

# **LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2001**

**N° 68**

**MARS 2001**



Conseil National de l'Information Statistique

Mars 2001

## LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2001

### SOMMAIRE

---

	page
<b>• Formations du CNIS</b>	
Agriculture	5
Commerce, services	31
Démographie, conditions de vie	59
Education, formation	101
Emploi, revenus	145
Environnement	193
Industrie, Industries agricoles et alimentaires, énergie	211
Monnaie, finance, balance des paiements	277
Santé, protection sociale	309
Statistiques régionales et locales	367
Transports	457
Tourisme	473
Urbanisme, équipement, logement	481
<b>• Sigles et acronymes</b>	501



## AGRICULTURE

### INSEE

- Division Agriculture

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES  
- Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA

### MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

### INSEE

Division Agriculture

## 1. Exposé de synthèse

Les travaux de la division Agriculture de l'INSEE sont structurés autour de trois thèmes :

- **élaboration des comptes de l'agriculture**, afin d'alimenter le cadre central de la comptabilité nationale et de produire un compte « spécifique » présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la nation, compte qui est également fourni à EUROSTAT ;
- **élaboration de trois indices de prix agricoles** (indice des prix des produits agricoles à la production -IPPAP-, indice des prix d'achat des moyens de production agricole -IPAMPA-, indice des prix de gros alimentaires sur les marchés publics parisiens) ;
- **études** : celles-ci sont relatives au fonctionnement économique des exploitations agricoles (coûts de production, études économiques utilisant le fichier des bénéficiaires réels agricoles) et à l'étude des revenus « globaux » des foyers d'agriculteurs (c'est-à-dire y compris les revenus non agricoles). D'autres études sont également menées sous un angle macro-économique, à partir des comptes de l'agriculture.

Par ailleurs, la division a **en préparation une publication** du type « Synthèses » rassemblant diverses contributions sur le lien entre emploi, revenu et patrimoine du point de vue de la dynamique des exploitations agricoles. Ces contributions provenant de la division Agriculture mais également d'auteurs « extérieurs », l'année 2001 sera en partie consacrée à rédiger une partie de celles-ci (en reprenant en particulier les études mentionnées ci-dessus) et à coordonner la rédaction des articles « extérieurs ».

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Au niveau des études, les axes de travail déjà développés par la division seront approfondis selon deux axes principaux.

L'**étude des revenus des foyers d'agriculteurs** donnera lieu à des approfondissements, après la publication en 2000 des résultats généraux : étude de sous-populations (par exemple selon l'âge ou la forme juridique), utilisation des données du RICA en panel introduisant une dimension dynamique, étude de la multi-activité en utilisant d'autres sources sur les ménages, étude des disparités.

Les **travaux sur le fonctionnement économique des exploitations agricoles**, menés à partir de la source fiscale (fichier des bénéficiaires réels agricoles) et du RICA, se prolongeront en privilégiant l'étude de l'investissement. Par ailleurs, il faudra suivre les possibilités d'enrichissement de la source fiscale à partir de l'immatriculation dans SIRENE des exploitants agricoles ; enfin, le modèle permettant l'analyse des coûts de production par produit continuera à être alimenté par la source RICA.

L'ensemble de ces travaux devraient pouvoir donner lieu à **publication dans un document synthétique** (du type « Synthèses ») les associant à d'autres études en provenance d'organismes partenaires : le thème fédérateur devrait être le lien entre emploi, revenu et patrimoine du point de vue de la dynamique des exploitations agricoles. Des collaborations extérieures devront donc être recherchées au cours de l'année 2000 sur des sujets comme l'installation, ou les aspects démographiques relatifs aux exploitations agricoles ; au cours de l'année 2001, la rédaction des premières versions des articles devrait donc être relativement avancée.

La division participera également à des **réflexions menées au niveau européen** (voir ci-dessous partie 5 - aspects européens) sur la prise en compte des aspects environnementaux dans les comptes, et sur la mise en place d'indicateurs de productivité.

Par ailleurs, les **travaux de comparaison des agricultures européennes** à partir des données des comptes en nouvelle base, initialement prévus en 2000, devraient sans doute être **décalés en 2001** en raison du retard dans la disponibilité des données.

### 3. Opérations répétitives

L'**élaboration des comptes de l'agriculture et le suivi de la conjoncture agricole** donneront lieu aux productions traditionnelles (compte provisoire 2000, compte prévisionnel 2001, présentations ainsi que réunions du groupe technique dans le cadre de la CCAN, suivi du commerce extérieur agro-alimentaire, participation aux notes de conjoncture de l'INSEE).

Les **trois indices** calculés par la division Agriculture (IPPAP, IPAMPA, indice des prix de gros sur les marchés parisiens) continueront à être publiés mensuellement. Ces indices font partie des données suivies dans le cadre de l'observatoire économique des prix des produits agricoles et alimentaires, mis en place au sein du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, et aux travaux duquel la division participe. Des études préparant le passage de l'IPPAP et de l'IPAMPA à la « base 2000 » seront démarrées en 2001.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects européens**

Comme chaque année, la division Agriculture participera aux groupes de travail d'EUROSTAT sur les comptes et les prix agricoles, qui réfléchissent sur les évolutions à donner aux indicateurs produits, en fonction des évolutions de la politique agricole commune et également de l'élargissement futur de l'Union européenne. De plus, deux aspects devraient particulièrement être abordés : la prise en considération des aspects environnementaux au travers des comptes de l'agriculture, et l'étude des indicateurs de productivité qu'on peut tirer des comptes.

La division pourrait également être sollicitée dans le cadre d'actions d'appui aux pays en pré-adhésion, sur les domaines des comptes et des indices de prix agricoles.

## 6. Liste des publications

### 6.1. Publications diffusées en 1999

- **Insee- Première :**

n° 654 (juin 1999) : L'agriculture en 1998 en France et en Europe (F. Martinez)

n° 688 (décembre 1999) : Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1999 - fortes baisses des prix à la production (L. Pollina)

- **Synthèses :**

n° 27 (juillet 1999) : Les comptes de l'agriculture en 1998 - rapports présentés à la commission des comptes de l'agriculture de la nation - session du 15 juin 1999.

- **Insee-résultats** présentant des séries longues (1959 - 1996) des comptes de l'agriculture en nouvelle base (mai 99).

- **Documents à lucarne :**

E9911 : le compte spécifique de la sylviculture et de l'exploitation forestière (méthodologie de la base 95).

- **Notes de base (comptabilité nationale) :**

Deux notes ont été publiées dans la collection des notes relatives à la base 95 de la comptabilité nationale : la n° 5 (compte de l'agriculture - cadre central) et la n° 6 (compte national de la sylviculture et de l'exploitation forestière - cadre central).

Par ailleurs, deux notes de base relatives aux comptes « spécifiques » de l'agriculture et de la forêt ont été publiées :

- l'une sous forme d'un document relié, distribué aux membres du groupe technique de la commission des comptes de l'agriculture de la nation en juin 1999, et destinée à être reprise dans la collection « Insee - méthodes » début 2000 ;

- l'autre, pour la sylviculture et l'exploitation forestière, sous forme du document à lucarne n° E9911.

- **Articles dans Agreste - les cahiers (SCEES) n° 46 de décembre 1999 :**

- « Comparés aux petits entrepreneurs individuels, les agriculteurs ont bénéficié d'une évolution favorable de leur revenu d'activité entre 1991 et 1996 », Lionel Hebrard et Dominique Rouault (cet article résulte d'une étude présentée à la session de la commission des comptes de l'agriculture de la nation de juin 1999) ;

- « Parmi les petits indépendants, les agriculteurs se distinguent par l'importance de leur capital et de leurs subventions », Jean-Yves Fournier.

- **Infos-rapides** mensuels sur les prix agricoles

### 6.2. Prévisions de publications pour 2000

Deux « **Insee-Première** » traditionnels sur les comptes de l'agriculture (comptes de l'agriculture, comptes prévisionnels).

**Le rapport sur les comptes de l'agriculture** en 1999, dans la collection « Synthèses ».

Un numéro spécial d'**Économie et Statistique** consacré à l'agriculture, prévu fin mars 2000 et abordant différents thèmes (fonctionnement et rentabilité des exploitations agricoles, revenus des ménages d'agriculteurs, réforme de la PAC et environnement international, etc.).

Les premiers résultats de l'enquête sur les revenus fiscaux des agriculteurs seront publiés à la fin du premier trimestre 2000 sous forme d'un **Insee-première**.

Enfin, la parution de plusieurs documents méthodologiques est prévue pour l'année 2000 :

- un **Insee-méthodes** relatif aux comptes de l'agriculture reprenant le document distribué aux membres du groupe technique de la CCAN en juin 1999 (mars 2000) ;

- un **Insee-méthodes** sur l'IPAMPA (janvier 2000) ;

- un **document à lucarne** sur la méthodologie de l'indice des prix de gros alimentaires sur les marchés publics parisiens ;

- un **document à lucarne** tirant un bilan méthodologique des travaux réalisés sur les fichiers du RICA et les sources fiscales dans le cadre de l'étude comparant les évolutions de revenus d'activité entre agriculteurs et autres indépendants (étude publiée dans *Agreste - les cahiers* n°46).

**Infos-rapides** mensuels sur les prix agricoles.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opération	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture	Division Agriculture, en liaison avec le SCEES	En cours	Travaux permanents, plus réflexions sur les indicateurs produits
Indices des prix des produits agricoles (IPPAP)	Division Agriculture	En cours	Permanent (mensuel) Passage à la base 1995 en mars 2000
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	Division Agriculture	En cours	Permanent (mensuel) Passage à la base 1995 en février 2000
Indice des prix de gros des produits alimentaires sur les marchés parisiens	Division Agriculture	En cours	Permanent (mensuel) Passage à la base 1995 en novembre 1999
Économie des exploitations agricoles (sources BRA et RICA)	Division Agriculture	En cours	
Coûts de production et compétitivité	Division Agriculture	En cours	
Étude des revenus non agricoles des agriculteurs	Division Agriculture	En cours	

**Ministère de l'agriculture et de la pêche**  
Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

### 1. Exposé de synthèse

L'année 1999 avait permis de réaliser plusieurs enquêtes thématiques originales dont certaines ont souffert des événements climatiques de l'automne et de l'hiver derniers. L'enquête sur la propriété forestière privée a légèrement dérapé l'automne dernier et dans quelques cas n'a pu être terminée avant les tempêtes du 26 et 27 décembre. Certains questionnaires n'ont donc pu être renseignés. L'enquête auprès des communes sur l'alimentation en eau et l'assainissement a été perturbée par les inondations dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude. À partir de janvier, il devenait difficile de solliciter certaines mairies mobilisées par les dégâts des tempêtes et certains questionnaires n'ont également pas pu être renseignés. Dans le cas de l'enquête auprès des communes sur l'alimentation en eau et l'assainissement, on doit constater que des informations à caractère public et qui devraient donc être facilement obtenues n'ont pas pu l'être. Des disparités géographiques fortes ont été constatées pour l'obtention des informations.



Les travaux de modélisation de la production fourragère menés avec l'INRA et Météo-France ont été concluants. À partir des données de l'enquête prairies de 1998, de données sur les caractéristiques des sols et des données météorologiques, le modèle estime la production fourragère au niveau des régions fourragères. Depuis le printemps 2000, le SCEES publiera régulièrement les indicateurs de production.

Après une concertation avec les professionnels et les services vétérinaires, le SCEES a aménagé en janvier 2000 son dispositif de suivi mensuel des abattages de grands animaux (bovins, porcins, équidés, ovins,...). La déclaration administrative était antérieurement adressée par les abattoirs aux services vétérinaires, qui retransmettaient au SCEES l'agrégation départementale. Elle est désormais directement transmise au SCEES. Ce dispositif a permis d'améliorer les délais de publication puisque ceux-ci sont désormais disponibles le 25 du mois M+1. L'information gardera son caractère administratif et sera retransmise aux services vétérinaires.

**La réalisation du recensement agricole 2000** est commencée auprès des exploitants agricoles pour se terminer fin janvier 2001. Dans les communes viticoles, la collecte de l'information ne commencera qu'en novembre et sera donc prolongée jusqu'en février 2001.

Le SCEES étudie la possibilité d'apparier les données du recensement agricole avec les données des bénéficiaires réels agricoles. Ceci pourrait se faire en 2002 mais nécessite que le SCEES ait accès aux identifiants des données transmises par la Direction générale des impôts.

Les travaux de rapprochement des données d'emploi entre le SCEES et la MSA sont engagés et seront utilisés pour la mise en place des observatoires départementaux de l'emploi en agriculture.

Le programme courant est légèrement allégé pendant le recensement, cela concerne essentiellement les enquêtes sur le cheptel au premier novembre et l'enquête de bouclage sur la production des terres labourables en novembre et décembre 2000. L'échantillon de l'enquête sur les consommations d'énergie en 2000 dans les IAA sera également allégé.

Le **RICA** est lancé pour l'exercice 2000 auprès d'un échantillon de 7 800 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection **présenté en annexe I**. La répartition tient compte de la diminution du nombre de comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité qui disparaît. Par ailleurs, la refonte de la chaîne informatique s'engage avec l'INSEE.

Dans le domaine des **industries agricoles et alimentaires**, le SCEES participe avec le service statistique chargé de l'industrie et l'INSEE à la réalisation à l'automne 2000 de l'enquête sur l'internationalisation des échanges intra-groupe. Les déficiences du dispositif de l'indice de la production industrielle dans certaines branches de l'agro-alimentaire amènent le SCEES à reprendre dès janvier 2000 le suivi de la production dans la charcuterie. D'autres branches sont également défaillantes mais la reprise est actuellement limitée par les moyens humains disponibles.

**En matière de diffusion**, l'effort porte en 2000 sur les méthodes ou les produits de diffusion qui seront utilisés pour les résultats du recensement agricole, mais aussi sur la stabilisation des méthodes de production des produits de diffusion plus permanents. Les cédéroms récemment produits sur la statistique agricole annuelle, sur les enquêtes structures et sur l'enquête annuelle d'entreprise 1998 sont réussis mais restent des prototypes, les méthodes de production ne sont pas stabilisées et les coûts s'en ressentent.

La base de données **DATAGRESTE** est désormais accessible tant pour les données agrégées que pour les données individuelles. Le site Internet des données statistiques AGRESTE a été entièrement refondu et offre dès à présent l'accès aux données essentielles. La coordination avec les publications sur papier est à l'étude, notamment pour les publications conjoncturelles.

La préparation du recensement se poursuit et Le plan de diffusion des résultats du recensement agricole est défini (*cf. annexe II*). Le recensement agricole se prolongera en 2001 et 2002 par un recensement de l'horticulture à caractère plus technique et par l'extension du recensement agricole en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna. Il est également envisagé de réaliser un recensement de l'ostréiculture et de la conchyliculture en 2002 avec le bureau central des statistiques (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) et les directions régionales et interrégionales des affaires maritimes.

La préparation du programme courant qui suivra le recensement s'engage, avec la rénovation de la base de sondage permanente qui servira au tirage des échantillons à partir de l'été 2001.

Une réflexion s'engage sur l'intérêt de mettre en place un **recensement rénové de l'agriculture** qui pourrait se substituer aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles de la période 2003-2007 et au recensement de 2010. Cela consisterait à échelonner le recensement sur l'ensemble de la période en procédant par communes entières et nécessite une réflexion méthodologique et organisationnelle approfondie en 2000 dans la perspective d'un démarrage en 2002.

L'année 2001 s'annonce également lourde avec des enquêtes thématiques programmées : l'enquête sur les pratiques culturales, l'enquête sur les bâtiments d'élevage.

Dans le domaine des IAA, il est prévu de renouveler en 2001 l'enquête sur l'innovation technologique en collaboration avec le service statistique chargé de l'industrie, de réaliser le complément structurel de l'enquête annuelle d'entreprise auprès des petites coopératives (le dernier remonte à 1996) et l'enquête triennale sur les matières premières utilisées dans l'alimentation animale.

Une fois disponibles les résultats du recensement agricole, il conviendra de recalculer les séries de la statistique agricole annuelle et certaines données structurelles des comptes de l'agriculture. Le rebasement des comptes en base 1995 est effectif, les méthodes et les sources sont stabilisées, on envisagera à partir de 2001 avec l'INSEE une extension aux comptes de patrimoine.

Depuis une trentaine d'années, les statisticiens ont appliqué aux données sur les exploitations agricoles les **règles de diffusion** applicables aux ménages. Ils constatent que depuis, l'agriculture est rentrée dans le champ de l'économie marchande ; tout en restant majoritairement à caractère individuel ou familial, les exploitations agricoles sont assimilables à de petites entreprises.

Un dossier a été présenté au comité du secret du CNIS pour proposer que désormais on applique aux données économiques les règles de diffusion des entreprises, les données portant sur les personnes resteraient traitées comme antérieurement. Ce changement se traduirait par un léger assouplissement des règles d'accès en direction des chercheurs ou des administrations pour les données économiques. Le comité du secret a donné un avis favorable en mars ainsi que la formation agriculture (*cf annexe III*).

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées et de périodicité supérieure à l'année

L'**enquête sur les pratiques culturales** avait été réalisée en 1994. Cette enquête permettait de décrire les pratiques pour la plupart des grandes cultures : précédent cultural, façons culturales, doses d'engrais, recours à l'irrigation. Elle apportait des informations techniques et permettait d'évaluer la prise en compte à la parcelle des contraintes environnementales. Il est prévu de la renouveler à l'automne 2001. Il est envisagé de poser des questions supplémentaires sur l'utilisation d'eau d'irrigation et de renforcer la représentativité qui pourrait devenir départementale pour contribuer à une base d'évaluation des programmes d'action départementale de lutte contre les pollutions d'origine agricole. Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de cette enquête.

L'enquête sur les terres labourables permet chaque année de disposer des rendements des principales cultures de terres labourables. Des essais sont menés en 2000 de questions sur la consommation d'eau d'irrigation. En fonction des résultats, on interrogera ou non les agriculteurs chaque année sur leurs consommations afin d'avoir une estimation des prélèvements.

Il est prévu de réaliser à l'automne 2001 une **enquête sur les bâtiments d'élevage** qui permettra de faire le point sept ans après celle de 1994 sur la mise aux normes environnementales de ces bâtiments. Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de cette enquête.

La mise en place de l'**identification permanente généralisée des bovins** s'est accélérée en 1999 pour répondre à la contrainte de traçabilité. Les enjeux sociaux étant forts, on peut penser que ce système administratif aura un caractère pérenne, et que la qualité de la source d'informations devrait être assurée. Les statisticiens étudient les possibilités d'accès aux informations et devraient définir en 2001 l'incidence que cela pourrait avoir sur leur propre dispositif. Il pourrait s'agir de répondre aux objectifs de connaissance des effectifs du cheptel bovin au 1<sup>er</sup> mai et au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année ou de se substituer à une enquête ponctuelle sur les flux d'animaux.

### 2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2001

Les échantillons des enquêtes sur le cheptel seront renouvelés avant le passage de novembre 2001. La première interrogation se fera par passage d'enquêteur, les enquêtes ultérieures étant normalement prévues par interview téléphonique.

Le renouvellement de l'échantillon de l'enquête sur l'utilisation du territoire TERUTI est programmé pour l'année 2002, les travaux préparatoires commenceront en 2001. L'échantillon actuel est constitué de photographies aériennes, il a été constitué en 1991. L'objectif est de profiter du renouvellement pour coordonner l'échantillon national avec l'échantillon communautaire qui devrait se mettre en place à la même date, de passer à des supports photos issus de données satellitaires et de disposer du géoréférencement des points à observer.

### **3. Opérations répétitives**

La liste des opérations figure en annexe IV.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le programme courant est légèrement allégé pendant le recensement, cela concerne essentiellement les enquêtes sur le cheptel au premier novembre et l'enquête de bouclage sur la production des terres labourables en novembre et décembre 2000. L'échantillon de l'enquête sur les consommations d'énergie en 2000 dans les IAA sera également allégé.

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

#### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

La diffusion du recensement agricole commencera en 2001, avec vraisemblablement de premiers résultats nationaux en juin 2001, puis des résultats plus complets et des tableaux standards dans le courant de l'automne 2001 et de l'hiver 2001-2002. Les données individuelles ainsi que des données agrégées aux différents niveaux géographiques (canton, département essentiellement) seront stockées dans la base de données Datagreste et seront consultables.

#### **5.2. Aspects environnementaux**

L'enquête sur l'alimentation en eau et l'assainissement était inscrite au programme de l'IFEN. Sa réalisation fin 1999 par le SCEES auprès des communes a été perturbée par les inondations dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude. À partir de janvier, il devenait difficile de solliciter certaines mairies mobilisées par les dégâts des tempêtes et certains questionnaires n'ont finalement pas pu être renseignés. Indépendamment de ces événements conjoncturels, les enquêteurs n'ont pas toujours réussi à obtenir auprès des mairies certaines des informations à caractère public et qui auraient du être facilement obtenues. Cela concerne essentiellement le sud-est de la France. Cela aura des incidences sur l'exploitation des résultats mais aussi sur le contenu et les conditions de réalisation de futures enquêtes si la situation ne s'améliore pas.

Le recensement agricole 2000 permettra dès l'automne 2001 de disposer de nombreuses informations aux différents niveaux géographiques.

Une enquête sur les pratiques culturales sera réalisée à l'automne 2001. Elle portera sur les cultures de terres arables et permettra de disposer par région de programme et par département de ratios techniques tels que les doses moyennes d'engrais, les précédents culturaux, les éventuels couverts intermédiaires, les dates d'implantation et de récolte de la culture, les apports d'eau d'irrigation.

Une enquête sur les bâtiments d'élevage sera réalisée à l'automne 2001. Elle permettra sept ans après celle réalisée en 1994 de faire le point sur les caractéristiques et l'utilisation des bâtiments d'élevage qui pour les plus grands devaient être mis aux normes au cours de la période considérée.

#### **5.3. Aspects européens**

L'essentiel des opérations statistiques menées par le SCEES est sous contrainte européenne. L'activité du SCEES en matière européenne restera soutenue tout au long de l'année 2001, tant au niveau des groupes de travail spécialisés qu'au niveau du comité de statistique agricole lui-même.

Deux textes en cours de discussion par le Conseil et le Parlement européen, l'un sur l'amélioration des statistiques agricoles( règlement Tapas) et l'autre sur la mise en œuvre d'une enquête aréolaire européenne sur l'utilisation des terres, auront des répercussions sur nos activités.

Par ailleurs, le SCEES suit, avec une attention toute particulière, compte tenu de poids de l'agriculture, la reprise des acquis communautaires par les pays candidats à l'entrée dans l'Union. Un long travail d'harmonisation reste à accomplir par les postulants et le domaine de la statistique agricole sera fortement sollicité lors de la négociation agricole qui constitue un des chapitres les plus délicats. Le SCEES participe directement au développement de la statistique agricole en Bulgarie.

## 6. Liste des publications

- **Agrete Graphagri**

L'agriculture dans l'Europe des Quinze 1999

L'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires 1999

- **Agrete Primeur**

n° 45 : Enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation dans les IAA de 1994 à 1997 - Objectifs : qualité et flexibilité

n° 52 : Les résultats des exploitations agricoles du RICA - Plus fortes disparités dans les productions végétales et le hors sol

n° 53 : Bilan de l'azote agricole - Détérioration de 1995 à 1997

n° 56 : Inventaire communal 1998 - Plus d'une commune sur deux sans commerce de proximité

n° 59 : 5 500 tonnes de bars, de daurades et de turbots pour la pisciculture marine 1997 - Le bar, un pilier de l'élevage marin

n° 65 : Le vin de table cède la place aux vins de pays - Entre deux vins, la viticulture a choisi la qualité

- **Agrete cahiers**

n° 38-39 : Résultats économiques des exploitations agricoles - Réseau d'information comptable agricole (SCEES-INSEE-INRA) :

- Une année sans crise majeure
- Les résultats économiques en 38 fiches thématiques

n° 41 :

- Les commerces de proximité régressent, les services de remplacement aussi
- Les circuits courts, un débouché essentiel pour le quart des légumiers
- L'alpage, une tradition vivante et modernisée
- Les sociétés agricoles, une affaire de famille
- Les jeunes agriculteurs " professionnels " ont reçu un enseignement agricole de bon niveau

- **Agrete chiffres et données IAA**

n° 86 : Enquête annuelle d'entreprise 1997 - Coopération agricole - Principaux résultats

n° 88 : Enquête annuelle d'entreprise 1997 - Industries agricoles et alimentaires - Principaux résultats

n° 90 : Les consommations d'énergie dans les IAA en 1998

n° 91 : Lait et produits laitiers en 1998

n° 92 : Production des IAA en 1998 - Enquêtes de branches y compris Prodcom  
n° 93 : Enquête annuelle d'entreprise - Résultats sectoriels et régionaux 1998

- **Agrete chiffres et données agriculture**

n° 114 : Utilisation du territoire en 1998 - Nouvelle série 1991 à 1998

n° 116 : RICA Europe - Tableaux standards 1994

n° 117 : Statistique agricole annuelle - Résultats 1998

n° 118 : Statistiques forestières 1997

n° 119 : Bilans d'approvisionnement agro-alimentaires 1993 à 1998

- **Agrete numérique - *céderoms***

Statistique agricole annuelle - Résultats 1989 à 1998

Structure de l'agriculture française 1990-1993-1995-1997

Industries agricoles et alimentaires - Résultats sectoriels et régionaux 1998

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Le programme se déroule conformément au programme à moyen terme.

## ANNEXE I

### Le plan de sélection de l'échantillon 2000 du RICA (Réseau d'information comptable agricole)

---

Le texte de base fondant le Réseau d'information comptable agricole (règlement n° 79/65/CEE du Conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965) prévoit une procédure annuelle d'approbation du plan de sélection (ou d'échantillonnage) devant une instance officielle représentative. Depuis 1997, c'est la formation Agriculture du CNIS qui est invitée à donner un avis sur les grandes lignes de l'échantillon et à approuver, le cas échéant, les orientations proposées.

#### Bref rappel méthodologique

Le Réseau d'information comptable agricole est une enquête statistique qui possède quelques spécificités fortes, liées notamment à son objectif (constatation annuelle des résultats économiques des exploitations agricoles) et à son adossement à une comptabilité. La fiche RICA suppose faite une comptabilité, dont elle reprend les données essentielles, auxquelles sont ajoutées des données extra-comptables sur la structure de l'exploitation interrogée.

En raison de la masse et des caractéristiques des données à recueillir et du coût unitaire de l'enquête, le RICA ne peut concerner qu'un échantillon relativement léger d'exploitations agricoles "professionnelles". L'indispensable accord préalable des exploitants et le recours à des organismes tiers (centres de gestion du réseau CER France, autres centres de comptabilité et experts comptables) rendent quasi obligatoire de recourir à la méthode des "quotas"

En pratique, dans cette méthode, l'"univers", connu à partir d'un recensement ou d'une enquête lourde, est découpé en strates fondées sur des caractères relativement faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées. Des objectifs de collecte à atteindre sont déterminés pour chaque strate. Pour le RICA, ces strates sont des croisements région x OTEX (orientation technico-économique) x classe de dimension (au total 22 régions x 16 OTEX x 5 classes de taille = 1 760). L'univers est fourni par le recensement agricole ou les enquêtes structures.

Les responsables régionaux du RICA doivent en outre respecter un tableau à caractère budgétaire et organisationnel (répartition par "sous-échantillon"). Les fiches RICA ont en effet 3 types d'origine : comptabilités entièrement prises en charge par l'administration, pour les exploitations au forfait n'ayant aucune contrainte réglementaire (sous-échantillon 1), comptabilités tenues par des exploitations soumises au régime fiscal du bénéfice réel (sous-échantillon 2), comptabilités liées à des aides publiques (sous-échantillon 3). Ces 3 types correspondent à des coûts unitaires très différents, passant de 7 000 F TTC pour le sous-échantillon 1 à 2 500 F pour les exploitations au bénéfice réel et à 800 F pour le sous-échantillon 3.

À ces objectifs quantitatifs précis s'ajoutent d'autres contraintes plus ou moins formalisées : couverture géographique correcte, représentation correcte des formes sociétaires, renouvellement (modéré mais réel) de l'échantillon. Ne peuvent en outre être recrutées que des exploitations dont l'exercice comptable est l'année civile (ou proche de l'année civile).

Il est en réalité impossible de respecter strictement l'ensemble des contraintes et des pertes peuvent en outre être constatées entre les quotas, la signature des conventions et la constitution réelle des fiches, en raison de l'abandon en cours d'exercice de certaines exploitations, de leur disparition, de problèmes divers. Ces pertes sont toutefois maintenant compensées, grâce à des listes de remplacement établies lors de conventions. Les écarts entre quotas et échantillons réels sont d'autre part neutralisés lors du dépouillement, car les coefficients d'extrapolation sont recalculés, sur le même univers ou sur un univers actualisé.

### Bilan de la sélection 1999 et proposition pour l'échantillon 2000

Depuis 1990, l'échantillon global pour la France entière se situe dans la fourchette 7 500 - 7 900 exploitations, avec quelques fluctuations dues à des contraintes budgétaires plus ou moins fortes.

#### Évolution de l'échantillon national de 1990 à 2000

*Nombre de comptabilités*

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Quota	8 213	8 076	8 171	8 210	8 092	7 562	7 660	7 633	7 699	7 763	7 821
Fichier "définitif"	7 528	7 467	7 765	7 732	7 906	7 532	7 608	7 572	7 713	7 802*	

\* Pour 1999, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées.

L'échantillon RICA français est donc légèrement supérieur à la contrainte communautaire, fixée à 6 100 exploitations (avec une contribution financière jusqu'à 7 230 exploitations). Il permet une bonne représentativité nationale et une représentativité régionale en général acceptable.

La **sélection 1999**, telle qu'elle peut être appréhendée par les conventions, est proche des quotas présentés au CNIS l'an dernier. Le nombre total d'exploitations est très légèrement supérieur, en raison notamment d'un renforcement de l'échantillon corse un peu supérieur à ce qui était attendu.

La grande nouveauté de 1999 résidait dans l'introduction d'une CDEX 10 de très grandes exploitations, de 250 UDE et plus (soit encore 375 ha-équivalent-blé et plus). Sans être encore très nombreuses (3 500 sur un total de 406 500 exploitations professionnelles, selon l'enquête structures 1997), elles n'en représentent pas moins une fraction non négligeable de la MBS (8 %), soit 2 fois plus que les petites exploitations (CDEX 5 et 6). Le fichier RICA de 1998 est nettement sous-représenté dans cette CDEX 10, ne comportant que 90 exploitants de ce type. L'échantillon de 1999 aurait dû en comprendre 166 (en prenant le même taux de sondage, 1/20, dans la CDEX 10 et que dans la CDEX 9). En fait, d'après les conventions, il n'y aurait pas plus de très grandes exploitations en 1999 que dans le fichier 1998.

La **répartition OTEX x CDEX de 2000** est déterminée avec la même enquête structure (1997). Le profil théorique est donc le même que l'an dernier. Les difficultés de recrutement sont traditionnelles dans les OTEX maraîchage 28, horticulture 29 et arboriculture 39. Mais les effectifs résultant des calculs ont été maintenus. Il est demandé aux responsables régionaux de faire un effort particulier dans ces secteurs. D'autre part, il conviendra de développer la CDEX 10 et de se rapprocher de l'objectif fixé, qui reste calculé à partir d'un taux de sondage au 1/20 (il est évidemment inutile de renforcer ce taux dès maintenant, même si des considérations théoriques poussent à le faire).

#### Quotas nationaux par sous-échantillon

*Nombre de questionnaires*

Sous-échantillon	1998 fichier définitif	1999 quota	1999 sélection *	2000 quota	Évolution 1999 à 2000
1 (compta. ad-hoc)	1 655	1 563	1 561	1 408	- 153
2 (bénéfice réel)	4 260	4 658	4 665	5 117	+ 452
3 (PAM, etc.)	1 798	1 542	1 576	1 296	- 280
Total	7 713	7 763	7 802	7 821	+ 19

\* Bilan de la sélection effectué à partir des conventions signées.

La répartition entre sous-échantillons est à nouveau sensiblement remaniée, pour tenir compte de la tendance lourde à l'assujettissement d'un nombre toujours croissant d'exploitations au régime du bénéfice réel. Les exploitants bénéficiant d'un plan d'amélioration matérielle (ou PAM) ou d'une aide à la comptabilité sont au contraire de moins en moins nombreux. Le phénomène s'accélère en raison de l'abrogation de l'aide à la comptabilité à partir du 1er janvier 1997 (les dossiers déposés avant cette date ouvrant le droit à une aide pendant 5 ans). Le sous-échantillon 3 a donc été de nouveau fortement réduit, tout en restant relativement surreprésenté.

La répartition régionale est quasiment identique à celle de 1999. La seule modification est le nouvel accroissement de l'échantillon Corse, qui devrait passer de 107 à 126 exploitations.

## Réseau d'information comptable agricole

## SÉLECTION 2000

## Quotas par sous-échantillon\*

RÉGION		SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11	ÎLE-DE-FRANCE	4	160	-	164
21	CHAMPAGNE-ARDENNE	22	385	60	467
22	PICARDIE	31	263	31	325
23	HAUTE-NORMANDIE	24	157	12	193
24	CENTRE	48	389	74	511
25	BASSE-NORMANDIE	51	157	48	256
26	BOURGOGNE	60	248	93	401
31	NORD - PAS-DE-CALAIS	38	270	31	339
41	LORRAINE	34	181	43	258
42	ALSACE	29	102	40	171
43	FRANCHE-COMTÉ	51	147	33	231
52	PAYS DE LA LOIRE	97	351	84	532
53	BRETAGNE	71	430	133	634
54	POITOU-CHARENTES	83	244	34	361
72	AQUITAINE	123	266	111	500
73	MIDI-PYRÉNÉES	128	281	115	524
74	LIMOUSIN	57	98	46	201
82	RHÔNE-ALPES	137	270	60	467
83	AUVERGNE	81	201	85	367
91	LANGUEDOC-ROUSSILLON	90	234	110	434
93	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	81	228	50	359
94	CORSE	68	55	3	126
<b>TOTAL FRANCE</b>		<b>1 408</b>	<b>5 117</b>	<b>1 296</b>	<b>7 821</b>

\* échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité ;  
échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition ;  
échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM ou d'une aide à la comptabilité.



## Réseau d'information comptable agricole

## SÉLECTION 1999

## Quotas par OTEX-CDEX\*

OTEX		CDEX					Total
		5-6	7	8	9	10	
13-14	Grandes cultures	47	322	948	712	44	2 073
28	Maraîchage	9	44	77	97	14	241
29	Fleurs et horticulture diverse	3	29	65	53	24	174
37	Vins de qualité	12	147	346	206	16	727
38	Autre viticulture	13	89	109	34	3	248
39	Fruits et autres cultures permanentes	13	68	135	89	28	333
41	Bovins lait	61	556	389	20	0	1 026
42	Bovins élevage et viande	74	289	173	11	0	547
43	Bovins lait, élevage et viande	9	120	163	21	0	313
44	Ovins, caprins et autres herbivores	50	183	92	10	1	336
50	Granivores	2	22	91	106	19	240
60	Polyculture	10	81	135	84	14	324
71	Polyélevage à orientation herbivores	7	38	68	13	0	126
72	Polyélevage à orientation granivores	1	20	97	45	1	164
81	Grandes cultures et herbivores	23	170	457	164	0	814
82	Autres combinaisons cultures élevage	2	32	62	38	1	135
<b>TOTAL</b>		<b>336</b>	<b>2 210</b>	<b>3 407</b>	<b>1 703</b>	<b>165</b>	<b>7 821</b>

La répartition entre les OTEX 13 et 14 devrait se rapprocher des chiffres suivants :

OTEX		CDEX					Total
		5-6	7	8	9	10	
13	Céréales, oléagineux, protéagineux	35	236	682	414	12	1 379
14	Autres grandes cultures	12	86	266	298	32	694

OTEX : orientation technico-économique.

CDEX : classe de dimension.

## ANNEXE II

### Diffusion du recensement agricole 2000

---

#### Résultats provisoires

Les premiers départements devraient avoir terminé la collecte au début de l'année 2001. Sitôt qu'un département est terminé (à quelques "queues d'enquêtes" près), des résultats provisoires sont édités. Ils permettent de diffuser les premiers résultats sous la forme d'une publication de 4 pages, harmonisée au niveau national. Celle-ci comporte des cartes, graphiques, tableaux et commentaires.

#### Résultats définitifs

Le rassemblement des données au niveau national devrait être effectif pour fin avril et les premiers résultats nationaux diffusés dès le mois de juin, sous forme de plusieurs quatre pages. À partir de ce moment, commencera la diffusion générale des résultats qui s'échelonne sur le deuxième semestre 2001 et l'année 2002.

Le recensement agricole donnera lieu à des études et articles aussi bien au niveau national qu'au niveau régional et départemental.

Pour les résultats chiffrés, plusieurs produits standard seront disponibles :

- la *fiche comparative*, donnant les résultats des recensements 1979, 1988 et 2000, sur une cinquantaine de variables. Elle sera le vecteur privilégié de la diffusion des résultats par commune ;
- *l'essentiel*, 25 tableaux reprenant les principaux résultats, qui seront disponibles pour chaque région, département et canton ;
- *l'inventaire*, dépouillement exhaustif de toutes les questions contenues dans le questionnaire, disponible également pour chaque région, département et canton.

L'essentiel et l'inventaire donneront des résultats sur l'ensemble des exploitations, mais également sur le champ des exploitations professionnelles.

Ces résultats chiffrés seront disponibles sur différents supports :

- sur papier : l'essentiel fera l'objet de publications, avec des fascicules nationaux et un fascicule par département contenant des données cantonales ;
- sur cédérom : tous les produits standards feront l'objet de cédéroms. Tous les cédéroms permettront, en plus de la consultation classique, la récupération des données sous forme de fichiers ; certains donneront la possibilité de faire de la cartographie. Il y aura des cédéroms nationaux et régionaux ;
- dans la base de données agrégées Datagreste, on retrouvera les données de la fiche comparative et de l'inventaire (il est possible d'être connecté à cette base de façon permanente avec facturation) ;
- sur l'Internet, quelques données de cadrage seront disponibles aux niveaux départemental et communal.

Enfin, grâce à la base de données individuelles Datagreste, la création de tableaux à la demande sera possible par l'intermédiaire des statisticiens.

## ANNEXE III

### Statut des données statistiques relatives aux exploitations agricoles

---

#### La situation actuelle

Les règles actuellement appliquées depuis la création du SCEES aux données recueillies auprès des exploitations agricoles dans le cadre des recensements et enquêtes sont celles définies pour les données relatives aux ménages. C'est-à-dire qu'aucune donnée n'est accessible en dehors des statisticiens. Ni les administrations, ni les chercheurs ou encore les particuliers ne peuvent accéder à la moindre information.

Dans la pratique, l'information collectée peut porter sur les individus ou porter sur l'activité agricole. Cela revient à appliquer la règle la plus stricte à l'ensemble des données alors que dans le même temps des informations de même nature concernant des entrepreneurs individuels d'autres secteurs d'activité se voient appliquer les règles relatives aux entreprises pour les données concernant leur activité économique.

Les raisons de cette pratique stricte étaient diverses :

- le besoin de s'appuyer sur une règle simple et rassurante au moment où se mettait en place une statistique auprès d'une population méfiante et peu disposée à répondre aux enquêtes ;
- l'absence d'une définition légale de l'activité agricole qui amenait les statisticiens à créer leur propre définition ;
- le lien fort entre l'activité agricole et la vie des ménages, la difficulté à les séparer.

Au cours des dernières décennies, on peut considérer que ces raisons se sont progressivement atténuées.

La première a disparu parce que les agriculteurs ont été progressivement amenés à déclarer leurs activités aux différentes administrations : impôts, mutualité sociale agricole (MSA), déclarations diverses pour les aides agricoles.

La deuxième aussi puisqu'une définition légale de l'activité agricole est apparue dès 1988 dans le code rural (article L311-1) qui prévoit également la création d'un registre de l'agriculture.

Ces différentes lois successives d'orientation, d'adaptation ou de modernisation de l'agriculture ont toutes pour objet de faire entrer l'agriculture dans le monde économique et de lui donner les outils pour ce développement, création de l'EARL (entreprise agricole à responsabilité limitée) par exemple.

On assiste de plus en plus à une séparation de l'activité agricole et de la vie domestique qui se retrouve dans la séparation des caisses et dans la séparation des biens, ou dans le fait que le conjoint ne travaille plus sur l'exploitation. Il a une autre activité professionnelle. On peut considérer que le troisième argument avancé plus haut a vécu.

Cette banalisation de l'activité agricole se traduit dès 1994 par le fait que l'INSEE passe une première convention avec la Direction générale des impôts pour identifier les exploitations agricoles dans le répertoire SIRENE puis se poursuit à partir de 1996 avec la Mutualité sociale agricole. À ce jour, ce sont 630 000 agriculteurs qui ont été ainsi identifiés dans le répertoire et cet identifiant commence à être utilisé par la MSA. Les chambres d'agriculture ont été désignées en 1997 comme centres de formalités des entreprises pour enregistrer les créations ou modifications de statut des exploitations agricoles. Ces centres sont en cours de création et deviennent opérationnels.

Le SCEES, pour sa part, enquête des unités économiques cohérentes qui dans certains cas peuvent ne pas coïncider avec une unité juridique.

**L'évolution proposée**

Il est proposé de considérer les exploitations agricoles comme des entreprises. On appliquerait alors aux données technico-économiques les règles de secret qui sont applicables aux entreprises et on appliquerait à toutes les données relatives aux ménages ou aux personnes les règles correspondantes.

Cela signifie que les demandes d'accès aux données relatives à l'entreprise agricole seraient traitées par le Comité du secret statistique du CNIS.

Lors de sa réunion du 21 mars 2000, le Comité du secret statistique concernant les entreprises a approuvé l'évolution proposée.

**ANNEXE IV****Liste des opérations répétitives en 2001**

<b>CHAMP DE L'ENQUÊTE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION</b>	<b>ÉTAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DÉLAI DE PUBLICATION POUR LES OPÉRATIONS PÉRIODIQUES</b>
<b>AGRICULTURE ET FORÊT</b> <b>INSEE et ministère de l'agriculture et de la pêche</b>	
<u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA.</u> Sondage auprès de 7 800 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).	AGRESTE Primeur - 1 <sup>ers</sup> résultats année n : novembre n + 1 - rapport annuel année n : décembre n + 1
<b>Ministère de l'agriculture et de la pêche</b>	
Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.	
<b>Structures agricoles et milieu rural</b>	
<u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u> Sondage auprès d'un échantillon de 560 000 points d'observation déterminés à partir de 15 500 photographies aériennes.	- 1 <sup>ers</sup> résultats : AGRESTE Primeur, 15 juillet ; - résultats définitifs : AGRESTE Données 15 octobre
<u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement technique agricole public et privés</u> Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.	Pour mémoire
<u>Base de sondage permanente des exploitations agricoles</u>	Pour mémoire

<b><i>Productions végétales</i></b>	
<p style="text-align: center;"><u>Enquête sur les terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès d'exploitations agricoles dans environ 60 départements</p>	<p>AGRESTE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures</p>
<p style="text-align: center;"><u>Enquête de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)</p>	<p>AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne</p>
<p style="text-align: center;"><u>Enquête de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production). Principaux fruits et agrumes, raisin de table, prune à pruneau.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne</p>
<p style="text-align: center;"><u>Enquête de prévision de production de vin</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)</p>	<p>AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne</p>
<b><i>Activités forestières</i></b>	
<p style="text-align: center;"><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (500 entreprises). NAF : 02.0 B , 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données début n + 2</p>
<p style="text-align: center;"><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès de quelque 12 000 établissements. NAF : 02.0 B , 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données mai n + 2</p>

<b>Activités forestières (suite)</b>	
<p><u>Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries)</u></p> <p>Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus. NAF : 20.1 A</p>	<p>Résultats définitifs : AGRESTE Données automne n + 1</p>
<p><u>Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives</u></p>	<p>Pour mémoire</p>
<b>Statistiques animales</b>	
<p><u>Enquêtes cheptel bovin au 1er mai (enquête intermédiaire) et au 1er novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de quelque 8000 (1<sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 12 000 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des bovins</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales le 15 août (résultats de mai), le 15 février (premiers résultats de novembre)</p>
<p><u>Enquêtes cheptel porcin au 1er mai et 1er novembre</u></p> <p>Sondages par téléphone et auprès de quelque 3 000 (1<sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 8 000 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales les 15 août et 15 novembre</p>
<p><u>Enquêtes sur le cheptel ovin et caprin</u></p> <p>Enquêtes par sondage en novembre auprès de quelque 5 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 3 000 détenant des caprins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales 15 mars n + 1</p>
<p><u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive auprès de 30 sélectionneurs et distributeurs de volailles reproductrices (dindes et pintades) et de 215 accouveurs (multiplicateurs)</p>	<p>AGRESTE Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité</p>
<p><u>Enquête auprès des centres de conditionnement des oeufs</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage auprès de 160 centres, enquête annuelle exhaustive auprès de 660 centres.</p>	<p>Idem</p>

<b><i>Enquêtes réalisées dans les départements d'outre-mer</i></b>	
<u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u> (Guadeloupe, Martinique, Réunion). Sondage auprès d'un échantillon de points d'observation à partir de quelque 150 photographies par département.	AGRESTE départemental en septembre n
<u>Enquête sur le cheptel caprin</u> (Guadeloupe, Martinique, Réunion) Sondage auprès de 300 exploitants par département	AGRESTE départemental
<u>Enquête sur l'élevage porcin</u> (Réunion) Sondage auprès de quelque 350 exploitations agricoles détenant des porcins.	AGRESTE départemental en février n + 1
<u>Relevés mensuels des prix à la production</u> (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés représentatifs de gros.	AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle
<u>Indice des prix d'achat des moyens de production</u> (Réunion) Relevés de prix auprès des revendeurs, coopératives ou distributeurs.	AGRESTE départemental Publication mensuelle
<b><i>Enquêtes diverses</i></b>	
Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.	AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)

## Ministère de l'agriculture et de la pêche

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA

### 1. Exposé de synthèse

L'année 2001 devrait être celle de l'**atteinte du régime de croisière du système d'information statistique de la pêche** après la mise en place progressive au cours de l'année 1999 de la nouvelle chaîne de traitement dans les quatre centres régionaux (CRTS) et après la consolidation en 2000 de l'organisation et des procédures de travail qui l'accompagnent.

Après le bilan du projet pilote de **journal de bord électronique** expérimenté au cours de l'année 2000 auprès de près de 50 navires, l'extension à l'ensemble des navires volontaires équipés de micro-ordinateur et de système de communication satellitaire pourra être envisagée dans le but d'alléger la charge de saisie et de sécuriser les informations de base concernant les captures.

Dans le domaine des cultures marines, il est prévu de réaliser un **recensement de la conchyliculture** sur le modèle du recensement agricole fin 2001 ou plus vraisemblablement début 2002.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Opération nouvelle

En complément du recensement agricole réalisé par le SCEES, la DPMA organisera au second semestre 2001 ou plus vraisemblablement au premier trimestre 2002 un **recensement des exploitations de cultures marines**.

Les réflexions et les consultations ainsi que les travaux préparatoires, amorcés en 1999 vont se poursuivre et s'affirmer durant toute l'année 2000 et en 2001.

Une des phases préalables concerne la création d'un fichier des entreprises et des établissements conchylicoles et l'établissement des liens entre ce fichier et ceux des concessionnaires d'une part et des concessions du domaine public maritime d'autre part, actuellement gérés par le centre administratif des affaires maritimes (CAAM) ; le fichier des exploitations conchylicoles constituera la base des enquêtes concernant ce secteur.

Le recensement sera organisé en liaison avec le SCEES qui sera associé à la préparation de cette opération nouvelle ainsi qu'à sa réalisation.

### 2.2. Autres travaux nouveaux

Dans le but d'alléger le travail des quatre centres de traitements statistiques qui dépendent du ministère de l'équipement, du transport et du logement (affaires maritimes), une étude sera entreprise en 2001 pour mettre au point une procédure de simplification de la phase de rapprochement entre les données de captures, directement saisies par les agents des CRTS, et les données de ventes en criées. Cette phase, essentielle dans le système statistique actuel, permet de valider les données de captures.

Le projet pilote d'acquisition automatique des données du journal de bord depuis les navires (journal de bord électronique) est en cours de développement et sera testé auprès d'une cinquantaine de navires volontaires. Un bilan de l'opération devrait pouvoir être tiré dès la fin de l'année 2000. S'il est positif, l'application pourra être étendue, dès 2001, sur la base du volontariat, à l'ensemble des navires de pêche équipés de micro-ordinateur et d'un système de communication satellitaire. Le projet pilote fait l'objet d'un financement européen obtenu par la DPMA. Les autres États membres affirment leur intérêt pour ce projet.

## 3. Opérations répétitives

La **rénovation de la chaîne informatique** de traitement des statistiques de pêche et de l'organisation générale du système d'information de ce secteur, engagée depuis 1998 est en voie d'achèvement. La nouvelle chaîne de traitement a été mise en exploitation étape par étape dès le début de l'année 1999 et répond dans son ensemble aux objectifs attendus. L'année 2000 sera l'objet de travaux de consolidation du système et en particulier pour ce qui concerne les circuits de collecte et d'exploitation de l'information. 2001 devrait être l'année de la récolte complète des investissements effectués au cours des années antérieures.

L'**enquête annuelle sur les cultures marines**, mise en place depuis 1997 (la première de ces enquêtes portait donc sur la situation de l'année 1996), devrait être poursuivie en début d'année 2001 sous une forme assez proche de celle de l'année 2000, et ce malgré la programmation d'un recensement de la conchyliculture du début 2002.



#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Le projet pilote de journal de bord électronique, mentionné dans le paragraphe concernant les travaux nouveaux pour 2001, en dispensant les patrons pêcheurs volontaires de remplir le journal de bord communautaire « papier », dont le format actuel est souvent critiqué, apportera une simplification générale. Il leur permettra de répondre à leurs obligations avec beaucoup plus de facilité et une plus grande rapidité. Globalement cette innovation devrait entraîner un gain de temps et un plus grand confort pour les pêcheurs concernés qui bénéficieront d'une aide en ligne.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

##### **Aspects européens**

Le projet pilote de journal de bord électronique est financé par les Communautés européennes. En fonction du bilan qui sera tiré de cette opération lancée en 2000, une extension pourra être envisagée également pour les navires d'autres États membres.

#### **6. Liste des publications**

Le bureau central des statistiques de la DPMA, ne possède pas actuellement son propre support de publication. Les principales données concernant les pêches et les cultures marines sont publiées dans AGRESTE, la revue de la statistique agricole.

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Le déroulement des travaux est conforme à ce qui était prévu dans le programme à moyen terme.

## **Mutualité sociale agricole (MSA)**

### **1. Exposé de synthèse**

La sous direction « Statistiques » de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) gère les statistiques nécessaires au financement de la protection sociale agricole : il procède aux études et chiffrages en matière de mesures relatives aux populations des salariés et des non-salariés du régime agricole d'une part, et d'autre part à leurs prestations et cotisations. Pour cela, il crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La sous – direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations du département (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et qualité.

### **2. Travaux nouveaux**

## **2. Enquêtes ou fichiers nouveaux**

### **2.1.1. Cotisations non-salariés : mise en place d'un réseau non-salariés**

Création du réseau statistiques de recueil des cotisations non-salariées, du descriptif des cotisants et de leurs entreprises.

Ce fichier se substitue au fichier des cotisants et au projet de fichier des sociétés évoqué dans le précédent programme.

Il permettra de répondre aux besoins statistiques :

- des MSA et de la CCMSA,
- du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Il permettra le suivi de la démographie des entreprises, selon leur forme juridique, et la prise en compte des évolutions de cette démographie pour le régime agricole des non salariés. Il permettra aussi le suivi de la démographie des cotisants et servira de base aux projections démographiques. Enfin, il permettra les chiffrages financiers, notamment pour le BAPSA, relatifs aux cotisations des non-salariés. Sa périodicité sera annuelle.

### **2.1.2. Prestations Accidents du Travail : mise en place d'un système d'information sur les Maladies Professionnelles et les Accidents du Travail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000**

Ce système d'information contiendra toutes les déclarations d'accidents du travail proprement dits ou d'accidents du trajet (accidents bénins et graves) et les déclarations de maladies professionnelles ainsi que toutes les prestations payées au titre des accidents du travail des salariés agricoles.

Il permettra de répondre aux besoins statistiques :

- des MSA et notamment des services Prévention et Médecine du Travail,
- du ministère de l'agriculture,
- d'EUROSTAT dans le cadre du suivi statistique européen.

En outre, il assurera la remontée des données financières sur les prestations, nécessaires au calcul annuel des taux de cotisations des Accidents du Travail.

Sa périodicité sera trimestrielle.

## **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000**

- Montée en charge du projet SNIIR – AM.
- Mise en place de l'Observatoire de l'emploi agricole (salariés).
- D'autres développements sont prévus pour la partie relative à la santé, qui sont présentés à la formation Santé, protection sociale du CNIS.

## **3. Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs du département statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

## **4. Liste des publications**

- **Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA**

Éditions StatOES récentes et/ou ponctuelles

- **Économie agricole : non-salariés**

Le célibat chez les exploitants agricoles en 1995 (février 1997, 4 pages, gratuit)

Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages, gratuit)

La pluriactivité des exploitants agricoles en 1996 (janvier 1998, 4 pages, gratuit)

Les agriculteurs en 1995 : analyse et typologie à partir de l'enquête Agripanel 1995 (décembre 1997, étude 66 pages, 32 francs, synthèse 4 pages, gratuit)

L'agrandissement des superficies moyennes entre 1995 et 1996 (février 1998, 8 pages, gratuit)

La formation des exploitants agricoles en 1995 (mars 1998, 4 pages, gratuit)

La population des exploitants agricoles entre 1992 et 1997 (avril 1998, 4 pages, gratuit)

Les formes juridiques en agriculture : évolutions et réalités (août 1998, 4 pages, gratuit)

La population des femmes chefs d'exploitation en 1997 (août 1998, 4 pages, gratuit)

Le budget annexe des prestations sociales agricoles en 1998. Évolution depuis 10 ans (septembre 1998, 4 pages, gratuit). Les installations aidées et non aidées en agriculture en 1998 (août 1999, 4 pages, gratuit)

La population des exploitants agricoles en 1998 (août 1999, 4 pages, gratuit)

Les exploitants agricoles déçus de l'AMEXA en 1998 (décembre 1999, 4 pages, gratuit)

- **Économie agricole : salariés**

Le travail salarié dans le système d'emploi agricole : une analyse des trajectoires professionnelles (septembre 1996, 36 pages, 18 francs). Le salariat agricole en 1995 (juin 1997, 9 pages, gratuit)

La viticulture en 1995 (juillet 1997, 4 pages, gratuit)

Titre emploi saisonnier agricole : bilan quantitatif de l'année 1997 (septembre 1998, 12 pages, gratuit)

Groupements d'employeurs et précarité de l'emploi (avril 1999, 9 pages, gratuit)

Gros plan sur un secteur d'activité agricole : les contrats à durée déterminée dans la viticulture en 1997 (juin 1999, 16 pages, gratuit)

Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les contrats de travailleurs occasionnels en 1997 (août 1999, 26 pages, gratuit)

Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les apprentis dans le régime agricole en 1997 (octobre 1999, 20 pages, gratuit)

- **Annuaire statistiques**

Résultats provisoires 1997 (juin 1998, 44 pages, gratuit)

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Accidents du travail 1997 (janvier 1999, 160 pages, 50 F)

Résultats nationaux 1997 (février 1999, 214 pages, 140 F)

Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 48 pages, gratuit)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats nationaux 1998 (mars 2000, 214 pages, 140 F)

Accidents du travail 1998 (mars 2000, 160 pages, 50 F)

**Liste des opérations répétitives en 2001**

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
<b>ACTIVITÉ SALARIÉE</b>	- <b>SISAL</b> : Système d'information des salariés agricoles	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimes- trielle	Employeurs Effectifs cotisants  Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses et Études de l'emploi agricole Observatoire de l'emploi agricole UNEDIC : fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC Ministère de l'agriculture : tableaux de bord trimestriel et annuel de l'emploi	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
<b>ACTIVITE NON SALARIÉE</b>	<b>- Réseau trois branches</b>	Assiettes, Cotisations et cotisants Entreprises	Cotisants actifs	Annuelle	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGRI Études financières États récapitulatifs annuels  Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux	
	<b>Suivi des installations en agriculture</b>	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+ Enquête complémentaire à la demande des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation		

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>	- <b>PAT</b> : Système d'information de la prévention des accidents du travail des salariés.	Paiement des prestations AT par les MSA	Exhaustif	Trimes- trielle	Organisme Employeur Victime Accident Rente	États trimestriels et annuels Annuaire statistique Statistiques européennes : - des accidents du travail - des maladies professionnelles (EUROSTAT)	Ce système sera refondu pour 2000

## COMMERCE, SERVICES

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprise
- . Département des activités tertiaires
- Direction des études et synthèses économiques
- . Division des enquêtes de conjoncture

### **SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

### **PREMIER MINISTRE**

- Service juridique et technique de l'information et de la communication
- . Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

### **CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE**

- Service des études, des statistiques et de la prospective
- . Mission statistique

### **BANQUE DE FRANCE**

- Direction générale des études
- . Direction de la conjoncture

### **Pour information, avant-projet présenté à d'autres formations**

#### **BANQUE DE FRANCE**

- Secrétariat général
- . Direction des entreprises

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprise
- . Département des activités tertiaires

## **1. Exposé de synthèse**

L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les activités de commerce et de services prend une importance grandissante dans les travaux du Département.

Sans attendre le rapport final du groupe de travail du CNIS qui a été créé en 1999 sur ce thème, il est déjà prévu d'élargir la collecte relative aux différents types de commerce électronique et de faire une suite à la première publication de 1999 *Technologies et société de l'information*.

Plusieurs études déboucheront d'autre part en 2001, qui partent d'enquêtes et d'exploitations réalisées en 2000, il s'agit en particulier :

- des réseaux d'enseigne du commerce de détail
- des échanges internationaux intra groupes
- de l'enquête sur les points de vente

de l'enquête sur le commerce électronique

Deux domaines d'enquête nouveaux seront abordés :

- . l'innovation dans les activités de services et de commerce, qui donnera lieu à une collecte d'informations originales sur les innovations autres que technologiques ;
- . la demande de services des entreprises.

## **2. Enquêtes et études nouvelles**

### **Enquête sur l'innovation dans les services et le commerce**

L'enquête européenne sur l'innovation qui doit avoir lieu en 2001 sera adaptée dans les secteurs de services et de commerce selon les conclusions du groupe de travail qui a été constitué dans ce but en 2000 pour tenir compte des innovations qui ne relèvent pas d'une dimension technologique. Cette enquête sera réalisée la même année dans d'autres secteurs dont l'industrie.

### **Nouvelles technologies de l'information et de la communication**

Les conclusions du groupe de travail du CNIS sur l'impact des nouvelles technologies devraient conduire à la proposition de questions visant à mesurer cet impact sur les ventes et sur les achats des entreprises, en particulier, du commerce et des services. Les modalités de ces questions pourront être générales à toutes les entreprises, par insertion dans le tronc commun des EAE, ou particulières à certains secteurs d'activité et prendre la forme d'enquêtes thématiques spécifiques.

Pour le commerce de détail, la première enquête qui sera lancée au quatrième trimestre 2000 auprès des secteurs les plus engagés dans le commerce sur internet, et auprès des entreprises qui auront déclaré aux EAE avoir une activité de vente sur Internet en 1998 ou 1999.

### **Étude des réseaux d'enseigne du commerce de détail**

Les enquêtes réalisées en 2000 sur les réseaux du commerce de détail et sur les échanges de données informatisées qui s'opèrent dans le cadre de ces réseaux, fourniront la matière d'études qui déboucheront sur une publication en 2001. A la lumière de ces travaux, les méthodes d'enquête pourront être revues à l'endroit des entreprises faisant partie d'un réseau.

### **Étude des échanges internationaux intra groupe**

L'enquête réalisée en 2000 porte sur les échanges extérieurs des groupes dont l'implantation en France comprend une activité industrielle. Le commerce de gros fait donc partie de l'analyse. Réalisée collectivement par le SESSI (industrie), le SCEES (IAA) et la division Commerce de l'INSEE, cette enquête fournira la matière d'études et d'une publication commune aux trois services enquêteurs en 2001.

### **Étude des prix de gros**

Pour améliorer la qualité du partage volume/prix des commerces de gros, une recherche pourra être entreprise dans le but de mieux tirer parti des indices disponibles de prix à la production.

### **Étude de la demande d'intérimaires**

En coopération avec la DARES, la division Services de l'INSEE a entrepris d'exploiter les déclarations mensuelles des agences d'intérim pour en faire une analyse par secteurs clients. Cette étude pourrait déboucher sur une publication en 2001, si la qualité de l'information disponible le permet.

### **Étude de la demande de services**

Le développement considérable ces dernières années des services aux entreprises et l'importance de leur poids dans les comptes des entreprises ont conduit la Commission européenne et la DIGITIP (direction générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes), entre autres, à demander l'étude des marchés de ces services et de leur impact sur la compétitivité de leurs secteurs clients.

Eurostat a convaincu plusieurs pays d'entreprendre une enquête pilote en fin 1999. Le SESSI aura fait une tentative de collecte spécifique en 2000 sur le champ de l'industrie.

S'il est acquis que l'étude doit se faire dans les secteurs de services et de commerce au plus vite, les modalités précises de réalisation restent à déterminer, le recours à des enquêtes spécifiques étant plus vraisemblable que des aménagements des questionnaires des EAE.



### **Prix des services aux entreprises**

La réalisation du plan adopté en 1997 sera poursuivie. Après la mise en place d'indices pour les activités de sécurité, de nettoyage, comptables, les activités de location (automobile, matériel BTP, matériel de bureau) sont en cours d'intégration en 2000 de même que les activités d'ingénierie. La couverture des activités d'intérim devrait aboutir avant 2001.

Dans le programme de travail du groupe de Voorburg, les prix des services bénéficient d'une très haute priorité qui incite les instituts participants à entreprendre des recherches en commun sur les domaines encore mal couverts. C'est ainsi que les services de télécommunications ont fait l'objet de recherches approfondies de la part des Etats Unis et du Canada, dont l'INSEE pourrait s'inspirer ultérieurement. Pour une meilleure satisfaction des besoins des comptes nationaux, la réalisation de logiciels sera traitée en première priorité.

## **3. Opérations répétitives**

### **Enquête annuelle d'entreprise Commerce et Services**

2001, année :

- . du commerce de détail - commerce et réparation automobile,
- . des services aux particuliers.

En vertu de l'alternance bisannuelle des secteurs d'enquête qui rythme désormais les EAE du commerce et des services :

- l'EAE Commerce s'adressera en 2001 aux entreprises du commerce de détail, de la réparation et du commerce automobile de toutes tailles, et aux seules entreprises du commerce de gros qui dépassent généralement un seuil d'effectif de 20 salariés, ou un chiffre d'affaires de 250 MF ;

- l'EAE Services s'adressera en 2001 aux entreprises de services aux particuliers et de l'immobilier de toutes tailles, tandis que seules les entreprises de services aux entreprises dépassant un seuil d'effectif de 30 salariés ou un chiffre d'affaires de 30 MF seront interrogées.

Outre les possibles modifications de questionnaire qui découleront des conclusions du groupe de travail du CNIS sur l'impact des TIC, des modifications étaient attendues au niveau des variables d'établissement et dans le cas particulier des centrales d'achat.

Les variables d'établissement ont été précédemment retirées des EAE pour rechercher les variables les plus pertinentes et les plus aisément disponibles à ce niveau. Pour les EAE de 2001, il n'y aura pas de changement, mais l'on étudiera la possibilité de demander à partir de 2002 une indication par l'entreprise des établissements touchés par ses principaux investissements.

Les centrales d'achat sont des entreprises particulières auxquelles les questionnaires standard de l'EAE commerce s'appliquent difficilement. Une meilleure adéquation des questionnaires sera recherchée pour ce secteur à fort développement. Le nouveau questionnement sera étudié en 2001 pour mise en œuvre en 2002.

### **Exploitation des déclarations mensuelles de TVA et de l'Enquête mensuelle sur le commerce et les services**

Les méthodes d'exploitation des déclarations mensuelles TVA vont connaître de profonds changements qui apporteront des améliorations, entre autres :

- Une meilleure prise en compte des restructurations d'entreprises
- Un calcul d'évolution intégrant mieux la démographie des entreprises
- Le calcul d'évolutions sur des ensembles d'entreprises (dont groupes)

L'achèvement de cette rénovation s'opèrera en deux étapes, dont la première interviendra en fin d'année 2000, avec le calcul d'indices en base 1995.

### **Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces**

Les indices produits par cette enquête ont l'avantage de sortir dans des délais très courts par rapport à ceux que permettent les sources fiscales. Ils sont désormais utilisés pour les comptes du commerce et pour le tableau de bord de la BCE (Banque centrale européenne).

### **Enquête auprès des opérateurs et des fournisseurs de services de télécommunications non licenciés**

Réalisée pour la première fois en 2000, cette enquête est appelée à se renouveler annuellement au moins. Elle exclut les opérateurs licenciés parce que ceux-ci font déjà l'objet d'une collecte administrative de la part de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Les deux sources fournissent la matière de résultats qui serviront de base en particulier au rapport annuel de l'ART sur le marché français des télécommunications.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Les actions nouvelles envisagées pour 2001 au titre de l'allègement sont nécessairement réduites pour ce qui regarde une plus grande utilisation des sources administratives. La technique de l'alternance sectorielle repose en effet sur le recours aux déclarations fiscales annuelles de bénéfice des PME qui sont chaque année exclues de la collecte statistique par questionnaire. D'autre part les deux enquêtes mensuelles qui viennent en complément de l'exploitation des déclarations mensuelles de TVA se justifient par des considérations de représentativité (seuil de la déclaration mensuelle de TVA) et de délais (grandes surfaces).

La dématérialisation de la collecte reste un objectif difficile à atteindre dans le cas des EAE, les PME n'étant pas encore suffisamment équipées. Les seules avancées réalisées concernent les enquêtes mensuelles, avec l'acceptation de transmissions par télécopie des quelques chiffres collectés.

#### **5. Aspects particuliers du programme**

- **Aspects régionaux et locaux**

Les expériences d'extension régionale conduites en 1998 et 1999 dans le cadre de l'EAE Services font l'objet d'études encore en cours.

De nouvelles extensions pourront être envisagées à la demande de régions. Comme indiqué précédemment, un éclatement de la variable investissements entre les principaux établissements concernés sera étudiée pour mise en oeuvre à partir de l'année 2002

- **Aspects européens**

Les EAE Commerce et Services produisent des résultats préliminaires à 10 mois d'enquête et définitifs à 18 mois pour transmission à Eurostat.

Le département des Activités tertiaires participe à des groupes de travail et des Task Force européennes relatives aux activités tertiaires, en particulier :

- société de l'information : le domaine couvert par ce groupe de travail inclut en particulier les services de télécommunications et le commerce électronique ;
- deux groupes de travail du commerce étudient les possibilités d'extension du règlement SBS (règlement sur les statistiques structurelles d'entreprise) pour une information plus détaillée des chiffres d'affaires sectoriels et pour une statistique sur les formes de coopération entre entreprises ;
- le groupe de travail FATS (Foreign Affiliate Trade Statistics).

## 6. Liste des publications de l'année 2000

### **Réalisations et prévisions**

- **INSEE Première**

#### **Commerce**

- Grandes surfaces alimentaires : vers le modèle américain en matière de services ? (n° 686 - décembre 1999)
- Études sectorielles
- Les réseaux d'enseignes
- Les établissements du commerce
- Le grand commerce spécialisé
- Commerce électronique et commerce de détail
- Le commerce en 1999

#### **Services**

- Les services marchands en 1999
- Les transports en 1999
- Les services informatiques
- Les services de télécommunications

- **Tableaux de bord conjoncturels (en avril et en novembre)**

- Le commerce de détail et automobile
- Le commerce de gros

#### **(trimestriel)**

- Les services

- **INSEE Résultats**

- Les entreprises du commerce en 1997
- Les entreprises du commerce de détail et du commerce automobile en 1998
- Les entreprises du commerce en 1998
- Diagrammes des marges et circuits de distribution
- Les points de vente du commerce de détail
- Les services aux particuliers et immobiliers en 1998
- Les entreprises de services en 1997 (services aux particuliers et immobilier)
- Les entreprises de services en 1998 (2 tomes)

- **Synthèses**

- N°34 - Les comptes du commerce en 1998
- Les comptes des services en 1998
- Les transports en 1999

- **Cédérom**

- Commerce de détail et commerce automobile en 1998
- Services aux particuliers en 1998

- **BMS, Informations rapides**

- Indices des prix des services aux entreprises
- Indices de chiffres d'affaires du commerce, des services et des transports

- **3617 PVI**

- Indices des prix des services aux entreprises

- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Fiches sectorielles du commerce et des services
- Indices des prix des services aux entreprises

## 7. Suivi du moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

- Direction des études et synthèses économiques  
 . Département de la conjoncture  
 Division Enquêtes de conjoncture

### 1. Exposé de synthèse

Le dossier concerne principalement la mensualisation et l'extension de la couverture de l'enquête Services.

En premier lieu, il s'agit pour la division des Enquêtes de Conjoncture de renforcer sa capacité d'analyse conjoncturelle. En effet, les secteurs des services couvrent une partie croissante, et désormais majeure, de l'économie française. Or, il y a une demande croissante d'informations sur ces secteurs. Une meilleure connaissance de la conjoncture dans les services devrait permettre d'améliorer notablement le diagnostic de court terme et les prévisions associées à la préparation des Notes et Points de conjoncture.

En outre, comme la plupart des enquêtes nationales de conjoncture, l'enquête « Services » fait partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et Financières) dès que l'enquête est effectuée. Or, la Commission souhaite que les enquêtes Services des Etats membres soient harmonisées tant par la périodicité que par les secteurs couverts. Elle a établi pour ce faire une série de demandes lors d'une réunion tenue à Bruxelles les 25 et 26 novembre 1999. Celles-ci ont été appuyées par la BCE, présente à cette réunion.

- D'une part, la Commission a demandé que l'enquête Services devienne mensuelle dans tous les Etats membres. L'enquête correspondante de l'INSEE, trimestrielle, était donc à mensualiser. Cette opération a débuté suite à l'approbation du Conseil de la formation « Commerce Service » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf note n°436/D130 du 16 juin 2000. Elle doit être poursuivie et achevée en 2001.

- D'autre part, la Commission a souhaité que le champ de l'enquête Services soit progressivement étendu de manière à couvrir à terme l'ensemble des activités de service. L'objectif de la Commission et de la BCE à cet égard est de pouvoir suivre la conjoncture des services au sein de la zone euro au mois le mois au niveau sectoriel. A terme tous les Etats membres de la zone euro seraient tenus de transmettre chaque mois à la Commission des résultats d'enquête relatifs aux secteurs pour lesquels la Commission et la BCE souhaitent calculer et suivre des indicateurs conjoncturels agrégés au niveau de la zone euro. L'enquête Services de l'INSEE est l'une de celles qui couvrent le champ le plus large. Toutefois certains secteurs demandés par la Commission n'y sont pas du tout représentés, ce qui pose un problème technique à la Commission<sup>1</sup>.

Lors de la réunion du 9 mai 1999, la formation « Commerce, Services » du CNIS a approuvé « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ».

<sup>1</sup> Pour un secteur, la Commission pense calculer un indicateur synthétique au niveau de la zone euro sur l'ensemble des Etats membres lui fournissant des résultats. Or, il serait particulièrement gênant d'exclure l'un des plus grands Etats membres des indicateurs relatifs à l'ensemble de la zone euro dans un secteur donné.

Dans le courant de l'année 2001, suite à l'achèvement de sa mensualisation, l'effort portera prioritairement sur l'extension de l'enquête « Services » à ces deux secteurs. Le Service Economique et Statistique (SES) du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement réalise déjà une enquête dans le transport routier de marchandises<sup>1</sup>, mais à périodicité trimestrielle. La division des Enquêtes de Conjoncture a contacté le SES pour lui proposer une collaboration autour de la mensualisation de cette enquête : des discussions sont en cours à cet égard. Par ailleurs, des contacts seront pris avec la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA) pour adapter le questionnaire de l'enquête « Services » aux réalités de ce secteur. L'extension à d'autres secteurs jugés prioritaires par la Commission ne sera envisagée qu'en 2002, en raison de l'importance des investissements requis et de la nécessité de décisions collectives en amont.

Au total, si la mensualisation de l'enquête Services devrait être achevée dans les mois qui viennent, l'extension à d'autres secteurs représente un travail de plus longue haleine, soit en raison de la lourdeur des investissements techniques à effectuer, soit parce que la division des Enquêtes de Conjoncture doit mener avec d'autres instituts des discussions et des études statistiques en amont.

En parallèle à ce grand chantier, la division mène une réflexion préparatoire sur l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. Cette réflexion débutera par une étude de faisabilité, qui s'appuiera sur les résultats d'une consultation préalable auprès des entreprises de ces secteurs. Si le principe de cette extension a été approuvé par la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000.

Enfin, la division continue à améliorer la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en conduisant des études micro-économiques et en intensifiant son effort de suivi des entreprises enquêtées.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2001.

### **2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés pour 2001**

Une information auprès de la formation Commerces, services du CNIS a été effectuée le 9 mai 2000 pour présenter les modalités de mensualisation de l'enquête Services et évoquer brièvement les pistes d'extension possibles à l'horizon 2001. Un questionnaire mensuel allégé a été conçu, tandis que le questionnaire trimestriel a été « toiletté » à l'occasion du passage en périodicité mensuelle dans le but de mieux répondre aux préoccupations des utilisateurs de l'enquête. Certaines questions ont été ajoutées à cette occasion (notamment concernant la situation sur les marchés du travail), tandis que des questions posées jusqu'à présent et qui ne faisaient pas l'objet d'une publication compte tenu du faible nombre de réponses ont été supprimées. Au total, les modifications du questionnaire trimestriel ne se sont pas soldées par un alourdissement de l'enquête.

Par ailleurs, dans la logique de la mensualisation de l'enquête sur le commerce de détail, la question sur les effectifs passés et prévus a été mensualisée cette année, suite à une demande pressante de la Commission européenne. Cette opération avait été évoquée lors de la réunion du 9 mai 2000.

Enfin, la division a amorcé une réflexion relative à l'extension possible de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie, ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, d'une part il est gênant que la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figure pas dans le champ de l'enquête. En outre, il paraît hautement souhaitable que nos enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. Toutefois, l'inclusion de ces secteurs nécessite la réalisation en amont d'une étude de faisabilité. Celle-ci s'appuiera sur les résultats d'une consultation préalable auprès d'un petit échantillon d'entreprises de ces secteurs. La décision relative à l'extension a été renvoyée au 1er semestre 2001.

## **3. Opérations répétitives**

---

<sup>1</sup> de même que la Banque de France et un organisme professionnel, l'AFT-IFTIM.

En 2001, la Division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ	obligatoire	communautaire
mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non
quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur les facteurs de production des entreprises	1500 entreprises	non	non
semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non
mensuelle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
trimestrielle dans la construction immobilière	1000 entreprises	non	non
mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises 5000 si extension à la pharmacie et à la réparation auto	non	oui
bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non
trimestrielle dans les services	4500 entreprises avant extension, 5500 après extension aux transports et aux assurances	non	oui
mensuelle dans les services	idem	non	oui
semestrielle auprès des grandes entreprises	1500 entreprises	<b>non</b>	<b>non</b>

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, nous gardons toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises. Ainsi, le toilettage du questionnaire trimestriel de l'enquête Services a permis d'ajouter un certain nombre de questions jugées très importantes par les utilisateurs de l'enquête sans alourdir le questionnaire. En effet, la suppression de certaines questions insuffisamment utilisées nous a permis de ne pas augmenter le nombre global de questions posées. En outre, la mensualisation de l'enquête Services, préparée à la demande de la Commission européenne, a été envisagée sous la forme la plus légère possible, le questionnaire mensuel étant très court.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects européens

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et Financières) dès que l'enquête est effectuée. C'est dans ce contexte que des modifications notables sont envisagées dans l'enquête Services. La demande de la Commission sera satisfaite d'abord par l'achèvement de la mensualisation de l'enquête Services puis par son extension progressive à des secteurs non couverts par l'enquête actuelle. L'extension s'effectuera selon un rythme pluri-annuel, en commençant sans doute par les transports et les services d'assurance.

## 6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides* dont certains aspects sont résumés sur le site internet de l'INSEE. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne. Par ailleurs, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*. Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des *INSEE Méthodes*. Des volumes traitant de la situation après réforme des enquêtes sont en préparation dans cette collection (enquêtes Commerce de détail et commerce de gros en premier lieu).

## 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NES est achevée. Nos outils de prévision ont été réestimés dans cette nomenclature et en base 95 et sont achevés ou en cours de perfectionnement.

(cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003*).

## Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services

### 1. Exposé de synthèse

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DEcas), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Son rôle statistique concerne donc les domaines suivants : les commerces, les services, les entreprises artisanales et les entreprises libérales, dont certaines appartiennent aux commerces et aux services, et, d'une manière générale, les « très petites entreprises » (moins de 20 salariés).

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites unités.

Pour ce qui concerne cette formation, il y a recouvrement du commerce et des services d'une part, et de l'artisanat de l'autre dans les domaines suivants (décret du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers) :

- pour le commerce, dans l'entretien et la réparation automobile, la réparation de motocycles, la réparation d'articles personnels et domestiques, le commerce de détail de viandes et produits à base de viande, le commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques et enfin les fleuristes,
- pour les services aux entreprises, dans la réparation de machines de bureau et de matériel informatique, le contrôle technique automobile, les activités de nettoyage, les studios et autres activités photographiques, les laboratoires techniques de développement et de tirage, le conditionnement à façon et les activités de secrétariat et de traduction,
- pour les services aux particuliers, dans la blanchisserie de gros et de détail, la coiffure, les soins de beauté, les soins aux défunts et les autres services personnels.

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...) ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le «droit de suite», qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester sans limitation de durée, même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire informatique des métiers (RIM) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2 000). Les exploitations sont assurées à partir de la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DECAS ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés les fichiers BIC et BNC, et pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES et les exportations par celle du fichier des douanes.

En 1999, la DECAS, en collaboration avec la Délégation interministérielle aux professions libérales (DIPL) et l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL), a redéfini le champ des entreprises libérales en terme d'activité et de seuil de taille d'effectifs salariés (pas de seuil pour les professions réglementées et moins de 20 salariés pour les autres activités). À partir de cette nouvelle définition, un véritable compte des entreprises libérales va pouvoir être établi par la DECAS.

Dans le commerce, sont concernés la pharmacie (pas de seuil) et les intermédiaires du commerce.

Dans les services, sont concernés les professions réglementées (juridiques, comptables, d'architecture, de métreurs et géomètres) et un certain nombre d'activités de conseils (informatiques, études de marché et de sondage, conseils pour les affaires et la gestion, ingénierie et études techniques, analyse, essai et inspection technique, sélection et mise à disposition de personnel).

On notera que les entreprises libérales existent également chez les auxiliaires d'assurances, l'enseignement marchand et les activités de santé.



## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Aucune enquête en propre n'est envisagée dans la Sous-direction, sauf celles qui pourraient être menées en partenariat avec des organisations professionnelles ou des organismes d'études.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle Sous-direction, qui permet désormais une utilisation plus intensive des différentes exploitations de sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur les bassins d'emploi, d'étudier l'évolution du parc des équipements commerciaux et de l'emploi dans le commerce et les services.

## 3. Opérations répétitives

- Répertoire informatique des métiers
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations d'entreprise déclinées par grands domaines (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DECAS
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES
- Exploitation du fichier exportation des Douanes.

## 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas la Sous-direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

Les besoins de la DEcas vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Pour se mettre en mesure de répondre à ces besoins, deux conventions d'études sont envisagées, elles visent à l'établissement de « tableaux de bord » annuels.

### • Aspects européens

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. Les règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. L'accès aux données devra être organisé avec Eurostat. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

## 6. Liste des publications (1999-2000)

- Chiffres clés de l'artisanat (annuel)
- Chiffres clés du commerce (annuel)
- Chiffres clés des services (annuel, première parution en 2000)
- Chiffres clés des entreprises libérales (annuel, première parution en 2000)
- Monographie de la moyenne et grande distribution
- Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1<sup>er</sup> janvier (annuel)
- Publications diverses (4 pages) sur différents thèmes.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux, des professions libérales, du commerce et des services, de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

En matière de services, un certain nombre d'études seront lancées en 2000 et se poursuivront au delà. Elles sont, soit confiées à des bureaux d'études extérieurs, soit réalisées en partenariat avec d'autres ministères. Les investigations statistiques complémentaires portent sur une meilleure connaissance des mécanismes de l'emploi dans les services domestiques, sur l'hôtellerie et la restauration, sur les nouveaux besoins de qualification, sur le développement de la certification en matière de services, sur les entreprises en solo et sur les potentiels de développement et d'utilisation de services au sein des entreprises.

En matière d'artisanat, un groupe de travail réunissant l'APCM et les différents partenaires du SSE va se réunir en 2000, afin de définir un programme à moyen terme visant à mieux connaître l'artisanat. Par ailleurs, le répertoire informatique des métiers sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec Eurostat.

## Premier ministre

Direction du Développement des Médias

Département des statistiques, des Etudes et de la Documentation des Médias (DSEDM)

### 1. Exposé de synthèse

Pour le service statistique de la Mission, l'année 2000 commence dans des conditions difficiles, particulièrement pour l'équipe en charge de l'audiovisuel, dont l'effectif a été réduit de moitié suite à des départs non remplacés. Dans ces conditions, le seul objectif réaliste dans ce domaine est de maintenir les outils existants tout en assurant les engagements pris à l'extérieur, notamment vis-à-vis d'Eurostat. Cet objectif ne sera tenable que si le recours à des renforts extérieurs temporaires s'avère possible.

Avec des mouvements de personnel réalisés et à venir, l'Observatoire de la publicité propose un programme de transition. Finalement, la seule opération vraiment nouvelle qui pourra être engagée cette année est l'élaboration d'indicateurs conjoncturels sur les secteurs de la communication.

Le renforcement de la coordination avec les partenaires du CNC, du CSA, de l'INA et du DEP (ministère de la Culture) est un objectif important du service statistique.

Les perspectives pour 2001 dépendent très directement de la suite qui sera réservée aux demandes budgétaires de rétablissement des moyens statistiques qui ont été formulées par le DSEDM.

#### Les comptes de l'audiovisuel et de la publicité

Les travaux concernant l'élaboration de la période de base du **compte de l'audiovisuel** (1989-1996) ont été publiés comme prévu l'année dernière. Pour l'avenir, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation. Un recrutement est nécessaire pour engager ce travail.

**Le compte économique de la publicité et de la communication externe d'entreprise** vient d'être publié dans la troisième édition des Indicateurs statistiques de la publicité. Il est proposé de le mettre à

jour de manière allégée, avec une actualisation plus approfondie tous les deux ou trois ans. Si cette proposition est retenue, le principal problème pour l'avenir de ce compte est la menace de fragilisation de sources professionnelles, notamment l'enquête « France Pub », utilisées dans les évaluations nécessaires au compte, menace qui s'est précisée depuis l'élaboration du programme à moyen terme 1999-2003.

« France Pub » est, en effet, la source quasi-unique utilisée, pour l'instant, pour évaluer les dépenses des annonceurs, et c'est une source privée.

#### Les nouveaux services de communication

Depuis plusieurs années, le DSEDM mène une enquête semestrielle auprès des opérateurs du câble qui a repris la collecte administrative lancée par l'Agence Câble (1986) pour suivre le développement des sites « hors plan câble ».

L'année dernière, le CNIS a reconnu l'opportunité du projet de refonte de cette opération présenté par le service statistique du DSEDM, avec la double ambition :

- de l'étendre aux opérateurs du satellite et finalement à l'ensemble du marché de la télévision payante ;
- d'en faire un instrument de veille sur l'émergence de nouvelles offres de services de communication dans le cadre de la « convergence ».

Ce projet a dû être reporté faute de moyens.

Dans le domaine des nouveaux services, la Mission reste associée, pour les aspects statistiques, au suivi du programme gouvernemental en faveur de la société de l'information, et au niveau international (OCDE et Eurostat), au projet de définition d'un secteur des industries « du contenu ».

#### L'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse

Le groupe de travail pour l'adaptation du questionnaire de **l'enquête détaillée sur la presse** aux différentes familles de presse est en cours de mise en place ; il devra examiner la demande, par le Comité du label, de fusionner ce questionnaire avec celui de l'enquête rapide. Constitué uniquement en interne au départ, il s'étoffera par la suite, après consultations des organisations syndicales de la presse. Un dossier récapitulatif présentant les principaux changements devra être réalisé pour la mi-novembre, en vue du passage devant le Comité du label en décembre 2000.

#### La diffusion

Le programme des publications de la Mission s'est progressivement enrichi et comporte maintenant six séries d'ouvrages et un « 4 pages ». Ce programme très lourd devra être adapté en fonction des moyens disponibles.

#### La conjoncture

La mise en place d'un dispositif de suivi à court terme des marchés et des entreprises de communication répondrait à une demande de diagnostics conjoncturels sur le secteur des médias, de la part des pouvoirs publics et des professionnels. Cette demande n'est pas toujours explicite, mais elle est forte, et actuellement mal satisfaite par les organismes privés. La Mission possède les compétences, mais pas encore les moyens, pour la satisfaire en valorisant des sources sous-exploitées, à ce jour, sur le secteur, telles que CA3, des sources privées brutes, et éventuellement, les enquêtes de conjoncture dans les services ... Vu l'importance de ce projet, la Mission souhaite pouvoir maintenir sa priorité pour cette année et 2001.

De même, est considéré comme absolument nécessaire, le maintien des exploitations spécifiques par rapport aux besoins des Comptes de l'audiovisuel et de la publicité ainsi qu'à d'autres besoins du SJTIC de l'enquête annuelle d'entreprise sur les services.

#### Conclusion

Le simple maintien des travaux de production avec leurs développements prévus dans le programme à moyen terme suppose la création d'au moins un des trois postes d'attachés demandés pour le budget 2001.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Les enquêtes renouvelées**

Rénovation du système d'Enquêtes presse ;  
 Rénovation de l'Enquête câble (prévu pour 2000, reporté à 2001) ;  
 Mesure des dépenses publicitaires dans l'EAE, à l'instar de ce qui est déjà réalisé pour l'industrie, en liaison avec le DAT (département des Activités tertiaires de l'INSEE) et les SSM concernés.

## **2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux prévus pour 2001**

Traitement des indices de chiffre d'affaires (prolongement des travaux engagés en 2000) ;  
 Expertise de la source fiscale de la taxe sur les imprimés publicitaires dite « 1 % Le Guen » (travail reporté) ;  
 Adaptation du questionnaire et exploitation de l'EAE « agences de presse » ;  
 Éventuellement, opportunité et faisabilité d'une enquête sur les dépenses des annonceurs, en partenariat public/privé.

## **3. Opérations répétitives**

Actualisation des tableaux financiers de la presse ;  
 Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/SJTIC ;  
 Publication « Les entreprises de l'audiovisuel » ;  
 Analyse des résultats financiers des radios ;  
 Traitement et exploitation de l'EAE-publicité ;  
 Compte de l'audiovisuel ;  
 Traitement de sources professionnelles (SECODIP, Médiamétrie, Euro-PQN (presse quotidienne nationale), AEPM (presse magazine), OJD Diffusion-Contrôle) à des fins d'expertise ;  
 Compte de la publicité ;  
 Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Mobiliser davantage les sources administratives : outre l'action à entreprendre sur l'expertise de la taxe « sur certaines dépenses de publicité », la Mission étudiera les possibilités de traitement d'un certain nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles faites à la DGI ; ces sources pourraient contribuer à l'alimentation des travaux comptables, notamment, sans charge statistique supplémentaire sur les entreprises. Il s'agit de :

- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER, art 365 annexe II du CGI).

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des Enquêtes presse et câble et, concernant l'emploi, des exploitations de la source UNEDIC sont disponibles au niveau régional et départemental.

- **Aspects européens**

La Mission transmet à Eurostat les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel. Elle représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

## 6. Liste des publications

Titre	Année de constat	Unité responsable
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	1999	Statistiques audiovisuel avec le CNC, le CSA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la radio	1999	Statistiques audiovisuel avec le CNC, le CSA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la publicité	1999	Statistiques publicité
Tableaux statistiques de la presse	1999	Statistiques presse
Chiffres clés de la presse	2000	Statistiques presse
Les entreprises de l'audiovisuel	1999	Statistiques audiovisuel avec le CNC
Les comptes de l'audiovisuel	2000 prov.	Statistiques audiovisuel
Les comptes de la publicité	2000 prov.	Statistiques publicité
Série de « 4 pages » sur les médias et la communication		Mission

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

## Centre national de la cinématographie

- Service des études, des statistiques et de la prospective
- . Mission statistique

### 1. Exposé de synthèse

#### Présentation du CNC

Le Centre national de la cinématographie (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui fut créé par la loi du 25 octobre 1946 et qui est placé sous l'autorité du ministre de la Culture et de la communication. Le CNC a pour principales missions le soutien à l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, l'élaboration et le suivi des textes législatifs et réglementaires de son domaine, la promotion du cinéma et de l'audiovisuel, le développement de leur diffusion, la formation, la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique.

#### Une mission statistique prévue par la loi

Le code de l'industrie cinématographique de la loi du 3 avril 1958 donne des compétences statistiques au CNC. En effet, l'article 2 de la loi prévoit que le CNC est chargé de « prendre, par voie de règlement, les dispositions susceptibles d'assurer.....l'observation statistique de l'activité professionnelle ». Dans ces mêmes textes fondateurs du CNC, il est expressément fait référence à l'existence d'un service statistique (article 9-4° de la loi) devenu aujourd'hui le Service des études, des statistiques et de la prospective.

Le secteur économique de l'audiovisuel et du cinéma dans lequel intervient le CNC est contrôlé non pas par une administration centrale comme pour tous les autres secteurs économiques mais par des organismes de régulation qui bénéficient d'une certaine autonomie. Le CNC en fait partie. Par conséquent, les informations statistiques sur ce secteur, compte tenu de ce découpage, sont détenues par ces organismes. Le CNC dispose d'un nombre important de données de gestion que la Mission statistique exploite à des fins statistiques sur les œuvres cinématographiques ou audiovisuelles. La Mission statistique génère des statistiques sur les produits.

#### Le compte de l'audiovisuel

Le CNC en liaison avec la DDM a développé un compte économique de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) ont été publiés. La seconde actualisation (1997 et 1998) est prévue pour la fin de l'année 2000. Pour 2001, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

Il faudra apporter au compte quelques-unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capital ; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles « hors secteur » et des activités auxiliaires. Ces travaux seront menés avec la DDM.

#### L'enquête annuelle entreprise

Le CNC participe à l'exploitation et aux traitements issus de l'Enquête annuelle entreprise réalisée par les services de l'INSEE en collaboration avec la DDM ; Régulièrement, il envoie un de ses agents aider le centre d'exploitation de Nantes à traiter les données de cette enquête annuelle. Il co-edite les résultats de cette enquête avec la DDM dans le cadre d'une publication dont la dernière édition (résultats 1989-1997) vient d'être publiée en février 2000.

#### La mobilisation des sources administratives du CNC

Le CNC, par son activité de gestion, dispose de nombreuses informations sur le cinéma, la production audiovisuelle, les chaînes de télévision, la vidéo et également le multimédia. La Mission statistique du CNC exploite cette richesse d'information à des fins statistiques, tout en préservant la séparation entre les fichiers informatiques statistiques et les fichiers de gestion.

La mobilisation des sources de gestion à des fins statistiques concerne :

La fréquentation des salles de cinéma

La production cinématographique agréée

La production audiovisuelle aidée  
L'édition vidéo  
L'exportation des œuvres cinématographiques  
Les produits multimédia aidés

Ces domaines sont présentés en partie 3.

### **La diffusion**

Le Service des études, des statistiques et de la prospective du CNC publie 5 à 6 numéros par an de « CNC Info » diffusé à 9 000 exemplaires, dans lequel il présente des statistiques sur son domaine d'activités. Par ailleurs, des études statistiques détaillées sont publiées dans une collection intitulée « Les chiffres clés du CNC ».

La Mission statistique du CNC participe également aux co-éditions d'ouvrages statistiques comme les « Indicateurs statistiques de l'audiovisuel » avec la DDM et la publication des résultats de l'enquête annuelle sur « les entreprises de l'audiovisuel ».

### **Conclusion**

A travers l'ensemble de ses travaux, la mission statistique du CNC souhaite être reconnue comme service producteur de statistiques concernant les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. En particulier, être reconnu comme service co-enquêteur (avec la DDM) dans le cadre de l'exploitation de l'Enquête annuelle d'entreprises serait une première étape indispensable.

Le CNC souhaite par ailleurs investir de nouveaux domaines statistiques, touchant notamment le multimédia et la vidéo. Il sera également amené à mettre en place de nouveaux outils statistiques afin de mesurer les évolutions économiques du secteur audiovisuel.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **Les statistiques « produits »**

Des traitements statistiques nouveaux seront mis en place par le CNC en 2001 à partir des données disponibles dans le cadre de l'exploitation de ses données de gestion internes. Ces nouveaux domaines concernent essentiellement le multimédia et la vidéo.

### **Evolution des statistiques du Centre**

L'évolution du marché et du cadre réglementaire de la production cinématographique et de la production audiovisuelle modifie régulièrement les procédures d'intervention du CNC.

À l'heure de la mondialisation, et après une réforme importante intervenue en 1999, des travaux d'expertise statistique complexes sont nécessaires afin d'adapter la mesure statistique aux réalités du marché et de la réglementation. Deux questions essentielles devront être examinées :

- La détermination de la nationalité des œuvres, et les critères économiques et statistiques permettant de la qualifier. Cette question est fondamentale dans un contexte international où la France défend l'idée de diversité culturelle.
- Le décalage lié à la mesure statistique du CNC. Construire des indicateurs permettant l'adéquation entre les évolutions du marché et la statistique issue de procédures administratives en constante évolution est un chantier fondamental, qui nécessite l'analyse des biais induits par le découpage calendaire de la mesure statistique.

### **Les statistiques « entreprises »**

La Mission statistique du CNC développera en collaboration avec la DDM, une base de données sur les grandes entreprises de l'audiovisuel avec des fonctionnalités nouvelles permettant de suivre par exemple les phénomènes de concentration ou la situation financière propre à chaque entreprise. Cet outil conçu à partir des évolutions constatées avec l'enquête entreprise de l'INSEE permettra de réaliser des estimations de l'évolution des marchés de l'année précédente.

Par ailleurs, la Mission statistique du Centre va développer une nouvelle publication statistique sur l'audiovisuel, présentant la production télévisuelle aidée et l'exposition des œuvres à la télévision. Elle mettra en évidence les politiques d'investissements des chaînes de télévision dans la production audiovisuelle française.

## **3. Opérations répétitives**

**Statistiques en partenariat avec la DDM**

Compte de l'audiovisuel

Traitement et exploitation de l'EAE-secteur audiovisuel : mise à jour de la base CNC/DDM

Ces statistiques sont présentées en partie 1.

**Statistiques internes**

La Mission statistique produit des statistiques à partir des données internes de gestion :

**La fréquentation des salles de cinéma**

Le CNC produit les statistiques officielles de la fréquentation du cinéma en France. Il dispose pour cela des entrées en salles hebdomadaires, par film, par salle, par distributeur et les recettes selon le même détail. Ces statistiques font l'objet de publications régulières au cours de l'année.

**La production cinématographique agréée**

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production cinématographique mesurant le nombre de films français produits, le montant des investissements, la structure du financement de chaque film produit et la répartition des encaissements issus de chaque film.

**La production audiovisuelle aidée**

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production audiovisuelle de fiction, d'animation, de magazines, de documentaires et de spectacles vivants. Il présente le montant des aides, le coût de ces œuvres et la structure de financement de chacune d'entre elles. Ces données permettent notamment de mesurer la stratégie d'investissements des chaînes de télévision nationales, thématiques ou locales dans la production audiovisuelle.

**L'édition vidéo**

Le CNC produit chaque année des statistiques sur le marché de la vidéo qui recensent le nombre de films sortis en vidéo, la structure de cette offre (par nationalité de film), et les recettes vidéo par film. Il produit également une évaluation du chiffre d'affaires des éditeurs et des importateurs par l'intermédiaire du recouvrement de la taxe vidéo.

**L'exportation des œuvres cinématographiques**

Le CNC produit chaque année des statistiques sur l'exportation des films français qui présentent les recettes à l'exportation par film, par producteur et par zone géographique.

**Les produits multimédia aidés**

Le CNC suit le marché de l'édition de cédéroms et de logiciels pour consoles. La Mission statistique va développer des outils permettant la publication de statistiques sur ces marchés.

Publications régulières

En partenariat :

Les entreprises de l'audiovisuel avec la DDM

Les indicateurs statistiques publication avec la DDM , INA, CSA

Les chiffres clés de la télévision et du cinéma avec le CSA et l'INA

Le cinéma à la télévision avec le CSA



En interne :

CNC Infos (6 numéros par an)  
 Les Chiffres clés du CNC  
 Cinéma  
 Audiovisuel

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La mobilisation accrue des sources administratives est au cœur des préoccupations statistiques du Centre. La Mission statistique du CNC va participer au développement de nouvelles bases de données de gestion au sein du Centre et optimiser l'exploitation des informations de gestion nécessaire à la production de statistiques.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

La Mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune. Le Centre publie chaque année une analyse sur la géographie du cinéma présentant les entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles et aux collectivités territoriales car elles permettent la mesure des évolutions de la consommation locale en matière cinématographique.

- **Aspects environnement**

Aucune activité statistique du CNC ne peut contribuer à la connaissance qualitative ou quantitative de l'environnement.

- **Aspects européens**

Le Service des études, des statistiques et de la prospective du CNC contribue à la collecte des statistiques européennes sur le cinéma et la production audiovisuelle, notamment en partenariat avec l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel. Le CNC réalise par ailleurs régulièrement des études en partenariat avec cet organisme.

Le Service des études, des statistiques et de la prospective du CNC est également correspondant national dans le cadre de Média salles du programme Media Plus de l'Union européenne, pour fournir des statistiques sur le Cinéma. Cet organisme publie chaque année « les chiffres clés du cinéma européen » qui regroupent les données de 28 pays d'Europe occidentale.

La Mission statistique du CNC va engager en collaboration avec la DDM de nouveaux partenariats avec Eurostat, en proposant ses statistiques et en participant à des groupes de travail. Des travaux d'harmonisation de comptabilisation statistique de la production nationale des œuvres cinématographiques doivent être menées. En effet, pour mesurer la production européenne il convient d'harmoniser l'appréhension de la nationalité des films afin d'éviter les doubles comptes et donc de créer des biais importants. Les co-productions internationales connaissant un regain d'intérêts, cette question devient de plus en plus d'actualité.

#### **6. Publications**

Le CNC mène une politique de publication statistique abondante, soit en collaboration avec d'autres organismes (comme la DDM), soit seul.

Titre	Année	Unité responsable
<b>Les co-éditions</b>		
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	2000-2001	CNC, DDM, INA
Le cinéma à la télévision	2000-2001	CNC, INA, CSA
Le compte de l'audiovisuel	2000	CNC, CSA
Les Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	2000-2001	CNC, DDM
	2000-2001	DDM, CNC, CSA, INA
<b>Les publications du CNC</b>		
Les chiffres clés du CNC- Résultats statistiques de l'audiovisuel	2000-2001	Mission statistique du CNC
Les chiffres clés du CNC- Résultats statistiques du cinéma	2000-2001	Mission statistique du CNC
CNC Infos bilan (mai de chaque année)	2000-2001	Serv. études, statistiques et prospective
CNC Infos (5 numéros par an)	2000-2001	Serv. études, statistiques et prospective
La production cinématographique	2000-2001	Serv. études, statistiques et prospective
La production audiovisuelle aidée	2000-2001	Serv. études, statistiques et prospective

## 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le CNC compte mener à moyen terme les travaux statistiques présentés dans les parties 1, 2 et 3. Ces travaux conduiront la Mission statistique à investir de nouveaux domaines, à publier de nouvelles études, mais également à prolonger les statistiques récurrentes.

Titre	Unités responsables	Périodicité
Les entreprises de l'audiovisuel	CNC, DDM, INA	Annuel
Le cinéma et la télévision	CNC, CSA	Bisannuel
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	CNC, INA, CSA	Annuel
Le compte de l'audiovisuel	CNC, DDM	Annuel
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	DDM, CNC, CSA, INA	Annuel
Les chiffres clés du CNC	CNC	A paraître
Résultats statistiques de l'audiovisuel		
Les chiffres clés du CNC	CNC	Annuel
Résultats statistiques du cinéma		
La production cinématographique	CNC	Annuel
La production audiovisuelle aidée	cnc	Annuel

## Banque de France

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la conjoncture

### STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUÊTES DE CONJONCTURE

#### 1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie 11 fois par an une enquête mensuelle de conjoncture reposant sur 3 volets :

- des enquêtes de tendance, couvrant :
  - l'activité dans :
    - l'industrie (mensuellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
    - le commerce de gros (trimestriellement),
    - le commerce de détail (bimestriellement),
    - les services marchands (bimestriellement),
  - le comportement financier dans :
    - l'industrie (trimestriellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;
- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;
- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2001

Néant

#### 3. Opérations répétitives

Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie
- enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

Néant

#### 6. Publications

Néant

#### 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Réalisation en 2000 du projet d'extension de l'enquête de tendance dans les services à trois nouveaux secteurs :

- le conseil pour les affaires et la gestion (741G)
- les agences et conseils en publicité (744B)
- les activités de nettoyage (747Z).

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

#### ***Pour information***

- Secrétariat général
- . Direction des entreprises

### STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF

#### 1. Exposé de synthèse

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production.

La Banque de France réalise également chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la stratégie des entreprises dans l'industrie (SESAME). Les items de cette enquête sont nombreux : entre autres ils concernent le positionnement de l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents, relation de sous-traitance, relation au sein du groupe, la croissance externe, les investissements.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Il n'est pas prévu d'enquêtes nouvelles pour 2001 dans le domaine concerné.

## 3. Opérations répétitives

L'enquête sur la durée d'utilisation des équipements se poursuit. De périodicité annuelle, l'enquête sera renouvelée en 2001. De façon à améliorer la qualité de l'enquête, la présentation du questionnaire a quelque peu évolué.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement.

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 PME (de 20 à 500 salariés), se déroule sur trois ans. En 2001 elle couvrira 1 350 entreprises appartenant à l'ensemble des secteurs de l'industrie. Ce déroulement selon un rythme triannuel représente un allègement de la charge administrative pour les entreprises concernées.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Passage d'un rythme bisannuel à un rythme trisannuel pour l'enquête SESAME.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

Le renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en l'an 2000 donnera lieu, en l'an 2001, à la poursuite des travaux réalisés à partir des nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans aux niveaux national, régional ou départemental. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le DAF — Dossier d'analyse financière — se poursuivra. Les succursales de la Banque de France fourniront ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens, le seront en association avec la direction des Entreprises.

### • Aspects environnement

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

### • Aspects européens

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle sur données agrégées dans la base BACH ; un autre groupe travaille à la publication de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, sera commencée en 2000, puis menée à son terme en 2001, et donnera lieu à diverses publications et interventions.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens a été constitué, une première étude a été publiée en 1997, une seconde en 2000, et le groupe poursuivra ses travaux en 2001.

## 6. Liste des publications

La direction des Entreprises continue à effectuer, à partir des données de la Centrale de bilans, une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles. En 2001, le renouvellement méthodologique de cette étude sera poursuivi et approfondi conformément à l'évolution de l'analyse financière.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Des comptoirs participent également à la présentation conjoncturelle de ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés sera étendue en l'an 2001 aux secteurs de la construction et des services aux entreprises. Les travaux statistiques et de recherche réalisés à la demande du Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque dans les secteurs seront étendus à d'autres activités.

Dans le cadre de l'analyse de la relation banque/entreprise, une étude sur la multibancarité commencée en 2000, à partir des données comptables et d'informations contenues dans le Fichier central des risques de la Banque de France, sera poursuivie et mise à jour en 2001 pour publication. Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du crédit et du Titre (CNCT).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
EAE Commerce, Services	<b>INSEE Département des activités tertiaires (DAT)</b>		Pour les petites entreprises, interrogation selon principe d'alternance sectorielle, exploitation des déclarations fiscales.
EMCS : enquête mensuelle auprès de petites entreprises (commerce, services)	"		

EMAGS : enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces	"		
Indicateurs conjoncturels - évolution des CA  SPC (stocks, produits et charges), devenue PCA (produits, charges, actifs) grandes entreprises du commerce et des services	"	Production fin 2000	Exploitation des déclarations mensuelles de TVA + EMCS et EMAGS Projet EPICEA
Indices de prix des services aux entreprises	"	Le programme 1999 laisse un grand nombre de branches à couvrir en 2000 et 2001.	Couverture programmée de 19 branches avant 2002
Comptes nationaux  Commissions des comptes du commerce et des services	"		Disponibles en base 95 à compter de 1999 Un rapports provisoire Un rapport définitif
Règlements européens :  - statistiques structurelles d'entreprise  - indicateurs de court terme	"	En cours	Groupes de travail sur nouvelles variables, FATS, société de l'information Résultats préliminaires après 10 mois ; résultats annuels définitifs après 18 mois CA (mensuel) ; emploi (trimestriel)
Informations localisées : services, commerce de détail	"		Sources administratives, extensions ponctuelles EAE Services
Etude de la demande des entreprises en matière de services (en priorité les télécommunications)	"	Enquête à partir de 2001	À partir de l'EAE ou par enquêtes spécifiques
Enquête auprès des opérateurs et des fournisseurs de services de télécommunications non licenciés	"		Première enquête en 2000 Reconduction annuelle envisagée
Associations	DAT avec autres services statistiques		Suites à apporter au rapport de la Mission. Intégration progressive dans EAE des secteurs de services à dominante marchande
Etudes sur l'emploi, les revenus, les qualifications	avec DARES	Publication d'un volume de synthèse en avril 1999	À partir des DADS et d'autres sources
Etudes sur les implantations étrangères, prise en compte des groupes	DAT		À partir de l'EAE, LIFI et des déclarations d'acquisitions au Trésor
Enquête sur les échanges internationaux intra groupe	avec SESSI et SCEES	Publication commune en 2001	Réalisée en 2000 (secteur du commerce de gros)
Enquête sur l'innovation dans les services et le commerce	avec autres services statistiques	2001	Enquête européenne adaptée aux services et au commerce

Nouvelles techniques d'information et de communication Enquête Commerce électronique (B2C) Étude des questionnements à insérer dans les EAE des années 2000	avec SESSI et SJTIC	Renouvellement de la publication statistique d'avril 1999 Lancée au 4 <sup>e</sup> trimestre 2000 ; deuxième vague au 1 <sup>er</sup> trimestre 2001 En cours	Groupe de travail CNIS sur l'impact des TIC
Enquête sur les réseaux d'enseigne du commerce de détail Enquête sur les EDI	DAT	Publication en 2001	Réalisées en 2000
Etudes sur les services de proximité	"		Sources entreprises, ménages, associations
Mise à disposition des résultats d'enquêtes	"	Fiches sectorielles Cédérom 1999 Commerce et Services Cédérom 1999 Industrie étendu aux commerces et services fournisseurs de l'industrie	Retours aux entreprises, cédérom, Internet
Rétropolation des données d'enquêtes en nouvelle nomenclature	<b>INSEE</b> Division des enquêtes de conjoncture	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	"	En cours pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	"	Achevée pour le BTP. En cours dans les secteurs de l'industrie des services	Comparaison avec l'EAE. Services : il faut prévoir un délai d'achèvement en raison de la charge liée à la mensualisation et à l'extension.
Enquêtes répétitives : . mensuelle dans le commerce de détail . bimestrielle dans le commerce de gros . trimestrielle (puis mensuelle) dans les services . semestrielle auprès des grandes entreprises	INSEE Division des enquêtes de conjoncture		
EAE « audiovisuel »	<b>DSEDM</b> Statistiques audiovisuel	En cours	Permanent
Compte de l'audiovisuel	"	En cours	Permanent
Nouveaux services de communication	"	En cours	Nouveau
Compte de la publicité	Statistiques publicité	En cours	Permanent



EAE « publicité »	”	En cours	Permanent
Taxe « 1% Le Guen » (« sur certaines dépenses de la publicité »)	”	Reporté	Nouveau
Enquêtes « presse »	Statistiques presse	En cours	Permanent
EAE «agences de presse»	Mission d'observation, d'étude et de documentation sur les médias	Reporté	Nouveau
Conjoncture	”	En cours	Nouveau
Sources fiscales sur les taxes	Statistiques publicité	Reporté	Nouveau
Compte de l'audiovisuel	<b>CNC Mission statistique avec la DDM</b>		Actualisation 1997-98 prévue en 2000 2001 : mise au point d'une méthode d'élaboration du compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation
EAE « audiovisuel » (INSEE-DDM )	”		Participation aux travaux méthodologiques; coédition des résultats
Mobilisation des sources de gestion à des fins statistiques sur : . la fréquentation des salles de cinéma . la production cinématographique agréée . la production audiovisuelle aidée . l'édition vidéo . l'exportation des oeuvres cinématographiques . les produits multimédia aidés	CNC		
Extension de l'enquête de conjoncture aux mois d'été	<b>Banque de France - Direction de la conjoncture</b>	En cours	
Extension probable de l'enquête de tendance auprès des entreprises de services à d'autres secteurs	”	Réalisation en 2000	Secteurs concernés : le conseil pour les affaires et la gestion ; les agences et conseils en publicité ; les activités de nettoyage.
Enquêtes répétitives (voir programme)	”		



## **DEMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE**

### **INSEE**

Direction des statistiques démographiques et sociales (note de synthèse)

Département de la démographie

Division recensements de la population

Recensement rénové de la population

Mission répertoires et mouvement de la population

Division enquêtes et études démographiques

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division conditions de vie des ménages

Division prix à la consommation

### **INED**

### **MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Département des études et de la prospective

### **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Direction centrale de la police judiciaire

### **MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Direction de l'administration générale

### **MINISTERE DE LA JUSTICE**

Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

### **CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE**

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **INSEE**

Direction des statistiques démographiques et sociales

1. Les résultats de l'exploitation principale du recensement de la population de 1999 seront disponibles à partir du troisième trimestre 2000 et s'étaleront selon les départements jusqu'en octobre. L'année 2001 sera consacrée aux résultats de l'exploitation complémentaire (caractéristiques détaillées de l'emploi et des familles) réalisée sur le quart des bulletins, qui seront disponibles aux deuxième et troisième trimestres. Un fichier de données détaillées au 1/20<sup>e</sup> concernant la France entière devrait être réalisé au cours du premier trimestre 2001 et l'Echantillon Démographique Permanent sera enrichi des données du RP99 au cours de l'année 2001.

2. La préparation du Recensement Rénové de la Population se poursuivra intensément pour une collecte débutant en septembre 2002. L'année 2001 devrait voir l'adoption du projet de loi, en début d'année et différents tests d'organisation sur le terrain.

3. La quatrième et dernière vague de l'enquête "Handicaps, Incapacités, Dépendances", consacrée au deuxième entretien auprès des 16 000 personnes enquêtées en ménages ordinaires à l'automne 1999 (échantillon sélectionné à partir de l'enquête "Vie quotidienne et Santé", associée au RP99) aura lieu à l'automne 2001.

**4.** L'enquête "Sans domicile" (Enquête auprès des personnes fréquentant les accueils de jour, les lieux d'hébergement ou de restauration collective) fortement demandée par le CNIS, sera effectuée auprès de 4 000 personnes au début 2001, après un important travail de recensement des structures d'accueil et de restauration effectué en 2000.

**5.** L'enquête "Construction des Identités" (Approche multidimensionnelle des identités individuelles déterminées par le sexe, la langue parlée, le lieu de naissance, le lieu de résidence, la profession, le groupe social ...) initialement prévue pour 2001 devrait plutôt être lancée au printemps 2002.

**6.** L'enquête "Logement" effectuée périodiquement, tous les 4 ou 5 ans, depuis 1955 sera réalisée sur la fin de l'année 2001 et le début de l'année 2002 auprès de 40 000 logements et comportera un certain nombre d'extensions régionales (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne ...).

De plus, l'enquête sur les Budgets de Famille lancée en mai 2000 se poursuivra en partie en 2001, et la préparation de l'enquête Santé "2002-2003" mobilisera de nombreuses énergies, à l'INSEE et auprès des différents partenaires (DREES, INSERM, CNAM ...).

**7.** Les trois volets variables de l'enquête Permanente sur les Conditions de vie seront consacrés à :

- "Vous et votre quartier" en avril-mai 2001. L'échantillon habituel sera doublé, tant du côté des quartiers "pauvres" que des quartiers "riches" et pour certains quartiers spécifiques.
- "Actions et pratiques de santé" en mai 2001. De quelle manière les différentes personnes prennent-elles soin de leur santé.
- "Les nouvelles technologies" en octobre 2001. Diffusion et impact des nouvelles technologies sur les pratiques et les conditions de vie des ménages et des individus.

Comme pour les autres enquêtes, mais plus systématiquement, ces enquêtes ponctuelles sont réalisées à la demande et avec le concours de nombreux partenaires (administrations, associations, recherche ...).

**8.** Le "Panel Européen" (suivi annuel par interview à domicile des revenus, de l'emploi et des conditions de vie de près de 15 000 personnes appartenant à environ 7 000 ménages depuis 1994 dans le cadre d'un projet d'Eurostat) se poursuivra jusqu'en 2002.

**9.** Trois opérations sont conçues autour des sources fiscales concernant les ménages :

- L'enquête "Revenus Fiscaux" annuelle qui permet d'obtenir les revenus complétés par différentes prestations non imposables et l'emploi des membres d'environ 50 000 ménages.
- L'exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux permettant d'obtenir la composition démographique et les revenus imposables à un niveau fin.
- Un panel fiscal permettant d'apprécier la dynamique individuelle des revenus. Contrairement aux opérations précédentes déjà opérationnelles, le panel est un projet qui devrait se développer au cours des années 2001 et suivantes.

**10.** L'enquête emploi en continu n'atteindra son régime de croisière définitif qu'à partir de mi 2001 : questionnaire définitif en janvier 2001 et échantillon atteignant sa taille permanente c'est-à-dire 50 000 ménages enquêtés trimestriellement pendant six trimestres consécutifs en juillet 2001. D'ici là, le dispositif "léger" mis en place depuis mi 1998 sera utilisé pour améliorer le questionnement, l'organisation pratique et déterminer, les coefficients de désaisonnalisation des séries futures publiables à partir de fin 2002. Pour assurer un bon recouvrement des données issues de méthodologies différentes, l'enquête annuelle classique de mars sera effectuée en 2001 et en 2002, sur une version allégée. D'autre part, la refonte de l'enquête emploi dans les DOM se fait selon des modalités particulières.

L'enquête complémentaire 2001 sera dédiée au thème de "la durée et de l'organisation du temps de travail" en liaison avec les demandes d'Eurostat.

**11.** En 2001 sera réalisé le premier volet bisannuel des enquêtes européennes "Coût - Structure" des salaires consacré au coût de la main-d'oeuvre sur l'année 2000. Ces enquêtes effectuées auprès de 25 000 établissements de 10 salariés et plus et de 5 000 établissements de moins de 10 salariés sont articulées avec l'exploitation des DADS.

**12.** Le projet de moyen terme (2000-2004) de refonte de l'exploitation des DADS entrera en 2001 dans sa phase de réalisation. Il fait suite aux demandes accrues des utilisateurs (tant nationaux que locaux) de la nouvelle exploitation exhaustive et à la nécessité d'intégrer la future DADS-unifiée (y compris le volet caisses de retraites) au traitement.

L'année 2001 sera aussi l'année de la première édition de l'enquête "collectivités territoriales" renouvelée et la mise en oeuvre de la nouvelle PCS se fera sur 2000-2001.

**13.** Du côté des prix à la consommation, le projet de saisie portable sera en phase de réalisation de façon à préparer un déploiement effectif en 2002. De plus, le passage à l'Euro début 2002 nécessitera une adaptation du dispositif. Enfin, l'enquête de comparaison spatiale de prix initialement prévue pour 2001 sera repoussée en 2003 compte tenu de différentes contraintes.

## Département de la démographie . Division recensements de la population

### 1. Exposé de synthèse

Résultats du recensement général de la population de 1999.

La place du recensement de la population dans le système statistique est essentielle. En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable.

Le premier objectif du recensement est d'établir la population des différentes circonscriptions administratives. L'administration, tant nationale que locale, a besoin de chiffres incontestables et homogènes sur l'ensemble du territoire pour l'application des lois et règlements. Plus de 200 textes se réfèrent à ces chiffres de population.

Le deuxième objectif du recensement est de fournir des statistiques de base de la population et des logements. Les besoins croissants d'information liés à l'accroissement des compétences des instances régionales et locales ne peuvent être satisfaits que par le recensement, principale source fournissant des informations à un niveau géographique fin. Les politiques d'aménagement du territoire et de réduction des disparités régionales s'appuient sur des critères démographiques. De même au niveau des communes, les décisions concernant la création de crèches, d'écoles, d'autres équipements sociaux, culturels, sportifs, de réseau de transport urbain... font appel aux chiffres du recensement.

Enfin, le dernier objectif du recensement est de servir de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

La méthode de collecte des informations est la même qu'en 1990 : dépôt des formulaires vierges par un agent recenseur et retrait après leur remplissage par les habitants en métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon, entretien avec un enquêteur pour les DOM. Par ailleurs, des efforts importants ont été faits pour améliorer l'exhaustivité et la qualité du recensement : utilisation d'un fichier des rôles de la taxe d'habitation pour améliorer l'exhaustivité dans les grandes villes, introduction d'un traitement visant à mieux recenser les étudiants, formation améliorée et renforcée pour les personnels contribuant à la collecte de l'information.

Le contenu des bulletins a donné lieu à une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique. Les questionnaires pour 1999 satisfont trois conditions : questionnaire adapté à la situation actuelle, assurance de comparabilité d'un recensement à l'autre, conformité aux recommandations internationales et en particulier européennes.

Le recensement de 1999 comporte comme en 1990 des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail. Les questions nouvelles portent sur le niveau d'études, l'inscription dans un établissement d'enseignement et lieu

d'études, le mode de transport pour aller au travail et enfin l'année d'arrivée en France métropolitaine pour les personnes nées hors de métropole (ou dans le DOM pour les personnes nées hors du DOM pour le recensement dans les DOM).

Concernant les logements, le recensement apporte comme en 1990 des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage. Quatre questions ont été ajoutées : surface du logement, année d'emménagement, évacuation des eaux usées, disponibilité d'un parking.

Les résultats du dénombrement ont été officialisés fin 1999 et publiés en 2000. Les résultats de l'exploitation légère sont disponibles en 2000. Les résultats de l'exploitation lourde seront disponibles en 2001.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Pas d'enquête nouvelle en 2001.

## **3. Opérations répétitives**

Recensements complémentaires : octobre 2000.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les résultats du RP99 seront disponibles en 2000.

#### **a) Le dénombrement (rappel)**

Il s'agit de la première exploitation effectuée après la collecte. Elle permet d'obtenir les comptages de population et de logements pour tous les échelons géographiques (du district de recensement aux différentes circonscriptions administratives). La combinaison de ces résultats à ceux de l'état civil permet d'obtenir les évolutions de population (mouvement naturel et migratoire). Ces comptages sont obtenus à partir des bordereaux récapitulatifs établis lors de la collecte.

Les résultats définitifs du dénombrement ont été disponibles en fin d'année 1999.

#### **b) Les exploitations statistiques**

Viennent ensuite les exploitations statistiques. A partir des imprimés (essentiellement le bulletin individuel, la feuille de logement et le dossier d'immeuble collectif) remplis par la population ou l'agent recenseur, l'INSEE procède en deux étapes :

##### ***b1) L'exploitation légère***

Cette exploitation concerne les principales caractéristiques de la population et des logements :

- Immeubles : toutes les questions de la page 4 du dossier d'immeuble collectif.
- Logements : toutes les questions de la page 4 de la feuille de logement ainsi que celle sur la catégorie de logement (page 1).
- Individus : les questions démographiques (sexe, âge, nationalité, résidence antérieure...) et les caractéristiques socio-économiques les plus faciles à exploiter (diplôme, actifs/chômeurs, inactifs...).

L'exploitation légère est exhaustive, c'est-à-dire qu'elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement.

Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles à partir du 3ème trimestre 2000.

##### ***b2) L'exploitation lourde***

Cette exploitation permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles.

Ces variables sont plus complexes à obtenir, c'est pourquoi l'exploitation lourde procède par sondage. L'échantillon est d'un logement sur quatre.

Pour permettre la validation des traitements statistiques (imputation des valeurs manquantes, redressement, recodification) et de diffuser des premiers résultats sur la CS et l'activité économique plus rapidement, une exploitation au 1/20ème (par sélection d'un cinquième de l'exploitation au quart) est prévue pour la métropole.

L'exploitation lourde au 1/20ème sera disponible au 1er trimestre 2001. Les résultats de l'exploitation au quart seront diffusés à partir du 2ème trimestre 2001.

## 5.2. Aspects "environnement"

Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement. Il s'agit :

- sur le dossier d'immeuble collectif et la feuille de logement :
  - évacuation des eaux usées,
  - mode de chauffage,
  - garage, box, parking ;
- sur le bulletin individuel :
  - mode de transport pour aller travailler,
  - et plus généralement : description localisée de la population et des emplois.

## 5.3. Aspects européens

Dans l'union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000 font l'objet d'orientations définies par Eurostat.

Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à Eurostat. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

## 6. Liste des publications

en 1999 - Résultats du dénombrement RP99 :

- Insee 1ère n<sup>os</sup> 663 - 664 - 665 - 691
- Fascicules provisoires (par département)
- Fascicules "Populations légales" (bleu) par département

en 2000 - Résultats du dénombrement :

- Insee 1ère sur les unités urbaines
- Fascicules "Evolutions démographiques" (orange) par département
- Résultat de l'exploitation légère
- Fascicules jaunes
- Insee 1ère

## Département de la démographie . Recensement rénové de la population

### 1. Introduction : exposé de synthèse

La date de la première collecte du Recensement Rénové de la Population ayant été reportée en septembre 2002, l'année 2001 sera principalement consacrée aux avancées sur la mise en œuvre tant interne qu'externe (organisation de la collecte, pré recensement, tests de questionnaires, etc.) et à la suite de la concertation en vue de la mise en place de cette opération.

Suite à l'avis donné lors de l'Assemblée plénière du CNIS de décembre 1999, la concertation sur le programme « Recensement Rénové de la Population » a permis, dans un premier temps, de proposer des modifications au questionnaire dans le cadre du groupe de travail mis en place dans le cadre de l'avis spécifique. Le bureau du CNIS étudiera par la suite la mise en place d'un groupe de travail concernant l'utilisation et la diffusion des données du Recensement Rénové de la Population.

Département de la démographie  
 . Mission répertoires et mouvement de la population

### 1. Exposé de synthèse

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entrepris en 1998 s'achève en 2000, avec la mise en production d'une application destinée à améliorer la qualité, par des relations accrues avec les mairies.

Dès 2000, elle permettra à la fois l'alimentation régulière du RNIAM et une exploitation plus rapide des statistiques de l'état civil. En 2001, l'échantillon démographique permanent sera enrichi des informations du recensement de 1999.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

Changement de numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) pour les rapatriés.

Une opération importante visant à permettre aux personnes nées en Algérie de faire modifier leur NIR sera menée fin 2000 début 2001.

Enrichissement de l'échantillon démographique permanent (EDP).

L'EDP sera enrichi des informations collectées au recensement de 1999. Il permettra un suivi sur cinq recensements (1968 à 1999) et fournira une base d'information très riche pour des études de trajectoires individuelles.

### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil

### 6. Liste des publications

La situation démographique 2000

Département de la démographie  
 . Division enquêtes et études démographiques

### 1. Exposé de synthèse

L'année 2001 sera consacrée à l'exploitation des enquêtes réalisées en 1999 (Étude de l'histoire familiale, enquête Vie quotidienne et santé) ; à la réalisation de la dernière phase de la collecte de l'enquête Handicaps-incapacités-dépendance et à l'exploitation des vagues précédentes ; à la valorisation du recensement par des opérations spécifiques (préparation de l'enrichissement de l'Échantillon démographique permanent et de la constitution d'un nouvel échantillon pour l'étude de la mortalité différentielle, publication des projections de populations à moyen terme 2050) ; et enfin à la constitution d'un nouveau fichier issu de l'état civil, couplant les naissances et les reconnaissances.

De nombreuses collaborations sont en préparation avec l'Inserm, qui devraient porter leurs fruits en 2000 et 2001.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001



## **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, renouvelées ou de périodicité supérieure à l'année**

### ***Enquête "Handicaps, Incapacités, Dépendance"***

Second volet de l'enquête en ménages : deuxième entretien auprès des personnes interrogées à l'automne 1999 (échantillon sélectionné à partir de l'enquête Vie quotidienne et santé de mars 1999), consacré aux changements survenus au cours des années 2000 et 2001. Ce volet constituera la quatrième et dernière vague de l'enquête HID.

### ***Enquête "Biographies et entourage"***

Un premier volet de l'enquête sera réalisé en 2000 en Ile-de-France par l'Institut national d'études démographiques, Ined) auprès d'un sous-échantillon de l'enquête Étude de l'histoire familiale (EHF). L'enquête permettra - entre autres - de contrôler la validité des informations collectées dans l'enquête EHF. Un second volet pourrait avoir lieu en 2001 auprès d'un échantillon hors Ile-de-France.

## **2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés prévus pour 2001**

### ***Etude de la mortalité différentielle***

Après le recensement de 1999, un nouvel échantillon sera constitué pour l'étude de la mortalité adulte différentielle. On constituera un échantillon de personnes de tous âges (1 100 000 hommes et femmes de 30 à 64 ans), et un échantillon de 300 000 personnes très âgées (plus de 85 ans), avec des taux de sondage croissant avec l'âge (le tirage devenant exhaustif pour les hommes de plus de 89 ans et les femmes de plus de 93 ans). Ce dernier échantillon devrait permettre de mieux connaître la mortalité aux très grands âges et son évolution dans les prochaines années. Compte tenu du retard de la saisie. La constitution de cet échantillon a été retardée en raison des difficultés de saisie du recensement.

### ***Enrichissement de l'Échantillon démographique permanent***

Comme après tous les recensements depuis 1968, l'échantillon démographique permanent sera enrichi des données du recensement de 1999.

### **Projections de populations**

Des projections de population à l'horizon 2050 seront réalisées, selon la même méthode qu'après les recensements précédents, et publiées début 2001. Un groupe de travail incluant des experts extérieurs à l'Insee permettra de formaliser les hypothèses à la base des scénarios qui seront proposés. Les données seront rendues accessibles au public.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Comptabilité démographique**

Les bulletins de l'état civil ont été modifiés en 1998. La chaîne de production a été complètement remaniée en 1999 et 2000. La collecte souffre encore de difficultés, certaines informations, en particulier le rang de naissance des enfants, n'étant pas collectées avec une qualité suffisante.

Un fichier spécifique associant aux naissances d'une année les reconnaissances des années  $n-1$ ,  $n$  et  $n+1$  permettra de mieux décrire l'entourage familial des nouveau-nés.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects "régionaux et locaux"**

L'enquête "Étude de l'histoire familiale" pourra donner lieu à des exploitations régionales. L'enquête "Handicaps, incapacités, dépendance" inclut, pour les huit extensions départementales (et régionale) de l'enquête de filtrage "Vie quotidienne et santé", la production de résultats à l'échelle départementale. Une collaboration avec l'Unité de méthodologie statistique permettra d'évaluer la qualité des méthodes d'"estimation sur petits domaines» pour une enquête. Des résultats infra-nationaux, pour certaines régions ou groupes de régions, pourraient être produits.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Néant

### **5.3. Aspects "européens"**

Les projections de population s'inscriront dans un cadre européen. Les hypothèses s'appuieront sur l'avis d'experts internationaux.

L'enquête Étude de l'histoire familiale et l'Échantillon démographique permanent serviront à des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

## **6. Publications**

Insee résultats :

Situation démographique 1997, décembre

Insee première :

Catherine Beaumel, Roselyne Kerjousse, Laurent Toulemon, "Des mariages, des couples et des enfants"

Roselyne Kerjousse, "Bilan démographique 1998"

Pierre Mormiche, "Les personnes dépendantes en institution"

Laurent Toulemon et Henri Leridon (Ined), "La famille idéale : combien d'enfants et à quel âge ?"

Catherine Villeneuve-Gokalp (Ined), "Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents"

Données sociales 1999 :

Catherine Beaumel, Roselyne Kerjousse, Inrène Tamby, "Démographie des pays industrialisés : la position de la France"

Fabienne Daguet, "maman après 40 ans"

Annie Mesrine, "La mortalité selon le milieu social"

Annie Mesrine et Suzanne Thave, "La vieillesse des immigrés"

Divers :

Participations à France portrait social (fiches sur la démographie) et à Contours et Caractères sur les jeunes

Pierre Mormiche, "La dépendance : le poids et le souci" (Cahiers de sociologie et de démographie médicales, n° 2-3, Avril-Septembre 1999).

## Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

### . Division conditions de vie des ménages

#### 1. Exposé de synthèse

En janvier-février 2001, l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement d'accueil de jour et de restauration sera sur le terrain. Première enquête nationale réalisée en France auprès des sans-domicile, elle s'appuie sur une méthodologie originale mise au point par l'INED, qui nécessite au préalable de recenser les services offerts aux personnes sans domicile. Cette enquête explorera différents thèmes, des conditions d'hébergement aux ressources financières, en passant par la santé, l'emploi, les réseaux de sociabilité...

Parallèlement, la division Conditions de vie poursuivra jusqu'en avril 2001 la collecte de l'enquête Budget de Famille. Cette enquête vise à reconstituer toute la comptabilité du ménage, elle permet de réaliser des études sur les facteurs explicatifs de la consommation, sur les inégalités ou encore sur le niveau de vie des différentes catégories de ménages.

Au cours de cette même année, le dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV) permettra de poursuivre l'élaboration de séries d'indicateurs sociaux, et de réaliser trois plates-formes. D'avril à juin, le thème de la "vie de quartier" sera exploré. Un doublement de l'échantillon permettra de sur-représenter les quartiers urbains, l'accent étant mis sur les extrêmes (quartiers défavorisés/quartiers aisés). En mai, l'enquête portera sur les comportements des personnes vis-à-vis de la santé, permettant d'aborder les pratiques de prévention, et d'interroger les réactions des individus face à leurs problèmes de santé. La plate-forme d'octobre sur l'accès des personnes aux produits de haute technologie (informatique, télécommunications, audiovisuel) permettra de faire le point sur les équipements et les pratiques, mais aussi les représentations et opinions.

Par ailleurs la division continuera de produire les indicateurs mensuels sur le "moral des ménages" de l'enquête conjoncturelle auprès des ménages (CAMME) et d'utiliser le dispositif de micro plate-forme, dans le cadre d'un outil modernisé. Ainsi, les thèmes des départs en vacances, et de l'utilisation de l'euro seront poursuivis, et d'autres thèmes d'actualité pourront être développés.

Enfin, les travaux et tests préparatoires à l'enquête santé, qui devrait démarrer sur le terrain en automne 2002, se dérouleront tout le long de l'année.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2001

##### • Enquête nationale en milieu urbain auprès des personnes fréquentant les accueils de jour, les lieux d'hébergement ou de restauration gratuite (enquête "sans-domicile")

En janvier-février 2001, l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement d'accueil de jour et de restauration (ou enquête "sans-domicile") sera sur le terrain. Demandée par le CNIS, notamment en conclusion de son rapport sur les sans-abri, cette enquête est préparée par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec l'INED, l'Observatoire de la pauvreté, la DREES, LA DGUHC, la CNAF, le CSERC, et le CGP. Première enquête nationale réalisée en France auprès des sans-domicile, elle s'appuie sur une méthodologie mise au point par l'INED qui nécessite au préalable de recenser les services offerts aux personnes sans domicile. Cette enquête explorera les conditions d'hébergement, les ressources financières, les emplois et la recherche d'emploi, la santé, des personnes interrogées, et intégrera également une dimension rétrospective sur le "parcours résidentiel" et le parcours professionnel, et des éléments de biographie.

##### • Enquête Budget de Famille

En 2001, la division achèvera la collecte de l'enquête Budget de Famille. Cette enquête est réalisée à périodicité quinquennale depuis 1979. Elle vise à reconstituer toute la comptabilité du ménage et constitue ainsi une base de données très complète sur les dépenses et les ressources. Elle permet de

réaliser des études sur les facteurs explicatifs de la consommation, sur les inégalités ou encore sur le niveau de vie des différentes catégories de ménage.

L'enquête se déroulera sur 8 vagues, de mai 2000 à avril 2001, auprès de 22 250 ménages (y compris les DOM) ; chaque ménage sera interrogé 3 fois par des enquêteurs munis d'ordinateurs portables (CAPI) et chaque membre du ménage de plus de 14 ans devra remplir un carnet journalier pendant 14 jours.

#### • Parties variables des enquêtes permanentes sur les conditions de vie

Trois enquêtes "plates-formes PCV" sont prévues pour 2001 :

Le thème de la "**vie de quartier**" sera tout d'abord exploré (la collecte initialement prévue pour janvier, se déroulera d'avril à juin 2001). Cette enquête se propose d'explorer plusieurs thèmes autour des conditions de vie dans les quartiers, des relations des habitants aux institutions et acteurs locaux et de la qualité du lien social. A côté des investigations qualitatives menées dans les quartiers en difficulté, et dans le prolongement du volet "quartier" de l'enquête Conditions de vie 1994-1995, cette enquête statistique permettra de comparer les différents types de quartiers entre eux, et au sein des quartiers, les positions des différentes catégories de population. Un doublement de l'échantillon de l'enquête, le portant à 16 000 ménages à interroger, permettra de sur-représenter les divers quartiers urbains, l'accent étant particulièrement mis sur les "quartiers pauvres" et les "quartiers aisés", dans un souci d'étude des inégalités. Au sein du ménage, l'objectif est de porter une attention particulière sur les jeunes et leur insertion sociale. Ainsi un "adulte" et un jeune âgé de 15 à 24 ans seront interrogés, lorsque cela est possible, de manière à obtenir un échantillon de la population jeune de taille significative permettant des études fines. Cette enquête bénéficie de nombreux partenariats, parmi lesquels la Délégation Interministérielle à la Ville, le Programme Urbanisme Construction et Architecture, la DREES, la CNAF...

En mai, l'enquête portera sur **les comportements des personnes vis-à-vis de la santé**. Montée en partenariat avec la DREES, elle permettra d'aborder les actions individuelles de prévention dans la vie quotidienne (pratiques alimentaires, physiques et sportives, consommation alcool/tabac, ...) et d'information sur la santé (lecture de magazines, médias). Elle interrogera également le comportement des individus face au système de soins, en particulier les relations qu'ils entretiennent avec les professionnels de santé ("choix" d'un médecin, d'un lieu de soins ... ) ainsi que les réactions des individus face à leurs problèmes de santé.

La plate-forme d'octobre répond à une demande formulée par le CNIS dans le cadre d'un groupe de travail sur l'observation statistique des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ses travaux ont mis en évidence des lacunes concernant l'observation statistique de **l'accès des ménages aux produits de haute technologie** (informatique, télécommunications, audiovisuel) **et de leur utilisation**. L'enquête reprenant certaines des questions de la plate-forme de mai 1998, fera le point sur les équipements soit possédés par l'individu lui-même, soit auxquels il a accès (équipements loués, mis à disposition hors du domicile, sur le lieu de travail, dans des lieux publics - cybercafés, poste, etc.). Il permettra de décrire l'utilisation des équipements par les personnes : dépenses globales, pratiques, loisirs, jeux, formation, achats. Enfin les représentations et opinions devraient être abordées : importance de la compatibilité des matériels, sentiments sur les TIC, etc.

#### • Plates-formes des enquêtes de conjoncture auprès des ménages.

Outre la poursuite des questionnements légers sur les départs en vacances, l'enquête de conjoncture auprès des ménages sera le support de questions, répétées tous les 6 mois à partir du printemps 1999, sur le développement des pratiques et usages en matière de substitution de l'euro au Franc. D'autres questions d'actualité pourront être abordées : un objectif de ce dispositif est de pouvoir monter des micro plates-formes dans des délais brefs et ainsi de réagir à la demande ou à l'actualité.

### 3. Opérations répétitives

- Parties indicateurs sociaux des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (trois enquêtes par an).
- Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division CDV ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Budget de Famille 2000-2001 fait l'objet, comme en 1995, d'une extension d'échantillon dans les départements des DOM. L'enquête "vie de quartier" bénéficie d'une extension nationale aux quartiers urbains permettant une bonne représentation des "quartiers riches" et "quartiers pauvres". En outre, des extensions locales sont prévues dans divers quartiers particuliers (les "4000" de La Courneuve, une ville nouvelle de la région parisienne, le "Mirail" à Toulouse....).

### 5.2. Aspects "environnement"

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

L'enquête PCV "comportements vis-à-vis de la santé" devrait comporter un volet risques environnementaux.

### 5.3. Aspects européens

L'enquête Budget de Famille est partiellement harmonisée au niveau européen, permettant de nombreuses comparaisons internationales.

Les indicateurs sociaux des enquêtes PCV sont susceptibles de faire l'objet de comparaisons internationales, et notamment européennes.

## 6. Publications

### En 1999 et de janvier à août 2000 Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée	Insee-Première n° 629, janvier 1999	mai 1995 à 1998
Insécurité et préoccupations sécuritaires	Données sociales 1999	janvier 1997 et 1998
Les opinions des salariés sur la réduction de leur temps de travail	Economie et statistique, n°321-322, 1999	octobre 1997
L'ordinateur divise encore les mondes professionnels	Insee-Première n°651, juin 1999	octobre 1998
Investir dans la formation continue	Insee-Première n°697, février 2000	octobre 1998
La percée du téléphone portable et d'internet	Insee-Première n°700, février 2000	mai 1999
Les trois-quarts des français se considèrent en bonne santé	Insee-Première n°702, mars 2000	mai 1999

### Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
Famille je vous aide	Insee-Première n° 631, Février 1999	octobre 1997
Electronique Domestique : les nouveaux lieux d'achat	Insee Première n° 634- mars 1999	mai 1998
De la grande surface au marché : à chacun ses habitudes	Insee Première n°636- mars 1999	mai 1998
Technologies et société de l'information	SESSI-INSEE Collections chiffres-clé	mai 1998
À chaque étape de la vie, ses relations	Données sociales 1999	mai 1997
L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations	Insee Première n°643, avril 1999	mai 1998
Viellir, c'est discourir... un peu	Gérontologie et société	mai 1997
Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors travail	Premières Synthèses, Dares, mai 1999	janvier 1997
La sociabilité des personnes âgées	Insee Première n°644, mai 1999	mai 1997
La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ?	Insee Première n°652, juin 1999	octobre 1998
Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents	Insee Première n°676, octobre 1999	octobre 1998
Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel	Insee Première n°678, octobre 1999	mai 1997
Trier, récupérer, réparer	Insee Première n°684, dec. 1999.	janvier 1998
Quand les salariés jugent leur salaire	Economie et Statistique n°331, 2000-1	janvier 1997
Les services de proximité se développent au profit des enfants	Insee Première n°704, mars 2000	mai 1999
Le lien de germanité à l'âge adulte	Revue Française de Sociologie, avril 2000	octobre 1997
La sociabilité des personnes âgées	Les cahiers du DSU n°27, juin 2000	mai 1997
Chaque année, quatre français sur dix ne partent pas en vacances	Insee Première n°734, août 2000	octobre 1999

### Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
Grandes surfaces alimentaires : vers le modèle américain en matière de service ?	Insee Première n°686, décembre 1999	janvier à décembre 1998
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Informations rapides mensuelles	janvier à décembre 1998
Les opinions des français	France, portrait social - 1999	janvier 1991 - juin 1999

### Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
Plus de la moitié des sorties du RMI se font grâce à l'emploi	Insee-Première n° 632, février 1999	Vague janv-fév 1998
L'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	Document de travail, n° F/9901, INSEE, février 1999	Vague janv-fév 1998
Etat de santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	Etudes et Résultats, DREES, n°7, février 1999	Vague janv-fév 1998
Les sorties du Rmi : des motifs souvent multiples et imbriqués	Etudes et Résultats, DREES, n°16, mai 1999	Vague janv-fév 1998

Perte d'emploi et passage par le RMI	Premières Synthèses, DARES, n 25.1, 99-06	Vague janv-fév 1998
Contrat d'insertion et sortie du RMI	Communication au Séminaire Recherche du 03 juin 1999	Vague janv-fév 1998
Salaire de réserve, allocation chômage dégressive et revenu minimum	Communication au Séminaire Recherche du 03 juin 1999.	Vague janv-fév 1998
Les configurations familiales des ménages comptant un allocataire du Rmi : du foyer RMI au ménage INSEE	Communication au Séminaire Recherche du 03 juin 1999.	Vague janv-fév 1998
Couverture maladie et RMI : perceptions et réalités	Revue Française des Affaires Sociales, n°2	Vague janv-fév 1998
Trajectoires sociales, processus de fragilisation et d'insertion des allocataires du RMI	Rapport d'entretiens pour la division Conditions de Vie, juin 1999.	Vague janv-fév 1998
Etat de santé et accès aux soins des allocataires du RMI	Insee Première, n°655, septembre 1999	Vague janv-fév 1998
Le revenu minimum d'insertion : une prestation à usages multiples	France portrait social, octobre 1999	Vagues janv-fév et sept-oct 1998
Les contrats d'insertion du Rmi. Des effets contrastés sur la sortie du Rmi	Insee Première, n°, octobre 1999	Vague janv-fév 1998
Les conditions de logement des allocataires du RMI	Insee Première n°685, décembre 1999	Vague janv-fév 1998
Les contrats d'insertion du Rmi : quelle perception en ont les allocataires ?	Etudes et Résultats, DREES, n°45, décembre 1999	Vague janv-fév 1998
Les ressources des allocataires du Rmi : le rôle majeur des prestations sociales	Etudes et Résultats, DREES, n°62, mai 2000	Vagues janv-fév et sept-oct 1998
Une recherche d'emploi active, mais qui débouche souvent sur un emploi aidé	Insee Première, n° 720, juin 2000.	Vagues janv-fév et sept-oct 1998
Les allocataires du RMI : diversité des trajectoires	Droit Social, n°7/8, juillet-août 2000	Vague janv-fév 1998

### Enquête Emploi du temps 1998-1999

Titre	Support
En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs	Insee Première n°676, octobre 1999
Enquête emploi du temps 1998-1999. description des activités quotidiennes	Insee Résultats Consommation-Modes de vie n°101-102
La répartition du travail domestique entre conjoints : permanences et évolutions de 1986 à 1999	France-Portrait social 1999

## Projets de publications pour 2000

### Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
Diverses fiches à partir des indicateurs sociaux	Contours et caractères sur les jeunes, fin 1999	janv., mai et octobre
Le lectorat de la presse d'information générale	Insee-Première	octobre 1998
Les transports quotidiens	Insee-Première Insee Résultats	janvier 1996 à 1999
Pauvreté et conditions de vie	Participation au rapport de l'Observatoire de la Pauvreté et de l'Exclusion	mai 1999
Pauvreté et conditions de vie	Insee-Syntèses octobre 2000, Données sociales	mai 1999
La consommation de soins	Insee-Première	mai 2000
Le tabagisme	Insee-Première	mai 2000
L'engagement associatif des personnes âgées	Insee-Première	octobre 1999
Le cadre de vie des personnes âgées	Insee-Première	janvier 2000

### Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
L'aide à domicile aux personnes âgées	Insee-Première?	mai 1999
Les services de proximité	Insee Première (1 ou 2)	mai 1996 et mai 1999
Les vacances des français	Economie et Statistique Insee-Résultats	octobre 1999
Les vacances des enfants	Insee-Première	octobre 1999
Les zones touristiques	Insee-Première	octobre 1999
Un univers relationnel : les collègues	Economie et Statistique	mai 1997 et enq emploi du temps 1998-1999
Les nouveaux comportements sanitaires	Insee-Première	janvier 1998+ janvier 2000
Détention d'actifs financiers	Insee-Première	mai 2000
Les transmissions familiales	Insee-Première	octobre 2000

### Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Informations rapides mensuelles	janvier à décembre 1999



### Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
Caractérisation des bénéficiaires du RMI les plus anciens	Recherches et Prévisions de la CNAF (?)	Vague janv-fév 1998
Exploitation des questions ouvertes sur les relations avec les administrations et sur les perspectives par rapport au RMI	Rapport pour la division Conditions de vie de l'Insee	Vague janv-fév 1998 (questions ouvertes)
L'impact du type d'emploi sur le maintien durable en emploi	Insee Première	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998
L'insertion professionnelle des allocataires du RMI	Solidarité-Santé	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998
Les trajectoires d'activité des allocataires du RMI	Etudes et Résultats, DREES	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998
Les jeunes et le RMI	Recherches et Prévisions de la CNAF	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998
Articles sur différents thèmes : contrats d'insertion; configurations familiales des ménages percevant le RMI; insertion professionnelle des allocataires; offre de travail	Economie et statistiques	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998

### Enquête Emploi du temps 1998-1999

Titre	Support
Les horaires des actifs à temps partiel	Insee Première
Le temps de travail	Insee Première
Articles divers	Economie et Statistique Premières synthèses de la DARES
Les emplois du temps en France 1998-1999	INSEE-Résultats

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

. Division des prix à la consommation

## 1. Exposé de synthèse

L'amélioration méthodologique de l'IPCH national et de l'IPCH européen sera poursuivie. Des indices nouveaux ou renouvelés seront établis, dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les services hospitaliers ou les services bancaires.

Le projet de rénovation de la partie "amont" du dispositif de traitement des relevés de prix abordera sa phase de réalisation.

L'enquête de comparaison spatiale de prix envisagée en 2001 est repoussée en 2003 compte tenu des contraintes budgétaires de l'INSEE.

## 2. Travaux nouveaux pour l'an 2001

### 2.1. Enquêtes nouvelles

Aucune opération n'est envisagée.

### 2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2001

#### 2.2.1. Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données

Le projet "saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix", engagé fin 1998 verra s'achever la phase d'étude détaillée et s'engager la phase de réalisation. Le déploiement de la nouvelle application est envisagé en 2002.

### **2.2.2. Amélioration de la qualité de l'IPC**

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec CAE.
- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :
  - \* amélioration de la couverture en termes de produits, notamment dans le domaine des NTIC. Un indice des prix des services de téléphonie mobile sera ainsi calculé. La mise en place de la tarification des chèques conduira également une rénovation de l'indice des services bancaires.
  - \* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement.
  - \* utilisation accrue de données issues de panels de distributeurs dans deux domaines : produits manufacturés et alimentaires de grande distribution, biens durables.

### **2.2.3. Passage à l'Euro**

La substitution pratique de l'Euro au Franc début 2002 nécessitera une adaptation du dispositif d'observation et de traitement qui sera réalisée en 2001.

## **3. Opérations répétitives**

L'indice des prix continuera à être publié bimensuellement, dans des conditions identiques :

- indice provisoire vers le 10-12 suivant le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de quatre pages. Les indices CVS, sous-jacent et l'IPCH y figurent,
- indice définitif entre le 24 et le 27 selon le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de 8 pages.

Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices. On y trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

*Comparaison spatiale de niveau de prix* : l'enquête de comparaison spatiale envisagée en 2001 a été repoussée en 2003 compte tenu des contraintes budgétaires de l'INSEE sur les moyens manuels et les crédits d'enquête.

L'Inspection Générale de l'INSEE réalise actuellement un audit sur cette opération de façon à bien situer sa place dans le système d'observation sur les prix à la consommation. Selon les conclusions de cet audit, des études méthodologiques préparatoires à la future enquête pourraient être engagées en 2001.

*Parités de pouvoir d'achat (PPA)* : les enquêtes européennes effectuées pour l'analyse des parités de pouvoir d'achat entre pays et financées par Eurostat s'appuient sur des relevés de prix effectués dans la capitale et son agglomération. Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité de la DR d'Ile-de-France, dans le cadre d'un pôle de compétence.

## 5.2. Aspects environnement

Rien à signaler.

## 5.3. Aspects européens

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2001.

L'extension de l'IPCH aux secteurs de la santé de l'éducation et de l'action sociale sur la base de concepts de prix et de dépenses "nets", tenant compte des transferts en nature des administrations (prestations sociales et fourniture de biens et services gratuits) s'achèvera en 2001 avec l'intégration des hôpitaux, des maisons de retraite et des établissements spécialisés pour handicapés.

Un suivi spécifique des services hospitaliers devra être réalisé.

Le traitement dans l'IPCH des propriétaires occupants de leur logement est un autre point sensible qui fait l'objet d'étude dans le cadre d'une Task Force du Groupe de travail d'Eurostat sur l'IPCH. Si la solution actuelle, qui consiste à les exclure et à interdire l'estimation de "loyers fictifs", convient à la France, plusieurs autres pays souhaitent, souvent en conformité à leur pratique nationale, qu'un indicateur spécifique de dépenses soit intégré à l'IPCH. L'indicateur proposé est un indicateur représentatif du coût d'acquisition des nouveaux logements par leur propriétaire, complété par un indicateur des dépenses de gros travaux (entretien-amélioration) financés par les ménages. Dans le cas où une décision favorable de réalisation serait prise, la conception et la mise en place des indices associés devraient être effectués.

## 6. Liste des publications

- Deux Informations Rapides mensuelles diffusant l'indice provisoire et l'indice définitif.
- Une Informations Rapides présentant la révision de l'IPCH (n° 44, février 1998).
- "Les prix moyens de quelques 197 produits présents dans l'indice des prix à la consommation des ménages de 1992 à 1997". Document à lucarne F9811, 1999.
- "Les prix des services privés aux ménages" INSEE Première n°653, juin 1999.
- Entre 1990 et 1998 les prix à la consommation ont augmenté de 16 %, INSEE" Première n°673, septembre 1999.
- "Etude du chaînage d'indice de prix à l'aide de micro-données", Actes des journées de méthodologie statistique, 17 et 18 mars 1998, INSEE Méthodes n°84-85-86, mars 1999.
- "Le nouvel indice des prix à la consommation, base 1998 = 100", tiré à part, dossier de presse, février 1999.
- "Approche non paramétrique de l'indice à utilité constante", contribution à la Conférence sur la mesure de l'inflation organisée par la Cardiff Business School, août 1999.
- "Lave vaisselle et micro-ordinateurs dans l'IPC français : la modélisation hédonique, de la théorie à la pratique", contribution à la 5ème Conférence internationale sur les indices de prix, groupe d'Ottawa, Reykjavik, août 1999.
- INSEE Première prévu sur l'automobile au premier trimestre 2000.
- Bilan annuel de l'inflation, INSEE Première prévu au 1er semestre 2000.
- Contribution à la 6ème Conférence internationale sur les indices de prix, Groupe d'Ottawa, Camberra, 1er trimestre 2001 (thème à définir).

## INED

### 1. Exposé de synthèse<sup>(1)</sup>

L'INED avait fait part de trois intentions d'enquêtes post-censitaires:

- l'enquête *Biographies et entourage* ;

<sup>(1)</sup> Note INED du 8 mars 1999.

- le projet d'*Enquête européenne auprès des populations d'origine immigrée* ;
- le projet d'*Enquête auprès des hommes et des femmes divorcés*.

La première est en cours de réalisation. La seconde est reportée : la discussion doit reprendre avec nos partenaires allemands. Le troisième projet n'a pas reçu de soutien institutionnel hors de l'INED. En revanche, une comparaison internationale sur le divorce entre la France et la Russie s'est appuyée sur la coopération de l'INED à l'enquête russe réalisée en 1998.

L'INED avait également mentionné son concours à plusieurs enquêtes d'autres institutions :

- l'enquête de l'INSEE *Handicap, Incapacités et dépendance* ;
- les *enquêtes auprès des sans-domicile* ;
- l'enquête *Histoire familiale* de l'INSEE associée au recensement de 1999 (*Enquête famille*) ;
- la cohorte de l'INSERM sur la régulation des naissances.

La première collaboration s'est étendue à la mise au point d'un protocole adapté à la collecte directe dans les prisons du questionnaire *Handicap, Incapacités et dépendance*. La collaboration actuelle de l'INED à l'*enquête nationale de l'INSEE auprès des sans domicile* n'appelle pas de commentaire. La cohorte "Cocon" de l'INSERM sur la régulation des naissances se met en place. Ajoutons la reprise par l'INED de l'Observatoire national de la mucoviscidose et la collaboration avec la DREES et l'INSERM pour la publication de l'annuaire des recours à l'IVG.

Par ailleurs, l'INED apporte d'ores et déjà son soutien à la préparation de l'enquête de l'INSEE *Identités culturelles* et compte participer au projet final.

Enfin l'INED va réaliser cette année une enquête expérimentale sur le thème *Adoption internationale et insertion sociale*.

## 2. Principales opérations

### 2.1. L'enquête Biographies et entourage

La problématique de cette enquête est développée dans *Population* n°4 (1997) et dans la présentation au CNIS de 1997. Elle prolonge celle des enquêtes *3B* (Biographie familiale, professionnelle et migratoire, 1981), *Peuplement et Dépeuplement de Paris* (1986), *Proches et Parents* (1991), mais aussi celle de l'enquête de l'INSEE réalisée avec le concours de l'INED *Contacts entre les personnes* (1983).

Ce projet est enfin en cours de réalisation : suite aux soutiens apportés à l'enquête, en particulier celui du CNIS, un "club de partenaires" intéressés par ce projet et participant à son financement s'est constitué autour de l'équipe de recherche INED pour compléter le financement de base apporté par l'Action Concertée Incitative Ville (Ministère de la Recherche). Il comprend la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), la DPM et la DREES (Ministère de l'emploi et de la solidarité), la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), la Direction Régionale de l'équipement d'Ile de France (DREIF), la DATAR, l'INSEE, l'IAURIF et l'ODEP (Observatoire du Développement Economique de Paris).

Au printemps 2000, le réseau d'enquêteurs de l'INED entreprendra la collecte auprès d'un échantillon de 3000 personnes en Ile de France.

Grâce au soutien de la CNAV et de la DATAR, un échantillon de taille comparable devrait être collecté en 2001 dans les régions qui ont connu les échanges migratoires les plus intenses avec l'Ile de France, en particulier la Bretagne et Rhône-Alpes.

Personne à contacter : Eva Lelièvre

### 2.2. L'enquête handicap, incapacités et dépendance prisons : HID-prison

L'enquête "*HID-prisons*" est une extension de l'enquête "Handicaps-Incapacités-Dépendance" que l'INSEE a réalisée auprès des personnes vivant en institutions médico-sociales et en ménages ordinaires. L'objectif est de comparer la prévalence des incapacités en milieu carcéral et en milieu libre.

L'organisation de cette enquête a été confiée à l'INED. Depuis novembre 1998, Un groupe de projet réunissant notamment des représentants du ministère de la justice, du secrétariat d'Etat à la santé (Direction générale de la santé, DREES, Direction des hôpitaux) prépare cette opération en étroite collaboration avec les responsables de l'enquête HID à l'INSEE.

Deux tests ont été menés en juin 1999 et en janvier 2000. Pour garantir l'anonymat, l'enquête est réalisée en une seule phase, contrairement à l'enquête en ménages ordinaires qui était précédée d'une phase de filtre, le questionnaire *Vie quotidienne et santé* (VQS) associé au recensement. Le protocole ainsi que le questionnaire définitif de cette enquête sont sur le point d'être arrêtés. L'enquête finale est prévue pour le premier semestre 2001 auprès d'environ 2000 personnes enquêtées par le réseau d'enquêteurs de l'INSEE.

Personne de l'INED à contacter : Aline Désesquelles

### **2.3. La cohorte "Cocon" de l'INSERM sur la régulation des naissances**

Suite aux réflexions engagées dans le cadre de l'inter-commission n° 5 de l'INSERM, l'unité 292 de l'INSERM a entrepris en collaboration avec l'INED le suivi de la cohorte *Cocon relative aux comportements de reproduction et de régulation des naissances, en particulier, les échecs de la contraception et le recours à l'IVG*. Après deux tests, une première cohorte de 3000 à 4000 femmes sera constituée et interrogée pour la première fois au cours du printemps 2000 et suivie pendant 5 ans. Une seconde cohorte devrait être constituée dans deux ans.

Personne de l'INED à contacter : Henri Leridon

### **2.4. Observatoire national de la mucoviscidose (ONM)**

L'Association française de lutte contre la mucoviscidose (AFLM) a mis en place, depuis 1993, un Observatoire national de la mucoviscidose (ONM) afin de permettre une meilleure connaissance de l'état de santé des patients atteints de mucoviscidose suivis dans des centres de soins spécialisés français (3500 patients environ).

Le recueil des données est effectué à partir d'un questionnaire adressé une fois par an aux centres de soins. Les informations recueillies relatives à l'année échue conduisent à des mesures de la morbidité, à la description de la structure de la population et à celle de l'état de santé des patients, enfin au bilan du recours aux soins.

Le caractère longitudinal de l'enquête implique un suivi sur une longue durée, au minimum pendant cinq ans, pour permettre une mesure comparative de l'évolution de la survie et l'estimation du risque attribuable aux covariables.

Après avoir confié la gestion de l'observatoire à l'unité 155 de l'INSERM, l'AFLM a modifié son cahier des charges en avril 1998 et a retenu la candidature de l'INED. Ce dernier est chargé de la gestion et de l'exploitation scientifique des données de l'ONM à compter de l'année 1999.

Personne de l'INED à contacter : Gil Bellis.

### **2.5. Les statistiques de recours à l'IVG**

Conformément à la loi de 1975, les statistiques de recours à l'avortement sont publiées par l'INED, en liaison avec l'INSERM et grâce à la collaboration de la DREES pour le recueil des données (dernière publication, l'annuaire 1996). L'introduction de la saisie optique par l'INSERM pour le bulletin de l'an 2000 permettra de réduire les délais et les coûts. Une publication synthétique sera adressée annuellement aux centres de soins de préférence à l'annuaire détaillé. Actuellement, les trois institutions réévaluent le questionnaire, le mode de collecte et le contenu de l'annuaire.

Personne de l'INED à contacter : Nicolas Brouard

### **2.6. Enquête Adoption internationale et insertion sociale**

L'enquête de l'INSEE sur l'histoire familiale, menée en 1999 à l'occasion du recensement de la population, apportera, pour la première fois, des éléments sur les enfants adoptés et leur famille. L'enquête de l'INED *Adoption internationale et insertion sociale* a pour objet d'approfondir des thèmes relatifs aux enfants adoptés originaires d'un pays différent de celui de la famille d'accueil.

Dès l'année 2000, l'INED menera une expérience en interrogeant des personnes adoptées parvenues à l'âge adulte. Cette enquête expérimentale comportera deux volets : des entretiens qualitatifs individuels auprès d'un petit échantillon et un questionnaire auto-administré par voie postale adressé à un échantillon de personnes, constitué à partir des familles adhérentes aux associations et contactées par elles (actuellement par l'association *les Amis des enfants du monde*). Les questions posées

aborderont le bilan de la période scolaire, les parcours résidentiels, la vie personnelle et familiale depuis l'âge adulte.

Les résultats de cette première recherche seront utilisés pour concevoir un projet plus large couvrant un champ plus complet.

Personne à contacter : Jean-Marie Grosbras

## MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

### . Département des études et de la prospective

#### 1. Exposé de synthèse

Le programme 2001 s'inscrit dans les orientations du programme 1999-2003, avec notamment la poursuite et le développement des travaux sur l'emploi, les formations et les publics de la Culture.

En ce qui concerne le développement de l'information régionale, **les conclusions d'un groupe de travail (auquel ont participé des directeurs régionaux des affaires culturelles et des représentants des services centraux), vont conduire à la mise en place d'un programme spécifique qui prévoit notamment pour 2001, la réalisation d'une étude de définition et d'organisation du système d'information des Directions régionales des affaires culturelles..**

Par ailleurs, commencera en 2001, la réalisation d'un répertoire des unités d'activités culturelles, répertoire associé de SIRENE.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2001

- Développement des travaux sectoriels sur les métiers de la culture avec la réalisation de deux enquêtes : l'une sur la profession de danseur et l'autre sur le métier de bibliothécaire. Exploitation des enquêtes conduites en 2000 sur les métiers du patrimoine, la profession de musicien.
- Exploitation de l'enquête réalisée au deuxième semestre 2000 sur l'offre de formation par les écoles municipales et associatives de musique, danse et art dramatique.
- Réalisation d'une enquête sur l'offre de formation par les écoles municipales et associatives de musique, danse et art dramatique.
- Réalisation d'une enquête sur les pratiques culturelles des enfants.
- Exploitation spécifique de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de l'INSEE sur le thème des transmissions familiales.
- Prolongement de l'enquête sur la valorisation du patrimoine réalisée en 2000 auprès de monuments dont la fréquentation est supérieure à 20 000 entrées par an : extension de l'enquête à des monuments de plus petite taille et réflexion sur les structures de valorisation intéressant plusieurs monuments simultanément.
- Réalisation de l'enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales en 2001/2002. Cette enquête va faire l'objet d'une réflexion méthodologique et d'un examen des collaborations possibles avec d'autres administrations.
- Réalisation d'une enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale qui interviennent dans le domaine culturel. Cette enquête permettra de compléter la connaissance du financement public de la culture par les collectivités locales, obtenue par des enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités locales.

#### 3. Opérations répétitives

- Poursuite des enquêtes annuelles sur l'enseignement artistique spécialisé :  
enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère,  
enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (écoles d'art, conservatoires supérieurs de musique, de théâtre..).
- Suivi annuel des formations artistiques et culturelles dans le cadre scolaire et universitaire : exploitation des données du ministère de l'éducation sur les formations universitaires et sur l'enseignement professionnel dans le cadre scolaire.
- Développement de la base de données sur l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel dans le domaine artistique et culturel.
- Etablissement de statistiques annuelles sur l'emploi culturel : exploitation du recensement de la population, de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, du fichier des demandes d'emplois de l'ANPE, du fichier des intermittents du spectacle de la Caisse des congés spectacles.
- Reconduction des enquêtes annuelles sur la fréquentation des équipements culturels notamment dans le domaine du théâtre.
- Reconduction des exploitations annuelles de données administratives et professionnelles qui alimentent en partie la base de données de statistiques culturelles (BDSC).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

Le leadership group (LEG) sur les statistiques culturelles européennes mis en place en 1997 et dans lequel le ministère de la Culture a assuré la responsabilité de 2 groupes de projet a remis son rapport à Eurostat. Ce rapport a été examiné par le CPS en novembre 1999 ; celui-ci a décidé la constitution d'un groupe de travail Eurostat sur la statistique culturelle en Europe. La première réunion du groupe de travail est organisée par Eurostat à Luxembourg les 30 et 31 mars 2000. Le programme de travail pour 2000/2001 a été établi et réparti entre trois groupes de projet thématiques : emploi culturel, financement de la culture, pratiques culturelles. Le Ministère de la Culture et de la Communication a la responsabilité de deux de ces groupes de projet.

## 6. Liste des publications

- Chiffres clés - Statistiques de la culture, édition 1999. La Documentation Française, 2000.
- Les dépenses culturelles des Français au milieu des années 1990 / Bruno Maresca, Laurent Pouquet. Collection Les travaux du DEP. Janvier 2000.
- Les établissements d'enseignement musical et chorégraphique contrôlés par le ministère de la Culture - Activités 1998/1999. DT DEP. Octobre 2000.
- Activités des scènes nationales 1997/1998 . DT DEP . Septembre 2000

### **Observatoire de l'emploi culturel** (disponibles au DEP) :

- Note n° 18, Le marché du travail des artistes intermittents de l'audiovisuel et des spectacles en 1996, d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles.
- Note n° 19, Les demandeurs d'emploi dans les professions culturelles en mars 1998 d'après le fichier de l'ANPE.
- Note n° 20, L'emploi dans le secteur de la culture en 1998 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE
- Note n° 21, L'emploi dans les professions culturelles en 1998 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE.
- Note 22, Le devenir professionnel des diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Promotions 1992 à 1996.
- Note 23, Les enquêtes de devenir professionnel auprès des personnes ayant suivi une formation spécialisée dans le domaine culturel - Préconisations méthodologiques.
- A paraître fin 2000 :  
L'emploi dans le secteur de la culture en 1999 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE  
L'emploi dans les professions culturelles en 1999 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE.

### **Développement culturel** (publications disponibles au DEP) :

- n° 130, Les usages de loisirs de l'informatique domestique
- n°131, Les loisirs des 8-19 ans
- n° 132, Les dépenses des ménages pour la culture. Evolutions et déterminants
- n°133, Les biens culturels éditoriaux et le commerce électronique
- Hors série, Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 1996.

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

. Direction centrale de la police judiciaire

### **1. Exposé de synthèse**

La statistique des crimes et délits, tenue par le Ministère de l'Intérieur, a pour objectif de dresser un état de la criminalité et de la délinquance apparentes, portées à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie. Ces informations permettent aux autorités chargées de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens de localiser et de mesurer le phénomène criminel, d'en suivre l'évolution et de mettre en place des politiques publiques propres à y faire échec.

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un Groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuées par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1995, ce système autorise une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique et à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations est reconduite annuellement et répond aux besoins de l'ensemble des autorités. Il n'est pas envisagé de nouveaux programmes statistiques visant à modifier le système ainsi mis en place ou la diffusion des résultats statistiques pour la période 1999-2003.



## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **1.1. Enquêtes vraiment nouvelles, renouvelées ou de périodicité supérieure à l'année**

Néant

### **1.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés prévus pour 2000**

- Poursuite et réactualisation des études thématiques engagées en 1996 (vois à main armée, atteintes aux mœurs sur les périodes 1988-1998),
- Mise en œuvre de nouvelles études thématiques, portant notamment sur les phénomènes criminels nouveaux ou en très forte augmentation (délinquance de voie publique, délinquance des mineurs, infractions violentes... ) avec pour objectif de mettre en évidence des tendances à partir de l'étude de séries longues (période 1988-1998).

## **3. Opérations répétitives**

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques mensuelles départementales sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique.
- Production de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE" dont la diffusion est assurée par la Documentation Française.

Ces opérations sont réalisées par le Service Central d'Etude de la Délinquance de la Direction Centrale de la Police Judiciaire, conformément à l'article D8 du Code de procédure pénale (décret n° 96.74 du 25 janvier 1996) qui stipule : "les services de police et les unités de gendarmerie adressent aux services relevant de la Direction Centrale de la Police Judiciaire les renseignements relatifs à la délinquance et à la criminalité susceptibles d'être exploités dans un but de centralisation, de classification ou de diffusion (avis, fiches, statistiques)".

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Néant.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects "régionaux et locaux"**

Dans le cadre de l'harmonisation des "tableaux économiques régionaux", la Direction Régionale INSEE Poitou-Charentes, en charge de ce dossier, a sollicité le Service Central d'Etude de la Délinquance pour l'obtention des statistiques criminelles des régions administratives et des départements français.

Fournie pour la première fois en septembre 1998 par le Service Central d'Etude de la Délinquance sous la forme de tableaux chiffrés définis en concertation avec la Direction Régionale précitée, cette contribution est désormais reconduite annuellement.

## 5.2. Aspects "environnements"

Néant

## 5.3. Aspects "européens" du programme de travail

Un séminaire, réunissant les représentants de tous les pays de l'Union Européenne, s'est tenu début 1999 à Palma avec pour objectif de parvenir à une harmonisation des statistiques criminelles.

La suite des travaux devrait permettre au sein d'un groupe d'experts et sous la direction de la Commission de l'U.E. de parvenir à la définition de quelques infractions qui, hors des incriminations strictement pénales, autoriseront la comparaison de certains phénomènes criminels dans l'espace européen sur la base de méthodologies équivalentes de collecte.

## 6. Liste des publications

" Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France".

Publication annuelle (édition 1999) disponible vers l'automne (septembre/octobre 2000).

Cette publication est diffusée au Premier Ministre, au Parlement, aux autorités nationales et territoriales administratives de justice, de police et de gendarmerie ainsi qu'au public par la Documentation Française.

## MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

. Direction de l'aministration générale

### 1. Exposé de synthèse

La mission bases de données et informations statistiques (MBDIS) est de création récente. Son existence officielle date d'octobre 1999. Elle dispose de moyens encore limités, sept personnes à ce jour.

Un programme statistique 2000 a été préparé à l'issue d'une large consultation des unités du ministère et des services déconcentrés, qui a permis d'établir un "état des lieux statistique", ainsi qu'un recensement des besoins. Mais il n'a pas été possible de rencontrer les partenaires du ministère et toutes institutions ou personnalités compétentes, qui auraient pu apporter des points de vue complémentaires de ceux de l'administration.

Compte tenu de la date à laquelle le programme statistique a été finalisé – mi-décembre 1999 -, celui-ci n'a pu évidemment être soumis pour avis au Conseil National de l'Information Statistique.

Le programme statistique 2000 a été approuvé le 10/02/00 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le budget correspondant a été dégagé par redéploiement des crédits, les opérations statistiques proposées n'ayant pas été inscrites en mesures nouvelles. Il représente donc un gros effort pour le ministère au niveau financier, mais aussi au niveau de son organisation interne.

Le programme 2001 ne pourra pas encore être élaboré dans des "conditions normales". Le temps manque pour organiser toutes les consultations nécessaires avant sa présentation au CNIS. Et par ailleurs il est trop tôt pour tirer les leçons de la mise en œuvre du programme 2000. Certaines opérations retenues pour 2000, qu'il est prévu de poursuivre en 2001, n'ont pas encore été soumises au CNIS pour recevoir un avis d'opportunité !

Le programme 2001 a été construit comme un prolongement du programme statistique 2000. Celui-ci peut se résumer ainsi :

- Rénovation des opérations statistiques internes du MJS (les licences sportives, les diplômes délivrés par le MJS, la fréquentation des centres de vacances et de loisirs)
- Lancement de deux dispositifs d'enquêtes statistiques annuelles sur les pratiques sportives et sur les loisirs des enfants et des jeunes
- Lancement de l'étude d'un compte économique du sport
- Etudes préliminaires de différentes opérations importantes susceptibles d'être lancées ultérieurement (dépenses des collectivités territoriales en faveur de la jeunesse et du sport, dispositif de suivi des associations d'éducation populaire, dispositif de suivi des acteurs économiques du sport).

*L'esprit de ce programme est de jeter les bases d'un système statistique complet dont la construction s'étalera sur plusieurs années.*

Dans le domaine des pratiques sportives comme dans celui des loisirs des enfants et des jeunes, l'originalité du programme est de mettre sur pied un "dispositif", c'est-à-dire des enquêtes annuelles qui, selon les années, porteront sur des données de cadrage ou des thèmes ou des publics ciblés.

*La proposition de programme 2001 est fondée sur la poursuite de cette démarche.*

Le programme se compose, en ce qui concerne seulement les programmes donnant lieu à des coûts externes :

- De la poursuite de la mise en place des dispositifs statistiques lancés en 2000, celui sur les pratiques sportives et celui sur les loisirs des enfants et des jeunes
- De la poursuite de l'étude du compte économique du sport
- Du lancement d'opérations statistiques nouvelles, résultant des études préliminaires du programme 2000
- De nouvelles études préliminaires
- Et des travaux courants d'études ou de recherches d'informations pour les directions et le cabinet du MJS.

Le programme décrit ne pourra pas être détaillé comme cela est souhaité, il s'agit plutôt de pistes de travail, que les réflexions et l'évaluation du programme en cours viendront préciser.

Il se sera évidemment pas question de situer ce programme par rapport au programme 1999-2003, puisque celui-ci n'a jamais été élaboré.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes déjà engagées ou à forte probabilité de réalisation**

Aucun des projets ci-dessous n'est assez finalisé pour être présenté au CNIS pour recevoir un avis d'opportunité, mais ils répondent à des besoins bien identifiés et le système statistique public ne fournit pas de réponse ou fournit des réponses insuffisantes. Ces projets seront précisés d'ici l'été et traduits en opérations statistiques que nous présenterons alors au CNIS.

#### **2.1.1. Enquête sur les pratiques sportives**

Le dispositif retenu comporte la réalisation chaque année d'une enquête sur les pratiques sportives, dont le thème est variable.

En 2000 est engagée une *enquête visant à fournir des données de cadrage sur la pratique sportive*. Cette enquête est réalisée par téléphone auprès de 7000 personnes (15-74 ans). Son objectif premier est de décompter combien y a-t-il de pratiquants et pour quelle famille d'activité. cette question est essentielle pour le ministère dont l'objectif est de développer la pratique sportive sous toutes ses formes, encadrées ou non et qui ne connaît (approximativement) que le nombre de "licenciés". Elle porte sur leurs activités sportives, les modalités de leur pratique, son importance, et pour ceux qui ne pratiquent pas ou plus, les raisons de leur non-pratique ou de leur abandon.

Des contacts sont menés avec les responsables des EPCV de l'INSEE pour étudier si à terme cette enquête ne peut pas constituer un volet de celle-ci.

En 2000, le thème de l'enquête portera vraisemblablement *sur la pratique sportive des jeunes*. Cette enquête serait réalisée par entretien auprès de 2000 jeunes de 12 à 24 ans. La collecte sur le terrain se déroulerait au début 2001. Le projet sera soumis à la formation du CNIS si possible en mai, lorsque les réflexions menées au sein de la Direction des Sports et de la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire seront assez avancées et que le "conseil d'orientation" de l'enquête sur les pratiques sportives aura rendu son avis.

### **2.1.2. Enquêtes sur les loisirs des enfants et des jeunes en période de vacances**

Le temps de vacances et de loisirs est un temps éducatif qui permet des apprentissages de compétences sociales et cognitives ainsi qu'un mode de socialisation entre pairs.

L'importance de ce temps est de plus en plus mise en évidence et prise en compte par les décideurs publics qu'il s'agisse des ministères en charge des enfants et des jeunes ou des collectivités locales ... Il est alors indispensable de mieux cerner ce que sont ces temps de loisirs des enfants et des jeunes en s'interrogeant d'abord sur les loisirs dans le temps de vacances : activités, publics, acteurs, économie.

Les projets statistiques du MJS se développent dans deux directions :

- *D'une part une enquête auprès des ménages sur les loisirs des enfants et des jeunes en vacances*  
Notons d'abord qu'aucune enquête du système statistique public ne porte (et n'a porté) sur les loisirs des enfants. Deux EPCV (INSEE) ont comporté un volet sur les vacances et donc en particulier les vacances des jeunes de plus de 15 ans. Ces deux enquêtes vont faire l'objet d'exploitations approfondies. Mais les enfants n'ont jamais fait l'objet d'un dispositif spécifique.

Une première enquête de ce type doit être réalisée sur le terrain en octobre 2000. Elle est menée en partenariat avec le Secrétariat d'Etat au Tourisme, qui en a mené une similaire en 1999 sur les vacances 1998. Le partenariat avec d'autres administrations est à l'étude. La définition précise de l'enquête et du questionnaire est en cours d'élaboration dans le cadre d'une concertation avec les partenaires et les milieux associatifs.

Le principe serait de renouveler chaque année ce type d'enquête, le questionnaire comportant une partie invariante permettant en particulier de mesurer les taux de départ, et une partie variable donnant des coups de projecteurs sur tel ou tel thème. La partie variable de l'enquête 2001 est donc à définir.

Ce type de dispositif doit être validé lors des concertations avec les administrations et organismes, les associations, les milieux de la recherche et l'INSEE.

- *D'autre part un panel de suivi des centres de vacances*

Le MJS a une mission réglementaire et de contrôle des centres de vacances. Ceux-ci accueillent près de 1,5 millions d'enfants (de 4 et 16 ans). Si l'on connaît à peu près le volume d'activité des centres par l'exploitation des documents administratifs collectés au MJS (voir plus bas), on ne sait rien du public des centres, du coût des séjours, des activités développées durant les séjours, de l'économie des centres, de l'encadrement, etc. Aucune enquête n'a été montée à ce jour sur ces thèmes.

Le projet est de monter un panel de centres permettant de suivre à la fois les centres et leurs publics.

### **2.1.3. Enquêtes sur les loisirs des enfants et des jeunes en période scolaire**

Les questions dans ce domaine sont similaires, à la différence que le volume d'activité des centres de loisirs sans hébergement (CLSH), c'est-à-dire le nombre d'enfants accueillis dans ces centres et la durée de l'accueil ne sont pas connus. Les projets sont donc les suivants :

- *D'abord, monter un système d'observation de l'activité des centres*

Une étude est prévue en 2000 pour définir quels sont les indicateurs pertinents pour mesurer l'activité des centres et par quelle collecte statistique – définition du champ de la collecte et des variables - ils peuvent être mesurés. La collecte statistique devrait commencer en 2001.

- *Mettre en place une enquête auprès des ménages sur les loisirs et les activités des enfants et des jeunes en dehors du temps de vacances*

Notons comme précédemment qu'aucune enquête du système statistique public ne porte (et n'a porté) sur les loisirs des enfants.

Le principe serait de monter chaque année une enquête ou plutôt un dispositif d'enquêtes sur le mode du précédent, le questionnaire de chaque enquête comportant une partie invariante permettant de mesurer certaines caractéristiques de l'emploi du temps des enfants et des jeunes, et une partie

variable donnant des coups de projecteurs sur tel ou tel thème. Une première enquête est prévue pour 2000 et sera soumise au CNIS en juin ou en septembre pour avis d'opportunité.

Ce type de dispositif doit être validé lors des concertations avec les administrations et organismes, les associations, les milieux de la recherche et l'INSEE.

- *D'autre part un panel de suivi des CLSH*

Le MJS "habilite" les centres de loisirs sans hébergement. Comme précédemment, on ne sait rien du public des centres, du coût des séjours, des activités développées durant les séjours, de l'économie des centres, de l'encadrement, etc.

Le projet est de monter un panel de centres permettant de suivre les centres et leurs publics.

## **2.2. Enquêtes et travaux à l'étude**

Il s'agit d'orientations de travail. Les besoins existent, mais les opérations statistiques posent des problèmes de faisabilité et de financement tels que leur réalisation est aléatoire.

### **2.2.1. Compte économique du sport**

Un groupe de travail est créé avec l'appui de l'INSEE et la participation de spécialistes universitaires. Son objet est l'étude d'un compte économique du sport. Il doit être installé dans le courant du premier semestre 2000. Il doit fournir en première étape (d'ici 6 mois) une définition du sport et une estimation des dépenses pour le sport. Les travaux se prolongeront en 2001.

### **2.2.2. Enquêtes sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur du sport et de la jeunesse**

La réalisation d'une enquête auprès des collectivités territoriales sur leurs dépenses en faveur du sport et de la jeunesse est jugée importante. Une telle enquête est complexe à monter et lourde à réaliser. La possibilité d'une association avec le Ministère de la Culture qui réalise tous les 4 ans une telle enquête sur les dépenses culturelles et dispose donc d'une longue expérience en la matière, doit être étudiée avec beaucoup d'attention.

Il est vraisemblable que l'année 2001 sera consacrée à une étude de faisabilité, l'enquête étant lancée en 2002.

### **2.2.3. Répertoire des équipements sportifs**

Le besoin est pressant. L'information attendue concerne autant l'état du parc (qui commande les nécessités de renouvellement et donc des besoins financiers des collectivités territoriales) que son adéquation aux besoins.

Le dossier est complexe et pose des problèmes méthodologiques (nomenclature des équipements) et d'organisation (faire travailler dans une zone géographique donnée plusieurs partenaires qui contribuent chacun à la mise à jour du répertoire, pouvoir additionner les répertoires locaux pour fournir une information nationale).

Il existe dans la plupart des régions des répertoires, mais ceux-ci ne sont pas constitués selon des méthodes fiables et comparables d'une région à l'autre. Des expériences importantes ont été menées avec l'INSEE (Alsace, PACA).

Des investigations doivent être menées en 2000 et pourraient déboucher sur une collecte en 2001.

### **2.2.4. Dispositif de suivi des associations sportives et d'éducation populaire**

L'objectif de ce projet est de connaître la réalité du tissu associatif dans son articulation nationale-régionale-locale, son importance et de mesurer les flux de financement du MJS. Le champ est limité aux associations subventionnées par le MJS (au niveau local ou national) et aux associations avec lesquelles le MJS est en contact (par exemple associations gérant les centres de vacances).

Le projet initial est de mettre en place au sein du MJS et des services déconcentrés, d'abord un dispositif de repérage des associations (en les "sirenisant"), puis dans un deuxième temps, une collecte d'informations permettant de connaître les liens entre elles et quelques variables caractérisant leur activité.

La première étape suppose une réflexion sur l'organisation des services déconcentrés et leurs systèmes internes d'information.

On espère achever les études de faisabilité en 2000 et lancer le projet en 2001.

### **2.2.5. Emploi dans le sport et l'animation**

Le MJS a mis en place il y a près de 10 ans des "observatoires régionaux des professions de l'animation". Ces structures ont eu des existences et des activités variables selon les régions. Leurs travaux, en raison de leur hétérogénéité, n'ont jamais pu contribuer à fournir une observation nationale de l'emploi.

Le MJS veut relancer ces structures, d'abord en étendant leur champ à l'emploi dans le sport., puis en créant, avec les autres ministères intéressés, un "observatoire national des professions de l'animation et des métiers du sport".

Le projet est de mener en 2000 des travaux méthodologiques de façon à fournir aux structures régionales existantes des outils communs (nomenclature, recensement et exploitation d'enquêtes existantes).

Ces études devraient déboucher sur des propositions d'enquêtes.

### **3. Opérations répétitives**

- *Enquête sur les licences sportives*

Enquête annuelle sur le nombre de licences auprès des fédérations sportives unisports, multisports et affinitaires. Cette enquête fournit le nombre de licences par les fédérations, selon la nature de licences, par département et au niveau national, selon la tranche d'âge des licenciés. Elle ne permet pas de connaître le nombre de licenciés en raison de doubles comptes.

- *Statistique de fréquentation des centres de vacances*

Exploitation de documents administratifs envoyés aux Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation de séjours de vacances (plus de 5 nuits passées en dehors du domicile familial et plus de 12 enfants). Cette collecte statistique est en cours de réorganisation.

- *Statistique sur les diplômes délivrés par le MJS et sur le profil socio-démographique des candidats*

Enquête auprès des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports sur les diplômes "Jeunesse et Sports" délivrés. Enquête sur le profil socio-démographique des candidats.

Ces enquêtes étaient menées chaque année. Elles sont en cours de rénovation.

- *Enquête sur les emplois jeunes*

Décompte mensuel et par région des emplois jeunes "jeunesse et sports"

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le service ne procède à aucune enquête auprès des entreprises.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Certaines enquêtes comportent des aspects régionaux et locaux :

- Enquête sur les licences sportives (données départementales par fédération sportive)
- Enquête sur la fréquentation des centres de vacances (données par département)
- Enquête sur les emplois jeunes

Il en est de même pour certaines opérations à l'étude, telles que l'enquête sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur de la jeunesse et du sport, le recensement des équipements sportifs, le dispositif de suivi des associations.

Enfin les travaux sur l'emploi comporte un aspect régional très important.

### 5.2. Aspects "environnement"

Néant.

### 5.3. Aspects "européens"

Le service a tenu compte dans l'enquête sur les pratiques sportives des travaux menés au niveau européen.

## 6. Liste des publications

La mise en place d'un dispositif de publications est à l'étude, il comportera :

- *Un "4 pages", type INSEE Première*

Une version interne est testée actuellement, fournissant les premiers résultats d'une enquête (source interne ou externe au MJS) et des informations sur les programmes en cours. Elle devrait être rendue publique en 2001.

- *Des annuaires type TEF*

Il est prévu un "tableaux statistiques du sport" (titre à trouver), vraisemblablement coédité avec l'INSEP et un "Memo Jeunesse" coédité avec l'INJEP (qui sera la poursuite du Memo Jeunesse réalisé par l'INJEP en 1998).

- *La publication des résultats des grandes enquêtes*

La mission statistique va s'efforcer de publier systématiquement les résultats des grandes enquêtes (licences sportives, centres de vacances, enquête sur les pratiques sportives, statistiques des diplômés, etc.) et d'organiser la mise à disposition des résultats sur support informatique.

Cet effort en faveur des publications a pour objectif de faire connaître les travaux du MJS, ainsi que la mission statistique, mais aussi de faire prendre conscience aux unités du MJS de l'importance des délais et de la qualité de leurs travaux.

## MINISTERE DE LA JUSTICE

. Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

### 1. Exposé de synthèse

La programmation statistique du ministère de la Justice est arrêtée par le Conseil de la Statistique et des Etudes de ce ministère et par son organe exécutif le Comité de Programmation de la Statistique et des Etudes. Elle suit un calendrier différé par rapport à celui du CNIS : la programmation 2001 ne sera établie qu'à partir de la fin 2000 et arrêtée définitivement, qu'en 2001, après la tenue du Conseil. La prochaine réunion du Conseil est fixée au 7 avril 2000.

Suite à un audit mené par l'Inspection Générale de l'INSEE et l'Inspection des Services Judiciaires, le système statistique de la justice a entamé, en 1994, une réforme de grande ampleur qui s'échelonna

au delà de 2000. Les objectifs de cette réforme ont été définis et précisés par le Conseil de la Statistique et des Etudes du ministère de la Justice à compter de 1995 et sont décrits dans le document "Projet de programme statistique à moyen terme".

### **1.1. Statistique des mineurs**

Le 18 janvier 1996, le Conseil de la statistique a validé les grandes lignes d'un nouveau dispositif statistique de suivi des mineurs. Ce dispositif comprenait :

- 1/ des tableaux de bord de l'activité des tribunaux pour enfants appréhendée à travers le flux des mesures prises par les juges des enfants et le nombre de mineurs suivis tant au civil qu'au pénal ;
- 2/ un panel de mineurs suivis en justice apportant une connaissance de ces mineurs et de leur environnement familial, une description de leurs trajectoires sociale et judiciaire ainsi qu'une analyse de l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Prioritaire dès le lancement de la réforme statistique par rapport au projet du panel, le projet des tableaux de bord devait être affecté en mars 1998 de la priorité n°1 sur l'ensemble de tous les projets.

A compter de 2000, la statistique officielle sur les mineurs est produite à partir des tableaux de bord. Les travaux menés en 2000 porteront sur l'achèvement de la généralisation du dispositif, l'amélioration de sa couverture statistique (données pénales d'Ile-de-France et reprise de "l'existant" pour une trentaine de juridictions).

Une réflexion sur un produit de diffusion des statistiques relatives aux mineurs sera également engagée. L'année 2001 verra la consolidation du dispositif et le lancement de la publication.

Le Conseil de mars 1998 constatant l'état d'avancement satisfaisant du projet des tableaux de bord "mineurs", a donné son feu vert pour le démarrage des travaux de réflexion sur le panel des mineurs suivis en justice. Un groupe de travail animé par la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a été chargé d'en proposer les spécifications techniques et organisationnelles.

Ces travaux ont été validés par le Comité du 6 octobre 1999 et une décision d'expérimentation d'un panel sera proposée au Conseil de 2000. Sur la base de cette décision, l'expérimentation du panel pourrait être engagée dès le premier trimestre 2001.

### **1.2. Statistique civile**

La réforme de la statistique civile bénéficie d'une priorité n°2.

L'architecture du dispositif a fait l'objet de plusieurs validations successives du Conseil de la Statistique.

Basé sur le double principe d'une statistique permanente obtenue en sous-produit de la gestion informatisée des procédures judiciaires, et d'une décentralisation de la production statistique permettant aux juridictions d'être les premières utilisatrices de statistiques établies d'abord localement, le dispositif comprendra trois types de produits :

- des tableaux de bord, mesurant exhaustivement l'activité des juridictions, restituant très rapidement les résultats nécessaires au pilotage local, et servant de référence unique pour la Chancellerie et les juridictions.
- un suivi local détaillé des affaires civiles améliorant la connaissance de la matière civile traitée et la mesure de l'efficacité du service public de la justice rendu, notamment sous l'angle de la durée des affaires et du suivi du stock d'affaires en cours, ou encore sous celui des taux de recours et de l'aide juridictionnelle.
- un répertoire statistique centralisé, prolongation, à des fins de publications et d'études sur l'impact des évolutions législatives, de celui géré actuellement par le CES de Nantes.

Concernant dans un premier temps les tribunaux d'instance (TI), les tribunaux de grande instance (TGI) et les cours d'appel (CA), étendue en 1999 aux Conseils de prud'hommes (CPH), la généralisation du dispositif s'est d'abord appuyée sur le recours au volontariat des cours d'appel. Le processus a été ensuite réorienté et le ressort principal de son développement est l'informatisation des juridictions.

L'informatisation des TI est déclinée à travers un ensemble de logiciels développés par le service informatique de la Chancellerie : CITI (contentieux général), LIPTI (injonction de payer), NATI (nationalité), SATI (saisie sur rémunérations), TUTI (tutelle) et le dernier PACTI (PACS) qui sera développé en 2000.

La gestion des procédures au sein des CA, TGI, CPH est assurée au moyen d'un logiciel unique développé par un sous-traitant externe. La livraison en juridictions des logiciels de gestion est



déconnectée de celle des modules statistiques pour ce deuxième groupe de juridictions. Pour les tribunaux d'instance, les divers logiciels de gestion intègrent l'alimentation des tableaux de bord mais non le suivi détaillé.

Les travaux 2000 et 2001 seront essentiellement des travaux d'accompagnement de l'implantation en juridiction des logiciels de gestion et de suivi des expérimentations des modules statistiques.

Le dispositif rénové de la statistique civile s'appuie sur l'amélioration de la gestion du Répertoire général civil, le RGC, à travers deux actions, la mise à jour des instructions de la tenue du RGC et la refonte de la nomenclature des affaires civiles (NAC).

La mise à jour des instructions du RGC s'est traduite par l'extension du champ des procédures prises en compte ainsi que l'enrichissement des données les concernant. Elle s'est concrétisée en 1999 par la rédaction de quatre manuels concernant les cours d'appel, les tribunaux de grande instance, les tribunaux d'instance et les conseils de prud'hommes.

La première révision exhaustive de la NAC entreprise depuis sa création en 1988 a été achevée en 1999.

Les travaux 2000 seront consacrés à l'analyse de la prise en compte dans le dispositif existant de ce nouveau RGC et ceux de l'année 2001 à la réalisation des maintenances nécessaires du dispositif informatique.

### **1.3. Statistique pénale**

Le premier objectif de réforme de la statistique pénale consiste dans l'informatisation, dite "automatisation" de l'alimentation du dispositif existant, les cadres du parquet. L'amélioration du dispositif est poursuivie en même temps que son extension. Cet objectif a été réalisé pour ce qui concerne les parquets et sera appliqué en 2000 aux tribunaux correctionnels et en 2001 aux cabinets d'instruction.

Nettement plus ambitieux que le précédent, un deuxième objectif consiste à bâtir un meilleur suivi statistique de la politique à partir :

- de l'analyse par nature d'affaires et par origine de signalements ;
- de l'analyse des orientations effectuées par les parquets selon la nature des infractions signalées et surtout selon les motifs des classements ;
- du suivi des réponses apportées à la délinquance par les tribunaux correctionnels ;
- du suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- de la mesure de la durée des affaires pénales.

Compte tenu des polémiques grandissantes sur un soi-disant laxisme de la justice, le Conseil du 27 mars 1998 a décidé que la mise en place d'une analyse des classements sans suite selon leurs motifs devait revêtir un caractère prioritaire.

Une quarantaine de maquettes ont été définies. La faible capacité de réponse des applicatifs pénaux de gestions à ces besoins statistiques a suggéré la création d'infocentres locaux et national (Conseil du 27 avril 1998).

La production expérimentale des maquettes sera visée en 2000, plus particulièrement celles relatives :

- au suivi détaillé des orientations dominées par les parquets aux affaires reçues ;
  - à l'analyse de la délinquance transmise au parquet par origine de signalement et nature d'affaires ;
- et, poursuivie en 2001.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### Statistique des mineurs

Expérimentation du panel

### Statistique civile

Poursuite de l'implantation des modules statistiques relatifs aux tableaux de bord et au suivi détaillé des affaires civiles.

Réalisation des maintenances nécessaires du dispositif informatique pour la prise en compte du RGC nouveau.

### Statistique pénale

Extension de l'automatisation des cadres aux tribunaux correctionnels et aux Cabinets d'instruction.

Réalisation des maquettes de suivi de la politique pénale.

## 3. Opérations répétitives

La liste des opérations statistiques permanentes conduites au ministère de la Justice est la suivante (cf. Programme statistique et d'études du ministère pour 1999) :

### Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Statistiques sur la profession d'avocat

### Direction des Affaires Criminelles et des Grâces

- 1 Statistiques sur le contrôle judiciaire socio-éducatif
- 2 Statistiques sur l'aide aux victimes

### Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- 1 Gestion Automatisée des Mesures Educatives
- 2 Statistiques du secteur associatif habilité

### Direction de l'Administration Pénitentiaire

- 1 Statistique mensuelle de la population pénitentiaire à partir du Fichier National des Détenus
- 2 Recensement et mouvements
- 3 Permissions de sortir
- 4 Non réintégrations à l'issue d'une permission de sortir
- 5 Réintégrations ou décès des évadés
- 6 Détenus étrangers (Article 19)
- 7 Sanctions disciplinaires
- 8 Services de probation
- 9 Semi-liberté
- 10 Placements extérieurs
- 11 Libérations conditionnelles
- 12 Réductions de peine
- 13 Rapport mensuel d'activité
- 14 Rémunération des activités de production
- 15 Suivi du travail rémunéré dans les établissements en gestion mixte et repris en gestion directe

### Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)

*Dispositifs civils*

- 1 Répertoire général civil : affaires détaillées, registres et cadres\*
- 2 Répertoire des tribunaux de commerce\* : affaires détaillées, registres
- 3 TASS, tribunaux, et cours régionales des pensions
- 4 Acquisitions de la nationalité française
- 5 Conciliateurs de Justice

*Dispositifs pénaux*

- 6 Cadres du Parquet\*
- 7 Casier Judiciaire National
- 8 Répertoire de l'instruction
- 9 Activité des Juges d'Application des Peines
- 10 Activité des associations d'aide aux victimes et de contrôle judiciaire
- 11 Fichier National des Détenus

*Autres dispositifs permanents*

- 12 Répertoire de l'Aide Juridictionnelle
- 13 Tableaux de bord mineurs
- 13 bis Activité des tribunaux pour enfants\*

Les opérations signalées par un \* sont celles qui auront bénéficié d'améliorations importantes au titre de la réforme en cours.

**4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet en ce qui concerne le Ministère de la justice

**5. Aspects particuliers du programme 2001****5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les statistiques de la production courante sont agrégées par juridiction, cour d'appel et France entière :

ponctuellement, dans le cadre de certaines études (ex. : étude sur la conduite en état alcoolique) des données peuvent être fournies au niveau départemental ou régional.

**5.2. Aspect "Environnement"**

Contribution au rapport annuel de l'IFEN (condamnations prononcées pour infractions en matière d'environnement).

**5.3. Aspects européens**

Enrichissement d'un fonds documentaire sur les institutions et les statistiques judiciaires des pays d'Europe suivants : Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse.

**6. Liste des publications****6.1. Direction de la Protection Judiciaire et de Jeunesse**

Bilans statistiques annuels de l'activité des établissements du secteur public et des établissements et services du secteur habilité justice.

**6.2. Direction de l'Administration Pénitentiaire**

- Statistique mensuelle de la population détenue
- Statistique trimestrielle de la population détenue
- Chiffres-clés de l'administration pénitentiaire
- Rapport annuel de l'administration pénitentiaire (et ses "tirés à part")
- Cahiers de démographie pénitentiaire :
  - en 1999 : - Détenus étrangers
  - Détenus d'outre-mer
  - en 2000 : - Eléments de l'histoire familiale des détenus
  - Evolution des personnes suivies en milieu ouvert
  - Automutilations au sein de la population des détenus
- "Travaux et documents"

**6.3. Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (S/D SED)****Parus en 1999**

Publications nationales

- Chiffres-clés de la Justice 1998
- Annuaire statistique de la Justice 1993-1997

- Infostat Justice :
  - n° 53 Les impayés de loyer devant la Justice
  - n° 54 Le travail illégal et la répression
  - n° 55 Les appels des jugements civils des tribunaux de grande instance en 1997.
- Etudes & Statistiques Justice :
  - n° 13 Les condamnations en 1997
  - n° 14 Les divorces en 1996

#### Diffusion interne

- Données Locales - L'activité judiciaire en 1998
- Données Locales - L'activité commerciale en 1998
- Données Locales - L'aide juridictionnelle en 1998
- L'activité judiciaire pénale en 1998

### A paraître en 2000

#### Publications nationales

- Chiffres-clés de la Justice 1999
- Annuaire statistique de la justice 1994-1998
- Des numéros d'Infostat Justice :
  - La réponse pénale
  - Les taux d'appel et les délais de procédure
  - L'aide juridictionnelle
  - L'évolution de la population pénitentiaire
  - Les sortants de prison
  - La détention provisoire
- Des numéros d'Etudes & Statistiques Justice :
  - Les acquisitions de la nationalité française en 1998
  - La durée de traitement des affaires civiles par les TGI
  - L'appel en matière pénale
  - Les acquisitions de la nationalité française en 1999
  - Données Locales - Les condamnations en 1999

#### Diffusion interne

- Données Locales - L'activité judiciaire en 1999
- Données Locales - L'activité commerciale en 1999
- Données Locales - L'aide juridictionnelle en 1999
- L'activité judiciaire pénale en 1999
- et un nouveau titre : Données Locales - Les condamnations en 1999 (et en 1998)

## 7. Suivi des orientations à moyen terme 1999-2003

Les orientations globales des travaux de la réforme statistique engagée par la sous-direction telles que décrites dans la note du 4 mai 1998 demeurent valides.

Sous l'effet de la pression de la demande de politique, le projet tableaux de bord mineurs a été repositionné en priorité n° 1 et l'année 2000 devrait voir la généralisation du dispositif à l'ensemble des tribunaux pour enfants cependant que le Conseil devrait acter la décision d'expérimentation du panel pour 2001.

Le chantier de la statistique civile progresse dans le respect des orientations initiales de projet mais connaît un retard lié aux report et aux incertitudes affectant le calendrier des implantations des logiciels en juridictions.

En matière de statistique pénale, les travaux se développent également en conformité par rapport aux axes retenus, la structuration progressive de la réponse statistique à partir du système d'information des "Infocentres" constituant un enrichissement important du projet initial.

## CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

Service des études, des statistiques et de la documentation, mission statistique

### 1. Exposé de synthèse

#### Présentation du CNC

Le Centre national de la cinématographie (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui fut créé par la loi du 25 octobre 1946 et qui est placé sous l'autorité du ministre de la Culture et de la communication. Le CNC a pour principales missions le soutien à l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, l'élaboration et le suivi des textes législatifs et réglementaires de son domaine, la promotion du cinéma et de l'audiovisuel, le développement de leur diffusion, la formation, la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique.

#### Une mission statistique prévue par la loi

Le code de l'industrie cinématographique de la loi du 3 avril 1958 donne des compétences statistiques au CNC. En effet, l'article 2 de la loi prévoit que le CNC est chargé de "prendre, par voie de règlement, les dispositions susceptibles d'assurer l'observation statistique de l'activité professionnelle". Dans ces mêmes textes fondateurs du CNC, il est expressément fait référence à l'existence d'un service statistiques (article 9-4° de la loi). Une mission statistique est aujourd'hui implantée au sein du service des études, des statistiques et de la prospective.

Le secteur économique de l'audiovisuel et du cinéma dans lequel intervient le CNC est contrôlé non pas par une administration centrale comme pour tous les autres secteurs économiques mais par des organismes de régulation qui bénéficient d'une certaine autonomie. Le CNC en fait partie. Du fait de cette mission de régulation, le CNC dispose d'un nombre important de données de gestion que la mission statistique exploite à des fins statistiques sur les œuvres cinématographiques ou audiovisuelles. La mission statistique génère des statistiques sur les produits.

#### Le compte de l'audiovisuel

Le CNC en liaison avec le SJTIC a développé un compte économique de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) ont été publiés. La seconde actualisation (1997 et 1998) est prévue pour 2000. Pour 2001, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

Il faudra apporter au compte quelques-unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capital; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles "hors secteur" et des activités auxiliaires. Ces travaux seront menés avec le SJTIC.

#### L'enquête annuelle entreprise

Le CNC participe aux travaux méthodologiques de l'enquête annuelle entreprise réalisée par les services de l'INSEE en collaboration avec le SJTIC. Il co-édite les résultats de cette enquête avec le SJTIC dans le cadre d'une publication dont la dernière édition (résultats 1989-1997) vient d'être publiée en février 2000.

#### La mobilisation des sources administratives du CNC

Le CNC, par son activité de gestion, dispose de nombreuses informations sur le cinéma, la production audiovisuelle, les chaînes de télévision, la vidéo et également le multimédia. La mission statistique du CNC exploite cette richesse d'information à des fins statistiques, tout en préservant la séparation entre les fichiers informatiques statistiques et les fichiers de gestion.

La mobilisation des sources de gestion à des fins statistiques concerne :

- La fréquentation des salles de cinéma
- La production cinématographique agréée
- La production audiovisuelle aidée
- L'édition vidéo
- L'exportation des œuvres cinématographiques
- Les produits multimédia aidés

Ces domaines sont présentés en partie 3.

#### La diffusion

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC publie 5 à 6 numéros par an de "CNC Info" diffusé à 9 000 exemplaires, dans lequel il présente des statistiques sur son domaine d'activités. Par ailleurs, des études statistiques détaillées sont publiées dans une collection intitulée "Les chiffres clés du CNC".

La mission statistique du CNC participe également aux co-éditions d'ouvrages statistiques comme les "Indicateurs statistiques de l'audiovisuel" avec le SJTIC et la publication des résultats de l'enquête annuelle sur "les entreprises de l'audiovisuel".

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **Les statistiques "produits"**

Des traitements statistiques nouveaux seront mis en place par le CNC en 2001 à partir des données disponibles dans le cadre de l'exploitation de ses données de gestion internes. Ces nouveaux domaines concernent essentiellement le multimédia et la vidéo.

#### Evolution des statistiques du Centre

L'évolution du marché et du cadre réglementaire de la production cinématographique et de la production audiovisuelle modifie régulièrement les procédures d'intervention du CNC.

A l'heure de la mondialisation, et après une réforme importante intervenue en 1999, des travaux d'expertise statistique complexes sont nécessaires afin d'adapter la mesure statistique aux réalités du marché et de la réglementation. Deux questions essentielles devront être examinées :

- La détermination de la nationalité des œuvres, et les critères économiques et statistiques permettant de la qualifier. Cette question est fondamentale dans un contexte international où la France défend l'idée de diversité culturelle.
- Le décalage lié à la mesure statistique du CNC. Construire des indicateurs permettant l'adéquation entre les évolutions du marché et la statistique issue de procédures administratives en constante évolution est un chantier fondamental, qui nécessite l'analyse des biais induits par le découpage calendaire de la mesure statistique.

#### Les statistiques "entreprises"

La mission statistique du CNC développera une base de données sur les grandes entreprises de l'audiovisuel avec des fonctionnalités nouvelles permettant de suivre par exemple les phénomènes de concentration ou la situation financière propre à chaque entreprise. Ce développement sera nourri par les travaux engagés dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle mission de veille stratégique et économique du secteur.

Par ailleurs, la mission statistique du Centre va développer une nouvelle publication statistique sur l'audiovisuel, présentant la production télévisuelle aidée et l'exposition des œuvres à la télévision. Elle mettra en évidence les politiques d'investissements des chaînes de télévision dans la production audiovisuelle française.

## **3. Opérations répétitives**

### **Statistiques en partenariat avec le SJTI**

Compte de l'audiovisuel

Méthodologie et publication de l'EAE-secteur audiovisuel

Ces statistiques sont présentées en partie 1.

### **Statistiques internes**

La mission statistique produit des statistiques à partir des données internes de gestion.

#### La fréquentation des salles de cinéma

Le CNC produit les statistiques officielles de la fréquentation du cinéma en France. Il dispose pour cela des entrées en salles hebdomadaires, par film, par salle, par distributeur et les recettes selon le même détail. Ces statistiques font l'objet de publications régulières au cours de l'année.

#### La production cinématographique agréée

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production cinématographique mesurant le nombre de films français produits, le montant des investissements, la structure du financement de chaque film produit et la répartition des encaissements issus de chaque film.

#### La production audiovisuelle aidée

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production audiovisuelle de fiction, d'animation, de magazines, de documentaires et de spectacles vivants. Il présente le montant des aides, le coût de ces œuvres et la structure de financement de chacune d'entre elles. Ces données permettent notamment de mesurer la stratégie d'investissements des chaînes de télévision nationales, thématiques ou locales dans la production audiovisuelle.

#### L'édition vidéo

Le CNC produit chaque année des statistiques sur le marché de la vidéo qui recensent le nombre de films sortis en vidéo, la structure de cette offre (par nationalité de film), et les recettes vidéo par film. Il produit également une évaluation du chiffre d'affaires des éditeurs et des importateurs par l'intermédiaire du recouvrement de la taxe vidéo.

#### L'exportation des œuvres cinématographiques

Le CNC produit chaque année des statistiques sur l'exportation des films français qui présentent les recettes à l'exportation par film, par producteur et par zone géographique.

#### Les produits multimédia aidés

Le CNC suit le marché de l'édition de CD-ROM et de logiciels pour consoles. La mission statistique va développer des outils permettant la publication de statistiques sur ces marchés.

#### Publications régulières

##### En partenariat :

- Les entreprises de l'audiovisuel avec le SJTIC
- Les indicateurs statistiques publication avec le SJTI, INA, CSA
- Les chiffres clés de la télévision et du cinéma avec le CSA et l'INA
- Le cinéma à la télévision avec le CSA

##### En interne :

- CNC Infos (6 numéros par an)
- Les Chiffres clés du CNC
  - Cinéma
  - Audiovisuel

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

La mobilisation accrue des sources administratives est au cœur des préoccupations statistiques du Centre. La mission statistique du CNC va participer au développement de nouvelles bases de données de gestion au sein du Centre et optimiser l'exploitation des informations de gestion nécessaire à la production de statistiques.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

La mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune. Le centre publie chaque année une analyse sur la géographie du cinéma présentant les entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles et aux collectivités territoriales car elles permettent la mesure des évolutions de la consommation locale en matière cinématographique.

##### **5.2. Aspects "environnement"**

Aucune activité statistique du CNC ne peut contribuer à la connaissance qualitative ou quantitative de l'environnement.

##### **5.3. Aspects "européens"**

Le services des études, des statistiques et de la prospective du CNC contribue à la collecte des statistiques européennes sur le cinéma et la production audiovisuelle, notamment en partenariat avec l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel. Le CNC réalise par ailleurs régulièrement des études en partenariat avec cet organisme.

Le services des études, des statistiques et de la prospective du CNC est également correspondant national dans le cadre de Média salles du programme Media Plus de l'Union Européenne, pour fournir des statistiques sur le Cinéma. Cet organisme publie chaque année "les chiffres clés du cinéma européen" qui regroupent les données de 28 pays d'Europe occidentale.

La mission statistique du CNC va engager en collaboration avec le SJTIC, de nouveaux partenariats avec Eurostat, en proposant ses statistiques et en participant à des groupes de travail. Des travaux d'harmonisation de comptabilisation de la production nationale des œuvres cinématographiques doivent être menés. En effet, pour mesurer la production européenne il convient d'harmoniser l'appréhension de la nationalité des films afin d'éviter les doubles comptes. Les co-productions internationales connaissant un regain d'intérêts, cette question devient de plus en plus d'actualité.

#### **6. Liste des publications**

Le CNC mène une politique de publication statistique abondante, soit en collaboration avec d'autres organismes (comme le SJTI), soit seul.



Titre	Année	Unité responsable
<b>Les co-éditions</b>		
Les entreprises de l'audiovisuel	2000-2001	CNC, SJTI, INA
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	2000-2001	CNC, INA, CSA
Le cinéma à la télévision	2000	CNC, CSA
Le compte de l'audiovisuel	2000-2001	CNC, SJTI
Les Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	2000-2001	SJTI, CNC, CSA, INA
<b>Les publications du CNC</b>		
Les chiffres clés du CNC- Résultats statistiques de l'audiovisuel	2000-2001	Mission statistique du CNC
Les chiffres clés du CNC- Résultats statistiques du cinéma	2000-2001	Mission statistique du CNC
CNC Infos bilan (mai de chaque année)	2000-2001	Service des études, des statistiques et de la prospective
CNC Infos (5 numéros par an)	2000-2001	Service des études, des statistiques et de la prospective
La production cinématographique	2000-2001	Service des études, des statistiques et de la prospective
La production audiovisuelle aidée	2000-2001	Service des études, des statistiques et de la prospective

### Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptabilité démographique	<b>INSEE</b>	En cours	- Bilan démographique - La situation démographique en France : traitement des bulletins renouvelés 2000) ; appariement naissances - reconnaissances (2001) - Projections démographiques (2001); séries longues (en cours)
Enquête sur la collecte de l'état civil		En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)
Etude longitudinale de la mortalité	<b>INSEE INSERM</b>	En cours	Ajout des causes médicales de décès ; études en commun avec l'Inserm (2000)
Enquête "Handicaps, incapacités, dépendance"	<b>INSEE</b>	En cours	Institutions : entretiens en 1998 et 2000 ; ménages : entretiens en 1999 et 2001 ; exploitation à partir de 1999
Echantillon démographique permanent	<b>INSEE</b>	En cours	- Alimentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999); - Etudes (en cours)

Enquête famille associée au RP	<b>INSEE/INED</b>	En cours  Reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 2000-2001 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (éventuel) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2001, éventuel)
Enquêtes post-censitaires	<b>INSEE/INED</b>	Reporté à 2001 et 2002	- Enquête "identités, pratiques culturelles" (2002) ; - Enquête "biographies et entourage" (2000 et 2001).
Enquêtes démographiques	<b>INSEE/INED</b>	En cours	- EPCV, octobre 1998, enquête "intentions de fécondité" (avec suivi sur 2 et 5 ans par l'ined)
<b>Statistiques culturelles</b>			
Enquête nationale sur l'emploi	<b>DEP</b>	Reportée	
Exploitation du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	<b>DEP</b>		Mise en oeuvre : quand les fichiers du recensement seront disponibles
Chantiers sectoriels sur l'emploi	<b>DEP</b> en liaison avec les directions sectorielles		1 à 2 études dans le cadre de chaque programme annuel
Enquête d'insertion professionnelle des élèves des écoles d'art	<b>DEP</b>		Reportée
Pratiques culturelles	<b>DEP + équipes de recherche</b>	En cours	Appel d'offres Juin 1999
Exploitation de l'enquête emploi du temps (sur les aspects culture)	<b>DEP + INSEE</b>	En cours	
Dépenses publiques pour la Culture	<b>DEP</b>	Achevée	Prochaine enquête en 2001/2002
Géographie de la Culture	<b>DEP + équipes de recherche</b>	En cours	Appel d'offre Juin 1999
Exploitations des enquêtes sur l'emploi	<b>DEP</b>	En cours	Annuelle
Enseignement artistique	<b>DEP + directions sectorielles + ministère de l'éducation nationale</b>	En cours	Annuelle

Enquêtes annuelles sur l'offre et la fréquentation des équipements culturels (yc enquête sur le patrimoine)	<b>DEP + directions sectorielles</b>	En cours	Annuelle - A développer
<b>Police judiciaire</b>			
Criminalité et délinquance: Réalisation du rapport statistique "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France par les services de police et de gendarmerie"	<b>Ministère de l'Intérieur- Direction/ Centrale de la Police Judiciaire</b>	En cours	Opération permanente depuis 1972
<b>Statistiques judiciaires civiles</b>			
Exploitation traditionnelle du répertoire général civil	<b>S/D SED</b>	-	Noyau dur. Opération permanente. Restitution des données sur l'activité des juridictions civiles au cours de l'année les 15/1, 15/4, 15/7 et 15/11.
Tableaux de bord des juridictions civiles	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle (prioritaire). Implantation en cours. Extension dans les Conseils de Prud'hommes.
Suivi détaillé des affaires civiles	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle. Expérimentation. Extension au Conseil de Prud'hommes.
Répertoire des tribunaux de commerce	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
Cadre des TASS et des tribunaux des pensions	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
Acquisitions de la nationalité française	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente.
Conciliateurs de justice	<b>S/D SED</b>	-	Dispositif géré par la Direction des services judiciaires jusqu'en 1999. Initialisation de la production courante en 2000.
<b>Statistiques judiciaires pénales</b>			
Cadres traditionnels du parquet	<b>S/D SED</b>	En cours	Noyau dur. Automatisation de la production achevée dans les parquets, en cours dans les tribunaux correctionnels et les cabinets d'instruction. Restitution statistique de la réponse pénale judiciaire.

Nouveau suivi des politiques pénales	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle. Production expérimentale d'un suivi détaillé par nature d'affaires des orientations données par les parquets aux affaires reçues (même suivi par les mineurs) et d'une analyse de la délinquance transmise aux parquets par origine des signalements et nature d'affaires.
Casier Judiciaire National	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente (noyau dur). Publication en interne de données par juridiction à partir de 2000.
Répertoire de l'instruction	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
Activité des juges d'application des peines	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
Activité des associations de contrôle judiciaire et d'aide aux victimes	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
<b>Statistiques judiciaires sur les mineurs</b>			
Tableau de bord de l'activité des tribunaux pour enfants	<b>S/D SED</b>	achevé en 2000	Opération nouvelle (prioritaire). Remplace à partir de 2000 les "cadres traditionnels" des tribunaux pour enfants pour l'établissement de la statistique officielle.
Panel des mineurs suivis par la Justice	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle. Expérimentation dès le premier trimestre 2001.
<b>Statistiques de l'audiovisuel</b>			
Les entreprises de l'audiovisuel	<b>CNC,SJTIC, INA</b>		Annuelle
Le cinéma à la télévision	<b>CNC,CSA</b>		Bisannuelle
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	<b>CNC, INA,CSA</b>		Annuelle
Le compte de l'audiovisuel	<b>CNC, SJTIC</b>		Annuelle
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	<b>SJTIC, CNC, CSA, INA</b>		Annuelle
Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques de l'audiovisuel	<b>Mission statistique CNC</b>		A paraître
Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques du cinéma	<b>Mission statistique CNC</b>		Annuelle
La production cinématographique	<b>CNC</b>		Annuelle
La production audiovisuelle aidée	<b>CNC</b>		Annuelle

## **EDUCATION, FORMATION**

### **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

- Sous-direction des études statistiques - SDES

### **MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE**

- DARES - Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle

### **MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT**

- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

### **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE**

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

### **CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS**

- CEREQ - Département Production et usage de la formation continue - DFC

**Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations**

**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

#### **Ministère de l'éducation nationale**

Sous-direction des études statistiques - SDES

**Note : les informations relatives à la recherche sont examinées à la formation « Industrie, IAA, Energie »**

### **1. Exposé de synthèse**

Les éléments saillants du projet de programme statistique de l'année 2001 sont les suivants.

#### **En matière d'élaboration de données élémentaires et d'indicateurs agrégés**

Mise en place d'enquêtes renouvelées sur les moyens consacrés à la recherche et au développement, poursuite de l'amélioration de la qualité des données et de l'extension du champ du système SISE (base de données individuelles anonymes sur les étudiants) aux établissements privés d'enseignement supérieur et autres établissements non universitaires, meilleure exploitation des données de gestion sur les personnels.

Constitution d'indicateurs (à partir de données de base) servant principalement au pilotage interne : certains de ces indicateurs sont publiés dans *l'Etat de l'école*, *Géographie de l'école* ou sur Internet (résultats au bac par établissement).

La seule partie statistique des évaluations nationales diagnostiques des élèves au début du CE2, de la 6<sup>e</sup> et de la 2<sup>nde</sup> est l'analyse des scores d'un échantillon national de l'ordre de 3 000 élèves et d'un échantillon académique de l'ordre de 1 500 élèves qui permettent aux enseignants de disposer de références nationale et académique. Cette opération a pour principal objectif de permettre aux enseignants de repérer les réussites et les difficultés éventuelles de leurs élèves.

**Etudes**

Les données des panels d'élèves resteront le support d'analyses des trajectoires scolaires et universitaires. On aura en 2001 un recul suffisant sur le panel des élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989 pour procéder à une première analyse de ses sortants et sur le panel des élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 par rapport à leur parcours scolaire au collège et à leur orientation en fin de 3<sup>e</sup>. Le panel des écoliers entrés au CP en 1997 couplé à l'enquête Famille et aux évaluations nationales ouvrira un vaste champ d'étude au delà de 2001.

L'étude des migrations d'étudiants entre académies à l'entrée dans le supérieur va donner lieu à la publication d'un *Note d'information* début 2001.

Le thème des sorties sans qualification et de la relation formation-emploi continueront à être très présents, en lien avec différents programmes internes du ministère.

La constitution d'un panel d'enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, titularisés à la rentrée 2000 permettra, outre de connaître leurs caractéristiques et leur opinion sur la formation qu'ils ont reçue en IUFM.

Enfin, l'importance des comparaisons internationales nous poussera à être très présents dans les discussions avec l'OCDE, EUROSTAT et l'UNESCO en matière de définition de concepts, d'études et aussi d'enquêtes, afin de bien faire prendre en compte les spécificités des systèmes éducatifs, culturels et de recherche (implication dans les travaux de révision du manuel de Frascati).

### **Mise à disposition de l'information**

Un investissement particulier sera poursuivi pour consolider l'Infocentre ministériel fournissant des données complètes et normalisées. C'est d'abord un outil d'aide à la décision pour tous les échelons du ministère, mais aussi une source essentielle pour les centres de documentation qui renseignent le public.

Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra. *A noter la publication début 2001 d'un Etat de la recherche.*

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Travaux nouveaux**

#### **• Education**

- 2001 verra l'étude d'un projet de gestion individuelle des élèves et des enseignants du premier degré. La mise en œuvre d'un nouveau système d'information doit répondre à un double objectif en plus de l'amélioration de la gestion courante : aide au pilotage par les différents acteurs du système à tous les niveaux (école, département, académie, région) et obtention des données nécessaires à la connaissance du système éducatif. A moyen terme, ce système permettrait de doter les services statistiques d'une base de données pour lancer des études sur différents domaines, parfois mal connus.

- Production d'indicateurs sur le thème des ZEP/REP en vue d'améliorer la connaissance des effectifs des élèves, des enseignants et des personnels non enseignants en Zone d'éducation prioritaire et hors zone d'éducation prioritaire.

- Dans le prolongement des travaux engagés en 2000 visant à mettre à disposition des outils de pilotage partagés entre l'administration centrale et les académies à partir des bases de gestion académique, élaboration d'un outil statistique relatif à la formation continue des personnels enseignants et non-enseignants, et production d'indicateurs de pilotage sur la relation effectifs d'élèves-effectifs d'enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, pour améliorer la gestion prévisionnelle.

- Etude prospective sur la relation formation-emploi, qui s'inscrit dans la suite de travaux ayant alimenté la réflexion prospective en interne au ministère.

- Etude des pratiques de recrutement des grandes entreprises pour les diplômés Bac + 5.

- Etude sur le fonctionnement des lycées professionnels en terme d'orientation, de concurrence avec les autres filières, de relation avec les partenaires économiques, d'insertion, ayant pour point de départ des analyses monographiques.

- Dans le cadre des travaux du groupe « Prospective des métiers et des qualifications » du commissariat général du Plan, des études seront menées sur la démographie des familles professionnelles pour évaluer leurs besoins en matière de renouvellement dans les années à venir et l'impact des TICE sur la formation et l'emploi.

- Participation à l'exploitation de l'enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue (pour mémoire).

- Exploitation des données statistiques en provenance de la DARES et de l'INSEE (enquête Emploi, structure des emplois, recensement, etc...).

- La modernisation de l'enquête sur la formation continue dans l'enseignement supérieur débutée en 2000 devrait s'achever en 2001 (saisie et contrôles en ligne, alimentation de la base nationale directement par les établissements d'enseignement supérieur).

- Rapprochement des dispositifs statistiques du ministère et ceux de la DRESS (Emploi, Solidarité) sur les élèves handicapés.

- **Recherche et développement**

- Mise en place de l'enquête renouvelée auprès des entreprises : après une rénovation légère en 2000, une nouvelle version sera proposée en 2001. Le volet chercheurs sera intégré dans le corps du questionnaire et une approche en terme de discipline sera intégrée.

- L'enquête sur la recherche publique offrira aussi un questionnaire rénové qui prendra en compte les besoins des utilisateurs, notamment ceux qui sont en charge de la politique nationale de recherche, et les nouveaux aspects de la recherche.

- Un effort d'harmonisation entre les deux enquêtes sera engagé de façon à pouvoir mieux articuler les résultats de la R&D publique avec ceux de la R&D en entreprises.

- Une étude sera réalisée sur la R&D dans les entreprises de services. Les résultats de cette étude devront statuer sur l'intégration dans une base de sondage d'entreprises de services jusqu'à présent exclues (assurances et banques notamment).

## **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus**

- **Education**

- Les panels offriront à des titres divers des possibilités d'études nouvelles :

- . le panel 1989 (élèves de 6<sup>e</sup>) prolongé par le panel du supérieur mettra en lumière les facteurs favorables à la réussite scolaire dans l'enseignement secondaire et permettra de mieux connaître les parcours dans l'enseignement professionnel et universitaire : un bilan de leur accès à l'enseignement supérieur sera réalisé ;

- . le panel 1995 (élèves entrés en 6<sup>e</sup>) apportera un éclairage sur le déroulement des carrières scolaires au collège et le choix d'orientation à l'issue de la 3<sup>e</sup> ;

- . le panel 1997 (écoliers entrés au cours préparatoire) couplé à l'enquête réalisée en 1999 auprès des parents de ces élèves permettra de mieux connaître l'investissement éducatif et les attentes des familles en début de scolarité primaire.

- Poursuite et approfondissement des travaux visant à mieux appréhender les principaux taux d'accès ou de sorties sans qualification : évaluation à un niveau fin pour en comprendre les déterminants.

- Approfondissement des travaux engagés depuis 1999 pour une meilleure connaissance des personnels administratifs, ouvriers, techniques et de service présents dans les établissements d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré public et dans les services académiques, à partir de l'exploitation des bases de gestion académiques.

- L'extension du dispositif SISE (base de données anonymées sur les étudiants) sera poursuivie avec l'intégration à compter de 2001 des établissements privés d'enseignement supérieur (ceux de l'enseignement catholique) et des écoles d'ingénieurs. Un effort particulier est réalisé sur la qualité de l'identifiant de l'étudiant SISE, et de quelques variables actuellement mal renseignées (régime d'inscription, formation initiale/formation continue, ...).

- Le rapprochement des systèmes SISE et SCOLARITE, outre de mesurer les doubles inscriptions en université et CPGE, permettra d'observer la poursuite d'étude en STS et en IUT.

- Une collecte bi-annuelle par voie électronique (Internet) sur les technologies de l'information et de la communication (TICE) est réalisée depuis 1999 auprès de l'ensemble des établissements publics des premier et second degrés. En 2001, on s'attachera à mieux connaître l'usage des TICE par les élèves et les enseignants. Par ailleurs, il s'agira de mettre à disposition des établissements des indicateurs de type "tableau de bord" pour le suivi des TIC dans le cadre de leur activité d'enseignement et de gestion.

- Mise en oeuvre d'un suivi statistique sur l'activité de validation des acquis professionnels (mode de certification en voie de développement).

- **Recherche et développement**

- Participation à la nouvelle enquête communautaire sur l'innovation (CIS3), menée principalement par le SESSI qui devrait être lancée en 2001 ; prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurances ; poursuite des études sur ce thème.

## **3. Opérations répétitives**

Voir document Annexe.

## **4. Allègement de la charge statistique**

- **Education**

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes exhaustives auprès des établissements en ayant recours aux enquêtes sur échantillon et à des extractions de données issues des bases de gestion au niveau académique ou national.

La couverture du système Scolarité (base de données anonymées sur les élèves du 2<sup>nd</sup> degré) à l'ensemble des établissements du second degré sous contrat reste un objectif pour l'année 2001 : des efforts seront menés en direction des académies en retard. Le taux de couverture des établissements du second degré hors contrat devrait lui aussi être amélioré. A terme, les enquêtes dites "papier" lancées auprès de ces établissements devraient être supprimées.

Des réflexions ont été engagées en 2000 et se poursuivront en 2001 sur la mise en place d'un système d'information du 1er degré, lequel devrait permettre à terme de supprimer tout ou partie des enquêtes papier (enquête 19) et d'améliorer les délais de disponibilité des résultats. Concernant l'enseignement supérieur, l'extension progressive du système SISE aboutira à la suppression définitive des enquêtes dites "papier" (celle auprès des écoles de l'enseignement catholique, des écoles d'ingénieurs, ...).

La mise à disposition d'outils de pilotage partagés sur les personnels entre administration centrale et académies va permettre de remplacer les enquêtes par voie de questionnaire par des remontées d'information.

- **Recherche et développement**

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation reste très présente : le seuil d'interrogation des entreprises par questionnaire simplifié sera rehaussé, le volet « chercheurs » sera intégré dans le questionnaire principal et la fréquence d'interrogation sur ce sujet sera réduite à une année sur deux.

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des organismes publics de recherche, des travaux méthodologiques seront engagés pour mesurer la perte d'information liée à la réalisation d'un sondage plutôt qu'une enquête exhaustive parmi les plus petits organismes.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

- **Education**

- Le compte satellite de l'éducation intégrera progressivement dans sa présentation les normes de la base comptable de 1995. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraîtra dans l'édition de février 2001 de *Géographie de l'école*.

- Des indicateurs sur les lycées et sur les universités sont mis à disposition régulièrement.

- Suite à une réflexion méthodologique, des indicateurs de réussite aux diplômes par établissement sont calculés (DEUG, licence et maîtrise).

- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation formation-emploi) qui sert de base de référence pour l'animation de la réflexion au niveau régional dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

- **Recherche et développement**

- Dans le cadre de groupes de travail, poursuite des réflexions sur les indicateurs régionaux de la R&D, notamment dans le domaine des emplois.

### 5.2 Aspects environnement

- **Recherche et développement**

L'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique verra sa nomenclature des objectifs révisée. Dans ce cadre, une question concernant l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement sera introduite. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

### 5.3 Aspects européens

- **Education**

- La Direction répond aux questionnaires communs UNESCO, OCDE, EUROSTAT (UOE). La nomenclature de classification internationale type de l'éducation rénovée « CITE 97 » est utilisée



depuis la collecte 99. Les changements intervenus ont concerné principalement deux dimensions de la classification : les niveaux de formation et les programmes (correspondant aux spécialités).

Par ailleurs, un effort particulier est réalisé pour améliorer la couverture des collectes et la comparabilité au niveau international (par exemple les inscrits au titre de la formation des adultes ne sont plus dans le champ).

Des données sont fournies pour deux types de publications :

- celles d'EUROSTAT, les *Chiffres-clés* généraux ou à thèmes,
- celles de l'OCDE *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE et Analyses* dont la prochaine édition doit paraître au printemps 2001. Ces données porteront sur l'année budgétaire 1998 pour les questionnaires financiers, sur l'année scolaire et universitaire 1998/1999 pour les effectifs inscrits et sur 1999 pour les diplômés et la transition formation-emploi.

- Les comparaisons internationales de niveaux de compétences nécessitent des études approfondies pour éviter les biais dus aux spécificités des systèmes nationaux. Sous cette réserve les évaluations engagées en 2000 avec le Réseau européen d'Evaluation seront poursuivies : évaluation des compétences en lecture des jeunes de 15 ans sans le biais de la traduction et des compétences en lecture en fin d'école primaire ; préparation des travaux comparatifs sur l'évaluation en fin d'école maternelle ; poursuite du cycle d'évaluation des jeunes de 16 ans dans le cadre de l'enquête OCDE PISA (Program for International Student Assessment). Une étude est en cours sur la comparabilité des systèmes de financement de l'éducation.

- **Recherche et développement**

- Harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT.

- Transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées).

- Participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI.

- Participation active à la rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE, en veillant à une bonne prise en compte de l'approche française. En 2000, la France a été pays pilote pour la réalisation d'une étude sur l'évaluation de la R&D dans les enquêtes R&D et Innovation. En 2001, la France s'est portée volontaire pour être leader d'un groupe sur l'analyse de la R&D dans les services. Elle participera à d'autres groupes de travail (nomenclatures des objectifs socio-économiques, nomenclatures des champs scientifiques, R&D dans le domaine de la santé...).

## 6. Liste des publications

### Ont été publiés au titre de l'année 1999, les documents suivants :

- Géographie de l'école, les années 1990 – novembre
- L'état de l'école – octobre
- Repères et références statistiques – novembre
- les Notes d'information
- les Dossiers Education & formations

### Les travaux parus ou à paraître au titre de 2000 sont les suivants :

- L'état de l'école, 10<sup>e</sup> édition – octobre
- L'état de la recherche en France, 1<sup>ère</sup> édition – janvier 2001
- Les Grands chiffres de la recherche – octobre (français-anglais)
- Les Grands chiffres de l'éducation – octobre (français-anglais)
- [pour mémoire : Géographie de l'école, 8<sup>e</sup> édition – février 2001]
- l'Atlas régional de l'enseignement supérieur – 4<sup>e</sup> trimestre
- Repères et références statistiques - septembre
- Les notes d'information
- Les dossiers Education & formations
- la revue trimestrielle Education & formations (n° 55 sur les projections d'effectifs d'élèves, d'étudiants et de personnels enseignants – mars ; n° 56 sur la connaissance des enseignants – juin ; n° 57 sur les sorties sans qualification et le programme Nouvelles chances – septembre ; n° 58 sur la recherche - décembre)
- Projet de Loi de finances 2001 (chapitre statistique du "jaune" budgétaire)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Voir tableau .

## ANNEXE

### Opérations répétitives

#### THEME 1 : EFFECTIFS D'ELEVES, D'APPRENTIS ET D'ETUDIANTS

##### A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées

#### **16-17-18 – Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré (application Scolarité)**

**Finalité** : suivre l'évolution des effectifs d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré (collèges, lycées, LP, SES, EREA) ; environ 10 000 établissements remontent des données via Scolarité. L'enquête recense également les élèves des classes post-bac (CPGE & STS) des établissements des autres ministères (excepté l'Agriculture). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir du système Scolarité et les données sont transmises à partir des bases académiques élèves (BEA). Depuis 1996, une seconde remontée de Scolarité est effectuée en mars pour les élèves inscrits dans certaines formations en particulier celles qui sont mal couvertes au moment du constat de rentrée ainsi que celles dont les effectifs sont susceptibles de fluctuer sous l'effet des réorientations en cours d'année. Un questionnaire est adressé aux établissements non couverts par Scolarité.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924. Les enquêtes « papier » existent dans leur forme générale depuis 1964 pour le 2<sup>nd</sup> degré, 1977 pour les CPGE et les STS. Le système Scolarité qui permet un suivi individuel des élèves a été généralisé à l'enseignement public en 1993 pour la France métro et les DOM et couvre actuellement 60 % des établissements privés.

**Résultats et publications :**

– Pour le public, la répartition des effectifs d'élèves selon le niveau et la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues, la nationalité, la catégorie socio-professionnelle,

– Pour le privé, la répartition des effectifs d'élèves par contrat (contrat d'association ou hors contrat) selon le niveau, la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues et la nationalité.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques*. En outre, les fichiers informatiques sont mis à disposition sur demande. Résultats : 30 octobre public, 10 novembre privé.

**40 – Les projections départementales et académiques à un an des effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup> degré public et privé sous contrat**

**Finalité** : prévoir l'évolution des effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup> degré pour la prochaine rentrée. Elles sont un des éléments utilisés dans le cadre de la préparation du budget.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les établissements publics et privés du 1<sup>er</sup> degré.

**Collecte de l'information** : les projections d'effectifs sont effectuées conjointement par les IA et les SSA puis transmises à DPD/C1 par courrier électronique pour validation.

**Historique** : des prévisions de court terme existent depuis 1978. Depuis 1998 elles sont réalisées sur le moyen terme et transmises par courrier électronique en remplacement des remontées télématiques. Opération annuelle.

**Résultats et publications** : projections des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire, par âge ou par niveau dans l'élémentaire, et dans l'enseignement spécial (classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire).

Les résultats sont diffusés sous forme d'une note interne (décembre).

Résultats : novembre.

**41 – Les projections académiques à un an d'effectifs d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré public et privé sous contrat**

**Finalité** : décrire l'évolution des effectifs d'élèves par cycle et par type d'établissement au niveau académique pour la prochaine rentrée. Elles sont un des éléments utilisés dans le cadre de la préparation du budget.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les établissements publics et privés sous contrat dispensant un enseignement du 2<sup>nd</sup> degré et l'enseignement post-baccalauréat des lycées (STS, CPGE).

**Collecte de l'information** : les calculs sont effectués à l'aide du logiciel APRES par le service statistique académique et transmis à DPD/C1 par courrier électronique.

**Historique** : des prévisions de court terme existent depuis 1978. Des projections académiques sont également réalisées sur le moyen terme tous les 3 ans.

**Résultats et publications** : les résultats sont diffusés sous forme d'une note interne (décembre).

Résultats : novembre.

#### 47 – Suivi de la scolarité des élèves du 2<sup>nd</sup> degré du Panel 1995

**Finalité :**

- décrire et expliquer les cheminements scolaires dans l'enseignement secondaire en liaison avec la scolarité primaire,
- évaluer les effets des changements de politique dans le collège.

**Champ :** France métropolitaine. Enquête à partir d'un échantillon au 1/40<sup>e</sup> représentatif au niveau national des élèves entrés en 6<sup>e</sup> ou en SES à la rentrée scolaire 95 dans un établissement public ou privé. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information :** pour les établissements appartenant au champ Scolarité, la remontée d'information s'effectue à partir des bases académiques élèves, pour les autres auprès des établissements et des familles.

**Historique :** cette enquête fait suite aux panels d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré de 1973, 1980 et 1989.

**Résultats et publications :** les panels permettent d'appréhender le profil sociologique et scolaire des élèves parvenus aux différents niveaux de l'enseignement secondaire et d'expliquer le déroulement de leur scolarité. Ces résultats seront comparés avec ceux du précédent panel de 1989.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la revue *Education & formations*.

Résultats (fichier propre) : novembre.

#### 45 – Les effectifs d'étudiants et de diplômés des établissements publics universitaires (application SISE)

**Finalité :** fournir un ensemble d'informations sur les effectifs d'étudiants et leurs caractéristiques socio-démographiques (scolarité antérieure et en cours), étudier les déroulements et les réussites des cursus scolaires et mesurer les réorientations en cours d'année.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements publics universitaires (universités et universités technologiques, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, Observatoire de Paris et INALCO) et IUFM.

**Collecte de l'information :** à partir de SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sous forme de fichiers individuels. Une remontée est demandée en mars sur les réorientations des DEUG en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle, en mai sur les diplômés délivrés. Un questionnaire est envoyé aux établissements non couverts par la remontée SISE sur les diplômés, notamment pour les diplômés de santé.

**Historique :** des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1900. La première enquête date de 1973 ; l'enquête existe sous sa forme actuelle (SISE) depuis 1994 ; enquête annuelle en plusieurs phases.

**Résultats et publications :** répartition des effectifs d'étudiants et de diplômés par :

- établissement, discipline, cycle et type de diplôme,
- type de préparation et concours de recrutement (effectifs en IUFM),
- sexe, âge, nationalité, professions et catégories sociales,
- origine scolaire, origine géographique et flux d'entrée.

Ils paraissent dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* ainsi que dans la série *Tableaux statistiques* (avril).

Résultats : 31 mars – mai – septembre.

#### 20 – Les nouveaux inscrits en première année de 1<sup>er</sup> cycle dans les établissements publics

## universitaires

**Finalité** : estimation de rentrée des nouveaux inscrits en première année dans les établissements publics universitaires.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les principaux établissements universitaires publics (universités et universités technologiques, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, INALCO).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue directement auprès des établissements universitaires par voie télématique.

**Historique** : une première enquête de ce type date de 1971 ; enquête annuelle.

**Résultats et publications** : répartition des nouveaux inscrits en première année par université, discipline, cycle, diplômes nationaux, diplômes d'universités. Les résultats détaillés sont communiqués aux établissements (novembre) et publiés dans la *Note d'information* sur la rentrée dans l'enseignement supérieur.

Résultats : octobre.

### B) Collectes par questionnaire

#### **19 – Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés de l'enseignement préélémentaire et élémentaire**

**Contenu général** : recensement général des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles maternelles et primaires sous tutelle du MEN.

**Finalité** : l'enquête sert à dresser un constat de l'enseignement primaire à la rentrée et à l'élaboration de prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes. Chaque fiche aborde un ou plusieurs thèmes :

- fiche 0 : constat rapide de rentrée des effectifs de l'enseignement public,
- fiche 1 : constat détaillé de la situation des écoles à la rentrée scolaire donnant la répartition des élèves par classe et cycle d'enseignement,
- fiche 2 : mesure des retards scolaires et taux de scolarisation par âge,
- fiche 3 : flux d'élèves par cycle et flux entre secteur public et privé, organisation du temps scolaire, taux de redoublement, nombre de classes d'application,
- fiche 4 : effectif des élèves de nationalité étrangère selon le niveau d'enseignement,
- fiche 5 : répartition des élèves selon la commune du domicile des parents,
- fiche 6 : les classes thématiques et l'équipement en bibliothèques et centres documentaires,
- fiche 7 : effectifs des classes d'intégration scolaire et intégration des élèves handicapés selon le handicap, répartition des personnels enseignants des classes d'intégration scolaire selon leur statut,
- fiche 8 : répartition des élèves par langues vivantes, langues et cultures d'origine, langues et cultures régionales et statut des enseignants dispensant ces cours de langue.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM pour les fiches 1, 2 ; France métropolitaine, DOM pour les autres. Environ 60 000 écoles sont concernées. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les inspections académiques se chargent de l'envoi des fiches aux établissements ; les fiches remontent ensuite aux IA qui en effectuent le contrôle et la saisie (à partir de l'application de gestion « STAT-1 »). Seuls les fichiers informatiques départementaux remontent au niveau central.

**Historique** : l'enquête dans sa forme générale existe depuis 1964. Des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924-25. Les fiches 0, 6 et 8 ont été créées en 1992. Enquête annuelle à l'exception de la fiche 6 dont la périodicité est triennale. Les données sont en partie manquantes pour 1995 et 1996.

**Résultats et publications** : résultats par académie, département et type d'habitat (urbain et rural)  
 – répartition des effectifs d'élèves par classe, niveau, cycle, âge, sexe, nationalité, commune de résidence, handicap et langue vivante étudiée,  
 – flux d'élèves entre préélémentaire et élémentaire et entre secteur public et privé, taux de redoublement,  
 – statut des enseignants de l'enseignement spécialisé,  
 – nombre d'établissements selon la taille, le contrat pour le secteur privé (contrat simple, d'association, hors contrat).  
 Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (décembre à juin).

Résultats :  
 fiche 0 : 25.09. (constat rapide)  
 fiches 1 ; 2 : 6.11 (PU) constat détaillé  
 fiches 1 ; 2 : 20. 11. (PR) constat détaillé  
 fiches 3 à 8 (PU + PR) : de janvier à juin

### **32 – Les effectifs dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs et socio-éducatifs**

**Finalité** : décrire la scolarisation des enfants malades et handicapés.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics et privés sous tutelle du ministère chargé de la santé (environ 2 500 établissements). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir de questionnaires renseignés par les établissements qui les retournent aux inspections académiques qui, après vérification, les adressent à DPD/C1 pour traitement.

**Historique** : l'enquête existe depuis 1975 ; annuelle.

**Résultats et publications** : répartition des effectifs d'élèves selon le handicap, la situation scolaire, l'origine scolaire, l'âge et le sexe.  
 Les résultats sont intégrés dans la *Note d'information* sur l'enseignement spécialisé, *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (septembre).  
 Résultats : juin.

### **43 – Suivi de la scolarité des élèves du 1<sup>er</sup> degré du Panel 1997**

**Finalité** :  
 – décrire et expliquer les parcours scolaires dans l'enseignement primaire en liaison avec la scolarité en préélémentaire, le niveau des acquis à l'entrée au cours préparatoire et les caractéristiques socio-démographiques des élèves,  
 – évaluer les effets de la réforme des cycles pédagogiques dans l'enseignement primaire par une comparaison des cursus observés dans le panel 1995 avec ceux du panel précédent de 1978.

**Champ** : France métropolitaine. Enquête à partir d'un échantillon au 1/81 représentatif au niveau national des élèves entrant au CP à la rentrée 97 dans les écoles publiques et privées (de l'ordre de 9 000 élèves sont concernés). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont adressés aux directeurs d'école sous couvert des inspecteurs d'académie et suivent le même circuit en retour, puis sont retournés à DPD/C1 pour exploitation.

**Historique** : cette enquête fait suite au panel d'élèves du 1<sup>er</sup> degré de 1978. Une enquête auprès des familles a été réalisée en 1999.

**Résultats et publications** : La première année a permis d'analyser les caractéristiques socio-démographiques, les acquis à l'entrée au CP et le déroulement de la scolarité antérieure en préélémentaire des entrants au CP. Le suivi des cheminements des élèves dans l'enseignement primaire permettra de mesurer l'effet de ces différentes caractéristiques sur leur parcours.

Les résultats seront publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la revue *Éducation & formations*.

Résultats (fichier propre) : novembre.

#### 44 – Suivi de la scolarité des élèves du second degré du Panel 1989

**Finalité** : étudier les cursus d'élèves selon leurs caractéristiques socio-démographiques et scolaires.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. Enquête à partir d'un échantillon au 1/30<sup>e</sup> représentatif au niveau national des élèves entrés en 6<sup>e</sup> et en SES à la rentrée 1989 dans un établissement public ou privé. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont adressés aux chefs d'établissement sous couvert des inspecteurs d'académie et suivent le même circuit en retour.

**Historique** : cette enquête fait suite aux panels d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré de 1973 et de 1980. Une enquête auprès des familles a été effectuée en 1992.

**Résultats et publications** : les panels permettent d'appréhender le profil sociologique et scolaire des élèves parvenus aux différents niveaux de l'enseignement secondaire et d'expliquer le déroulement de leur scolarité.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la revue *Éducation & formations*.

Résultats (fichier propre) : octobre.

#### 10 – Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)

**Finalité** : donner une première estimation des effectifs globaux d'apprentis au 31 décembre de chaque année.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du MEN et les sections d'apprentissage dans les lycées (soit plus de 1 000 unités).

**Collecte de l'information** : le questionnaire est adressé au service de l'apprentissage du rectorat qui le retourne à DPD/C4 pour exploitation.

**Historique** : enquête créée en 1991, annuelle.

**Résultats et publications** : par académie

- répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation, diplôme préparé dont les premières années,

- estimation des effectifs en CPA et CIPAL,

- estimation du nombre de contrats de qualification.

Les résultats sont diffusés sous forme d'une note rapide.

Résultats : 31 janvier.

**51 – Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée)**

**Finalité** : recensement analytique des effectifs d'apprentis. L'enquête sert à élaborer les prévisions de court terme.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur l'ensemble des CFA publics et privés y compris les CFA agricoles (1 200 établissements sont concernés). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont adressés aux établissements sous l'autorité des préfetures de régions, des conseils régionaux et des rectorats. Les questionnaires remplis par l'établissement retournent au service collecteur (rectorat ou conseil régional selon les cas) puis à DPD/C4 pour exploitation. Chaque service concerné au niveau régional ou académique est destinataire d'une copie.

**Historique** : l'enquête existe depuis 1973 ; enquête annuelle, renouvelée en 1995 en concertation avec les rectorats et les conseils régionaux.

**Résultats et publications** : par académie et région.

- effectifs d'apprentis répartis selon le diplôme ou titre préparé y compris les diplômes d'enseignement supérieur (en précisant l'établissement universitaire qui le délivre), l'âge, le sexe, l'origine scolaire, la spécialité suivie et l'organisme gestionnaire du CFA,

- effectifs d'élèves des classes préparatoires à l'apprentissage implantées en CFA par âge, sexe et origine scolaire,

- personnel enseignant par statut, diplôme et durée d'enseignement,

- résultats aux examens, distance domicile-CFA, type de convention établi avec le CFA.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (septembre).

Résultats : septembre.

**46 – Les effectifs des établissements privés d'enseignement universitaire**

**Finalité** : l'enquête participe au dispositif visant à recenser les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur.

**Champ** : France métropolitaine. Elle est réalisée auprès des établissements privés d'enseignement universitaire. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : le questionnaire est renseigné par l'établissement et transmis au service statistique académique qui le retourne à DPD/C2 pour exploitation. A terme, des fichiers de données individuelles seront remontés à partir de SISE.

**Historique** : Des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1901. L'enquête date de 1976 ; annuelle.



**Résultats et publications :**

- nombre d'étudiants par établissement, discipline, année et niveau d'étude, cycle, sexe, nationalité (français, étrangers), âge,
- nombre de diplômes délivrés par sexe, nationalité (français, étrangers),
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Ils sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (mai).

Résultats : mars.

**26 – Les effectifs d'étudiants des établissements publics et privés d'enseignement supérieur, non rattachés aux universités**

**Finalité** : mesurer les effectifs en formation dans l'enseignement supérieur non universitaire.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. Elle porte sur les écoles administratives et juridiques, les écoles de commerce et de gestion, les autres écoles (hors écoles de santé et d'enseignement artistique). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont adressés aux établissements. Les questionnaires complétés sont ensuite transmis au service statistique académique pour contrôle et saisie sous "synthèse" des questionnaires, les données traitées remontant à DPD/C2.

**Historique** : des données cohérentes existent depuis 1964. Enquête annuelle.

**Résultats et publications :**

- nombre d'étudiants par établissement, année et niveau d'étude, âge, sexe et nationalité (français, étrangers),
- diplômes délivrés par sexe et nationalité,
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence et professions et catégories sociales.

Ces résultats sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (juillet).

Résultats : avril.

**27 – Les écoles d'ingénieurs publiques et privées**

**Finalité** : description analytique des effectifs, de leurs caractéristiques socio-démographiques et des diplômes des élèves.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête porte sur l'ensemble des écoles d'ingénieurs publiques et privées quel que soit le ministère de tutelle (plus de 250 écoles), et recense l'ensemble des formations menant à un diplôme d'ingénieur y compris les nouvelles formations d'ingénieurs (NFI). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont remplis par les chefs d'établissement qui les adressent au service statistique académique pour contrôle et saisie sous 'synthèse' des questionnaires, les données traitées remontant à DPD/C2. A terme l'enquête devrait être intégrée dans SISE.

**Historique** : des données cohérentes concernant les effectifs d'élèves dans les écoles d'ingénieurs existent depuis 1964 ; enquête annuelle.

**Résultats et publications :**

- nombre d'élèves par établissement et année et niveau d'étude, sexe et nationalité (français, étrangers), âge,
- nombre de diplômes par sexe et nationalité et langues vivantes étudiées,
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence et professions et catégories sociales.

Ils paraissent dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (effectifs et diplômés mai ; NFI juin).

Résultats : février, mai (NFI).

#### **48 – Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel**

**Finalité** : mesurer les effectifs en formation dans l'enseignement supérieur non universitaire.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux écoles des Beaux-Arts sous tutelle du ministère de la Culture et aux écoles à caractère artistique ou culturel du ministère de l'éducation nationale. Elle concerne environ 250 écoles. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont adressés aux établissements qui les retournent complétés au service statistique académique. Un exemplaire du questionnaire est soumis au ministère de la Culture pour vérification puis transmis à DPD/C2 pour exploitation.

**Historique** : la première enquête date de 1964 ; enquête annuelle.

**Résultats et publications :**

- nombre d'élèves par établissement et année et niveau d'étude, sexe et nationalité (français, étrangers), âge,
- nombre de diplômés délivrés par sexe et nationalité (français, étrangers),
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence et professions et catégories sociales.

Ces résultats sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (juillet).

Résultats : mai

#### **50 – Le devenir des bacheliers 1996, 1997 et 1998, 1999 (suivi des élèves du panel 89 après le baccalauréat)**

**Finalité :**

- mesurer les poursuites d'études après le baccalauréat,
- décrire les parcours des bacheliers dans l'enseignement supérieur, et en particulier prendre la mesure des échecs dans le 1<sup>er</sup> cycle universitaire, des réorientations entre les différentes filières et des sorties du supérieur,
- analyser les cheminements des étudiants en bénéficiant de l'ensemble des données déjà accumulées dans le panel.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête s'adresse aux élèves du panel 89 titulaires du baccalauréat, plus un échantillon de bacheliers de 1996.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue directement auprès des élèves concernés.

**Historique** : opération débutée en 1997, annuelle.

**Résultats et publications**: les résultats portent sur le suivi du cheminement des bacheliers 1996 et 1997, 1998 (réussite, réorientations, reprises ou interruption d'étude) et sur la poursuite d'études et l'orientation des bacheliers de 1999.

Ils sont publiés dans la *Note d'information* et dans la revue *Éducation & formations*.

Résultats : octobre.

## THEME 2 : PERSONNELS ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS :

### CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT

#### A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées

##### **29 – Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions**

**Finalité** : observer les mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles et connaître les évolutions prévisibles.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM ; tous départements.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue auprès des services gestionnaires des inspections académiques à partir des remontées d'information extraites d'AGAPE.

**Historique** : l'enquête existe depuis 1975 ; enquête annuelle.

**Résultats et publications** : constat et prévisions des mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles : départs à la retraite, départs et retours d'activité (congrés longue durée, longue maladie), détachements.

Les résultats sont publiés dans une note interne et dans la série *Tableaux statistiques* (juillet).

Résultats : mars.

##### **22 – Le services des enseignants dans les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré**

**Finalité** : suivi du nombre d'enseignants en poste à l'année selon des caractéristiques individuelles et de service. L'enquête sert aux prévisions de besoins de recrutement et à la répartition des moyens entre académies.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré : 7 500 établissements sont concernés couvrant une population de plus de 380 000 enseignants.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir des bases-relais académiques.

**Historique** : le dispositif "bases-relais académiques" couvre depuis 1997 l'ensemble des académies et a remplacé la "Vie Scolaire" constitué en 1976.

#### **Résultats et publications :**

– les enseignants par corps, grade, âge, discipline de poste, type d'établissement, modalité de service, académie,

– les heures d'enseignement par cycle, discipline et type d'établissement.

Ces résultats entrent dans le modèle de prévision de recrutement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré.

Ils sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (septembre).

Résultats : juillet.

##### **31 – Les maîtres auxiliaires**

**Finalité** : observation du nombre de maîtres auxiliaires et évolution de leur recrutement. L'enquête sert en particulier au cadrage des recrutements et au mouvement national des enseignants.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les maîtres auxiliaires, les contractuels et les conseillers d'orientation intérimaires.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue auprès des divisions de personnels enseignants des rectorats à partir de remontées d'informations extraites d'EPP.

**Historique** : l'enquête recense des données individuelles depuis l'année scolaire 87/88.

**Résultats et publications** : répartition des effectifs par académie, discipline, diplôme, et ancienneté. Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans la série *Tableaux statistiques* (février).  
Résultats : janvier.

## 71 – Absences et remplacement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré public

**Finalité** : disposer au niveau national d'un nombre de jours d'absence des enseignants et ayant donné lieu à remplacement.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir d'extraction de fichiers des bases de gestion académiques : modules "congrés" et "remplacement" de l'application EPP et applications spécifiques dans les établissements.

**Historique** : les enquêtes "papier" ont été réalisées sur l'année scolaire 83/84, 85/86, 87/88 et 91/92.

**Résultats et publications** :

Nombre de jours d'absence par période, grade, sexe, âge et type d'établissement.

Les résultats sont publiés sous forme de note interne, dans la *Note d'information* et dans la *revue Éducation & formations*.

**Calendrier** : non fixé.

### B) Collectes par questionnaires

## 79 – Les personnels intervenant en formation continue (sous réserve)

**Finalité** : améliorer la connaissance des personnels intervenant en formation continue.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête recense par académie les postes gagés et les contractuels.

**Collecte de l'information** : les questionnaires sont renseignés par le DAFCO (rectorat) puis renvoyés à DPD/C4 pour exploitation.

**Historique** : l'enquête date de 1987 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par académie

– répartition des personnels intervenant en formation continue selon leur statut et en équivalent temps plein,

– nombre d'heures d'enseignement.

Les résultats sont publiés sous forme d'une note interne.

Résultats : juin (heures d'enseignement) - septembre (personnels).

### 30 – Panel de chefs d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré

**Finalité** : analyser les représentations des chefs d'établissement et les actions entreprises dans l'application des politiques nationales et le développement de l'autonomie des établissements et dans la gestion du corps des chefs d'établissement. L'enquête permet de faire le point sur la mise en œuvre des différentes réformes dans les lycées et collèges et sur le rôle des adjoints au chef d'établissement.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête porte sur un échantillon de 1 000 chefs d'établissement et adjoints de collèges, lycées et lycées professionnels publics.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par voie téléphonique auprès des chefs d'établissement composant l'échantillon.

**Historique** : des interrogations ont été réalisées en 1991 sur le métier de chef d'établissement et sur les projets d'établissement, en 1992 sur l'autonomie des établissements, en 93 sur la rénovation du collège et sur la formation professionnelle, en 1994 sur la gestion des ressources humaines dans les établissements, en 1995 sur les outils de pilotage dans les établissements, en 1997 sur l'évaluation des chefs d'établissement et la rénovation du collège, en 1998 sur la rénovation du collège, en 1999 et 2000 sur la réforme des lycées et des collèges.

**Résultats et publications** : les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans les *Dossiers Education & formations*.

Résultats : mai

## THEME 3 : LES ETABLISSEMENTS

### A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées

#### 5 – Mise à jour de la Base Centrale des Établissements (BCE)

**Contenu général** : la BCE recense l'ensemble des structures d'enseignement initial et d'administration publique du système éducatif. Elle permet d'identifier les établissements et les unités liées juridiquement à ceux-ci en définissant les relations fondamentales des uns envers les autres. Un identifiant (N° UAI) est attribué à chaque structure recensée auquel on associe ses caractéristiques essentielles (nom, adresse, nature juridique, liens entre structures, etc).

**Finalité** : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques du ministère et pour les opérations statistiques de la DPD auprès des établissements.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. Le fichier couvre les établissements publics et privés assurant une formation initiale, les établissements d'administration et de services de l'Éducation nationale et les établissements d'enseignement français à l'étranger.

**Collecte de l'information** : les rectorats (SSA) sont responsables de la tenue de la base rectorale des établissements (BRE). Ils transmettent à la DPD/CISAD selon le calendrier établi les fichiers nécessaires à la constitution de la base centrale des établissements (BCE).

**Historique** : Créée en 1996 suite à la mise en place de la nouvelle application RAMSESE, la BCE remplace le RNE utilisé depuis 1970 jusqu'à cette date. Opération annuelle.

**Résultats et publications** : Les résultats donnent lieu à l'édition de nombreuses listes et répertoires d'établissements.

**Calendrier** : instruction permanente.

## 52 – Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré

**Finalité** : constitution d'un système d'information statistique sur les établissements publics d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré (structures et capacités d'accueil).

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête couvre l'ensemble des collèges, lycées, lycées professionnels, EREA et ERPD publics.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir de la nouvelle base académique EPI, les données étant mises à jour et complétées sous Intranet par les établissements.

**Historique** : la première enquête (alors triennale) de 1977 s'effectuait directement auprès des établissements sur support papier. En 89/90 les données sur les capacités d'accueil ont été intégrées à l'application EPI. L'enquête a été renouvelée en 1997 et la nouvelle application a été lancée en juin 1999 ; annuelle.

### Résultats et publications :

- surfaces par type d'ensemble immobilier,
- capacités d'accueil et hébergement,
- taux d'occupation des établissements
- répartition des salles selon leur usage (laboratoire, salle informatique, atelier, etc..),
- informations sur les logements de fonction, la restauration.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (octobre).

Résultats : juin.

## 70 – Les technologies de l'information et de la communication

**Finalité** : recueillir des informations sur l'équipement des établissements publics des technologies de l'information et de la communication et, à terme, mettre à disposition des établissements des indicateurs type tableau de bord permettant le suivi de la mise en place des TIC pour l'enseignement et la gestion.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête couvre tous les établissements publics des 1<sup>er</sup> & 2<sup>nd</sup> degrés.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue sous Intranet ou Internet auprès des établissements qui saisissent les données pour retour à DPD/C6, à raison de deux remontées par an.

**Historique** : une enquête 'papier' avait été lancée en 1994 auprès de tous les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré, en 1998 une enquête sur échantillon auprès d'établissements publics des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et en octobre 1999 la 1<sup>ère</sup> collecte électronique.

### Résultats et publications :

- nombre de micros (âge, implantation), nombre de périphériques,
- connexion à l'internet et nombre d'adresses, existence de réseaux,
- nombre de personnes ressources.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et *Repères et références statistiques*.

Résultats : juillet – décembre.

## 21 – Parc immobilier des établissements d'enseignement supérieur : inventaire des surfaces des locaux et espaces non bâtis

**Finalité** : mise à jour du système d'information sur les établissements d'enseignement supérieur qui sert de référence à la distribution des moyens.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. Etablissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MEN.

**Collecte de l'information** : une mise à jour du fichier des surfaces de ses infrastructures est demandé à chaque établissement qui remonte à DPD B1 pour exploitation.

**Historique** : l'inventaire des locaux figure depuis 20 ans sous des formes diverses dans le système d'information sur les établissements d'enseignement supérieur ; annuelle.

**Résultats et publications** :

- surfaces par implantation des locaux en m<sup>2</sup> SHON,
- surface des espaces non bâtis en m<sup>2</sup>.

Les résultats sont diffusés en interne à l'administration centrale et alimentent la base INFOSUP de la DPD.

**Calendrier** :

date de départ : février 2000

date d'observation : 1<sup>er</sup> janvier 2000

limite des retours : 31 mars 2000

résultats : juin 2000

*B) Collectes par questionnaire*

**92 – Enquête auprès des établissements public et privé du 2<sup>nd</sup> degré pour l'élaboration de références nationales des indicateurs IPES**

**Finalité** : restitution aux établissements d'indicateurs pour le pilotage (IPES) et recueil les informations nécessaires au calcul des indicateurs nationaux non disponibles dans les systèmes d'information.

**Champ** : France métropolitaine ; échantillon national de collèges, lycées, lycées professionnels.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir de questionnaires adressés aux chefs d'établissement. Les documents complétés sont retournés à DPD/D2 pour exploitation.

**Historique** : enquête réalisée depuis 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : les références nationales des indicateurs sur lesquels porte l'enquête sont fournies aux établissements avec l'ensemble des informations nécessaires à la constitution de leur base d'indicateurs.

Résultats : janvier.

## **THEME 4 : ASPECTS FINANCIERS**

*A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées*

**1 – Dépenses et recettes des établissements publics d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré en 2000**

**Finalité** : les comptes financiers des établissements sont utilisés par la comptabilité publique, renseignent le compte de l'éducation et permettent un suivi des subventions d'État.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré, EREA, ERPD.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à partir de la base académique COFI-PILOTAGES qui permet de remonter directement les comptes financiers des établissements et alimentent la base nationale consultable par les services.

**Historique** : COFI-PILOTAGES remplace depuis 1999 (exercice 1998) l'application nationale comptable utilisé depuis 1987 jusqu'à cette date.

**Résultats et publications** : les comptes des classes 6 et 7 par type d'établissement respectivement les comptes de charges et les comptes de produits.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans *Repères et références statistiques*.

Résultats : novembre.

### B) Collectes par questionnaire

#### **2 – Récapitulation des comptes financiers des centres de formation d'apprentis et des classes préparatoires à l'apprentissage annexées en 1999 - enquête légère**

**Finalité** : l'enquête contribue à l'établissement du compte de l'éducation, à dresser un bilan du financement de l'apprentissage et à calculer le coût d'un apprenti en CFA.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les centres de formation d'apprentis publics et privés hors agriculture. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : un questionnaire est envoyé aux rectorats par l'intermédiaire des préfetures de régions et des conseils régionaux. Les services rectoraux (IPET, SAIA) renseignent l'enquête, les informations demandées figurant dans les bilans financiers des centres. Les documents sont retournés par DPD/C6 pour exploitation.

**Historique** : l'enquête créée en 1974 est réalisée depuis 1985 en application des textes de décentralisation.

**Résultats et publications** : ils donnent par type d'organisme gestionnaire les dépenses par grandes fonctions, les recettes selon l'origine du financement et le coût moyen d'un apprenti en CFA.

Les résultats sont publiés dans la série *Tableaux statistiques* (novembre).

Résultats : octobre.

#### **8 – Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale en 2000 (année de salaires 1999)**

**Finalité** : évaluer le financement des établissements d'enseignement par les entreprises dans le cadre du compte de l'éducation.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré, centres de formation d'apprentis, CIO et aux établissements publics et privés d'enseignement supérieur. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les rectorats établissent des récapitulations par département pour les établissements publics et privés du second degré, les CFA et les CIO. Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur remplissent un questionnaire qu'ils retournent au service statistique académique. Les documents sont ensuite transmis à DPD/C6 pour exploitation.

**Historique** : l'enquête existe depuis 1982. Enquête annuelle et renouvelée en 1999.



**Résultats et publications** : ils donnent les montants de la taxe d'apprentissage reçue par les différentes catégories d'établissement sous tutelle du MEN et la répartition de la taxe reçue selon le mode de versement (directement des entreprises ou par l'intermédiaire d'organismes collecteurs) et l'origine géographique (entreprises du département, de la région ou des autres régions).

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (octobre).

Résultats : septembre.

## MOYENS CONSACRES A LA RECHERCHE

### 33 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la Recherche & développement dans les entreprises

**Finalité** : suivre l'évolution des moyens consacrés à la R&D dans les entreprises.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (8 000 entreprises interrogées). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (environ 2 000), sondage (1/2) pour les autres.

**Collecte de l'information** : les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié, par voie postale. Les documents complétés sont retournés à DPD/C3 pour vérification et exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1974, 1<sup>ère</sup> rénovation en 1992, la 2<sup>nde</sup> en 2000 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par type d'établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement de R&D.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et sous la forme d'un rapport.

Résultats : mars.

### 34 – Enquête conjoncturelle sur les intentions des entreprises en matière de R&D

**Finalité** : recueil des intentions des entreprises en matière de R&D pour l'année en cours.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête porte sur 250 entreprises.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire simple qui est ensuite retourné pour exploitation.

**Historique** : l'enquête a été créée en 1991 ; annuelle.

**Résultats et publications** : analyse de l'évolution possible des moyens consacrés à la R&D. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne.

Résultats : juin.

### 35 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les organismes publics et services ministériels

**Finalité** : suivre l'évolution de la R&D dans les services publics.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes publics et services ministériels (140 unités sont concernées).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963. L'enquête a été informatisée en 1984 et rénovée en 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement.

Les résultats sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.

Résultats : mars.

### **36 – Enquête sur la recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)**

**Finalité** : évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur 49 CHU et CLCC.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : créée en 1994 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.

Résultats : décembre.

### **37 – Enquête sur la recherche dans les associations**

**Finalité** : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête s'adresse aux associations (200) susceptibles de faire de la recherche et du développement.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent certaines années depuis 1964 ; enquête annuelle depuis 1992.

**Résultats et publications** : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.

Résultats : janvier.

### **38 – Enquête annuelle sur les objectifs socio-économiques du BCRD**

**Finalité** : analyse détaillée des objectifs du budget civil de la recherche et du développement.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes publics et services ministériels concernés (60 unités sont concernées).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : l'enquête a été créée en 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils permettent de connaître la finalité de la recherche envisagée. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne.

Résultats : juillet.

## **THEME 5 : VIE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, EXAMENS DIPLOMES ET BOURSES**

### *A) – Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées*

#### **4 – Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnels (session 2001)**

**Finalité** : Elle permet d'appréhender la réussite aux examens selon les spécialités de formations.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête recense les présentés aux examens dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré, dans les établissements de formation continue, dans les CFA, les candidats libres ainsi que les candidats se présentant dans les centres de validation.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue pour les BEP et CAP à partir des fichiers départementaux issus de l'application "BEP-CAP", pour les BTS et BP à partir d'OCEAN. Subsiste une remontée papier pour les BT, les mentions complémentaires, les DNTS, quelques BP et examens non couverts par les logiciels de gestion.

**Historique** : depuis 1995 l'enquête intègre le bilan des unités capitalisables ; annuelle.

**Résultats et publications** : par académie, le nombre de présentés et d'admis par spécialité de formation selon le sexe, l'origine scolaire et le mode d'obtention du diplôme ou d'équivalences délivrés. Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et *Repères et références statistiques*.

Résultats : avril.

#### **61 – Les résultats aux examens du Brevet (session 2001)**

**Finalité** : suivi du taux de réussite aux examens.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les établissements publics et privés, les candidats libres.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par voie télématique auprès des services des examens des inspections académiques.

**Historique** : l'enquête existe depuis 1987 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par département, le nombre d'inscrits, de présentés, de reçus et le pourcentage de reçus par série, origine scolaire et sexe.

Les résultats sont publiés sous forme de note interne, dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (septembre).

Résultats : juillet.

### **59 – Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : session 2001 (enquête rapide)**

**Finalité** : estimation des résultats de la session normale de juin.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré et les candidats individuels.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par l'Intranet auprès des services statistiques académiques.

**Historique** : la première enquête date de 1964 ; annuelle.

**Résultats et publications** : la répartition des effectifs par académie donne le nombre de présentés, d'admis, d'ajournés à un an ainsi que le taux d'admission par série de baccalauréat pour le baccalauréat général, technologique et professionnel.

Les résultats (provisoires) sont publiés dans une note interne (juillet) et dans la série *Tableaux statistiques* (septembre).

Résultats : 15 juillet.

### **60 – Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : session 2000 (enquête détaillée)**

**Finalité** : connaître le nombre de bacheliers admis chaque année à l'issue des deux sessions ; l'enquête sert aux prévisions d'entrées dans l'enseignement supérieur et à la gestion des examens.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux rectorats, aux centres d'examen ouverts à l'étranger et aux candidats individuels.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par la remontée de fichiers académiques des candidats au baccalauréat à partir d'OCEAN.

**Historique** : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1816. L'enquête date de 1964 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par académie

– répartition des candidats par âge, sexe, origine scolaire, série, option, nationalité, professions et catégories sociales,

– session, groupe d'épreuves (présentés, admis et nombre de certificats accordés), épreuves facultatives,

– mentions obtenues et notion de redoublement.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (février).

Résultats : janvier.

### **55 – Les élèves et étudiants boursiers des établissements publics et privés d'enseignement supérieur**

**Finalité** : description des demandeurs et bénéficiaires des aides sociales.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. Elle couvre les établissements publics et privés recevant des boursiers d'État : Universités, CPGE, STS, écoles d'enseignement supérieur et tout élève ou étudiant ayant déposé une demande d'aide sociale (financière et/ou de logement).

**Collecte de l'information** : les CROUS fournissent un extrait du fichier de gestion (données individuelles) aux rectorats pour vérification qui remonte ensuite à DPD/C2 pour exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1962. Enquête par données individuelles, annuelle.

**Résultats et publications** : répartition des effectifs de boursiers par :

- académie, secteur (public, privé), type de bourses (bourses sur critères sociaux, aides exceptionnelles individuelles, bourses sur critères universitaires, prêts d'honneur, allocation de recherche),
- type d'établissement, année d'étude, et pour les universités par discipline et cycle,
- professions et catégories sociales et nationalité.

Ils sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* ( juin).

Résultats : mai.

### B) Collectes par questionnaire

#### **7 – L'orientation en fin de 3<sup>e</sup> des élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995**

**Finalité** : décrire le déroulement de la procédure d'orientation en fin de 3<sup>e</sup> : vœux des familles et décisions du conseil de classe.

**Champ** : France métropolitaine. Elèves du Panel 1995 entrés en 3<sup>e</sup> à la rentrée 2000.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par voie postale auprès des collèges publics et privés concernés.

**Historique** : enquête qui s'inscrit dans le dispositif du Panel 1995.

**Résultats et publications** : les résultats sont détaillés selon les caractéristiques individuelles (sexe, âge, PCS...) et scolaires (cursus antérieur, souhait initial d'orientation...) des élèves. Les décisions d'orientation sont confrontées aux affectations définitives connues à la rentrée 1999 par l'enquête "suivi de la scolarité des élèves du panel 1995" (n° 47). Ils sont publiés dans la *Note d'information*.

Résultats : janvier.

#### **62 – La validation des acquis professionnels pour les diplômés professionnels et technologiques**

**Finalité** : évaluer le développement de la mise en œuvre de la validation des acquis professionnels dans le second degré.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les CAP, BEP, BP, Bac professionnel, Bac technologique, BTS.

**Collecte de l'information** : un questionnaire est adressé aux services académiques en charge de la validation des acquis qui le retournent à DPD/C4 pour exploitation.

**Historique** : des investigations ont été menées par la DESCO depuis la mise en œuvre de la Loi dans les académies en septembre 1994. Enquête lancée en 1999.

**Résultats et publications** :

- nombre de bénéficiaires à chaque phase de la procédure et typologie,
- résultats à la validation des acquis professionnels et aux diplômes complets.

Les résultats font l'objet d'une note de synthèse incluant les résultats de la validation des acquis professionnels dans l'enseignement supérieur.

Résultats : juin.

## **67 – La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur**

**Finalité** : évaluer le développement de la mise en œuvre de la validation des acquis professionnels dans l'enseignement supérieur.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MEN : universités et INP, CNAM et son réseau, EPA autonomes, EPCSCP pratiquant la VAP.

**Collecte de l'information** : un questionnaire est adressé aux directeurs des services de formation continue des universités qui le retournent à DPD/C4 pour exploitation.

**Historique** : enquête lancée en 1999.

### **Résultats et publications :**

- description des modes d'organisation de la mise en œuvre de la VAP,
- par entité enquêtée, estimation du nombre de demandes et de bénéficiaires et évolution par rapport à l'année antérieure,
- répartition par type de formation, cycle et statut d'activité (actifs occupés, demandeurs d'emploi, particuliers).

Un retour d'information sera fait aux répondants à l'enquête, les résultats faisant l'objet d'une note de synthèse incluant les résultats de l'enquête de la validation des acquis professionnels dans le second degré.

Résultats : septembre.

## **THEME 6 : FORMATION CONTINUE**

### A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées

#### **63 – Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC**

**Finalité** : description de l'activité de formation continue réalisée dans les GRETA et les CAFOC et des moyens mobilisés.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des actions de formation continue réalisées dans les GRETA (groupement d'établissements) et les CAFOC (centres académiques de formation continue) au niveau académique.

**Collecte de l'information** : depuis 1992, les informations sont issues de l'application STAGE. Un questionnaire complémentaire est adressé aux CAFOC sur leurs activités et leurs moyens en personnel et financiers.

**Historique** : enquête créée en 1974 puis étendue aux actions financées par les fonds publics (actions financées dans le cadre du 1,5 %) ; annuelle.

### **Résultats et publications** : par académie

- modes de financement des actions de formation réalisées par les GRETA et les CAFOC,
- publics formés par spécialité de formation, niveau et pour les entreprises par branche professionnelle.

L'analyse par GRETA et CAFOC donne les produits de formation (spécialité, niveau, nombre d'heures), le statut du cocontractant, la situation du stagiaire face à l'emploi et à la formation.

Ils sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques*.

Résultats : juin.

B) Collectes par questionnaires**6 – Bilan des actions de formation continue des établissements d'enseignement supérieur**

**Finalité** : description de l'activité de formation continue dans l'enseignement supérieur.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MEN : universités, IUT, écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et autres composantes des universités, écoles d'ingénieurs autonomes, certains grands établissements. Environ 450 unités sont concernées.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue sous Internet pour près de la moitié des établissements ; les données saisies alimenteront la base de données DPD. Pour les autres établissements, des questionnaires remontent à DPD C4 pour exploitation.

**Historique** : l'enquête existe depuis 1981, elle a été rénovée en 1997, mise sur l'Internet en 1999 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par établissement :

– répartition des activités de formation : stagiaires, heures-stagiaires, heures d'enseignement, volumes financiers, par source de financement, niveau de formation, spécialité de formation et statut des stagiaires,

– nombre d'intervenants en formation continue.

Ils sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques*.

Résultats : décembre.

**THEME 7 : INSERTION, LIAISON FORMATION-EMPLOI**A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées**73 – Suivi statistique sur les emplois-jeunes**

**Finalité** : disposer d'informations fiables et régulières sur l'emploi des jeunes recrutés au titre du programme nouveaux services – nouveaux emplois du ministère de l'emploi et de la solidarité.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur tous les établissements publics et privés de la maternelle jusqu'à l'université.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue sur la base de remontées d'informations mensuelles à partir de PEGASE à DPD/C4.

**Historique** : enquête effectuée en application de la loi 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activité des emplois-jeunes et de la circulaire éducation nationale 97- 253 du 16 décembre 1997 (BO du 1/1/98).

**Résultats et publications** : au niveau national, par académie et type d'établissement

– effectif d'emplois-jeunes selon le type d'emploi, la durée du contrat et les caractéristiques individuelles (diplôme, âge, etc),

– situation et activité des jeunes,

– analyse des flux de recrutement des aides-éducateurs recrutés par l'éducation nationale.

Les résultats sont publiés sous la forme d'un tableau de bord à usage interne, dans la *Note d'information*, et *Repères et références statistiques*.

Résultats : chaque mois.

## B) Collectes par questionnaires

### 56 – Suivi des élèves du panel 89 quittant le système éducatif

**Finalité** : connaître ce que deviennent les jeunes qui sortent du système éducatif et analyser le déroulement de leur scolarité.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. Élèves du panel du 2<sup>nd</sup> degré (recrutement 89) quittant le système éducatif. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : enquête par voie postale réalisée auprès des élèves. Les questionnaires sont retournés à DPD/C1 pour exploitation.

**Historique** : s'inscrit dans le prolongement du suivi des élèves dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré (recrutement 1989) ; annuelle.

**Résultats et publications** : les résultats de l'enquête permettent de mettre en perspective la situation professionnelle à la sortie du système éducatif avec le déroulement de la scolarité.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information et Repères et références statistiques*.

Résultats : décembre.

### 74 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

**Finalité** : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle (stratégies pour l'accès à l'emploi, etc.).

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les établissements du 2<sup>nd</sup> degré public et privé lycées général et technologiques, lycées professionnels et concerne tous les élèves sortants de formation générale, technologique et professionnelle (BTS inclus). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. Un logiciel est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les questionnaires individuels et les données statistiques remontent aux services statistiques académiques pour contrôle. Ceux-ci transmettent au niveau national des fichiers de données individuelles et statistiques.

**Historique** : enquête créée en 1982, collecte de données individuelles depuis 1995 ; annuelle.

**Résultats et publications :**

- analyse de la situation des sortants : emploi, chômage, apprentissage, poursuite d'étude, service militaire et des modalités de recherche d'emploi et d'insertion sociale, par sexe, filières de formation et spécialités pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif,
- analyse de l'insertion par diplôme possédé et type d'emploi occupé,
- analyse de l'insertion par région.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques*, la revue *Éducation & formations* ainsi que dans des publications régionales ou académiques.

Résultats : décembre.

### 75 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

**Finalité** : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance soit sept mois après leur sortie. Elle permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.



**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des CFA publics et privés y compris les CFA agricoles. Elle interroge les sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux Vbis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux SSA. Ils font l'objet de remontées de fichiers de données individuelles et statistiques après saisie par le SSA.

**Historique** : enquête mise en place en 1990 et mise en cohérence en 1998 avec l'enquête IVA "lycéens" ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils portent sur les caractéristiques des anciens apprentis (sexe, âge, diplôme, formation et spécialités de formation) et leur situation professionnelle (emploi, chômage, nouveau contrat d'apprentissage, etc.).

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques*.

Résultats : décembre.

## 11 – Bilan de l'activité de la mission générale d'insertion

**Finalité** : recenser les actions de préparation et d'aide à l'insertion dans les établissements relevant de l'Éducation nationale.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux rectorats.

**Collecte de l'information** : les documents sont envoyés aux correspondants académiques de la mission générale d'insertion puis sont retournés à DESCO/A7 pour contrôle et validation et ensuite à DPD/C4 pour exploitation.

**Historique** : enquête lancée en 1997 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par académie le nombre d'actions, les effectifs accueillis et le bilan des entretiens de situation. Les résultats sont publiés dans la *Note d'information*.

Résultats : décembre.

## THEME 8 : EVALUATION DES ELEVES

Depuis 1989 le ministère de l'éducation nationale s'est engagé dans une politique visant à mettre à disposition des enseignants des outils d'évaluation diagnostique, ceci afin de les aider à repérer les difficultés de leurs élèves et à mieux y remédier. Cette politique s'est concrétisée par la création des évaluations nationales « obligatoires » aux trois moments clés du parcours scolaire : début du CE2 et de la 6<sup>e</sup> à partir de 1989, début de la 2<sup>nde</sup> depuis 1992, ainsi que par la diffusion d'outils d'aide à une évaluation diagnostique (appelés aussi banque d'outils) que les enseignants peuvent utiliser selon leur besoin au long de l'année.

À ce jour, ont été diffusés des outils d'évaluation pour les trois cycles de l'école primaire en français, mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologie et pour tous les niveaux du collège en français et mathématiques, et pour toutes les disciplines donnant lieu à la mise en place de modules et, pour cela, faisant l'objet d'une évaluation de début d'année en seconde.

Dans le cadre des évaluations de rentrée et afin de compléter, par des références nationales, les informations personnalisées collectées, la mission de l'évaluation recueille les réponses fournies par des échantillons représentatifs d'élèves de CE2, de 6<sup>e</sup> et 2<sup>nde</sup>.

## **80 – Évaluation des acquis fondamentaux de la langue française dans le cadre de la journée « Appel-Préparation-Défense »**

**Finalité** : évaluer les acquis fondamentaux de la langue française des jeunes de 17 ans dans le cadre de la journée « Appel-Préparation-Défense » ; évaluation conduite en collaboration avec le ministère de la défense.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. Population entière de jeunes de 17 ans scolarisés.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par voie d'épreuves "papier-crayon"- QCM ; la collecte et la saisie des informations sont réalisées sous la responsabilité du ministère de la Défense, les fichiers sont ensuite adressés à DPD/D1 pour exploitation.

**Historique** : enquête liée à la journée "APD" dont l'organisation nationale est placée sous la responsabilité du ministère de la défense.

**Résultats et publications** : ils sont publiés en liaison et avec l'accord du ministère de la défense dans une des publications de la DPD.

Résultats : mai – juin.

## **100 – Les compétences en lecture, mathématiques et sciences des jeunes de 15 ans**

**Finalité** : établir des indicateurs de performances en lecture, mathématiques et sciences comparables dans les pays de l'OCDE.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. Echantillon d'établissements publics et privés et d'élèves de 15 ans (nés en 1985).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue sous la forme d'une passation d'épreuves et de questionnaires pour les élèves et de questionnaires contextuels pour le chef d'établissement, élaborés par l'OCDE. Parallèlement les familles seront interrogées.

**Historique** : enquête qui s'inscrit dans le dispositif de l'OCDE.

**Résultats et publications** : les résultats internationaux sont élaborés par l'OCDE. Les résultats au niveau France font l'objet de compte-rendu et d'analyse destinés à l'OCDE pour la mise au point définitive des épreuves et du dispositif de collecte.

Résultats : septembre.

## **Evaluation nationale diagnostique à l'entrée en CE2**

**Finalité** : aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés de leurs élèves à l'entrée en CE2 à l'aide des épreuves standardisées et à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins de leurs élèves.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'évaluation concerne tous les élèves du niveau considéré dans les établissements publics et privés. Constitution d'un échantillon représentatif de 3 000 élèves de CE2.

**Collecte de l'information** : elle repose sur la passation d'épreuves standardisées de français et mathématiques et se fait sous forme de lecture optique pour l'échantillon.

**Historique** : évaluation annuelle mise en place à la rentrée 1989 qui s'inscrit dans le triptyque "évaluation/formation/réponse" mis en œuvre pour améliorer la réussite scolaire.

**Résultats et publications :**

– publication des résultats et analyses sous forme de note d'information et dans les *Dossiers Education & formations*.

**Evaluation nationale diagnostique à l'entrée en 6<sup>e</sup>**

**Finalité** : aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés de leurs élèves à l'entrée en 6<sup>e</sup> à l'aide des épreuves standardisées et à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins de leurs élèves.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'évaluation concerne tous les élèves du niveau considéré dans les établissements publics et privés. Constitution d'un échantillon représentatif de 3 000 élèves de 6<sup>e</sup> pour les références nationales.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par la passation d'épreuves standardisées de français et mathématiques.

**Historique** : évaluation annuelle mise en place à la rentrée 1989 qui s'inscrit dans le triptyque « évaluation/formation/réponse » mis en oeuvre pour améliorer la réussite scolaire.

**Résultats et publications :**

– publication des résultats et analyses sous forme de note d'information et dans les *Dossiers Education & formations*.

**Evaluation nationale diagnostique à l'entrée en 2<sup>nde</sup> générale et technologique et en 2<sup>nde</sup> professionnelle**

**Finalité** : aider les enseignants à analyser les capacités et les compétences des élèves et à mettre en place des réponses adaptées aux besoins de ces derniers.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'évaluation concerne tous les élèves de 2<sup>nde</sup> des établissements publics et privés. Constitution de deux échantillons nationaux représentatifs : 2 000 élèves de 2<sup>nde</sup> LEGT et 2 000 élèves de LP.

**Collecte de l'information** : elle se fait sous forme de passation d'épreuves standardisées dans les disciplines suivantes :

- mathématiques, français, histoire-géographie, LV1 (allemand, anglais) pour l'enseignement général et technologique (sous réserve de modifications),
- mathématiques, français, économie et gestion ou sciences et techniques industrielles pour l'enseignement professionnel.

**Historique** : évaluation annuelle mise en place à la rentrée 1992.

**Résultats et publications :**

– publication des résultats et analyses sous forme de note d'information et dans les *Dossiers Education & formations*.

## Ministère de l'emploi et de la solidarité

### DARES

Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle

*(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme suivant, est examiné par la formation Emploi, revenus)*

En matière statistique, les éléments essentiels du programme de travail de la sous-direction « Suivi et évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle » de la DARES pour l'année 2001 sont les suivants :

- poursuite des travaux de rationalisation de la collecte des informations statistiques et de leur mise à disposition dans des formes propres à des usages de gestion ou de pilotage des dispositifs (cf élaboration d'un dictionnaire des données de politique d'emploi et construction d'un entrepôt de données au niveau du ministère) ;
- exploitation d'enquêtes effectuées auprès d'entreprises utilisatrices de certaines mesures d'aide à l'emploi ;
- enrichissement du fichier des entreprises utilisatrices de contrats aidés par appariement avec d'autres sources statistiques sur les entreprises, avec un élargissement au champ de l'emploi non marchand ;
- réalisation d'enquêtes de panel concernant les bénéficiaires de mesures (cf nouvelle génération lancée en 2000), en particulier en ce qui concerne le suivi des dispositifs d'insertion et de formation des jeunes (emplois-jeunes, programme TRACE, alternance...) ;
- stabilisation des données sur la formation professionnelle continue en provenance des Conseils régionaux et poursuite des travaux d'analyse du marché de la formation ;
- exploitation en collaboration avec le CEREQ de l'enquête européenne CVTS2 (Continual Vocational Training Survey 2).

## 1. Travaux nouveaux pour 2001

### Enquêtes nouvelles, rénovées ou pluriannuelles

- **Programme « Nouveaux services emplois jeunes »**

Une étude sera menée auprès d'un échantillon représentatif d'employeurs du programme « Nouveaux services emplois jeunes » dans le champ associatif, dans celui des collectivités territoriales et des établissements publics. L'objectif de cette enquête sera de mesurer les conditions de solvabilisation et de pérennisation des emplois.

Une seconde étude portera sur les ruptures des contrats « emplois jeunes ». Il s'agira de poursuivre les travaux engagés en 1999 et 2000. Deux enquêtes ont en effet déjà porté sur les raisons de ruptures des contrats du point de vue des jeunes (enquête téléphonique). L'objectif de ce renouvellement d'enquête sera de mesurer les évolutions éventuelles des raisons de ruptures en fonction des durées de présence dans le programme et des dates d'entrées. Cette enquête sera renouvelée en 2001, 2002 et 2003.

- **Satisfaction des usagers des Missions locales et des PAIO**

Pour l'année 2000 la DARES a mis à son programme de travail la réalisation d'une première enquête de satisfaction des usagers des Missions locales et des PAIO qui devra servir de test à l'élaboration d'un baromètre régulier. En fonction des résultats collectés lors de cette étude (en particulier de la faisabilité méthodologique) la DARES, en lien avec la Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, envisage de réaliser en 2001 une nouvelle enquête qui permettra de mesurer l'évolution du taux de satisfaction des jeunes usagers de ces structures.

- **Suivi des bénéficiaires des politiques de formation professionnelle**

Dans le cadre du renouvellement du programme d'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle de la DARES, le département formation professionnelle et insertion des jeunes engagera une opération d'enquêtes par panels auprès des bénéficiaires de contrats de formation en alternance (Contrat de Qualification) et de stages de formation pour les chômeurs de longue durée (Stage d'insertion et de formation à l'emploi) ainsi que du dispositif TRACE (TRajectoires d'ACcès à l'Emploi). Une première séries d'enquêtes par voie téléphonique sera effectuée en 2001 auprès d'un échantillon représentatif de sortants de ces dispositifs

## **2. Opérations répétitives**

- La DARES continuera à suivre les données relatives aux mesures de formation, aux emplois aidés, aux mesures d'accompagnement des restructurations et de préretraites qui font l'objet de remontées statistiques mensuelles publiées et d'exploitations portant notamment sur les caractéristiques des bénéficiaires.
- La DARES poursuivra le processus de rationalisation des remontées statistiques concernant la formation professionnelle.
- La DARES mènera l'enquête annuelle auprès des régions pour évaluer les actions conduites en matière de formation professionnelle. Cette enquête alimente en particulier le compte économique de la formation professionnelle.

## **3. Allègement de la charge statistique des entreprises**

- La DARES poursuivra sa réflexion pour concevoir des systèmes d'information sur les dispositifs de la politique d'emploi et de formation allégeant la charge pour les entreprises (dans le cadre de la déclaration unique d'embauche par exemple).
- Les documents nécessaires à l'obtention de certaines aides à l'embauche ou à la formation et qui servent de support pour le recueil de données statistiques seront rendus accessibles sur le réseau Internet

## **4. Aspects particuliers du programme 2001**

### **• Aspects régionaux et locaux**

La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données,
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional,
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents,

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

## 5. Suivi des travaux

Voir tableau en fin de document.

**Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'État**  
DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

## 2. Opérations répétitives

### **Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel - formation professionnelle des agents de l'État**

Les résultats de cette enquête permettent un suivi de l'accord cadre de février 1996 sur la formation des agents de l'État.

## 5. Suivi des travaux

Voir tableau en fin de document.

**Ministère de l'agriculture et de la pêche**  
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

## 2. Opérations répétitives

### **- Enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole**

Enquête exhaustive auprès de 860 établissements.

### **- Enquête annuelle sur la formation professionnelle continue auprès de tous les centres agricoles publics et privés**

Enquête exhaustive auprès de 500 établissements.

### **- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole**

Enquête exhaustive auprès d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti.

## 5. Suivi des travaux

Voir tableau en fin de document.

## **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)**

Département Production et usage de la formation continue - DFC

Département Profession et marché du travail

### **1. Introduction**

L'année 2001 sera marquée par un fort investissement du CEREQ dans l'exploitation et la valorisation des enquêtes nouvelles menées en 2000 : enquête européenne sur la Formation continue (CVTS-2), complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue, première interrogation du panel des organismes de formation.

Parallèlement, l'exploitation des sources administratives se poursuivra (déclarations fiscales n° 24.83, états statistiques et financiers des OPCA).

Dans le cadre d'une réflexion animée par la DARES, devraient être avancées des propositions d'amélioration du système d'information statistique sur la FPC en entreprise tenant compte des modifications législatives attendues et des innovations introduites par les approches européennes.

Enfin, en lien avec la DARES et la DPD, le CEREQ contribue au suivi de l'évaluation du programme « Nouveaux services-Nouveaux emplois » dans le champ de l'éducation nationale.

### **2. Travaux nouveaux**

A la demande du ministère de l'Education nationale, le CEREQ réalise une enquête de type panel auprès d'un échantillon de 3 000 aides éducateurs répartis entre écoles, collèges et lycées.

L'interrogation téléphonique porte sur les activités confiées aux aides éducateurs, leur projet professionnel à l'issue du programme et la situation des sortants.

L'enquête comporte trois phases. La première a eu lieu en novembre 1999, la deuxième aura lieu à l'automne 2001, la troisième à l'automne 2003.

### **3. Opérations répétitives**

#### **Exploitation des déclarations fiscales des employeurs n° 24.83 sur la FPC**

Au cours de l'année 2001, l'exploitation des « 24.83 » sera effectuée à l'aide d'un échantillon léger (procédure utilisée 2 années sur 3). Le plan de sondage sera légèrement modifié par l'introduction d'une césure à 250 salariés permettant la production de résultats sur les PME calés sur les définitions européennes.

La mise en œuvre se fera, comme à l'accoutumée, en liaison étroite avec le ministère de l'emploi et de la solidarité (DARES, DGEFP).

Publications attendues : Résultats provisoires 2000 et résultats définitifs 1999.

#### **Exploitation des états statistiques et financiers des OPCA**

Sera menée l'exploitation des états relatifs à l'année 1999, en relation avec le ministère de l'emploi et de la solidarité (DGEFP, DARES).

#### **Enquête européenne sur la formation continue dans les entreprises en 1999 (CVTS-2)**

Cette opération est menée en relation avec la DARES.

En 2001, sera mise en œuvre la phase d'apurement et de redressement des données, avant transmission à EUROSTAT (mars 2001). Les résultats du volet français de CVTS-2 feront l'objet d'un rapport statistique détaillé publié par le CEREQ.

### **Complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue**

L'année 2001 sera consacrée, en collaboration avec les partenaires du projet (INSEE, DARES, DPD notamment) à la production et la diffusion des principaux résultats de l'enquête. La publication des résultats s'inscrira dans un cadre coordonné entre les partenaires.

### **Panel des organismes de formation continue**

Suite à la première interrogation du panel (printemps-été 2000), l'année 2001 sera consacrée à la production et la diffusion des résultats (publications CEREQ).

## **4. Allègement de la charge statistique**

Sans objet.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux**

Compte tenu des difficultés méthodologiques rencontrées dans la mise au point et le chiffrage d'indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions, les procédures ne devraient pas être stabilisées avant le début de 2001. La production et la diffusion des résultats interviendraient cette même année.

### **5.2. Aspects européens**

L'année 2001 verra l'achèvement de l'enquête CVTS-2 sur la formation continue en entreprise : transmission des données à EUROSTAT, production et publication des résultats nationaux.

## **6. Liste des publications**

- Au titre des « 24.83 »
  - « *La formation professionnelle continue financée par les entreprises en 1996* »  
Document CEREQ – Observatoire – N° 143 ; juin 1999
  - « *La FPC financée par les entreprises en 1997* »  
Document CEREQ printemps 2000
  - « *La FPC financée par les entreprises en 1998* »  
Document CEREQ à paraître au printemps 2001
- Au titre des OPCA
  - *BREF* CEREQ (juin 2000)
  - Document Céreq sur 1996 – 1998 (octobre 2000)
- Au titre du complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue
  - *BREF* CEREQ (1<sup>er</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique (fin 2001)
- Au titre de CVTS-2
  - *BREF* CEREQ (3<sup>e</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique sur le volet français (2001)
- Au titre du panel des organismes de Formation continue
  - *BREF* CEREQ (1<sup>er</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique (2001)
- Au titre du panel « aides éducateurs »
  - *BREF* CEREQ (3<sup>e</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique (3<sup>e</sup> trimestre 2001)

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**



Deux opérations sont abandonnées : suivi des engagements de développement de la formation et enquête complémentaire sur la FPC auprès d'un échantillon d'établissements.

En revanche, il faut remarquer que le complément à l'enquête emploi 2000 sur la formation continue n'avait pas été prévu au programme à moyen terme.

Voir tableau en fin de document.

## Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2000 présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

### Formation Emploi, revenus

#### INSEE - Division Emploi

**Les Bilans Formation-Emploi** réalisés en collaboration avec la DPD, le CEREQ et la DARES, après une rénovation conceptuelle importante (mise en œuvre dans la réalisation d'un Cahier de la collection "Synthèses" paru au premier trimestre de 1998), vont donner lieu à actualisation et nouvelle publication par l'INSEE à la mi 2000 sur les données de mars 2000. Une seconde publication pourrait avoir lieu fin 2000, début 2001 à partir des données 2000. La méthodologie adoptée en 1998 est maintenue tant que le dispositif actuel des enquêtes annuelles sur l'emploi sera en vigueur. Elle devra être à nouveau repensée dans le cadre de la mise en place de l'enquête en continu. En même temps, l'organisation du travail, le rôle des différents acteurs et la place des différentes sources est en cours de redéfinition. En 2000-2001, il conviendra donc de dessiner l'architecture du dispositif futur et de définir les conditions d'une sortie d'une nouvelle série du Bilan.

#### CEREQ - Observatoire des entrées dans la vie active

##### 1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi), amorcée avec l'enquête "Génération 92" réalisée en 1997-1998, représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. En effet, cette méthode rend possible des exploitations nouvelles correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type « génération »**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standard**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Ces indicateurs seront des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et des indicateurs de parcours mis au point au cours de l'exploitation de « génération 92 ».

- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 6 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes « génération » intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- **une enquête génération pleine** (30 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . une deuxième interrogation à 5/6 ans plus centrée sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête « mini-génération »** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : génération 98 (interrogation extensive, en 2 phases) ; mini-génération 2001, génération 2004, mini-génération 2007, ...

## 2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2001

La première interrogation de l'enquête « génération pleine » auprès des sortants de formation initiale en 1998 devrait avoir lieu en mars 2001. Un échantillon de 50 000 à 70 000 sortants est envisagé. A la demande de la DRESS, les formations du secteur santé seront incluses dans cet échantillon. Avec l'accord du ministère de l'agriculture et de la pêche, les formations agricoles seront également couvertes. A la demande de quelques régions, cet échantillon inclura également quelques extensions régionales. Le questionnaire reprendra, sous forme allégée, les grands thèmes de celui de "génération 92" : caractéristique de l'individu et de son parcours scolaire, calendrier d'activité, situation détaillée à la date d'enquête.

## 3. Opérations répétitives

Néant.

## 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la "génération pleine", à partir de mars 2001.

## 5.2. Aspects européens

Le CEREQ participe à un réseau européen sur l'insertion des jeunes (REIJ), avec d'autres spécialistes européens de cette question. Compte tenu de l'hétérogénéité des concepts de sortants du système scolaire et des objectifs assignés aux enquêtes dans les différents pays européens, la question de l'harmonisation est difficile. Une réflexion sur ce point a été amorcée avec l'appui de la Commission européenne et de l'OCDE.

## 6. Liste des publications

### Documents – série Synthèse

« De la compétence universitaire à la qualification professionnelle - L'insertion des docteurs »  
M. de Lassale, D. Maillard, D. Martinelli, J- J. Paul, C. Perret, document n° 144, juin 1999.

### Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ

« Génération 92 – Profil, parcours et emplois en 1997 ». D. Martinelli, G. Simon, P. Werquin, BREF CEREQ n° 149, janvier 1999.

« Quels secteurs pour les débutants ? ». M. Mansuy, V. Thireau, BREF CEREQ n° 153, mai 1999.

« Diplômés de l'enseignement supérieur. La reprise de l'emploi ne profite pas à toutes les filières ». D. Martinelli et J-F. Vergnies, BREF CEREQ n° 156, septembre 1999.

« Entrer sur le marché du travail avec un baccalauréat », G. Simon, BREF CEREQ n° 161, février 2000.

### Tableaux statistiques sur CD-ROM

Génération 92 – indicateurs standard d'insertion par diplôme – à paraître mars 2000.

## 7. Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

Le déroulement du programme d'enquêtes à moyen terme est largement infléchi dans un souci d'harmonisation du dispositif. Les enquêtes complémentaires (panels jeunes, enquête enseignement supérieur), conçues avant le lancement d'enquêtes de type "génération" seront articulées avec elles.

### Prolongation du panel d'élèves DEP sur les questions d'insertion professionnelle. Futur panel jeunes

Le projet d'extension de l'interrogation du panel d'élèves DPD sous forme d'une enquête statistique exhaustive est abandonné.

### Enquête de cheminement longue durée

A titre expérimental, l'interrogation d'une partie de l'échantillon de l'enquête "génération 1992" sur 9 ans pourrait avoir lieu en 2001.

### Enseignement supérieur

La reconduction en 2001 (diplômés 98) de l'enquête conjoncturelle auprès des diplômés de l'enseignement supérieur n'a pas été adoptée. Les enquêtes génération intègrent désormais le champ du supérieur, pour une production de résultats tous les trois ans.

### Enquête génération

Une nouvelle génération est interrogée tous les trois ans (génération pleine, mini-génération en alternance). Les préoccupations de suivi de la politique d'emploi sont incluses dans ces enquêtes, qui suivent aussi l'insertion des diplômés du supérieur.

## Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Enseignements scolaires</b>	<b>SDES</b>		
Enquête auprès des familles des élèves du panel du 1 <sup>er</sup> degré (recrutement 1997)	DPDC1	Achevé	Enquête postale et compléments par voie téléphonique prévue au printemps 99
Second degré : extension de la collecte des données individuelles sur les élèves (système scolarité) aux éts d'enseignement privé et à ceux sous tutelle d'autres ministères (agriculture, santé...)		En cours	
Enquête sur l'intégration des élèves handicapés dans le second degré		Fait	
Panel de collégiens de 1995 :volet nouveau concernant les conditions d'orientation en fin de 3 <sup>e</sup>		Fait	
Etudes des caractéristiques des élèves scolarisés dans les établissements en ZEP		Fait	
Recherche sur les déficits de scolarisation constatés avant 16 ans et les phénomènes d'exclusion scolaire		Etude sur les déficits reportée	Une étude est en cours sur les phénomènes d'exclusion scolaire
Elaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision		En cours	
<b>Enseignements supérieurs</b>			
Elaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment 1 <sup>er</sup> cycle) jusqu'au niveau établis.		Fait	
Analyse de l'accès et des cheminements en 1 <sup>er</sup> cycle (abandons, reprises d'études, etc)	DPDC2	Fait	Les résultats donneront lieu à la publication d'une <i>Note d'information</i>
Extension du dispositif SISE aux établissements privés d'enseignement supérieur*.		Achevé	* établissements de l'enseignement catholique
Amélioration et consolidation du système d'identification des étudiants (n°INE)		En cours	
Extension du dispositif SISE aux IUFM	DPDC2	Achevée	Enquête auprès des IUFM intégrée dans SISE depuis la rentrée 1999

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Évaluation des acquis des élèves</b>	<b>SDES</b> (suite)		
Les Banques d'outils d'aide à l'évaluation à l'école, au collège et au début du lycée		Achevé	Les résultats ont donné lieu à publication : en 1998 sur la classe de seconde, en 1999 sur l'école, en 2000 sur le collège (sciences de la vie et de la terre)
Élaboration d'outils d'évaluation sur les compétences des élèves à l'oral en préélémentaire et élémentaire	DPDD1	Abandonné	Poursuite de l'étude lancée en 1998 auprès des enseignants et des chercheurs
<b>Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi</b>			
Développement de l'information sur la formation continue		Achevé	Publication de notes d'information régulières
Modernisation de l'enquête sur la formation continue dans les universités	DPDC4	Achevée	Collecte par Internet testée en 1999, étendue en 2000 à 50 % des universités.
Suivi des emplois jeunes en tant qu'instrument d'insertion		En continu	
Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie		Achevé	Une méthode de calcul des sorties sera produite fin 2000 pour une mise en oeuvre début 2001.
Rénovation de l'enquête « insertion des apprentis » et alignement du calendrier sur l'enquête "insertion dans la vie active des élèves"	DPDC4	Achevée	
<b>Personnels</b>			
Amélioration de la connaissance des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et d'enseignement supérieur (exploitation de bases de données statistiques)	DPDC5	En cours	Sur le 1er degré
Dispositif de mesure des absences des enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré public et de leur remplacement	DPDC5	En cours	A partir de l'extraction de données issues de bases de gestion académiques et en liaison avec les services académiques
Etude des conditions de la professionnalisation des aides-éducateurs		En cours	Etude exécutée par le CEREQ
<b>Patrimoine</b>			
Remontée systématique sur l'équipement en matériel informatique des établissements du 2 <sup>nd</sup> degré public	<b>SDES</b> (suite) DPDC6	Réalisée	Collecte par le Web à raison de deux remontées par an, en juin et en octobre.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Mise en place d'un système de remontées d'information des comptes financiers des établissements du 2 <sup>nd</sup> degré public	DPDC6	Réalisée	Les données remontent directement depuis les établissements par Cofipilotages.
Remontée de l'application EPI rénovée sur le parc immobilier des établissements du 2 <sup>nd</sup> degré public	DPDC6	Réalisée	Données issues de la base académique EPI mise à jour par les établissements eux-mêmes
<b>Economie de l'éducation</b>			
Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM		En cours	
Amélioration de la connaissance des dépenses d'éducation (notamment de l'éducation supérieure privée) des ménages, par rapprochement avec les enquêtes de l'INSEE		En cours d'exploitation	
<b>Recherche</b>			
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les entreprises	DPDC3	En cours	Modifications mineures sur les questionnaires envoyés en mars 2000. Poursuite de la rénovation pour la prochaine enquête avec le passage au comité du label
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les organismes publics	DPDC3	Lancement en 2000	Recueil des besoins des décideurs du ministère et des utilisateurs extérieurs et montage d'un groupe de travail en octobre
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les CHU et CLCC	DPDC3	Prévue	Recherche d'une amélioration de la couverture
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les associations	DPDC3	Prévue	Recherche d'une amélioration de la base de sondage
Rénovation de l'enquête annuelle sur les objectifs du BCRD (Budget civil de la recherche et du développement)	DPDC3	Prévue	Une réflexion sera en particulier engagée avec les utilisateurs internes et externes sur les nomenclatures
Enquête conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de R&D	DPDC3	Effectuée régulièrement	Rénovée et reprise en 1999, lancement de l'enquête 2000 en avril
Enquête communautaire sur l'innovation	DPDC3	Participation prévue en 2001	
Compte satellite de la recherche	DPDC3 en liaison avec le Bureau des comptes de l'éducation et de la recherche	En cours	Version 1 pour fin 2000

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Publications sur la R&D		En cours	Poursuite de la réduction des délais sur les "notes d'information". Dossier unique sur la R&D (entreprises et public) paru en 2000
Les grands chiffres de la recherche	DPDC3	1 <sup>re</sup> édition en 1999	Mis à jour en 2000 (version française et anglaise)
L'Etat de la recherche	DPDC3	Nouveau prévu fin 2000	
Enquête rupture CEJ	DARES DFPIJ	2001	Seconde vague
Panel mesures de formation	DARES DFPIJ	Démarrage 2001	Comprend aussi des dispositifs relevant de la formation Emploi, revenus
Satisfaction des jeunes des missions locales	DARES DFPIJ	2001	Enquête répétée selon un calendrier qui reste à définir
Enquête auprès des Conseils régionaux	DARES DFPIJ	Permanente	Modifiée en 1998
Enquête auprès des organismes de formation	DARES DFPIJ	Permanente	
Enquête auprès des organismes prestataires de bilans de compétence	DARES DFPIJ	Permanente	
Enquête sur la formation professionnelle (enquête répétitive)	<b>DGAFP</b>		
Enquête annuelle sur les effectifs de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole	<b>DGER</b>	En cours	
Enquête annuelle de la formation professionnelle continue - centres agricoles publics et privés			
Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole			
Exploitation des déclarations des employeurs n° 24.83 sur la FPC	<b>CEREQ</b> Département DFC	En cours	- Exploitation d'un échantillon de déclarations - Sont concernées les entreprises d'au moins 10 salariés - Echantillon lourd tous les 3 ans, échantillon réduit les 2 autres années
Exploitation des états statistiques et financiers des OPCA		En cours	- Démarche exhaustive auprès de la centaine d'OPCA - Résultats annuels

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Panel d'organismes de formation continue		En cours	- Avis d'opportunité favorable du CNIS en mai 1997 - Label d'intérêt général obtenu en février 2000
Exploitation du suivi administratif des engagements de développement de la formation		Abandonnée	- Sous réserve de la mise en place d'un nouveau système de suivi par le ministère de l'emploi et de la solidarité
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du « 1,5 % » formation continue		Abandonnée	- Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF - Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises
Volet français de l'enquête européenne sur la FPC		En cours	- Dans le cadre de LEONARDO, enquête portant sur 1999 - Opération renouvelant et allégeant l'enquête 1993 - Label d'intérêt général obtenu en février 2000

#### Pour information

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Insertion génération 97	<b>CEREQ</b> Départ. Observation des entrées dans la vie active		Echantillon de 20 à 30 000 sortants
Insertion des diplômés du supérieur			Echantillon de 5 000 jeunes en 1999 et 2001
Insertion des entrants en apprentissage 94			Echantillon de 5 000 anciens apprentis
Panel jeunes			Echantillon de 4 000 jeunes ; suivi annuel de 1995 à 2000
<b>Opérations nouvelles</b>			
cheminement longue durée génération 92			Interrogation à 10 ans (sous réserve)
suivi du panel d'élèves DPD			A définir en commun avec la DPD
Bilans Formation-Emploi	<b>INSEE</b> Division Emploi		Actualisation légère à partir des enquêtes Emploi annuelles. Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu



## **EMPLOI, REVENUS**

### **INSEE**

- Direction des statistiques démographiques et sociales
  - Département Emploi et revenus d'activité
    - Section « Synthèse et conjoncture de l'emploi »
    - Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus
    - Division Emploi
    - Division Salaires et revenus d'activité
- Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
  - Division Revenus et patrimoines des ménages

### **MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE**

- DARES

### **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

- Sous-direction des études statistiques - SDES

### **MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Direction générale de la Comptabilité publique - Bureau 3A

### **MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT**

- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

### **CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS**

- CEREQ - Observatoire des entrées dans la vie active

### **CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI (CEE)**

### **AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)**

**Extraits d'avant-projets de programme présentés à d'autres formations**

**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **INSEE**

Direction des statistiques démographiques et sociales

### **Note de synthèse**

1. Les résultats de l'exploitation principale du recensement de la population de 1999 seront disponibles à partir du troisième trimestre 2000 et s'étaleront selon les départements jusqu'en octobre. L'année 2001 sera consacrée aux résultats de l'exploitation complémentaire (caractéristiques détaillées de l'emploi et des familles) réalisée sur le quart des bulletins, qui seront disponibles aux deuxième et troisième trimestres. Un fichier de données détaillées au 1/20<sup>e</sup> concernant la France entière devrait être réalisé au cours du premier trimestre 2001 et l'Echantillon Démographique Permanent sera enrichi des données du RP99 au cours de l'année 2001.

**2.** La préparation du Recensement Rénové de la Population se poursuivra intensément pour une collecte débutant en septembre 2002. L'année 2001 devrait voir l'adoption du projet de loi, en début d'année et différents tests d'organisation sur le terrain. Le questionnaire définitif serait fixé fin 2000, début 2001 suite à la concertation organisée par le CNIS dans le cadre d'un groupe de travail spécifique.

**3.** La quatrième et dernière vague de l'enquête "Handicaps, Incapacités, Dépendances", consacrée au deuxième entretien auprès des 16 000 personnes enquêtées en ménages ordinaires à l'automne 1999 (échantillon sélectionné à partir de l'enquête "Vie quotidienne et Santé", associée au RP99) aura lieu à l'automne 2001.

**4.** L'enquête "Sans domicile" (Enquête auprès des personnes fréquentant les accueils de jour, les lieux d'hébergement ou de restauration collective) fortement demandée par le CNIS, sera effectuée auprès de 9 000 personnes au début 2001, après un important travail de recensement des structures d'accueil et de restauration effectué en 2000.

**5.** L'enquête "Construction des Identités" (Approche multidimensionnelle des identités individuelles déterminées par le sexe, la langue parlée, le lieu de naissance, le lieu de résidence, la profession, le groupe social ...) initialement prévue pour 2001 devrait plutôt être lancée au printemps 2002.

**6.** L'enquête "Logement" effectuée périodiquement, tous les 4 ou 5 ans, depuis 1955 sera réalisée sur la fin de l'année 2001 et le début de l'année 2002 auprès de 40 000 logements et comportera un certain nombre d'extensions régionales (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne ,...)

De plus, l'enquête sur les Budgets de Famille lancée en mai 2000 se poursuivra en partie en 2001, et la préparation de l'enquête Santé "2002-2003" mobilisera de nombreuses énergies, à l'INSEE et auprès des différents partenaires (DREES, INSERM, CNAM ...).

**7.** Les trois volets variables de l'enquête Permanente sur les Conditions de vie seront consacrés à :

- "Vous et votre quartier" en janvier 2001. L'échantillon habituel sera doublé, tant du côté des quartiers "pauvres" que des quartiers "riches" et pour certains quartiers spécifiques.
- "Actions et pratiques de santé" en mai 2001. De quelle manière les différentes personnes prennent-elles soin de leur santé.
- "Les nouvelles technologies" en octobre 2001. Diffusion et impact des nouvelles technologies sur les pratiques et les conditions de vie des ménages et des individus.

Comme pour les autres enquêtes, mais plus systématiquement, ces enquêtes ponctuelles sont réalisées à la demande et avec le concours de nombreux partenaires (administrations, associations, recherche, ...).

**8.** Le "Panel Européen" (suivi annuel par interview à domicile des revenus, de l'emploi et des conditions de vie de près de 15 000 personnes appartenant à environ 7 000 ménages depuis 1994 dans le cadre d'un projet d'Eurostat) se poursuivra jusqu'en 2002.

**9.** Trois opérations sont conçues autour des sources fiscales concernant les ménages :

- L'enquête "Revenus Fiscaux" annuelle qui permet d'obtenir les revenus complétés par différentes prestations non imposables et l'emploi des membres d'environ 50 000 ménages.
- L'exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux permettant d'obtenir la composition démographique et les revenus imposables à un niveau fin.
- Un panel fiscal permettant d'apprécier la dynamique individuelle des revenus. Contrairement aux opérations précédentes déjà opérationnelles, le panel est un projet qui devrait se développer au cours des années 2001 et suivantes.

**10.** L'enquête emploi en continu n'atteindra son régime de croisière définitif qu'à partir de mi 2001. D'ici là, le dispositif "léger" mis en place depuis mi 1998 sera utilisé pour améliorer le questionnement, l'organisation pratique et déterminer, les coefficients de désaisonnalisation des séries futures publiables à partir de fin 2002. Pour assurer un bon recouvrement des données issues de méthodologies différentes, l'enquête annuelle classique de mars sera effectuée dans son format

habituel en 2001 et sous un format allégé en 2002. D'autre part, la refonte de l'enquête emploi dans les DOM se fait selon des modalités particulières.

L'enquête complémentaire 2001 sera dédiée au thème de "la durée et de l'organisation du temps de travail" en liaison avec les demandes d'EUROSTAT.

**11.** En 2001 sera réalisé le premier volet bisannuel des enquêtes européennes "Coût - Structure" des salaires consacré au coût de la main-d'œuvre sur l'année 2000. Ces enquêtes effectuées auprès de 25 000 établissements de 10 salariés et plus sont articulées avec l'exploitation des DADS.

**12.** Le projet de moyen terme (2000-2004) de refonte de l'exploitation des DADS entrera en 2001 dans sa phase de réalisation. Il fait suite aux demandes accrues des utilisateurs (tant nationaux que locaux) de la nouvelle exploitation exhaustive et à la nécessité d'intégrer la future DADS-unifiée (y compris le volet caisses de retraites) au traitement.

L'année 2001 sera aussi l'année de la première édition de l'enquête "collectivités territoriales" renouvelée et la mise en œuvre de la nouvelle PCS s'étalera sur 2001-2003 selon les sources.

**13.** Du côté des prix à la consommation, le projet de saisie portable sera en phase de réalisation de façon à préparer un déploiement effectif en 2002. De plus, le passage à l'euro début 2002 nécessitera une adaptation du dispositif. Enfin, l'enquête de comparaison spatiale de prix initialement prévue pour 2001 sera repoussée en 2003 compte tenu de différentes contraintes.

## Département Emploi et revenus d'activité

### 1. Evolution des sources

La refonte du système d'observation de l'emploi et des salaires entamée depuis plusieurs années prévoit une structure cible dont les principaux piliers sont les suivants :

**1.1. Au niveau ménage**, une source " généraliste ", l'enquête Emploi. Plus traditionnellement orientée vers la mesure annuelle du chômage, elle est aussi une source structurelle générale sur l'emploi et les revenus d'activité, et deviendra également, avec son passage en continu, une source d'information à vocation conjoncturelle.

**1.2. Au niveau entreprise**, un dispositif combinant sources administratives et enquêtes, à savoir :

- Trois sources administratives à vocations conjoncturelle et/ou structurelle: les DMMO, EPURE (bulletins récapitulatifs de cotisations des URSSAF), et les DADS.
- Deux enquêtes articulées entre elles et avec les DADS, visant à compléter ces DADS à la fois pour la connaissance du coût complet du travail, et pour l'analyse explicative du salaire : il s'agit des enquêtes coût et structure des salaires, qui, après refonte, auront lieu en alternance chaque année impaire (sur données de l'année paire précédente). Elles partageront un tronc commun qui permettra un calage régulier des indices de coût de la main d'œuvre. Ces enquêtes viendront aussi compléter le dispositif ACEMO géré par la DARES, à vocation plus conjoncturelle.

L'année 2001 devrait être marquée par la réalisation de plusieurs étapes importantes pour la marche vers cette structure cible :

- Passage à l'EEC en vraie grandeur au 1er juillet. Une enquête annuelle traditionnelle (quoi qu'allégée) sera néanmoins, très probablement, maintenue en mars 2002, afin d'assurer un point de recouvrement entre les deux dispositifs.
- Réalisation de la première enquête coût du nouveau dispositif coût-structure, courant 2001 (sur les données de l'année 2000).
- Fin de la montée en régime de la source EPURE, suite à l'extension des moyens du pôle de compétence national (direction régionale de Nantes), et aux travaux d'expertise des procédures de redressement qui sont actuellement en cours.

Simultanément, on continuera à travailler sur la refonte de la chaîne de traitement des DADS, qui devra être opérationnelle début 2003, pour l'exploitation des déclarations de la validité 2002 : cette

refonte vise notamment à renforcer les garanties d'exhaustivité de la source, et à améliorer la qualité de l'information sur la localisation des emplois. La chaîne de traitement des DMMO, en revanche, aura été stabilisée dès 2000 (refonte en cours d'achèvement).

## 2. Implications pour la production courante

L'appropriation de ce nouveau système d'information se poursuivra. Elle affectera :

- Les méthodes de suivi conjoncturel du chômage, dans lesquelles l'enquête emploi en continu jouera évidemment un rôle central.
- Les méthodes de suivi de l'emploi : l'expertise d'EPURE et la mise à disposition des résultats du RP 1999 permettront notamment de dresser un bilan des méthodes d'évaluation de l'emploi annuel utilisées au cours de la décennie écoulée et d'en tirer les conclusions pour l'éventuel renouvellement de ces méthodes. Ceci sera articulé avec les conclusions de l'audit du projet ESTEL, projet actuellement suspendu.
- Les productions sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre : outre le recours plus systématique aux DADS (grâce à leur exploitation avancée), la source EPURE devrait être plus fortement mobilisée pour le suivi des salaires et notamment des masses salariales (qui doivent être fournies trimestriellement à EUROSTAT).

On s'efforcera, simultanément, de systématiser les comparaisons entre résultats des diverses sources, et les comparaisons avec les instruments utilisés par d'autres pays. Ceci se fera dans le cadre de demandes européennes, ou à travers la poursuite des collaborations bilatérales avec l'Allemagne, le Royaume-Uni (et éventuellement l'Italie).

## 3. Thèmes et chantiers spécifiques

Des missions ou projets sont en cours ou s'apprêtent à démarrer concernant le suivi de l'emploi agricole (non couvert par EPURE), le suivi de l'emploi et des revenus des non salariés. On examinera les conclusions courant 2001. S'agissant du suivi de l'emploi ou des salaires dans la fonction publique, l'année 2001 sera celle de la première édition de l'enquête collectivités territoriales rénovée. Se poursuivront parallèlement les réflexions sur les autres sources relatives aux agents de l'Etat (et notamment leur articulation avec les DADS), dans le cadre d'un audit visant à leur réorganisation future.

L'année 2001 sera aussi la dernière année d'une enquête complémentaire à l'emploi annuelle (le dispositif des futures enquêtes complémentaires à l'enquête continue n'est pas encore arrêté). Le thème retenu pour cette enquête sera celui de la durée du travail, comme pour l'ECEE de 1995. On recherchera l'équilibre entre l'objectif de comparabilité avec cette enquête de 1995 et la nécessité de s'adapter aux conditions créées par le processus de réduction du temps de travail, étant entendu que seule l'enquête continue permettra, à terme, un suivi correct de la durée *annuelle* du travail. Ce même thème de la durée du travail a été retenu pour les travaux à venir du groupe de Paris. Il a également des conséquences pour le suivi des salaires et coûts horaires de la main d'œuvre.

Le passage à l'enquête emploi en continu aura aussi des conséquences pour les bilans formation-emploi. La réflexion sur l'avenir de ces bilans s'étalera sur 2000-2001.

Un dernier travail à caractère très transversal sera la mise en œuvre de la nouvelle PCS, étalée sur 2000-2001, qui concernera en premier lieu la nouvelle enquête Emploi.

## Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

### 1. Exposé de synthèse

En 2001, la section connaîtra d'importantes évolutions dans le domaine de la conjoncture de l'emploi. La mise à disposition des résultats du RP99 au lieu de travail (prévue à la mi 2001) permettra de mesurer la fiabilité du système actuel d'estimations annuelles d'emploi. La place de l'enquête Emploi

renovée, des résultats issus du projet ESTEL redéfini et des résultats issus d'EPURE, dans le système d'estimations trimestrielles et annuelles d'emploi (à horizon de 5 ans), sera alors précisée en fonction de ces résultats. Enfin, la section sera amenée à procéder à la révision, sur l'ensemble de la décennie, des séries annuelles d'emploi aux niveaux régional et départemental, en collaboration avec les directions régionales de l'INSEE.

En ce qui concerne le chômage, la méthode actuelle d'estimation mensuelle du chômage BIT sera prolongée (dernière enquête annuelle prévue en mars 2002). Néanmoins, la section sera amenée à préciser l'articulation des résultats infra-annuels issus de l'enquête Emploi renovée avec les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT, sachant que ces dernières resteront établies en fin de mois.

En outre, la section intégrera davantage la dimension européenne dans ses travaux, en expertisant les indicateurs des autres pays de la zone euro sur le marché du travail (aussi bien ceux élaborés au niveau national que ceux élaborés par EUROSTAT) et en suivant leurs évolutions. Ces travaux permettront d'améliorer la comparabilité des différents indicateurs européens et de progresser en matière d'harmonisation.

Enfin, dans le cadre de l'harmonisation européenne, la section achèvera l'expertise de la méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux, ce qui permettra d'améliorer la fiabilité de ces estimations et contribuera à la fois à une plus grande transparence en ce qui concerne l'attribution des fonds structurels européens et à une meilleure satisfaction des utilisateurs locaux.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes nouvelles**

Sans objet.

### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renovés**

- La section sera amenée à confronter, par département et par secteur, les résultats du RP99 au lieu de travail (mise à disposition prévue à la mi2001) avec les estimations annuelles d'emploi, ce qui permettra de mesurer la fiabilité de la méthode actuelle et de statuer notamment sur la place des résultats issus du projet ESTEL redéfini en fonction des résultats de l'audit en cours de ce projet. Enfin, la section procédera à la rétopolation, sur la période 1990-1999, des séries annuelles d'emploi aux niveaux régional et départemental, en collaboration avec les directions régionales de l'INSEE.

- Dans le cadre du système actuel d'estimations trimestrielles d'emploi salarié, la section sera en mesure d'utiliser davantage les résultats nationaux issus d'EPURE, dont la qualité aura sensiblement progressé : une première utilisation – limitée à un seul secteur d'activité – en est d'ailleurs effectuée en 2000.

- Dans le cadre de la refonte de l'enquête Emploi, la section sera amenée à préciser l'articulation des résultats infra-annuels correspondants avec les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT, sachant que ces dernières resteront établies en fin de mois, ainsi qu'avec les estimations trimestrielles d'emploi.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Estimations mensuelles du chômage au sens du BIT**

Selon le modèle mis en place en 1996 et réestimé en 2000.

### **3.2. Estimations d'emploi :**

- **mensuelles**, au niveau national, dans les établissements de 50 salariés et plus, pour l'industrie et l'ensemble du champ de l'emploi salarié (hors intérim);

- **trimestrielles**, au niveau national, sur le champ de l'emploi salarié hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale (au niveau NES36 pour la première fois);

- **annuelles**, au niveau régional et départemental (y compris pour les départements d'outre-mer), sur l'ensemble du champ (emploi total).

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

La mise à disposition, à la mi 2001, des résultats du RP99 au lieu de travail conduira la section à les confronter, par département et par secteur, avec les estimations annuelles d'emploi, ce qui permettra de mesurer la fiabilité de la méthode actuelle et de statuer notamment sur la place des résultats issus du projet ESTEL redéfini en fonction de l'audit en cours de ce projet. Enfin, des travaux de réropolation des séries départementales et sectorielles, sur la période 1990-1999, seront menés en collaboration avec les directions régionales de l'INSEE.

Après avoir expertisé, dans le cadre de l'harmonisation européenne, la méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux, la section sera en mesure d'améliorer la fiabilité de ces estimations, contribuant ainsi à une plus grande satisfaction des utilisateurs locaux.

### **5.2. Aspects « environnement »**

Sans objet.

### **5.3. Aspects européens**

La section alimente le tableau de bord de la zone euro, en ce qui concerne les statistiques conjoncturelles sur le marché du travail. L'expertise sur les indicateurs fournis à EUROSTAT par les différents pays sur le marché du travail et sur les méthodologies utilisées par EUROSTAT pour élaborer les indicateurs européens ainsi que la comparaison des évolutions de ces indicateurs démarreront au second semestre 2000. Elles permettront d'améliorer la comparabilité des différents indicateurs européens et de progresser en matière d'harmonisation.

Dans le cadre d'un groupe de travail d'EUROSTAT mis en place en février 2000, la méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux fera l'objet d'une expertise, ce qui permettra d'améliorer la fiabilité de ces estimations et contribuera notamment à une plus grande transparence en ce qui concerne l'attribution des fonds structurels européens.

## 6. Liste des publications

### INSEE Première

- Recul du chômage dans toutes les régions entre 1997 et 1998 - n° 656, juin 1999
- 300 000 chômeurs de moins en deux ans, n° 680, novembre 1999
- L'emploi a bien résisté au creux conjoncturel, n° 681, novembre 1999
- 1997-1998 : l'emploi a progressé dans toutes les régions - n° 733, août 2000
- Bilan sur l'emploi et le chômage en 1999 et 2000, à paraître à l'automne 2000
- L'évolution du chômage régional en 1998-1999, à paraître à l'hiver 2000 (sous réserve)

### INSEE-Résultats

- L'emploi départemental et sectoriel en 1997 - Emploi-Revenus, n° 156/157, juillet 1999
- L'emploi départemental et sectoriel en 1998 - Emploi-Revenus, n° 167-168, juillet 2000

### Cahiers de Synthèses

- Contribution au cahier de Synthèses consacré à l'emploi dans les services marchands : " Les services marchands principaux créateurs d'emplois depuis 1989 ", n° 24, avril 1999

### Notes de conjoncture

- Fiches emploi et chômage des notes de conjoncture de l'INSEE : mars 2000, juin 2000, décembre 2000, mars 2001, juin 2001 et décembre 2001 à paraître

### CD-ROM

- Séries longues du marché du travail, décembre 1999
- Séries longues du marché du travail , actualisation; à paraître à l'automne 2000.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

La construction d'un **indicateur mensuel d'évolution de l'emploi à partir des DMMO** (exploitation rapide), menée en collaboration par l'INSEE et la DARES, a abouti à la publication, en octobre 1999, d'un indicateur mensuel national d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus, pour l'industrie et l'ensemble des activités (hors intérim). Des indices mensuels similaires sont en cours d'élaboration au niveau régional et leur publication par les services déconcentrés du ministère de l'emploi et de la solidarité devrait démarrer à l'automne 2000.

De nouveaux progrès méthodologiques ont été réalisés, notamment en matière d'économétrie, ce qui a permis la publication de **séries trimestrielles d'emploi salarié** au niveau NES36, à partir de juin 2000 : les besoins d'EUROSTAT et ceux de nombreux professionnels sont ainsi mieux pris en compte.

## Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

### 1. Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Pour répondre à ces besoins, l'INSEE a entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé à la rénovation de l'exploitation des DMMO (partie relative à l'acquisition des données achevée comme prévu au printemps 2000 ; partie relative à la diffusion : achèvement prévu début 2001), à celle de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales, qui sera achevée fin 2001, et à celle des DADS qui sera opérationnelle en 2003 (production) et 2004 (diffusion).

Compte tenu de la forte demande de localisation des établissements et des salariés, toutes les sources administratives font successivement l'objet d'investissements, dans le cadre des rénovations ci-dessus ou de travaux d'évolution plus légers, de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins. Les défauts de localisation y sont en effet fréquents (trous de collecte, absence d'identification de l'établissement de travail dans les fichiers de paye de la Fonction publique d'Etat, regroupements de déclarations de plusieurs établissements d'une même entreprise sur une seule déclaration dans les DADS et les URSSAF). En 2001, l'objectif est que les différents travaux, déjà mis en oeuvre pour les DADS, aboutissent à des premiers résultats concrets pour la source URSSAF-EPURE et la Fonction publique d'Etat de façon à couvrir l'ensemble des secteurs économiques.

En ce qui concerne le système d'information des agents des services publics, une mission d'audit du mode de production et de mise à disposition des données correspondantes sera menée afin de tracer les grandes lignes d'évolution future de ce système selon les orientations du programme moyen terme 1999-2003.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes nouvelles pour 2001**

Néant.

### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2001**

**DADS** : La refonte complète de l'exploitation des DADS vise à répondre aux attentes des utilisateurs des DADS qui se sont exprimées de façon accrue depuis l'exploitation exhaustive des déclarations, en rationalisant le processus de production et de diffusion actuel. Elle prévoit également de traiter la future DADS-unifiée (fusion de la DADS actuelle avec celle destinée aux caisses de retraite complémentaire).

La refonte a démarré en fin d'année 1998. Il s'agit d'être capable de traiter les DADS de 2002 au début 2003 (phase de production) et de procéder à la diffusion des résultats correspondants début 2004 (phase de diffusion). Concernant la phase de production, le projet de refonte de l'exploitation des DADS entrera fin 2000 dans sa phase d'étude détaillée, après l'achèvement de la conception générale fin octobre 2000. Concernant la phase de diffusion, le groupe de travail composé des différents utilisateurs des DADS démarrera ses travaux à l'automne 2000, l'objectif étant d'achever l'étude détaillée fin 2001 puis de débiter la réalisation.

**Collectivités locales** : La refonte de l'enquête sur les effectifs des collectivités locales est découpée en deux phases. En 2001, l'enquête est lancée début janvier avec un questionnaire légèrement rénové et une nouvelle chaîne d'exploitation informatique de production (collecte, contrôle, redressement) installée en septembre au pôle de compétence de Rennes. Au début 2000, la nouvelle chaîne sera déployée dans toutes les directions régionales de l'INSEE et l'enquête sera lancée sous sa forme aboutie, permettant de mieux localiser les emplois (ventilation de ceux-ci par établissement ou commune). Au total, la rénovation devrait permettre de disposer, dans des délais plus courts, de données plus détaillées et de meilleure qualité.

**SIASP** : Après la mise en place de la nouvelle enquête sur les collectivités locales, il conviendra, d'un côté, de faire évoluer le système d'information sur les agents de l'Etat, notamment pour mieux l'articuler avec les DADS. De l'autre, des travaux d'analyse seront conduits, en tirant tout le bénéfice des DADS des collectivités territoriales, dans le but de progresser dans la connaissance de l'emploi et des salaires dans les services publics.



### 3. Opérations répétitives

**DMMO** : La mise en place d'une nouvelle organisation de la collecte au ministère de l'emploi et de la solidarité et celle d'une chaîne d'exploitation rénovée à l'INSEE, plus souple et plus conviviale, devraient se traduire à partir du dernier trimestre 2000 par une réduction des délais de publication, des données de meilleure qualité et, début 2001, par un accès plus à celles-ci. La publication régulière d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les grands établissements à partir des DMMO sera prolongée en 2001. A compter des données de l'année 2000, l'Info-rapides sur les mouvements de main-d'oeuvre passera d'un rythme mensuel à un rythme trimestriel.

**URSSAF** : Exploitation trimestrielle des BRC-URSSAF (EPURE). Le renforcement des moyens humains du pôle de Nantes en 1999 et l'adhésion de trois nouvelles régions à l'application (Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne et Corse) en 2000 permettent d'envisager de façon plus sereine l'exploitation de la source EPURE. Compte tenu des travaux menés en 1999 et en 2000 sur la valorisation de la source et l'amélioration de sa qualité, l'objectif est de disposer de données fiables sur l'évolution trimestrielle de l'emploi et des masses salariales en 2001.

**DADS** : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques, couvrant de façon exhaustive tous les secteurs, sauf l'agriculture, les services domestiques et la fonction publique d'Etat. A partir de l'année 2000, compte tenu des investissements réalisés en 1998 et 1999, une exploitation avancée des DADS devrait fournir, en octobre de chaque année, une estimation des salaires (niveaux et évolutions) de l'année antérieure. A la fin 2000, il est prévu de réaliser un CD-ROM DADS présentant les résultats des tableaux standard par région et département (données d'emploi et de salaire, notamment par sexe, âge, qualification et activité économique).

**ESE - DADS** : L'ESE (enquête Structure des emplois) a été supprimée en 1999 et intégrée à la DADS. Après des travaux de rapprochement des deux sources réalisés en 2000, fondés sur les résultats de l'ESE au 31.12.1998 et ceux des DADS de 1998, les résultats de l'ESE seront établis en 2001 à partir des DADS de 1999.

**Collectivités locales** : Depuis septembre 1999, la gestion de l'enquête sur les effectifs des collectivités locales est confiée au pôle de compétence de la direction de Bretagne. Les données permettent de ventiler, au niveau de chaque organisme, les emplois par sexe, statut (titulaire/non titulaire), condition d'emploi (temps complet/partiel) d'une part et par qualification d'autre part.

**SIASP** : Traitement des fichiers de paye de la Comptabilité publique et de la Défense et de l'enquête complémentaire qui a lieu une fois tous les deux ans (sur les années paires).

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant pour 2001.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins.

**DADS** : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise) ont été redéfinis en 1999 et étendus à toutes les directions régionales en 2000. Ces travaux seront poursuivis en 2001.

**EPURE-URSSAF** : En 2001, ce même problème du regroupement dans EPURE sera analysé, dans la continuité des premiers travaux menés dans le cadre de la refonte des DADS, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'information au niveau géographique fin à partir des années 2002 et suivantes.

**Collectivités locales** : L'enquête rénovée qui sera lancée début 2002 comportera un volet supplémentaire permettant de mieux localiser les emplois (ventilation de ceux-ci par établissement ou commune).

**SIASP** : En mars 1999, les directions régionales de Bretagne et de Languedoc-Roussillon ont remis leur rapport de mission concernant la possibilité d'introduire des SIRET d'affectation (du lieu de travail) des agents de l'Etat dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Les résultats étant plutôt encourageants, une méthode commune a été définie et, fin juin 2000, une instruction a été diffusée aux directions régionales pour étendre l'opération durant les années 2000 et 2001 à l'ensemble des directions régionales de façon à disposer de données finement localisées sur l'emploi des fonctionnaires d'Etat.

## 5.2. Aspects « environnement »

Néant.

## 5.3 Aspects européens

Les réponses aux demandes d'EUROSTAT concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle) sont établies à partir des **DADS** depuis fin 1999.

La fourniture trimestrielle à EUROSTAT de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, devrait, quant à elle, être assurée à partir des bordereaux **URSSAF** à compter de 2001. L'exploitation URSSAF devrait aussi à terme intervenir dans la construction de l'indice de coût moyen du travail demandé par la Banque centrale européenne.

## 6. Liste des publications

**DMMO** : INSEE Résultats annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés. Données 1998 : n° 679, emploi-revenus n° 158 décembre 1999. Données 1999 : à paraître en octobre 2000.

Informations Rapides mensuels sur l'évolution de emploi salarié.

Informations Rapides mensuels sur les mouvements de main-d'œuvre.

INSEE Première : les mouvements de main-d'oeuvre de 1990 à 1999 : à paraître fin 2000.

**ESE** : INSEE Résultats sur la structure des emplois dans les établissements de plus de 20 salariés au 31/12/1996, Emploi-Revenus n° 160 mars 2000. Données au 1/12 1997 et 1998 à paraître fin 2000.

**DADS** : INSEE Résultats sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1998, Emploi-Revenus n° 169-170, août 2000.

INSEE Première sur les salaires 1998 - résultats définitifs à paraître en octobre 2000.

INSEE Première sur les salaires 1999 - résultats avancés à paraître en novembre 2000.

Projet d'article " Mobilité intersectorielle " à paraître dans Economie et statistique fin 2000.

CD-ROM DADS 1998 : le premier numéro devrait paraître en décembre 2000.

**SIASP** : INSEE Résultats sur les agents de l'Etat au 31 décembre 1996, Emploi-revenus n° 149-150, avril 1999. Données au 31/12/97 et 98 à paraître début 2001.

INSEE Résultats sur les salaires des agents de l'Etat en 1996, Emploi-revenus n° 151-152, juin 1999. Données 1998 à paraître au début 2001.

INSEE Première sur les agents de l'Etat au 31/12/1998 - à paraître en décembre 2000.

**Collectivités territoriales** : INSEE Résultats sur les effectifs des collectivités en 1995-96-97, Emploi-Revenus n° 161-162 et n° 163-164 mai 2000.

INSEE Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31/12/96, n° 637, mars 1999 ; au 31/12/97 et 31/12/98 : à paraître en décembre 2000.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme statistique proposé pour 2001 s'inscrit dans le cadre du programme statistique moyen terme 1999-2003. Etant donnée l'importance des opérations de rénovation engagées, les orientations de l'année 2001 sont très directement liées à celles du moyen terme, le délai de réalisation des projets s'étalant en effet sur plusieurs années.

Pour ce qui est de la possibilité d'exploiter la source ETI (comptes employeurs et travailleurs indépendants) de l'ACOSS, afin d'améliorer notre connaissance de l'emploi et des revenus des non salariés, nous n'avons toujours pas d'assurance quant à la possibilité d'exploiter cette source au niveau national dans le moyen terme. On peut toutefois signaler que l'ACOSS, dans le cadre de la présentation de son futur schéma directeur statistique en début 1999 a été très ouverte quant aux besoins des partenaires statisticiens (DARES, DREES et INSEE). L'INSEE a donc réitéré ses besoins en matière de suivi de l'emploi et des revenus des non salariés, appuyé en cela par la DREES. Aucun calendrier n'a toutefois été présenté par l'ACOSS pour la réalisation définitive de son nouveau schéma directeur statistique, dont le lancement a été donné en début d'année 1999.

Pour améliorer les estimations d'emploi, notamment dans les secteurs agricole, agro-alimentaire et bancaire (Crédit agricole), l'INSEE réfléchit à l'exploitation des fichiers de la mutuelle sociale agricole (MSA). Une mission a été lancée fin 1999 sur le sujet (rapport remis fin mai 2000) et devra être poursuivie en 2001.

*Voir tableau récapitulatif.*

## Division Emploi

### 1. Exposé de synthèse

L'année 2001 verra l'aboutissement du projet majeur qu'est la **refonte de l'enquête Emploi** ; la nouvelle enquête, réalisée en continu, lancera son nouveau questionnaire le 1er juillet 2001 (dans sa version métropolitaine). L'échantillon sera étendu pour atteindre sa taille permanente à la même date. Cependant, les premières données n'en seront pas publiées dès cette date. Des données structurelles feront sans doute l'objet d'une publication dès lors qu'on disposera d'une année complète d'enquête en continu (au plus tôt, sur la période juillet 2001 - juin 2002); quant aux données conjoncturelles, il faudra attendre qu'une désaisonnalisation soit possible avant de les diffuser en régime courant (donc pas avant le 2ème trimestre 2002).

Pour préparer la mise en oeuvre de cette nouvelle enquête, un **dispositif à caractère expérimental, dit "léger"**, a été mis en place depuis juillet 1998. Celui-ci devait permettre de mettre à l'épreuve les modes d'organisation nouveaux impliqués par la réalisation d'une enquête en continu, dont les différents délais doivent être scrupuleusement respectés, de tester les procédures méthodologiques (construction d'estimateurs adaptés, calcul de précision, analyse des séries chronologiques..) à mettre en oeuvre dans la future enquête et de collecter le plus précocement possible des données infra-annuelles sur le marché du travail, à la fois pour s'en servir dans la désaisonnalisation des séries futures et pour analyser les écarts avec l'enquête annuelle.

Ce dispositif se poursuit en 2000 jusqu'à la mise en oeuvre de l'enquête définitive. Dans sa 2<sup>e</sup> phase (à partir de juillet 1999), il repose sur un questionnaire quasiment conforme au questionnaire définitif. La taille de l'échantillon reste réduite, de l'ordre de moitié de celle du régime permanent.

Afin de permettre la transition avec la série passée des enquêtes Emploi et de comprendre les biais éventuels entre l'ancienne et la nouvelle enquête Emploi, **l'enquête annuelle** continuera à être réalisée, comme à l'accoutumée, en mars 2001 (ainsi d'ailleurs, qu'en mars 2002), et ce dans un environnement informatique de collecte standardisé et sécurisé (CAPI 2). Outre les publications habituelles de cette enquête, des travaux de comparaison avec le dispositif léger devront être poursuivis minutieusement au fur et à mesure du déploiement de l'enquête en continu.

Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu n'a pas été encore défini, ni dans son contenu, ni dans son mode d'organisation. Cependant, la plate-forme disponible fournie par l'enquête annuelle en 2001 a permis de planifier une enquête complémentaire sur le thème de la **durée et l'aménagement du temps de travail**, réalisée en partenariat avec le Commissariat au Plan et la DGEFP.

Cette enquête complémentaire intégrera également, compte tenu de la proximité des thèmes, le module européen prévu pour l'an 2001. Le nouveau dispositif européen de **modules "ad hoc"**, qui se met en place dans le cadre du nouveau règlement régissant les enquêtes "Forces de travail" (Emploi), correspond à des enquêtes complémentaires de taille réduite. Le thème retenu pour 2001 est celui de la **durée et organisation du temps de travail**. Il comporte en fait des questions déjà intégrées à l'enquête complémentaire française.

La refonte de **l'enquête Emploi dans les DOM** constitue un projet distinct. Le système actuel d'enquêtes se poursuit, alternant une enquête lourde et deux plus légères. L'année 2000 est une année d'enquête légère. Le projet de refonte débouchera sur un nouveau système d'enquêtes en 2001 ou 2002. Si le nouveau système d'enquêtes ne se trouvait pas prêt en 2001, une enquête légère de type actuel serait réalisée.

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **Bilans Formation-Emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DPD et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Une réflexion sur la poursuite de leur réalisation annuelle a débuté au début de l'année 2000, à la fois sous l'angle de l'opportunité, du partage des tâches entre les différents partenaires, des moyens humains disponibles et des investigations méthodologiques nécessaires (mise en cohérence des sources, intégration future de données issues de l'enquête Emploi en continu...). Un bilan sera publié en 2000, portant sur les données 1999 et 2000.

Enfin, la **mission ESTEL (estimations localisées d'emploi) s'est terminée** après quatre années de fonctionnement qui ont révélé l'ambition importante du projet et la relative sous-estimation des difficultés, non pas tant dans la logique de fonctionnement du système que dans la qualité des sources amont. L'année 2000 sera l'occasion de tirer un bilan de l'ensemble des efforts accomplis, de faire une expertise de ce qui a été réalisé, notamment sur le plan de la qualité et de la pertinence, à la lumière des coûts importants dans la résolution des difficultés amont. Cette expertise a débuté fin 1999. En fonction de ses résultats, pourra alors être décidée la mise en oeuvre d'un véritable projet, démarré, le cas échéant, dans la deuxième moitié de l'année 2000 et ayant pour objectif de construire un système d'estimations d'emploi opérationnel, qui devrait alors se substituer au système actuel d'estimations annuelles départementales.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Refonte de l'enquête Emploi métropolitaine

En 2001, le travail nouveau majeur sera le lancement de **la nouvelle enquête Emploi**. A partir du 1<sup>er</sup> juillet le questionnaire définitif sera introduit et l'échantillon sera élargi pour atteindre sa taille de régime permanent. L'année 2001 marquera donc l'aboutissement d'un travail conduit depuis 1995 et accompagné par un groupe de travail spécifique du CNIS.

La caractéristique principale et innovante de cette enquête sera d'être **réalisée en continu**, avec un mode de collecte mixte (face à face et téléphone). Mais cette refonte est également l'occasion d'une redéfinition complète des processus d'organisation de la collecte et du rôle des différents intervenants en directions régionales, du traitement statistique et de la diffusion des données, ainsi, bien entendu, que de son contenu.

Celui-ci réalisera des avancées significatives sur la durée et le volume de travail, la multi-activité, les trajectoires de court terme et les transitions entre états sur le marché du travail, l'approfondissement

des catégories d'activité du BIT, les revenus de transfert, la formation et l'éducation... Il doit néanmoins assurer un compromis entre les contraintes européennes, la nécessité d'une certaine continuité avec la série actuelle et celle de ne pas excéder une taille raisonnable de questionnaire.

Par ailleurs, se poursuivra jusqu'à la fin juin 2001, le **dispositif "léger" d'enquête Emploi en continu**, qui constitue le prototype de la future enquête. Ce dispositif, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998, avait deux objectifs : *statistique* (commencer le plus tôt possible à obtenir des données infra-annuelles, dans le but, notamment, de s'en servir pour assurer le plus tôt possible la désaisonnalisation des séries futures) et *organisationnel* (tester les modifications d'organisation du travail impliquées par le caractère continu de l'enquête et le respect des délais conjoncturels).

A partir de la 2<sup>e</sup> phase de ce dispositif (mi-1999, mi-2001), un certain nombre de modifications ont été apportées par rapport à la première année de fonctionnement, ce qui le rend très proche de l'opération en vraie grandeur, vers laquelle il basculera naturellement sans à-coup important au 1<sup>er</sup> juillet 2001. Ainsi, depuis la mi-1999, des parties définitives du questionnaire sont mises en œuvre, le schéma de rotation des échantillons - adopté par le Comité directeur début 1999, soit 6 interrogations trimestrielles consécutives pour un même logement - est appliqué. La taille de l'échantillon reste réduite de moitié par rapport au régime définitif.

Outre la mise en œuvre du dispositif léger, des travaux méthodologiques se poursuivront : analyse statistique des premières données collectées par le dispositif en continu (construction d'estimateurs, analyse des mouvements conjoncturels, première confrontation avec les données sur l'emploi et le chômage collectées par ailleurs...).

S'agissant des **DOM**, une opération de refonte a débuté de manière séparée et retardée dans le temps, à la fois pour pouvoir prendre en compte les besoins spécifiques des acteurs locaux et tenir compte des contraintes d'organisation spécifiques à ces départements. Une évaluation des enquêtes déjà réalisées dans les DOM vient d'être effectuée. Cette refonte débouchera sur une nouvelle enquête à l'horizon 2001 (éventuellement 2002).

## 2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés

L'enquête complémentaire à l'enquête Emploi annuelle (cf. infra) portera sur le thème de la **durée du travail**. Elle intégrera en particulier le module ad hoc européen prévu pour l'année 2001, qui porte sur le même sujet que l'enquête : la **durée et organisation du temps de travail**. Cette enquête se fait en partenariat le Commissariat général au Plan et la DGEFP.

**La rénovation de la PCS** entamée en 1996 et conduite dans le cadre d'un groupe de travail spécifique du CNIS aura été achevée début 2000. La période suivante verra la construction des outils nécessaires à sa mise en œuvre (élaboration des tables de codification automatique) et son utilisation progressive dans les différentes sources : nouvelle enquête emploi, deuxième codification du RP et, ultérieurement, traitement des DADS. Un audit de l'Inspection générale de l'INSEE sur la partie "sociale" de la nomenclature a été présenté au comité de direction en septembre 1999. Le comité de direction a conclu à la nécessité d'un travail préalable à une éventuelle refonte plus profonde de la PCS. Cette refonte aurait une échéance plus lointaine, vers 2005.

**Les Bilans Formation-Emploi** réalisés en collaboration avec la DPD, le CEREQ et la DARES, après une rénovation conceptuelle importante (mise en œuvre dans la réalisation d'un Cahier de la collection "Synthèses" paru au premier trimestre de 1998), vont donner lieu à actualisation et nouvelle publication par l'INSEE à la mi 2000 sur les données de mars 2000. Une seconde publication pourrait avoir lieu fin 2000, début 2001 à partir des données 2000. La méthodologie adoptée en 1998 est maintenue tant que le dispositif actuel des enquêtes annuelles sur l'emploi sera en vigueur. Elle devra être à nouveau repensée dans le cadre de la mise en place de l'enquête en continu. En même temps, l'organisation du travail, le rôle des différents acteurs et la place des différentes sources est en cours de redéfinition. En 2000-2001, il conviendra donc de dessiner l'architecture du dispositif futur et de définir les conditions d'une sortie d'une nouvelle série du Bilan.

Après quatre ans de fonctionnement de la mission sur les **estimations d'emploi localisées** (ESTEL), et la production de données relatives à un champ limité à celui des DADS et des URSSAF et reposant sur le concept de poste de travail ("ESTEL-1"), un examen et un bilan approfondis des différents travaux menés jusqu'à présent a débuté fin 1999. Ceci doit permettre de parvenir à une véritable expression des besoins et de décider, compte tenu, notamment, des différentes difficultés rencontrées dans les sources amont, de lancer un projet qui devrait déboucher sur un système opérationnel

d'estimations d'emploi localisées. Ce projet devrait permettre la prise en compte de concepts plus pertinents (dénombrement des personnes ou des équivalents temps-plein) et la couverture de l'ensemble de l'économie, en utilisant d'autres sources, en complément des DADS et des URSSAF. Le système construit devra aussi reposer sur la confrontation entre les différentes données disponibles, à fins de validation et condition préliminaire à la substitution au dispositif actuel d'estimations régionales et départementales d'emploi.

### 3. Opérations répétitives

**L'enquête Emploi annuelle** sera réalisée au mois de mars 2001, sans changement par rapport aux enquêtes précédentes et dans le cadre de "CAPI 2" (environnement informatique standard de collecte assistée par ordinateur).

#### **Enquête Emploi dans les DOM.**

L'enquête de 2000 sera une enquête légère, dans le cadre du dispositif actuel d'enquêtes triennales lourdes (1995, 1998) entrecoupées d'enquêtes légères. L'enquête 2001 devrait être la première d'une nouvelle série d'enquêtes annuelles reconduites à l'identique chaque année.

**Bilan Formation-Emploi** : une actualisation légère à partir des enquêtes Emploi 1999 et 2000 sera publiée fin 2000.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

En ce qui concerne la refonte de l'enquête Emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires ...

Après expertise des travaux menés jusqu'à présent en matière de constitution d'un système d'estimations d'emploi localisées (ESTEL, cf. supra) et analyse des difficultés rencontrées, notamment dans les sources amont, un véritable projet pourrait être lancé, avec l'objectif de mettre en œuvre un tel système dans un horizon proche.

Enfin, des réflexions méthodologiques devront s'engager pour définir à terme la place des différentes sources en matière d'estimations régionales et locales d'emploi et de chômage, notamment l'articulation entre l'enquête Emploi, le recensement (y compris le recensement "en continu") et les sources administratives (demandeurs d'emploi, DADS, URSSAF...).

#### 5.2. Aspects « environnement »

Sans objet.

#### 5.3. Aspects européens

L'harmonisation des enquêtes Forces de travail est régie par un règlement communautaire adopté par le Conseil en 1998. La refonte de l'enquête emploi s'inscrit bien entendu dans cette démarche. A l'horizon 2000, la plupart des Etats-Membres (à l'exception de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie) auront mis en œuvre une enquête en continu conforme à ce règlement.

La poursuite des travaux européens en la matière se traduira, d'une part, par l'évaluation de la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs (première étape à l'horizon 2000), d'autre part par la définition des programmes statistiques spécifiques rattachés à ces enquêtes ("modules ad hoc"), conduite au sein du groupe de travail et validée par le Comité du programme statistique, enfin par la mise en œuvre d'actions visant à réaliser une meilleure comparabilité des données, notamment par le respect de principes communs plus stricts de questionnement et l'harmonisation de certaines interprétations communautaires des concepts internationaux (BIT). Ces actions sont sous-tendues par les décisions

adoptées à Luxembourg en 1997 et Vienne en 1998 (plans d'action nationaux pour l'emploi et indicateurs de suivi).

Dans cette lignée, pourrait être aussi lancée une réflexion sur l'amélioration des statistiques du marché du travail à l'horizon 2000.

## 6. Liste des publications

### ***INSEE Résultats***

- Résultats détaillés de l'enquête Emploi de mars 2000 - Emploi Revenus n° 165-166, juillet 2001.

### ***INSEE Première***

- F. BRUNET, M.A. MERCIER - Hausse de l'emploi sur dix mois - n° 658, juin 1999.

- F. BRUNET, M.A. MERCIER - Half a percentage point fall in unemployment in a year - n° 593A, janvier 1999.

- F. BRUNET, C. MINNI - L'activité des 15-29 ans : stabilisation depuis 1995 - n° 699, février 2000.

- H. KONTCHOU, F. BRUNET - Baisse du sous-emploi après huit ans de hausse - n° 693, janvier 2000.

- M.A. MERCIER, F. BRUNET - La très forte hausse de l'emploi a bénéficié à toutes les catégories de chômeurs - n° 723, juin 2000.

### ***Economie et Statistique***

Dossier Durée du travail : mars-avril 1999 :

- J.D FERMANIAN, S. LAGARDE : L'influence réciproque des horaires de travail au sein du couple.

- P. BOISARD, J-D FERMANIAN : Les rythmes de travail hors normes.

- J-D. FERMANIAN, B. GALTIER, S. LAGARDE : Réduction collective du temps de travail, temps partiel : Que souhaitent les salariés ?

### ***Données Sociales 1999***

- J-D. FERMANIAN : Temps et rythmes de travail en 1995.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Il n'y a pas d'inflexion notable du programme de moyen terme, qui soit actuellement prévisible.

*Voir tableau récapitulatif.*

## Division Salaires et revenus d'activité

### 1. Exposé de synthèse

La réalisation de la nouvelle enquête communautaire sur le coût de la main-d'œuvre dans le cadre du système d'enquêtes biennales Coût-structure, adopté fin 1998 par EUROSTAT, sera un des thèmes majeurs de l'année 2001.

L'autre axe concernera l'expertise statistique des sources nouvelles et l'amélioration des indicateurs construits, sur le coût du travail notamment dans le cadre des besoins européens, mais aussi sur les non salariés avec l'usage de l'enquête Revenus fiscaux annuelle pour mesurer le revenu des entrepreneurs individuels et des dirigeants de société. De ces travaux dépendent la qualité des indicateurs et la sortie régulière d'informations (notamment conjoncturelles). Ils sont en ligne avec le programme de moyen terme.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

#### 2.1. Enquête vraiment nouvelle

Le règlement européen concernant les futures enquêtes biennales coût-structure adopté fin 1998 prévoit une enquête sur le coût de la main-d'œuvre en 2001. Cette enquête, la première du nouveau système d'enquêtes européennes sur les salaires, introduira un tronc commun aux enquêtes coût de la main-d'œuvre et structure des salaires portant sur les primes, le partage du profit et les charges patronales (légalles et conventionnelles). Elle sera en outre articulée sur les DADS afin d'obtenir une information sur le coût de la main-d'œuvre par grande catégorie professionnelle.

#### 2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Le développement des informations sur le coût du travail, qui fait partie des grandes orientations du moyen terme doit se poursuivre en 2001.

Depuis 1999, des indices macro-économiques de coût moyen du travail articulés avec les comptes trimestriels ont été fournis pour les besoins de l'union monétaire. Parallèlement, pour répondre aux obligations liées au règlement sur les statistiques conjoncturelles, des évolutions de masses salariales à un niveau sectoriel relativement fin devraient être fournies en 2001, à partir des fichiers EPURE. En fonction des besoins européens, des analyses supplémentaires seront menées et des indicateurs complémentaires construits.

C'est aussi en 2001 que les travaux sur le coût du travail déboucheront sur une publication annuelle régulière (Insee-Première et Cahier de Synthèses) comprenant des éléments de comparaison avec d'autres pays (notamment l'Allemagne).

Les conclusions de l'analyse comparative Franco-allemande des statistiques courantes de salaire et de coût du travail, menée en 1999 et 2000, devront déboucher sur des publications conjoncturelles comparant les évolutions dans les deux pays.

Par ailleurs sur les salaires dans la Fonction publique, des travaux de rénovation, principalement informatiques, devront être entrepris.

L'expertise statistique des fichiers BIC/BNC par rapport aux EAE, commencée en 1999, a été menée à terme en 2000. La source fiscale sera désormais privilégiée pour les estimations de revenu moyen par entreprise. L'usage de l'enquête revenus fiscaux pour des données individuelles sur les revenus des entrepreneurs individuels et des dirigeants de société sera expertisé en 2001.

Enfin, dans le cadre des travaux du groupe de Paris de l'ONU, seront étudiées les différentes mesures possibles de la durée du travail en lien avec le revenu. De même sera poursuivie la réflexion de mise en oeuvre du concept de "Revenu de l'emploi" avec la définition retenue par le BIT en 1998.

### 3. Opérations répétitives



Les cahiers de la collection " Synthèses " concernant les salaires et les revenus non salariaux seront assurés par la division.

Le suivi de la conjoncture sur les salaires et les coûts continuera d'être assuré, y compris avec les implications des réductions de la durée du travail. Cette opération sera complétée par l'expertise sur des nouveaux indicateurs conjoncturels, issus de l'enquête ACEMO renouvelée.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Les tests effectués en 2000 pour la prochaine enquête Coût-structure articulée sur les DADS seront l'occasion de préciser les allègements compatibles avec le respect du règlement européen.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Néant.

##### **5.2. Aspects « environnement »**

Sans objet.

##### **5.3. Aspects européens**

Les enquêtes biennales Coût de la main-d'œuvre - structure des salaires sont régies par un règlement européen adopté fin 1998. La fourniture trimestrielle d'une part de l'indice de coût moyen du travail, d'autre part de l'évolution des masses salariales, répond à EUROSTAT respectivement à une demande de la Banque centrale européenne et aux obligations du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles.

#### **6. Liste des publications**

##### ***INSEE Première***

- Les Salaires dans les entreprises en 1998 - n° 687, décembre 1999.
- Les Salaires des agents de l'état en 1998 - n° 694, janvier 2000.
- Entrepreneurs individuels : des revenus en forte baisse entre 1990 et 1997 - n° 732, août 2000
- Le patrimoine des indépendants diminue fortement lors du passage à la retraite - n° à paraître

##### ***INSEE Résultats***

- Actualisation des séries longues jusqu'en 1998 (disquette et INSEE-Résultats à paraître).
- Le coût de la main-d'œuvre en 1996, janvier 2000.

##### ***Cahiers de Synthèses***

- L'évolution des salaires jusqu'en 1998 n° 42.
- L'évolution des revenus d'activité non salariés jusqu'en 1998 (à paraître en octobre 2000).

##### ***Economie et Statistique*** n°319-320, 1998 - 9/10

- Dix ans de revenu des indépendants : effets temporels et individuels.
- L'activité des couples d'indépendants et de salariés.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Il n'y a pas d'inflexion notable du programme de moyen terme, qui soit actuellement prévisible.  
*Voir tableau récapitulatif.*

Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
 Division Revenus et patrimoine des ménages

### 1. Exposé de synthèse

#### • Revenus

A partir d'avril 2000, la DGI mettra chaque année à disposition de l'INSEE le fichier exhaustif de l'impôt sur le revenu ainsi que celui de la taxe d'habitation. Trois opérations complémentaires sont conçues autour de cette source fiscale pour les années à venir :

- **l'enquête Revenus fiscaux** (annuelle à partir des revenus de 1996) : il s'agit d'exploiter les déclarations fiscales des ménages ayant répondu à l'enquête Emploi. On observe ainsi chaque année les revenus et l'emploi de 50 000 ménages. Les prestations familiales, les aides au logement, les minima sociaux et les revenus de placements financiers sont reconstitués au moyen d'imputations. L'enquête sur les revenus de 1996 est actuellement achevée,

- **l'exploitation des fichiers fiscaux au niveau local** (progressivement mise en place à partir des revenus de 1998). Cette opération relève du département de l'action régionale (et non de la division Revenus-Patrimoine). Sa réalisation est actuellement en phase de test,

- le **panel de revenus** (à partir des revenus de 1998 ou 1999). Il s'agirait de retrouver puis de suivre avec les fichiers fiscaux les individus d'un échantillon tiré du recensement (probablement 100 000 ménages). On observera ainsi en panel leurs revenus imposables (plus quelques prestations imputées) ainsi que les changements démographiques de leur ménage. Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet que l'INSEE pourra réaliser à l'avenir. La mise en oeuvre de ce projet n'est pas à l'ordre du jour en 2001.

Parallèlement, le Panel européen (suivi par interview à domicile des revenus, de l'emploi, et des conditions de vie d'un échantillon de 7 000 ménages depuis 1994) se poursuivra jusqu'en 2001 au moins.

#### • Patrimoine

Les enquêtes Patrimoine se déroulent désormais sur une périodicité quinquennale, avec un point intermédiaire entre deux enquêtes Patrimoine sous forme d'une enquête Détenion d'actifs. La prochaine enquête Détenion d'actifs aura lieu en mai 2000, après l'enquête patrimoine 1997-98, en attendant la prochaine enquête Patrimoine 2003.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

Aucune enquête nouvelle n'est au programme de la division pour l'année 2001. En ce qui concerne les exploitations administratives, nous mentionnons pour mémoire le projet de panel de revenus, déjà présenté au CNIS l'an dernier (cf. programme statistique 2000).

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1. Enquête Revenus fiscaux

L'enquête Revenus fiscaux est maintenant annuelle (à partir des revenus de 1996), couplée avec l'enquête Emploi, et produite par appariement avec les fichiers fournis par la DGI (cf. programme statistique pour 1999).

#### 3.2. Panel européen

Le panel actuel se poursuivra jusqu'en 2001 au moins sous sa forme actuelle (collecte des vagues 7, 8, et 9 en 2000, 2001). L'exploitation des six premières vagues se poursuit parallèlement.

Une nouvelle opération européenne est envisagée pour 2003, elle ne prendrait pas dans un premier temps la forme d'un panel.

### 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La division Revenus-Patrimoine ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

La disponibilité des fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation et le projet d'exploitation exhaustive locale des données fiscales (collaboration entre le département de l'action régionale et le pôle " Revenus fiscaux " de la DR de Rennes) permettront d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. La division Revenus pourra notamment approfondir l'analyse de la répartition spatiale des inégalités, qui a déjà fait l'objet de publications (Synthèses " revenus-patrimoine ", édition 1997, 1998, et 1999).

#### 5.2. Aspects « environnement »

Ce thème est peu présent dans les travaux de la division. Cependant le Panel européen recueille quelques informations sur le cadre de vie, qui sont prises en compte dans certaines mesures de la pauvreté.

#### 5.3. Dimension européenne

Cette dimension est par contre très présente dans les travaux de la division, le panel européen ayant été conçu et financé par EUROSTAT. A partir du panel, l'INSEE produit des fichiers nationaux, tandis qu'EUROSTAT produit des fichiers européens (par production, on entend l'ensemble des opérations d'apurement, de mise en forme, de redressement et pondération, et d'imputations de valeurs manquantes). Si les fichiers européens se prêtent immédiatement aux comparaisons internationales, les fichiers nationaux sont plus complets (le questionnaire français est plus précis que le questionnaire européen).

La division participe en outre aux travaux d'EUROSTAT sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

### 6. Liste des publications 1999-2000

#### *Données sociales 1999*

- « Le revenu et le patrimoine des ménages », Ch. Chambaz, J-M. Hourriez, F. Guillaumat-Tailliet.
- « Les conditions de vie des pauvres », N. Legendre.

#### *Synthèses*

- « Revenus et patrimoine des ménages », édition 1999 ", n° 28, octobre 1999.
- « Revenus et patrimoine des ménages », édition 2000 ", prévu pour novembre 2000.

**France Portrait social**

- Le nombre d'annuités retraites validées par les différentes générations », Ch. Lagarenne, C. Martinez, G. Talon, édition 1999.
- « Les inégalités et la redistribution », P. Breuil et alii, à paraître, édition 2000.

**INSEE-Première**

- « Les activités secondaires », H. Valdelièvre, à paraître.
- « La pauvreté laborieuse », J.M. Hourriez, N. Legendre, Ch. Lagarenne, à paraître.
- « La pauvreté de 1970 à 1997 », N. Legendre et R. Le Verre, à paraître.

**Autres**

- « Le niveau de vie des retraités », N. Legendre, Retraite et société (CNAV), octobre 1999.

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

L'avenir des panels de revenus se précise : le Panel européen est prolongé, tandis qu'un panel fiscal sera mis en place. Ce dernier n'était pas prévu dans le programme à moyen terme 1999-2003.

*Voir tableau récapitulatif.*

## Ministère de l'emploi et de la solidarité DARES

**1. Exposé de synthèse**

En matière statistique, les éléments essentiels du programme de travail de la DARES pour l'année 2001 sont les suivants :

- **Sous-direction « Emploi et Marché du Travail »**

- approfondissement des travaux menés à partir du fichier historique de l'ANPE (notamment pour le suivi du processus de Luxembourg) ainsi que du nouveau fichier national des allocataires historisé de l'UNEDIC ;
- utilisation des données UNEDIC sur les bénéficiaires de l'ASS afin de contribuer au suivi de la loi de lutte contre les exclusions ;
- production d'indicateurs locaux assis sur les Déclarations de Mouvements de Main-d'œuvre ;
- synthèse des informations concernant les emplois temporaires (intérim, CDD, activités réduites ou occasionnelles...) et leur utilisation par les entreprises ;
- investigations sur les politiques de gestion des âges menées par les entreprises, s'appuyant en particulier sur l'enquête réalisée par la DARES au 4<sup>e</sup> trimestre 2000 ;
- poursuite des travaux de prévision d'emploi par métier à l'horizon 2010 et analyse des problèmes de difficultés de recrutement (à court ou moyen terme) dans le cadre des réflexions du groupe « Prospective des métiers » animé par le CGP ;
- mise en œuvre de la nomenclature adaptée des familles professionnelles, suite à la rénovation de la nomenclature de la PCS .
- enquête sur les sorties des DEFM pour une meilleure connaissance des reprises d'emploi ;
- enquêtes sur les sortants d'ASS ;
- participation au projet de mise en place d'un panel des bénéficiaires des minima sociaux à l'initiative de la DREES ;
- mise en production de la nouvelle application DOETH (suppression du D1, utilisation des DADS, information disponible exhaustivement).

- **Sous-direction « Suivi et Evaluation des Politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle »**

- poursuite des travaux de rationalisation de la collecte des informations statistiques et de leur mise à disposition dans des formes propres à des usages de gestion ou de pilotage des dispositifs (cf. élaboration d'un dictionnaire des données de politique d'emploi et construction d'un entrepôt de données au niveau du Ministère) ;
- exploitation d'enquêtes effectuées auprès d'entreprises utilisatrices de certaines mesures d'aide à l'emploi ;
- enrichissement du fichier des entreprises utilisatrices de contrats aidés par appariement avec d'autres sources statistiques sur les entreprises, avec un élargissement au champ de l'emploi non marchand ;
- réalisation d'enquêtes de panel concernant les bénéficiaires de mesures (cf. nouvelle génération lancée en 2000), en particulier en ce qui concerne le suivi des dispositifs d'insertion et de formation des jeunes (emplois-jeunes, programme TRACE, alternance...) ;
- stabilisation des données sur la formation professionnelle continue en provenance des Conseils Régionaux et poursuite des travaux d'analyse du marché de la formation ;
- exploitation en collaboration avec le CEREQ de l'enquête européenne CVTS2 (Continual Vocational Training Survey 2).

- **Sous-direction « Salaires, Travail et Relations Professionnelles »**

- poursuite du suivi statistique conjoncturel des accords de RTT et des déclarations URSSAF de passage à 35 heures dans le cadre de la seconde loi Aubry ;
- approfondissement de l'analyse des liens entre RTT et salaires, emploi ou organisation du travail ;
- exploitation de l'enquête portant sur l'impact de la RTT sur les modes de vie des salariés, réalisée en 2000 ;
- exploitation de l'enquête « 1 000 » sur les stratégies des entreprises face à la RTT réalisée fin 2000 ;
- élargissement de l'utilisation des nouvelles enquêtes ACEMO en matière d'emploi, de durée du travail ou de salaire ;
- réalisation d'une nouvelle enquête SUMER (surveillance médicale des risques) en lien avec la Direction des Relations du Travail.

## 2 Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

- Une enquête auprès d'anciens bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité sera mise en place en début 2001. Il est envisagé d'interroger téléphoniquement un échantillon d'environ un millier de bénéficiaires de l'ASS en 2000, sur leur motif réel de sortie de l'allocation et leurs conditions de ressources quelques mois plus tard.
- Une enquête spécifique ACEMO sera réalisée en juin 2001 sur les bénéficiaires du relèvement du SMIC horaire et de la garantie mensuelle de rémunération.
- En 2001 sera réalisée la troisième enquête SUMER (Surveillance médicalisée des risques), qui recueille des informations sur les risques et maladies professionnelles associées aux conditions de travail par un questionnaire fermé administré par des médecins du travail volontaires à plus de 45 000 salariés tirés aléatoirement.
- Une enquête sur les modalités de passage à 35 heures sera menée début 2001 sur un échantillon d'établissements passés à 35 heures après le 31/01/2000 (avec ou sans aide incitative, dont des renouvellements créés). Il s'agit d'une enquête postale sur un échantillon de 2 000 à 3 000 établissements avec relance téléphonique.

- **Travaux menés par le Département « Politiques d'Emploi » :**

- enquête par panel auprès des bénéficiaires de la politique d'emploi et de la formation professionnelle pour 8 dispositifs (dont TRACE et les contrats de qualification) ;
- travaux d'études parallèles auprès des employeurs usagers de ces dispositifs ;
- exploitation du fichier des organismes employeurs dans les secteurs marchands et non marchands ;
- enquête auprès des salariés bénéficiaires des mesures de l'insertion par activité économique ;
- sondage parallèle auprès des structures d'insertion ;
- travaux sur la typologie des entreprises utilisatrices des dispositifs d'exonération de charges.

- **Travaux menés par le Département « Formation Professionnelle et Insertion des Jeunes »**

- Programme « Nouveaux services emplois jeunes » :

- une étude sera menée auprès d'un échantillon représentatif d'employeurs du programme « Nouveaux services emplois jeunes » dans le champ associatif, dans celui des collectivités territoriales et des établissements publics. L'objectif de cette enquête sera de mesurer les conditions de solvabilisation et pérennisation des emplois.

- Une seconde étude portera sur les ruptures des contrats « emplois jeunes ».

Il s'agira de poursuivre les travaux engagés en 1999 et 2000. Deux enquêtes ont en effet déjà porté sur les raisons de rupture des contrats du point de vue des jeunes (enquête téléphonique). L'objectif de ce renouvellement d'enquête sera de mesurer les évolutions éventuelles des raisons de rupture en fonction des durées de présence dans le programme et des dates d'entrée. Cette enquête sera renouvelée en 2001, 2002 et 2003.

- Satisfaction des usagers des Missions locales et des PAIO :

- pour l'année 2000, la DARES a mis à son programme de travail la réalisation d'une première enquête de satisfaction des usagers des Missions locales et des PAIO qui devra servir de test à l'élaboration d'un baromètre régulier. En fonction des résultats collectés lors de cette étude (en particulier de la faisabilité méthodologique) la DARES, en lien avec la Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, envisage de réaliser en 2001 une nouvelle enquête qui permettra de mesurer l'évolution du taux de satisfaction des jeunes usagers de ces structures.

- Suivi des bénéficiaires des politiques de formation professionnelle :

- dans le cadre du renouvellement du programme d'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle de la DARES, le département Formation professionnelle et insertion des jeunes engagera une opération d'enquêtes par panels auprès des bénéficiaires de contrats de formation en alternance (contrat de qualification) et de stages de formation pour les chômeurs de longue durée (stage d'insertion et de formation à l'emploi). Une première enquête par voie téléphonique sera effectuée en 2001 auprès d'un échantillon représentatif de sortants de ces deux dispositifs.

## **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2001**

- Exploitation et valorisation des enquêtes qualitatives sur le Devenir des Intérimaires, sur le Devenir des CDD et sur les pratiques de recrutement des entreprises utilisatrices de travail temporaire.

- Refonte de l'exploitation DOETH : la refonte de la déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés engagée en 2000 à l'occasion de la suppression du D1 se poursuivra en 2001. De ce fait on devrait disposer, et cela à partir de 2001, d'informations plus détaillées, notamment au niveau régional, sur l'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises assujetties.

- Introduction de la nouvelle PCS dans les sources administratives (DADS, DOETH, DMMO) : dans ces sources administratives ce sont les entreprises qui renseignent la PCS. Or il est prévu qu'on bascule la nouvelle PCS en janvier 2002. En conséquence, en 2001, la DARES et l'INSEE devront préparer ce basculement (documentation, outil d'aide à la codification, information des entreprises).

- **Salaires et Conventions salariales**

En 2001, toutes les enquêtes ACEMO auront été rénovées. L'axe nouveau de développement résidera dans la mise en place sur INTERNET des données détaillées aux niveaux les plus fins.

- **Conditions de travail et relations professionnelles**

Un groupe de réflexion associant la DARES et la DRT (direction des relations du travail) sera mis en place afin d'élaborer un projet de refonte des méthodes de collecte d'information concernant les conflits du travail ; il procèdera en particulier à une comparaison de ces méthodes dans quelques pays européens.

#### • **Durée et aménagement du temps de travail**

Une enquête sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'environ 1 000 entreprises passées à 35 heures au cours de l'année 2000 afin de connaître plus précisément les modalités de la réduction du temps de travail et ses effets prévus sur les salaires, l'emploi et l'organisation du travail dans le cadre de la seconde loi Aubry.

### **3. Opérations répétitives**

- Statistiques mensuelles du marché du travail (ANPE) et du chômage indemnisé (UNEDIC)
- Statistiques sur le chômage partiel
- Statistiques sur les bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement des restructurations
- Statistiques sur les bénéficiaires des dispositifs de préretraite
- Collecte et exploitation des déclarations mensuelles des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)
- Collecte et exploitation de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)
- Exploitation des fichiers mensuels de l'UNEDIC de relevés de contrats de travail temporaire conclus par les agences d'intérim
- Résultats annuels sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Enquête trimestrielle ACEMO
- Enquête annuelle ACEMO sur les établissements de 10 salariés et plus
- Enquête annuelle sur l'individualisation des salaires (ACEMO)
- Enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises
- Enquête annuelle PIPA (Participation, Intéressement, Plan d'épargne d'entreprise et Actionnariat des salariés)
- La collecte des données issues de sources administratives (conflits, élections professionnelles, licenciements de salariés protégés) se poursuivra, et des comparaisons systématiques seront réalisées avec des informations issues d'autres sources (enquêtes statistiques, dépouillement de la presse). L'effort portera notamment sur l'amélioration des données concernant les conflits du travail.
- Le dispositif d'incitation et d'accompagnement de la réduction du temps de travail (loi du 13 juin 1998 puis du 19 janvier 2000) donne lieu à un suivi statistique exhaustif des allègements de cotisations sociales, à partir des déclarations administratives des entreprises à leur organisme de cotisations sociales. Ce suivi portera sur les caractéristiques des entreprises, l'ampleur de la réduction du temps de travail et les engagements d'emploi (maintien ou création). Cette opération durera jusqu'à la fin du passage des entreprises à 35H.
- Le dispositif d'exploitation des accords d'entreprise (tous thèmes confondus) a été refondu afin de prendre en compte les modifications législatives intervenues, en particulier en matière de durée du travail. La nouvelle grille est opérationnelle pour les accords d'entreprise conclus à partir du 1er mai 2000.
- A noter que l'enquête trimestrielle ACEMO et l'enquête (nouvelle) annuelle sur les établissements de 10 salariés et plus comprennent un volet durée du travail rénové.
- Continuité du suivi des dispositifs de politique d'emploi, objet de remontées statistiques mensuelles publiées et d'exploitation portant notamment sur les caractéristiques des bénéficiaires.
- Exploitation des données sur les aides à la création d'entreprises.
- Exploitation du fichier des organismes employeurs dans les secteur marchand et non marchand.
- Prise en compte de la refonte des dispositifs de soutien au développement des quartiers ruraux et urbains (nouveau CERFA ZFU, ZRR).

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

- Optimisation de l'échantillon de l'enquête EMMO
- Dématérialisation du formulaire administratif de la DMMO
- Poursuite de la réflexion sur la dématérialisation de la déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Enquêtes ACEMO

Le nombre de questionnaires adressés annuellement aux établissements a baissé de plus de 50% depuis 1998. Après le passage des enquêtes ACEMO dans la sphère OCEAN en janvier 1996, l'échantillon est passé de 62 000 à 57 000 établissements. Dans le cadre de la refonte ACEMO en janvier 1999, cette réduction s'est poursuivie (400 00 établissements sont désormais interrogés) notamment pour les établissements de 50 à 100 salariés, en ne tirant qu'un établissement sur deux.

Le sous-échantillon de l'enquête spécifique a été en outre fortement réduit et porte désormais sur environ 10 000 établissements.

Lors de la refonte des enquêtes ACEMO trois voies d'allègement ont été mises en œuvre :

- la simplification des questionnaires,
- le regroupement de certaines enquêtes (l'enquête SMIC avec l'enquête trimestrielle),
- la substitution de certaines sources administratives aux enquêtes (DADS pour les gains).

- **Passage aux 35 heures**

La loi du 19 janvier 2000 prévoit le passage du conventionnement à une procédure purement déclarative pour l'accès aux allègements des charges sociales liés au passage à 35 heures. Il s'ensuit un allègement sensible du formulaire de base à la collecte de données statistiques auprès des entreprises concernées.

- Collaboration également à la réflexion en cours pour concevoir des systèmes d'information sur la politique de l'emploi visant à l'allègement de la charge des entreprises.

- Mise sur réseau Internet de documents nécessaires à l'obtention de certaines aides à l'embauche et servant de support pour le recueil de données statistiques.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Impulsion forte donnée aux travaux en DRTEFP (Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) et en DR-INSEE sur l'utilisation de la source fusionnée DMMO/EMMO par zone d'emploi.

Poursuite des travaux visant à perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données ;
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional ;
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents.

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur du système d'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

### **5.2. Aspects « environnement »**

Néant.

### **5.3. Aspects européens**

Les indicateurs statistiques relatifs aux lignes directrices adoptées lors du Conseil européen extraordinaire sur l'emploi de Luxembourg en novembre 1997 donnent lieu à un chiffrage qui sera poursuivi en 2001.

Le département « Salaires et Conventions Salariales » participe au groupe de travail « indicateurs de court terme des salaires » d'Eurostat et poursuivra la fourniture des données françaises pour la statistique harmonisée sur les gains.

Il participe avec l'INSEE au groupe de travail européen sur l'indice du prix du travail (IPT) et contribuera à mettre au point le calcul de cet indice sur la base des sources existantes, dont les enquêtes ACEMO renouvelées.

En liaison avec la DRT, le département « Conditions de Travail et Relations Professionnelles » représente la France au sein de l'agence européenne sur les risques professionnels (Bilbao) qu'il alimente notamment grâce à l'enquête SUMER. En matière de conditions de travail, le département suit les travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Un expert de la DARES fait partie du groupe mis en place par Eurostat sur les statistiques de risques professionnels.



## 6. Liste des publications

### 6.1. Premières Informations/Premières Synthèses

#### CHOMAGE, MARCHÉ DU TRAVAIL

##### Premières Informations

Le marché du travail en...

99.01 - N° 01.1 novembre 1998.

99.02 - N° 05.1 décembre 1998.

99.03 - N° 09.3 janvier 1999.

99.04 - N° 14.2 février 1999.

99.05 - N° 18.2 mars 1999.

99.06 - N° 23.1 avril 1999.

99.07 - N° 27.2 mai 1999.

Supplément au 99.07 - N° 27.2 : *Annexe aux statistiques du marché du travail du mois de mai 1999.*

99.08 - N° 31.2 juin 1999.

99.09 - N° 36.1 juillet 1999.

99.10 - N° 40.2 août 1999.

99.11 - N° 44.2 septembre 1999.

99.12 - N° 49.1 octobre 1999.

00.01 - N° 01.2 novembre 1999.

99.03 - N° 12.1\* Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 1998.

99.06 - N° 26.2\* 1<sup>er</sup> trimestre 1999.

99.09 - N° 42.2\* 2<sup>e</sup> trimestre 1999.

99.12 - N° 50.1\* 3<sup>e</sup> trimestre 1999.

##### Premières Synthèses

99.02 - N° 07.1\* Embauches et sorties de salariés, de fortes disparités régionales.

99.03 - N° 11.1\* Sortir du chômage, reprendre un emploi.

99.04 - N° 14.3 Trajectoires professionnelles et récurrence du chômage.

99.07 - N° 28.1\* Les attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques d'emploi au début 1999.

99.07 - N° 29.1\* L'évolution des marchés du travail européens dans les années 1990.

99.08 - N° 33.1\* L'emploi et le chômage en 1998.

99.08 - N° 34.1\* La dépense pour l'emploi en 1997.

99.09 - N° 37.1 L'inscription à l'ANPE et après : itinéraires de chômeurs.

99.11 - N° 45.1\* Les dispositifs de préretraite et les mesures en faveur des chômeurs âgés en 1998.

#### EMPLOI

##### Premières Informations

99.03 - N° 11.2 Evolution de l'emploi salarié au 4<sup>e</sup> trimestre 1998.

99.06 - N° 24.1 1<sup>er</sup> trimestre 1999.

99.09 - N° 38.2 2<sup>e</sup> trimestre 1999.

99.12 - N° 50.2 3<sup>e</sup> trimestre 1999.

99.03 - N° 12.1\* Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 1998.

99.06 - N° 26.2\* 1<sup>er</sup> trimestre 1999.

99.09 - N° 42.2\* 2<sup>e</sup> trimestre 1999.

99.12 - N° 50.1\* 3<sup>e</sup> trimestre 1999.

99.03 - N° 10.2\* Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus au 1<sup>er</sup> semestre 1998.

99.10 - N° 42.1\* Evolution de l'emploi salarié en août 1999 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.

99.11 - N° 47.2\* Evolution de l'emploi salarié en septembre 1999 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.

99.12 - N° 50.3\* Evolution de l'emploi salarié en octobre 1999 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.

##### Premières Synthèses

99.01 - N° 03.1 L'emploi dans la chimie, une optique de branche.

99.02 - N° 07.1\* Embauches et sorties de salariés, de fortes disparités régionales.

99.02 - N° 08.2 La faiblesse de l'investissement dans les années récentes s'est accompagnée d'une moindre substitution du capital au travail.

*\* Ces numéros figurent sous plusieurs chapitres, les thèmes traités justifiant ce classement.*

99.03 - N° 11.1\* Sortir du chômage, reprendre un emploi.

99.04 - N° 15.1 Le profil des nouveaux embauchés dans les métiers porteurs des services marchands.

99.05 - N° 18.1 Quinze ans de métiers, l'évolution des emplois de 1983 à 1998.

99.05 - N° 20.1\* Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors-travail.

99.06 - N° 22.1\* Les rémunérations et l'emploi dans les petites entreprises en septembre 1998.

99.06 - N° 25.1\* Perte d'emploi et passage par le RMI.

99.07 - N° 28.2 Dans les industries alimentaires, l'emploi résiste mieux que dans le reste de l'industrie.

99.07 - N° 29.1\* L'évolution des marchés du travail européens dans les années 1990.

99.08 - N° 32.2\* Emploi et salaire : les inégalités entre femmes et hommes en mars 1998.

99.08 - N° 33.1\* L'emploi et le chômage en 1998.

99.08 - N° 34.1\* La dépense pour l'emploi en 1997.

99.09 - N° 35.2\* Hommes et femmes au travail : des satisfactions comparables en dépit de situations inégales.

99.09 - N° 37.2 Chercheur : un métier en expansion qui permet l'embauche de jeunes diplômés.

99.10 - N° 40.1\* L'emploi des travailleurs handicapés en 1997 dans les établissements d'au moins 20 salariés.

99.10 - N° 41.1\* Les mouvements de main-d'oeuvre au second semestre 1998.

99.12 - N° 51.1 Emploi des jeunes et conjoncture.

## **FORME D'EMPLOI**

### **Premières Informations**

99.03 – N° 10.2\* Les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus au 1<sup>er</sup> semestre 1998.

99.10 – N° 40.1\* L'emploi des travailleurs handicapés en 1997 dans les établissements d'au moins 20 salariés.

99.10 – N° 42.1\* Evolution de l'emploi salarié en août 1999 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.

99.11 – N° 47.2\* Evolution de l'emploi salarié en septembre 1999 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.

99.12 – N° 50.3\* Evolution de l'emploi salarié en octobre 1999 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.

### **Premières Synthèses**

99.10 – N° 41.1\* Les mouvements de main-d'oeuvre au second semestre 1998.

99.11 – N° 45.2 Le travail temporaire en 1998.

## **ORGANISATION DU TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL**

### **Premières Synthèses**

- 99.01 - N° 04.1\* Le travail en équipes successives en 1994 : recours accru et diversification.
- 99.04 - N° 16.1 Efforts et risques au travail en 1998.
- 99.05 - N° 20.1\* Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors-travail.
- 99.06 - N° 23.2 Les troubles du sommeil, l'âge et le travail.
- 99.07 - N° 27.1 Travail et charge mentale.
- 99.07 - N° 30.1\* L'organisation des horaires : un état des lieux en mars 1998.
- 99.08 - N° 32.1 L'organisation du travail : entre contrainte et initiative. Résultats de l'enquête Conditions de travail de 1998.

*\* Ces numéros figurent sous plusieurs chapitres, les thèmes traités justifiant ce classement*

99.09 - N° 35.2\* Hommes et femmes au travail : des satisfactions comparables en dépit de situations inégales.

99.12 - N° 49.3 Expositions aux contraintes et nuisances dans la construction. Résultats de l'enquête SUMER 1994.

## **POLITIQUE PUBLIQUE D'EMPLOI**

### **Premières Synthèses**

- 99.02 - N° 06.1 La mise en oeuvre locale du programme « nouveaux services - emplois jeunes ».
- 99.03 - N° 09.1 Premier bilan d'une année de programme « nouveaux services - emplois jeunes ».
- 99.04 - N° 13.1 Le devenir des personnes sorties par anticipation d'un contrat emploi consolidé (CEC).
- 99.06 - N° 22.2 Le programme « nouveaux services - emplois jeunes » vu par les employeurs et les jeunes.
- 99.06 - N° 25.1\* Perte d'emploi et passage par le RMI.
- 99.07 - N° 26.1 Les contrats emploi-solidarité et les contrats emplois consolidés en 1998.
- 99.07 - N° 28.1\* Les attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques d'emploi au début 1999.
- 99.08 - N° 31.1\* Les bilans de compétences de 1994 à 1997.
- 99.08 - N° 33.1\* L'emploi et le chômage en 1998.
- 99.08 - N° 34.1\* La dépense pour l'emploi en 1997.
- 99.09 - N° 38.1 Les dispositifs d'accompagnement des restructurations en 1998.
- 99.09 - N° 39.1 Les contrats initiative emploi en 1998.
- 99.10 - N° 41.2 L'exonération de cotisations patronales pour l'embauche d'un premier salarié.
- 99.10 - N° 43.1 Les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi en 1998 : redéploiement vers les jeunes des aides à l'emploi et à l'insertion.
- 99.11 - N° 44.1 Les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi dans le secteur marchand.
- 99.11 - N° 45.1\* Les dispositifs de préretraite et les mesures en faveur des chômeurs âgés en 1998.
- 99.11 - N° 46.1 Le contrat initiative emploi, une mesure de réinsertion durable ?
- 99.11 - N° 47.3\* Formation en alternance : le développement des contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation se poursuit en 1998.
- 99.12 - N° 48.1\* La dépense de la formation professionnelle en 1997 : une légère hausse.
- 99.12 - N° 49.2\* Le redéploiement de l'apprentissage vers des secteurs d'activité moins traditionnels se poursuit en 1998.
- 99.12 - N° 51.2 La situation des entreprises créées en 1994 par des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique.

## **RELATIONS PROFESSIONNELLES**

### **Premières Informations**

- 99.04 - N° 17.1 Les licenciements des représentants du personnel en 1997.
- 99.05 - N° 19.1 Les élections aux comités d'entreprise en 1997.
- 99.07 - N° 29.2 La couverture conventionnelle à la fin 1997.
- 99.09 - N° 38.3 Des conflits du travail en recul en 1998 sauf dans la Fonction publique.

### **Premières Synthèses**

99.01 - N° 02.1 Les conflits en 1997 : stabilité dans le privé et le semi-public.

*\* Ces numéros figurent sous plusieurs chapitres, les thèmes traités justifiant ce classement.*

## **REMUNERATIONS ET SALAIRES, NEGOCIATIONS SALARIALES**

### **Premières Informations**

Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au...

- 99.04 - N° 14.1\* ...4<sup>e</sup> trimestre 1998.
- 99.07 - N° 26.3\* ...1<sup>er</sup> trimestre 1999.
- 99.10 - N° 40.3\* ...2<sup>e</sup> trimestre 1999.
- 99.12 - N° 52.2\* ...3<sup>e</sup> trimestre 1999.
- 99.08 - N° 33.2 Les salariés au SMIC entre 1994 et 1998.

### **Premières Synthèses**

- 99.03 - N° 10.1 Les Plans d'Options sur Actions (stock options) : un complément de rétribution adopté par la moitié des entreprises françaises cotées en bourse.
- 99.06 - N° 22.1\* Les rémunérations et l'emploi dans les petites entreprises en septembre 1998.
- 99.08 - N° 32.2\* Emploi et salaire : les inégalités entre femmes et hommes en mars 1998.
- 99.08 - N° 34.2 De bons résultats pour la participation et l'intéressement versés en 1998.
- 99.10 - N° 43.2\* Les incitations financières en faveur du travail à temps partiel en 1998.
- 00.01 - N° 01.1 La rémunération des salariés en 1998.

## **TEMPS DE TRAVAIL**

### **Premières Informations**

Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au...

- 99.04 - N° 14.1\* ...4<sup>e</sup> trimestre 1998.
- 99.07 - N° 26.3\* ...1<sup>er</sup> trimestre 1999.
- 99.10 - N° 40.3\* ...2<sup>e</sup> trimestre 1999.
- 99.12 - N° 52.2\* ...3<sup>e</sup> trimestre 1999.

### **Premières Synthèses**

- 99.01 - N° 04.1\* Le travail en équipes successives en 1994 : recours accru et diversification.
- 99.07 - N° 30.1\* L'organisation des horaires : un état des lieux en mars 1998.
- 99.10 - N° 43.2\* Les incitations financières en faveur du travail à temps partiel en 1998.
- 99.12 - N° 52.1 Le passage aux 35 heures : situation à la fin juin 1999.

## **6.2. Les dossiers de la DARES**

- L'intérim de 1995 à 1999
- L'enquête structure des emplois 1997
- Les emplois en contrat à durée déterminée en 1996
- Exposition aux contraintes et nuisances dans le travail, SUMER 1994
- Le bilan des politiques d'emploi en 1998.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

L'état d'avancement des travaux prévus au programme à moyen terme est synthétisé dans le tableau récapitulatif joint. Les seuls éléments notables à signaler sont :

- le léger retard pris par le projet de refonte de l'exploitation des DMMO ;
- le report de l'enquête de suivi des titulaires de CDD de 1999 à 2000 ;
- la fusion du projet de suivi des parcours de personnes passées en ASS dans un projet plus large mené par la DRESS (panel de bénéficiaires de minima sociaux).

*\* Ces numéros figurent sous plusieurs chapitres, les thèmes traités justifiant ce classement.*

*Voir tableau récapitulatif.*

**Ministère de l'éducation nationale**  
Sous-direction des études statistiques - SDES

## 1. Opérations répétitives

### THÈME 7 : INSERTION, LIAISON FORMATION-EMPLOI

#### A) Remontées de fichiers informatiques et collectes informatisées

##### 73 – Suivi statistique sur les emplois-jeunes

**Finalité** : disposer d'informations fiables et régulières sur l'emploi des jeunes recrutés au titre du programme nouveaux services – nouveaux emplois du ministère de l'emploi et de la solidarité.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur tous les établissements publics et privés de la maternelle jusqu'à l'université.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue sur la base de remontées d'informations mensuelles à partir de PEGASE à DPD/C4.

**Historique** : enquête effectuée en application de la loi 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activité des emplois-jeunes et de la circulaire éducation nationale 97- 253 du 16 décembre 1997 (BO du 1/1/98).

**Résultats et publications** : au niveau national, par académie et type d'établissement  
– effectif d'emplois-jeunes selon le type d'emploi, la durée du contrat et les caractéristiques individuelles (diplôme, âge, etc),  
– situation et activité des jeunes,  
– analyse des flux de recrutement des aides-éducateurs recrutés par l'éducation nationale.  
Les résultats sont publiés sous la forme d'un tableau de bord à usage interne, dans la *Note d'information*, et *Repères et références statistiques*.  
résultats : chaque mois.

#### B) Collectes par questionnaires

##### 56 – Suivi des élèves du panel 89 quittant le système éducatif

**Finalité** : connaître ce que deviennent les jeunes qui sortent du système éducatif et analyser le déroulement de leur scolarité.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. Élèves du panel du 2<sup>nd</sup> degré (recrutement 89) quittant le système éducatif. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : enquête par voie postale réalisée auprès des élèves. Les questionnaires sont retournés à DPD/C1 pour exploitation.

**Historique** : s'inscrit dans le prolongement du suivi des élèves dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré (recrutement 1989) ; annuelle.

**Résultats et publications** : les résultats de l'enquête permettent de mettre en perspective la situation professionnelle à la sortie du système éducatif avec le déroulement de la scolarité.  
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information et Repères et références statistiques*.  
résultats : décembre.

##### 74 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

**Finalité** : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle (stratégies pour l'accès à l'emploi, etc.).

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les établissements du 2<sup>nd</sup> degré public et privé lycées général et technologiques, lycées professionnels et concerne tous les élèves sortants de formation générale, technologique et professionnelle (BTS inclus). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. Un logiciel est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les questionnaires individuels et les données statistiques remontent aux services statistiques académiques pour contrôle. Ceux-ci transmettent au niveau national des fichiers de données individuelles et statistiques.

**Historique** : enquête créée en 1982, collecte de données individuelles depuis 1995 ; annuelle.

**Résultats et publications :**

- analyse de la situation des sortants : emploi, chômage, apprentissage, poursuite d'étude, service militaire et des modalités de recherche d'emploi et d'insertion sociale, par sexe, filières de formation et spécialités pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif,
- analyse de l'insertion par diplôme possédé et type d'emploi occupé,
- analyse de l'insertion par région.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques*, la revue *Éducation & formations* ainsi que dans des publications régionales ou académiques.

résultats : décembre.

## 75 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

**Finalité** : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance soit sept mois après leur sortie. Elle permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des CFA publics et privés y compris les CFA agricoles. Elle interroge les sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux Vbis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

**Collecte de l'information** : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux SSA. Ils font l'objet de remontées de fichiers de données individuelles et statistiques après saisie par le SSA.

**Historique** : enquête mise en place en 1990 et mise en cohérence en 1998 avec l'enquête IVA "lycéens" ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils portent sur les caractéristiques des anciens apprentis (sexe, âge, diplôme, formation et spécialités de formation) et leur situation professionnelle (emploi, chômage, nouveau contrat d'apprentissage, etc.).

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques*.

résultats : décembre.

## 11 – Bilan de l'activité de la mission générale d'insertion

**Finalité** : recenser les actions de préparation et d'aide à l'insertion dans les établissements relevant de l'Éducation nationale.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux rectorats.

**Collecte de l'information** : les documents sont envoyés aux correspondants académiques de la mission générale d'insertion puis sont retournés à DESCO/A7 pour contrôle et validation et ensuite à DPD/C4 pour exploitation.

**Historique** : enquête lancée en 1997 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par académie le nombre d'actions, les effectifs accueillis et le bilan des entretiens de situation. Les résultats sont publiés dans la *Note d'information*.

résultats : décembre

*Voir tableau récapitulatif.*

### Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Direction générale de la comptabilité publique -

3<sup>e</sup> Sous-direction - Application des services déconcentrés du Trésor

- Bureau 3A

## 3. Opérations répétitives

### Applications paye/pensions

- Pensions personnelles de retraites civiles
- Prestations familiales
- Rémunérations des agents publics
- Effectifs et masse salariale de la Fonction publique de l'Etat
- Nombre d'agents en CPA

## 7. Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

*Voir tableau récapitulatif.*

### Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation

DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

## 1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement : exemple à l'occasion d'un groupe de travail du Conseil d'État sur la responsabilité pénale des décideurs publics, une enquête sur la responsabilité pénale des fonctionnaires a été menée fin 1999 et sera pérennisée.

Les projets statistiques pour 2001 seront liés au programme de travail de l'Observatoire de l'emploi public (créé par décret n° 2000-663 le 13 juillet 2000) : ce programme, préparé par le comité technique, sera présenté fin 2001 au Conseil d'orientation de l'Observatoire. Le bureau

assurera également le suivi statistique des dispositifs mis en œuvre par les ministères pour favoriser l'égalité professionnelle hommes/femmes dans le cadre des plans pluriannuels qui seront élaborés conformément à la circulaire du premier ministre du 6 mars 2000. Il fera évoluer son système statistique afin d'améliorer la connaissance de la situation respective des hommes et des femmes, conformément à la circulaire du 8 mars 2000.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Néant.

## 3. Opérations répétitives

### 3.1. Enquêtes annuelles auprès des directions du personnels

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'Etat.

- la formation professionnelle des agents de l'état

Les résultats de cette enquête permettent un suivi de l'accord cadre de février 1996 sur la formation des agents de l'Etat.

- les recrutements de la fonction publique de l'Etat

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours en 1999, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés

Le recensement des handicapés est rendu obligatoire par la loi de 1987.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

Cette enquête devrait être renouvelée dès 2000 pour tenir compte des préconisations du rapport de Mme BLUM sur les statistiques sexuées.

- les positions statutaires

- la responsabilité pénale des fonctionnaires

### 3.2. Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- exploitation des "verts" budgétaires

annuelle

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales

annuelle sur la période des 3 années précédentes

- exploitation du fichier de paie des agents de l'Etat

Le bureau des statistiques exploite un fichier extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'Etat.

Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. Fin 2001 sera disponible le fichier provisoire des agents de l'Etat au 31 décembre 2000.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

Rien à signaler.

## 6. Liste des publications (relatives aux programmes statistiques 1999 et 2000)

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'Etat (publié en septembre 2000).

Des séries longues sur l'emploi public de 1980 à 1998 ont été diffusées en septembre 2000.

Un dépliant « CHIFFRES CLES » (traduit en anglais, allemand, espagnol, et chinois) présentant l'essentiel des informations en quelques tableaux et graphiques a été diffusé fin 1999.



Le répertoire des établissements publics nationaux (incluant les effectifs des agents) a été actualisé et diffusé en septembre 1999.

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages POINT-STAT.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Voir tableau récapitulatif.*

### Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Département Entrées dans la vie active

#### 1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi), amorcée avec l'enquête "Génération 92" réalisée en 1997-1998, représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. En effet, cette méthode rend possible des exploitations nouvelles correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type « génération »**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standard**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Ces indicateurs seront des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et des indicateurs de parcours mis au point au cours de l'exploitation de « génération 92 ».

- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 6 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes « génération » intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- **une enquête génération pleine** (30 000 questionnaires environ), en deux étapes :

- . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
- . une deuxième interrogation à 5/6 ans plus centrée sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

- **une enquête « mini-génération »** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : génération 98 (interrogation extensive, en 2 phases) ; mini-génération 2001, génération 2004, mini-génération 2007, ...

## 2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2001

La première interrogation de l'enquête « génération pleine » auprès des sortants de formation initiale en 1998 devrait avoir lieu en mars 2001. Un échantillon de 50 000 à 70 000 sortants est envisagé. A la demande de la DRESS, les formations du secteur santé seront incluses dans cet échantillon. Avec l'accord du ministère de l'agriculture et de la pêche, les formations agricoles seront également couvertes. A la demande de quelques régions, cet échantillon inclura également quelques extensions régionales. Le questionnaire reprendra, sous forme allégée, les grands thèmes de celui de "génération 92" : caractéristique de l'individu et de son parcours scolaire, calendrier d'activité, situation détaillée à la date d'enquête.

## 3. Opérations répétitives

Néant.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la "génération pleine", à partir de mars 2001.

### 5.2 Aspects européens

Le CEREQ participe à un réseau européen sur l'insertion des jeunes (REIJ), avec d'autres spécialistes européens de cette question. Compte tenu de l'hétérogénéité des concepts de sortants du système scolaire et des objectifs assignés aux enquêtes dans les différents pays européens, la question de l'harmonisation est difficile. Une réflexion sur ce point a été amorcée avec l'appui de la Commission européenne et de l'OCDE.

## 6. Liste des publications

### Documents – série Synthèse

« De la compétence universitaire à la qualification professionnelle - L'insertion des docteurs », M. de Lassale, D. Maillard, D. Martinelli, J- J. Paul, C. Perret, document n° 144, juin 1999.

**Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ**

- « Génération 92 – Profil, parcours et emplois en 1997 ». D. Martinelli, G. Simon, P. Werquin, BREF CEREQ n° 149, janvier 1999.
- « Quels secteurs pour les débutants ? ». M. Mansuy, V. Thireau, BREF CEREQ n° 153, mai 1999.
- « Diplômés de l'enseignement supérieur. La reprise de l'emploi ne profite pas à toutes les filières ». D. Martinelli et J-F. Vergnies, BREF CEREQ n° 156, septembre 1999.
- « Entrer sur le marché du travail avec un baccalauréat », G. Simon, BREF CEREQ n° 161, février 2000.

**Tableaux statistiques sur CD-ROM**

Génération 92 – indicateurs standard d'insertion par diplôme – à paraître mars 2000.

**7. Suivi du programme à moyen terme 1999-2003**

Le déroulement du programme d'enquêtes à moyen terme est largement infléchi dans un souci d'harmonisation du dispositif. Les enquêtes complémentaires (panels jeunes, enquête enseignement supérieur), conçues avant le lancement d'enquêtes de type "génération" seront articulées avec elles.

**Prolongation du panel d'élèves DEP sur les questions d'insertion professionnelle. Futur panel jeunes.**

Le projet d'extension de l'interrogation du panel d'élèves DPD sous forme d'une enquête statistique exhaustive est abandonné.

**Enquête de cheminement longue durée**

A titre expérimental, l'interrogation d'une partie de l'échantillon de l'enquête "génération 1992" sur 9 ans pourrait avoir lieu en 2001.

**Enseignement supérieur**

La reconduction en 2001 (diplômés 98) de l'enquête conjoncturelle auprès des diplômés de l'enseignement supérieur n'a pas été adoptée. Les enquêtes génération intègrent désormais le champ du supérieur, pour une production de résultats tous les trois ans.

**Enquête génération**

Une nouvelle génération est interrogée tous les trois ans (génération pleine, mini-génération en alternance). Les préoccupations de suivi de la politique d'emploi sont incluses dans ces enquêtes, qui suivent aussi l'insertion des diplômés du supérieur.

*Voir tableau récapitulatif.*

**Centre d'études de l'emploi (CEE)****1. Introduction**

Les projets statistiques du Centre d'études de l'emploi pour 2001 ne présentent pas de traits particuliers relativement au projet de programme à moyen terme présenté l'an dernier. On peut cependant y relever les points forts suivants :

**1.1.** Au titre du programme sur les comportements d'activité face aux politiques publiques, une enquête pour l'UNEDIC auprès des chômeurs en activité réduite.

**1.2.** Pour le programme sur les intermédiaires du marché du travail, la conception d'une enquête statistique auprès des entreprises sur les recrutements, mise en œuvre vraisemblablement en 2001.

**1.3.** Au titre, enfin, du programme « Changements dans l'organisation du travail », l'enquête COI (changement organisationnel et informatisation) entrera dans sa phase d'exploitation intensive.

## 2. Travaux nouveaux ou renouvelés

- Analyse secondaire de l'enquête européenne sur les conditions de travail ;
- Participation à la conception et à la réalisation de l'enquête REPONSE ;
- Rapprochement des données de l'enquête COI avec des données d'autres fichiers d'enquêtes d'entreprises.
- Une enquête sur les pratiques de recrutement des entreprises associant le CEE, le CEREQ, l'ANPE, la DARES et l'INSEE est en projet. Un groupe de travail réunissant les représentants de ces organismes se réunit régulièrement. Deux possibilités sont étudiées, soit cette enquête serait adossée à l'enquête INSEE « coûts-structure » prévue en 2003, soit cette enquête serait autonome et inscrite à part entière dans le programme du CNIS. La réflexion méthodologique se poursuivra en 2000 avec l'objectif de déboucher sur un questionnaire fin 2000. Ce questionnaire sera testé en 2001.

## 3. Opérations répétitives

- Traitement des fichiers du CNASEA des conventions CES et CEC

Le fichier historique des conventions CES et CEC, régulièrement mise à jour à partir des fichiers d'archives du CNASEA, continue d'être utilisé pour étudier l'évolution des comportements des employeurs.

L'impact de la création du CEC, qui s'adresse potentiellement aux mêmes employeurs et à une partie (la moins « employable ») des personnes concernées par le CES, est également étudié. Plus récemment, des modifications internes à la mesure CES et la création des emplois-jeunes ont des incidences sur la mise en oeuvre de la mesure : il est nécessaire de les apprécier.

- Projets d'enquêtes et de traitement d'enquêtes sur le thème de l'activité :

Le CEE a engagé un programme de recherches à moyen terme sur les comportements d'activité dont la cible est pour commencer les personnes qui cumulent activité rémunérée (à temps partiel) et chômage indemnisé (« activité réduite » au sens de l'UNEDIC). L'enjeu plus large est de comprendre comment, dans un contexte de flexibilité accrue (au moins pour certaines catégories de salariés), les notions d'activité, d'inactivité et de chômage se recomposent, et d'analyser la place d'un système d'assurance dans ces transformations et dans l'éventuel équilibre vers lequel elles conduisent.

Le CEE est associé à l'UNEDIC dans cette recherche et a effectué une enquête-pilote sur les personnes en activité réduite. Des prolongements, mobilisant des fichiers importants, sont à l'étude.

- Autres travaux statistiques

Prolongement de l'enquête « Changements organisationnels et informatisation » (COI) : comme indiqué plus haut, il est envisagé de rapprocher les données de cette enquête de celles d'autres fichiers d'enquêtes d'entreprises ;

Enquête REPONSE : le CEE participe à la discussion du nouveau questionnaire élaboré pour la deuxième vague de cette enquête, avec l'objectif de monter de nouveaux projets ayant trait aux changements organisationnels et à la politique sociale des entreprises.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Néant

### 5.2. Aspects « environnement »

Néant

### 5.3. Aspects européens

- Interventions sur le projet « Statistiques européennes sur l'organisation du travail »
- Exploitation du panel européen sur les ménages

L'Agence poursuivra en l'an 2000 et 2001 son programme de travail pluriannuel qui donne davantage la priorité à l'exploitation des données quantitatives et qualitatives issues des systèmes d'informations opérationnels dont elle a la maîtrise et la charge. Nous continuerons certaines études abordées en 1999 et nous en lancerons quelques nouvelles.

## **1. Poursuite d'études**

**1.1.** Développer les travaux engagés dans le domaine de l'analyse longitudinale, d'une part en "industrialisant" en amont la production du fichier historique des demandeurs d'emploi avec le concours de l'INSEE et de la DARES, et en créant conjointement à partir de ce fichier administratif un fichier statistique fiable ; d'autre part en aval en exploitant ce fichier en particulier pour :

- produire les indicateurs permettant de rendre compte de la mise en œuvre du Plan national d'Action pour l'Emploi ;
- poursuivre le développement par famille professionnelle des indicateurs synthétiques des mouvements sur le marché du travail. L'Agence souhaite, pour approfondir les travaux menés en 1999 avec la DARES associer l'AFPA pour produire des études sur des métiers particulièrement exposés aux tensions sur le marché du travail ;
- développer nos travaux sur les Activités Réduites et le travail occasionnel et éclairer les mouvements entre les catégories.

**1.2.** L'Agence poursuit avec la DIJ une étude sur les comportements de recherche d'emploi des jeunes de bas niveau scolaire. Elle vise à éclairer l'insertion professionnelle, les situations par rapport au recrutement des jeunes de niveau V, V bis et VI qui éprouvent des difficultés à trouver des emplois stables. Les diverses modalités de recherche d'emploi (candidatures spontanées, réponses à des annonces, recours au service public de l'emploi, mobilisation des ressources relationnelles ....) sont examinées au regard de la situation actuelle des personnes étudiées (chômage, formation et emploi) et au regard du parcours qu'elles ont connu sur le marché du travail depuis leur sortie du système scolaire. Une attention particulière est apportée aux effets des expériences antérieures d'entretiens d'embauche, qu'ils aient ou non débouché sur un emploi. Un premier document synthétique sera élaboré avant la fin de l'année 2000.

**1.3.** Le troisième Contrat de Progrès entre l'Agence et l'Etat (1999-2003) a été signé en janvier 1999. Il vise à renforcer la qualité des services rendus et à poursuivre la modernisation de l'Agence tout en accentuant les efforts sur l'insertion des jeunes, la prévention du chômage de longue durée et la lutte contre l'exclusion. Dans ce cadre, un programme d'évaluation basé sur le suivi d'une batterie d'indicateurs et sur des études qualitatives est progressivement mis en place. Un premier rapport « intermédiaire » sera réalisé à la fin du premier semestre 2001.

**1.4.** Avec le CEE (Centre d'Etudes de l'Emploi), l'Agence travaille sur les offres d'emploi publiées qui paraissent une piste intéressante de lecture des transformations du marché du travail.

## **2. Lancement d'études**

**2.1.** L'Agence nationale pour l'emploi, pour mieux informer ses partenaires et son réseau, a créé en 1998 un Observatoire de l'emploi qui capitalise l'ensemble des données qualitatives et statistiques qu'elle collecte lors de ses relations au quotidien avec les entreprises et avec les demandeurs d'emploi. Il a vocation à fournir à l'encadrement de l'Agence et à ses principaux partenaires de l'information sur le marché du travail. C'est un axe fort du 3ème contrat de progrès. L'Observatoire de l'ANPE repose principalement sur trois types d'initiatives qui seront prolongées en l'an 2001 :

**2.1.1.** la consultation régulière d'un panel de plus de 10 000 établissements, clients ou non de l'Agence, afin de mieux cerner leurs intentions en matière d'évolution de l'activité et de l'emploi ;

**2.1.2.** la réalisation d'analyses périodiques " les métiers qui bougent " pour rendre compte de la dynamique des métiers et des mouvements sur le marché du travail, la source utilisée étant le fichier historique des demandeurs d'emploi ;

**2.1.3.** l'organisation de rencontres régulières, "les Entretiens de l'Emploi", entre professionnels de l'emploi, chercheurs et praticiens afin d'échanger sur les transformations du marché du travail et faire émerger de nouvelles pistes pour l'action. L'année 2000 est consacrée à la préparation des deuxièmes Entretiens dont la date est fixée aux 13 et 14 mars 2001. Le thème arrêté à ce jour est le suivant : Le recrutement dans le nouveau contexte économique et technologique.

**2.2.** En 2001, l'Agence installera progressivement une série de tableaux de bord sur des populations spécifiques de demandeurs d'emploi. Le tableau de bord sur le chômage des femmes est le premier qui sera mis en place.

**2.3.** Rappelons enfin que l'ANPE réalise chaque année, pour ses besoins internes, une enquête de satisfaction auprès de ses usagers à des fins d'amélioration des services de l'Agence. Cette enquête touche 4 000 entreprises et 3 000 demandeurs d'emploi.

## **Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2001 examinés dans d'autres formations du CNIS**

**(Pour information)**

### **Formation « Education, formation »**

#### **CEREQ**

**Département production et usage de la formation continue**

**Département profession et marché du travail**

#### **1. Introduction**

L'année 2001 sera marquée par un fort investissement du CEREQ dans l'exploitation et la valorisation des enquêtes nouvelles menées en 2000 : enquête européenne sur la Formation continue (CVTS-2), complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue, première interrogation du panel des organismes de formation.

Parallèlement, l'exploitation des sources administratives se poursuivra (déclarations fiscales n° 24.83, états statistiques et financiers des OPCA).

Dans le cadre d'une réflexion animée par la DARES, devraient être avancées des propositions d'amélioration du système d'information statistique sur la FPC en entreprise tenant compte des modifications législatives attendues et des innovations introduites par les approches européennes.

Enfin, en lien avec la DARES et la DPD, le CEREQ contribue au suivi de l'évaluation du programme « Nouveaux services-Nouveaux emplois » dans le champ de l'éducation nationale.

#### **2. Travaux nouveaux**

Aucune opération nouvelle n'est prévue en 2001.

A la demande du ministère de l'Education nationale, le CEREQ réalise une enquête de type panel auprès d'un échantillon de 3 000 aides éducateurs répartis entre écoles, collèges et lycées.

L'interrogation téléphonique porte sur les activités confiées aux aides éducateurs, leur projet professionnel à l'issue du programme et la situation des sortants.

L'enquête comporte trois phases. La première a eu lieu en novembre 1999, la deuxième aura lieu à l'automne 2001, la troisième à l'automne 2003.

#### **3. Opérations répétitives**

**Exploitation des déclarations fiscales des employeurs n° 24.83 sur la FPC**

Au cours de l'année 2001, l'exploitation des « 24.83 » sera effectuée à l'aide d'un échantillon léger (procédure utilisée 2 années sur 3). Le plan de sondage sera légèrement modifié par l'introduction d'une césure à 250 salariés permettant la production de résultats sur les PME calés sur les définitions européennes.

La mise en œuvre se fera, comme à l'accoutumée, en liaison étroite avec le ministère de l'emploi et de la solidarité (DARES, DGEFP).

Publications attendues : Résultats provisoires 2000 et résultats définitifs 1999.

#### **Exploitation des états statistiques et financiers des OPCA**

Sera menée l'exploitation des états relatifs à l'année 1999, en relation avec le ministère de l'emploi et de la solidarité (DGEFP, DARES).

#### **Enquête européenne sur la formation continue dans les entreprises en 1999 (CVTS-2)**

Cette opération est menée en relation avec la DARES

En 2001, sera mise en œuvre la phase d'apurement et de redressement des données, avant transmission à EUROSTAT (mars 2001). Les résultats du volet français de CVTS-2 feront l'objet d'un rapport statistique détaillé publié par le CEREQ.

#### **Complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue**

L'année 2001 sera consacrée, en collaboration avec les partenaires du projet (INSEE, DARES, DPD notamment) à la production et la diffusion des principaux résultats de l'enquête. La publication des résultats s'inscrira dans un cadre coordonné entre les partenaires.

#### **Panel des organismes de formation continue**

Suite à la première interrogation du panel (printemps-été 2000), l'année 2001 sera consacrée à la production et la diffusion des résultats (publications CEREQ).

### **4. Allègement de la charge statistique**

Sans objet.

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

#### **5.1. Aspects régionaux**

Compte tenu des difficultés méthodologiques rencontrées dans la mise au point et le chiffrage d'indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions, les procédures ne devraient pas être stabilisées avant le début de 2001. La production et la diffusion des résultats interviendraient cette même année.

## 5.2. Aspects européens

L'année 2001 verra l'achèvement de l'enquête CVTS-2 sur la formation continue en entreprise : transmission des données à EUROSTAT, production et publication des résultats nationaux.

## 6. Liste des publications

- Au titre des « 24.83 »
  - « *La formation professionnelle continue financée par les entreprises en 1996* »  
Document CEREQ – Observatoire – N° 143 ; juin 1999
  - « *La FPC financée par les entreprises en 1997* »  
Document CEREQ printemps 2000
  - « *La FPC financée par les entreprises en 1998* »  
Document CEREQ à paraître au printemps 2001
- Au titre des OPCA
  - *BREF CEREQ* (juin 2000)
  - Document CEREQ sur 1996 – 1998 (octobre 2000)
- Au titre du complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue
  - *BREF CEREQ* (1<sup>er</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique (fin 2001)
- Au titre de CVTS-2
  - *BREF CEREQ* (3<sup>e</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique sur le volet français (2001)
- Au titre du panel des organismes de Formation continue
  - *BREF CEREQ* (1<sup>er</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique (2001)
- Au titre du panel « aides éducateurs »
  - *BREF CEREQ* (3<sup>e</sup> trimestre 2001)
  - Rapport statistique (3<sup>e</sup> trimestre 2001)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Deux opérations sont abandonnées : suivi des engagements de développement de la formation et enquête complémentaire sur la FPC auprès d'un échantillon d'établissements.

En revanche, il faut remarquer que le complément à l'enquête emploi 2000 sur la formation continue n'avait pas été prévu au programme à moyen terme.

*Voir tableau récapitulatif.*

## Formation « Industrie, IAA, énergie »

### Ministère de la défense

Dans le cadre du recensement annuel par l'INSEE des agents de l'État, le bureau des études statistiques est amené à élaborer régulièrement un dénombrement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la défense à partir des fichiers individuels de paye, et à saisir ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, organisme d'emploi, zone géographique, etc..). Les données, collectées au niveau le plus fin font l'objet d'une exploitation systématique et d'une diffusion partielle pour les données agrégées vers les services fournisseurs. Celles-ci sont largement reprises dans l'*Annuaire statistique de la défense*.



Par ailleurs, le 33<sup>e</sup> recensement général de la population de 1999 fera l'objet d'une exploitation particulière par l'INSEE pour le compte du ministère de la défense. De fait, le RP 99 concerne les personnels militaires à un double titre : en tant que « communautés », d'une part, et en tant que ménages dont au moins un des membres est militaire, d'autre part, pour lesquels il est utile de mettre en évidence des caractéristiques sociologiques propres. L'étude sera réalisée conjointement par l'OSD (Observatoire social de la défense) et par le BES.

### Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Estimations départementales d'emploi	<b>INSEE- section Synthèse et conjon- ture de l'emploi</b>	En cours  Prévu en 2001  En cours	Poursuite de la série  Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP 99 au lieu de travail  Transition à opérer avec les données ESTEL ;confrontation des concepts (appariement DADS-RP).
Indicateurs conjoncturels sur l'emploi		En cours : publication en NES 36 des estimations trimestrielles d'emploi salarié En cours  En cours  Achevé : 1 <sup>ère</sup> publication en octobre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage; enrichissement des méthodes  Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...) <b>Nouveaux indicateurs</b> Durée du travail, flux de main d'œuvre, emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet).
Refonte de l'exploitation des DADS	<b>INSEE- Division EFA</b>	En cours	Noyau dur. Refonte de l'exploitation actuelle. septembre 98. Démarrage du projet de refonte. Aboutissement prévu en 2003-2004

EPURE (exploitation des bordereaux URSSAF)		En cours	Noyau dur. Activité permanente. Travaux d'analyse pour améliorer la qualité des résultats : expertise des redressements automatiques, des résultats sectoriels régionaux.
Projet d'exploitation des comptes employeurs et travailleurs indépendants gérés par les URSSAF (éventuel)			Activité nouvelle. Besoins réels d'accumuler des connaissances sur l'emploi et les revenus des non salariés. Démarrage conditionné à la livraison des fichiers correspondants par l'ACOSS, qui semble prête à le faire, mais dans un horizon qui reste incertain.
Refonte du dispositif sur les mouvements de main-d'œuvre	<b>DARES/ INSEE Division EFA</b>	Devrait s'achever courant 2000 (léger retard) Réalisé	Refonte de l'exploitation actuelle désuète. Revoir l'articulation entre EMMO et DMMO. Démarrage du projet en 1998.  Publication d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi à l'aide des DMMO courant 1999
Enquête structure des emplois : comparaison de la dernière enquête au 31.12.98 avec les DADS de la validité 1998	<b>DARES/INS EE Division EFA</b>	Doit s'achever avant fin 2000	Analyses préparant l'exploitation des DADS par PCS à partir de la validité 1999.
Système d'informations sur les agents des services publics : - traitement de fichiers de paie de la CP - enquête complémentaire biennale	<b>INSEE Division EFA</b>	Doit démarrer en 2000	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit de l'ensemble du système est prévue pour 2000 afin de proposer un schéma d'organisation du traitement des données plus efficace et plus industriel.
Rénovation de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et autres organismes locaux à financement public.		En cours 1ère phase fin 2000 2e phase fin 2001	Rénovation de l'exploitation actuelle. - poste de travail déployé dans les DR et nouvelle chaîne informatique - nouveau questionnaire permettant une localisation fine des emplois Pôle de compétence à Rennes depuis septembre 1999
Enquête Emploi annuelle	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	Réalisée en 2000, 2001 et 2002. Remplacée ensuite par l'enquête en continu
Dispositif léger		En cours	Dispositif expérimental d'enquête en continu, réalisé de la mi-1998 à la mi-2000, permettant le test et la résolution des problèmes méthodologiques et organisationnels.
Enquête Emploi en continu		Projet en cours	Réalisée à partir du 01-01-2001 (questionnaire définitif et échantillon définitif à partir du 01-07-2001).

Enquêtes Emploi dans les DOM		En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000. Le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré. En cas de retard, l'enquête de 2001 sera légère.
Enquêtes complémentaires à l'enquête Emploi	<b>INSEE - Division Emploi (suite)</b>	En cours	Enquêtes à accrocher à l'enquête Emploi sur la base d'un thème annuel. En 2001, durée et aménagement du temps de travail (formation continue en 2000). L'articulation avec l'enquête Emploi en continu reste à définir
Modules ad hoc européens		En cours	A accrocher à l'enquête Emploi. Un module par an; thèmes définis en concertation avec EUROSTAT. Le module 2000, rattaché à l'enquête annuelle sera sur transition education-vie active, le module 2001 sera sur la durée et l'aménagement du temps de travail.
Enquête formation, qualification professionnelle			Devrait avoir lieu en 2003
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)		En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL est menée en 2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Rénovation de la PCS		Achevé début 2000	Achèvement prévu début 2000, pour une mise en oeuvre dans la nouvelle enquête Emploi, dans le RP (2ème codification) et, ultérieurement, la nouvelle version des DADS.
Bilans formation-emploi		En cours	Actualisation légère à partir des enquêtes Emploi annuelles. Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu.
Mise en place d'indices européens trimestriels et annuels sur l'évolution du coût moyen du travail	<b>INSEE - Division Salaires et revenus d'activité</b>	En cours A venir	Mise en place début 1999. - Améliorations progressives en fonction des rénovations de sources (Acemo en 2000, enquête Emploi en continu).

Rénovation des enquêtes européennes quadriennales Coût-structure des salaires		Etude préalable en cours	1 <sup>ère</sup> enquête en 2001 sur les coûts de l'année 2000. En 2003 sur la structure des salaires en 2002. Articulation sur les DADS et coordination des enquêtes coût et structure
Amélioration du suivi annuel et conjoncturel du salaire moyen et des données longitudinales sur les carrières salariales.	<b>INSEE Divisions EFA et Salaires et Revenus d'activité (suite)</b>	En cours  En cours  Etude préalable en cours	- Remplacement de l'actualisation annuelle par une exploitation avancée des DADS - Mobilisation des données URSSAF recueillies par le système EPURE Intégration régulière dans le volume de la Collection Synthèses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un suivi des salaires des agents des collectivités territoriales</li> </ul>
		Fait	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un suivi des salaires des temps partiels</li> </ul> - Amélioration du panel des salariés intégrant les passages par le chômage
Amélioration de la connaissance du revenu des non-salariés		Reporté  Fait  Reporté  En cours	- Construction de données longitudinales de panel sur les BIC/BNC - Amélioration de la connaissance des dispersions - Mobilisation si possible des comptes ETI URSSAF -Intégration de ces informations dans le volume Synthèses sur l'évolution du revenu des non-salariés
Amélioration du suivi des retraites	<b>DREES/ INSEE division Salaires et Revenus d'Activité</b>		Prise en compte progressive d'autres régimes dans le volume de la Collection Synthèses sur le suivi des retraites.
Fin de la collecte du Panel européen, exploitation longitudinale et internationale de ce dernier, mise en place d'un nouveau panel sur les revenus	<b>INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages</b>	En cours	Le Panel européen est prolongé jusqu'en 2002, la mise en place d'un nouveau panel de collecte est donc reportée au-delà de 2003. Par ailleurs, le futur instrument européen prendra probablement dans un premier temps la forme d'une opération transversale et non un panel.
Enquête annuelle Revenus fiscaux et publication régulière des résultats		En cours	

Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local		En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'Action régionale et de la Direction régionale de Bretagne.
Exploitation de l'enquête Patrimoine 1997, préparation d'une future enquête pour 2002, réalisation d'enquêtes légères sur le patrimoine et les successions.		En cours	Une enquête Détérioration d'actifs aura lieu en mai 2000 (partie variable de PCV)
Enquête suivi des titulaires de contrat à durée déterminée	<b>DARES</b>		Démarrage de la phase terrain retardée à 2000
Suivi d'une cohorte de demandeurs d'emploi passés en «activité réduite» et inscrit en en cat. 6 à l'ANPE		En cours	Prolongé par une interrogation de demandeurs de catégorie 2, 3, 7 ou 8 en 2000
Suivi des parcours de personnes passant par différents systèmes de protection sociale		Reportée	En liaison avec l'UNÉDIC, la DREES ou la CNAF. Cf. panel de la DREES
Enquête sur les comportements d'utilisation des mesures et leurs effets sur l'emploi			Enquêtes auprès des employeurs du secteur marchand et non marchand. Prévu de façon régulière.
Panels de bénéficiaire des mesures			Idem. Nouvelle génération à partir de 2000.
Enquête spécifique ACEMO sur les institutions représentatives du personnel		Fait	En 1999 (dernière enquête 1991)
Enquête REPONSE sur les relations professionnelles		Fait	en 1998 - 99
Enquête SUMER sur les risques professionnels			En 2001 (dernière enquête 1994)
Enquête sur le changement organisationnel	<b>CEE</b>		Enquête couplée salariés et entreprises, en coopération avec le ministère de l'industrie et d'autres services statistiques - 2002-2003.
Enquête sur le devenir des intérimaires	<b>DARES</b>	Prévu	Démarrage de la phase terrain au 2 <sup>e</sup> semestre 2000
Enquête sur la gestion de la main d'œuvre			Monographie d'établissements en 2000
Enquête spécifique ACEMO sur la flexibilité interne et externe	SCS		En 2000
Enquête spécifique ACEMO sur les CDD et l'absentéisme	SCS	Prévu	En 2001
Enquête spécifique ACEMO sur la main d'oeuvre étrangère	SCS	Prévu	En 2002
Enquête sur la répartition des salariés par convention collective	SCS	Prévu	En 2003
DMMO et EMMO	<b>DARES INSEE</b>		Refonte DMMO en cours, doit être achevée courant 2000

Déclaration d'emploi des travailleurs handicapés Volets handicapés	<b>DARES</b>		Exploitation du volet D.2
Statistiques sur la main d'œuvre intérimaire	<b>DARES UNEDIC</b>		Exploitation par la DARES des fichiers UNEDIC de mission d'intérim
Statistiques mensuelles du marché du travail	<b>DARES ANPE</b>		Permanent
Exploitation de l'enquête Patrimoine 1997, préparation d'une future enquête pour 2002, réalisation d'enquêtes légères sur le patrimoine et les successions.		En cours	Une enquête Détection d'actifs aura lieu en mai 2000 (partie variable de PCV)
Statistiques mensuelles du chômage indemnisé	<b>DARES UNEDIC</b>	Permanent	
Statistiques sur les bénéficiaires de dispositif d'accompagnement des restructurations.	<b>DARES UNEDIC</b>	Permanent	
Indemnisation du chômage partiel	<b>DARES</b>	Permanent	
Suivi des mesures de formation, des emplois aidés et de l'allègement du coût du travail		Permanent	
Enquête sur les attitudes des français à l'égard du chômage		Permanent	
Enquête ACEMO <ul style="list-style-type: none"> <li>• trimestrielle</li> <li>• annuelle</li> <li>• annuelle sur l'individualisation des salaires</li> <li>annuelle sur les petits établis.</li> </ul>	<b>DARES SCS</b>		Enquêtes permanentes sur les établissements de 10 salariés et plus
Enquête annuelle PIPA	<b>DARES SCS</b>		Enquête permanente
Exploitation annuelle des accords collectifs d'entreprises	<b>DARES SCS</b>		Enquête permanente
Exploitations des données administratives sur les comités d'entreprises et délégations uniques	<b>DARES CTRP</b>	En cours	
Enquête complémentaire à l'enquête Emploi/Formation professionnelle	<b>DARES CEREQ</b>	Mars 2000	Collaboration CEREQ, INSEE, Ministère de l'éducation nationale, DGEFP
CVTS2, enquête européenne sur la formation professionnelle	<b>CEREQ DARES</b>		Enquête auprès des employeurs Comparaisons européennes
<b>Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi :</b>	<b>SDES</b>		
Développement de l'information sur la formation continue			
Modernisation de l'enquête sur la formation continue dans les universités		Achevé	Collecte électronique

Suivi des emplois jeunes en tant qu'instrument d'insertion			
Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation emploi : indic. d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie			
Rénovation de l'enquête « Insertion des apprentis » et alignement du calendrier sur l'enquête « Insertion dans la vie active des élèves »		Achevé	
Rémunérations agents publics			Permanent
Effectifs et masse salariale de la fonction publique de l'Etat			États annuels et mensuels - Permanent
Nombre d'agents en CPA			Permanent
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel	<b>DGAFP</b>		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)		En cours	Une exploitation statistique du panel a été réalisée. Les travaux ne seront pas poursuivis
Enquête sur la formation professionnelle		En cours	
Enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'Etat		Permanent	
Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés		En cours	
Enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles		En cours	
Enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale		En cours	
Enquête sur les positions statutaires		En cours	
Enquête sur la mobilité des agents		Abandonné	
Enquête sur le temps de travail		Abandonné	
Exploitation de fichiers administratifs		Permanent	
Cheminement longue durée génération 92	<b>CEREQ - Départ. Entrées dans la vie active</b>	Enquête de suivi 9 ans après la sortie du système éducatif	A expérimenter en 2001
Suivi du panel d'élèves DEP		Abandonné	
Insertion génération 98		Prévu à partir de 2001	La génération 98 remplace la génération 97 initialement prévue, et l'interrogation se fait en deux temps

Insertion des diplômés du supérieur			Intégré au système d'enquête génération
Insertion des entrants en apprentissage 1994		Achevée	
Panel jeunes		94 achevé en 2000	Suivi de la politique jeunes intégré aux enquêtes génération



## ENVIRONNEMENT

### INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT (IFEN)

#### AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

- Département Observatoires des Déchets et Planification

#### Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations

#### Récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

### Institut français de l'environnement (IFEN)

#### 1. Introduction

En 2001, l'objectif de consolidation des missions pérennes de l'établissement du programme à moyen terme se traduira encore par l'attribution de ressources budgétaires nouvelles : certaines thématiques sont encore insuffisamment couvertes (air, sol, risques) ; l'organisation des fonctions transversales doit être renforcée et les postes mis à disposition par d'autres services stabilisés tandis que le volume d'informations à collecter, actualiser et traiter s'accroît chaque année avec la montée en charge des différents programmes.

Les faits marquants porteront sur :

- la préparation de la prochaine édition du rapport sur l'environnement en France. L'IFEN contribuera également à l'évaluation des impacts écologiques et économiques des tempêtes et de la marée noire de décembre 1999 ;
- la mise au point d'une première série d'indicateurs de développement durable, venant compléter l'actualisation des approches sectorielles (agriculture, industrie, consommation, emploi, ...) ;
- le lancement d'un nouveau cycle de travaux pour la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, suite à la création en 2000 de la nouvelle direction des études économiques et de l'évaluation environnementale ;
- le développement des approches territoriales : mise à jour de la base de données géographiques sur la couverture des terres (CORINE land cover) ; le lancement d'un programme sur l'aménagement du territoire, notamment l'environnement urbain, en liaison avec la DATAR ; l'étude de l'intercommunalité dans la gestion de l'eau et des déchets ;
- l'approfondissement des méthodes d'observation de la qualité des milieux : analyses de représentativité des réseaux de mesure ; typologies de zones d'observation dans les principaux domaines (eau, air, nature, littoral, zones humides) ; mise en œuvre du nouveau système d'observation des sols constitué avec l'INRA en 2000 sous forme d'un GIS.

De nouveaux objectifs seront définis pour le programme de statistiques régionales et locales avec :

- la mise en œuvre des recommandations du rapport remis en mars 2000 par la MISE et l'inspection générale de l'INSEE sur le réseau des statisticiens en DIREN ;
- la préparation des prochaines vagues d'enquêtes auprès des communes en partenariat avec le SCEES, sur la base de l'expérience acquise lors des deux premières (" déchets " en 1998, " eau " en 1999-2000) ;
- les collectivités territoriales pour mieux adapter l'offre d'informations à leurs besoins et organiser l'échange d'expériences dans l'observation et l'analyse des données environnementales.

L'IFEN continuera de s'engager dans l'harmonisation des systèmes d'information au niveau européen : avec EUROSTAT en vue de mettre au point des comptes de l'environnement et des cadres cohérents

pour les statistiques de déchets – un nouveau règlement européen pourrait être adopté en 2001 - et d'émissions de polluants ;  
avec l'Agence Européenne pour l'Environnement et l'ensemble des membres du réseau français de centres de références, dans la mise en œuvre de la nouvelle organisation des centres thématiques et de l'échange de données en cours de définition en 2000.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

**2.1. Aucune enquête nouvelle n'est prévue en 2001** ; l'enquête annuelle sur les dépenses des régions et départements en matière d'environnement sera reconduite.

### **2.2. Travaux nouveaux ou rénovés**

#### **Indicateurs**

Les travaux méthodologiques menés en 1999 et 2000 permettront la publication en 2001 d'une première série d'indicateurs de développement durable au niveau national. Des études seront lancées avec des régions pilotes et en collaboration avec la DATAR pour mettre au point des indicateurs territoriaux.

#### **Comptes**

La création en 2000 de la nouvelle direction des études économiques et de l'évaluation environnementale conduira à renforcer les travaux présentés à cette commission sous forme d'une part de comptes récurrents (dépenses de protection, éco-activités), d'autre part de dossiers thématiques : sont envisagés la poursuite des travaux sur l'effet de serre et les comptes d'émission par secteur d'activité, la mise en place d'un volet économique au sein du Réseau National des Données sur l'Eau, comportant des comptes de dépense par grand bassin versant, dans la perspective de la directive cadre européenne en préparation. Les conséquences de la marée noire et des tempêtes de décembre 1999 seront analysées à l'occasion de comptes de la forêt et de comptes de réparation des dommages. Un dossier sur la gestion des déchets sera soumis à la réunion de janvier 2001.

#### **Système d'information sur les déchets**

Dans l'hypothèse d'une adoption en 2001 d'un règlement européen sur les statistiques de déchets, auquel l'IFEN a été fortement associé, une collaboration étroite sera engagée avec le Ministère et l'ADEME pour organiser les collectes ou traitements de données complémentaires rendues nécessaires. L'IFEN devrait être également sollicité pour participer à la révision conjointe du catalogue et de la nomenclature européenne sur lesquels s'appuierait ce règlement.

Après l'analyse et la première publication en 2000 des résultats de l'enquête de 1998 auprès des communes sur la gestion des déchets ménagers et assimilés, il conviendra de préparer la seconde édition à programmer en 2003, compte tenu du plan de charge du SCEES.

#### **Observation des milieux naturels**

2001 devrait être la première année de montée en charge du nouveau système d'information sur les sols, après la création en 2000 d'un GIS associant autour de l'INRA et de l'IFEN, principaux opérateurs, les ministères de l'agriculture, de l'environnement et l'ADEME. Un produit de démonstration sera réalisé, intégrant sur un même territoire des données d'inventaire pédologique et de surveillance de la qualité des sols à partir d'un nouveau réseau maillé d'observations.

L'IFEN participera, avec la DNP et le Museum National d'Histoire Naturelle, à la mise en œuvre des conclusions du groupe de travail du conseil scientifique constitué en 2000 sur les perspectives des systèmes d'observation de la nature et de la biodiversité au regard des différents besoins, en particulier pour l'aménagement du territoire.

Dans le domaine de la pollution atmosphérique, l'objectif d'une meilleure connaissance de l'exposition des populations conduira à étudier une stratification des stations du réseau national ATMO (pollution de fond, effets de pics, disparités régionales).

L'Observatoire National des Zones Humides, après la publication en 2000 d'un premier " atlas ", entreprendra la réalisation d'un inventaire permanent des zones humides et d'une typologie fondée sur les pressions qui s'y exercent.

Un groupe de travail interministériel (ministères de l'équipement, de l'agriculture, de la défense, de l'environnement, Datar) étudiera la faisabilité d'un observatoire de l'environnement du littoral et de la montagne.

Dans le cadre du Schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux, des travaux seront menés pour établir un rapport sur l'état du patrimoine naturel, des synthèses cartographiques et des indicateurs de suivi des politiques.

Pour suivre les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau, un tableau de bord national d'indicateurs, à mise à jour annuelle, sera publié. Il sera l'occasion d'une réflexion méthodologique sur de nouveaux indicateurs d'assainissement.

### **3. Opérations répétitives**

- Collecte, validation des données et méta-données de référence sur les différents thèmes de l'environnement : chiffres-clés, " 4 pages ", site WEB, questionnaires internationaux.
- Animation des observatoires confiés à l'IFEN : sur l'emploi et les métiers (ORME), les pratiques et représentations sociales (OPRESE), sur les zones humides (ONZH).
- Actualisation des comptes de la dépense de protection pour la Commission des comptes et de l'économie.
- Participation au pilotage des systèmes d'information du Ministère.
- Structuration de bases de données intégrées par grands thèmes (émissions de polluants, qualité des eaux, prélèvements par bassins versant, sols, littoral, espaces naturels, qualité de l'air, ...).

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

L'IFEN ne pilote pas d'enquête statistique auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les fonctions et les modalités d'extension du réseau des statisticiens régionaux en DIREN seront réexaminées avec l'administration centrale et les directeurs régionaux sur la base des recommandations du rapport d'inspection (MISE et INSEE) remis en mars 2000, qui préconise le renforcement de l'appui technique de l'IFEN aux travaux statistiques des DIREN. D'une façon plus générale la collaboration entre Diren et Ifen sera précisée et renforcée.

Le programme EIDER reste le socle de l'information standardisée commune aux niveaux régionaux et départementaux. Il continuera à s'enrichir et sera notamment étendu aux départements d'outre-mer.

**5.2. En 2001, seront publiés les résultats détaillés et les analyses de l'enquête sur la gestion de l'eau et de l'assainissement** par les collectivités locales, réalisée en coopération avec le réseau de la statistique agricole et l'appui des Agences de l'eau et de la Direction de l'eau.

Après les deux enquêtes menées auprès des collectivités locales (" déchets " fin 1998 avec l'ADEME ; " eau " en 1999-2000 avec les Agences de l'eau), il conviendra de préparer avec le SCEES les conditions du prochain cycle d'enquêtes à engager dès 2002. On étudiera en particulier la faisabilité d'un repérage préalable des structures intercommunales compétentes.

L'IFEN recherchera les moyens de mieux organiser ses réponses aux demandes croissantes d'information et d'échanges d'expériences formulées par les collectivités locales, en particulier pour caractériser la dimension environnementale de territoires infra-régionaux. Il s'associera notamment aux initiatives prises par les Directions régionales de l'INSEE suite au rapport Bellier-Honoré.

### **5.3. Aspects européens**

L'IFEN continuera de s'engager activement dans l'harmonisation des systèmes d'information au niveau européen : la collaboration avec EUROSTAT portera sur de nouveaux aspects de la comptabilité de l'environnement complétant les comptes de la dépense de protection élaborés au cours des années précédentes : comptes d'émission de polluants, comptes de ressources naturelles, évaluation des dommages. La mise en oeuvre d'un nouveau règlement européen sur les statistiques de déchets auquel l'IFEN a également contribué pourrait conduire à associer l'IFEN à la révision de la nomenclature et du catalogue européens qui s'ensuivra.

La participation de l'IFEN et de son réseau aux activités de l'Agence Européenne de l'Environnement sera marquée en 2001 par la réorganisation des centres thématiques prévue fin 2000 et la mise en place de modalités de gestion des flux de données au sein du réseau EIONET.

## 6. Publications

### *LES DONNEES DE L'ENVIRONNEMENT*

#### **Parution en 1999**

- Janvier/Février* N° 42 - La dépense contre le bruit, en sourdine.
- Mars /Avril N° 43 - 1 700 communes sont couvertes par un plan de prévention des risques.
- Mai N° 44 - Trafic maritime et pollution du milieu marin.
- Juin N° 45 - Premier bilan du programme " nouveaux services emplois jeunes " dans l'environnement.
- Juillet/Août N° 46 - En 1997, la France a consacré 145 milliards de francs à la protection de l'environnement.
- Septembre N° 47 - Qualité de l'air : des indices ATMO médiocres 57 jours par an dans les grandes villes, surtout l'été.
- Octobre N° 48 - L'eutrophisation des rivières en France : où en est la pollution verte ?
- Novembre N° 49 - Les dépenses des départements et régions en faveur de l'environnement
- Décembre N° 50 – Premier bilan des mesures agri-environnementales européennes (1993-1998).

**Parution en 2000**

Janvier	N° 51 - Ces terres qui nous entourent.
Février	N°52 – L'agriculture biologique : une production en hausse, une consommation encore timide.
Mars-Avril	N° 53 – Lutte contre la pollution atmosphérique transfrontière en Europe : les nouveaux objectifs de la France.
Mai	N°54 – La flore de France, enjeu majeur de la politique de conservation de la nature.
Juin	N° 55 – La pression de la construction ne se relâche pas sur le littoral métropolitain
Juillet	N° 56 – La dépense de protection de l'environnement en 1998, la fin d'un cycle d'investissement.
Août	N° 57 – La préoccupation des français pour la qualité de l'eau.
Septembre	N° 58 – Qualité de l'air : une surveillance accrue des particules, mais des concentrations à réduire d'ici l'an 2005.
Octobre	N° 59 - 9 français sur 10 disposent d'au moins une collecte sélective de leurs déchets ménagers.

**ETUDES ET TRAVAUX****Parution en 1999**

Janvier	N° 21 – Les comptes de la dépense de protection de l'environnement – La dépense de protection de l'air 1990-1996.
Avril	N° 22 - L'opinion publique sur l'environnement et l'aménagement du territoire en 1998.
Juillet/Août	N° 23 - Les comptes économiques de l'environnement.
Octobre	N° 24 – Les indicateurs de développement durable – méthodes et perspectives.
Novembre	N° 25 – Les comptes de la qualité des cours d'eau.

**Parution en 2000**

Avril	N°26 – Les comptes de la dépense de protection de l'environnement – La dépense de réduction du bruit 1990 – 1998.
Avril	N°27 - Contribution à l'Etude des gaz à effet de serre – Présenté à la Commission des comptes et de l'environnement du 5 janvier 2000.
Juin	N°28 - L'opinion des Français sur l'environnement et leur perception des risques naturels.
Septembre	N°29 – Les pesticides dans les eaux – Bilan des données 1997 et 1998 réalisé en 1999.
Septembre	N°30 – “ Nouveaux services emplois jeunes ” dans l'environnement

**NOTES DE METHODE****Parution en 1999**

<i>Février</i>	N° 11 - CORINE land cover et zones humides : contribution à l'étude des changements d'échelle et perspectives de suivi des zones humides.
<i>Septembre</i>	N° 12 – La diffusion de l'information sur l'environnement (ou les produits du reporting environnemental).
<i>Novembre</i>	N° 13 - Construction d'un réseau représentatif de la qualité des cours d'eau (EUROWATERNET).

**OUVRAGES HORS COLLECTION**

- Rapports à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement :
  - Données économiques de l'environnement, *juin 1999 et janvier 2000*
  - Contribution à l'étude des gaz à effet de serre, *janvier 2000*
  - Dossier thématique EAU, *janvier 2000*
- Les chiffres-clés, *juin 1999*.
- Synthèse en anglais du rapport " L'environnement en France ", *septembre 1999*.
- Actes du colloque de FONTEVRAUD (Mai 98), 5<sup>e</sup> réunion du Groupe de Londres (group on environmental accounting), *septembre 1999*.
- Dossier " les espaces boisés en France " - bilan Environnemental, *décembre 1999*.
- Extraits de la base de données géographiques, CORINE land cover sur cédérom, *juin 1999*.
- Aménagement du territoire et environnement - Politiques et Indicateurs, *Juillet 2000*
- Dossier " la sensibilité écologique des Français", *Octobre 2000*
- Tourisme, environnement, territoires : les indicateurs, *Octobre 2000*

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau récapitulatif.*

**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)**  
 Service des observatoires et des réseaux de mesure

**1. Exposé de synthèse**

L'année 2001 sera caractérisée par la continuité pour l'ADEME en matière de travaux statistiques et d'enquête.

Parmi les modifications principales, il y aura :

- le changement de fréquence de l'enquête sur les installations de traitement, tri, transit et stockage des déchets ménagers et assimilés (ITOM) : d'un rythme annuel, elle passera à un rythme bisannuel à partir de 2001 ;
- l'évolution éventuelle des bases de données déchets dans les délégations régionales, d'un système de base indépendante à un système de base centrale via intranet.

En fait, l'année 2001 dans la continuité de l'année 2000 sera essentiellement consacrée à une amélioration de la mise à disposition de l'information, à la valorisation des travaux d'enquêtes et à la simplification de l'organisation interne dans un souci d'économie de temps et d'argent.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Il n'est pas prévu de réaliser d'enquête nouvelle en 2001.

Dans le cadre des activités de l'observatoire des coûts, des travaux seront réalisés pour la détermination d'un indice d'évolution des coûts des déchets municipaux.

## **3. Opérations répétitives**

L'inventaire annuel (non obligatoire) des installations de traitement, tri, transit et stockage des déchets ménagers et assimilés (ITOM) sera reconduit dans le cadre d'un nouveau contrat passé en 2000 pour un cycle de 3 enquêtes bisannuelles et non plus annuelles.

De même, l'ADEME traitera les données sur les flux de déchets industriels spéciaux entrant en centres collectifs de traitement en application de l'arrêté du 4 Janvier 1985.

La base de données sur la qualité de l'air (BDQA) opérationnelle depuis juillet 1999, s'enrichira de documents cartographiques.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le passage d'une fréquence annuelle à une fréquence bisannuelle pour l'enquête ITOM allégera la demande auprès des exploitants publics et privés d'installations. De même, contrairement aux précédentes années, le bordereau sera inchangé pour les trois enquêtes.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Depuis 1997, l'ADEME a développé progressivement dans ses délégations régionales (DR) un système d'information des déchets permettant à la délégation d'avoir les résultats des enquêtes nationales ou de stocker ses propres informations.

Les bases régionales ont toutes la même structure mais sont indépendantes. Une étude est en cours en 2000 pour étudier la faisabilité d'une base centrale accessible par les DR via un intranet afin d'économiser du temps et de l'argent en modifications multiples et faciliter les transferts siège/région. Si la conclusion de l'étude est favorable, le développement du système débutera en 2001.

### **5.2. Aspects environnement**

Tous les projets de l'ADEME sont en rapport avec l'environnement.

### **5.3. Aspects européens**

L'ensemble des travaux en cours (ITOM, base déchetteries) ou à venir (refonte des bases régionales) se font en totale cohérence avec le projet de règlement statistique européen sur les déchets.

## 6. Liste des publications

- Inventaire des installations collectives de traitement, de tri, de transit et de stockage de déchets ménagers et assimilés - ITOMA 98. Synthèse et rapport détaillé d'enquête ;
- [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) pour consulter les résultats publics issus du traitement des données de la BDQA (rubrique " BULD'AIR ").

## 7. Suivi des travaux du programme à moyen terme

L'enquête ITOM passe d'une fréquence annuelle à une fréquence bisannuelle à partir de 2001 (enquêtes en 2001, 2003 et 2005 sur les années civiles 2000, 2002, 2004).

L'enquête sur les déchetteries réalisée en 1997 ne pourra pas être réactualisée en 2001 au niveau national. La mise à jour du parc est cependant annuelle dans certaines régions.

Les autres travaux prévus sont conformes aux prévisions de 1998.

*Voir tableau récapitulatif.*

### Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2000 examinés par d'autres formations du CNIS

#### - Formation Agriculture

Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES

#### - Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

INSEE - Département de l'industrie et de l'agriculture

Secrétariat d'État à l'industrie - SESSI

Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES (IAA)

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - Bureau " Études statistiques sur la recherche "

Premier Ministre

#### - Formation Urbanisme, équipement, logement

INSEE - Division Logement

Ministère de l'équipement, des transports et du logement - DAEI - SES

#### - Formation Transports, tourisme

Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - DAEI - SES

#### - Formation Monnaie, finance, balance des paiements

Direction de la Comptabilité publique

- 6<sup>e</sup> Sous direction - Gestion financière et comptable des collectivités territoriales et des établissements publics locaux - Bureaux 6C et 6B

- 5<sup>e</sup> sous-direction - Comptabilité et dépenses de l'Etat - Bureau 5A

Ministère de l'intérieur - DGCL

#### - Formation Démographie, conditions de vie

INSEE - Division Conditions de vie des ménages

- Division Recensement de la population

Ministère de la Justice - SDSJ



**- Formation Emploi, revenus**

INSEE - Division Revenus et patrimoine des ménages

**Formation Agriculture****Ministère de l'agriculture et de la pêche****SCEES**

L'enquête sur l'alimentation en eau et l'assainissement était inscrite au programme de l'IFEN. Sa réalisation fin 1999 par le SCEES auprès des communes a été perturbée par les inondations dans les Pyrénées-orientales et l'Aude. A partir de janvier, il devenait difficile de solliciter certaines mairies mobilisées par les dégâts des tempêtes et certains questionnaires n'ont finalement pas pu être renseignés. Indépendamment de ces événements conjoncturels, les enquêteurs n'ont pas toujours réussi à obtenir auprès des mairies certaines des informations à caractère public et qui auraient dû être facilement obtenues. Cela concerne essentiellement le sud-est de la France. Cela aura des incidences sur l'exploitation des résultats mais aussi sur le contenu et les conditions de réalisation de futures enquêtes si la situation ne s'améliore pas.

Le recensement agricole 2000 permettra dès l'automne 2001 de disposer de nombreuses informations aux différents niveaux géographiques.

Une enquête sur les pratiques culturales sera réalisée à l'automne 2001. Elle portera sur les cultures de terres arables et permettra de disposer par région de programme et par département de ratios techniques tels que les doses moyennes d'engrais, les précédents culturaux, les éventuels couverts intermédiaires, les dates d'implantation et de récolte de la culture, les apports d'eau d'irrigation.

Une enquête sur les bâtiments d'élevage sera réalisée à l'automne 2001. Elle permettra sept ans après celle réalisée en 1994 de faire le point sur les caractéristiques et l'utilisation des bâtiments d'élevage qui pour les plus grands devaient être mis aux normes au cours de la période considérée.

**Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie****INSEE - Département de l'industrie et de l'agriculture**

La mise en place de la nouvelle base des comptes conduit à une meilleure information sur le compte de l'eau (compte de produit).

**Secrétariat d'État à l'industrie - SESSI**

Dans le domaine de l'environnement, le SESSI conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. Les travaux de rénovation de cette enquête seront menés en 2001, parallèlement à la mise en place d'un suivi pluriannuel des dépenses courantes pour protéger l'environnement (cf. fiche descriptive page 19). Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ces différents travaux prendront en compte les demandes européennes sur le sujet, qui devraient permettre d'obtenir des données harmonisées dans ce domaine.

Enfin, l'enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie couvre depuis 1999 (exercice 1998) le secteur de la récupération.

Liste des publications

Séries Références :

- Les consommations d'énergie dans l'industrie
- Investissements et dépenses courantes antipollution

### **Ministère de l'agriculture et de la pêche SCEES (IAA)**

Eurostat prépare un projet de règlement modificatif au règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises, afin d'y introduire de nouvelles variables obligatoires relatives à la protection de l'environnement. Seul y figure actuellement le montant des investissements en équipements spécifiques antipollution. Eurostat souhaiterait intégrer également le montant des dépenses courantes, la part "environnementale" des investissements à technologie propre intégrée, ainsi qu'une ventilation de ces dépenses par domaines (eau, air, ...). Dans ces conditions, la révision prévue de l'enquête annuelle sur les investissements des établissements industriels pour protéger l'environnement, lancée pour la première fois en 1992, doit être décalée pour bien correspondre au résultat final des discussions. Cette révision sera menée en collaboration avec le SESSI, qui mène l'enquête sur son propre champ de compétence.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les établissements industriels, quelques questions sur les sources renouvelables d'énergie vont être introduites dans le questionnaire. Ce questionnaire modifié ne pourra toutefois pas entrer en vigueur avant 2002 sur l'exercice 2001, pour des raisons de moyens.

### **Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie Bureau " Études statistiques sur la recherche "**

L'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique verra sa nomenclature des objectifs révisés. Dans ce cadre une question concernant l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et à la protection de l'environnement sera introduite. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

### **Premier Ministre**

La Mission transmet à EUROSTAT les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel. Elle représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

## **Formation Urbanisme, équipement, logement**

### **INSEE**

#### **Division Logement**

Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages ont été introduites dans le questionnaire édition de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espaces verts, de manque de clarté. Ces investigations sont poursuivies dans le cadre de la préparation de l'enquête Logement 2001.

**Ministère de l'équipement, des transports et du logement**  
**DAEI - SES - Sous-direction de l'observation statistique de la construction**

L'enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales devraient permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et au traitement des eaux usées.

De plus, une des extensions importantes du compte satellite du logement, actuellement à l'étude, concerne une description fine de la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

## Formation Transports, tourisme

**Ministère de l'équipement, des transports et du logement**  
**SES**

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de " veille technologique " assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, en cours de mise en place, seront développées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

En outre, les travaux menés dans le cadre du " compte de l'urbain " du compte satellite des transports devraient aboutir en 1999 et une ventilation des déplacements urbains selon les modes, les agents et les zones concernées (catégories d'aires urbaines), qui pourra être exploitée en 2000-2001 dans une optique " environnement ".

## Formation Monnaie, finance, balance des paiements

**Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**  
**Direction générale de la Comptabilité publique**  
**6° Sous direction - Gestion financière et comptable des collectivités territoriales et des établissements publics locaux - Bureaux 6C et 6B**

Les données produites par la Direction générale de la Comptabilité publique en matière d'environnement seront sensiblement enrichies à partir de 2000 grâce à la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes des collectivités locales.

**5° sous-direction - Comptabilité et dépenses de l'Etat - Bureau 5A**

Dans la COFOG, nomenclature fonctionnelle des administrations mise en place à compter du définitif 1999 (à l'été 2001), une fonction " environnement " est explicitement prévue. Courant 2000, un missionnaire doit mettre en place le contenu statistique de cette fonction.

## **Ministère de l'intérieur - DGCL**

L'application des normes nationales et européennes à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2001.

### **Formation Démographie, conditions de vie**

#### **INSEE**

##### **Division Recensement de la population**

Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement. Il s'agit :

- sur le dossier d'immeuble collectif et la feuille de logement :
  - . évacuation des eaux usées
  - . mode de chauffage
  - . garage, box, parking ;
- sur le bulletin individuel :
  - . mode de transport pour aller travailler ;
  - . et plus généralement : description localisée de la population et des emplois.

##### **Division Conditions de vie des ménages**

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

L'enquête " Comportements vis-à-vis de la santé " devrait comporter un volet risques environnementaux.

## **Ministère de la Justice**

### **SDSED**

Contribution au rapport annuel de l'IFEN (condamnations prononcées pour infractions en matière d'environnement).

### **Formation Emploi, revenus**

#### **INSEE**

##### **Division Revenus et patrimoine des ménages**

Le thème de l'environnement est peu présent dans les travaux de la division. Cependant le Panel européen recueille quelques informations sur le cadre de vie, qui sont prises en compte dans certaines mesures de la pauvreté.

### Récapitulation des principaux travaux du programme à moyen terme 1999 - 2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Rapport sur l'environnement</b>	<b>IFEN</b>		Les opérations nouvelles sont notées X
périodicité, alternance des thèmes à stabiliser (1994, 1996, 1998...) Performances environnementales (1996, 1998...)		En cours  En cours	Edition en 1999 d'une version en anglais du rapport 1998. Actualisation en 2000 de la série publiée en 1996. Document publié à l'occasion de la présidence française.
<b>Indicateurs</b>			
Agriculture et environnement (1997), Tourisme et environnement en projet Autres thèmes à définir  Développement durable		En cours  En cours  En cours	X Publication d'une brochure " Tourisme " en 2000. Agriculture, industrie : publications prévues. X Rapport d'étape en 1999, publication en 2000.
<b>Société et environnement</b>			
* Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) * Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE) * Environnement urbain, aménagement du territoire		En cours  En cours  En cours	X  X
<b>Comptes de l'environnement</b>			
Dépenses de protection Ecoindustries  Emissions de polluants par secteur Patrimoine et ressources naturelles Evaluation des dommages		En cours  En cours  " "	Contributions aux rapports de la nouvelle commission des comptes et de l'économie. X Travaux à réaliser en lien avec la X Direction des études économiques et de X l'évaluation environnementale.
<b>Système d'information sur les déchets</b>			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des installations de traitement : - enquête auprès des communes sur les déchets ménagers (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN)		En cours  Reporté	Première publication prévue en fin 2000.  X

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
- règlement statistique européen en préparation		En cours	Participation à l'élaboration du règlement, préparation de l'application en France.
<b>Système d'informations régionales et locales</b>	<b>IFEN (suite)</b>		
- poursuite du programme EIDER dans le cadre des conclusions de l'audit mené en 1997		Permanent	Diffusion d'un CD-ROM.
- développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN		En cours	Huit postes existant début 2000. Audit de la MISE et de l'inspection générale de l'INSEE en 2000.
<p>- mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enquêtes périodiques auprès des communes (volet eau à programmer après le volet déchets de 1998 (<b>enquête nouvelle</b>))</li> <li>- exploitation des données administratives et statistiques locales</li> </ul>		<p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>	<p>X</p> <p>X enquête déchets 1998 enquête eau 1999-2000</p> <p>X</p>
- animation, échanges avec les collectivités territoriales			X
<b>Système d'observation par milieu ou par thème</b>			
<p>Dans le cadre des observatoires et réseaux de coordination existant ou à créer, les priorités d'action proposées portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. la consolidation des bases de connaissance sur l'ensemble du territoire, l'organisation des complémentarités avec les réseaux d'observation à des fins de recherche ou de surveillance et d'alerte</li> <li>. la nécessité de combler les principales lacunes identifiées (sol, bruit,...)</li> </ul>		<p>En cours</p> <p>En cours</p>	<p>Participation à la mission conjointe lancée en 1999 par les Ministères de l'environnement et de la recherche sur " observation et recherche "</p> <p>X Mise en place du GIS sol en 2000..</p>

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
. veiller à la représentativité des réseaux de mesure et à la qualité des données par rapport à leurs différentes finalités (surveillance, recherche, connaissance) et aux standards préparés par les centres thématiques de l'Agence européenne de l'environnement.		En cours	X Eaux continentales, qualité de l'air, sol, nature.
. intégrer les données géographiques, statistiques et scientifiques pour répondre aux besoins prioritaires de suivi des politiques publiques et d'information des acteurs concernés		En cours	
<b>Par thème :</b> <b>Occupation des terres</b> CORINE land cover Diffuser, valoriser la version 1 Produire la mise à jour V2 <b>Base de données nouvelle</b>	<b>IFEN</b> (suite)	Permanent En cours	X Projet 2000 financement européen confirmé fin 99.
<b>Faune, flore, habitats</b> - Mise en oeuvre du schéma directeur de la DNP - Suivi des sites NATURA 2000 - Analyse des protections dans un contexte international - Mieux connaître les pressions sectorielles (agriculture, urbanisation, tourisme) - Contribution au schéma de service des espaces naturels et ruraux.		En cours " " " "	X X X
<b>Observatoire national des zones humides</b> - Base de données communes - Complément par type de zones		En cours	Un poste a été créé en 1999 sur cette fonction. X
<b>Eaux continentales</b> - Participation au RNDE - Expertise sur les réseaux de mesure pour l'AEE - Chiffrage des indicateurs SDAGE - Base de données intégrée sur les pressions anthropiques et la qualité par bassin versant (analyse des pollutions diffuses) - Comptes et économie de l'eau - Système d'information sur les pesticides		En cours " " " " "	Activité permanente. Publication " EUROWATERNET " en 1999. X Etudes en collaboration avec les Agences de l'eau. X Etudes en collaboration avec les Agences de l'eau.  Projet de " RNDE Economie ". X Actualisation d'un tableau de bord national.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Air</b> - Participation à la mise en place de la BDQA - Estim. des populations exposées - Base de données sur les charges critiques		En cours " "	X X En collaboration avec l'ADEME.
<b>Environnement et littoral marin</b> - Programme LACOST - Base de données intégrées		Achévé En cours	X En collaboration avec l'IFREMER.
<b>Sol</b> - Projet d'observatoire en cours de redéfinition avec l'INRA		En cours	Création en 2000 d'un GIS avec pour les opérateurs
	<b>IFEN</b> (suite)		
Enquête sur les installations de traitement et stockage des déchets ménagers et assimilés	<b>ADEME</b>		Opération annuelle répétitive jusqu'en 1999 inclus.
Enquête sur les déchetteries			
Enquête sur les déchets banals des entreprises			Renouvellement prévu en 2000 avec refonte du questionnaire.
Enquête sur les déchets industriels spéciaux traités en centres collectifs			
Enquête sur les emballages			
Enquête sur les structures intercommunales			Opération ponctuelle. Mise à jour permanente.
Enquête sur les investissements protégeant l'environnement (IAA), éventuellement complétée sur les dépenses courantes protégeant l'environnement	<b>SCEES</b>		
Investigations sur : - les bâtiments d'élevage - l'impact environnemental des pratiques culturales - la consommation d'eau d'irrigation			
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	<b>SCEES - IFEN</b>	En cours	Collecte fin 1999.
Indicateurs agri-environnementaux sur l'impact positif de l'agriculture			
Enquête sur les biotechnologies	<b>SESSI</b>		À confirmer.
Enquête sur les activités éco-industrielles			Associée à l'EAE.



Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie Prise en compte des énergies renouvelables			Projet de refonte, analyse à partir de 1998. De manière pluriannuelle.
Enquête annuelle sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement Enquête élargie aux dépenses courantes pour la protection de l'environnement			Permanente.  De manière pluriannuelle.
EAE étendue au secteur de la récupération			Permanente
L'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique intègre des questions sur l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance, au contrôle et à la protection de l'environnement	<b>SESSI</b> (suite) Bureau " Études statistiques sur la recherche "		
Mise au point d'indicateurs de développement durable			
Participation aux enquêtes sur les dépenses en matière d'environnement			
Enquête investissement - deux questions donnent des éléments sur l'environnement	<b>INSEE</b> - Division des enquêtes de conjuncture		
Eventuelles investigations sur les activités d'assainissement, ingénierie et contrôle technique	Dpmt des activités tertiaires		
L'enquête logement comprend des questions sur le cadre de vie et les nuisances (bruit,...)	Division Logement		En 2001.
Les enquêtes " vie de quartier " et " santé " aborderont des questions liées à l'environnement. Indicateurs sociaux traitant de l'environnement de l'habitat, des nuisances, de la sécurité.	Division Conditions de vie des ménages		En 2001.
Inventaire communal permanent des équipements et services	Département démographie SCEES		A partir de 2001. Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Inventaire permanent des équipements et services urbains	Département démographie		A partir de septembre 2002. Nouveau dispositif à mettre en place en complément du précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements.
Recettes et dépenses des Administrations Publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA " bis " adoptée en 1998	<b>DGCP</b> Bureau 5A	Reporté en 2000	Dès 1999, sous réserve que cette NFA " bis " adoptée en liaison avec l'INSEE, la DGCL et le CFL retienne un détail suffisant pour l'environnement.
La base EPL, achevée en 1998, permettra de suivre le thème de l'environnement.	Bureaux 6C, 6B		

**INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET  
ALIMENTAIRES, ENERGIE**

**INSEE**

- Département de l'industrie et de l'agriculture
- Département Système statistique d'entreprises
- Division Enquêtes de conjoncture
- 

**SECRETARIAT D'ETAT A L'INDUSTRIE**

- Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques du SESSI
- Observatoire de l'énergie

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE**

- Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires du SCEES

**SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU  
COMMERCE ET A L'ARTISANAT**

- Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services de la DECAS

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

- Bureau des études statistiques sur la recherche de la SDES

**MINISTERE DE LA DEFENSE**

- Bureau des études statistiques

**PREMIER MINISTRE**

- Direction du Développement des Médias
- Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation des Médias - DSEDM

**BANQUE DE FRANCE**

- Direction de la conjoncture
- Direction des entreprises

**Pour information : programmes des services rattachés à la formation Système productif**

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

**INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises
- Département de l'industrie et de l'agriculture

**1. Exposé de synthèse**

L'année 2000 a été marquée par la publication de l'indice d'ensemble des prix de vente de l'industrie et leur passage en base 95.

La période 2000-2001 verra l'approfondissement du scénario de mise en place de prix de production à l'exportation et à l'importation. Une réflexion sur l'ensemble de la méthodologie de l'enquête sera effectuée en relation avec l'évolution de l'offre en terme d'indices diffusés.

La mensualisation des indices de prix de vente industriels des IAA sera poursuivie et rendra possible la publication mensuelle d'un indice global des industries alimentaires courant 2001.

La fin de l'année 2000 sera consacrée aux dernières mises au point de la base 95 de l'Indice de la production industrielle, la mise en production de celle-ci étant intervenue en mars 2000. L'année 2001 verra le début des travaux de la base 2000; parmi les travaux prioritaires pour la mise en place de cette base, on peut citer l'amélioration du suivi des industries aéronautiques, navales et spatiales et tout ce qui concerne les industries d'armement. Un audit mené de façon conjointe par l'inspection générale de l'INSEE, l'inspection générale de l'industrie et du commerce et l'inspection générale de l'agriculture doit proposer pour la fin de l'année des mesures permettant de réduire les délais de publication de l'IPI.

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles sera achevé en 2001, avec la prise en compte du champ variable et le traitement des données « immobilisations », la première phase sera opérationnelle à la fin du premier semestre 2000, les nouvelles séries seront produites avant la fin de l'année 2000, avec un recalcul des indices depuis 1995.

Parallèlement, 2000 sera la première année de mise en place de l'Enquête sur les produits, les charges et les actifs (PCA), qui prend la suite de l'actuelle enquête Stocks, produits et charges.

Les travaux de mise en place du dispositif de collecte permettant l'élaboration d'un indicateur de « commandes » ont débuté à partir de septembre 1999. La collecte elle-même est prévue pour début 2000 en ce qui concerne les enquêtes directes et doit s'étendre aux enquêtes sous tutelle concernées en 2001. Il est prévu de publier un indicateur de commandes en 2002.

Le nouveau Système intermédiaire d'entreprises (SIE) mis en place en 1999 permet progressivement un développement de la statistique sectorielle propre à l'industrie, dont pourrait en particulier bénéficier la Commission permanente de concertation sur l'industrie, mais dont les résultats devront en 2001 trouver des supports de diffusion autonomes. Après la redéfinition survenue en 2000 des contributions des divisions sectorielles (industrie, IAA) à l'élaboration du compte provisoire, les modalités d'association de ces divisions au prochain rebasement des comptes (base 2001) seront précisées.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Indicateurs de court terme**

Le bilan des expérimentations de l'extension du champ des prix de production aux marchés à l'exportation permettra d'engager la mise en place progressive de nouveaux indices selon un scénario fixé fin 2000. La migration vers Internet de la diffusion par Minitel de l'ensemble des indices de prix de vente industriels (IPVI) sera achevée, dans le cadre du plan général de migration de la diffusion de l'INSEE.

Dans ce domaine, un effort important sur la documentation et l'archivage des données sera effectué afin de valoriser et de pérenniser la richesse des données recueillies.

Le travail de mensualisation des IPVI des industries agro-alimentaires sera poursuivi : fin 2001, l'ensemble des branches des IAA devraient donner lieu à une collecte mensuelle.

Les nouveaux questionnaires de l'Enquête sur les produits, les charges et les actifs (PCA) ont été envoyés au cours du deuxième trimestre 2000, le nouveau système permettant le traitement des données et le calcul de l'indice étant mis en production au cours de l'année. Les indicateurs élaborés à partir des variables du compte de résultat commenceront à être produits au premier trimestre 2001.

Les années 2000 et 2001 seront aussi consacrées aux travaux permettant de construire un indicateur d'entrée de commandes (questionnement des entreprises, spécifications des traitements à mettre en place, définition d'une chaîne informatique de production de l'indice).

2001 verra aussi les premiers travaux de réflexion autour d'un dispositif d'indicateurs d'investissements issus des sources fiscales et de l'enquête PCA.

### **2.2. Comptes et études**

Un outil rénové de système intermédiaire d'entreprises (SIE) est intégré à l'élaboration des comptes de l'industrie et des industries agro-alimentaires dans la nouvelle base. Les conséquences de cette intégration seront progressivement tirées, tant dans le domaine de la qualité des travaux de synthèse

(arbitrages généraux sur la valeur ajoutée de branche et de secteur, cohérence au plan temporel, cohérence avec le cadre central des comptes nationaux) que dans celui du développement de la statistique sectorielle propre à ces branches. Mis en place en 1999, pour le compte définitif 1997, ce système sera complété par le développement d'un outil spécifique des comptes semi-définitifs (échéance : fin 2001).

En 2000, sera élaboré le SIE relatif à 1999, éventuellement celui relatif à 2000.

La Division des comptes et études de l'industrie contribuera à la rédaction du rapport annuel présenté à la Commission permanente de concertation sur l'industrie en juin 2001. Elle sera associée aux études spécifiques connexes, études dont le programme sera arrêté à l'automne 2000.

Au plan de l'offre d'études, le programme de travail de la Division sera défini en conséquence ; seront constitués, sur une base annuelle, des documents généraux de synthèse en liaison avec les thèmes d'études spécifiques retenus par la Commission.

### 3. Opérations répétitives

- Publication mensuelle des indices de prix de vente industriels, dans l'industrie et les IAA ;
- Publication mensuelle de l'indice de la production industrielle ;
- Publication mensuelle de l'indice de chiffre d'affaires dans l'industrie ;
- Publication trimestrielle de l'indice de stocks en valeur et de l'indice d'EBE ;
- Comptes nationaux (industrie et IAA)

Les premiers résultats de comptabilité nationale en nouvelle base de comptes (base 95) ont été diffusés en avril 1999. Ils portent sur la période de base (1990-94), sur la première campagne courante en nouvelle base (1995-1998) et sur une période (1975-1990) couverte par des séries rétropolées.

À partir de septembre 2000, démarrera la troisième campagne courante (définitif 1998, semi-définitif 1999). Rappelons que ces campagnes seront réduites à l'ouverture de trois comptes portant sur une même année (contre quatre en base 1980) ; et que l'élaboration du compte provisoire a été simplifiée.

### 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

L'évolution de la charge globale de l'enquête sera évaluée au fur et à mesure des extensions dans le cadre du plan de mise en place de prix à l'exportation.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

- **Aspects « environnement »**

La mise en place de la nouvelle base des comptes conduit à une meilleure information sur le compte de l'eau (compte de produit).

- **Aspects européens**

Des contacts avec les autres instituts de statistiques européens seront engagés sur les dossiers méthodologiques en relation avec la mise en place de l'indicateur de commandes, de même que seront poursuivis ceux concernant l'ensemble des indices conjoncturels.

Les travaux de coordination concernant la mise en application du règlement du Conseil sur les statistiques conjoncturelles n° 1165/98 du 19 mai 1998 se poursuivent en 2000 avec la mise au point des règlements de la Commission en portant application. L'année 2001 sera consacrée aux aspects concernant la qualité de ces statistiques, avec la préparation du rapport prévu dans le règlement. La période transitoire, pendant laquelle peuvent encore s'exercer les dérogations, dure jusqu'à la fin de 2002 : elle est mise à profit pour améliorer la couverture et les délais des indicateurs. Il est à noter que le Conseil économique et financier a demandé, pour certains indicateurs, que la période de transition se termine dès 2001.

## 6. Liste des publications

### Publications permanentes :

*Informations rapides* sur l'IPI, les IPVI, les indices de chiffres d'affaires dans l'industrie et la construction, les stocks.

Rapports à la Commission permanente de concertation sur l'industrie.

Diagnostics général ou sectoriels sur l'industrie, les IAA et l'énergie (*INSEE Première*).

### Parus en 1999 :

*INSEE Première* n° 661 : [L'industrie en 1998 : le marché intérieur a pris le relais](#)

*INSEE Première* n° 672 : [Industries agro-alimentaires : une croissance plus modeste en 1998.](#)

*Synthèses* N° 29 : L'industrie en 1998.

*INSEE Méthodes* n°89 : Les indices de prix de vente de l'industrie et des services aux entreprises 'PVIS' / The French Producer Price Indices and Business-Service Price

*INSEE Méthodes* N°94 : L'Ipampa (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) – méthodologie.

### À paraître en 2000 :

Séries longues de la base 95 (industrie et énergie)

*INSEE Première* : du cours des matières premières au prix de vente des biens intermédiaires.

### À paraître :

Un *INSEE Méthodes* sur l'IPI sortira à la suite de la mise en production de la base 95.

La fin des projets TVA et EPICEA donnera lieu aussi à l'élaboration et à la publication de deux *INSEE Méthodes*.

Résultats en ancienne base des comptes des IAA sur longue période.

La rédaction de la « note de base » consacrée à la méthodologie des comptes des IAA donnera lieu à une publication.

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département Système statistique d'entreprises

## 1. Exposé de synthèse

Pour le Département, l'année 2001, sur la lancée de l'année 2000, verra se poursuivre les travaux d'amélioration du dispositif d'enquêtes auprès des entreprises. Ceci se caractérise par :

- la mise en application de la démarche qualité, à l'INSEE et dans les SSM. Cette démarche a été initiée avec un rapport type sur la qualité finalisé début 2000, et que l'on vise à mettre en pratique de façon large. Si 2000 est une année d'expérimentation, c'est en 2001 que l'approche sera étendue, et

formalisée. Le rapport type sur la qualité n'est pas tout : le Département jouera un rôle actif pour que les travaux menés dans ce domaine soient coordonnés, avec notamment un programme de formation déjà engagé en 2000, de façon coordonnée avec la Division ARDE, chargée de l'administration du répertoire SIRENE.

- la mise en application d'un nouveau système de tirage et de coordination d'échantillons : on souhaite l'appliquer aux EAE pour le tirage de fin 2001.

- le lancement d'un nouveau projet visant à disposer à terme d'une plate-forme générale pour le traitement des enquêtes auprès des entreprises : des expérimentations sont menées en 2000, en utilisant le logiciel Blaise, mais en se limitant à certains aspects du processus de production statistique, et aux enquêtes thématiques. Le projet susdit élargira la réflexion à l'ensemble des étapes du processus de production, et tirera profit d'autres investigations menées en 2000, notamment sur les contrôles et les calculs de variance. D'autre part, il dépassera le strict cadre des enquêtes thématiques, ouvrant la voie, à moyen terme, à une nouvelle génération d'EAE.

- la mise en place d'un système d'information pour le système statistique d'entreprises : il s'agit d'abord de disposer d'un système documentaire commun, disponible sur un extranet, concernant un ensemble d'applications, de méthodologies et d'outils partagés. Le travail a commencé en 2000 avec le système documentaire relatif aux EAE et à CITRUS, mais il s'agira en 2001 de fédérer plus de documentations, en associant les unités responsables du système statistique d'entreprises.

Sur tous ces sujets, la coordination avec ces unités sera capitale, en particulier dans le cadre du projet de refonte du système de répertoires.

Pour ce qui concerne les opérations de production gérées par le Département, l'objectif général est d'en maintenir le calendrier quand il est satisfaisant (BRIDGE, SIE définitif), ou de l'améliorer, chaque fois qu'il est améliorable, tout en maîtrisant la qualité (SUSE et LIFI).

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Le système intermédiaire d'entreprises (SIE) semi-définitif**

L'application SIE, qui sert d'interface entre les données issues des statistiques d'entreprises et les travaux de comptabilité nationale (cadre central et travaux sectoriels), mise en production en 1999 sur l'exercice 1997, ne portait que sur les données associées au compte définitif.

Des travaux complémentaires ont été menés afin d'étendre les possibilités de cet outil aux informations associées au compte semi-définitif. La mise en production est prévue fin 2001 sur les données de l'exercice 2000.

La méthodologie retenue consiste à mener des travaux « en comparatif » : on ne retient que les unités présentes deux années consécutives, on les classe dans leur activité principale initiale et on calcule des indices d'évolution qui sont appliqués aux niveaux de l'année antérieure. La méthodologie est affinée pour les grandes entreprises : on retient aussi les entreprises apparues ou disparues à l'occasion des restructurations. Ce nouvel outil tiendra compte et bénéficiera des avancées de SUSE sur les données semi-définitives.

### **2.2. Préparation de l'EPEI qui sera réalisée en 2002**

L'année 2001 sera l'occasion de préparer la prochaine enquête auprès des petites entreprises industrielles (EPEI), qui aura lieu en 2002 sur l'exercice 2001. Il s'agira donc de déterminer les besoins des utilisateurs, de mettre au point le questionnaire et l'ensemble de la chaîne de traitement, et de préparer l'organisation de la production de l'enquête. Début 2001, on effectuera également la collecte d'informations par voie administrative (fiscale) sur le champ de l'EPEI, pour l'exercice 1999.

D'autre part, l'échantillon des naissances dans le champ de l'EPEI fera, comme chaque année inter-enquêtes (donc en particulier en 2001), l'objet d'enquêtes d'amélioration du répertoire (EAR), en vue d'avoir un code APE de bonne qualité.

### **2.3. Enquêtes annuelles d'entreprise (EAE)**

Mise en application des travaux sur la qualité :

- utilisation, dans la chaîne de traitement des EAE de programmes de calcul d'indicateurs de qualité de production ;
- utilisation de calculs de variance (prenant en compte à la fois l'échantillonnage, la mauvaise classification et le traitement de la non-réponse), à la fois pour mieux gérer la production et pour déterminer la précision des résultats ;
- application aux EAE du rapport type sur la qualité.

Améliorations techniques diverses : nouveaux outils de macrocontrôle et de validation statistique de fin d'enquête. L'idée est de fournir au gestionnaire des fonctionnalités lui permettant d'avoir une vision globale par secteur d'activité, de positionner une unité (en particulier quantitativement) par rapport à un secteur, afin de ne plus raisonner seulement au cas par cas.

Rénovation des EAE : à plus ou moins court terme, la source fiscale sera disponible beaucoup plus tôt (fin n+1), ce qui conduira à supprimer certaines questions des EAE. Il faudra donc combiner plusieurs sources d'information, et effectuer des contrôles de cohérence sur des ensembles de variables incomplets. Dans ce cadre, les outils de traitement des EAE de 4e génération ne sont pas utilisables, et c'est l'une des raisons pour lesquelles un projet de « plate-forme générale de traitement d'enquêtes » sera lancé début 2001, faisant suite aux travaux de conception et d'expérimentation informatique de 2000 (utilisation de Blaise, mise en place d'un prototype pour la collecte hybride).

### **2.4. Tirage et coordination d'échantillons**

Rénovation d'OCEAN : elle est menée en étroite collaboration avec l'équipe qui pilote le programme OREADE. L'objectif est de mettre à disposition du système statistique d'entreprises un outil générique de coordination d'échantillons, qui soit à même d'intégrer le maximum d'enquêtes d'intérêt général. L'année 2000 aura vu le lancement des travaux informatiques, la mise en application sera faite fin 2001.

Préparation des échantillons de la DARES : 2001 sera une année intermédiaire pour le tirage des échantillons de la DARES, dans la mesure où le projet de rénovation d'OCEAN ne sera pas finalisé début 2001.

L'ensemble de la réflexion sera mené en cohérence avec la refonte du système de répertoires et le projet SIRENE 3.

### **2.5. Contacts avec les entreprises**

Réseau d'enquêteurs : en 2001, le réseau sera mis à contribution pour l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre.

Démarche « Très grandes entreprises » : après une série d'analyses exploratoires et de comparaisons de données relatives à des grands groupes, faites en 2000, une démarche plus systématique pourrait être adoptée en 2001 de façon à disposer d'une information de base sur les principaux groupes français, à la fois qualitative (structure, organisation, liens entre unités, stratégie) et quantitative (données de base des comptes consolidés). Pour cela une véritable expression des besoins des statisticiens d'entreprise, ébauchée en 2000, sera nécessaire.

### **2.6. Plate-forme générale de traitement d'enquêtes auprès des entreprises**

Les enquêtes auprès des entreprises ne se limitent pas aux EAE, et il devient nécessaire de développer des méthodologies générales de traitement d'enquêtes. Après les expérimentations menées en 2000, notamment avec Blaise et plus particulièrement sur le problème de l'interface du gestionnaire, on cherchera à élargir la problématique à d'autres thèmes, comme le traitement de la non-réponse, les contrôles agrégés ou la mise au point de la base de sondage.

En 2001, l'objectif sera donc de lancer une démarche de développement d'une plate-forme générale de traitement des enquêtes auprès des entreprises. Il ne s'agit pas de se lancer dans un projet énorme et coûteux, mais plutôt de partir des logiciels existants à l'INSEE ou sur le marché, en leur ajoutant, petit à petit, des briques de base présentant un niveau de généralité suffisant pour être utiles à de nombreuses enquêtes. Cette plate-forme ne doit pas être seulement une plate-forme logicielle : il s'agit de proposer soit des logiciels, soit des méthodes, de façon à ce que tout responsable d'enquête auprès d'entreprises dispose d'une boîte à outils (informatiques ou méthodologiques) pour traiter son enquête du début à la fin.



En 2001, les investigations sur la collecte hybride (ou multi-sources) seront poursuivies. L'année 2000 aura permis la réalisation d'un premier prototype, à titre expérimental, et il faudra, en 2001, en tirer les conclusions, en termes de choix d'outils ou en termes d'organisation du travail liée à cette multiplicité de sources d'information.

## **2.7 Système documentaire général**

Faisant partie des grands axes de travail de la période 1999-2003, ce système documentaire relatif aux outils du Département (EAE-Tronc commun, OCEAN, CITRUS, SUSE, BRIDGE, LIFI), déjà réalisé pour la partie EAE-TC et CITRUS en 2000, va s'étoffer encore en 2001 et surtout s'intégrer naturellement dans le cadre du système documentaire d'OREADE.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. EAE-TC (enquêtes annuelles d'entreprise, partie « Tronc commun »)**

En 2001 le Département continuera à jouer son rôle de prestataire de services vis-à-vis de l'ensemble des services enquêteurs. Il assurera donc la maintenance de cette application, à la fois du point de vue des méthodes statistiques, du contenu économique (variables du tronc commun), et de l'informatique (programmes, logiciels, réseaux).

### **3.2. Le serveur de restructurations CITRUS**

Vis-à-vis des EAE, CITRUS sera utilisé, en 2001, en situation normale de production : préimpression des questionnaires des EAE, mise au point d'enveloppes de restructuration (indispensables aux calculs d'évolutions), fourniture d'informations « fraîches » sur les opérations de gestion (notamment pour le SESSI en juin, pour SUSE en octobre), et alimentation régulière du serveur à partir des sources existantes. L'enquête complémentaire CITRUS continuera à une échelle réduite (une douzaine de restructurations), cette enquête étant très coûteuse en temps de travail.

Vis-à-vis de l'ensemble de ses utilisateurs, CITRUS continuera à jouer son rôle de source de référence sur les restructurations. Comme en 2000, le cercle des utilisateurs (qui sont aussi, souvent, producteurs d'information) sera élargi.

### **3.3. Tirages d'échantillons pour les EAE et pour la DARES**

Le Département assurera, en 2001, son rôle de tirage, de contrôle et de suivi des échantillons, pour les EAE et pour les enquêtes du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

En ce qui concerne les EAE, le tirage de fin 2000 se fera avec OCEAN, mais celui de fin 2001 s'effectuera probablement avec un nouvel outil, développé dans le cadre du projet de rénovation d'OCEAN. En ce qui concerne les enquêtes de la DARES, la situation courant 2001 sera une situation provisoire, la rénovation des systèmes de coordination d'échantillons n'étant pas achevée.

### **3.4. Réseau d'enquêteurs**

Le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises a pour mission d'effectuer, dans la limite des moyens disponibles, des collectes d'information relatives à des enquêtes, en général en se déplaçant sur le terrain, mais aussi, dans certains cas, par téléphone. Il permet de réaliser des tests de questionnaires, de faire des enquêtes qui ne pourraient fonctionner sans cette approche « de terrain », et d'effectuer des relances auprès des entreprises non-répondantes.

Ce réseau d'enquêteurs aura été élargi à 10 directions régionales en 2000, et l'année 2001 sera celle de la stabilisation.

### **3.5. SUSE**

Le calendrier de fourniture par SUSE des fichiers définitifs (fin mai 2001 sur l'exercice 1999) ne devrait pas être substantiellement modifié par rapport à celui de l'exercice 1998 : diffusion à partir de fin mai.

Ce calendrier est satisfaisant pour les deux grands utilisateurs institutionnels que sont le Système intermédiaire d'entreprises (SIE), interface entre la statistique d'entreprises et la comptabilité nationale, et Eurostat, au titre du règlement européen sur les statistiques structurelles. Les gains peuvent provenir d'une amélioration du calendrier de fourniture des enquêtes annuelles d'entreprise (qui s'étage de fin décembre n+1 à fin février n+2). La livraison des données fin décembre n+1 permettrait à SUSE de gagner de 4 à 6 semaines sur la fin de ses travaux (soit entre le 15 et le 30 avril).

Les progrès les plus substantiels portent sur les données intermédiaires, basées sur les seules données de la source fiscale. L'objectif est de fournir des données à la fin de l'année n+1 sur l'exercice n (soit fin décembre 2001 sur l'exercice 2000). À cette date, il n'est pas possible de fournir les données définitives sur les 100 000 plus grandes entreprises (plus de 20 salariés ou plus de 35 millions de francs de chiffre d'affaires) du fichier des entreprises imposées au bénéfice réel normal (BRN). En particulier, le classement sectoriel ne peut être que celui de l'exercice précédent. Il est possible d'améliorer le traitement effectué sur les restructurations. La disponibilité des données via CITRUS permet de traiter les principales restructurations à cette date. En revanche, l'objectif est de disposer des données définitives des petites entreprises, tant du régime du BRN que du régime simplifié des BIC, ainsi que des entreprises astreintes à l'imposition sur les bénéfices non-commerciaux et des entreprises agricoles imposées aux régimes réels (normal ou simplifié). Ces améliorations dépendent principalement du calendrier de fourniture par la DGI des fichiers de base. Le calendrier théorique actuel permet de traiter les fichiers des petites entreprises dans les délais indiqués. Pour les grandes entreprises, on s'attend à des évolutions significatives dans les prochaines années. Cette avancée du calendrier pourrait, à terme, conduire à la remise en cause de l'articulation actuelle entre les données fiscales et les données des EAE. Mais le compte semi-définitif des comptes nationaux devrait en être le principal bénéficiaire. Sans remettre en cause la méthodologie actuelle (utilisation de données en évolution et non en niveau), les améliorations seraient de plusieurs ordres. D'une part la bonne connaissance des restructurations permettrait de traiter correctement l'évolution des grandes entreprises. D'autre part, l'élargissement du champ aux entreprises du RSI et des BNC fiabiliserait les évolutions calculées sur les entreprises individuelles et sur les secteurs des services où les professions libérales ont un poids important. Ces travaux devraient être capitalisés par la mise en production d'un SIE semi-définitif (cf. § 2.1).

### **3.6. Liaisons financières (LIFI) – groupes**

Bien que la charge d'enquête continue de croître, ce qui traduit la poursuite du mouvement de filialisation et d'internationalisation de l'appareil productif français, les délais d'obtention du contour des groupes continuent de s'améliorer. Il est prévu d'obtenir début février 2001 un premier contour au 31/12/1999. En comparaison, le premier contour au 31/12/1998 est prévu fin mars 2000. La disponibilité plus rapide du contour des groupes et des fichiers SUSE permet de continuer à avancer le lancement de l'enquête. Lors de l'examen du programme détaillé de travail pour l'année 2001 (vers octobre 2000), on examinera la possibilité d'obtenir dès la fin décembre 2001 un premier contour au 31/12/2000.

Des travaux particuliers sur la pénétration des groupes étrangers en France devront être engagés, suite aux recommandations qui seront faites par le groupe de travail du CNIS consacré aux investissements étrangers en France. On devrait, en particulier, développer des statistiques du type FATS (Foreign Affiliate Trade Statistics) qui mesurent l'influence dans l'économie française des groupes et entreprises étrangers.

### **3.7. BRIDGE**

Cette opération continue, sans modifications, dans l'attente de la mise en production des applications qui lui succéderont.

Le Département contribuera, en 2001, à la spécification de ces applications, afin de faire perdurer les caractéristiques originales de la source (traitement de la continuité économique et rapprochement de sources, en particulier sur l'emploi et l'appartenance aux groupes d'entreprises).

### **3.8. Système intermédiaire d'entreprises (SIE)**

L'application associée au compte définitif a été mise en production sur l'exercice 1997 au cours de l'année 1999. 2001 sera la troisième campagne de travaux (sur l'exercice 1999).

Le calendrier de réalisation devrait intégrer dès 2000 les progrès du calendrier de SUSE. En particulier, les travaux pourront commencer dès la mi-juin, en fonction des disponibilités des équipes concernées. Ceci devrait faciliter le respect de l'échéance (15 octobre). Il conviendra d'examiner, en fin 2000, s'il est possible de raccourcir le délai final.

#### 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Plusieurs thèmes peuvent être signalés :

- le développement d'un nouvel outil de coordination d'échantillons, finalisé en 2001, et qui permettra de mieux répartir la charge entre les entreprises ;  
la mise en place de démarches personnalisées auprès des entreprises, afin de faciliter leur travail de réponse aux enquêtes ;
- les travaux menés dans le cadre du Comité du label (expertise des dossiers lors de la phase d'examen de conformité, mais aussi, au préalable, conseil aux services enquêteurs), qui continueront à se développer en 2001, avec la préoccupation permanente de l'allégement de la charge, par un travail « en amont » avec les concepteurs.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

BRIDGE constitue la plus importante contribution du Département aux statistiques régionales et locales. On étudiera, dans le cadre du projet CLAP, la contribution possible de la source SUSE, en particulier pour ce qui concerne les PME.

Par ailleurs, le projet de mise en place d'une plate-forme générale de traitement d'enquêtes concerne directement la réalisation d'enquêtes régionales.

Les réflexions sur les statistiques fondées sur une information de niveau établissement, engagées en 2000 pour trois objectifs distincts (enquête Coût de la main d'œuvre 2001, enquêtes ACEMO, EAE Commerce et Services) devraient permettre de disposer en 2001 d'une méthodologie commune, à la fois pour la mise en place du plan de sondage, le traitement des non-réponses et le calcul de variance.

- **Aspects "environnement"**

Non concerné

- **Aspects européens**

Les données issues de SUSE sont à la base de la réponse de la France au règlement européen sur les statistiques structurelles. Elles sont complétées, pour des variables spécifiques, par des données issues des enquêtes menées par les SSM.

Les données économiques sont complétées par des indicateurs de qualité, en particulier sur la variance introduite par les estimations des données des entreprises dont la déclaration n'a pas été transmise à l'INSEE.

Le Département organise et assure également la fourniture à Eurostat des données préliminaires, à partir des EAE.

#### 6. Liste des publications

##### Publications de 1999 - 2000, parues :

*INSEE Méthodes* 1999

N° 87-88 : L'intégration des biens et services : une stratégie d'offre qui se généralise

N° 90 : Des unités statistiques pour représenter l'économie (coordonné par G. Brudieu)

*INSEE Première* 1999

N° 667 : Panorama des petites entreprises industrielles (B. de Lapasse, H. Loiseau)

N° 668 : Le dynamisme des petites entreprises internautes (P. Rivière)

*INSEE Résultats* 1999

N° 165 : Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31/12/1998

N° 166-167 : Les petites entreprises industrielles en 1997 (H. Loiseau, M. Aufrant, B. de Lapasse)

N° 168 à 175 : Images économiques des entreprises au 1/1/1998

**Publications à paraître en 2000 :***INSEE -Résultats* 1999

Images économiques des entreprises au 1/1/1999

Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31/12/1999

*INSEE Méthodes*

Actes du séminaire DSE 1999 sur les restructurations (en français et en anglais)

Le processus de production en statistique d'entreprises

*Courrier des statistiques*

Présentation du système CITRUS (M. Beauvois)

Statistique et nouvelles technologies

**7. Suivi des orientations à moyen terme 1999-2003**

Le programme statistique 1999-2003 définit 4 grands axes :

- élaboration d'outils véritablement généraux pour la statistique d'entreprises (traitements statistiques des enquêtes annuelles, prise en compte des restructurations et coordination d'échantillons)
- mise en place d'une démarche qualité
- création d'un système d'information sur la statistique d'entreprises
- rénovation du système de collecte d'information auprès des entreprises.

Ce qui est envisagé sur 2001 est conforme à ces grands axes, et poursuit ce qui a été fait en 2000. On notera, comme il y a un an, que le thème de la création d'un système d'information se révèle très étroitement lié avec le travail sur le système documentaire d'OREADE (SYDORE).

Cela dit, et comme mentionné il y a un an, deux évolutions importantes doivent être soulignées par rapport au programme 1999-2003, qui conduisent à infléchir ce moyen terme :

1. l'idée d'une nouvelle génération d'EAE est explicitement envisagée, les premières réflexions débutant en 2000 ;
2. la mise en place d'outils généraux de traitement d'enquêtes thématiques, ou d'enquêtes régionales, qui aura, à terme, des conséquences importantes sur l'efficacité de notre production statistique.

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

- Direction des études et des synthèses économiques  
 . Département de la conjoncture  
 Division Enquêtes de conjoncture

**1. Exposé de synthèse**

Le dossier concerne principalement la mensualisation et l'extension de la couverture de l'enquête Services.

En premier lieu, il s'agit pour la division des Enquêtes de Conjoncture de renforcer sa capacité d'analyse conjoncturelle. En effet, les secteurs des services couvrent une partie croissante, et désormais majeure, de l'économie française. Or, il y a une demande croissante d'informations sur ces secteurs. Une meilleure connaissance de la conjoncture dans les services devrait permettre d'améliorer notablement le diagnostic de court terme et les prévisions associées à la préparation des Notes et Points de conjoncture.

En outre, comme la plupart des enquêtes nationales de conjoncture, l'enquête « Services » fait partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et Financières) dès que l'enquête est effectuée. Or, la Commission souhaite que les enquêtes Services des Etats membres soient de plus en plus harmonisées tant par la périodicité que par les secteurs couverts. Elle a établi

pour ce faire une série de demandes lors d'une réunion tenue à Bruxelles les 25 et 26 novembre 1999. Celles-ci ont été fortement appuyées par la BCE, présente à cette réunion.

- D'une part, la Commission a demandé que l'enquête Services devienne mensuelle dans tous les États membres. L'enquête correspondante de l'INSEE trimestrielle, était donc à mensualiser. Cette opération a débuté suite à l'approbation du Conseil de la formation « Commerce Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf note n°436/D130 du 16 juin 2000. Elle doit être poursuivie et achevée en 2001.

- D'autre part, la Commission a souhaité que le champ de l'enquête Services soit progressivement étendu de manière à couvrir à terme à l'ensemble des activités de service. L'objectif de la Commission et de la BCE à cet égard est de pouvoir suivre la conjoncture des services au sein de la zone euro au mois le mois au niveau sectoriel A terme, tous les États membres de la zone euro seraient tenus de transmettre chaque mois à la Commission des résultats d'enquête relatifs aux secteurs pour lesquels la Commission et la BCE souhaitent calculer et suivre des indicateurs conjoncturels agrégés au niveau de la zone euro. L'enquête Services de l'INSEE est l'une de celles qui couvrent le champ le plus large. Toutefois, certains secteurs demandés par la Commission n'y sont pas du tout représentés, ce qui pose un problème technique à la Commission<sup>2</sup>.

Lors de la réunion du 9 mai 1999, la formation « Commerce, Services » du CNIS a approuvé « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». Dans le courant de l'année 2001, suite à l'achèvement de sa mensualisation, l'effort portera prioritairement sur l'extension de l'enquête « Services » à ces deux secteurs. Le Service Economique et Statistique (SES) du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement réalise déjà une enquête dans le transport routier de marchandises<sup>3</sup>, mais à périodicité trimestrielle. La division des Enquêtes de Conjoncture a contacté le SES pour lui proposer une collaboration autour de la mensualisation de cette enquête : des discussions sont en cours à cet égard. Par ailleurs, des contacts seront pris avec la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA) pour adapter le questionnaire de l'enquête « Services » aux réalités de ce secteur. L'extension à d'autres secteurs jugés prioritaires par la Commission ne sera envisagée qu'en 2002, en raison de l'importance des investissements requis et de la nécessité de décisions collectives en amont.

Au total, si la mensualisation de l'enquête Services devrait être achevée dans les mois qui viennent, l'extension à d'autres secteurs représente un travail de plus longue haleine, soit en raison de la lourdeur des investissements techniques à effectuer, soit parce que la division des Enquêtes de Conjoncture doit mener avec d'autres instituts des discussions et des études statistiques en amont.

En parallèle à ce grand chantier, la division mène une réflexion préparatoire sur l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. Cette réflexion débutera par une étude de faisabilité, qui s'appuiera sur les résultats d'une consultation préalable auprès des entreprises de ces secteurs. Le principe de cette extension a été approuvé par la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000.

Enfin, la division continue à améliorer la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en conduisant des études micro-économiques et en intensifiant son effort de suivi des entreprises enquêtées.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2001.

### **2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2001**

<sup>2</sup> Pour un secteur donné, la Commission pense calculer un indicateur synthétique au niveau de la zone euro sur l'ensemble des États membres lui fournissant des résultats. Or, il serait particulièrement gênant d'exclure l'un des plus grands États membres des indicateurs relatifs à l'ensemble de la zone euro dans un secteur donné.

<sup>3</sup> de même que la Banque de France et un organisme professionnel, l'AFT-IFTIM.

Une information auprès de la formation Commerces, services du CNIS a été effectuée le 9 mai 2000 pour présenter les modalités de mensualisation de l'enquête Services et évoquer brièvement les pistes d'extension possibles à l'horizon 2001. Un questionnaire mensuel allégé a été conçu, tandis que le questionnaire trimestriel a été « toiletté » à l'occasion du passage en périodicité mensuelle dans le but de mieux répondre aux préoccupations des utilisateurs de l'enquête. Certaines questions ont été ajoutées à cette occasion (notamment concernant la situation sur les marchés du travail), tandis que des questions posées jusqu'à présent et qui ne faisaient pas l'objet d'une publication compte tenu du faible nombre de réponses ont été supprimées. Au total, les modifications du questionnaire trimestriel ne se sont pas soldées par un alourdissement de l'enquête.

Par ailleurs, dans la logique de la mensualisation de l'enquête sur le commerce de détail, la question sur les effectifs passés et prévus a été mensualisée cette année, suite à une demande pressante de la Commission européenne. Cette opération avait été évoquée lors de la réunion du 9 mai 2000.

Enfin, la division a amorcé une réflexion relative à l'extension possible de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie, ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, d'une part il est gênant que la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figure pas dans le champ de l'enquête. En outre, il paraît hautement souhaitable que nos enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. Toutefois, l'inclusion de ces secteurs nécessite la réalisation en amont d'une étude de faisabilité. Celle-ci s'appuiera sur les résultats d'une consultation préalable auprès d'un petit échantillon d'entreprises de ces secteurs. La décision relative à l'extension a été renvoyée au 1er semestre 2001.

### 3. Opérations répétitives

En 2001, la Division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ	obligatoire	communautaire
mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non
quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
semestrielle sur les facteurs de production	1500 entreprises	non	non
semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non
mensuelle dans le bâtiment(cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTF)	2000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
trimestrielle dans la construction immobilière	1000 entreprises	non	non
mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises, 5000 si extension à la pharmacie et à la réparation auto	non	oui
bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non

trimestrielle dans les services	4500 entreprises avant extension, 5500 après extension aux transports et aux assurances	non	oui
mensuelle dans les services semestrielle auprès des grandes entreprises	idem 1500 entreprises	non non	oui non

#### 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, nous gardons toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises. Ainsi, le toilettage du questionnaire trimestriel de l'enquête Services a permis d'ajouter un certain nombre de questions jugées très importantes par les utilisateurs de l'enquête sans alourdir le questionnaire. En effet, la suppression de certaines questions insuffisamment utilisées nous a permis de ne pas augmenter le nombre global de questions posées. En outre, la mensualisation de l'enquête Services, préparée à la demande de la Commission européenne, a été envisagée sous la forme la plus légère possible, le questionnaire mensuel étant très court.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects européens**

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Les données sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et Financières) dès que l'enquête est effectuée. C'est dans ce contexte que des modifications notables sont envisagées dans l'enquête Services. La demande de la Commission sera satisfaite d'abord par l'achèvement de la mensualisation de l'enquête Services, puis par son extension progressive à des secteurs non couverts par l'enquête actuelle. L'extension s'effectuera selon un rythme pluri-annuel, en commençant sans doute par les transports et les services d'assurance.

#### 6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, dont certains aspects sont résumés sur le site internet de l'INSEE. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne. Par ailleurs, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*. Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des *INSEE Méthodes*. Des volumes traitant de la situation après réforme des enquêtes sont en préparation dans cette collection (enquêtes Commerce de détail et commerce de gros en premier lieu).

## 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NES est achevée. Nos outils de prévision ont été réestimés dans cette nomenclature et en base 95 et sont achevés ou en cours de perfectionnement.

(cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003*).

### Secrétariat d'État à l'industrie

- Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes
- . Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)

#### 1. Exposé de synthèse

Le programme statistique du Service des études et des statistiques industrielles pour 2001 s'inscrit dans le droit fil des orientations définies dans son programme à moyen terme :

- mieux répondre aux besoins des utilisateurs,
- améliorer la qualité des enquêtes,
- maîtriser la charge statistique pesant sur les entreprises.

Toutefois, l'adoption du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles en mai 1998 et les besoins exprimés par le Fonds Monétaire International et la banque Centrale européenne l'ont réorienté plus spécifiquement, comme en 2000, sur les enquêtes de branche mensuelles. En particulier, la France ne respecte pas, contrairement à ses principaux partenaires européens, les normes internationales en matière de délais pour l'Indice de la production industrielle. Dans ce contexte et suite aux débats tenus notamment dans le cadre de la formation « Industrie, Industries agricoles et alimentaires, Energie » de mai dernier, un audit concernant l'Indice de la production industrielle est mené au cours du second semestre de 2000 à la demande du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Ses résultats pourraient encore amplifier ce mouvement en direction des enquêtes infra-annuelles. Mais, ceci n'empêche pas le SESSI de poursuivre d'une part, la mise en place d'enquêtes thématiques chaque année, d'autre part la modernisation de ses applications et de ses modes de relations avec les entreprises.

Les travaux de 2001 complètent ceux mis en place en 2000 pour les enquêtes mensuelles de branche :

- en partenariat avec les organisations professionnelles agréées, généralisation du questionnement sur les commandes et mise en œuvre d'une politique de qualité, visant notamment à réduire les délais ;
- développement des retours d'information aux entreprises en liaison avec la collecte par Internet des enquêtes.

En 2001, l'enquête Innovation communautaire sera lancée.

2001 sera également consacrée au basculement en euros, à la refonte des applicatifs fonctionnant sur un système informatique dont l'abandon est prévu fin 2002 et à l'élargissement des informations disponibles sur support électronique, notamment sur l'Internet et les Intranets du Ministère.

Dans ce contexte, les retards pris sur certaines opérations ne seront enrayés que progressivement. Ainsi, la régionalisation plus complète des résultats de l'EAE ne devrait être effective qu'en 2001, et les travaux pour une meilleure prise en compte des groupes pour les résultats de cette même enquête ne seront qu'amorcés. La rénovation de l'Enquête sur les consommations d'énergie, qui permettra d'alléger la charge des entreprises, ne sera réalisée qu'en partie sur 2001. La refonte de l'Enquête sur les investissements protégeant l'environnement et l'interrogation sur les dépenses courantes associées ne seront que préparées en 2001 pour un lancement en 2002.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2001



### **2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année**

En 2001, l'Enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie comprendra quelques questions nouvelles en nombre très limité, notamment sur la propriété industrielle.

Suite à l'adoption du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles en mai 1998, des questions sur les commandes ont été réintroduites dans les enquêtes de production réalisées par le SESSI en 2000.

L'extension aux enquêtes de production réalisées par les Organisations professionnelles agréées (OPA) devrait être réalisée pour l'essentiel en 2001, voire 2002.

Par ailleurs, ce même règlement demande la transmission de l'Indice de la production industrielle au maximum 45 jours après la fin du mois de référence, pour les besoins de la banque centrale européenne et chaque Etat membre a obligation de s'y conformer d'ici fin 2002. La France est actuellement un des rares pays de l'Union européenne qui ne soit pas en mesure de respecter ces délais. Dans ce contexte, et suite aux débats tenus notamment dans le cadre de la formation « Industrie, Industries agricoles et alimentaires, Energie » de mai dernier, une mission commune concernant l'Indice de la production industrielle a été confiée à l'inspection générale de l'INSEE et l'inspection générale de l'industrie et du commerce par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cette mission devra rendre ses conclusions avant la fin 2000, sur les aspects suivants :

- examen des solutions envisageables permettant le raccourcissement des délais de publication de l'indice ;

- adéquation du dispositif d'enquêtes actuel avec les besoins de production d'un indice mensuel.

Les résultats de cet audit pourraient amener le SESSI et les organisations professionnelles agréées à revoir le dispositif des enquêtes dès 2001.

La rénovation de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie devrait se faire en deux temps : en 2001 (sur l'exercice 2000), l'échantillon devrait être allégé fortement, en 2002 (sur l'exercice 2001), le nouveau questionnaire devrait être effectif.

La rénovation de l'Enquête sur les investissements pour protéger l'environnement (ANTIPOL) sera menée en parallèle avec la mise au point d'un nouveau questionnement sur les dépenses courantes pour protéger l'environnement. L'enquête ANTIPOL avec le volet sur les dépenses courantes sera lancée début 2002 (sur l'exercice 2001), avec des travaux de préparation sur 2001. Elle fait l'objet d'une demande d'avis d'opportunité.

En 2001, les résultats de l'enquête Internationalisation des échanges intra-groupe (précédemment nommée Mondialisation) seront disponibles, ainsi que ceux sur l'enquête « services à l'industrie ». L'enquête Innovation réalisée dans un cadre européen sera lancée et fait l'objet d'une fiche de présentation jointe pour demande d'avis d'opportunité. Les travaux concernant une autre enquête thématique seront lancés en 2001, sur un sujet non encore arrêté à ce jour.

La déréglementation de l'énergie devrait avoir un impact sur les enquêtes de production sur l'électricité réalisées en 2002. Les travaux se poursuivront également concernant les enquêtes de production des produits relevant actuellement du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

### **2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés**

Tout d'abord, courant 2001, le SESSI devra aménager tous ses systèmes d'information pour basculer l'ensemble des résultats en euros.

Par ailleurs, le SESSI développera en 2001 deux projets correspondant à des applicatifs de base de son dispositif statistique. Tout d'abord, les travaux de rénovation du FUL (Fichier unique de lancement d'enquêtes) se poursuivent et se dérouleront en parallèle avec ceux de refonte de l'application de traitement des enquêtes de branche réalisées directement par le SESSI.

Avec la mise en œuvre de la charte de partenariat avec les OPA concernant la qualité des enquêtes de branche, les OPA pourront également être amenées à revoir leurs méthodes de collecte et de traitement, notamment pour raccourcir les délais des enquêtes de production mensuelles pour l'IPPI (Indice de production industrielle) et des enquêtes à périodicité plus large (trimestrielle ou annuelle), pour satisfaire aux obligations du règlement PRODCOM.

Dans le cadre de la révision internationale des nomenclatures, le SESSI, en collaboration avec les organisations professionnelles agréées, sera conduit à réaliser certains travaux, qui pourraient prendre

la forme d'enquêtes « nomenclature ». Ces enquêtes non obligatoires et légères (questionnaire réduit à une page) permettent de mieux cerner des activités nouvelles ou complexes.

Suite au retard dans l'achèvement de la quatrième génération de l'EAE et à la diminution des moyens qui lui sont consacrés, les travaux d'estimation des comptes d'exploitation par établissement à partir des données de l'EAE pour compléter l'information régionale, ne devraient être achevés que début 2001.

Les travaux sur l'enrichissement des données EAE sur les groupes, en utilisant les configurations de groupes issues du fichier des groupes (LIFI) de l'INSEE, ne devraient débiter que courant 2001.

Le SESSI développera également les études, notamment sur le financement des entreprises, à partir des sources fiscales. On cherchera également à mieux répondre aux besoins du Ministère en approfondissant les analyses sur les rémunérations, les qualifications et la structure par âge des emplois dans l'industrie en mobilisant les DADS (Déclarations annuelles de données sociales).

La diffusion des données est maintenant inscrite résolument dans une perspective d'extension des produits sur support électronique, notamment d'accès « on line ». Le SESSI déjà coproducteur de trois cédéroms (SESSI Entreprises, SESSI Régions, EUROPROMS) poursuivra leur parution en 2000. D'autres produits mixtes cédérom/Internet à valeur ajoutée sont en projet et devraient se développer avec des partenaires privés. L'orientation vers l'Internet continue à s'affirmer avec l'élargissement de la gamme des produits offerts à titre gratuit. Le SESSI préparera également l'introduction d'une information plus riche mais d'accès payant. Les travaux de rénovation du système d'information interne menés en 2000 devraient permettre d'intégrer celui-ci dans le cadre général de l'environnement Internet.

### **3. Opérations répétitives**

L'Enquête annuelle d'entreprise, les enquêtes de branche (mensuelles, trimestrielles, annuelles) et l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie seront reconduites avec les principales modifications signalées dans la partie 2.

L'Enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement (ANTIPOL) sera inchangée en 2001.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Tout d'abord fin 2000, avec un an de retard sur l'objectif initial, l'ensemble des enquêtes en stock devrait être passé au Comité du label du CNIS. Concernant les enquêtes de branche réalisées par les OPA, un processus original est en cours de mise en place : élaboration par le service statistique public d'une charte du partenariat avec les OPA sur la qualité des enquêtes de branche, concertation avec les organismes professionnels courant 2000, la signature de la charte par les OPA ayant valeur de passage au Comité du label.

Dès 2001, le passage des enquêtes au Comité du label devrait donc entrer dans un processus courant : passage systématique des enquêtes nouvelles ou a-périodiques, passage tous les 5 ans des enquêtes répétitives.

Par ailleurs, le SESSI continuera son action pour alléger et maîtriser la charge statistique des entreprises, selon les orientations du CNIS.

L'accès aux fichiers des DADS et des sources fiscales permettra de développer des analyses et des études, notamment sur le financement des entreprises et la qualification des emplois, sans alourdir la charge statistique des entreprises.

L'enquête rénovée sur les consommations d'énergie devrait porter en 2001 sur un échantillon d'établissements fortement allégé. On étudiera les possibilités d'allègement de l'Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement, lors des études sur sa rénovation en 2001.

Les travaux menés pour la rénovation du Fichier unique de lancement (FUL) de l'ensemble des enquêtes du SESSI répondent également à cet objectif de maîtrise de la charge des entreprises, via la coordination et l'optimisation des échantillons des différentes enquêtes. Dans le même état d'esprit, le SESSI participe aux réflexions et travaux liés à la maîtrise et à la mesure de la charge statistique, pilotés par l'INSEE.

Enfin, suite à la mise en place en 2000 de la collecte par Internet des enquêtes mensuelles de branche du SESSI et au premier bilan qui sera fait de l'opération, une extension des opérations pourrait être décidée en 2001.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

Les travaux d'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE, maintes fois reportés, devraient enfin être disponibles en 2001. Le SESSI suit également l'avancement des travaux menés dans le cadre du groupe "Données par établissement" formé par l'ensemble des services participant au projet "4<sup>ème</sup> génération de l'EAE".

L'allègement de l'Enquête sur les consommations d'énergie ne devrait pas dégrader les résultats régionaux, au moins pour les principaux agrégats. En effet, le maintien de la fiabilité de ceux-ci a constitué l'un des besoins fortement exprimés par le comité de pilotage constitué pour la rénovation de l'enquête.

La même attitude devrait être adoptée lors de la rénovation de l'Enquête sur les investissements anti-pollution.

### • Aspects "environnement"

Dans le domaine de l'environnement, le SESSI conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. Les travaux de rénovation de cette enquête seront menés en 2001, parallèlement à la mise en place d'un suivi pluriannuel des dépenses courantes pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ces différents travaux prendront en compte les demandes européennes sur le sujet, qui devraient permettre d'obtenir des données harmonisées dans ce domaine.

Enfin, l'Enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie couvre depuis 1999 (exercice 1998) le secteur de la récupération.

### • Aspects européens

Dans le courant de 2001, le SESSI devra aménager tous ses systèmes d'information pour basculer l'ensemble des résultats en euros.

Pour répondre aux exigences du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles adopté mi 1998, la généralisation de questions sur les commandes dans les enquêtes de branche devrait être effectuée en 2001, avec la collaboration des organisations professionnelles agréées (OPA). Par ailleurs, toujours en partenariat avec les OPA, le SESSI cherchera à améliorer la qualité et les délais des enquêtes de branche, afin de réduire ceux d'obtention de l'Indice de la production industrielle (IPI). Le même type de démarche encadré par la charte du partenariat avec les OPA sera poursuivi pour améliorer les délais des enquêtes de branche permettant de répondre au règlement PRODCOM. Les résultats liés sont fournis directement à Eurostat pour la confection du cédérom EUROPROMS.

Le SESSI transmet à l'INSEE les données préliminaires (à fournir dans un délai de 10 mois) sur l'industrie (hors IAA) dans le cadre du règlement européen sur les statistiques structurelles. Il fournit

aussi à l'INSEE les données sur les consommations d'énergie et les investissements anti-pollution dans l'industrie (hors IAA) tirées des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les investissements pour protéger l'environnement (ANTIPOL), à transmettre à Eurostat dans le cadre du même règlement. La rénovation de l'EACEI et les travaux liés à celle d'ANTIPOL prennent en compte les règlements européens et les demandes émanant d'Eurostat.

Le SESSI continuera également à participer aux travaux menés dans le cadre d'Eurostat autour des statistiques structurelles, de PRODCOM, et dans les domaines de l'environnement, de l'innovation et des petites et moyennes entreprises.

Enfin, le SESSI cherchera à introduire plus systématiquement la dimension européenne dans ses produits de diffusion : études, publications, cédérom, données disponibles sur Internet et en interne sur les Intranets du Ministère.

## 6. Liste des publications

Le SESSI a pour mission de porter les statistiques et les études qu'il produit à la connaissance des utilisateurs, tant internes qu'externes, grâce à des outils et des produits standard d'information. Il édite des publications et des cédéroms. Il diffuse des informations sur le site Internet du Secrétariat d'État à l'industrie.

### En 1999

#### Les "4 pages"

- 103 Le rôle des grands pays émergents dans l'industrie mondiale, 1999-2005
- 104 France-grands pays émergents - L'état des lieux avant la crise
- 105 L'innovation technologique dans les services aux entreprises
- 106 La production manufacturière progresse de 5,5 % en 1998
- 107 La carrosserie industrielle, au service du transport
- 108 Le crédit-bail dans l'industrie
- 109 La localisation des filiales industrielles françaises dans les régions européennes
- 110 L'industrie française du siège à usage domestique
- 111 Les technologies de l'information et de la communication
- 112 L'emploi des jeunes dans l'industrie
- 113 L'industrie de la chaussure
- 114 L'aluminium : un métal jeune à l'avenir prometteur
- 115 Les premiers résultats de l'EAE 1998
- 116 Technologies de l'information et croissance
- 117 La sous-traitance dans l'industrie
- 118 Les éco-activités de l'industrie et des services
- 119 Rapport CPCI ; l'industrie investit et crée des emplois en 1998
- 120 Les compétences pour innover dans l'industrie
- 121 Machines-outils : photographie du parc français et perspectives d'achats européennes
- 122 L'image de l'industrie auprès des Français
- 123 La qualité et la certification des produits industriels : l'opinion des Français
- 124 L'industrie française des moules et modèles
- 125 L'évolution des métiers de l'habillement : 1- L'intégration verticale dans la distribution
- 126 L'évolution des métiers de l'habillement : 2- Franchises ou succursales

#### "Chiffres clés Analyse"

- L'industrie française
- L'état des PMI
- L'industrie dans les régions
- Technologies et société de l'information (version française et version anglaise)
- Innovation et croissance, innovation et performances
- Choix de structures financières et performance des PME
- Les services industriels du travail des métaux
- L'industrie du verre
- L'industrie du bois
- L'industrie de l'habillement

**“Chiffres clés Référence”**

- La situation de l'industrie : les résultats détaillés
- La situation de l'industrie : les premiers résultats de l'EAE
- Les consommations d'énergie dans l'industrie
- Investissements et dépenses courantes antipollution
- L'implantation étrangère dans l'industrie au 1/1/98

**Hors collection**

- L'état de l'industrie (rapport CPCI)
- L'industrie en quelques chiffres

**Série “production industrielle”**

- Le BMSI
- Publication des séries trimestrielles et mensuelles
- Suppléments réalisés pour les salons :
  - l'industrie française de la plasturgie
  - la mode en chiffres
  - la sous-traitance des métaux et des plastiques

**Cédéroms**

- “ SESSI régions ” présentant des informations régionales et locales sur l'industrie. Il s'agit d'un cédérom de seconde génération qui permet à l'utilisateur de créer tableaux, cartes et graphiques et d'éditer des listes d'établissements.
- Europroms, base de données élaborée dans le cadre européen sur les statistiques de produits et de marchés industriels.

**La diffusion sur l'Internet**

Le SESSI diffuse sur le site Internet du Secrétariat d'État à l'industrie, plusieurs publications importantes :

- les “4 pages” rédigés depuis 1995,
- l'industrie en quelques chiffres,
- la partie sectorielle des “ chiffres clés de l'industrie française ”,
- les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise,
- l'analyse mensuelle de conjoncture industrielle diffusée dans la revue “Industries ”,
- le BMSI,
- les notes de conjoncture trimestrielles.

**La diffusion sur les Intranets ministériels**

Dans l'espace régional d'Alizé, l'Intranet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : l'industrie dans les régions

**En 2000****Les « 4 pages »**

Entre 15 et 20 “ 4 pages ” dans l'année avec les suppléments “ notes de conjoncture trimestrielles ”

- 127 Les groupes structurent l'industrie française
  - 128 L'internet à domicile : branché et de plus en plus prisé
  - 129 Vive reprise de la production industrielle en 1999
  - 130 Les investissements pour protéger l'environnement : entre réglementation, aides et démarche volontaire
  - 131 La sous-traitance industrielle : un phénomène en croissance
  - 132 Les entreprises étrangères dans l'industrie française : une forte implantation
  - 133 Les technologies de l'information et de la communication : des effets favorables sur l'emploi.
  - 134 Les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise en 1999 : investissement soutenu, croissance assurée
  - 135 L'industrie française à l'heure des technologies de l'information et de la communication
  - 136 L'internet dans l'industrie française : une révolution en marche
  - 137 Informatique et télécommunications dans l'industrie française : des entreprises de plus en plus communicantes
  - 138 La qualité industrielle, une démarche » (titre provisoire)
  - 139 Rapport CPCI : vers une croissance industrielle durable ? (titre provisoire)
- 3 ou 4 autres "4 pages" devraient être publiés d'ici la fin de l'année 2000

**«Chiffres clés Analyse»**

- L'industrie française (parution dernier trimestre)
- La chimie de base (parution fin 2000)
- Les panneaux de bois

**«Chiffres clés Référence»**

- La situation de l'industrie : les résultats détaillés (3 tomes)
- La situation de l'industrie : les premiers résultats de l'EAE
- La sous-traitance (parution dernier trimestre )
- Les consommations d'énergie dans l'industrie (parution dernier trimestre )
- Les investissements antipollution
- L'implantation étrangère dans l'industrie
- Les technologies de l'information (résultats d'enquête) (parution dernier trimestre)

**Hors collection**

- L'état de l'industrie (rapport CPCI)

**Collection "en bref "**

- L'industrie en quelques chiffres (parution dernier trimestre )
- L'industrie dans les régions en quelques chiffres

**Série "production industrielle"**

- Publication des séries trimestrielles et mensuelles
- suppléments réalisés pour les salons
- les technologies de l'information en chiffres
- la sous-traitance (parution dernier trimestre)
- l'industrie française de la plasturgie
- l'emballage (parution dernier trimestre)
- le bois
- les matériaux de construction (parution dernier trimestre)
- le textile

**Cédéroms**

- SESSI entreprises : l'industrie en 300 secteurs, cédérom de seconde génération
- SESSI régions
- Europroms
- L'état des PMI

**Internet –Intranet**

Poursuite de la mise d'informations statistiques sur le site Internet du Secrétariat d'État à l'industrie

Catalogue rénové des publications

Les dossiers sectoriels du SESSI

Chargement de tous les BMSI depuis le début de l'année 2000

Pour la fin de l'année 2000 création d'un point d'entrée « statistiques industrielles »

Sur l'intranet du ministère, dans « l'espace des directions », création de lien avec l'ensemble des produits de diffusion figurant sur le site internet du secrétariat d'état à l'industrie : « industrie.gouv.fr ».

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

- Direction générale de l'énergie et des matières premières
- . Observatoire de l'énergie

L'Observatoire de l'énergie réalise uniquement l'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité dans l'industrie. Cette enquête est exécutée dans le cadre de la loi n° 93-914 du 19 juillet 1993 portant transposition de la directive du Conseil (CEE) n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Les modalités d'application de la loi ont été définies par le décret n° 94-804 du 13 septembre 1994. Eurostat assure, par ailleurs, la diffusion des résultats.

### 1. Opérations répétitives

La collecte des prix observés sera effectuée au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet de l'année. La répartition des consommateurs et des volumes par catégorie de consommateur sera aussi collectée en 2001, car ces données ne sont observées que tous les deux ans.

Par ailleurs, d'autres enquêtes statistiques sont effectuées dans le domaine de l'énergie mais relèvent de divers services enquêteurs, dont le SESSI. Elles ne figurent donc pas dans le présent avant-projet de programme pour 2001 de l'Observatoire de l'énergie. Néanmoins, celui-ci attache une grande importance au maintien d'un appareil statistique efficace sur l'énergie en France, particulièrement du fait de la transposition en droit français de la directive sur le marché intérieur de l'électricité, de la signature par la France d'un engagement au niveau européen de stabiliser ses émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2010, ainsi que d'un projet de directive sur d'autres gaz et polluants à action locale.

### 2. Liste des publications

Les résultats sont publiés par Eurostat. Les publications relatives au programme d'enquêtes 1999 et 2000 sont à ce jour :

- *Collections ES-4D* :

- . Prix de l'électricité 1990-1999, non compris les résultats de juillet 1999
- . Prix du gaz 1990-1999, non compris les résultats de juillet 1999, à paraître

- *Statistiques en bref* Énergie et industrie :

- . n° 1999/03 Prix de l'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 1999
- . n° 1999/05 Prix du gaz au 1<sup>er</sup> janvier 1999
- . n° 1999/13 Prix de l'électricité au 1<sup>er</sup> juillet 1999
- . n° 1999/15 Prix du gaz au 1<sup>er</sup> juillet 1999

### 3. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

## Ministère de l'agriculture et de la pêche

- Direction des affaires financières
- . Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)
- Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

### 1. Exposé de synthèse

Les projets statistiques du SCEES pour 2001 dans le domaine des IAA s'inscrivent dans la continuité des grandes orientations retenues pour le programme à moyen terme 1999-2003 :

- amélioration de la qualité,
- réalisation d'enquêtes thématiques enrichissant le socle des enquêtes annuelles ou infra-annuelles,
- mobilisation de sources d'information externes, notamment administratives.

Le chantier "**amélioration de la qualité des résultats statistiques**" est un chantier essentiel. La qualité - pertinence, délais, précision, cohérence des statistiques entre elles, accessibilité de l'information - est une exigence exprimée de façon croissante par les utilisateurs. Elle est également de plus en plus inscrite dans la réglementation statistique européenne.

À cet égard, après la rénovation de l'Enquête annuelle d'entreprise (passage à la 4<sup>e</sup> génération), le SCEES s'est engagé dans plusieurs actions importantes concernant particulièrement les enquêtes de branche.

Tout d'abord la définition, en collaboration avec le SESSI et l'INSEE, d'une charte de qualité pour la réalisation de ces enquêtes dans l'industrie, qu'elles soient menées directement par le SCEES ou le SESSI, ou qu'elles soient déléguées à des organisations professionnelles agréées (OPA). L'objectif d'une telle charte, en cours de présentation aux OPA, est double : engagement à respecter un certain nombre de règles de bonnes pratiques statistiques, et évaluation régulière du respect de ces engagements. Le Comité du label du CNIS sera appelé à se prononcer sur le principe et le contenu de la charte en début 2001 : c'est en effet sur le respect de ses dispositions qu'il est proposé de s'appuyer pour l'attribution du label d'intérêt général et de qualité statistique. Ensuite sera engagée la mise en œuvre concrète avec les OPA.

Parallèlement, le SCEES a lancé fin 1999 un projet pour mettre en place des outils informatisés de coordination de ses enquêtes auprès des entreprises, et pour moderniser ses actuels outils de traitement. Les objectifs essentiels en sont les suivants : améliorer la qualité par la mise en cohérence des fichiers de lancement avec les diverses informations mobilisables - notamment pour les enquêtes de branche déléguées aux OPA -, faciliter la confrontation entre données issues d'enquêtes différentes, rénover les outils de traitement des enquêtes directes, rationaliser la gestion des séries statistiques. Le projet devrait aboutir fin 2001, au moins sur les deux premiers objectifs.

Enfin, les déficiences du dispositif d'alimentation de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) pour les IAA ont conduit le SCEES à lancer à partir de janvier 2000, comme annoncé l'an dernier, une enquête mensuelle de production sur la charcuterie. Après la mise en place ces deux dernières années d'enquêtes semblables sur les eaux minérales, les eaux de source et les aliments pour chiens et chats, il s'agit là toutefois de la dernière opération de ce type pouvant être menée avec les moyens actuellement disponibles.

En revanche, les rapprochements envisagés entre les données individuelles de production issues des enquêtes de branche et les données d'exportation issues des statistiques du commerce extérieur n'ont pu être engagés faute de moyens.

Concernant les **enquêtes thématiques**, l'enquête sur l'internationalisation des échanges intra-groupe annoncée l'an passé doit être lancée comme prévu à l'automne 2000, en collaboration avec le SESSI, l'INSEE et les Douanes, et les résultats en seront disponibles en 2001. En 2001, trois enquêtes devraient être réalisées : l'enquête communautaire sur l'innovation technologique, renouvelant celle menée en 1997, toujours en coordination avec le SESSI ; une enquête légère à caractère structurel sur les petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation ; enfin l'enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme.



L'exploitation de **sources administratives** concerne prioritairement les données comptables issues des déclarations fiscales BIC et les données sur l'emploi issues des Déclarations annuelles de données sociales (DADS). La mobilisation des fichiers fiscaux est engagée, avec deux objectifs prioritaires : produire de l'information, notamment régionale, sur les petites entreprises (moins de 20 salariés) exclues du champ de l'EAE ; et mener des analyses sur les données financières de bilan ; une première diffusion de résultats a été réalisée en juin 2000 pour compléter l'enquête annuelle d'entreprises 1998 sur les exploitations forestières et les scieries. La convention INSEE-DGI-SCEES d'accès aux données DADS a été signée début mai 2000 : il s'agit pour le SCEES d'exploiter les informations sur les établissements (et non directement sur les salariés) dans une optique de suivi de l'emploi IAA à un niveau infra-régional.

L'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie verra son échantillon sensiblement allégé dès 2001. Quant à la rénovation de l'enquête sur les investissements protégeant l'environnement et à la prise en compte des dépenses courantes, elles seront préparées en 2001 pour une application en 2002, en liaison avec les modifications envisagées du règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

La dernière enquête sur l'**innovation technologique** remonte à 1997, et portait sur les innovations de produits et de procédés de fabrication intervenues sur la période 1994-1996. Ce type d'enquête est désormais coordonné au niveau européen, et tend à revêtir un caractère régulier pluriannuel. Un renouvellement est prévu en 2001, en collaboration avec le SESSI, avec un questionnaire sans doute proche de celui de 1997. Les travaux préparatoires seront engagés cette année.

Les **petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation** (moins de 10 salariés) sont exclues du champ de l'Enquête annuelle d'entreprise du SCEES. Celles de transformation ne font pas l'objet de résultats significatifs dans l'Enquête sur les petites entreprises industrielles de l'INSEE, qui ne prend pas en compte le critère juridique dans son plan de sondage. Il en est de même pour les coopératives de commercialisation vis-à-vis de l'Enquête annuelle d'entreprise "Commerce de gros" réalisée par l'INSEE. Des informations de cadrage sont pourtant nécessaires aux acteurs en charge de ce secteur : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Confédération française de la coopération agricole, Mutualité sociale agricole, ... C'est pourquoi le SCEES est amené à réaliser sur ces petites unités des investigations légères à un rythme pluriannuel. La dernière remonte à 1996 ("fiche sommaire" de l'EAE), la prochaine sera menée en 2001, et portera essentiellement sur la mesure de leur poids économique.

Il est également prévu de renouveler en 2001 l'Enquête triennale sur les **matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme**. Cette enquête a été mise en place dans les années soixante-dix, et réalisée la dernière fois en 1998. Les résultats en sont particulièrement utiles pour mesurer l'importance des débouchés que constituent les fabricants d'aliments pour de nombreux produits d'origine agricole, et pour établir les bilans ressources-emplois par produits coordonnés par Eurostat. Ils servent également à caler un modèle annuel du SCEES de simulation des incorporations en fonction des prix relatifs des produits.

La **rénovation de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie** dans l'industrie a été présentée au Comité du Label en juin 2000, conjointement par le SCEES et le SESSI. Cette rénovation est marquée par un fort souci d'alléger la charge des entreprises. Cela se traduit par la limitation de l'interrogation annuelle aux seuls établissements les plus gros consommateurs dans leur secteur d'activité (1100 au lieu de 4000 interrogés aujourd'hui) ; une enquête complémentaire par sondage sera menée tous les 4 ans auprès des autres établissements. Le questionnaire de l'enquête annuelle est peu modifié par rapport au questionnaire actuel, mais celui de l'enquête complémentaire est très simplifié. Toutefois, si l'allègement de l'échantillon entrera bien en vigueur dès l'enquête de 2001 sur l'année 2000, la prise en compte du nouveau questionnaire devra être décalée en 2002 pour des raisons de moyens ; la première enquête complémentaire devrait également être menée en 2002.

La révision prévue de l'**Enquête annuelle sur les investissements des établissements industriels pour protéger l'environnement**, lancée pour la première fois en 1992, doit tenir compte du contexte créé par la préparation par Eurostat d'un projet de règlement modificatif au règlement sur les

statistiques structurelles. Il est en effet question d'introduire de nouvelles variables obligatoires relatives à la protection de l'environnement, en particulier sur les dépenses courantes (à un rythme pluriannuel). La révision de l'enquête doit donc tenir compte du résultat final des discussions. C'est pourquoi elle est repoussée à 2001, avec une enquête rénovée lancée en 2002 ; cette enquête devrait intégrer cette année un volet sur les dépenses courantes.

## 2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le projet "**Coordination et Gestion des ENquêtes sur les Industries Agricoles et ALimentaires**" (CGENIAAL) a été lancé fin 1999. Ce projet comporte plusieurs facettes.

Il s'agit d'abord pour le SCEES de se doter d'une base de sondage - le REBUS - qui permette d'affecter chaque unité (entreprise ou établissement) aux enquêtes dont elle relève, en prenant en compte un maximum d'informations sur cette unité, émanant des répertoires de l'INSEE ou recueillies lors des diverses enquêtes. Actuellement, chaque enquête fait l'objet de procédures spécifiques et cloisonnées. L'objectif est d'améliorer la cohérence entre les fichiers de lancement et les diverses informations disponibles en provenance d'autres sources. L'une des applications principales d'une telle base sera l'articulation des champs des enquêtes de branche déléguées aux organisations professionnelles agréées (OPA) avec la description des activités des entreprises fournie par l'Enquête annuelle d'entreprise (EAE). L'articulation de cette base avec le futur système de répertoires OREADE et le futur système de coordination d'échantillons OCEAN fera l'objet d'analyses particulières avec l'INSEE, ainsi qu'avec le SESSI qui rénove son fichier unique de lancement FUL. L'objectif est que cet outil soit opérationnel fin 2001 pour le lancement des enquêtes en 2002.

Les autres grands objectifs du projet sont d'ordre plus interne. Le premier consiste à rénover les outils de gestion et de traitement des enquêtes du SCEES auprès des entreprises (hors EAE), en particulier de ses enquêtes de branche directes : l'un des buts est de faciliter les rapprochements entre enquêtes de périodicité différente (par exemple mensuelle/annuelle) et entre enquêtes différentes (enquêtes de branche/EAE). Le second vise à la mise en place d'un outil de gestion des séries agrégées issues des enquêtes de branche en provenance des OPA ou des enquêtes directes. Le calendrier de réalisation table sur une mise en service au moins partielle en fin 2001.

L'exploitation des **données fiscales issues des BIC**, encore expérimentale en 2000, devrait entrer en production courante en 2001. Il en sera normalement de même pour les **données sur l'emploi salarié issues des DADS** (Déclarations annuelles de données sociales), pour la partie fichiers "employeurs". Enfin, les données sur les **contours des groupes**, provenant de l'enquête Liaisons financières de l'INSEE, permettent désormais d'enrichir régulièrement les fichiers de résultats d'enquêtes sur l'appartenance ou non des unités à un groupe d'entreprises. Une éventuelle mobilisation des informations détenues par la Direction du Trésor sur les implantations étrangères en France sera étudiée en 2000 ou 2001.

L'évolution rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication nécessite une veille constante, pour faire évoluer si nécessaire les outils de collecte et de diffusion de l'information. Côté collecte, les moyens ne permettent pas aujourd'hui de lancer des expérimentations de type "collecte électronique" ; les enseignements tirés d'expérimentations menées dans d'autres services statistiques seront analysés. Côté diffusion, la base de données DATAGRESTE, version rénovée des actuelles bases de données individuelles et agrégées du SCEES, est maintenant opérationnelle. Un cédérom expérimental sur les résultats de l'EAE 1998 a été réalisé fin 1999, et un bilan devra en être tiré. Les principaux résultats issus de l'EAE et des enquêtes de branche ont été mis sur le site Internet des données statistiques Agreste.

Enfin, en 2001 devront être adaptées les procédures informatiques pour une sortie systématique des résultats des enquêtes en euros et non plus en francs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1. Enquête annuelle d'entreprise (EAE)

Conformément à l'annonce faite l'an passé, le seuil d'interrogation est depuis l'exercice 1998 remonté de façon permanente à 20 salariés (ou 35 MF de chiffre d'affaires), sauf pour les coopératives agricoles où il est resté à 10 salariés.

L'essentiel des développements informatiques entraînés par le passage à la quatrième génération est terminé. Toutefois, la refonte de l'outil de production des résultats rapides qui sortent en juillet, ainsi que la prise en compte du module sur le calcul d'évolutions sectorielles détaillées, ne pourront être réalisées qu'en 2001, voire 2002. En outre, la complexité générale de l'outil est source de coûts de maintenance relativement élevés.

Le SCEES participera aux réflexions à coordonner par l'INSEE sur les possibles évolutions du mode de collecte de la partie "comptable" de l'enquête, liées au développement de la télétransmission des déclarations fiscales des entreprises vers la DGI.

#### 3.2. Enquêtes de branche (y compris PRODCOM)

La liste des enquêtes de branche est donnée en annexe p. 30. Certains ajustements sur les enquêtes déléguées aux organisations professionnelles agréées ne sont pas à exclure, notamment en cas de réactions négatives aux engagements contenus dans la charte de qualité en préparation (voir plus haut, partie 1).

#### 3.3. Enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires dans l'agriculture

Cette enquête est réalisée par les services départementaux de statistique agricole auprès d'un échantillon d'environ 250 entreprises commercialisant des produits utilisés par les agriculteurs dans leur activité de production (semences et plants, engrais et amendements, pesticides, aliments des animaux, ..). Elle est à la base de l'élaboration par l'INSEE de l'Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), pour sa partie biens et services courants. Des indices régionaux sont également calculés par le SCEES, en appliquant des pondérations régionales aux indices élémentaires nationaux. La nouvelle base 1995 pour tous ces indices vient d'entrer en vigueur.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les allègements de charge proviendront de la réduction de l'échantillon de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les établissements de transformation : à compter de 2001, le nombre d'établissements interrogés sera approximativement diminué par quatre trois années sur quatre .

Des simplifications de questionnaire seront par ailleurs recherchées sur les enquêtes de branche avec les organisations professionnelles agréées, dans le cadre de la mise en place de la charte de qualité pour la réalisation de ces enquêtes.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

À compter de 2001, l'allègement important de l'échantillon d'établissements interrogés dans l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie, trois années sur quatre, limitera la significativité régionale des résultats aux principaux agrégats tirés de l'enquête.

En sens inverse, l'exploitation régulière par le SCEES des fichiers BIC et des données sur l'emploi dans les établissements issues des DADS (Déclarations annuelles de données sociales) permettra aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

- **Aspects "environnement"**

Eurostat prépare un projet de règlement modificatif au règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises, afin d'y introduire de nouvelles variables obligatoires relatives à la protection de l'environnement. Seul y figure actuellement le montant des investissements en équipements spécifiques antipollution. Eurostat souhaiterait intégrer également le montant des dépenses courantes, la part "environnementale" des investissements à technologie propre intégrée, ainsi qu'une ventilation de ces dépenses par domaines (eau, air, ...). Dans ces conditions, la révision prévue de l'Enquête annuelle sur les investissements des établissements industriels pour protéger l'environnement, lancée pour la première fois en 1992, doit être décalée pour bien correspondre au résultat final des

discussions. Cette révision sera menée en collaboration avec le SESSI, qui mène l'enquête sur son propre champ de compétence.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les établissements industriels, quelques questions sur les sources renouvelables d'énergie vont être introduites dans le questionnaire. Ce questionnaire modifié ne pourra toutefois pas entrer en vigueur avant 2002 sur l'exercice 2001, pour des raisons de moyens.

- **Dimension européenne**

Concernant le règlement PRODCOM, des résultats provisoires sur 1999 pour un grand nombre de produits ont été adressés à Eurostat fin juillet 2000. Cette transmission sera complétée début octobre 2000. L'objectif fixé par le règlement d'une transmission en juin n+1 au plus tard restera très difficile à atteindre les années à venir.

La participation du SCEES à la réponse française au règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises ne pose pas de problème particulier. A la fin de la période de dérogation, c'est-à-dire à compter de l'exercice 1999, les données préliminaires issues de l'EAE doivent normalement être disponibles comme prévu en octobre 2000.

Les procédures de traitement des enquêtes ont été adaptées pour permettre l'acceptation de réponses en francs ou en euros, au choix des entreprises, mais les résultats continuent d'être établis en franc. En 2001, il faudra préparer la sortie systématique de résultats en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Enfin, le SCEES continue de participer au groupe de travail « Statistiques lait et produits laitiers » d'Eurostat. Il participe également au groupe de travail "Statistiques agro-industrielles". Ce groupe traite en particulier des consommations de produits agricoles par les branches de l'industrie agro-alimentaire ; il élabore également des propositions pour l'évolution des nomenclatures d'activités/produits.

## **6. Liste des publications**

### **6.1. EAE 1999**

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur" n°77 juillet 2000.

### **6.2. EAE 1998**

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur" n° 60, juillet 1999.

Résultats détaillés :

- IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste données chiffrées IAA" n° 93, décembre 1999

- IAA Résultats sectoriels et régionaux : cédérom, janvier 2000

- Coopération agricole : "Agreste données chiffrées IAA" n° 94, janvier 2000

- Exploitations forestières et scieries : "Agreste chiffres et données agroalimentaires", n°96 juin 2000 (intégrant des données de source fiscale BIC)

### **6.3. Enquête auprès des petites entreprises industrielles 1997**

- "Agreste primeur" n° 63, septembre 1999

### **6.4. Enquête annuelle sur les consommations d'énergie**

- Enquête sur 1999 : « Agreste chiffres et données agroalimentaires » à paraître en octobre 2000

- Enquête sur 1998 : "Agreste données chiffrées IAA" n° 90, septembre 1999.

### **6.5. Enquêtes de production hors enquêtes laitières**

- Production des IAA en 1999 : "Agreste chiffres et données agroalimentaires » à paraître en octobre 2000.- Production des IAA en 1998 (yc PRODCOM) : "Agreste données chiffrées IAA" n° 92, novembre 1999.

- Récolte de bois et production de sciages en 1998 : "Agreste chiffres et données" n°95 mars 2000.

### **6.6. Enquêtes laitières**

- Résultats mensuels ONILAIT-SCEES : "Agreste Conjoncture lait et produits laitiers".

- Résultats de l'enquête annuelle 1999 : "Agreste chiffres et données agroalimentaires » à paraître en octobre 2000.

- Fromages au lait cru en 1999 : Agreste-primeur n°82 septembre 2000

- Résultats de l'enquête annuelle 1998 : "Agreste données chiffrées IAA" n° 91, octobre 1999.

- Lait et produits laitiers biologiques en 1998 : "Agreste primeur" n° 62, juillet 1999

**6.7. Publications de synthèse**

- Les groupes dans l'agro-alimentaire : "Agreste primeur" n° 69, février 2000
- "Agreste Conjoncture bulletin mensuel" n°1 à 12 (mensuel).
- Supplément trimestriel conjoncture IAA de "Agreste Conjoncture note mensuelle"
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires 1999
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture dans l'Europe des Quinze 1999 (y. c. données IAA)
- Agreste Graph-Agri : la forêt et les industries du bois 2000

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

**Annexe****CARACTERISTIQUES DES ENQUETES DE BRANCHES****1 - Enquêtes obligatoires réalisées ou coordonnées par le SCEES**

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	H	non	Abattages d'animaux de boucherie
			H	non	Observation des prix des porcs charcutiers abattus
			A	oui	
15.1C	Production de viandes de volailles	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	M	non	Volume des abattages et de la découpe
			T	non	
			A	oui	y.c. produits élaborés (p15.1E)
p15.1A p15.1C p15.1E p15.2Z p15.4A p15.4C	Sous-produits de l'Industrie des viandes de boucherie de volailles, du poisson, des huiles et corps gras	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	Peaux, protéines, corps gras
p15.1E	Préparation industrielle de produits à base de viande	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	M	non	Charcuterie
p15.1E p15.1A p15.2Z p15.8F	Préparation industrielle de produits à base de viande	Fédération Française des Industries Charcutières (FIC)	A	oui	Charcuterie (sauf foie gras)
		Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Produits de palmipèdes gras appertisés
p15.2Z	Industrie du Poisson Poissons et produits de la pêche préparés	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Conserves d'escargots et d'achatines
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)  CITPPM (ALESIAL)	A	oui	Poissons et produits de la pêche préparés
15.3A	Transformation et conservation de pommes de terre	Fédération Nationale des Transformateurs de pommes de terre	A	oui	Ventes de produits à base de pomme de terre
p53.3A p53.3E	Légumes non cuisinés	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Ventes de légumes surgelés
15.3C p15.9T	Préparation de jus de fruits et de légumes	Union Nationale des Producteurs et distributeurs de jus de fruits et de légumes, de nectars et de boissons aux fruits de la métropole et d'Outre-Mer	M	non	Ventes de jus de fruits en quantité physique
			A	oui	Jus de fruits (y.c. concentrés)
15.3A 15.3E 15.1E 15.2Z 15.3F 15.8R	Transformation et conservation de légumes	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Tous légumes appertisés y.c. champignons de couche et tomate
			A	non	Production de produits déshydratés et liophilisés
			A	oui	Tous légumes déshydratés et liophilisés

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.3F	Transformation et conservation de fruits	Fédération Nationale des Syndicats de Confituriers et de Conserveurs de Fruits	A	oui	
		Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	
15.4A 15.4C p15.6D	Fabrication d'huiles et graisses brutes Fabrication d'huiles et graisses raffinées	Fédération Nationale des Huileries Métropolitaines et Industries Dérivées (FEDHUIL)  Syndicat Général des Fabricants d'Huile et de Tourteaux de France	M	non	Bilan « entrées-sorties » pour les graines, les huiles brutes et raffinées, les tourteaux
			A	oui	y.c. huile de maïs raffinée
15.4E	Fabrication de margarine	Chambre Syndicale de la Margarinerie et des Industries des Corps Gras Alimentaires	M	non	Bilan « entrées-sorties » pour les matières premières et les produits finis
			A	oui	
15.5A à 15.5D	Fabrication de lait liquide et de produits frais Fabrication de beurre Fabrication de fromages Fabrication d'autres produits laitiers	ONILAIT	M	non	Collecte de lait (NAF P51.3G) et fabrication de produits laitiers
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	
		Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt et SCEES	M	non	Collecte et livraisons de lait, prix du lait à la production
15.5F	Fabrication de glaces et sorbets	Syndicat des Fabricants Industriels de Glaces, Sorbets et Crèmes Glacées	A	oui	Crèmes glacées, glaces, sorbets et desserts glacés
15.6A et 15.6B	Meunerie Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	A	oui	
p 15.6B	Autres activités de travail des grains	L'ALLIANCE 7	T	oui	Ventes et chiffre d'affaires des céréales soufflées
15.6D	Fabrication de produits amylacés	Union des Syndicats des Industries des produits amylacés et de leurs dérivés (USIPA)	M	non	y.c. huile de maïs brute
			S	oui	
		L'ALLIANCE 7	M	oui	Tapioca
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale (SNIA) Fédération Nationale des Coopératives de Production et d'Alimentation Animales (SYNCOPAC)	M	non	Etablissements produisant + de 5 000 tonnes par an
			A	oui	

			A	non	Etablissements produisant - de 5 000 tonnes par an
Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	M	non	
p15.6D p 15.7A p 15.8H		Syndicat National des Déshydrateurs de France	A	oui	Luzerne, maïs et pulpes de betteraves déshydratés
15.8A p 15.8F	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	
15.8F p 15.3A	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	L'ALLIANCE 7	M, T, A	oui	Enquête infra-annuelle pour les grandes entreprises
			A	oui	Ventes en valeur
p 15.8F p 15.8K p 15.8T p 15.8V	cf. ces NAF	L'ALLIANCE 7	A	non	Matières premières, conditionnement et énergie
p 15.8H	Fabrication de sucre	Chambre Syndicale des Raffineurs et Conditionneurs de Sucre de France	M	non	Sucre en morceaux
		Syndicat des Fabricants de Sucre de l'île de la Réunion	M	non	Sucre roux
			C	non	
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	
15.8K	Chocolaterie, confiserie	L'ALLIANCE 7	T	oui	
			A	oui	Données en valeur
15.8M	Fabrication de pâtes alimentaires	Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France	M	non	y.c. couscous non préparés
			A	oui	
15.8P	Transformation du thé et du café	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES) STEP I	A	oui	
p 15.8R  p 15.3E	Fabrication de condiments et assaisonnements  Transformation et conservation de légumes	Fédération des Industries Condimentaires de France	A	oui	Moutarde, condiments, sauces préparées, fruits et légumes condimentaires
p 15.8R	Fabrication de condiments et assaisonnements	Syndicat National des Fabricants de Vinaigres	A	oui	y.c. succédanés
p 15.8T	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques	L'ALLIANCE 7	M, T	non	
			A	oui	
15.8V 15.6A 15.3F 15.8H 15.8K	Industries alimentaires n.c.a.	L'ALLIANCE 7	M, T, A	oui	Entremets, desserts ménagers, petits déjeuners, aides à la pâtisserie
			A	oui	
		Syndicat National des Fabricants de bouillons et potages	T	oui	
			A	non	Consommation de matières premières



Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	M	non	Production d'ovo-produits
			A	oui	Ovo-produits
			A	oui	Levure-aliment
p 15.9A p15.9D	Production d'eaux de vie naturelles Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	Alcool éthylique
p 15.9B p 15.3F	Fabrication de spiritueux	Syndicat National des Fabricants de liqueurs	A	oui	Liqueurs – fruits à l'alcool et à l'eau de vie
p 15.9A p 15.9B	Production d'eaux de vie naturelles Fabrication de spiritueux	Union des Producteurs Français de Spiritueux	A	oui	Spiritueux autres que liqueurs, whisky, gin, vodka
15.9J	Cidre	Syndicat National des Industries Cidricoles	A	oui	
15.9L	Production d'autres boissons fermentées	Conseil National des vins aromatisés	A	oui	Vermouths et autres vins de raisins frais aromatisés
15.9N	Brasserie	Association des Brasseurs de France	M	non	
			A	oui	
15.9Q	Malterie	Chambre Syndicale de la Malterie Française	A	oui	
15.9S	Industrie des eaux de table	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	M	non	Eaux minérales
			M	non	Eaux de source
			A	oui	Eaux conditionnées
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Union Nationale des Producteurs et distributeurs de jus de fruits et de légumes, de nectars et de boissons aux fruits de la métropole et d'Outre-Mer	M	non	Ventes de boissons aux fruits, en quantité physique
			A	oui	Boissons aux fruits et nectars
		Syndicat National des fabricants de sirops	A	oui	Sirop de consommation
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	Boissons rafraîchissantes sans alcool (nectars et boissons aux fruits exclus)
Divers postes NAF	Surgélation, congélation	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	
15.1E, 15.2Z, 15.3E, 15.8M	Préparation de plats cuisinés	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries  Coopératives et SICA	A	non	Production de plats préparés appertisés
			A	oui	Plats préparés appertisés
			A	oui	Plats préparés réfrigérés
02.0B et 20.1A	Exploitations forestières et scieries	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	A	oui	

## 2 – Autres enquêtes et exploitation de formulaires administratifs

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de la source	Nature de la source	Utilisation pour PRODCO M	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES)	M	FA	non	Abattages du bétail en têtes et en poids
15.3E	Transformation et conservation de légumes	Association Nationale Interprofessionnelle du champignon de couche (ANICC)	A	EN	non	
		Société Nationale Interprofessionnelle de la tomate (SONITO)	C	EN	non	
15.3F	Transformation et conservation de fruits	Bureau National Interprofessionnel du Pruneau	A	EN	oui	
15.5A à 15.5D		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Direction Générale de l'Alimentation)	H	FA	non	Prix de vente de certains produits laitiers
			Bimen-suelle	FA	non	Production de caséine et caséinates
15.6A	Meunerie	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des graines et des farines de blé et de seigle
15.6B	Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des semoules et du riz
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des grains utilisés
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Chambre Syndicale des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers (FACCO)	A	EN	oui	
15.8H	Fabrication de sucre	Syndicat National des Fabricants de Sucre de France	H	EN	non	
			C	EN	non	
		Fonds d'Intervention et Régulation du Marché et du Sucre (FIRS)	M	FA	non	
			C	FA	non	
15.9A	Production d'eaux de vie naturelles	Bureau National Interprofessionnel du Cognac	M	EN	oui	
		Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac	M	EN	non	
		Bureau National Interprofessionnel des Calvados et eaux de vie de cidre (BNICE)	M	EN	oui	
15.9D	Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Economie et des Finances – Direction Générale des douanes et droits indirects	Quinzaine	FA	non	
15.9F	Champagnisation	Comité Interprofessionnel du vin de Champagne	M	EN	oui	
15.9G	Vinification	Ministère de l'Economie et des Finances – Direction Générale des douanes et droits indirects	M	FA	oui	
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Fédération Nationale des Boissons Syndicat National des Boissons Rafraîchissantes	A	EN	non	
16.0Z	Industrie du tabac	SEITA	A	FA	oui	
51.2A	Commerce de gros et aliments pour bétail	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Entrée, sorties et stocks de céréales
		Société Interprofessionnelle des Oléagineux (SIDO)	M	FA	non	Entrée, sorties et stocks de graines oléagineuses

## **Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

### **1. Exposé de synthèse**

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECas), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne l'industrie son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les « très petites entreprises industrielles » (moins de 20 salariés) .

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites entreprises. C'est en particulier le cas de l'EPEI, qui permet de cerner les activités de production de l'industrie et des industries agricoles et alimentaires.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont celles de la section « Industries alimentaires » de la NAF 1993 (division 15 de la NAF) à l'exception de la vinification (classe 15.9G). Selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 1 à 95 %).

Dans l'industrie (NAF 17 à 37), les activités relevant de l'artisanat concernent la quasi-totalité des activités à l'exception de l'édition (NAF 21.1), de l'imprimerie de journaux (NAF 22.2A), d'une partie de la fabrication pharmaceutique de base (24.4A), de la fabrication de médicaments (24.4C), de la fabrication de verres de lunetterie et de contact (partie de 34.4A).

À leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...) ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le « droit de suite », qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester sans limitation de durée, même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire informatique des métiers (RIM) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2000). Les exploitations sont assurées à partir de la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DECas ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés les fichiers BIC, et pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES et les exportations par celle du fichier des Douanes.

### **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la Sous-direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle Sous-direction, qui permet désormais une utilisation plus intensive des différentes exploitations de sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur les bassins d'emploi.

### **3. Opérations répétitives**

- Répertoire informatique des métiers
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des fichiers BIC, SUSE
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DEcas
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES
- Exploitation du fichier exportation des Douanes.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Cette rubrique ne concerne pas la Sous-direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

Les besoins de la DEcas vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Pour se mettre en mesure de répondre à ces besoins, deux conventions d'études sont envisagées, elles visent à l'établissement de « tableaux de bord » annuels.

- **Aspects européens**

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. Les règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. L'accès aux données devra être organisé avec Eurostat. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagés.

### **6. Liste des publications (1999-2000)**

Chiffres clés de l'artisanat (annuel)

Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1<sup>er</sup> janvier (annuel)

Publications sur l'artisanat (4 pages) sur différents thèmes

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux, des professions libérales, du commerce et des services, de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

Un groupe de travail réunissant l'APCM et les différents partenaires du SSE va se réunir en 2000, afin de définir un programme à moyen terme visant à mieux connaître l'artisanat.

Le répertoire informatique des métiers sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec Eurostat.

### Ministère de l'éducation nationale

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)
- Bureau des études statistiques sur la recherche

(extraits du programme de la SDES présenté à la formation *Éducation, formation*)

### 1. Exposé de synthèse

Les éléments saillants du programme statistique de l'année 2001 sont les suivants.

#### En matière d'élaboration de données élémentaires et d'indicateurs agrégés

Mise en place d'enquêtes renouvelées sur les moyens consacrés à la recherche et au développement, poursuite de l'amélioration de la qualité des données et de l'extension du champ du système SISE (base de données individuelles anonymes sur les étudiants) aux établissements privés d'enseignement supérieur et autres établissements non universitaires, meilleure exploitation des données de gestion sur les personnels.

Constitution d'indicateurs (à partir de données de base) servant principalement au pilotage interne : certains de ces indicateurs sont publiés dans *l'État de l'École*, *Géographie de l'école* ou sur Internet (résultats au bac par établissement).

La seule partie statistique des évaluations nationales diagnostiques des élèves au début du CE2, de la 6<sup>ième</sup> et de la 2<sup>nde</sup> est l'analyse des scores d'un échantillon national de l'ordre de 3 000 élèves et d'un échantillon académique de l'ordre de 1 500 élèves qui permettent aux enseignants de disposer d'une référence nationale et académique. Cette opération a pour principal objectif de permettre aux enseignants de repérer les réussites et les difficultés éventuelles de leurs élèves.

#### Études

Les données des panels d'élèves resteront le support d'analyses des trajectoires scolaires et universitaires. On aura en 2001 un recul suffisant sur le panel des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1989, pour procéder à une 1ère analyse de ses sortants et, sur le panel des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1995, par rapport à leur parcours scolaire au collège et à leur orientation en fin de 3<sup>ème</sup>. Le panel des écoliers entrés au CP en 1997 couplé à l'enquête Famille et aux évaluations nationales ouvrira un vaste champ d'étude au delà de 2001.

L'étude des migrations d'étudiants entre académies à l'entrée dans le supérieur va donner lieu à la publication d'un *Note d'information* début 2001.

Le thème des sorties sans qualification et de la relation formation-emploi continueront à être très présent, en lien avec différents programmes internes du Ministère.

La constitution d'un panel d'enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, titularisés à la rentrée 2000 permettra de connaître leurs caractéristiques et leur opinion sur la formation qu'ils ont reçue en IUFM.

Enfin, l'importance des comparaisons internationales nous poussera à être très présents dans les discussions avec l'OCDE, Eurostat et l'UNESCO en matière de définition de concepts, d'études et aussi d'enquêtes, afin de bien faire prendre en compte les spécificités des systèmes éducatifs, culturels et de recherche (implication dans les travaux de révision du manuel de Frascati).

### **Mise à disposition de l'information**

Un investissement particulier sera poursuivi pour consolider l'Infocentre ministériel fournissant des données complètes et normalisées. C'est d'abord un outil d'aide à la décision pour tous les échelons du Ministère, mais aussi une source essentielle pour les centres de documentation qui renseignent le public.

Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra. A noter la publication début 2001 d'un *État de la recherche*.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Travaux nouveaux**

- *Recherche et développement*

- Mise en place de l'enquête renouvelée auprès des entreprises : après une rénovation légère ne 2000, une nouvelle version sera proposée en 2001. Le volet chercheurs sera intégré dans le corps du questionnaire et une approche en terme de discipline sera intégrée.

- L'enquête sur la recherche publique offrira aussi un questionnaire renouvelé qui prendra en compte les besoins des utilisateurs, notamment ceux qui sont en charge de la politique nationale de recherche, et les nouveaux aspects de la recherche.

- Un effort d'harmonisation entre les deux enquêtes sera engagé de façon à pouvoir mieux articuler les résultats de la R&D publique avec ceux de la R&D en entreprises.

- Une étude sera réalisée sur la R&D dans les entreprises de service. Les résultats de cette étude devront statuer sur l'intégration dans une base de sondage d'entreprises de services jusqu'à présent exclues (assurances et banques notamment).

### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus**

- *Recherche et développement*

- Participation à la nouvelle enquête communautaire sur l'innovation (CIS3), menée principalement par le SESSI qui devrait être lancée en 2001 ; prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurances ; poursuite des études sur ce thème.

## **3. Opérations répétitives**

Voir document en annexe.

## **4. Allègement de la charge statistique**

- *Recherche et développement*

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation reste très présente : le seuil d'interrogation des entreprises par questionnaire simplifié sera rehaussé, le volet « chercheurs » sera intégré dans le questionnaire principal et la fréquence d'interrogation sur ce sujet sera réduite à une année sur deux.

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des organismes publics de recherche, des travaux méthodologiques seront engagés pour mesurer la perte d'information liée à la réalisation d'un sondage plutôt qu'une enquête exhaustive parmi les plus petits organismes.

## 5. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

*Recherche et Développement*

- Dans le cadre de groupes de travail, poursuite des réflexions sur les indicateurs régionaux de la R&D, notamment dans le domaine des emplois.

- **Aspects « environnement »**

*Recherche et Développement*

L'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique verra sa nomenclature des objectifs révisée. Dans ce cadre une question concernant l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement sera introduite. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

- **Aspects européens**

*Recherche et Développement*

- Harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'Eurostat.

- Transmission des données françaises de R&D à Eurostat et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées)

- Participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI.

- Participation active à la rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE, en veillant à une bonne prise en compte de l'approche française.

En 2000, la France a été pays pilote pour la réalisation d'une étude sur l'évaluation de la R&D dans les enquêtes R&D et Innovation. En 2001, la France s'est portée volontaire pour être leader d'un groupe sur l'analyse de la R&D dans les services. Elle participera à d'autres groupes de travail (nomenclatures des objectifs socio-économiques, nomenclatures des champs scientifiques, R&D dans le domaine de la santé...).

## 6. Liste des publications

Les travaux parus ou à paraître au titre de **2000** sont les suivants, dans le domaine de la recherche :

- L'état de la Recherche en France, 1<sup>ère</sup> édition – janvier 2001

- Les Grands chiffres de la recherche – octobre (français-anglais)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

## Annexe

### OPÉRATIONS RÉPÉTITIVES : MOYENS CONSACRÉS A LA RECHERCHE

#### 33 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la Recherche & Développement dans les entreprises

**Finalité** : suivre l'évolution des moyens consacrés à la R&D dans les entreprises.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (8 000 entreprises interrogées). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (env. 2 000), sondage (1/2) pour les autres.

**Collecte de l'information** : les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié, par voie postale. Les documents complétés sont retournés à DPD/C3 pour vérification et exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1974, 1<sup>ère</sup> rénovation en 1992, la 2<sup>nde</sup> en 2000 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par type d'établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement de R&D.  
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et sous la forme d'un rapport.  
Résultats : mars.

### 34 – Enquête conjoncturelle sur les intentions des entreprises en matière de R&D

**Finalité** : recueil des intentions des entreprises en matière de R&D pour l'année en cours.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête porte sur 250 entreprises.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire simple qui est ensuite retourné pour exploitation.

**Historique** : l'enquête a été créée en 1991 ; annuelle.

**Résultats et publications** : analyse de l'évolution possible des moyens consacrés à la R&D. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne.  
Résultats : juin.

### 35 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les organismes publics et services ministériels

**Finalité** : suivre l'évolution de la R&D dans les services publics.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes publics et services ministériels (140 unités sont concernées).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963. L'enquête a été informatisée en 1984 et rénovée en 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement.  
Les résultats sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.  
Résultats : mars.



### 36 – Enquête sur la recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)

**Finalité** : évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur 49 CHU et CLCC.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : créée en 1994 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.

Résultats : décembre.

### 37 – Enquête sur la recherche dans les associations

**Finalité** : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

**Champ** : France métropolitaine. L'enquête s'adresse aux associations (200) susceptibles de faire de la recherche et du développement.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent certaines années depuis 1964 ; enquête annuelle depuis 1992.

**Résultats et publications** : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.

Résultats : janvier.

### 38 – Enquête annuelle sur les objectifs socio-économiques du BCRD

**Finalité** : analyse détaillée des objectifs du budget civil de la recherche et du développement.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes publics et services ministériels concernés (60 unités sont concernées).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

**Historique** : l'enquête a été créée en 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : ils permettent de connaître la finalité de la recherche envisagée. Les Résultats font l'objet d'un rapport à usage interne. Résultats : juillet.

## Ministère de la défense

- Direction des affaires financières  
 . Sous-direction de la réglementation et des affaires internationales  
 Bureau des études statistiques

### 1. Introduction

Afin de développer ses activités d'étude et d'accentuer la synergie entre les travaux économiques et statistiques, l'Observatoire Economique de la Défense (OED) et le Bureau des Etudes Statistiques (BES) de la Direction des Affaires Financières seront fusionnés en une nouvelle entité au 1<sup>er</sup> février 2001. Cette entité sera le Service Statistique du Ministère de la Défense.

Au sein du ministère de la Défense, il n'existe pas à l'heure actuelle de véritable programme d'enquête statistique publique au sens que le CNIS donne à ce terme.

Lors de la présentation des avant-projets de programmes statistiques envisagés pour l'année 2000, le Bureau des études statistiques (BES) avait étudié la possibilité de rénover le volet de l'Indice de la production industrielle relatif à l'industrie d'armement. En effet, l'élaboration de cette partie de l'IPI avait fait l'objet jusqu'en 1997 d'une convention particulière entre l'INSEE et la Délégation générale pour l'armement (DGA), dans laquelle il était prévu que soient établies de manière détaillée les séries élémentaires de production des branches concernées (dont une fraction seulement a un caractère spécifiquement militaire) et qu'elle soient transmises sous une forme agrégée à l'INSEE. En 1997, la convention n'a pas été renouvelée par la DGA, parce que la construction des séries en question n'a pas pu être poursuivie, et la Division ICA (Indicateurs conjoncturels d'activité) de l'INSEE a dû reconstituer l'indice relatif à l'armement terrestre, la construction navale et aéronautique à partir de quelques séries-témoins exprimées uniquement en heures ouvrées.

Devant la perte d'information constatée, et les incohérences qui s'ensuivaient parfois entre les sources de branches et d'entreprises, les comptes nationaux du domaine et la Division ICA ont alors appuyé la démarche du BES pour tenter de restaurer la fiabilité de l'indicateur. Parallèlement, les groupes de travail orientés vers l'analyse des sources statistiques nécessaires à l'élaboration du Compte satellite de la Défense ont souligné à plusieurs reprises l'intérêt d'une reconstruction de l'IPI de l'armement, et la décision a été prise lors de la réunion de la Commission permanente de pilotage du compte satellite du 16 février 1999 d'engager des travaux en ce sens.

Du fait de la réorientation de ses missions actuelles tout autant que par manque de moyens, la DGA ne souhaite pas s'investir dans ce domaine. On peut toutefois envisager une relance formelle adressée par la direction générale de l'INSEE pour obtenir de la DGA elle-même une réponse argumentée.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

#### A. Constitution et exploitation de la base de données SANDIE (Statistiques Annuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises)

Un nouveau projet, entrepris conjointement par l'Observatoire économique de la défense (OED) et le BES, a été lancé à la fin de l'année 1999 en vue, notamment, de pallier les lacunes constatées sur le secteur industriel de la défense. Son objectif est de rassembler dans une même base de données l'information économique sur les entreprises liées à la défense, qui est pour l'instant très dispersée.

À cette fin, des contacts ont été pris avec plusieurs organismes externes au ministère pour aboutir au fusionnement de plusieurs fichiers, dont entre autres :

- l'EAE du SESSI pour les activités élémentaires (armement terrestre, construction navale et aéronautique) ou moins directement liées aux activités militaires (électronique, parachimie, etc.),
- l'enquête du SESSI sur la recherche-développement,
- la base FIDGI de la DGA (chiffre d'affaires et effectifs, parts armement et export),

- le fichier des marchés publics de la défense (montant et caractéristiques des contrats passés),
- les fichiers de l'ONERA et du GIFAS, pour le secteur aéronautique et spatial (dépenses de recherche-développement, sous-traitance, etc.),
- les données manuelles du Calepin de la DGA (chiffre d'affaires et effectifs, parts armement et export).

L'existence d'une telle base permet d'alimenter les études internes et les études sous-traitées à des équipes de chercheurs et d'universitaires. Cette base est appelée à s'enrichir de nouveaux apports et à être actualisée en liaison avec les différents organismes associés cités ci-dessus.

### **B. Exploitation de l'enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche par les entreprises.**

En juin 2000, l'ancien OED et le BES ont conjointement présenté une demande d'habilitation au comité du secret statistique, afin d'obtenir annuellement une extraction de l'enquête annuelle recherche (MRT/DPD/DPDC3). Les travaux sur la recherche et l'innovation de défense font partie des axes de travail internes et externes. Seront publiées les études externes qui auront été validées sur le plan scientifique et qui auront fait l'objet d'un agrément interne.

## **3. Travaux répétitifs**

Plusieurs travaux statistiques importants ont été engagés récemment ou sont en cours de rénovation au sein du BES. Il semble intéressant de mentionner ceux qui sont susceptibles d'améliorer sensiblement l'information dans le domaine de la défense.

### **• Le compte satellite de la défense**

L'élaboration d'un compte satellite de la défense s'inscrit dans le cadre conceptuel de la nouvelle base des comptes nationaux. Ce projet a été engagé depuis quelques années, il a connu de nouveaux développements en 1999 et 2000.

La construction de cet outil tendait à marquer le pas au début de 1998 face aux obstacles rencontrés (nécessité de retraitement des dépenses budgétaires avec la direction générale de la Comptabilité publique, insuffisances des sources statistiques sur l'industrie d'armement et non disponibilité des séries de comptes nationaux en nouvelle base dans l'attente de leur publication en avril 1999). Ces difficultés ont montré l'utilité de développer au préalable une étude complémentaire en base 1980 (SECN) qui présente une maquette du compte satellite portant sur des séries longues (1980-1997). Cette étude permet déjà de mettre en évidence les grandes tendances et les évolutions structurelles du domaine de la défense.

Depuis le début de l'année 2000 les travaux se sont orientés dans deux directions qui ne se recoupent que partiellement. D'une part, l'étude complémentaire en base 1980 débouche sur la publication d'un article synthétique, par la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD, ex SIRPA) en novembre 2000 ; un dossier détaillé couvrant l'ensemble de la période concernée sera publié dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2001. D'autre part, le compte satellite proprement dit (c'est-à-dire avec les concepts et les données de la nouvelle base) commence à arriver à maturité, il devrait en résulter la constitution de comptes provisoires de la dépense de défense sur la période 1992-1997. Un compte satellite complet et définitif (aux questions de mise à jour des données près) pourrait donc voir le jour dans le courant de l'année 2001.

À un horizon plus éloigné, d'autres travaux impliquant un investissement méthodologique important ont d'ores et déjà été lancés et devraient déboucher sur l'élaboration de concepts ou méthodes spécifiques au compte satellite de la défense : élargissement de la notion de FBCF aux biens d'équipement militaires, nouvelle approche et évaluation de la recherche & développement de défense, définition et estimation de la valeur du patrimoine de défense...

### **• L'annuaire statistique de la défense**

Après plusieurs tentatives qui s'étaient avérées infructueuses dans le passé pour réaliser un bulletin statistique, le BES a finalement mis au point en 1998 un nouveau document intitulé l'**Annuaire statistique de la défense**, qui regroupe les principales données relatives aux aspects économiques, budgétaires, industriels et sociaux du domaine de la défense. L'intérêt suscité par ce dernier a permis

d'obtenir très rapidement un accord du cabinet et de l'ensemble des grandes directions du ministère sur son contenu. La 2<sup>ème</sup> édition de ce document, mise à jour, est datée juin 2000.

Cet important document, comprend environ 180 pages (soit 40 pages supplémentaires par rapport à l'édition 1998). L'*Annuaire* est constitué quasi exclusivement de tableaux et de graphiques. La seconde édition a apporté une amélioration sensible de la présentation et de la qualité graphique des documents, qui n'avait pu être obtenue précédemment pour des raisons techniques. Le contenu a été enrichi de nouvelles données (tableaux issus des recensements spécifiques réalisés au sein du ministère).

L'*Annuaire statistique de la défense* est préfacé par le ministre et a été publié par la DICOD, qui en a fait un point de presse. La diffusion de la deuxième édition de l'*Annuaire* (déjà supérieure à 2 500 exemplaires) est plus large encore que celle qui avait été obtenue pour l'édition 1998. Elle couvre aussi bien les services du ministère de la défense que ceux des autres départements ministériels (dont l'INSEE), les régions, les universités, les centres de documentation ou de recherche, etc.

Ce document apparaît désormais comme un outil de référence, comprenant des données qui seront systématiquement mises à jour et diffusées ouvertement sur le domaine de la défense.

- **Le recensement des agents de la défense**

Dans le cadre du recensement annuel par l'INSEE des agents de l'État, le BES est amené à élaborer régulièrement un dénombrement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers individuels de paye, et à saisir ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, organisme d'emploi, zone géographique, etc.). Les données, collectées au niveau le plus fin, font l'objet d'une exploitation systématique et d'une diffusion partielle pour les données agrégées vers les services fournisseurs. Celles-ci sont largement reprises dans l'*Annuaire statistique de la défense*.

Par ailleurs, le 33<sup>ème</sup> Recensement général de la population de 1999 fera l'objet d'une exploitation particulière par l'INSEE pour le compte du ministère de la Défense. De fait, le RP 99 concerne les personnels militaires à un double titre : en tant que "communautés", d'une part, et en tant que ménages dont au moins un des membres est militaire, d'autre part, pour lesquels il est utile de mettre en évidence des caractéristiques sociologiques propres. L'étude sera réalisée conjointement par l'OSD (Observatoire social de la défense) et par le BES.

- **Le recensement des marchés publics de la défense**

Depuis 1998, une nouvelle opération de recensement, visant cette fois les marchés publics passés (et notifiés) par le ministère de la Défense, est lancée au sein du BES. Elle concerne en particulier les marchés les plus importants (supérieurs à 300 000 Francs), et la direction des Affaires financières a développé à cet effet une application spécifique qui a été diffusée auprès des services contractants. Ces derniers disposent ainsi d'un outil informatique pour saisir les données de manière uniforme, et qui peut éventuellement leur permettre d'assurer un suivi des marchés pour leur propre usage.

La collecte des informations aboutit à la constitution progressive d'une base de données sur les principales caractéristiques de ces marchés (organisme contractant, secteurs ou entreprises concernés, nombre de marchés, montants, mode de passation, sous-traitance, etc.). L'exploitation permet de recouper les informations issues d'autres sources administratives ou de la Commission centrale des marchés pour construire, avec l'aide du fichier SIRENE, des séries de données spécifiques (ventilation des marchés par taille d'entreprise notamment) afin d'en dégager les implications économiques pour le secteur de la défense.

Les informations agrégées qui en découlent alimentent le chapitre sur les marchés publics dans l'*Annuaire statistique de la défense* et pourront faire l'objet d'une publication détaillée séparée si les règles de confidentialité le permettent.

#### 4. Publications

##### □ Usuelles

- **BES/OED** : Annuaire statistique de la défense
  - Revue ECODEF
  - Études thématiques (reprise partielle dans ECODEF)
  - Compte satellite de la défense
  - **OSD** : Bilan social annuel (personnels, mouvements, formation, conditions de travail, relations professionnelles, politique sociale, etc.)
- Publications thématiques (effectifs trimestriels, GVT, temps de travail, réinsertion, reconversion, pratique du sport...)
- **SPA** : Statistiques annuelles sur les pensionnés et les pensions (par service, grade, âge, sexe....) : situation en fin d'année et flux annuels.

##### □ Nouvelles (2001)

- **OSD et BES/OED** : Projection à moyen terme des pensionnés et des pensions
- Étude sociologique des familles de militaires (source : RP 99)

### Premier Ministre

Direction du Développement des Médias

Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation des Médias (DSEDM)

#### 1. Exposé de synthèse

Pour le service statistique de la Mission, l'année 2000 commence dans des conditions difficiles, particulièrement pour l'équipe en charge de l'audiovisuel, dont l'effectif a été réduit de moitié suite à des départs non remplacés. Dans ces conditions, le seul objectif réaliste dans ce domaine est de maintenir les outils existants tout en assurant les engagements pris à l'extérieur, notamment vis-à-vis d'Eurostat. Cet objectif ne sera tenable que si le recours à des renforts extérieurs temporaires s'avère possible.

Avec des mouvements de personnel réalisés et à venir, l'Observatoire de la publicité propose un programme de transition. Finalement, la seule opération vraiment nouvelle qui pourra être engagée cette année est l'élaboration d'indicateurs conjoncturels sur les secteurs de la communication.

Le renforcement de la coordination avec les partenaires du CNC, du CSA, de l'INA et du DEP (ministère de la Culture) est un objectif important du service statistique.

Les perspectives pour 2001 dépendent très directement de la suite qui sera réservée aux demandes budgétaires de rétablissement des moyens statistiques qui ont été formulées par le DSEDM.

### Les comptes de l'audiovisuel et de la publicité

Les travaux concernant l'élaboration de la période de base du **compte de l'audiovisuel** (1989-1996) ont été publiés comme prévu l'année dernière. Pour l'avenir, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation. Un recrutement est nécessaire pour engager ce travail.

**Le compte économique de la publicité et de la communication externe d'entreprise** vient d'être publié dans la troisième édition des Indicateurs statistiques de la publicité. Il est proposé de le mettre à jour de manière allégée, avec une actualisation plus approfondie tous les deux ou trois ans. Si cette proposition est retenue, le principal problème pour l'avenir de ce compte est la menace de fragilisation de sources professionnelles, notamment l'enquête « France Pub », utilisées dans les évaluations nécessaires au compte, menace qui s'est précisée depuis l'élaboration du programme à moyen terme 1999-2003.

« France Pub » est, en effet, la source quasi-unique utilisée, pour l'instant, pour évaluer les dépenses des annonceurs, et c'est une source privée.

### Les nouveaux services de communication

Depuis plusieurs années, le SJTIC mène une enquête semestrielle auprès des opérateurs du câble qui a repris la collecte administrative lancée par l'Agence Câble (1986) pour suivre le développement des sites « hors plan câble ».

L'année dernière, le CNIS a reconnu l'opportunité du projet de refonte de cette opération présenté par le service statistique du SJTIC, avec la double ambition :

- de l'étendre aux opérateurs du satellite et finalement à l'ensemble du marché de la télévision payante ;
- d'en faire un instrument de veille sur l'émergence de nouvelles offres de services de communication dans le cadre de la « convergence ».

Ce projet a dû être reporté faute de moyens.

Dans le domaine des nouveaux services, la Mission reste associée, pour les aspects statistiques, au suivi du programme gouvernemental en faveur de la société de l'information, et au niveau international (OCDE et Eurostat), au projet de définition d'un secteur des industries « du contenu ».

### L'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse

Le groupe de travail pour l'adaptation du questionnaire de **l'enquête détaillée sur la presse** aux différentes familles de presse est en cours de mise en place ; il devra examiner la demande, par le Comité du label, de fusionner ce questionnaire avec celui de l'enquête rapide. Constitué uniquement en interne au départ, il s'étoffera par la suite, après consultations des organisations syndicales de la presse. Un dossier récapitulatif présentant les principaux changements devra être réalisé pour la mi-novembre, en vue du passage devant le Comité du label en décembre 2000.

### La diffusion

Le programme des publications de la Mission s'est progressivement enrichi et comporte maintenant six séries d'ouvrages et un « 4 pages ». Ce programme très lourd devra être adapté en fonction des moyens disponibles.

### La conjoncture

La mise en place d'un dispositif du suivi à court terme des marchés et des entreprises de communication répondrait à une demande de diagnostics conjoncturels sur le secteur des médias, de la part des pouvoirs publics et des professionnels. Cette demande n'est pas toujours explicite, mais elle est forte, et actuellement mal satisfaite par les organismes privés. La Mission possède les compétences, mais pas encore les moyens, pour la satisfaire en valorisant des sources sous-exploitées, à ce jour, sur le secteur, telles que CA3, des sources privées brutes, et éventuellement, les enquêtes de conjoncture dans les services ... Vu l'importance de ce projet, la Mission souhaite pouvoir maintenir sa priorité pour cette année et 2001.

De même, est considéré comme absolument nécessaire, le maintien des exploitations spécifiques par rapport aux besoins des Comptes de l'audiovisuel et de la publicité ainsi qu'à d'autres besoins du SJTIC de l'enquête annuelle d'entreprise sur les services.

### Conclusion

Le simple maintien des travaux de production avec leurs développements prévus dans le programme à moyen terme suppose la création d'au moins un des trois postes d'attachés demandés pour le budget 2001.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Les enquêtes rénovées**

Rénovation du système d'Enquêtes presse ;  
Rénovation de l'Enquête câble (prévu pour 2000, reporté à 2001) ;  
Mesure des dépenses publicitaires dans l'EAE, à l'instar de ce qui est déjà réalisé pour l'industrie, en liaison avec le DAT (département des Activités tertiaires de l'INSEE) et les SSM concernés.

### **2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux prévus pour 2001**

Traitement des indices de chiffre d'affaires (prolongement des travaux engagés en 2000) ;  
Expertise de la source fiscale de la taxe sur les imprimés publicitaires dite « 1 % Le Guen » (travail reporté) ;  
Adaptation du questionnaire et exploitation de l'EAE « agences de presse » ;  
Éventuellement, opportunité et faisabilité d'une enquête sur les dépenses des annonceurs, en partenariat public/privé.

## **3. Opérations répétitives**

Actualisation des tableaux financiers de la presse ;  
Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/SJTIC ;  
Publication « Les entreprises de l'audiovisuel » ;  
Analyse des résultats financiers des radios ;  
Traitement et exploitation de l'EAE-publicité ;  
Compte de l'audiovisuel ;  
Traitement de sources professionnelles (SECODIP, Médiamétrie, Euro-PQN (presse quotidienne nationale), AEPM (presse magazine), OJD Diffusion-Contrôle) à des fins d'expertise ;  
Compte de la publicité ;  
Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Mobiliser davantage les sources administratives : outre l'action à entreprendre sur l'expertise de la taxe « sur certaines dépenses de publicité », la Mission étudiera les possibilités de traitement d'un certain nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles faites à la DGI ; ces sources pourraient contribuer à l'alimentation des travaux comptables, notamment, sans charge statistique supplémentaire sur les entreprises. Il s'agit de :

- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER, art 365 annexe II du CGI).

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des Enquêtes presse et câble et, concernant l'emploi, des exploitations de la source UNEDIC sont disponibles au niveau régional et départemental.

### • Aspects européens

La Mission transmet à Eurostat les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel. Elle représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

## 6. Liste des publications

Titre	Année de constat	Unité responsable
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	1999	Statistiques audiovisuel avec le CNC, le CSA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la radio	1999	Statistiques audiovisuel avec le CNC, le CSA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la publicité	1999	Statistiques publicité
Tableaux statistiques de la presse	1999	Statistiques presse
Chiffres clés de la presse	2000	Statistiques presse
Les entreprises de l'audiovisuel	1999	Statistiques audiovisuel avec le CNC
Les comptes de l'audiovisuel	2000 prov.	Statistiques audiovisuel
Les comptes de la publicité	2000 prov.	Statistiques publicité
Série de « 4 pages » sur les médias et la communication		Mission

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*



**Banque de France**

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la conjoncture

**Statistiques concernant les enquêtes de conjoncture****1. Exposé de synthèse**

La direction de la Conjoncture publie 11 fois par an une enquête mensuelle de conjoncture reposant sur 3 volets :

- des enquêtes de tendance, couvrant :
  - l'activité dans :
    - l'industrie (mensuellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
    - le commerce de gros (trimestriellement),
    - le commerce de détail (bimestriellement),
    - les services marchands (bimestriellement),
  - le comportement financier dans :
    - l'industrie (trimestriellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;
- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;
- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

**2. Travaux nouveaux pour 2001**

Néant.

**3. Opérations répétitives**

Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie
- enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie– enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

Néant.

#### **6. Publications**

Néant.

#### **7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme**

Réalisation en 2000 du projet d'extension de l'enquête de tendance dans les services à trois nouveaux secteurs :

- le conseil pour les affaires et la gestion (741G)
- les agences et conseils en publicité (744B)
- les activités de nettoyage (747Z).

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

- Secrétariat général  
 . Direction des entreprises

### **STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF**

#### **1. Exposé de synthèse**

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production.

La Banque de France réalise également chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la stratégie des entreprises dans l'industrie (SESAME). Les items de cette enquête sont nombreux : entre autres ils concernent le positionnement de l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents, relation de sous-traitance, relation au sein du groupe, la croissance externe, les investissements.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Il n'est pas prévu d'enquêtes nouvelles pour 2001 dans le domaine concerné.

### 3. Opérations répétitives

L'enquête sur la durée d'utilisation des équipements se poursuitDe périodicité annuelle, l'enquête sera renouvelée en 2001. De façon à améliorer la qualité de l'enquête, la présentation du questionnaire a quelque peu évolué.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement.

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 PME (de 20 à 500 salariés) se déroulera sur trois ans. En 2001 elle couvrira, 1 350 entreprises appartenant à l'ensemble des secteurs de l'industrie. Ce déroulement à un rythme triennal représente un allègement de la charge administrative pour les entreprises concernées.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Passage d'un rythme biennuel à un rythme triennal pour l'enquête Sésame.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

Le renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en 2000 donnera lieu, en 2001, à la poursuite des travaux réalisés à partir des nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans aux niveaux national, régional ou départemental. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le DAF — Dossier d'analyse financière — se poursuivra. Les succursales de la Banque de France fourniront ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens, le seront en association avec la direction des Entreprises.

- **Aspects « environnement »**

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

- **Aspects européens**

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle sur données agrégées dans la base BACH ; un autre groupe travaille à la publication de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, sera commencée en 2000, puis menée à son terme en 2001, et donnera lieu à diverses publications et interventions.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens a été constitué, une première étude a été publiée en 1997, une seconde en 2000, et le groupe poursuivra ses travaux en 2001.

## 6. Liste des publications

La direction des Entreprises continue à effectuer, à partir des données de la Centrale de bilans, une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles. En 2001, le renouvellement méthodologique de cette étude sera poursuivi et approfondi conformément à l'évolution de l'analyse financière.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Des comptoirs participent également à la présentation conjoncturelle de ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés sera étendue en 2001 aux secteurs de la construction et des services aux entreprises. Les travaux statistiques et de recherche réalisés à la demande du Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque dans les secteurs seront étendus à d'autres activités.

Dans le cadre de l'analyse de la relation banque/entreprise, une étude sur la multibancarité commencée en 2000, à partir des données comptables et d'informations contenues dans le Fichier central des risques de la Banque de France, sera poursuivie et mise à jour en 2001 pour publication.

Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du crédit et du titre (CNCT).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

### PROGRAMMES DES SERVICES RATTACHES A LA FORMATION SYSTEME PRODUCTIF

*Pour information*

#### **MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI

#### **INSEE**

- Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements  
- Division Échanges extérieurs

#### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

## **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale des douanes et droits indirects
- . Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
- Bureau des statistiques et études économiques

### **1. Exposé de synthèse**

En 2001, l'action de la Douane s'articulera autour de trois axes :

- la facilitation des déclarations pour les redevables de la déclaration d'échanges de biens (DEB) grâce au développement de l'offre douanière en matière de transmission par voie électronique et d'échange de données informatisé (EDI) (diffusion du logiciel IDEP/CN8, promotion de la téléprocédure de déclaration en ligne sur Internet « DEB sur le WEB », labellisation des logiciels et services Internet), dans le cadre communautaire, d'un outil d'aide au classement des produits dans la nomenclature combinée ;
- la facilitation de l'accès aux statistiques du commerce extérieur : développement des brochures régionales mises en place en 1998 ; ouverture sur le site Internet actuel (données du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur) d'un module d'accès aux statistiques détaillées par produits et pays ; création d'une interface d'un porte-monnaie virtuel sur Internet ;
- la poursuite de l'amélioration de la qualité des statistiques du commerce extérieur, grâce à une politique de vérifications des déclarations des entreprises et à l'exploitation de l'enquête sur le coût des services liés au commerce extérieur (taux CAF/FAB).

### **2. Travaux nouveaux**

#### **2.1. Enquêtes nouvelles**

Aucune enquête nouvelle ne sera lancée en 2001.

#### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux**

Les premiers résultats de l'Enquête sur le coût des services liés au commerce international, lancée au début 2000, seront exploités environ à la moitié de l'année 2000. Ils permettront à la Douane, à l'INSEE et à la Banque de France, de calculer le coefficient de passage CAF/FAB (impact du coût de transport et d'assurance international) et de ventiler le coût des transports internationaux entre résidents et non-résidents. En 2001, un suivi de cette enquête sera réalisé en fonction des résultats obtenus. Il sera décidé alors de l'opportunité de la prolonger.

Comme tous les services statistiques, la Douane doit préparer en 2001 la publication de l'ensemble des séries en euros à partir de janvier 2002. Il s'agit également d'adapter les formulaires de la déclaration d'échange de biens au passage à la nouvelle monnaie.

### **3. Opérations répétitives**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (DEB) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne.

En 1999, près de 4,4 millions de lignes de déclarations ont été traitées chaque mois par la Douane.

La Douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, un bilan annuel ainsi que les « commentaires annuels » (secteurs, zones géo-économiques, pays) et les résultats annuels détaillés (valeur, masse et unités) par pays et nomenclature combinée de produits (10 500 postes). Depuis fin 1998, la Douane publie dans chaque région une brochure trimestrielle. Les informations sont disponibles dans les centres de renseignements de la Douane. Elles sont également accessibles sur Internet (*lekiosque.finances.gouv.fr*), par Minitel (3615 DOUANETEL), sur cédérom ou par la banque de données BEATRICE. Ce dernier moyen de diffusion sera refondu de manière à être intégré

à l'Intranet actuellement développé par la Douane. Des productions statistiques sont, chaque mois, adressées à plus de 2 000 abonnés.

La Douane continuera à mettre l'accent sur l'action économique auprès des entreprises. A ce titre, elle engagera, dans le domaine de la statistique, une promotion active des produits destinés aux entreprises (statistiques détaillées, publipostages) et développera son offre sur Internet afin que ces dernières puissent facilement accéder aux résultats les plus détaillés du commerce extérieur, dont elles ont besoin pour connaître l'évolution de leurs marchés.

Les études et analyses économiques seront poursuivies, en particulier sur les opérateurs du commerce extérieur (notamment les PMI, le rôle des groupes).

Les actions engagées depuis 1993 pour consolider le système INTRASTAT seront poursuivies, en particulier les contrôles de l'exhaustivité des informations collectées. En 2001, la Douane procédera à plus de 10 000 vérifications auprès des entreprises, grâce aux rapprochements qu'on peut faire avec les déclarations de chiffre d'affaires et les informations figurant dans la base européenne de recoupement.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

En 2001, le développement de la transmission par voie informatique de la déclaration d'échanges de biens sera intensifiée à travers :

- la promotion de la téléprocédure de déclaration en ligne sur Internet « DEB sur le WEB » ;
- la promotion du logiciel IDEP/CN8 dans les deux versions : version 9 sous DOS et version Windows.

Au plan international, le service statistique de la Douane continuera à s'impliquer dans le nouveau programme EDICOM pluriannuel (débutant à la fin 2000) de la Commission européenne et à participer activement au groupe « Statistiques du commerce extérieur » de l'EG6 (EDI Group 6 – Statistiques) de l'EBES (European Board of EDI Standardization).

En 1998 et 1999, dans le cadre d'un appel d'offres de la Commission, la Douane a participé, avec l'INSEE et la Fédération de la mécanique, à un consortium chargé de bâtir un système expert de classification des produits en nomenclature combinée à partir des terminologies utilisées par les entreprises (libellés commerciaux) de façon à simplifier ce qui apparaît à nombre d'entreprises comme l'une des principales difficultés d'INTRASTAT. En juillet 1999, le projet a été transmis à la Commission où il est actuellement examiné. En 2001, ce projet pilote devrait être poursuivi, sous l'égide de la Commission et en liaison avec les fédérations professionnelles, l'objectif étant de constituer un outil couvrant tous les secteurs et toutes les langues de l'Union européenne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le système harmonisé devrait être modifié. Les réunions de travail pour préparer ce changement devraient commencer en septembre 2000 et se prolonger durant l'année 2001. Sera également poursuivie l'initiative SLIM de simplification de la nomenclature combinée, commencée en mars 1996, sur la base de propositions des fédérations professionnelles européennes.

#### **5. Aspects particuliers du programme**

- **Aspects régionaux et locaux**

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Une publication régionale annuelle est également réalisée depuis 1999. Enfin, en 2001, est prévu un accès aux données régionales sur Internet.

- **Aspects européens**

Au niveau européen, la Douane continuera de participer, avec les services des autres États membres et ceux de la Commission européenne, aux travaux de réflexion sur le système INTRASTAT à moyen terme, notamment pour ce qui concerne le système de flux unique, le recours au sondage ou les liens avec la fiscalité au regard de la mise en place du système définitif de TVA.

La Douane française continuera à s'impliquer dans les divers groupes de travail européens chargés de définir un système d'information sur l'impact de la mondialisation des marchés (suivi des échanges intra-groupe et de la sous-traitance internationale), d'études sur les asymétries statistiques en collaboration avec la Banque de France.

## 6. Liste des publications

Chaque année, la Douane publie :

- douze numéros du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur ;
- trois numéros du dossier trimestriel du chiffre du commerce extérieur ;
- un numéro du bilan annuel du commerce extérieur ;
- l'annuaire statistique du commerce extérieur *Une année de commerce extérieur* (4 tomes).

À ces publications régulières s'ajoutent des analyses du commerce extérieur, relatives aux échanges bilatéraux notamment avec la Russie et l'Asie (dans le contexte des crises économiques) ou à la zone euro.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

### INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

#### 1. La démographie d'entreprises

- **Le suivi quantitatif de la démographie d'entreprises**

Le dispositif de publication des séries de démographie des entreprises doit évoluer à partir de l'année 2001.

- **Créations d'entreprises**

Les réactivations d'entreprises ne seront plus isolées en tant que telles. Elles seront intégrées selon les cas aux créations pures ou aux créations pas reprise. De plus les séries par activité seront publiées en NES 16.

- **Défaillances d'entreprises**

Les séries correspondantes par activité seront publiées en NES 16.

- **Cessations d'entreprises**

Un nouveau modèle d'estimation des cessations d'entreprises sera testé en 2000. Il permettra la publication de séries en volume en 2001. Elles remplaceront les séries en indices antérieurement publiées.

### **- Le suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leur créateur**

L'année 2001 sera consacrée pour une bonne part à l'exploitation des résultats du dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises). En 2001, nous disposerons des résultats des trois interrogations de la cohorte de créateurs du premier semestre de 1994 (1994, 1997, 1999). C'est la première fois que nous pouvons constituer un tel ensemble de données. Les études menées privilégieront l'analyse des liens entre création d'entreprises et emploi.

De plus en 2001, sera menée la seconde interrogation de la cohorte des créateurs de 1998.

Enfin, une réflexion devra être conduite avec le Comité des utilisateurs sur d'éventuelles évolutions du dispositif pour ce qui concerne la cohorte 2002, en prenant en compte les enseignements tirés des deux premières cohortes (1994, 1998).

## **2. Le système OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)**

### **- Le système OREADE**

Le système OREADE assure, en quelque sorte, la cohésion, l'infrastructure et les communications entre les différents outils et répertoires qui le composent. Dans cette optique, deux opérations ont été engagées en 1999 et devraient être terminées d'ici la fin de l'année 2000 : la définition d'une architecture de communication entre les différents éléments qui composent OREADE et la réalisation

d'un système de documentation (décliné selon trois optiques, gestionnaire, utilisateur statisticien, utilisateur administratif).

Sur ces bases solides, les travaux relatifs à OREADE vont évoluer vers la coordination des développements des principaux outils dont la rénovation ou la création est prévue pour les quelques années à venir. Il s'agit, en particulier de la refonte de SIRENE (SIRENE 3), de la rénovation de l'exploitation des DADS (Déclarations annuelles de données sociales), de la création de l'outil CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) et de la révision consécutive de BRIDGE (Base relationnelle inter-régionale de données sur les grands établissements), de la refonte des outils et bases de sondage (OCEAN et OCEAN-DARES) et de la réorganisation de la diffusion grand public relative au répertoire SIRENE et de son extension éventuelle à OREADE.

### **- Le répertoire SIRENE**

La rénovation du répertoire SIRENE est au coeur de la rénovation du système de répertoires. Elle devra répondre aux besoins des différents utilisateurs du répertoire : administratifs, statistiques et diffuseurs.

L'expression des besoins et l'étude préalable de cette rénovation ont été menées selon la méthode d'urbanisation des projets. Ces travaux ont permis de décomposer l'ensemble de la rénovation en une douzaine de projets et de les ordonnancer dans le temps entre 2000 et 2003.



- Direction des études et des synthèses économiques  
- Département des comptes nationaux  
- Division Échanges extérieurs

## 1. Introduction

L'année 2001 s'accompagne d'un changement important pour la Division Échanges extérieurs dont les missions principales étaient jusqu'à présent limitées à la production des indices de valeur unitaire du commerce extérieur, l'élaboration du compte annuel du reste du monde et à la participation à certains groupes de travail statistiques européens. Dorénavant, elles s'étendent à la production des comptes trimestriels du commerce extérieur et au suivi de la conjoncture du commerce extérieur.

Le transfert et la prise en charge effective de ces travaux, constitueront la priorité essentielle de la Division au cours de cette année. D'autres objectifs sont néanmoins fixés, en particulier la finalisation de la note de base 1995 des comptes du reste du monde et la poursuite des travaux de coopération internationale dans le cadre des indices de valeur unitaire.

## 2. Travaux nouveaux

### - Comptes trimestriels du commerce extérieur

La production de ces comptes, réalisée sur la base des données mensuelles agrégées de la Direction générale des douanes, pour les biens, et de la Banque de France, pour les services, s'intègre dans l'élaboration des comptes nationaux trimestriels.

### - Conjoncture du commerce extérieur

Le suivi mensuel de la conjoncture du commerce extérieur s'appuie sur les statistiques mensuelles de la Direction générale des douanes. La Division contribuera à la note de conjoncture (fiche « échanges extérieurs » classique et dossiers thématiques éventuels).

## 3. Travaux internationaux

### - Groupes Eurostat

La Division poursuivra sa participation à deux groupes de travail.

Le groupe « **Balance of Payments** » dont l'objectif est d'harmoniser les statistiques européennes sur les échanges de services et les opérations de transfert. Le groupe « **Ad Hoc Committee Asymmetries** » qui a pour mission d'analyser et de résorber les écarts entre les flux miroirs des différents États membres.

### - Coopération

Dans le domaine des indices de valeur unitaire du commerce extérieur, la Division a engagé depuis plusieurs années une large coopération. Elle se poursuivra notamment vers la Chine avec les responsables de la direction des douanes chinoises qui sont responsables des statistiques du commerce extérieur.

#### 4. Publications

##### Publications régulières

*Informations rapides* (mensuelles)

- indices de valeur unitaire du commerce extérieur
- conjoncture du commerce extérieur

*INSEE Première*

- Les échanges extérieurs en 2000

##### Autres publications

Notes de base méthodologiques

- Le compte du reste du monde en base 95

#### 5. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Se reporter au tableau récapitulatif.*

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

##### *Industrie, IAA, énergie*

<b>Thèmes et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Suivi</b>	<b>Observations</b>
Comptes de l'industrie et de l'énergie	<b>INSEE, Département de l'Industrie et de l'Agriculture</b> Division Comptes et Études de l'Industrie	En cours	Réduction à trois comptes annuels (acquis) Travaux sectoriels (énergie) Réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement
Diagnostiques sur l'industrie et l'énergie	"	Permanent	Mobilisation des comptes provisoires
Développement des études sectorielles	"	En cours	Mise en place du SIE définitif (acquis) Développement du SIE semi-définitif (en cours)
Projet IPVI diffusion	Division Prix de Vente industriels	Mis en production en novembre 1999	
Base 95 de l'IPVI industrie hors IAA	"	Production prévue mi 2000	Elaborée complètement en NAF, mise en production en 2000
Base 2000 de l'IPVI industrie hors IAA	"		Programmée pour 2003
Projet diffusion des indices sur Internet	"	En cours	Achèvement possible pour les entreprises répondantes avant fin 2000
Projet prix de production à l'exportation	"	Tests en cours	Début de mise en production avant fin 2003
Projet IPI	Division Indicateurs conjoncturels d'Activité	En cours	En cours de réalisation Achévé mi 99

Base 95 de l'IPI	"	Production réalisée en avril 2000	Elaborée complètement en NAF, avec extension du champ
Base 2000 de l'IPI	"		Début des travaux prévus courant 2001
Projet EPICEA relatif à l'enquête PCA (Produits, charges, actifs)	"	Production fin 2000	Issu de l'ancienne enquête SPC (Stocks, produits, charges) avec exploitation des variables appartenant au compte de résultat
Projet TVA	"	Fin prévue en 2000	La phase 1 sera opérationnelle à la fin du premier semestre 2000, le changement de système coïncide avec un changement de base.
Indicateur de commandes	"	A débuté en septembre 1999	Il est prévu de publier un indicateur de commandes en 2002
Indicateur d'investissement	"		cf. projet EPICEA
Comptes des IAA	INSEE - Division Agriculture	En cours	Permanent
Indices des prix des produits agricoles (IPVI-IAA)	" (en cours de transfert à la division PVI)	En cours	Permanent, avec mensualisation progressive
Etudes sur les industries agro-alimentaires	Division Agriculture	Reporté	
Enquête auprès des petites entreprises (EPEI)	<b>INSEE, Département Système statistique d'Entreprises</b>		En 2002 sur l'exercice 2001
Mise en place d'une démarche qualité	"	En cours	Réflexion amorcée en 1998 Mise au point d'un rapport type sur la qualité des enquêtes, création d'indicateurs, d'outils. En parallèle avec les travaux menés par Eurostat
Système d'information sur la statistique d'entreprises	"	En cours	A créer. En 2001, poursuite des travaux engagés en 2000.
Collecte d'informations auprès des entreprises	"	En cours	Evolutions : redéfinition des unités enquêtées ; recours plus important à des enquêteurs; étude de nouveaux modes de collecte; collecte mixte...
Base de données structurelles d'entreprises	"	En cours	Projet devant aboutir en 2001.
Tirage et coordination d'échantillons	"	En cours	Poursuivis pour les EAE et les enquêtes de la DARES Création d'un nouvel outil

CITRUS	"	En cours	Poursuite du suivi et du traitement des restructurations. Amélioration continue de l'outil. Extension du réseau d'utilisateurs de CITRUS : SUSE, DADS, DARES, ...
EAE	"	En cours	Adaptation des outils ; animation des instances de coordination, conseil en méthodologie Evolutions : indicateurs de qualité, interrogation des établissements, interface pour le statisticien, introduction de processus de collecte mixtes
SUSE	"	En cours	Amélioration de la fiabilité du numéro SIREN, des fichiers de diffusion Réduction des délais de production des données définitives Achèvement des travaux d'estimation des entreprises absentes des sources
Groupes de sociétés	<b>INSEE,</b> Département Système statistique d'Entreprises	En cours	Avancement de l'enquête Liaisons financières en 2001 sur exercice 2000 Travaux pour améliorer les données sur les petits groupes et sur les implantations étrangères en France
Données sur les établissements	"	En cours	Réflexion sur les modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Rétropolation en nouvelle nomenclature	<b>INSEE, Division Enquêtes de Conjoncture</b>	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	"	En cours pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	"	Achevée pour le BTP. En cours dans les secteurs de l'industrie et des services	Comparaison avec l'EAE. Services : il faut prévoir un délai d'achèvement en raison de la charge liée à la mensualisation et à l'extension..

Enquêtes répétitives dans l'industrie : . mensuelle sur l'activité dans l'industrie . trimestrielle sur l'activité dans l'industrie . semestrielle sur la concurrence étrangère . quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie . semestrielle sur la situation de trésorerie . semestrielle auprès des grandes entreprises	"		
Enquête EAE4G : Industrie (hors IAA) Travaux associés : - régionalisation  - prise en compte des groupes  - intégration des petites entreprises - amélioration de la qualité (cohérence avec les enquêtes de branche...) - utilisation des sources administratives - projet de passage au sondage sur les 20 à 49	<b>SESSI</b>	Reporté en 2000, 2001 Reporté de 1999 à 2000, ou 2001, voire 2002	Permanent  Opérationnel début 2001  Opération nouvelle  Permanent  Analyse des possibilités  Analyse des besoins et des contraintes
Enquête Internationalisation des échanges intra-groupe (anciennement dénommée Mondialisation)	"	En cours	En 2000 sur 1999 et éventuellement en 2003 sur 2002
Enquête sur les technologies de l'information et de la communication	"		En fonction des résultats du groupe CNIS, début 2002? Pourrait prendre en compte la dimension commerce électronique
Enquête Innovations technologiques	"		Enquête européenne. Collecte en 2001- 2005
Enquête Organisation des entreprises	"		En 2002 ?
Enquête sur certains matériaux avancés Enquête sur les biotechnologies Enquête Partenariat industriel	"		A confirmer  A confirmer  En 2002 ?
Enquête sur les éco-activités	"		

Enquête annuelle sur les consommations d'énergie	"	En cours	Projet de refonte, analyse à partir de fin 1998, complètement opérationnel en 2002
Enquête annuelle sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement	"		Projet de refonte Associé à l'enquête suivante Opérationnel en 2002
Enquête élargie aux dépenses courantes pour la protection de l'environnement	" SESSI		De manière pluriannuelle Collecte en 2002 sur 2001
Enquêtes de branche et Prodcum (enquêtes du SESSI et des OPA) Amélioration de la couverture du champ, des délais et de la qualité (cohérence avec l'EAE et données douanières) Mise en place du questionnement sur les commandes Refonte du système Mise en oeuvre de la charte qualité Collecte par Internet des enquêtes mensuelles du SESSI		En cours  En cours En cours Achevé en mars 2000	Permanent. Résultats européens dans le cadre du projet Europroms  Celle-ci est largement fonction des moyens disponibles.  En 2000, dans les enquêtes directes et 2001-2002 dans les autres  Mise en place à partir de 2000, puis offre permanente
Rénovation du fichier unique de lancement d'enquêtes	"	En cours	Projet débuté fin 1998
Fichiers de données entreprises Eneide Banque de données marchés et produits Diffusion et restitution par Internet	"	En cours	Rénovation du système existant  Permanent. Participation au projet européen Europroms
Mobilisation des DADS pour un suivi des salaires, des qualifications et de la structure par âge dans l'industrie	"		
Enquêtes de production sur l'énergie	"	En cours	Révision du dispositif, dans le contexte de la déréglementation. En concertation avec les producteurs et les utilisateurs.
Statistiques CECA	"	En cours	Révision du dispositif, dans le contexte de la fin du traité CECA . En concertation avec les producteurs et les utilisateurs.

Enquête sur les prix du gaz et de l'électricité	<b>Observatoire de l'énergie</b>	Collecte au 1/1/1999 en cours	Opération permanente
Enquête EAE4G Travaux associés : - possibilité d'adaptations légères du questionnaire en raison du règlement structurel - sortie de résultats préliminaires en octobre - lancement de l'enquête en deux vagues (janvier-mars) Enquête sur les petites coopératives agricoles	<b>SCEES</b>	Réalisé depuis l'exercice 1999 Programmée en 2001	Permanent  En liaison avec l'INSEE et les autres services enquêteurs  Prévu à partir de l'exercice 1999  Prévue en 2001, en complément de l'EAE
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	SCEES-INSEE	Exploitation des BIC en cours	Accès aux données BIC obtenu, fichiers transmis par l'INSEE Relèvement permanent du seuil EAE à 20 salariés depuis l'exercice 1998 (10 salariés pour la coopération agricole).
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	SCEES-INSEE	En cours	Intérêt particulier au niveau régional et infra Convention SCEES-INSEE-DGI signée
Enquêtes de branche : - réexamen des questionnaires avec les OP - possibilité de quelques nouvelles enquêtes mensuelles pour l'IPI  Elaboration d'une charte de qualité	<b>SCEES (avec OP)</b>	Reporté  Achevé début 2000  En cours	Permanent Reporté après l'élaboration en cours de la charte qualité Enquêtes sur les eaux de source et les aliments pour chiens et chats (janvier 1999), sur la charcuterie (janvier 2000)
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie	SCEES	Rénovation présentée en juin 2000 au Comité du Label	Complément opérationnelle en 2002. Allègement important de l'échantillon 3 années sur 4
Enquête annuelle sur les investissements protégeant l'environnement Eventuelles interrogations sur les dépenses courantes	"		Projet de refonte opérationnel en 2002  Prévu en 2002 sur 2001, rythme pluriannuel
Enquête sur les petites entreprises industrielles (EPEI)	SCEES	Abandonné	Enquête totalement transférée à l'INSEE, en raison du relèvement du seuil de l'EAE à 20 salariés

Enquêtes thématiques	"	Préparation en cours	- Echanges internationaux intra-groupes à l'automne 2000 - Innovation technologique prévue en 2001 - A définir pour les années suivantes
Enquête Matières premières pour l'alimentation animale	SCEES	Programmée en 2001	Enquête triennale, renouvellement prévu en 2001
Amélioration de la qualité des enquêtes IAA : - systématisation des confrontations EAE/enquêtes de branche (yc OP) - constitution d'un fichier central de référence des unités enquêtées - rénovation des outils internes de traitement du SCEES		En cours	Projet effectivement lancé fin 1999. Opérationnel au moins pour la partie fichier central de référence (REBUS) fin 2001
Passage à l'euro	"	En cours	Adaptations terminées pour l'acceptation de réponses en euros, à faire en 2001 pour la sortie de résultats en euros.
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les entreprises	<b>Min. Éducation nationale SDES</b> Bureau des Études statistiques sur la Recherche DPDC3	En cours	Modifications mineures sur les questionnaires envoyés en mars 2000. Poursuite de la rénovation pour la prochaine enquête avec passage au Comité du label
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les organismes publics	"	Lancement en 2000	Recueil des besoins des décideurs du Ministère et des utilisateurs extérieurs et montage d'un groupe de travail en octobre
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les CHU et CLCC	"	Prévu	On cherchera notamment à améliorer la couverture
Rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les associations	"	Prévu	On cherchera notamment une amélioration de la base de sondage
Rénovation de l'enquête annuelle sur les objectifs du BCRD (Budget civil de la recherche et du développement)	DPDC3	Prévu	Une réflexion sera en particulier engagée avec les utilisateurs internes et externes sur les nomenclatures
Enquête conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de R&D	"	Effectuée régulièrement	Rénovée et reprise en 1999, lancement de l'enquête 2000 en avril



Enquête communautaire sur l'innovation	"	Participation prévue en 2001	
Compte satellite de la recherche	DPDC3 en liaison avec le Bureau Compte de l'éducation et de la recherche	En cours	Version 1 pour fin 2000
Publications sur la R&D	"	En cours	Poursuite de la réduction des délais sur les Notes d'information. Dossier unique sur la R&D (entreprises et public) à paru en 2000
Les Grands Chiffres de la recherche	"	Première édition en 1999	Mise à jour en 2000 (version française et version anglaise)
L'État de la recherche	"	Nouveau, prévu fin 2001	
EAE « audiovisuel »	<b>DSEDM</b> Statistiques audiovisuel	En cours	Permanent
Comptes de l'audiovisuel	"	En cours	Permanent
Nouveaux services de communication	"	En cours	Nouveau
Comptes de la publicité	Statistiques publicité	En cours	Permanent
EAE « publicité »	"	En cours	Permanent
Taxe « 1% Le Guen » (« sur certaines dépenses de la publicité »)	"	Reporté	Nouveau
Enquêtes « presse »	Statistiques presse	En cours	Permanent
EAE « agences de presse »	Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias	Reporté	Nouveau
Conjoncture	"	En cours	Nouveau
Sources fiscales sur les taxes	Statistiques publicité	Reporté	Nouveau
Extension de l'enquête de conjoncture aux mois d'été	<b>Banque de France</b> <b>Direction de la Conjoncture</b>	En cours	
Extension possible de l'enquête « services » à d'autres secteurs	"	Réalisation en 2000	Secteurs concernés : le conseil pour les affaires et la gestion ; les agences et conseils en publicité ; les activités de nettoyage.
Enquêtes répétitives (voir programme)	"		
Centrale de bilans. Simplification des états de collecte et amélioration de la restitution d'information aux entreprises	<b>Banque de France</b> <b>Direction des Entreprises</b>		

Enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs dans l'industrie	"		Annuelle Quelques questions sur la durée du travail feront à nouveau partie de l'enquête 2000
Evolution des délais de paiement et du crédit interentreprises	"		Suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement
Enquête qualitative SESAME sur les stratégies d'entreprise	"		

### **Systeme productif**

<b>Thèmes et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Suivi</b>	<b>Observations</b>
<b>Compte du Reste du monde</b>			
Production et diffusion des indices du commerce extérieur	<b>INSEE, Division Échanges extérieurs</b>		Permanent
Elaboration du Compte du Reste du monde Comptes trimestriels du commerce extérieur	"	2001	Permanent Nouveau ; en liaison avec la DGDDI et la Banque de France
Sources alternatives pour les échanges extérieurs sur le tourisme	"		en liaison avec la Banque de France et la direction du Tourisme
Amélioration des statistiques sur les échanges de services de transport	"	En cours	en liaison avec la Banque de France, le SES et les Douanes
Amélioration du suivi des prix du commerce extérieur Suivi mensuel de la conjoncture du commerce extérieur	"	En cours  2001	en liaison avec la division des Prix de Vente industriels Nouveau ; en liaison avec la DGDDI
Participation aux groupes Eurostat « Balance of Payments » et « Ad Hoc Committee Asymmetries »	"		
Enquête sur le coût des services de transports internationaux	<b>DGDDI</b>	En cours. Premiers résultats mi- 2000.	Permanent En liaison avec l'INSEE et la Banque de France
Mise en place d'un module de contrôles sur agrégats	"	Suspendu	En 2000 Améliorer la qualité des statistiques détaillées
Refonte de la chaîne de traitement-contrôle des déclarations	"	Suspendu	En 2002 Améliorer la qualité des statistiques détaillées
Etablissement et diffusion des statistiques du commerce extérieur	"	Données détaillées sur Internet : en cours	Permanent

Diffusion des statistiques sur Internet et promotion des produits auprès des entreprises	"	En cours	Engagé en 1998 Faire connaître l'offre statistique de la Douane et faciliter son accès
Développement de l'EDI et des outils Internet	"	Promotion des outils DEB sur Internet et IDEP	Permanent Simplifier le travail des entreprises
Développement de systèmes d'aide au classement des produits	"	En cours (rapport transmis en juillet 1999 à Eurostat)	Engagé en 1998 Sous l'égide d'Eurostat, en liaison avec l'INSEE, MECASTAT pour simplifier le travail des entreprises
Publication des séries en euros et adaptation des formulaires	"	En cours	Engagé en 1999
Démographie d'entreprises	<b>INSEE, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements</b>	En cours	Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme SINE)
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	"	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	



<b>MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS</b>
--

**BANQUE DE FRANCE****COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES****MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP - 5ème sous-direction
- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP - 6ème sous-direction

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

- Direction générale des Collectivités locales - DGCL

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

- Sous-direction des études statistiques - SDES

**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003****Banque de France****1. Statistiques monétaires et financières**

(Responsable : direction générale des Etudes et des Relations internationales - direction des Etudes et Statistiques monétaires – DESM)

**1.1. Exposé de synthèse****1.1.1. Statistiques monétaires**

L'année 2001 devrait voir un approfondissement et une extension des dispositifs de collecte dans le prolongement des travaux méthodologiques réalisés au sein des groupes de travail européens et des besoins d'information exprimés par les utilisateurs en 2000. Les objectifs visés sont les suivants : améliorer le suivi des opérations de crédit, apprécier le développement de la monnaie électronique et son impact sur les agrégats et la politique monétaires et approfondir l'identification des mécanismes de transmission de la politique monétaire. Les traitements statistiques relatifs au calcul des flux mensuels seront complétés d'ajustements saisonniers, au terme de la révision des procédures de correction des variations saisonnières entreprise en 2000, puis étendus aux séries trimestrielles. Le téléchargement de séries chronologiques à partir du site Internet de la Banque de France, qui est d'ores et déjà opérationnel (dans une version limitée à 36 observations), sera systématisé. Enfin, le suivi statistique de la population des institutions financières monétaires (IFM) sera affiné pour faciliter leur identification et l'application de la définition retenue par la réglementation européenne, en liaison avec la collecte d'information auprès des institutions financières non monétaires. Il s'agit là d'un nouveau projet par rapport au programme à moyen terme 1999-2001.

**1.1.2. Statistiques financières**

S'agissant des comptes financiers de la comptabilité nationale, la mise en place de la nouvelle base a été menée à bien dès 1999, il restera néanmoins à en assimiler et en exploiter les conséquences, notamment en ce qui concerne l'adaptation des instruments dérivés des comptes financiers annuels : TOF trimestriels, tableaux des financements et des placements, agrégats de placement... En outre,

deux chantiers importants devront être poursuivis au plan européen : la mise au point de comptes financiers consolidés de l'Union monétaire et le développement, dans le cadre d'Eurostat, de statistiques structurelles sur les entreprises financières.

### **1.1.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières**

Dans le domaine des statistiques et enquêtes sur les valeurs mobilières, il s'agira également de consolider les acquis de deux réformes de grande ampleur : la mise en place d'une enquête synthétique (en flux et en stocks) sur la détention de valeurs mobilières et l'extension aux émissions des résidents à l'international de la base de données du service d'Études sur les valeurs mobilières (SEVAM) sur les émissions et les encours d'obligations, actuellement en phase de démarrage. Par ailleurs, la majeure partie des données produites par les bases d'émission de titres fait l'objet d'un envoi mensuel à la demande de la Banque centrale européenne (BCE.) Enfin, la refonte de la base actions dans la perspective d'un élargissement des informations actuellement disponibles notamment sur les actions non cotées, est prévue fin 2001-début 2002. Ces deux réformes bénéficient d'ores et déjà aux statistiques monétaires et aux comptes financiers qui sont parmi les principaux utilisateurs de données sur les valeurs mobilières.

## **1.2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **1.2.1. Enquêtes nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année**

#### **1.2.1.1. Statistiques monétaires**

- Collecte de données mensuelles relatives aux taux d'intérêt débiteurs et créditeurs appliqués par les IFM à leur clientèle conformément à une *méthodologie harmonisée* élaborée sous l'égide de la BCE.
- *Nouveautés* : Collecte de données trimestrielles relatives à l'activité des entreprises d'investissement et de données mensuelles relatives à la circulation de la monnaie électronique.

#### **1.2.1.2. Statistiques financières**

- Mise au point de comptes financiers trimestriels en base 95 des comptes nationaux.
- Adaptation du tableau des financements et des placements aux demandes de la BCE
- Mise à disposition des rétrapolations de comptes financiers annuels
- Lancement des travaux associés au prochain changement de base quinquennal

#### **1.2.1.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières**

- Refonte de la base de données sur les émissions d'actions cotées et non cotées.

### **1.2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2001**

#### **1.2.2.1. Statistiques monétaires**

- Approfondissement des méthodes et des procédures de suivi de la population des institutions financières monétaires : contrôle des modalités d'application de la définition légale, automatisation des procédures de mise à jour de la population.
- Refonte des procédures de correction des variations saisonnières, en conformité avec les conclusions du groupe de travail *ad hoc* réuni par la BCE.
- Téléchargement de séries longues via le site Internet de la Banque de France
- *Nouveauté* : Élaboration de statistiques de flux trimestrielles relatives aux opérations de dépôt et de crédit selon leur nature, le secteur contrepartie, la devise d'opération ou le pays de résidence de la contrepartie.

#### **1.2.2.2. Statistiques financières**

- Adaptation des chaînes de confection des comptes financiers définitifs et semi-définitifs au passage de la nomenclature francs/devises à une nomenclature euros/devises.
- Extension de la collecte des statistiques structurelles européennes sur les entreprises financières aux entreprises financières non soumises aux lois bancaires nationales, soit, dans le cas de la France, principalement aux OPCVM.

#### **1.2.2.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières**

- Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières
- La consolidation de la nouvelle enquête, qui a obtenu en 2000 le label d'intérêt général n°2000T725BF délivré par le CNIS, va s'achever.

Les actions entreprises consistent à :

- réduire les délais de publication, qui varient, actuellement, entre 5 à 6 mois, en mettant en place courant 2000 l'usage de la télétransmission afin d'aboutir à une véritable étude conjoncturelle des comportements disponible 2 mois après l'échéance ;
- élargir le champ couvert par l'enquête en recrutant de nouveaux informateurs, notamment parmi les banques étrangères.
- affiner les statistiques concernant la part que représente chaque catégorie d'agent économique dans les transactions sur actions françaises cotées.

▪ **Base de données obligataires**

Le processus « études » facilitera fin 2001 les travaux à la demande portant sur des échantillons de titres sélectionnés suivant des critères spécifiques. Par ailleurs, la mise en production des emprunts des résidents à l'international (précédemment recensés par la Direction de la Balance des paiements) dans la base obligataire est intervenue début 2000 et la mise en place des modules permettant d'exploiter au mieux l'ensemble de ces données devrait être opérationnelle d'ici à la fin 2000.

▪ **Base de données actions**

La base de données actions permettant l'élaboration de statistiques sur les émissions d'actions cotées et non cotées devrait être refondue fin 2001-début 2002 dans l'environnement de production des statistiques monétaires et financières de la DESM. Il est envisagé, à cette occasion, d'accroître les informations collectées pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs (comptes nationaux et statistiques monétaires).

### **1.3 Opérations répétitives**

#### **1.3.1. Statistiques monétaires**

- Bilan mensuel agrégé des institutions financières monétaires.
- Suivi trimestriel des opérations de dépôt, de crédit et de portefeuille titres des IFM, réparties par secteur/pays de la contrepartie ou par devise.
- Agrégats mensuels et trimestriels sur les placements intermédiés et l'endettement des résidents français.
- Statistiques mensuelles sur les taux d'intérêt.
- Statistiques mensuelles sur les émissions de titres.
- Statistiques mensuelles ou trimestrielles sur la répartition de l'actif net des OPCVM, les souscriptions et les rachats de titres d'OPCVM.

#### **1.3.2. Statistiques financières**

- Comptes nationaux non financiers annuels des institutions financières.
- Comptes nationaux financiers annuels de l'ensemble des secteurs.
- Tableaux trimestriels des financements et des placements.
- Calcul de l'indicateur de dette publique suivi dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance.

#### **1.3.3. Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières**

Elles sont les suivantes :

- à périodicité trimestrielle : les enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières et sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA) ;
- à périodicité annuelle : le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques, en fonction des catégories socio-professionnelles, des âges et des montants des portefeuilles ; le sondage sur les porteurs de valeurs mobilières réalisé par la SOFRES sur demande de la Banque de France et de ParisBourse.

## **1.4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant.

## **1.5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **1.5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Néant.

### **1.5.2. Aspects « environnement »**

Néant.

### **1.5.3. Aspects « européens »**

#### **1.5.3.1. Statistiques monétaires**

- Transmission mensuelle ou trimestrielle à la BCE de données agrégées harmonisées relatives aux IFM (encours et flux) en vue de l'élaboration des agrégats monétaires suivis par la BCE, transmission mensuelle à la BCE sous un format harmonisé de données relatives aux taux d'intérêt appliqués par les établissement de crédit d'une part et aux émissions de titres d'autre part (approche dite de court terme reposant sur l'utilisation de données existantes).
- Participation au groupe de travail de la BCE sur les statistiques monétaires et bancaires ; contribution aux travaux du Comité des statistiques, et notamment à l'élaboration de normes et de procédures harmonisées applicables aux statistiques monétaires.
- Diffusion en France des statistiques monétaires, de taux d'intérêt et sur les émissions de titres disponibles à l'échelle de la zone euro.

#### **1.5.3.2. Statistiques financières**

- Transmission à la BCE et à Eurostat des comptes nationaux financiers annuels en nouvelle base.
  - Transmission à la BCE des données nécessaires à la confection d'un tableau trimestriel des financements et des placements de la zone euro.
  - Participation au groupe de travail de la BCE sur les comptes financiers de l'Union monétaire.
  - Participation au groupe de travail d'Eurostat sur les comptes financiers (définition des modalités d'application du SEC 1995, méthodologie des indicateurs de déficit et de dette publics).
  - Participation au groupe de travail conjoint Eurtostat BCE sur les comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
  - Participation au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques structurelles sur les entreprises financières.
- Participation à la task force d'Eurostat "Manual on sources and method for the compilation of ESA95 financial accounts"

#### **1.5.3.3. Statistiques sur les valeurs mobilières**

- Transmission mensuelle à la BCE des statistiques sur les émissions de valeurs mobilières.
- Participation au groupe de travail de la BCE sur la centralisation des bases de données concernant les émissions de titres (démarrage début 2000).

## **1.6. Liste des publications**

### **1.6.1. Statistiques monétaires**

- Tendances monétaires et financières (publication mensuelle).
- Statistiques (publication trimestrielle, supplément du Bulletin de la Banque de France).
- La monnaie (publication annuelle).

### **1.6.2. Statistiques financières**

Les comptes nationaux financiers sont publiés dans le volume annuel "Comptes et indicateurs économiques" de l'INSEE. Ils sont également mis à la disposition des utilisateurs sur le site Internet de la Banque de France.



Le Tableau des financements et des placements est publié dans le supplément statistique trimestriel du Bulletin de la Banque de France. Une version agrégée est également publiée dans "Tendances monétaires et financières".

### **1.6.3. Statistiques sur les valeurs mobilières**

- enquêtes trimestrielles sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières et sur la composition des plans d'épargne actions (PEA) ;
- enquête annuelle sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques et sur le nombre de détenteurs des différentes valeurs mobilières (données de sondage).

## **1.7 Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

### **1.7.1. Statistiques monétaires**

- La production d'un bilan mensuel agrégé du secteur créateur de monnaie résident (IFM résidant en France) pour le compte de la BCE est entrée en régime de croisière dès l'automne 1998 (avec un délai de collecte des données individuelles limité à 10 jours ouvrables, un délai maximum de transmission à la BCE de 15 jours ouvrés et un taux de couverture de la population des IFM supérieur ou égal à 95 % du total de bilan des IFM. La BCE est également alimentée à peu près dans les mêmes délais en statistiques mensuelles sur les principaux taux d'intérêt bancaires existants. Les statistiques d'émissions de titres sont transmises dans un délai de 5 semaines. Des informations plus détaillées sur les dépôts, les crédits et les portefeuilles de titres des IFM sont fournies au trimestre depuis février 1999, avec un délai de 28 jours ouvrés.
- La collecte d'informations comptables sur les OPCVM, assurée directement par la Banque de France, en lieu et place de la Commission des opérations de bourse (COB), a démarré en mars 1999 comme prévu. La base de données sur les OPCVM a vocation à satisfaire les besoins statistiques de la BCE (pour l'établissement de l'agrégat monétaire large européen) de la Banque de France, pour la confection d'indicateurs monétaires nationaux, l'élaboration de la balance des paiements française et celle des tableaux d'opérations financières, mais aussi de la Place (COB, AFG/ASFFI).

### **1.7.2. Statistiques financières**

- Comptes financiers trimestriels : leur confection a été entreprise par étapes. Dans un premier temps, a été établie une version en base 95 du Tableau des Financements et des Placements (TFP), qui est un compte financier simplifié de l'ensemble des secteurs non financiers. Ce tableau a ensuite été sectorisé de façon à répondre aux demandes de la BCE. Des travaux spécifiques sont en cours sur la partie relative aux administrations publiques afin d'en renforcer la cohérence avec les comptes financiers annuels. Un enrichissement progressif du TFP sectorisé permettra enfin de lui donner la nature d'un véritable compte financier trimestriel.
- Passage à l'euro : dès la fin de 1998, la plupart des sources statistiques émanant des institutions financières sont libellées en euros. Les comptes financiers relatifs à l'année 1998 sont encore élaborés en distinguant les opérations en francs et en devises. Pour les comptes relatifs aux années 1999 et suivantes, c'est la ventilation euros/devises qui est désormais appliquée.
- Comptes financiers de la zone euro : la France a communiqué aux instances statistiques européennes fin 1999 les comptes financiers en SEC 95 des années 1995 à 1998, en avance sur le programme officiel de transmission qui prévoyait la livraison de ces comptes en septembre 2000. L'élaboration par la BCE d'un compte financier de la zone euro dépend désormais principalement de la célérité de l'ensemble des autres partenaires à remplir leurs obligations statistiques en la matière.
- Statistiques structurelles sur les entreprises financières : en 1999, le service d'Études et Statistiques des opérations financières (SESOF) a procédé aux envois, pour partie facultatifs, demandés par Eurostat, et qui préfigurent les obligations qu'instaurera l'annexe au règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises.

### **1.7.3. Statistiques sur les valeurs mobilières**

Les objectifs fixés au titre du programme à moyen terme 1999-2003 ont été jusqu'à présent respectés et n'appellent pas dans l'immédiat de réorientations significatives.

## 2. Statistiques concernant les moyens de paiement

(Responsable : direction générale des Opérations – direction des Systèmes de paiement)

La DSP produit tout au long de l'année des statistiques relatives aux moyens de paiement (monnaie fiduciaire et scripturale), aux instruments de paiement (chèques, cartes bancaires, virements, ...) et aux systèmes de paiement (français et appartenant à l'Eurosystème). Sont concernés les paiements de masse ainsi que les paiements de montant élevé.

Ces statistiques sont recueillies aussi bien en interne à la Banque de France qu'auprès d'autres organismes publics (Trésor, BCE, ...) ou des banques commerciales.

La partie publiée de ces statistiques est disponible sur le site Internet de la Banque de France (rubrique Statistiques/Moyens de paiement).

Les statistiques relatives aux paiements de montant élevé sont produites de manière quasiment entièrement automatisée. Celles concernant les paiements de masse sont en cours d'automatisation.

## 3. Statistiques concernant les relations avec l'extérieur

(Responsables : direction générale des Etudes et des Relations internationales - direction de la Balance des paiements)

### 3.1. Exposé de synthèse

- Les travaux de concertation et de convergence méthodologique actuels se poursuivront tout particulièrement dans le cadre européen. Les difficultés conceptuelles et pratiques pour le maintien d'une collecte statistique de qualité, dans un environnement en pleine évolution, représentent un défi évident. Les efforts pour étudier les moyens de parvenir à une harmonisation des méthodes et des seuils de collecte au sein de l'Union économique et monétaire seront accentués.
- Au niveau national, la réflexion se prolongera pour adapter et affiner le système de collecte des informations en vue d'une mise en œuvre effective de certains principes (principe directionnel pour les investissements directs, revenus sur la base des intérêts courus,...) ou d'un partage cohérent, entre pays de l'Union monétaire, des flux Intra et Extra (investissements de portefeuille...).
- Le soutien apporté à l'Institut d'émission d'Outre Mer (IEOM) qui a permis d'aboutir en 1999 à l'établissement de la balance des paiements des TOM (Polynésie et Nouvelle-Calédonie, exclus de la balance des paiements de la zone euro mais pas de celle de la France), utilisée également par le FMI, sera poursuivi en l'an 2001.

Au total, les projets nouveaux s'orienteront d'une part vers l'utilisation accrue des données d'enquêtes, même si elles ont encore une part modeste dans le dispositif (transports, voyages, ...) ou d'estimations fondées sur des méthodes rapprochant certaines données entre elles (revenus d'investissements et position extérieure,...) et avec d'autres pays européens (salaires,...). En outre, on visera la recherche, au niveau de l'Europe des Quinze, d'allègements ou de solutions communes, mais qui doivent recevoir l'agrément de tous les pays, par exemple en optimisant à cette fin les systèmes de paiements transfrontière (déclaration unilatérale, voir *infra*).

### 3.2. Travaux nouveaux pour 2001

- L'introduction de l'euro en 2002 aura un impact immédiat sur les modalités d'évaluation des « voyages » fondées actuellement sur un recensement exhaustif via les moyens de paiement. Une réflexion sur des méthodes complémentaires a été menée avec les différents partenaires compétents (Direction du Tourisme, INSEE, ...) et a abouti :
  - à la mise en place en 1999, par la Direction du Tourisme, d'une enquête sur le suivi des dépenses touristiques des Français à l'étranger, qui prend en compte les besoins spécifiques de la balance des paiements. Il conviendra en 2001 d'en améliorer l'exploitation de ses premiers résultats.
  - Au lancement en 2000 des travaux de définition d'une méthode de mesure des flux touristiques des non-résidents en France par le biais d'une enquête aux frontières auprès des visiteurs étrangers. Ce dossier sera finalisé en 2001.
- Le nouveau système d'information de la balance des paiements (projet SAFIR), dont la mise en œuvre a été quelque peu affectée en 2000 par des difficultés techniques, permettra un plus large recours aux estimations des données manquantes et des corrections d'anomalies déclaratives grâce à l'utilisation de techniques statistiques plus élaborées.

### 3.3. Opérations répétitives

L'essentiel des obligations statistiques périodiques des établissements de crédit et des entreprises ne sera pas remis en cause sur cette période, sous réserve d'une adaptation toujours possible, ciblée à certaines catégories de déclarants. Le principe des déclarations individuelles — au-delà du seuil de simplification de FRF 100 000 — des opérations subsistera, sous réserve vraisemblablement de quelques aménagements relatifs à la monnaie unique qui seront précisés après concertation avec les partenaires européens. A cet égard, un accord a été trouvé au sein de l'Union pour instituer dès 2002 un seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations individuelles de paiement transfrontière des banques, à l'intérieur et avec l'extérieur de la zone euro.

### 3.4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Tout en veillant à ne pas compromettre la qualité des instruments mis en place, la direction de la Balance des paiements de la Banque de France s'efforcera d'optimiser les informations disponibles en veillant à inscrire toute décision dans ce domaine dans le cadre d'une concertation avec ses partenaires européens.

Il en est ainsi des travaux engagés sous l'égide du Comité européen des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements (CMFB) à Luxembourg — et en liaison avec la BCE — dans le but de mettre en œuvre, grâce à l'automatisation des systèmes de paiement dans le cadre du STP (Straight Trough Processing), une simplification des déclarations au travers, si possible, de la procédure dite unilatérale, qui consisterait à échanger au niveau des pays participants les déclarations de dépenses, sur la base du principe que les dépenses des uns constituent les recettes des autres. Cette procédure, qui suppose aussi un accord sur l'harmonisation de la codification économique des opérations, permettrait en outre de mettre un terme ou, au moins, de limiter les asymétries bilatérales. Néanmoins, les travaux entrepris pour en étudier la faisabilité au niveau de l'Union monétaire, en concertation avec le Comité européen de normalisation bancaire (CENB) et le CMFB, ont mis l'accent sur la complexité de ce dispositif.

Avec le nouveau système d'information de la balance des paiements (projet SAFIR), sera favorisé l'usage accru de la télétransmission. Afin de permettre aux remettants qui utiliseraient d'autres supports de passer sans difficulté au nouveau format, la Banque de France assure la promotion, selon les normes du système international EDIFACT, d'un logiciel micro-informatique qui reprendra les masques de saisie des imprimés papier actuels ou des disquettes. Ces données collectées pourraient être télétransmises suivant différentes modalités. Ce logiciel, fourni gratuitement avec une aide à la mise en œuvre, sera déployé en 2001.

A noter aussi qu'une réflexion est en cours sur les procédures harmonisées de déclaration des multinationales, dont les conséquences doivent être soigneusement évaluées, particulièrement dans le cas français avec l'existence du système des déclarants directs généraux (DDG).

### **3.5. Aspects particuliers du programme 2000**

#### **3.5.1. Aspects "régionaux et locaux"**

La direction de la Balance des paiements poursuivra sa politique de rétrocession des informations au profit des déclarants, banques et entreprises, et tiendra compte des propositions qui pourraient lui être faites dans ce sens, dans la limite cependant des possibilités offertes par son système d'information ainsi que par les textes réglementaires.

## **4. Statistiques bancaires**

(Responsable : secrétariat général de la Commission bancaire)

### **4.1. Exposé de synthèse**

La collecte statistique relative aux établissements de crédit est désormais stabilisée dans le cadre de la BAFI, à la fois système de collecte prudentielle et nomenclature comptable. Cette dernière, opérationnelle depuis 1993, a connu peu de modifications importantes sur la période 1996-2000, à l'exception des conséquences de l'introduction des documents en euro, depuis juillet 1998, notamment des délais de transmission des informations mensuelles sensiblement réduits. Par ailleurs, le dispositif comptable et prudentiel a été élargi aux entreprises d'investissement, désormais intégrées dans le champ du contrôle du Secrétariat général de la Commission bancaire. L'adaptation de la nomenclature comptable aux spécificités des entreprises d'investissement est en cours.

En outre, la mise en place du fonds de garantie des dépôts bancaires a nécessité la collecte de données supplémentaires nécessaires au calcul des contributions de chacun des établissements assujettis. Les principaux compléments ou changements portent sur l'assiette de calcul des dépôts, celle des titres conservés pour le compte de la clientèle et les périmètres de consolidation des réseaux et des groupes bancaires.

Peu de bouleversements des statistiques bancaires devraient intervenir dans le court terme, notamment pour laisser les établissements de crédit et les entreprises d'investissement absorber les charges exceptionnelles résultant de l'introduction de l'euro et du passage à l'an 2000.

Cependant, le Comité de Bâle et la Commission européenne ont lancé d'importants travaux de réforme du ratio de solvabilité. Les résultats de ces travaux pourraient se traduire par des modifications significatives des états prudentiels à compter de 2002 ou 2003, selon le délai dans lequel sera finalisée l'actuelle réforme.

### **4.2. Travaux nouveaux pour 2001**

#### **4.2.1. Enquêtes nouvelles**

Le Comité de Bâle et les autorités de contrôle nationales ont mis en œuvre depuis l'été 2000 une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de crédit, afin de mesurer d'ici le quatrième trimestre 2000 l'impact potentiel de la réforme du ratio de solvabilité.

#### **4.2.2. Autres nouveaux travaux :**

- L'état prudentiel relatif au coefficient de ressources permanentes des établissements de crédit et l'état statistique relatif aux crédits accordés à un taux inférieur au seuil présumé de rentabilité ne concernaient initialement que les éléments en francs français et ont été étendus aux éléments en euro.
- La nomenclature comptable relative aux créances douteuses fait l'objet de différentes réflexions, qui pourraient aboutir à un concept différent et à une classification détaillée des créances compromises ou impayées.

### 4.3. Opérations récurrentes

Rappel des travaux récurrents mis en œuvre pendant la période 1996-1999 :

- BAFI (organisation de la collecte, nomenclature comptable, cadre prudentiel), dont modifications principales :
  - ratio de couverture des risques de marché (selon deux normes parallèles : Directive européenne, d'une part, et Comité de Bâle (G 10), d'autre part),
  - extension de la surveillance prudentielle, et par conséquent de la collecte d'informations statistiques, aux entreprises d'investissement. (Loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996) ;
- « Schéma d'information minimal » sur les produits dérivés (travaux du G 10) ;
- Enquête annuelle sur les Implantations bancaires à l'étranger (IBE).
- Documents comptables et prudentiels des entreprises d'investissement.

### 4.4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Déclarants : établissements de crédit et entreprises d'investissement.

- universalisation de la remise des documents BAFI et des documents « non-BAFI » (ex-enquête IBE) sous forme de disquettes. (réalisé),
- remise des documents par télétransmission pour l'ensemble des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (obligatoire pour les établissements remettant des documents sur base mensuelle).

### 4.5. Aspects particuliers du programme 2000

Aspects « régionaux », « environnement » et « européens » : aucun élément nouveau.

### 4.6. Liste des publications

- Rapport annuel de la Commission bancaire,
- Analyses comparatives (activité et résultats),
- Bulletin de la Commission bancaire,
- Livres blancs et Documents de discussion et d'étude.

### 4.7. Récapitulation des travaux prévus au programme moyen terme 1999-2003

*Voir tableau.*

## **5. Statistiques concernant les enquêtes de conjoncture**

(Responsable : direction générale des Études et des Relations internationales – direction de la Conjoncture)

### **5.1. Exposé de synthèse**

La direction de la Conjoncture publie 11 fois par an une enquête mensuelle de conjoncture reposant sur trois volets :

- des enquêtes de tendance, couvrant :
  - l'activité dans :
    - l'industrie (mensuellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
    - le commerce de gros (trimestriellement),
    - le commerce de détail (bimestriellement) ;
  - le comportement financier dans :
    - l'industrie (trimestriellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;
- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution,
- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

### **5.2. Travaux nouveaux pour l'an 2001**

Néant.

### **5.3. Opérations répétitives**

Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie
- enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit.

### **5.4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

### **5.5. Aspects particuliers du programme 2001**

Néant.

## 5.6. Publications

Néant.

## 5.7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Réalisation en 2000 du projet d'extension de l'enquête de tendance dans les services à trois nouveaux secteurs :

- le conseil pour les affaires et la gestion (741G)
- les agences et conseils en publicité (744B)
- les activités de nettoyage (747Z).

## 6. Statistiques financières territoriales

(Responsable : direction générale des Études – direction de la Conjoncture)

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédit et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste, du Trésor public et de la Caisse des dépôts et consignations.

Travaux en cours de rénovation depuis le second semestre 1997 :

- centralisations des dépôts et crédits
- centralisations du nombre de comptes
- centralisations des portefeuilles de valeurs mobilières
- centralisations des crédits nouveaux à l'habitat

L'objet de la rénovation en cours consiste principalement à améliorer la collecte, à accélérer les délais de sortie des statistiques et à affiner leur qualité. Cette rénovation de l'application s'est achevée en 2000.

## 7. STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF

(Responsable : Secrétariat général – direction des Entreprises)

### 7.1. Exposé de synthèse

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production.

La Banque de France réalise également chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la stratégie des entreprises dans l'industrie (SESAME). Les items de cette enquête sont nombreux : entre autres ils concernent le positionnement de l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents, relation de sous-traitance, relation au sein du groupe, la croissance externe, les investissements.

## 7.2. Travaux nouveaux pour 2001

Il n'est pas prévu d'enquêtes nouvelles pour 2001 dans le domaine concerné.

## 7.3. Opérations répétitives

L'enquête sur la durée d'utilisation des équipements se poursuit. De périodicité annuelle, l'enquête sera renouvelée en 2001. De façon à améliorer la qualité de l'enquête, la présentation du questionnaire a quelque peu évolué.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement.

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 PME (de 20 à 500 salariés), se déroule sur trois ans. En 2001, elle couvrira 1 350 entreprises appartenant à l'ensemble des secteurs de l'industrie. Ce déroulement selon un rythme triannuel représente un allègement de la charge administrative pour les entreprises concernées.

## 7.4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Passage d'un rythme bi annuel à un rythme triannuel pour l'enquête Sésame.

## 7.5. Aspects particuliers du programme 2001

### 7.5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Le renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en l'an 2000 donnera lieu, en l'an 2001, à la poursuite des travaux réalisés à partir des nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans aux niveaux national, régional ou départemental. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le DAF — Dossier d'analyse financière — se poursuivra. Les succursales de la Banque de France fourniront ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens, le seront en association avec la direction des Entreprises.

### 7.5.2. Aspects « environnement »

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

### 7.5.3. Aspects européens

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle sur données agrégées dans la base BACH ; un autre groupe travaille à la publication de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.



Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, sera commencée en 2000, puis menée à son terme en 2001, et donnera lieu à diverses publications et interventions.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens a été constitué, une première étude a été publiée en 1997, une seconde en 2000, et le groupe poursuivra ses travaux en 2001.

## 7.6. Liste des publications

La direction des Entreprises continue à effectuer, à partir des données de la Centrale de bilans, une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles. En l'an 2001, le renouvellement méthodologique de cette étude sera poursuivi et approfondi conformément à l'évolution de l'analyse financière.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Des comptoirs participent également à la présentation conjoncturelle de ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés sera étendue en l'an 2001 aux secteurs de la construction et des services aux entreprises. Les travaux statistiques et de recherche réalisés à la demande du Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque dans les secteurs seront étendus à d'autres activités.

Dans le cadre de l'analyse de la relation banque/entreprise, une étude sur la multibancarité commencée en 2000, à partir des données comptables et d'informations contenues dans le Fichier central des risques de la Banque de France, sera poursuivie et mise à jour en 2001 pour une publication.

Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du Crédit et du Titre (CNCT).

## Commission de contrôle des assurances (CCA)

Le programme statique de la Commission de contrôle des assurances ne comprend que des opérations répétitives. Elle publie les documents statistiques suivants :

- un volume annuel intitulé « Entreprises d'assurance, de réassurance et de capitalisation - Résultats comptables » ;
- un volume annuel intitulé « Tableaux de synthèse » qui rassemble les chiffres significatifs du marché de l'assurance et de la réassurance ;
- les totalisations trimestrielles des états de placements.

### Résultats comptables

Ce document contient les totalisations des états comptables remis par les entreprises d'assurance soumises à la Commission de contrôle des assurances. Les totalisations concernent l'ensemble du marché pour tous les comptes et états publiés ; ainsi que pour les comptes et états les plus importants, les groupes de sociétés suivants :

en assurance vie :

- sociétés anonymes ;
- sociétés d'assurance mutuelle ;
- sociétés extra-communautaires.

en assurance non-vie :

- sociétés anonymes et sociétés d'assurance mutuelle avec intermédiaires commissionnés ;
- sociétés d'assurance mutuelle sans intermédiaires commissionnés, mutuelles agricoles, sociétés mutuelles d'assurance ;
- sociétés extra-communautaires.

L'appellation « sociétés anonymes » regroupe désormais toutes les sociétés anonymes et donc les entreprises « nationales ».

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **1. Sociétés d'assurance sur la vie et sociétés d'assurance mixtes**

#### **1.1. Généralités**

Tableau récapitulatif

Liste des sociétés

#### **1.2. Totalisation des états comptables :**

- Compte de résultat technique vie pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat technique non-vie (mixte) pour le total du marché
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- État récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Divers actifs et passifs - Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché
- Éléments d'exploitation - personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions et participations aux bénéficiaires en assurance sur la vie (annexe 2-8) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises

- État C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État de solvabilité mixte pour le total du marché
- États C-10 et C-11 Dommages corporels pour le total du marché
- État C-13 Part des réassureurs dans les sinistres pour le total du marché
- État C-20 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-31 pour le total du marché

### **1.3. Encaissement des sociétés par risques**

- Capitalisation
- Groupes ouverts à prime unique ou versement libres
- Autres assurances individuelles
- Assurances collectives
- Contrats en unité de compte

Les encaissements des sociétés vie et mixtes en dommages corporels sont décrits avec ceux des sociétés non vie.

## **2. Sociétés d'assurance non-vie**

### **2.1. Généralités**

Tableau récapitulatif

Liste des sociétés

### **2.2. Totalisation des états comptables**

- Compte de résultat technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- État récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions techniques (annexe 1-11 et 1-12) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Éléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-1 contrats pluriannuels pour le total du marché

- État C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- États C-10 et C-11
  - Dommmages corporels
  - Automobile (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
  - Dommmages aux biens
  - Catastrophes naturelles
  - R. C. générale
  - Divers
  - Sous-total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
  - Construction
  - Total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
  - Acceptations
- États C-12
  - Transports
  - Construction
  - Crédit et caution
  - Total affaires directes en France
  - Acceptations
- État C-13 pour le total du marché et par groupes d'entreprises
- État C-30 pour le total du marché

### **2.3. Encaissement des sociétés par risques**

- Assurance de dommages corporels.  
Cette liste regroupe les sociétés non vie ; les sociétés vie et les sociétés mixtes.
- Assurance automobile
- Assurance de dommages aux biens
- Catastrophes naturelles
- Responsabilité civile générale
- Assurance des risques divers
- Assurance transports
- Assurance construction

- Crédit caution
- Activité dans l'Union européenne en régime d'établissement

### **3. Sociétés de réassurance**

#### **3.1. Généralités**

Tableau récapitulatif

Liste des sociétés

#### **3.2. Totalisation des états comptables**

- Compte de résultat technique
- Compte de résultat non technique
- Proposition d'affectation du résultat
- Bilan
- Tableau des engagements
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1)
- État récapitulatif des placements (annexe 1-3 B)
- Bilan par devise (annexe 1-13)
- Éléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3)
- État C-1
- État C-2
- État C-3
- État C-10 Sous-total acceptations en France
- État C-11 Total acceptations en France
- État C-12 Total acceptations en France
- État C-13 Part des réassureurs dans les sinistres

### **TABLEAUX DE SYNTHÈSE**

Table des matières

#### **1. Les entreprises d'assurances**

#### **2. Le volume des affaires et leur répartition entre les différents types d'entreprises**

**3. L'assurance sur la vie**

- 3.1 Total du marché
- 3.2 Capitalisation
- 3.3 Contrats individuels et groupes ouverts
- 3.4 Contrats collectifs
- 3.5 Contrats en unité de compte
- 3.6 Acceptations
- 3.7 Succursales dans l'Union européenne

**4. Assurance non-vie**

- 4.1 Total du marché
- 4.2 Dommages corporels
- 4.3 Assurance automobile
- 4.4 Dommages aux biens
- 4.5 Catastrophes naturelles
- 4.6 Responsabilité civile générale
- 4.7 Protection juridique, assistance et pertes pécuniaires diverses
- 4.8 Assurance transport
- 4.9 Assurance construction
- 4.10 Crédit - caution
- 4.11 Acceptations
- 4.12 Activités dans l'Union européenne
- 4.13 Activités hors de l'Union européenne

**5. Les sociétés de réassurance****ÉTATS TRIMESTRIELS DES PLACEMENTS**

Ces totalisations sont décomposées de la même façon que les résultats comptables.

**Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP

5<sup>e</sup> Sous-direction - Comptabilité et dépenses de l'État

Bureau 5A

**1. Exposé de synthèse sur les orientations de l'an 2001**

La comptabilité nationale de la DGCP élabore pour l'INSEE le compte des administrations publiques, opérations financières comprises. En mars 2000, ont été publiées, pour les années 1996 à 1999, les principales séries notifiées à la commission européenne. En mai 2000, les séries détaillées seront publiées dans le rapport sur les comptes de la Nation. Le tableau de passage du solde budgétaire au besoin de financement de l'Etat est intégré dans le Compte Général de l'Administration des Finances.

Depuis 1999, la DCGP élabore en données comptables, en liaison avec la direction de la Prévision, le compte provisoire de l'Etat et compte étendre progressivement cette participation aux ODAC et aux principales collectivités locales.

A compter de juin 2000, la DGCP fournira chaque trimestre à la division des comptes trimestriels de l'INSEE, le montant des impôts en comptabilité nationale. Elle participera, en collaboration avec la Banque de France, à la mise en place d'un TOF trimestriel sur l'Etat. Ces opérations devraient passer en régime de croisière en 2001, avec une montée en charge de la couverture des opérations trimestrielles. Pour mieux remplir ses missions de comptabilité nationale, la cellule actuellement insérée dans le bureau 5A devient un bureau et est renforcée par un pôle chargé de la mise en

forme de données trimestrielles aux normes de la comptabilité nationale.

A l'automne 2000, la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux nécessitera des travaux d'ajustement aux besoins des comptes nationaux.

En ce qui concerne les comptes annuels « traditionnels » (le compte semi-définitif qui sort début décembre n+1 et le compte définitif à la fin de l'été n+2), l'objectif reste, conformément au programme à moyen terme, l'amélioration de la qualité et des délais : en 2000, la DGCP fournira le compte définitif non financier à l'INSEE et financier à la Banque de France fin juillet. Pour le semi-définitif, compte tenu des difficultés rencontrées dans la collecte et la mise en forme des établissements publics locaux et des organismes de sécurité sociale, un raccourcissement des délais n'est pas à envisager à brève échéance.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Amélioration de la couverture comptable du compte provisoire**

Courant 2000, des tests auront lieu concernant la centralisation informatique de données annuelles précoces sur les établissements publics nationaux et de données infra-annuelles sur les grosses collectivités locales (départements, régions et communes de plus de 10000 habitants). L'objectif est de fournir dès le provisoire 2001, des données comptables déjà retraitées aux normes de la comptabilité nationale.

### **2.2. Elargissement des prestations en matière d'indicateurs trimestriels**

Dès 2000, la Direction générale de la comptabilité publique fournira à la division des comptes trimestriels de l'INSEE une évaluation trimestrielle en comptabilité nationale, des impôts collectés par les administrations publiques. En parallèle, la Comptabilité publique collaborera avec la Banque de France à la mise en place d'un TOF trimestriel pour l'Etat. La couverture des opérations de comptabilité nationales couvertes trimestriellement pourrait être élargie dès 2001 à d'autres indicateurs infra-annuels, notamment sur l'Etat. Une étude de faisabilité a été menée en collaboration avec l'INSEE et la direction de la Prévision.

## **3. Opérations répétitives**

Aux prestations annuelles traditionnelles en matière de comptabilité nationale de la Direction générale de la comptabilité publique s'ajoute désormais la participation au compte provisoire de l'Etat et la fourniture des impôts en données trimestrielles.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Les comptes nationaux des administrations publiques font appel à des données administratives uniquement. Toutefois, les travaux menés dans le cadre de la MircoSS (mission de refonte de la comptabilité des organismes de sécurité sociale) visent à alléger la charge statistique pesant sur les organismes publics et privés de sécurité sociale en mettant en place une centralisation statistique et comptable commune aux différents utilisateurs de ces comptes : direction de la sécurité sociale, comptes nationaux, direction du budget etc...

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

L'amélioration de la qualité du compte régionalisé des APUL est à l'ordre du jour sans avancée particulière prévue. La régionalisation des comptes de l'Etat est repoussée en attendant la mise en place du projet Accord qui intégrera le lieu d'exécution de la dépense.

### 5.2. Aspects "environnement"

Dans la COFOG, nomenclature fonctionnelle des administrations mise en place à compter du définitif 1999 (à l'été 2001), une fonction « environnement » est explicitement prévue. Courant 2000, un missionnaire doit mettre en place le contenu statistique de cette fonction.

### 5.3. Aspects européens

Les points évoqués sont cohérents avec le thème 40 (« comptes économiques annuels ») du programme à moyen terme d'Eurostat. L'INSEE assure l'interface avec cet organisme. A compter de 2000, la DCGP participe en collaboration avec la Banque de France au groupe de travail co-piloté par Eurostat et la BCE sur la mise en place d'un TOF trimestriel.

## 6. Liste des publications

A terme, devrait figurer dans les publications de la DGCP un volet « comptabilité nationale » mettant l'accent sur le passage des comptes publics aux comptes nationaux.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme de travail à moyen terme 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. Beaucoup de chantiers nouveaux (dont la mise en place d'indicateurs trimestriels de suivi des comptes des APU) ont été ouverts en 2000.

6<sup>e</sup> Sous-direction - Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger  
Bureau 6C - Gestion financière et comptable des collectivités territoriales  
Bureau 6B - Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

*(Le programme de la sous-direction est aussi examiné par la formation Statistiques régionales et locales)*

### 1. Exposé de synthèse

La Direction Générale de la Comptabilité Publique assure la gestion financière et comptable des collectivités territoriales (communes, départements, régions), des établissements publics locaux (parmi lesquels les établissements publics de coopération intercommunale), des offices d'HLM (OPHLM et OPAC), des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux, soit plus de 100 000 organismes.

La Direction Générale de la Comptabilité Publique ne réalise pas à proprement parler d'enquêtes auprès des collectivités locales. Sa source d'information provient de l'exploitation informatique de documents administratifs produits par les collectivités locales, plus particulièrement les comptes de gestion.

Les principaux travaux réalisés en 1999 et 2000 sont présentés ci-après.



**En 1999, la Direction Générale de la Comptabilité Publique a enrichi son offre de publications et créé une collection "Secteur Public Local".**

Les informations financières et comptables nationales du secteur public local ont été regroupées au sein d'une **collection unique " Secteur public local "**, éditée par la Documentation Française. Cette nouvelle collection réunit les publications conjoncturelles et définitives sur les comptes des communes, des départements, des régions, des établissements publics locaux, tout comme ceux des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

S'agissant des publications conjoncturelles, consciente de l'attente très forte, la Direction Générale de la Comptabilité Publique a réalisé, à partir de 1999, **deux notes de conjoncture supplémentaires** valorisant les informations comptables disponibles à fin mai 1999 : l'une pour les départements et l'autre pour les régions. Des informations conjoncturelles sont donc disponibles pour chacun des trois niveaux de collectivités territoriales (communes, département et région) aux trois dates de centralisation infra-annuelles.

Au total, ce sont 9 analyses conjoncturelles et 6 publications sur les comptes définitifs qui seront offertes chaque année au lecteur soucieux des finances du secteur public local.

Pour répondre aux besoins croissants d'informations récentes, la Direction Générale de la Comptabilité Publique **a également avancé très sensiblement (de près de 9 mois), la parution du volume de synthèse nationale des comptes des communes.** Les données de synthèse des comptes des communes de l'exercice 1998 ont ainsi pu paraître début janvier 2000, soit peu après celles des départements et des régions.

**En 2000, la Direction Générale de la Comptabilité Publique disposera d'une nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux et diffusera plus largement par Internet des données individuelles.**

Le bureau 6C exploite les comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes des collectivités locales par l'intermédiaire d'une application qui n'autorisait pas, jusqu'à présent, une remontée des comptes aussi fine que souhaitée. La rénovation de cette application a été engagée.

Fin 2000, grâce à la nouvelle application informatique CCE (Centralisation des Comptes des EPL), le bureau 6C sera en mesure de fournir des **données comptables fines pour les établissements publics locaux**, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale, et les budgets annexes des collectivités locales. Les résultats détaillés seront disponibles à partir de l'exercice comptable 1999.

L'immatriculation des budgets principaux des établissements publics locaux est réalisée. Les travaux de mise en concordance automatique actuellement réalisés par l'INSEE pour les budgets annexes des collectivités locales permettront in fine de disposer également d'un identifiant stable pour ces établissements. La stabilisation de l'immatriculation permettra d'ailleurs de rapprocher les budgets principaux des budgets annexes pour pouvoir effectuer des travaux de consolidation des comptes.

Pour une meilleure diffusion de l'information, la Direction Générale de la Comptabilité Publique **diffusera par Internet des données individuelles** agrégées sur les collectivités territoriales.

D'ores et déjà, les données synthétiques sur les finances des communes, des départements, des régions et des établissements publics locaux sont mises en ligne sur le réseau Internet et actualisées à échéances infra-annuelles.

Courant 2000, et avec l'accord de l'Association des Maires de France, la Direction Générale de la Comptabilité Publique mettra en ligne sur Internet des **données financières individuelles et consolidées des communes de plus de 10 000 habitants.** De même, dès accord de l'Association des Départements de France et de l'Association des Régions de France, les données individualisées sur les finances des départements et des régions seront également diffusées par Internet.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Le programme statistique 1999 - 2003 entend mieux valoriser et diffuser la production statistique du secteur public local. Il s'agit d'améliorer encore la fiabilité et l'exhaustivité de certaines données (établissements publics locaux et budgets annexes en particulier), de rendre ces informations plus rapidement et plus facilement accessibles, par des moyens télématiques en particulier, et d'en assurer la plus large disponibilité, tant au niveau national qu'au niveau régional et local. Il s'agit également d'élaborer des informations nouvelles, qui correspondent aux besoins de connaissances fréquemment exprimés, en particulier l'intercommunalité, le regroupement des comptes des budgets principaux avec ceux des budgets annexes.

### 2.1. Contribuer aux études locales en matière de finances publiques locales

La Direction Générale de la Comptabilité Publique entend mieux développer l'exploitation de données régionalisées, élaborées et commentées par les services déconcentrés. L'observation des comptes des collectivités relevant d'un espace régional plus homogène permet en effet de constituer des éléments de comparaison moins dispersés et qui suscitent un grand intérêt en terme de conseil financier, de communication et d'études. L'élaboration de données régionalisées en matière de finances publiques locales autorise également des travaux articulés communs aux différents observateurs régionaux.

Des protocoles d'accord prévoient d'ailleurs la définition d'une véritable politique de coopération inter-directionnelle et la mise en commun de certains moyens des deux réseaux.

Les partenariats pour la réalisation d'études de référence sur le secteur public local sont encouragés, notamment par le biais des départements des études économiques et financières et les missions d'expertise économique et financière au sein des Trésoreries Générales de Région. D'ores et déjà des travaux conjoints sont réalisés et seront appelés à se développer : l'intercommunalité, la mise en œuvre de tableaux de bord de suivi de la situation économique locale, la participation à des publications réalisées avec d'autres partenaires et les échanges de données.

### 2.2. Enrichir la gamme des publications financières

La mise en place d'une gamme de publications facilite la diffusion de données de référence sur les comptes du service public local auprès des élus et de leurs partenaires institutionnels. Elle doit répondre à trois besoins d'informations : des éléments de conjoncture, des données définitives, à caractère général et individuelles, et des études thématiques, portant sur des séries longues, des catégories définies de collectivités et d'établissements publics locaux.

La réalisation d'études thématiques sera favorisée par la collaboration et la mise en commun des compétences des services déconcentrés de l'Etat, des représentants des collectivités territoriales.

Plusieurs projets sont à l'étude. Un ouvrage de synthèse réalisé à partir d'une agrégation nationale des comptes régionalisés des établissements publics de coopération intercommunale, réalisé en collaboration avec les départements des études économiques et financières des trésoreries générales de région, pourrait être proposé en 2001, suivi d'un ouvrage de synthèse sur les comptes des collectivités territoriales en 2002 et d'une note de conjoncture sur les établissements à fiscalité propre : communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, en 2003.

En fonction de l'avancement des travaux de consolidation des comptes, les notes de conjoncture des différentes collectivités territoriales pourront progressivement intégrer quelques éléments de consolidation de budgets principaux et annexes.

Dans le cadre du développement de l'activité de valorisation de l'information, les comptables du réseau Trésor public seront également de plus en plus mobilisés pour contribuer à des études thématiques sur le monde local.

Il est également prévu de mettre en place des fiches financières individuelles pour les établissements publics locaux, sur le modèle de ce qui est fait d'ores et déjà pour les communes. Elles concerneront, avant tout, les nouvelles structures de coopération intercommunale telles que définies par le législateur en 1999 dans le cadre de la loi "relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale".

### 2.3. Définir une approche consolidée des entités locales

La logique de l'exécution des comptes conduit à gérer séparément les opérations de chacun des budgets d'une collectivité ou d'un établissement. En revanche, dans un but d'analyse comptable et de mesure statistique, il est très souhaitable que les résultats et les principales grandeurs des budgets annexes soient retraités avec les éléments du budget principal.

Actuellement, seuls les comptes des communes de plus de 10.000 habitants font l'objet de ce retraitement extra-comptable pour appréhender la sommation du budget principal et des budgets annexes rattachés. Ce traitement n'est pas automatisé : l'intervention du comptable est indispensable pour identifier les opérations réciproques entre le budget principal et les budgets annexes.

Il est envisagé de définir une méthode **de consolidation des comptes et d'analyse des risques**, qui tienne compte de la nature publique des services gérés et des règles budgétaires s'imposant aux collectivités locales, pour l'étendre aux collectivités territoriales et établissements publics locaux, qui, eux aussi, sont conduits à créer des budgets annexes pour individualiser des composantes du service qu'ils gèrent.

### 3. Opérations répétitives

- Eléments de conjoncture communale : observation de l'exécution budgétaire et comptable des principaux postes (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1000 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants. L'observation est réalisée 3 fois par an : au 31 mai, au 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 31 janvier N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux " Notes de conjoncture communale ", fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale " Finances Locales, premiers résultats ", disponible en mai N+1.
- Eléments de conjoncture départementale : observation de l'exécution budgétaire et comptable des principaux postes (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), des finances départementales. L'observation est réalisée 3 fois par an : au 31 mai, au 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 15 février N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux " Notes de conjoncture départementale ", fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale " Finances Locales, premiers résultats ", disponible en mai N+1.
- Eléments de conjoncture régionale : observation de l'exécution budgétaire et comptable des principaux postes (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), des finances régionales. L'observation est réalisée 3 fois par an : au 31 mai, au 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 15 février N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux " Notes de conjoncture régionale ", fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale " Finances Locales, premiers résultats ", disponible en mai N+1.
- Finances locales , premiers résultats : brochure synthétique, publiée en mai N+1, sur l'exécution des comptes de l'année N des communes (sur la base d'un échantillon de 1000 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants), des départements et des régions. Ces données présentent un caractère semi-définitifs.
- Les comptes des communes : 2 volumes sur les comptes définitifs :  
tome 1, synthèse nationale, parution fin N+1  
tome 2, données individuelles consolidées des communes de plus de 10 000 habitants, parution en juin N+2.
- Les comptes des départements : résultats définitifs, parution fin N+1.
- Les comptes des régions : résultats définitifs, parution fin N+1.

- Les comptes des établissements publics locaux : résultats définitifs, parution en mai N+2.
- Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux : résultats définitifs
- Les comptes des établissements publics de santé : résultats définitifs
- Les interventions économiques : publication d'une synthèse annuelle dans les " Notes Bleues "
- La situation de trésorerie : publication d'une synthèse annuelle dans les " Notes Bleues "
- Les délais de paiement : publication d'une synthèse annuelle dans les " Notes Bleues "

Les éléments de synthèse et courant 2000 les données individuelles des communes de plus de 10 000 habitants sont consultables sur le serveur Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, à l'adresse Internet suivante :

[http://www.finances.gouv.fr/pole\\_ecofin/finances\\_locales/comptes/](http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/finances_locales/comptes/).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

##### **5.1. Aspects " régionaux et locaux "**

Par définition, l'ensemble des activités de la 6<sup>ème</sup> Sous-Direction se rapporte à la dimension régionale et locale (cf. Parties 1 à 4).

##### **5.2. Aspects " environnement "**

Les données produites par la Direction Générale de la Comptabilité Publique en matière d'environnement seront sensiblement enrichies à partir de 2000 grâce à la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes des collectivités locales (cf. Partie 1).

##### **5.3. Aspects " européens "**

Les travaux statistiques de la Direction Générale de la Comptabilité Publique sont réalisés dans le cadre des activités comptables du réseau du Trésor Public. Les spécificités institutionnelles et comptables du secteur public local français impliquent des retraitements pour que les informations acquièrent une valeur comparative pertinente dans le cadre européen. Cette approche est faite en terme de comptabilité nationale mais n'est pas menée en terme de comptabilité patrimoniale pour le secteur public local proprement dit.

## Ministère de l'intérieur

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)

. Service des statistiques, des études et des techniques locales

### 1. Exposé de synthèse

Il convient tout d'abord de signaler que le Service des statistiques et des études de la DGCL ne réalise pas, et ne compte pas réaliser en 2001 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le Comité du label du Cnis. Sa source principale d'information provient de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités techniques paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le Service des statistiques et des études demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...).

Les travaux nouveaux ne porteront donc pas sur l'acquisition de nouvelles informations, mais sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, ou sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : résorption des retards provoqués par le changement de la nomenclature des comptes des communes (et bientôt celle des départements et des régions), pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés au désendettement des collectivités locales, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements et aux régions.

Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'**intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, ainsi que sous forme cartographique. Un accent particulier sera mis sur les communautés d'agglomération récemment créées ou en voie de création ainsi que sur les EPCI ayant opté pour le régime de la TPU.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet** qui a remplacé en 1999 l'ancien serveur télématique (Colog). Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du Service des statistiques et des études tiendra naturellement compte des recommandations qui seront faites par le **groupe de travail du CNIS** sur les finances publiques locales, groupe auquel ce Service apporte depuis le début un concours actif.

### 2. Travaux nouveaux ou rénovés

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'Intérieur sera enrichie par les productions statistiques du SETL sur les régions, les départements et les groupements de communes, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- Les travaux d'amélioration du système statistique sur la fonction publique territoriale ont conduit à la parution d'un rapport statistique. Celui-ci sera mis à jour en 2001.

- En collaboration avec le Centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP . Leur synthèse sera publiée en 2001.
- Le Service est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- Le Service réalisera des dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création.

### 3. Opérations répétitives

La reconduction de ces travaux annuels s'accompagnera du souci de réduire les délais de production.

#### • **Bulletin d'informations statistiques :**

Quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires).

#### • **Actualisation de l'ouvrage :**

"Les collectivités locales en chiffres".

#### **à l'échelon de la commune :**

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1999) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1999) ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2001 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

#### **à l'échelon du département :**

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication d'un guide sur les finances départementales (exercice 1999) ;
- exploitation des budgets primitifs 2001 des départements et diffusion d'une note de résultats.

#### **à l'échelon de la région :**

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 1999) ;
- exploitation des budgets primitifs 2001 des régions et diffusion d'une note de résultats.

#### **dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :**

- le Service assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1996 ;
- exploitation d'un fichier financier sur les groupements à fiscalité propre et publication sur les comptes de ces groupements (exercice 1999).

#### **dans le domaine de la fiscalité directe locale :**

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux et les produits votés. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2001).

Le Service participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

##### **5.1. Aspects "régionaux et locaux"**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

##### **5.2. Aspects « environnement »**

L'application des normes nationales et européennes relatives à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2001.

##### **5.3. Aspects européens**

Comme les normes sur l'environnement, les politiques régionales européennes auront un impact sur les finances des collectivités locales.

#### **6. Liste des publications (en 2000)**

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

avril 2000 - Intercommunalité : le succès de la loi du 12 juillet 1999

juillet 2000 - La TH, les BP des régions et départements, les comptes des EPCI

octobre 2000 - La fiscalité directe locale en 2000

décembre 2000 - thème à déterminer

Les collectivités locales en chiffres en 2000

Les budgets primitifs des communes en 2000

Les budgets primitifs des départements en 2000

Les budgets primitifs des régions en 2000

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1998)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1998)

Les finances des départements (exercice 1998)

Les finances des régions (exercice 1998)

Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 1999)

Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2000)

Les finances des collectivités locales en 2000 (publication de l'OFL)

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau.*

**Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie**  
Sous-direction des études statistiques - SDES

*Extrait du programme*

**Recherche**

Participation à l'élaboration de la prochaine enquête communautaire sur l'innovation, menée en 2001 principalement par le SESSI ; prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurances comme en 1997 ; poursuite d'études sur ce thème.

**Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
	<b>Banque de France</b>		
Statistiques monétaires : nouvelles statistiques destinées à la BCE	BdF – DESM – SASM	En cours	Noyau dur - permanent
Statistiques monétaires : nouvelle base de données sur les OPCVM	BdF – DESM – SASM	En cours	Noyau dur - permanent
Statistiques monétaires : approfondissements méthodologiques	BdF – DESM – SASM	En cours	Permanent
Statistiques monétaires : définition de nouveaux indicateurs	BdF – DESM – SASM	En cours	Permanent
TOF trimestriels	BdF – DESM – SESOF	En cours	Lancement en 1999 noyau dur
Passage à l'euro	BdF – DESM – SESOF	En cours	Lancement en 1999 noyau dur
Comptes financiers européens	BdF – DESM – SESOF	En cours	Lancement en 1997 noyau dur
Statistiques structurelles sur les entreprises financières	BdF – DESM – SESOF	En cours	Hors noyau dur - Permanent
Enquête trimestrielle sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières	BdF – DESM – SEVAM	Achevé en septembre 1998	Noyau dur - permanent (début : échéance mars 1998)
Enquête trimestrielle sur la composition des Plans d'épargne en actions (PEA)	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	Noyau dur - permanent (début : novembre 1992)



Enquête annuelle sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	Noyau dur - permanent (début : décembre 1974)
Base de données obligataires	BdF – DESM – SEVAM	Achevé en juillet 1997 Achevé en juin 2000	Noyau dur - permanent (début : juillet 1997 ) Intégration des émissions des résidents à l'international
Base de données actions	BdF – DESM – SEVAM	Reporté fin 2001- début 2002	Noyau dur - permanent (début : juin 1995) Refonte fin 2001-début 2002
<b>Statistiques bancaires</b>	Secrétariat général de la Commission bancaire		
<b>Nouveaux travaux :</b>			
Adaptation des données collectées dans le cadre de la BAFI à la monnaie unique (MUBAF)	BdF - SGCB	Achevé en juillet 1998	Nouveaux états mensuels et trimestriels à partir de 1998
Évolution de la nomenclature comptable des créances compromises et impayées	BdF - SGCB	En cours	
Évolution de la nomenclature comptable et des normes prudentielles applicables aux entreprises d'investissement	BdF - SGCB	En cours	
Travaux du G 10 : mise en œuvre du ratio de couverture des risques de marché	BdF - SGCB	Achevé en juin 1998	
<b>Poursuite des travaux anciens :</b>			
Exploitation des informations dont la collecte a été mise en place en 1995-1999	BdF - SGCB	En cours	Nouveaux documents à partir de 1999
Poursuite de l'allégement de la collecte : substitution de remises électroniques à des remises papier	BdF - SGCB	Réalisé	
Collecte des données nécessaires au calcul des contributions au fond de garantie des dépôts	BdF - SGCB	Réalisé	Nouveaux états trimestriels à partir de 2000

<b>Finances des administrations publiques</b>	<b>5<sup>e</sup> Sous-direction</b>		
Élaboration des comptes nationaux annuels des administrations publiques en nouvelle base	CP/5A	Achevé	Préparation de la base 2001 de juin 2000 à juin 2001
Contribution à l'élaboration des comptes nationaux financiers des APUL en nouvelle base	CP/5A	Achevé	Amélioration de la couverture des encours
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APUL	CP/5A	En cours	Amélioration de la ventilation des financements croisés entre régions
<b>Finances des administrations publiques</b>	<b>6<sup>e</sup> Sous-direction</b>		
Compte des administrations publiques locales : - communes - départements - régions - établissements publics locaux  - santé - social et médico-social	6C, 6B	Permanent	Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle créée en 1997 Publication annuelle Publication annuelle
Éléments de conjoncture communes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Éléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Collecte annuelle sur les interventions économiques	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy).
Collecte sur la trésorerie des collectivités locales	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy).
Collecte annuelle sur les délais de paiement	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy).
Données régionalisées en matière de finances publiques locales	6C	En cours	Réplication des bases de données au plan régional
Contribution aux études locales	6C	En cours	En coopération
Enrichir la gamme des publications	6C	En cours	A poursuivre
Définir une approche consolidée	6C	A venir	Mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	6C	A venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
Budgets des collectivités locales	DGCL	En cours	
Comptes des collectivités locales	DGCL	En cours	
Fiscalité locale	DGCL	En cours	

Finance des groupements	DGCL	En cours	
Exploitation des rapports aux CTP	DGCL	Nouvelle exploitation en 2000	
Cartographie des groupements	DGCL	En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création	DGCL		
Site Internet	DGCL	En cours	



<b>SANTE, PROTECTION SOCIALE</b>
----------------------------------

**CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)**

**CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)**

**CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)**

Direction de l'actuariat statistique  
Direction des recherches sur le vieillissement

**CREDES**

**INSEE**

Département de la démographie  
Mission répertoires et mouvement de la population  
Division enquêtes et études démographiques

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE**

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA DECENTRALISATION**

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

**MUTUALIE SOCIALE AGRICOLE (MSA)**

**CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)**

## **1. Exposé de synthèse**

Comme cela était indiqué dans le programme moyen-terme, l'axe de travail principal du service statistique de la Cnaf sera de poursuivre de l'élaboration des statistiques de bénéficiaires d'action sociale. L'année 2001 devrait être consacrée à l'enrichissement du fichier, en articulant la remontée d'information avec le SIAS (Système d'Information de l'Action Sociale), qui est le nouveau système de gestion utilisé par les caisses d'allocations familiales.

Par ailleurs la CNAF a entrepris, en collaboration avec la DREES, l'ACOSS, la MSA et l'INSEE, les premiers tests de création d'un panel de bénéficiaires de minima sociaux.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes renouvelées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année**

Pour mémoire.

## 2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2001

### **a) Connaissance statistique de l'action sociale**

Actuellement, l'action sociale est gérée de façon décentralisée par les 125 caisses d'allocations familiales, qui utilisent pour ce faire divers systèmes de gestion. Un nouvel outil, le SIAS (Système d'Information de l'Action Sociale), est en cours de déploiement sur l'ensemble des caisses, et doit entrer en exploitation en 2000 pour la gestion des aides financières individuelles, et en 2001 pour celle des aides financières collectives.

Cette montée en charge, et la connexion sur le système statistique, devrait permettre d'enrichir la connaissance de l'action sociale des Caf, notamment celle des bénéficiaires.

La CNAF met au point un questionnaire auprès des établissements accueillant des allocataires. L'objectif est de diffuser ce questionnaire aux caisses qui le souhaitent.

L'application sur les statistiques financières d'action sociale doit être rénovée, pour prendre en compte la nouvelle application de gestion comptable, MAGIC.

### **b) Le Système d'Information Décisionnel (SID)**

La CNAF dispose d'un "entrepôt de données", le système d'information décisionnel (SID). Celui-ci permet de référencer et de permettre l'accès aussi bien à des données extraites de ses systèmes de gestion qu'à des données extérieures. L'extension du contenu de ce système doit se poursuivre sur 2001 et 2002, au fur et à mesure de la rénovation des diverses applications de gestion (SIAS = action sociale ; MAGIC = données comptables ; CORALI : contentieux, etc.).

### **c) L'infra-communal**

L'obtention de données infra-communales est un axe fort des caisses. Un outil permettant d'iloter n'importe quel fichier contenant une adresse est en cours de diffusion dans les caisses et 40 de celles-ci ont l'intention d'utiliser dès 2000 cet outil, appelé «pilote».

En 2001 sont prévues l'implantation de cet outil dans d'autres caisses et son utilisation en liaison avec le recensement de la population

### **d) La panélisation du fichier des bénéficiaires de minima sociaux**

Le système Cristal est actuellement utilisé pour la gestion de toutes les prestations légales, sur l'ensemble du territoire (métropole + DOM). Un projet mené en commun avec la DREES et l'INSEE est d'en tirer un panel permettant de suivre ces allocataires.

### **e) Données de gestion des Caf**

La Cnaf développe un système de recueil de données sur les Caf, que ces données concernent les moyens ou les résultats. Cette base sera à aménager en 2001, à la fois pour être adaptée à la nouvelle convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la Cnaf, et pour s'adapter aux possibilités offertes par le SID.

Bien que conçue à des fins de pilotage, cette base se prête à des traitements statistiques, sur le développement des modes de communication avec les allocataires par exemple.

### 3. Opérations répétitives

SOURCE	PERIODICITE	OBSERVATIONS
<i>Fichier des allocataires :</i> Bénéficiaires des prestations légales Bénéficiaires du RMI Bénéficiaires des prestations logement	Juin - Décembre Juin - Décembre Juin - Décembre	
<i>Statistiques financières d'Action Sociale</i>	Décembre	
<i>Bénéficiaires de l'Aide au Foyer</i>	Décembre	- enquête interne auprès des travailleurs sociaux des Caf
<i>Bénéficiaires de l'Allocation de Logement Temporaire</i>	Septembre	
<i>Fichiers de paie</i>	Décembre	
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	- enquête interne auprès des Caf
<i>Questionnaire Suivi de la démarche stratégique</i>	Décembre	- enquête interne auprès des Caf
<i>Traitement des balances mensuelles simplifiées</i>	Mensuel	- traitement et consolidation des données Caf et des régimes spéciaux.
<i>Statistiques financières d'action sociale</i>	Décembre	

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

### 5. Aspects particuliers du programme 2000

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Le développement des études locales, suscité dans le cadre du programme Perspicaf, comporte deux aspects :

- le développement d'études proprement dites, en partenariat avec des partenaires extérieurs (équipement, action sociale, Insee) ;
- le développement d'outils (base de données Epicaf et îlotage).

Pour promouvoir le développement d'études, la CNAF vise la poursuite du mouvement enclenché, en le complétant par une meilleure communication au sein du réseau des Caf (outils de communication, notes méthodologiques, formation).

En terme de base de données communales, la Cnaf dispose de données organisées autour de thèmes concernant les prestations légales : logement, minima sociaux, prestations sociales. En 2000 il est prévu d'enrichir ces données avec des informations sur l'action sociale (bénéficiaires de prestation « extralégales », équipements sur la petite enfance et sur les centres de loisir.

La CNAF appuie le développement de l'îlotage des fichiers, afin de permettre la création de données par les caisses à un niveau infra-communal.

#### 5.2. Aspects « environnement »

Pour mémoire.

#### 5.3. Aspects « européens »

Pour mémoire.

## 6. Liste des publications

Titre des publications statistiques régulières	Périodicité
a) Brochures	
- Prestations familiales – Stats nationales	Annuelle
- Prestations par caisse	Annuelle
- Ressources Humaines	Triannuelle
b) fascicules	
- Bénéficiaires de Prestations Légales	Semestrielle
- Bénéficiaires du RMI	Semestrielle
- Bénéficiaires de Prestations Logement	Semestrielle
- Statistiques financières d'Action Sociale	Annuelle
- Bénéficiaires de l'Aide au Foyer	Annuelle
- Suivi de la démarche stratégique	Annuelle

## CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)

La direction des statistiques et des études de la CNAMTS a pour principales fonctions de :

- participer à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance des systèmes informationnels de l'assurance maladie,
- participer, avec les autres services concernés de l'assurance maladie, à des travaux d'études permettant d'améliorer la gestion du risque,
- opérer le suivi financier des dépenses de l'assurance maladie, assurer la diffusion des principaux résultats et en faire l'analyse conjoncturelle,
- animer et coordonner sur ces différents points les activités du réseau des statisticiens de l'assurance maladie.

Le programme qui suit ne vise pas à retracer tous les travaux que réalisera la DSE en 2000-2001, mais simplement les plus significatifs.

### 1. Les systèmes informationnels de l'assurance maladie

L'année 2000 et, plus encore, l'année 2001, verront l'émergence d'un nouveau système d'informations (ERASME) destiné à se substituer aux systèmes actuels en les fédérant.

Dans un premier temps, la version V0 d'ERASME (mi-2000) permettra de disposer, au niveau national, d'un système d'informations individualisant les professionnels de santé et les établissements. Ces données permettront de suivre, par jour de soins et par jour de remboursement, la consommation médicale des ressortissants du régime général (sections locales mutualistes comprises). Les consommations seront distinguées en fonction du sexe, de l'âge annuel et de la qualité (assuré/ayant droit) des bénéficiaires, ainsi que d'une exonération éventuelle du ticket modérateur. Les données issues du codage des médicaments et des actes de biologie sont intégrées à cette version. Enfin, le SNIR-établissements devrait être migré, pour sa partie régime général, fin 2000.

Dans un deuxième temps (début 2001) la version V1 d'ERASME permettra également de suivre, en respectant les règles d'anonymat, les bénéficiaires. A ce stade, les procédures de contrôle de la cohérence et de la qualité des informations véhiculées par les systèmes d'informations de l'assurance maladie, auront été unifiées, avec pour conséquence, en premier lieu, le rapprochement des chaînes statistiques et comptables.

Les années 2000 et 2001 seront donc des années de transition à la fois en termes de sources exploitées et en termes de méthodes de travail. La DSE et, au-delà, les services concernés de la CNAMTS et du réseau de l'assurance maladie devront être formés aux nouvelles nomenclatures et aux nouvelles techniques d'exploitation de ce système d'informations, un des objectifs étant d'être à



même d'analyser dès 2001 des parcours de soins, en secteur ambulatoire d'une part, entre la ville et l'hôpital d'autre part.

La version tous régimes (SNIIR-AM) devrait voir le jour en 2002. Le SNIR-professionnels de santé sera migré à cette date.

*Le schéma ci-joint présente les principales sources d'informations disponibles en 2000-2001 et les premières études (nouvelles) qu'elles permettront au niveau national.*

## 2. Les études nouvelles

*L'année 2000 sera essentiellement consacrée aux tests, à la validation et aux premières exploitations de la version d'ERASME. L'objectif est de diffuser, dès l'été 2000, au moyen de publications ramassées (4 pages), des analyses plus fines des pratiques médicales. Les études suivantes seront entreprises en premier :*

### a) Mesure de l'activité des praticiens

*Ce qu'ERASME apporte est la possibilité de connaître au jour le jour cette activité : nombre de clients vus par un praticien, nombre d'actes, honoraires. On peut ainsi quantifier l'activité médicale, ce qu'il est impossible de faire avec le SNIR actuel, qui ne dit rien sur les vacances prises par les médecins et, de façon plus générale, sur le temps qu'ils passent à exercer leur profession. Vérifier que l'activité médicale est très forte au fil des jours permet de cibler des pratiques médicales difficilement admissibles a priori. Un 4 pages pourra donc dresser un constat de ce genre, par spécialité et par région. tout en replaçant ces pratiques dans un contexte plus général, retracé au travers du dernier SNIR disponible (densité régionale, importance de la clientèle régime général du praticien dans l'ensemble de sa clientèle).*

*Il s'agira là d'un premier essai d'une cartographie précise de l'offre de soins libérale.*

*Tableaux ou cartes de sortie : répartition des praticiens par nombre de clients (ou actes) selon la spécialité et la région, moyennes, dispersions ; mesure de l'offre de soins en équivalent temps plein, i.e. de la densité médicale effective ; lien entre les honoraires sans dépassement par habitant, ou les honoraires moyens par médecin, et cette densité effective.*

Ce type d'études pourra être renouvelé à l'occasion du lancement de l'enquête commune CNAMTS-DREES sur l'organisation de la pratique médicale auprès des médecins du panel CNAMTS

Un appariement avec l'EPAS (sur les praticiens et sur la période étudiée dans ERASME) permettra de suivre la consommation et les parcours ambulatoires de la clientèle des médecins en fonction des pratiques médicales qui auront été identifiées dans ERASME. Cet appariement pourra permettre d'apporter des éléments de réponse à des questions du genre : la fréquence du recours à l'offre de soins libérale dépend-elle du temps consacré à chaque malade par un médecin ? La même méthode sera du reste utilisée pour les études ci-dessous (C et D).

### b) Prescriptions médicamenteuses des médecins

Dans la foulée de l'étude précédente : une analyse précise de l'intensité de la prescription par client : est-elle liée, pour une spécialité donnée, au nombre de clients vus par le praticien ? Autres facteurs discriminants possibles : les caractéristiques de la clientèle (sexe, âge, exonération du TM). Etude des disparités régionales, une fois neutralisés ces derniers facteurs. Analyse de ces disparités en fonction du contenu de la prescription de médicaments (utilisation du codage). Cette étude portera à la fois sur les prescriptions libérales et les prescriptions hospitalières.

*Tableaux ou cartes de sortie : répartition des praticiens suivant l'intensité de la prescription par client selon la spécialité et la région, moyennes, dispersions ; médicaments les plus prescrits, pour une spécialité donnée, par région et pour un même type de clientèle.*

### c) Offre de soins libérale durant les week-end ou la nuit

*Saisonnalité infra hebdomadaire de l'activité libérale (la distinction urbain/rural est accessible via le FINPS) par spécialité. Volume et coût de la médecine d'urgence (majorations d'honoraires, intensité des prescriptions). Saisonnalité infra hebdomadaire de la prescription libérale et hospitalière. Contenu de la prescription médicamenteuse durant la semaine et le week-end.*

### d) L'activité des médecins libéraux en établissement

*Deux études seront menées : le partage de l'activité des médecins libéraux entre leur cabinet de ville et un établissement et la mesure de l'activité libérale des médecins hospitaliers à temps plein (journées de la semaine, nombre de clients, volume des actes, prescriptions).*

*Tout ceci sera étudié autour d'une exploitation de la version V0 d'ERASME sur une semaine (de soins) du début de l'année 2000.*

*Le développement de ces études implique un désengagement partiel de travaux effectués autour de sources classiques d'informations et, en premier lieu du SNIR, qui ne constituera plus une source privilégiée d'informations (parce qu'il est moins détaillé que la version V0 d'ERASME et que sa disponibilité est en général tardive). Le SNIR restera cependant exploité en raison de son caractère tous régimes, qui permet d'appréhender l'activité globale des praticiens libéraux. L'appariement du SNIR et de la version V0 d'ERASME permettra de faire le pont entre ses deux sources d'informations.*

*e) Etude de l'activité hospitalière hors DG (i.e. budget global, médicalisation, CAMSP) permettant d'approfondir les données issues de la statistique mensuelle.*

- OQN cliniques privées.

- Enveloppes non encadrées : hôpitaux militaires, conventions internationales, associations de long séjour, activités sanitaires des structures médico-sociales, équipements lourds (scanner, IRMN), activités liées à l'insuffisance respiratoire, hospitalisation à domicile, activité de dialyse hors OQN (associations de dialyse).

### **3. Le suivi financier des dépenses d'assurance maladie et leur diffusion**

La présentation des dépenses mensuelles du régime général est adaptée aux dispositions nouvelles de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000, ce qui permettra, tout au long de l'année, un suivi par profession des dépenses déléguées. La CNAMTS continuera cependant à diffuser les dépenses mensuelles suivant les nomenclatures utilisées les années précédentes : par type d'actes, et par catégorie de professionnels prescripteurs.

L'analyse conjoncturelle des dépenses sera approfondie dans quatre directions :

- Les corrections pour jours ouvrés seront améliorées par la prise en compte de données quotidiennes.

- La DSE approfondira, avec le contrôle de gestion de la CNAMTS, l'analyse des soldes de dossiers en instance, de façon à reconstituer une demande mensuelle de remboursement et à remettre en perspective le constat des dépenses effectivement remboursées.

- La DSE publiera et suivra des données en mois de soins. Elle constituera deux bases de données en mois de soins, l'une correspondant aux postes de la statistique mensuelle traditionnelle, l'autre à la statistique par catégorie de professionnels de santé. La consommation médicale de 1999 et de 1998 sera ainsi publiée à la mi-2000. Par ailleurs, elle mettra au point une méthode d'analyse conjoncturelle rapide de quelques postes importants (postes à délai de remboursement court – ex : médicaments –, ou plus long – ex : honoraires –). Compte tenu de la réduction déjà acquise des délais de traitement de la statistique mensuelle (une statistique provisoire est désormais disponible quinze jours après la fin du mois), la méthode utilisée devrait permettre d'estimer au bout de deux mois la consommation médicale d'un mois donné.

- La DSE développera, avec le concours des équipes régionales de statisticiens de l'assurance maladie (cf. infra) des analyses conjoncturelles régionales visant notamment à cerner les disparités de comportements (clientèle, actes médicaux, prescriptions) des différentes spécialités médicales.

Enfin, la DSE participera à des opérations liées au suivi des dépenses et correspondant à des dispositions d'ordre légal ou réglementaire (rapports d'équilibre prévus à LFSS 2000, application du décret du 28 décembre sur l'évaluation des pratiques médicales, suivi financier de l'OQN cliniques privées).

### **4. Etudes diverses**

#### **- Le panel des assurés (EPAS)**

Après le doublement du taux de sondage de l'EPAS à la mi 1999, une étude, engagée en 1999, permettra d'apprécier la représentativité du nouveau panel. Celui-ci pourra alors être utilisé pour mener de premières analyses longitudinales sur les parcours de soins des malades, notamment sur les parcours ville-hôpital.

### - Le suivi des pathologies

A partir des données sur le codage des médicaments et des actes de biologie et avec , éventuellement, le concours d'organismes disposant du lien entre le diagnostic, les actes médicaux d'une part, les prescriptions d'autre part, une étude sera entreprise afin de permettre une exploitation médico-économique de la version V1 d'ERASME. Le coût de certaines pathologies sera apprécié au travers de la consommation médicale des patients, en se restreignant dans un premier temps à la médecine de ville (dans l'attente de la disponibilité d'informations chaînées sur le PMSI).

### - Le suivi de la CMU

La CNAMTS poursuivra, en 2000 et 2001, son suivi de la montée en charge de la CMU (nombre de bénéficiaires, consommation). Elle procédera, à partir de l'EPAS, à une analyse comparée des consommations des bénéficiaires de la CMU en 1999 et 2000. Ces exploitations de l'EPAS devraient intervenir dans le courant de l'été 2000.

### - L'exploitation et la diffusion des données annuelles sur l'activité des professionnels de santé (SNIR-PS)

L'exploitation du SNIR-PS est revue dans une perspective de diffusion de données directement utilisables par les statisticiens : la diffusion de ces données s'est faite sur CD-ROM pour les années 1996 et 1997, l'année 1998 devant être disponible sur ce même support fin mai 2000.

### - Les enquêtes sur les prescriptions hospitalières

Engagées en 1999, les études sur les prescriptions hospitalières, copilotées par la CNAMTS et la DH, ont permis de dresser des tableaux de bord sur les prescriptions des médecins salariés de chaque établissement sanitaire sous dotation globale en 1998 et au cours du premier semestre 1999. Les prescriptions de médicaments exécutées en officine de ville sont décrites, dans chaque région et pour chaque catégorie d'établissements, par classe thérapeutique à l'aide du codage des médicaments. Ces données sont restituées aux URCAM et aux ARH pour diffusion aux établissements. Poursuivie en 2000, cette opération permettra une analyse fine des prescriptions dont la progression est particulièrement rapide.

Dans le même temps, les études engagées par les URCAM et les ARH sur le terrain, avec le concours des établissements, devraient de mieux comprendre le lien entre le développement de ces prescriptions et l'évolution de l'offre de soins hospitalière, de la demande de soins ambulatoires et des pratiques médicales hospitalières.

A l'occasion de ces études, une réflexion sur la constitution de systèmes d'informations hospitaliers permettant de suivre, à l'intérieur de l'établissement, les circonstances des prescriptions sera menée dans le courant de l'année 2000.

## 5. L'animation des activités du réseau des statisticiens

Il s'agit avant tout de favoriser la constitution, au sein du réseau, d'équipes pluri-disciplinaires (statisticiens, gestionnaires du risque, médecins-conseils) capables de concevoir et de réaliser, avec le concours technique de la CNAMTS, des études jugées prioritaires. La bonne maîtrise de l'information est devenu un enjeu majeur. Cette exigence a été renforcée pour l'Assurance maladie pour les actions de l'axe régulation du projet de branche, la mise en place d'indicateurs dans les contrats pluriannuels de gestion, les rapports périodiques d'équilibre instaurés par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000.

Mais cela ne consiste pas seulement à produire des données et à les mettre à disposition à l'état brut. Certes, il faut bien évidemment continuer à les produire de façon correcte et fiable et la mise en place de nouveaux outils (ERASME, RNIAM, ...) bien maîtrisés par les statisticiens du réseau reste une condition première. Cependant, la maîtrise de l'information passe, de plus en plus, par la mise en forme des données de façon claire et lisible pour un large public et par des études de qualité afin de guider les choix et d'en éclairer leur mise en application. Or ces dernières fonctions ne peuvent être mises en œuvre dans l'Assurance maladie sans un réaménagement du réseau des statisticiens visant son renforcement et une meilleure lisibilité de ses travaux, organisé autour du regroupement des moyens des organismes locaux auxquels seraient confiés des projets précis. Ces projets s'inséreraient étroitement dans le cadre de missions confiées à des organismes – pivots qui seraient, selon le type de mission, de niveau soit national, soit régional, soit local. La définition de missions bien cadrées devant être assurées à des niveaux de responsabilité clairement visibles est une condition première pour permettre la réussite des actions envisagées en la matière.

Ces missions devraient s'organiser autour des axes suivants (entre parenthèses est indiqué le niveau pivot proposé) :

- analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins (URCAM) ;
- repérage des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi des actions et évaluation (URCAM) ;
- repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR (CPAM) ;
- suivi de la qualité du système d'informations (CPAM) ;
- diffusion d'outils et méthodes (y compris exploitation du codage et du PMSI), analyse critique et validation des études, recours aux données extérieures explicatives (CNAMTS avec un fort relais URCAM) ;
- mesure des transferts ville / hôpital et hôpital / ville (CRAM et URCAM) ;
- enquêtes nationales (CNAMTS).

Les moyens à mettre en œuvre pour assurer ces objectifs doivent répondre aux conditions suivantes :

- il faut une bonne articulation avec le projet de branche : si les moyens statistiques relèvent du management, ils satisfont à la fois des objectifs de régulation et de services, mais sont directement dépendants de l'objectif de production ;
- il faut assurer la mobilisation permanente dans le temps des équipes concernées, ce qui nécessite un engagement durable de la part des organismes impliqués, en particulier pour ce qui est des organismes – pivots ;
- il faut assurer et développer la collaboration entre services administratifs et médicaux, ce qui nécessite des liaisons fortes et coordonnées à cet égard au niveau national entre les différentes directions concernées (DSE, DGR et ENSM) ;
- les équipes en question doivent être d'une taille critique suffisante en termes d'effectifs et de compétences afin d'assurer l'efficacité de leurs activités.

C'est pourquoi le schéma d'organisation suivant semble pouvoir être retenu.

Au niveau national :

- un comité technique qui aurait pour missions de définir les principaux axes de travail et d'études à mener par les échelons nationaux, régionaux et locaux, et de proposer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ; il jouerait ainsi le rôle d'une instance de réflexion et de propositions dans le domaine statistique ;
- une instance de concertation et de coordination inter – directions (D.S.E., D.G.R., E.N.S.M.) qui aurait pour mission d'assurer le suivi des travaux.

Au niveau régional et infra – régional :

- des pôles d'organismes – pivots associant plusieurs régions. La mutualisation de moyens de plusieurs URCAM semble en effet nécessaire pour les "petites" URCAM. Ils auront en charge notamment les axes "analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins" et "repérages des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi et évaluation". Ils ont une fonction essentielle d'interface national ↔ local en matière d'outils et méthodes, d'évaluation, d'analyse critique et de validation des études.

Ils seraient composés, pour leur noyau dur, au minimum de deux statisticiens d'URCAM et de deux statisticiens ou responsables GDR de CPAM, ainsi que d'un statisticien CRAM pour le suivi des transferts ville / hôpital. Un médecin conseil (du niveau régional) participerait à leurs travaux, ainsi que des représentants des autres régimes.

Ces équipes devraient pouvoir faire appel, en tant que de besoin, à un ou deux informaticien(s) en CTI.

- des pôles locaux de caisses primaires – pivots (une par grande région ou regroupement de petites régions) composés de trois ou quatre statisticiens ou responsables GDR et d'un représentant URCAM. Ils ont en charge notamment les axes " repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR" et " suivi de la qualité du système d'informations".

Des équipes régionales expérimentales seront mises en place à la fin du premier semestre 2000. Un premier bilan effectué au cours du quatrième trimestre 2000 permettra de définir et de déployer les structures organisationnelles définitives fin 2000 ou début 2001.

Le pôle « assistance au réseau » de la direction des statistiques et des études de la CNAMTS verra donc s'élargir ses activités au cours des années 2000 et 2001, puisqu'il est appelé à jouer, non plus seulement un rôle d'assistance (en terme d'outils et de méthodes statistiques), mais aussi un rôle

véritable de coordination des activités d'études du réseau, avec le concours technique de la direction de la gestion du risque et de l'échelon national du service médical.

Dans un premier temps (mi-2000), la création d'un domaine statistique sur le réseau intranet de la CNAMTS permettra une communication plus large et plus rapide entre les équipes statistiques du réseau.

TABELAU A INSERER

## CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)

. Direction de l'actuariat statistique

### 1. Exposé de synthèse

Les projets statistiques pour 2001 s'inscriront dans le programme à moyen terme 1999-2003 décliné dans l'exposé de synthèse de la Direction Actuariat Statistique (DAS) de la CNAV du 26 Février 1998, auquel s'ajoute une investigation plus grande sur les diverses possibilités de modélisation du risque vieillesse en termes de projection du régime général à moyen et long terme, en tendanciel et en variantes.

Comme indiqué dans l'exposé à moyen terme, la mise en place d'un nouveau système d'information pour la D.A.S. prévue dans le cadre du Schéma Directeur 2000 de la CNAV permettra de maintenir l'existant du plan statistique mais aussi l'obtention de données nouvelles.

L'année 2000 est une année importante pour aboutir à la mise au point du nouveau système SNSP (Système National Statistique Prestataires). 2001 sera l'année de préparation du basculement et le cahier des charges de nouvelles sorties devrait être rédigé. Cependant la livraison des lots du SD2000 intéressant le nouveau système SNSP ne devrait s'effectuer qu'en 2003. Mais la Direction Actuariat Statistique devrait être prête en 2001 pour fonctionner avec la nouvelle structure des fichiers même s'ils n'ont pas les éléments nouveaux qui doivent arriver avec la livraison des lots retraite du SD2000.

La convention d'objectifs et de gestion en cours entre l'Etat et la CNAV couvre la période 1998-2000. Elle s'est attachée à mettre en place le réseau de statisticiens régionaux dans les CRAM sur le risque vieillesse, avec la création d'abrégié statistique retraite régional et un échange de données à des niveaux géographiques plus fins que le département.

Une nouvelle convention couvrant la période 2001-2003 est en cours d'élaboration . Elle met l'accent sur les études relatives à l'équilibre du risque vieillesse et le développement des études d'évaluation et de simulation.

L'expérimentation menée par la CNAV sur le répertoire National des Retraites devrait s'agrandir en 2001 (Inscription du RNR dans le PLFSS 2001).

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

#### Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2001

À la lumière des travaux effectués pour le Commissariat Général du Plan en 1999 dans le cadre du rapport du Plan sur l'avenir des régimes de retraites, d'autres travaux ont été lancés en 2000. Pour le Ministère des Affaires Sociales, les travaux d'évaluations seront poursuivis en 2001.

Les travaux de projections du régime général de retraite à moyen et long terme devront être affinés sous de nouvelles variantes.

Des outils pour des modélisations adaptées aux variantes sont recherchés, en particulier pour évaluer l'évolution de la distribution des durées de carrières suivant les générations.

Un modèle de microsimulation sur la retraite du régime général est en cours de développement avec un contrat de recherche.

### 3. Opérations répétitives

- Exploitation exhaustive des fichiers du Plan statistique :

- assurés cotisants à partir des trois fichiers qui remplacent le FNCI : SNGI, SNGD, SNGC (validité 1999)
- prestataires : Stock au 31/12/2000 et 30/6/2001
  - Flux du 4ème trimestre 2000 et les trois premiers trimestres 2001
  - Fichiers carrières : 4ème trimestre 2000 et les trois premiers trimestres 2001

(l'extension sur l'ensemble des flux a été faite à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 1999)

- Exploitation sur échantillon
  - assurés cotisants au 1/100<sup>e</sup>me sur FNCI (ou plutôt fichiers qui le remplacent)
  - prestataires : échantillon au 1/90<sup>e</sup>me du stock au 31/12/2000 et de la base statistique des BDDP régionales
- Enquête SPI (Sondage Ponctuel Informatisé) : sujet à déterminer en 2001  
L'enquête pourra porter sur les réversions.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

#### - *Perspectives pour 2001*

Le groupe "régionalisation des statistiques" qui a tenu 6 réunions en 1997 a arrêté 5 axes de développement (voir exposé de synthèse dans la note CNAV du 26 Février 1998 sur les projets de programmes statistiques à moyen terme 1999-2003).

La réalisation d'un abrégé statistique régional sur la retraite constitue une première étape dans la création de banques de données régionales sur la retraite. Les premiers abrégés régionaux sont parus en 1999. Ils seront affinés et généralisés en 2000.

La réflexion sur la constitution de banques de données régionales devra se poursuivre en 2001.

La connaissance sur les retraités à des niveaux géographiques plus fins que les départements est à l'étude dans les régions.

### 5.3. Aspects européens du programme de travail

Les statistiques annuelles des paiements émis à l'étranger dans le cadre de l'union européenne et des conventions internationales seront envoyées au centre des travailleurs migrants (Métropole et DOM). Les résultats au 31 Décembre 2000 seront connus en 2001, ceux au 31 Décembre 2001 en 2002.

## 6. Liste des publications réalisées au cours de l'année 2000

- Le recueil statistique *1999 est prévu pour fin 2000*
- L'abrégé Statistique *1999 est prévu pour fin 2000*
- **Circulaires de résultats pour 1999 :**
  - Attributions au cours de l'année 1999 - Premiers résultats
  - Cotisants à l'assurance vieillesse du Régime Général - Année 1996 -
  - Nombre de retraités au 31/12/1999 - Résultats provisoires
  - Retraités au 31/12/1999 - Pyramide des âges - France entière -
  - Les attributions effectuées au cours de l'année 1999 et les décès enregistrés au cours de la même année
  - Pyramide des âges selon le code de la prestation de base au 31/12/1999
  - Pyramide des âges - Résultats régionaux au 31/12/1999
  - Répartition des retraités au 31/12/1999 selon le sexe, la catégorie et le montant mensuel
  - Retraités au 31/12/1999 par département de résidence
  - La résidence des bénéficiaires de la majoration L814-1 au 31/12/1999
  - La résidence des allocataires veuvage au 31/12/1999
  - Attributions effectuées au cours de l'année 1999 et les décès enregistrés pour les départements d'Outre-Mer
  - Retraités au 31/12/1999 et prestations versées en 1999 par code A.P. - Prélèvements sur les retraites
- **Les Bilans**
  - Bilan de l'assurance veuvage - 1999



- Livrets trimestriels : Statistiques trimestrielles de l'assurance vieillesse de l'assurance veuvage : 4ème trimestre 1999 - 1er trimestre 2000 - 2ème trimestre 2000 - 3ème trimestre 2000
- Bilan de la réforme sur les retraites :  
Suivi du niveau des pensions : 4ème trimestre 1999 - Bilan 1999 - 1er, 2ème et 3ème trimestres 2000  
Suivi du comportement de départ à la retraite - Bilan 1999
- Tableaux récapitulatifs des attributions de 1963 à 1999
- Bilan de la retraite progressive - 1999
- Bilan de la majoration forfaitaire enfant - 1999
- *Bilan sur les rejets 1999*
- Bilan sur le minimum contributif dans le régime général (*Retraite et Société fin 2000 ?*)
- Etude sur les revenus des retraités du régime général et la population cible, parue dans Retraite et Société n°28 de décembre 1999

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

### Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Colonne réservée au suivi (ne rien inscrire)	Observations
- Cahier des charges nouvelles sorties sur retraités en stock et en flux	DAS CNAV		mise en marche une fois que l'existant est sauvegardé à partir de 2001
- Exploitation exhaustive des fichiers	DAS CNAV	en cours	2 fois par an pour le stock. flux à définir dans le nouveau système
- Exploitation sur échantillon	DAS CNAV	en cours	1/90è : une fois par an. sous-population : à la demande suivant besoin d'études
- Données régionales . abrégé statistique retraite . banque de données	DAS CNAV	en cours	<b>10 abrégés en 2000</b> mise en place à partir de 2001

## . Direction des recherches sur le vieillissement

### 1. Exposé de synthèse

La définition d'un nouveau programme de recherche est en cours d'élaboration à partir de deux thématiques : retraite des immigrés d'une part, les besoins des populations âgées fragiles et les politiques à mettre en oeuvre d'autre part.

Il est prématuré de préciser au stade actuel la configuration des enquêtes quantitatives qui seront éventuellement lancées en 2001 en relation avec ces thèmes.

Par ailleurs, les travaux d'approfondissement seront menés à partir des données quantitatives et qualitatives déjà recueillies dans le cadre de la Direction des recherches sur le vieillissement ainsi qu'à partir des fichiers qui seront communiqués dans le cadre de partenariat institutionnel (enquête HID, enquête de la DREES sur les bénéficiaires de l'aide ménagère et de la prestation spécifique dépendance...).

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

Néant.

### 3. Opérations répétitives

Néant.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

Néant.

### 6. Liste des publications réalisées au cours de l'année 1999

✕ ARBER S. ; ATTIAS-DONFUT C. (eds.): **The Myth of Generational Conflict : The Family and State in Ageing Societies**, Londres, Routledge, ESA Studies in European Societies, 2000, 232 p.

✕ ATTIAS-DONFUT C. : « *Are we moving toward a war between the generations?* », in Butler R., Jasmin C. (eds), **Longevity and Quality of Life**, Kluwer Academic/Plenum publishers, New York, 2000, pp. 197 - 207.

✕ ATTIAS-DONFUT C. : « *Comment renforcer les solidarités familiales ?* », in Charpentier F. (sous la direction de), **Encyclopédie Protection Sociale. Quelle refondation ?**, Paris, Economica, Editions Liaisons, 2000, pp. 345 - 353.

✕ ATTIAS-DONFUT C. : « *Cultural transmission and economic transfers across generations : one aspect of age integration* », in **Age integration : update and critique**, Riley M. W. ; Uhlenberg P. (eds.), University of North Carolina, (à paraître).

✕ RENAUT S. « *L'aide bénévole auprès des personnes âgées ou la place particulière des femmes au coeur d'un principe de solidarité* », LGDJ, Coll. « Droit et Société », (à paraître).

### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Néant.

## CREDES

### 1. Exposé de synthèse

La principale opération, l'enquête santé et protection sociale (SPS), est effectuée tous les deux ans. Elle a lieu en 2000 et l'année 2001 sera consacrée à son exploitation et à la préparation de l'enquête suivante.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

Pas d'enquêtes nouvelles prévues à ce stade pour 2001.

### 3. Opérations répétitives

L'enquête santé et protection sociale ne sera pas réalisée en 2001.

Cette enquête a été réalisée :

- annuellement depuis 1988 sur un échantillon de ménages (environ 10 000 individus) dont un membre est assuré du régime général, de la CANAM (depuis 1994) et de la MSA (depuis 1996) L'échantillon est tiré par quart dans les panels d'assurés sociaux des caisses ;
- tous les deux ans depuis 1998, sur un échantillon double. L'enquête est donc en cours de réalisation en 2000, et ne sera pas réalisée en 2001.

La procédure d'appariement de cette enquête avec les données de remboursement des caisses (qui permet de rapprocher les consommations de soins des caractéristiques des individus et des ménages) sera réalisée en 2001 sur les données de l'enquête 2000. (en 2000 les enquêtes 1997 et 1998 auront été appariées).

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

#### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La géographie de la santé est un des axes de travail du CREDES. Les travaux réalisés sur ce thème s'appuient sur des données disponibles provenant de différentes institutions et ne donnent pas lieu à recueil d'information ou enquête spécifique.

#### 5.2. Aspect « environnement »

RAS.

#### 5.3. Aspects « européens »

RAS.

## 6. Liste des publications

L'enquête 2000 n'a pas encore donné lieu à publication car l'enquête SPS se déroule jusqu'à la fin de l'année, et est exploitée sur les 9 premiers mois de l'année suivante.

Les publications récentes réalisées sur la base de l'enquête SPS (98) ou de l'appariement EPAS - SPS (1992 ou 1995) sont les suivantes (publications complémentaires par rapport à celles déjà référencées précédemment) :

### Enquête 1998

- 1290 COM-RUELLE L., CRESTIN B., DUMESNIL S., *L'asthme en France selon les stades de sévérité*. C R E D E S, 2000/02, 182 pages.
- 1282 BOCOGNANO A., DUMESNIL S., FREROT L., GRANDFILS N., LE FUR P., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1998*. C R E D E S, 1999/12, 168 pages.
- 1282bis BOCOGNANO A., DUMESNIL S., FREROT L., GRANDFILS N., LE FUR P., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1998 : annexes*. C R E D E S, 1999/12, 137 pages.
- 1281 AGUZZOLI F., ALIGON A., COM-RUELLE L., FREROT L., *Choisir d'avoir un médecin référent*. C R E D E S, 1999/10, 204 pages, ISBN : 2-87812-247-X.
- 1269 COM-RUELLE L., DUMESNIL S., *Concentration des dépenses et grands consommateurs de soins médicaux*, C R E D E S, 1999/06, 172 pages, ISBN : 2-87812-242-9.
- 1267 BUSSON O., LUCAS-GABRIELLI V., ROCHEREAU T., SERMET C., TONNELIER F., *Environnement local, santé, soins et protection sociale*, C R E D E S, 1999/06, 126 pages, ISBN : 2-87812-241-0.
- 1260 BOCOGNANO A., GRIGNON M., *Aperçu du contenu des couvertures de frais de soins de santé dans les entreprises*, C R E D E S, 1999/03, 8 pages, ISBN : 2-87812-240-2.

### Appariement 1992

- 1254(1)ALIGON P., GRIGNON M., *Dépenses de santé non remboursées et accès aux soins des plus démunis*. In : « Les cahiers du GRATICE », n° 15, 1999/01/09, pp. 213-242

### SPS cumulé des années 92-95, 1996, 1997

- 1254(2)BREUIL P., GRANDFILS N., RAYNAUD D., *Revenus, assurance et santé : le problème de l'accès aux soins des plus démunis*. In : « Les cahiers du GRATICE », n° 15, 1999/01/09, pp. 243-276

## INSEE

### Département de la démographie

. Mission Répertoires et Mouvement de la population

## 1. Exposé de synthèse

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entrepris en 1998 s'achève en 2000, avec la mise en production d'une application destinée à améliorer la qualité, par des relations accrues avec les mairies.

Dès 2000, elle permettra à la fois l'alimentation régulière du RNIAM et une exploitation plus rapide des statistiques de l'état civil. En 2001, l'échantillon démographique permanent sera enrichi des informations du recensement de 1999.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Changement de numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) pour les rapatriés.

Une opération importante visant à permettre aux personnes nées en Algérie de faire modifier leur NIR sera menée fin 2000 début 2001.

Enrichissement de l'échantillon démographique permanent (EDP).

L'EDP sera enrichi des informations collectées au recensement de 1999. Il permettra un suivi sur cinq recensements (1968 à 1999) et fournira une base d'information très riche pour des études de trajectoires individuelles.

## 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil.

## 6. Liste des publications

La situation démographique 2000.

## . Division enquêtes et études démographiques

### 1. Exposé de synthèse

L'année 2001 sera consacrée à l'exploitation des enquêtes réalisées en 1999 (Étude de l'histoire familiale, enquête Vie quotidienne et santé) ; à la réalisation de la dernière phase de la collecte de l'enquête Handicaps-incapacités-dépendance et à l'exploitation des vagues précédentes ; à la valorisation du recensement par des opérations spécifiques (préparation de l'enrichissement de l'Échantillon démographique permanent et de la constitution d'un nouvel échantillon pour l'étude de la mortalité différentielle, publication des projections de populations à moyen terme 2050) ; et enfin à la constitution d'un nouveau fichier issu de l'état civil, couplant les naissances et les reconnaissances.

De nombreuses collaborations sont en préparation avec l'Inserm, qui devraient porter leurs fruits en 2000 et 2001.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

#### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, renouvelées ou de périodicité supérieure à l'année

##### ***Enquête "Handicaps, Incapacités, Dépendance"***

Second volet de l'enquête en ménages : deuxième entretien auprès des personnes interrogées à l'automne 1999 (échantillon sélectionné à partir de l'enquête Vie quotidienne et santé de mars 1999), consacré aux changements survenus au cours des années 2000 et 2001. Ce volet constituera la quatrième et dernière vague de l'enquête HID.

##### ***Enquête "Biographies et entourage"***

Un premier volet de l'enquête sera réalisé en 2000 en Ile-de-France par l'Institut national d'études démographiques, Ined) auprès d'un sous-échantillon de l'enquête Étude de l'histoire familiale (EHF). L'enquête permettra - entre autres - de contrôler la validité des informations collectées dans l'enquête EHF. Un second volet pourrait avoir lieu en 2001 auprès d'un échantillon hors Ile-de-France.

#### 2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés prévus pour 2001

##### ***Etude de la mortalité différentielle***

Après le recensement de 1999, un nouvel échantillon sera constitué pour l'étude de la mortalité adulte différentielle. On constituera un échantillon de personnes de tous âges (1 100 000 hommes et femmes de 30 à 64 ans), et un échantillon de 300 000 personnes très âgées (plus de 85 ans), avec des taux de sondage croissant avec l'âge (le tirage devenant exhaustif pour les hommes de plus de 89 ans et les femmes de plus de 93 ans). Ce dernier échantillon devrait permettre de mieux connaître la mortalité aux très grands âges et son évolution dans les prochaines années. Compte tenu du retard de la saisie. La constitution de cet échantillon a été retardée en raison des difficultés de saisie du recensement.

#### ***Enrichissement de l'Échantillon démographique permanent***

Comme après tous les recensements depuis 1968, L'échantillon démographique permanent sera enrichi des données du recensement de 1999.

#### ***Projections de populations***

Des projections de population à l'horizon 2050 seront réalisées, selon la même méthode qu'après les recensements précédents, et publiées début 2001. Un groupe de travail incluant des experts extérieurs à l'Insee permettra de formaliser les hypothèses à la base des scénarios qui seront proposés. Les données seront rendues accessibles au public.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Comptabilité démographique**

Les bulletins de l'état civil ont été modifiés en 1998. La chaîne de production a été complètement remaniée en 1999 et 2000. La collecte souffre encore de difficultés, certaines informations, en particulier le rang de naissance des enfants, n'étant pas collectées avec une qualité suffisante.

Un fichier spécifique associant aux naissances d'une année les reconnaissances des années  $n-1$ ,  $n$  et  $n+1$  permettra de mieux décrire l'entourage familial des nouveau-nés.

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

#### **5.1. Aspects "régionaux et locaux"**

L'enquête "Étude de l'histoire familiale" pourra donner lieu à des exploitations régionales. L'enquête "Handicaps, incapacités, dépendance" inclut, pour les huit extensions départementales (et régionale) de l'enquête de filtrage "Vie quotidienne et santé", la production de résultats à l'échelle départementale. Une collaboration avec l'Unité de méthodologie statistique permettra d'évaluer la qualité des méthodes d'"estimation sur petits domaines" pour une enquête. Des résultats internationaux, pour certaines régions ou groupes de régions, pourraient être produits.

#### **5.2. Aspects "environnement"**

Néant.

#### **5.3. Aspects "européens"**

Les projections de population s'inscriront dans un cadre européen. Les hypothèses s'appuieront sur l'avis d'experts internationaux.

L'enquête Étude de l'histoire familiale et l'Échantillon démographique permanent serviront à des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

### **6. Publications**

Insee résultats :

Situation démographique 1997, décembre

Insee première :

Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Laurent Toulemon, "Des mariages, des couples et des enfants"

Roselyne Kerjosse, "Bilan démographique 1998"

Pierre Mormiche, "Les personnes dépendantes en institution"

Laurent Toulemon et Henri Leridon (Ined), "La famille idéale : combien d'enfants et à quel âge ?"

Catherine Villeneuve-Gokalp (Ined), "Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents"

Données sociales 1999 :

Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Inrène Tamby, "Démographie des pays industrialisés : la position de la France"

Fabienne Daguet, "maman après 40 ans"

Annie Mesrine, "La mortalité selon le milieu social"

Annie Mesrine et Suzanne Thave, "La vieillesse des immigrés"

Divers :

Participations à France portrait social (fiches sur la démographie) et à Contours et Caractères sur les jeunes.

Pierre Mormiche, "La dépendance : le poids et le souci" (Cahiers de sociologie et de démographie médicales, n° 2-3, Avril-Septembre 1999)

## MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

### 1. Exposé de synthèse

La DREES poursuivra en 2001 le développement d'un programme statistique selon quatre axes :

#### 1.1. Le développement d'enquêtes auprès des populations

- En ce qui concerne l'état de santé des populations, les principaux chantiers d'enquête en préparation sont *l'enquête décennale santé*, préparée avec l'INSEE et le CREDES, qui sera réalisée en 2002-2003, *l'enquête sur la prévalence des problèmes d'alcool parmi les personnes ayant recours au système de soins*, menée en commun par les DRASS et les ORS. Par ailleurs *l'enquête en milieu scolaire*, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale, couvrira successivement, à compter de l'année scolaire 1999-2000, les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé ; enfin, on citera une enquête qui associe la DREES au Centre collaborateur OMS sur la *santé mentale en population générale*.

Afin de développer la connaissance des **clientèles** du système de soins, l'effort sera poursuivi en direction des usagers de l'hôpital ; après l'enquête auprès des usagers des consultations externes en 2000, ceux des urgences seront enquêtés en 2001. Pour les usagers de la médecine de ville, un dispositif d'observation permettra, là aussi, une meilleure connaissance des publics et notamment de leurs parcours entre professionnels et institutions.

En outre, le PMSI couvrant désormais à la fois les établissements hospitaliers publics et privés, une base de données statistiques sera exploitée.

- Dans le **domaine social**, en 2000 se dérouleront sur le terrain des enquêtes nouvelles auprès des **clientèles** des services d'aide aux personnes à domicile et d'établissements d'hébergement pour les personnes âgées. Une opération destinée à connaître le devenir des enfants handicapés après décision des CDES est envisagée pour 2001.

En ce qui concerne les **retraites**, un nouvel échantillon inter régimes de retraités sera préparé pour 2001. Par ailleurs, une réflexion sur la création d'un échantillon inter régimes de cotisants pour mesurer les droits acquis sera lancée.

En ce qui concerne les **minima sociaux**, une enquête de grande envergure pour connaître les parcours des bénéficiaires de l'AAH, de l'API, du RMI et de l'ASS sera préparée en 2000 et lancée en 2001.

- Deux opérations apporteront des informations nouvelles sur **l'ensemble du champ** : d'une part l'enquête handicap, incapacités, dépendance (HID) dont les derniers recueils de terrain auront lieu en 2001, et d'autre part, l'enquête barométrique sur l'opinion des français sur tous les thèmes entrant dans le champ santé solidarité, dont la première vague a lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2000 et qui sera renouvelée annuellement.

### 1.2. Une consolidation de la connaissance de l'offre institutionnelles et des services proposés

- **De nouveaux champs seront observés.** C'est notamment le cas de l'assurance maladie complémentaire dont tous les offreurs (mutuelles, instituts de prévoyance, assurances) seront enquêtés dans la perspective de connaître notamment les produits offerts et la clientèle visée.

Le domaine de l'action sociale sera également largement exploré, en particulier à travers une enquête menée en coopération avec l'UNCCAS sur l'aide sociale communale et un travail d'inventaire et de méthode sur l'ensemble des sources disponibles.

- En ce qui concerne **l'offre institutionnelle**, on disposera en 2001 des résultats des enquêtes réalisées auprès des services d'aide à la personne à domicile (SAPAD) en 1999, et auprès des directions des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2000, en particulier sur les politiques d'établissements, résultats qui pourront être rapprochés de ceux des enquêtes auprès des clientèles.

L'enquête sur les établissements hospitaliers (SAE), dont la rénovation est en cours pour tenir compte de ce qu'apporte par ailleurs le PMSI sur la clientèle et pour améliorer la connaissance des moyens humains et techniques mobilisés, sera mise en œuvre en 2001 sur 2000.

Au cours de l'année à venir une réflexion sera engagée sur la rénovation de l'enquête sur les établissements sociaux (ES).

### 1.3. Le développement d'un ensemble d'opérations concourant à l'évaluation des politiques publiques, en particulier sur :

- La politique de **lutte contre le SIDA** fait l'objet d'une évaluation interministérielle associant la DGS, la DREES et le Commissariat au Plan . Il est notamment prévu de participer à la réalisation fin 2000 de l'enquête auprès de la population générale sur les comportements, les attitudes et les connaissances sur le SIDA (KABP) qui est effectuée périodiquement, et de mettre l'accent sur les plus jeunes.

- La mise en place de la **couverture maladie universelle (CMU)**, dont l'évaluation repose sur une coopération avec la CNAMTS, la MSA, la CANAM et le CREDES. Les principales opérations développées sont : la réalisation d'une enquête santé protection sociale aménagée sur un échantillon doublé en 2000, une enquête auprès des bénéficiaires de la CMU ainsi qu'une enquête qualitative auprès des institutions, lancée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2000.

- L'application de la loi de lutte contre les exclusions, avec une enquête auprès de bénéficiaires de fonds d'aide aux jeunes (FAJ) qui vient compléter des remontées de fiches administratives et une enquête sur le volet insertion du RMI auprès de bénéficiaires. Ces enquêtes s'étageront tout au long de l'année.

- La mise en place des 35 heures dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux qui donnera lieu à une exploitation statistique sur les accords conclus au niveau des branches et des entreprises à partir du 2<sup>nd</sup> semestre, ainsi qu'à une enquête qualitative auprès des établissements privés et PSPH.

- Enfin l'enquête auprès des bénéficiaires de la **prestation spécifique dépendance (PSD)**, initialement prévue en 2000, sera redéfinie en 2001 pour prendre en compte la réforme annoncée pour l'automne 2000 .

### 1.4. L'utilisation de sources non spécifiques du domaine sanitaire et social

Il est prévu de mobiliser plusieurs sources dont l'objet principal et le maître d'œuvre sont extérieurs au champ du ministère, ce qui présente le double avantage d'optimiser l'utilisation des dispositifs d'observation et d'assurer, si nécessaire, la comparabilité avec d'autres secteurs.



Ainsi l'utilisation de l'enquête emploi de l'INSEE permet des avancées sur les personnels en dépassant notamment les limites de l'observation par type d'institution. Les bases de données de la DARES et de la DRT concourent à l'évaluation de la mise en place des 35 heures.

Enfin, il est prévu d'appliquer les méthodes d'enquête éprouvées dans d'autres domaines au domaine santé-social ; en particulier, une enquête sur le cheminement des jeunes sortis des écoles formant à des professions sanitaires et sociales sera lancée fin 2000 par le CEREQ et une enquête sur l'organisation du travail en milieu hospitalier sera préparée en 2001, sur le modèle des enquêtes INSEE-DARES.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes nouvelles**

Les opérations suivantes font l'objet de fiches descriptives d'enquêtes pour demandes d'avis d'opportunité, en fin de document.

- Enquête sur l'organisation en groupe des médecins exerçant en libéral
- Enquête auprès des usagers des centres de planification familiale
- Enquête auprès des bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU)
- Enquête auprès des organismes fournissant des prestations d'assurance maladie complémentaire

### **2.2. Travaux statistiques nouveaux ou renouvelés**

#### **2.2.1. Opérations à vocation transversale**

##### ***Enquête barométrique sur les opinions et attitudes des français à l'égard de la santé, de la famille, de l'immigration, de la protection sociale, de la pauvreté et de l'exclusion***

La DREES crée un baromètre annuel permettant de suivre l'état de l'opinion sur tous ces sujets de fond qui traitent du lien social et qui concernent les principaux systèmes de solidarité. L'exploitation annuelle de ce baromètre et, plus encore, l'exploitation à terme de plusieurs baromètres consécutifs permettra d'alimenter la réflexion des concepteurs des politiques sociales. L'enquête porte sur un échantillon représentatif de 4 000 individus. Chaque année un thème particulier peut être développé. En 2000, un questionnaire particulier a porté sur les modes de garde des jeunes enfants et les relations parents-enfants en collaboration avec la DIF.

##### ***Suivi – évaluation des accords sur le passage aux 35 heures dans les établissements sanitaires et sociaux***

Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires privés non lucratifs passent des accords d'application des 35 heures qui doivent être agréés par une commission nationale d'agrément mise en place par la Direction de l'Action Sociale.

La DREES a mis en place un suivi statistique du contenu de ces agréments et des motifs de non agrément. Parallèlement, la DREES exploitera avec la DARES, le fichier des conventions d'aide constitué par la DARES. Pour suivre les accords des établissements sanitaires du champ privé lucratif, la DREES exploitera la base des conventions de la DRT (Destin).

##### ***Tableau de bord trimestriel***

La DREES lance en 2000 une nouvelle publication rassemblant les principales données statistiques du champ sanitaire et social utiles à l'administration, aux décideurs politiques et aux gestionnaires de divers organismes concernés (organismes de sécurité sociale, établissements sous tutelle, agences,...).

Ces tableaux seront directement alimentés par les bases de données constituées à la DREES (SAE, base de données des minima sociaux, etc.). En 2001, le tableau de bord sera disponible sur internet et mis à jour en continu.

## 2.2.2. OBSERVATION DE LA SANTE

### **Etablissements de santé**

- Statistique Annuelle des Etablissements 2000

L'enquête exhaustive annuelle fait l'objet de modifications substantielles afin d'accélérer la remontée de l'information, de la fiabiliser, de prendre en compte les nouveaux systèmes d'information sur l'hôpital (en particulier le PMSI) et de mieux décrire les nouveaux modes de fonctionnement (restructurations internes et externes, plateaux techniques). Le questionnaire devra être mis en œuvre en 2001 au titre de l'année 2000.

- Enquête trimestrielle de conjoncture

Après rénovation et extension de cette enquête aux établissements privés sous convention en 2000, on disposera en 2001 de résultats pertinents issus de cette enquête aménagée.

- Amélioration du suivi des urgences

Une enquête auprès d'un échantillon des **usagers des services d'urgence** des établissements de soins sera réalisée pour compléter l'analyse des structures et éclairer l'adéquation de l'offre de soins aux besoins exprimés par la population. Il s'agit d'analyser la place des usagers dans le système de soins, leur comportement, leur trajectoire, notamment la liaison avec la médecine ambulatoire, leur perception des services reçus. En tenant compte de l'enquête réalisée auprès des patients pris en charge aux urgences et des médecins par l'URML de Poitou-Charentes et suite à l'expérimentation conduite sur le volet « consultation externes », un projet d'enquête sera élaboré sur la « fréquentation de services d'urgence ». Il sera doublé d'une interrogation des services eux-mêmes, permettant d'avoir un point de vue médical sur les cas traités. Il sera particulièrement mis l'accent sur le repérage, au sein de l'activité des urgences, de prise en charge de l'**urgence psychiatrique** et plus particulièrement des tentatives de **suicide**.

- Dispositif de suivi de l'offre psychiatrique

Une réflexion complète sera lancée sur le dispositif de suivi de l'offre de soins en psychiatrie. Ce système d'information doit être revu pour couvrir l'ensemble de l'offre de soins psychiatriques, y compris secteur privé et établissements non sectorisés.

Dans un premier temps, en 2001, le questionnaire sur les **structures et l'activité des secteurs** de psychiatrie sera rénové ; les résultats seront analysés en 2002. La collecte de la fiche patient des rapports de secteur sera poursuivie jusqu'à la mise en place définitive du PMSI de psychiatrie. La réflexion sur la mise en place d'enquêtes spécifiques par échantillon, comportant davantage de questions sur les caractéristiques des usagers et leur devenir, sera menée en coordination avec la DHOS et la DGS.

### **Les professions de santé**

- Le bilan annuel de la démographie des professions de santé sera publié sur de nouvelles bases statistiques, en s'appuyant sur la mise en cohérence de plusieurs sources, conformément aux recommandations du groupe de travail du CNIS qui s'est réuni en 1998-1999. Ces estimations servent chaque année de base aux discussions sur la fixation des quotas pour les médecins, les biologistes, les pharmaciens, les sages-femmes, les masseurs kinésithérapeutes, les infirmiers, les psychomotriciens et les orthophonistes. Les dossiers statistiques de toutes les professions sont élaborés en février, sauf pour les médecins (octobre) dont les effectifs sont redressés à partir de l'enquête Emploi.

- Les projections démographiques seront poursuivies et approfondies. Elles consistent à projeter les effectifs de professionnels de santé selon différents jeux d'hypothèses. On peut citer parmi ceux-ci les variations dans la fixation du numerus clausus, la prise en compte d'âges différents d'accès à la préretraite, et plus globalement des hypothèses sur l'âge de sortie de la vie active. Ces projections seront approfondies en intégrant l'évolution des structures d'activité, comme le passage aux 35 heures et plus généralement l'évolution de la durée du travail, la féminisation, et les causes de sortie de la vie active. Les nouveaux mécanismes d'incitation à la cessation d'activité peuvent entrer dans ce cadre. Grâce à l'achèvement du modèle régional, les projections de médecins pourront désormais se décliner région par région pour les principales spécialités.

- L'étude de la répartition géographique de l'implantation des professionnels de santé sera poursuivie en deux temps. D'une part, quelques spécialités (filiale orthopédie rééducation, radiologie,

par exemple) seront observées avec une attention particulière. La mise en cohérence des sources et le rapprochement de l'offre avec les données sur la demande permettront une analyse plus complète de la démographie et de l'activité de ces spécialités. D'autre part, on entamera la réflexion sur des indicateurs synthétiques d'offre de soins au niveau de la zone d'emploi, en collaboration avec le bureau des établissements de santé et Gérard Salem pour la publication du tome 3 de *l'Atlas de la santé*. (3<sup>ème</sup> trimestre 2001).

- Comportement, revenus et activité des professions de santé

Une **enquête sur l'organisation en groupe des médecins exerçant en libéral**.

L'observation de la **pratique de consultation et de prescription des médecins** généralistes permettra de dégager des typologies de pratique médicale en fonction de la pathologie, de la clientèle et des caractéristiques des médecins. *Le terrain aura lieu en 2001*.

L'exploitation des données de l'INSEE (enquêtes emploi, DADS) permettra de développer des **études sur les salaires** des professions encore peu étudiées (fin 1999 pour un cadrage global sur la profession d'aides soignantes). La comparaison entre les secteurs public et privé pourra ainsi être entreprise, ainsi que la comparaison entre les revenus salariés et libéraux (*1<sup>er</sup> trimestre 2000* pour les infirmiers).

En collaboration avec la Direction des Hôpitaux, la DARES et le bureau des établissements, une enquête sur **l'organisation du travail en milieu hospitalier** sera préparée en 2001 auprès des établissements de santé publics et privés. Elle répond au besoin d'examiner d'une part les liens entre formation, qualification et emploi dans ce secteur, et d'autre part la façon dont les différentes professions (soignantes ou non) sont liées dans l'organisation et l'exercice de leur travail. Cette enquête s'inspirera des nombreuses enquêtes qui existent sur le sujet, mais toutes partiellement inadaptées au secteur sanitaire.

- La formation professionnelle et l'insertion

**L'enquête annuelle sur les établissements de formation** aux professions sanitaires et sociales est menée en collaboration avec le ministère de l'éducation. En concertation avec celui-ci et la direction générale de la santé, elle pourrait contenir chaque année des volets d'approfondissement différents.

La problématique de la formation devra être étendue à l'insertion professionnelle. En collaboration avec le CEREQ, le bureau participera à **l'enquête de cheminement des jeunes** sortis du système éducatif, en y intégrant les diplômés dans le domaine sanitaire et social. (*terrain en 2001, résultats en 2002*).

### **L'état de santé de la population**

- Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux

Pour atteindre l'objectif d'une collecte courant 2002 et compte tenu des délais de préparation informatique, le maximum a été fait en 2000 concernant les études préalables à la définition du questionnaire et du protocole d'enquête.

Les thèmes suivants ont en particulier été considérés :

- possibilité d'inclure sur un sous-échantillon d'individus un examen de santé permettant de compléter par des données cliniques les données déclaratives et les données issues de l'interprétation des feuilles de soin ;
- coopération avec les régions qui souhaitent organiser une extension régionale (ORS PACA, etc.)
- meilleure identification du contenu des consultations (actes de prévention, soins...) ;
- meilleur suivi des filières de soins ;
- de manière plus générale, études des déterminants de la consommation, des rapports avec le système de soins et des pratiques liées à la santé (automédication, hygiène de vie, pratiques préventive, information...).
- expérimentation de l'appariement avec les fichiers de l'assurance maladie

- Enquête en milieu scolaire

L'année scolaire 1999-2000 a vu la première enquête consistant à collecter, pour un échantillon de 35 000 élèves, des données issues des bilans de santé de la *sixième année*. Cette opération représente une étude pilote qui permettra de tester la possibilité d'utiliser ces bilans pour obtenir une information pertinente sur les problèmes staturo-pondéraux, les troubles de la vision et de l'audition, l'état de la dentition, la prévalence de certaines pathologies chroniques ainsi que le taux de la couverture vaccinale contre certaines maladies. Une enquête sera conduite auprès d'un *échantillon d'élèves de troisième* pour l'année 2001-2002

- Enquête sur les usagers de l'hôpital

Cette enquête a comme objectifs généraux de collecter des données sur les motifs de recours et sur les trajectoires des patients, sur les modalités de choix de l'établissement, sur la qualité perçue des soins et prestations reçues en relation avec la pathologie traitée.

Il est prévu de réaliser un programme d'enquêtes pluriannuel en étudiant successivement les usagers des différents modes de recours à l'hôpital. La première vague portera sur les consultations externes (en relation avec la montée en charge de la CMU et les conséquences que cette dernière pourrait avoir sur le partage ville hôpital). La vague de 2001 portera sur le recours aux urgences.

- IVG

L'accent sera mis sur une meilleure utilisation du PMSI pour l'étude des IVG et sur une analyse approfondie des IVG médicamenteuses.

- Enquête de prévalence des problèmes d'alcool parmi les personnes ayant recours au système de soins

Cette enquête a pour objectif d'obtenir une meilleure connaissance des niveaux d'alcoolisation excessive, fortement sous-estimés, en distinguant abus et dépendance, en vue d'en tirer les conséquences en terme d'activité du système de soins, d'approfondir le lien entre pathologies induisant un recours et alcoolisme et d'apporter des éléments complémentaires à l'étude des coûts induits par l'alcoolisme.

Cette enquête fait l'objet d'un travail commun entre les DRASS et les ORS. Par réalisation de sous-échantillons régionaux de taille suffisante, cette enquête peut également donner lieu à des travaux de projections à un niveau infra régional de résultats nationaux (lien entre alcool et pathologies) par mobilisation d'autres sources (PMSI). *Résultats en 2001.*

- Enquête sur les toxicomanes pris en charge par les établissements sanitaires et sociaux

Un travail de mise en cohérence avec les standards européens (recherche d'une meilleure estimation des premiers recours annuels), sera entrepris sur l'enquête de 2001 (*le rythme biennal de l'enquête est maintenu*).

- Enquête de santé mentale en population générale

Il s'agit d'une enquête réalisée en partenariat avec une équipe située à l'établissement public de santé mentale de Lille et le centre collaborateur OMS-INSERM à partir d'instruments ayant fait l'objet de validations internationales. Les deux principaux objectifs poursuivis sont :

- la description des représentations liées aux maladies mentales, aux malades mentaux et aux différents modes d'aides et de soins dans la population générale ;
- l'évaluation de la prévalence des principaux troubles mentaux dans la population générale.

*L'année 2001 verra la réalisation de la deuxième vague de collecte.*

- Morbidité hospitalière

L'année 2001 verra la poursuite du programme d'exploitation des données du PMSI selon les axes suivants :

- Ostéoporose, fracture du col du fémur et HID
- Analyse et exploitation PMSI SSR
- Tableaux départementaux de morbidité
- Pathologies liées à la précarité
- Prothèses, greffes, etc
- Population masculine d'âge actif
- Restructuration de l'offre hospitalière
- Typologies d'établissement, valeur du point ISA et autres indicateurs de résultat
- Variabilité des coûts ICR

- Participation au comité et coordination des travaux liés au programme européen de surveillance de la santé

Ce programme consiste à développer un système d'information coordonné au niveau de l'union européenne dans le champ de la santé publique comprenant les travaux méthodologiques nécessaires à l'obtention de données comparables, la mise en place des moyens techniques de transmission et la réalisation de rapports sur la santé

- Participation à l'étude OCDE des différences internationales dans le traitement des pathologies liées au vieillissement  
Après le cancer du sein, le prochain thème traité sera les fractures de la hanche liées à l'ostéoporose.

#### **Dépenses de santé et assurance maladie**

- Extension de l'étude des données financières au secteur privé  
Pour démarrer ce projet, il a fallu dans un premier temps faire le point des travaux internes à la DREES, se coordonner avec l'extension au champ privé de l'enquête trimestrielle de conjoncture auprès des établissements de santé, connaître les projets, les besoins et les intentions de la DH qui a désormais le secteur des cliniques privées dans son champ de compétence.

En termes de résultats, ce projet a débouché sur des premières analyses financières du secteur des cliniques privées en 2000, cette source devant être pérennisée en 2001.

- Comptes par pathologie

Le travail consiste à construire une méthodologie d'élaboration des comptes par pathologie avec une approche multi-sources et une démarche dite descendante de décomposition des dépenses globales par problème de santé. Un groupe de travail autour du credes a été constitué, associant les différents partenaires (caisses d'assurance maladie, INSERM, INSEE...).

Le travail sur les sources a été fait, la deuxième étape consiste à réaliser un prototype de comptes par pathologie à présenter à la commission des comptes de la santé (juin 2001). Le travail réalisé par le CREDES devra aussi préciser les méthodes d'élaboration pour la réalisation en routine de ces comptes par pathologie pris en charge par la DREES.

- Couverture maladie universelle

La mise en œuvre du dispositif de suivi et évaluation se décompose en plusieurs volets :

- Le premier volet de ce dispositif est constitué de deux enquêtes auprès des assurés sociaux. D'une part, *l'enquête Santé et Protection Sociale* de l'année 2000 (enquête régulière auprès d'un échantillon d'assurés sociaux menée par le CREDES) est décomposée en deux vagues (une en janvier 2000 et l'autre en novembre 2000) pour faire un point avant la montée en charge de la CMU et un point, après quelques mois de fonctionnement. D'autre part, *vers la fin de l'année 2000, sera réalisée une enquête auprès des bénéficiaires de la CMU* ; cette enquête sera conduite par la DREES en collaboration avec les caisses d'assurance maladie, le CREDES et les autres directions du Ministère.
- Le deuxième volet, réalisé aussi en 2000, s'adresse aux institutions avec une enquête de *sociologie administrative* auprès des acteurs sociaux et une enquête auprès des établissements de santé sur l'effet de la CMU sur la clientèle des consultations externes (enquêtes usagers de l'hôpital). *L'année 2001 sera consacrée à l'exploitation de ces diverses enquêtes*

- Assurance maladie complémentaire

Trois axes de travail sont développés :

- recensement et analyse des données existantes sur les deux catégories d'opérateurs de l'assurance maladie complémentaire autres que les mutuelles (institutions de prévoyance et assureurs) ;
- amendement du questionnaire actuel de l'enquête mutuelles ;
- enquête auprès des opérateurs d'assurances maladie complémentaire sur les contrats proposés et leur clientèle. Cette enquête sera définie au cours de l'année 2001.

- Conjoncture des dépenses d'assurance maladie

Des travaux sur la conjoncture des dépenses d'assurance maladie seront menés selon quatre directions :

- analyse économétrique des déterminants des différents segments des dépenses ;
- suivi mensuel des dépenses par CPAM (correction des jours ouvrés et des variations saisonnières),
- calage trimestriel.

#### **2.2.3. Observation de la solidarité**

##### ***Etablissements sociaux, aide sociale et personnels***

- Enquête auprès des services d'aide aux personnes à domicile (SAPAD) – Structures

Cette enquête permettra de disposer des informations de base sur l'activité et les effectifs pour chaque structure du champ de l'enquête et de données plus détaillées sur le personnel au niveau régional (résultats détaillés à partir de la *fin du deuxième trimestre 2000*).

- Enquête SAPAD – Clientèle

Cette enquête est réalisée en mai 2000 auprès d'un échantillon de 3 000 personnes ayant recours à une structure SAPAD ( personnes âgées, personnes handicapées, familles), par le réseau d'enquêteurs de l'INSEE. Elle porte sur la description de l'aide, son coût, le degré de satisfaction des bénéficiaires, des données socio-démographiques sur les bénéficiaires, leur niveau de dépendance, le cas échéant. Les premiers résultats seront disponibles fin 2000.

- Enquête EHPA - Equipe de direction

Sur un échantillon d'établissements, cette enquête porte sur la politique mise en œuvre par l'équipe de direction : actions d'accompagnement, relations avec les familles, accessibilité des locaux, environnement des personnes, démarche qualité.

La collecte se déroule en juin 2000, elle est réalisée par le réseau d'enquêteurs de l'INSEE, les premiers résultats seront disponibles au *quatrième trimestre 2000 et en 2001*.

Le contenu du questionnaire a été élaboré avec l'appui d'un comité de pilotage et en lien avec la Mission MARTHE qui intègre un volet qualité dans les conventions signées par les établissements au moment de la mise en place de la nouvelle tarification.

- Enquête EHPA – Clientèle

Cette enquête concerne un échantillon d'environ 3 000 personnes résidant en établissement pour personnes âgées (ou de leur famille, si cela est possible). Les personnes enquêtées seront tirées au hasard parmi les résidents des établissements appartenant à l'échantillon de l'enquête EHPA - équipe de direction.

Elle décrira les profils (catégories socio-démographiques et revenus), la dépendance perçue par la personne, les soins, les aides reçues et la notion de qualité de vie dans l'établissement.

La simulation budgétaire lancée par la mission MARTHE sera réalisée sur les établissements de l'échantillon, ceci permettra notamment de disposer d'évaluation du Groupe Iso Ressources (G.I.R). des pensionnaires et de pouvoir ainsi comparer la perception de la dépendance par la personne elle-même et sa mesure par un professionnel.

La collecte se déroulera en juin 2000, elle sera réalisée par le réseau d'enquêteurs de l'INSEE, les premiers résultats seront disponibles au *quatrième trimestre 2000 et en 2001*.

- **Travaux préliminaires à la collecte d'informations auprès des Services de soins infirmiers à domicile**

Le rapport d'activité que les SSAD envoient annuellement aux DDASS et aux organismes de sécurité sociale constitue une source d'information annuelle sur l'activité des services de soins infirmiers à domicile. Il comporte également, pour chaque bénéficiaire pris en charge la deuxième semaine d'octobre, des informations sur, notamment, le niveau de dépendance, le réseau des aides et l'origine de la prise en charge.

Une réflexion commencera en 2000, avec la DGAS et la CNAMTS, pour améliorer la connaissance de ce champ en utilisant le plus efficacement possible ce support.

- Etablissements sociaux et médico-sociaux

Il semble nécessaire de maintenir une collecte d'informations périodiques qui permette la mise à jour les informations de cadrage sur l'activité et le personnel de ce secteur, une réflexion doit donc être menée sur une profonde refonte des enquêtes « ES ».

Cette réflexion prendra en compte plusieurs éléments. D'une part, ces établissements présentent un profil particulier : ils appartiennent à des catégories très diverses et accueillent, pour certains, des populations peu nombreuses, mais dont la connaissance précise est indispensable au regard des problèmes de handicap, de pauvreté et d'exclusion. En outre, des enquêtes auprès de certaines populations de ce champ ont été ou vont être réalisées sur la période 1998 - 2001 par l'INSEE (enquêtes HID, enquête "Sans domicile"), avec une participation de la DREES.

Cette réflexion se déroulera en plusieurs phases :

- . bilan de la dernière enquête : différentes utilisations, publications réalisées ou prévues ;
- . analyse des besoins du Ministère et des partenaires ;

- . recensement d'autres sources dont l'exploitation permettrait d'alléger l'enquête ;
- . propositions et discussion d'un schéma d'enquête.

- Professions sociales – Synthèse

Il s'agit de rassembler les informations provenant de différentes sources (Ministère, INSEE : Collectivités territoriales,...) pour présenter un panorama d'ensemble des différentes professions sociales avec un aspect rétrospectif. Ce travail entrepris en 1999 se poursuivra en 2000-2001. La première phase de cette synthèse mettra en cohérence et analysera les sources actuellement mobilisées (enquêtes du Ministère, Enquête Collectivités territoriales de l'INSEE,...). La deuxième phase explorera de nouvelles sources (enquête Emploi, DADS, Recensement,...) qui apporteront un éclairage complémentaire sur ces professions.

- **Dispositif relatif à l'aide sociale des départements "Remontées départementales"**

Ce dispositif comprend la transmission annuelle par le département à l'État de statistiques en matière d'aide sociale et de santé et la remontée annuelle d'informations collectées auprès des DDASS sur l'aide sociale relevant de la compétence de l'État : bénéficiaires, personnel et dépenses. Une opération complémentaire sur l'aide sociale à l'enfance sera lancée.

L'expertise de la méthode de traitement des informations relatives aux dépenses d'aide sociale, d'une part et, des contacts avec la DGCL pour rechercher une mise à disposition plus précoce d'informations contenues dans les comptes administratifs des départements, d'autre part devraient permettre d'améliorer les échéances de mise à disposition des informations sur les dépenses.

- **Projet " Enquête Action sociale"**

Un groupe de travail composé des principaux acteurs (caisses, UNCCAS) et de l'INSEE recensera les sources existantes en identifiant les concepts et en comptabilisant les flux financiers et les bénéficiaires. Il aura le souci de repérer les doubles comptes.

Ceci permettra d'élaborer une matrice qui répondra aux questions : qui intervient ? Pour combien ? Combien de bénéficiaires ? Selon une nomenclature de l'action sociale qu'il faudra créer.

*Ces travaux se dérouleront au cours des trois premiers trimestres de 2000.*

D'autre part, une enquête auprès des communes et des CCAS aura lieu. Cette première enquête sur le champ de l'action sociale sera réalisée en 2001 en collaboration avec l'UNCCAS.

### **Lutte contre les exclusions**

- Enquête auprès des allocataires de minima sociaux

Un Panel de bénéficiaires de minima sociaux va être mise en place. Ce dispositif a pour objectif de connaître les trajectoires des bénéficiaires de minima (AAH, API, RMI et ASS) : processus d'entrée, passage entre les différents minima, trajectoires professionnelles et événements familiaux. Ce panel, utile en lui même pour l'analyse des trajectoires, serait de plus utilisé comme base de sondage.

- Enquête auprès des bénéficiaires des FAJ

Une enquête auprès de jeunes ayant demandé une aide au titre du FAJ devrait être réalisée en 2001. Cette enquête aura pour objectif de mieux connaître certains éléments importants : nature des relations familiales, situations de rupture, types de soutiens mobilisables, autonomie en matière de ressources, de logement, meilleure description du parcours scolaire et professionnel, état de santé, etc.

- Enquête sur le volet insertion du RMI

Le montage d'une opération statistique portant sur le contrat d'insertion auprès des bénéficiaires du RMI (signataires ou non signataires d'un contrat) est en préparation. Cette opération s'appuyera sur l'étude auprès de six départements (représentant 60 000 allocataires environ) qu'a réalisé une équipe du MATISSE dans le cadre d'un appel d'offre du Commissariat Général au Plan. La DREES lancera une enquête auprès des allocataires, afin de mieux situer leurs attentes et de connaître leurs opinions sur le contrat d'insertion.

- **Base de données sur les minima sociaux (BDMS)**

La description de la base est disponible. La faisabilité de sa mise à disposition auprès des différents utilisateurs potentiels (statisticiens régionaux, organismes fournisseurs de données, etc.) est en cours d'examen.

### ***Vieillesse, handicap, dépendance***

- Échantillon inter régimes de retraités

L'Echantillon Inter Régimes de Retraités (EIR) permet, à partir des données provenant des différentes caisses de retraite, de reconstituer l'ensemble des avantages de vieillesse servis à un individu. Un nouvel EIR doit être produit en 2001. Il est préparé en 2000 : contacts avec l'INSEE pour le tirage de l'échantillon, avec les caisses de retraite. Le document méthodologique sur l'EIR sera mis à jour. Par ailleurs, le pôle retraites suivra la phase d'expérimentation du Répertoire National des Retraites et des Pensions (RNR). A terme, ce Répertoire pourrait permettre d'alimenter l'EIR. Les outils d'extraction mis au point pour la DREES seront testés (en particulier, en 2001, en confrontant les données du RNR et celles transmises par les caisses pour l'EIR).

- En liaison avec la direction de la Sécurité Sociale et l'INSEE, une réflexion sera lancée sur la création d'un échantillon **Inter Régimes de Cotisants** permettant de mesurer les droits « acquis » par les personnes.

- Allocataires du minimum vieillesse

La compilation des données des caisses sur le stock d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre de chaque année n est effectuée en fin d'année n+1. *Fin 2000*, elle donnera lieu à un fichier global alimentant la Base de Données sur les Minima Sociaux (bureau de la lutte contre l'exclusion). Un document de travail rassemblera les données disponibles sur le minimum vieillesse et le minimum invalidité et décrira les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse.

- Remontées trimestrielles sur la prestation spécifique dépendance

Cette opération sera poursuivie. Le questionnaire sera amendé en fonction des résultats du bilan qualité dressé en octobre 1999 et une rationalisation du système de remontées d'informations sera recherchée. En plus des données sur le nombre de PSD attribuées, le stock des bénéficiaires et leurs caractéristiques, le montant moyen à domicile, seront ajoutées des questions sur le montant moyen en établissement, et les renouvellements.

Le questionnaire trimestriel comprend également des données sur l'aide ménagère des départements, ainsi que des informations fournies par les caisses de retraite sur l'aide ménagère. En 2000 un effort particulier sera fait pour récupérer et exploiter ces informations, afin d'avoir une vision globale des prestations en faveur des personnes âgées au moins une fois par an.

Les données des remontées trimestrielles seront confrontées aux informations annuelles sur l'aide sociale départementale et l'aide ménagère des caisses de retraite.



- Enquête nouvelle sur la Prestation Spécifique Dépendance et l'aide ménagère

Une enquête auprès des Conseils Généraux, des Caisses Régionales d'Assurance Maladie et des caisses locales de la Mutualité Sociale Agricole a été effectuée au *premier trimestre 2000*. Elle consiste en une remontée d'informations sur les personnes qui font une demande de PSD à domicile, d'aide ménagère des départements, ou d'aide ménagère des deux caisses de retraite concernées. Elle devrait permettre de connaître le profil des demandeurs, le contenu du plan d'aide, les décisions qui sont prises, les basculements d'un dispositif à l'autre en cas de rejet. Les premiers résultats seront disponibles fin 2000.

Les personnes dont la demande de PSD ou d'aide ménagère aurait été rejetée ou qui auraient abandonné leur démarche avant la décision feront l'objet d'une analyse spécifique via une convention d'études avec des chercheurs, afin de savoir comment leur besoin d'aide est satisfait (recours à l'entourage, au gré à gré financé par les ressources propres de la personne, etc.)

- Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale

Cette enquête menée en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs. Des exploitations complémentaires des données recueillies auprès des CDES informatisées porteront notamment sur les durées d'attribution des allocations, ou les taux d'incapacité. Les données médicales fournies pour l'instant par quelques départements seront expertisées.

Le bureau participe par ailleurs à la refonte de l'application locale en cours, l'introduction de nouvelles données au niveau local permettant ensuite de nouvelles exploitations au niveau national (par exemple sur l'orientation : décision, placement effectif).

Une collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale a été engagée sur le décompte des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire et spécialisé et l'analyse de leurs caractéristiques.

- **Dispositif de suivi des décisions d'orientation des enfants handicapés**

Les familles d'un échantillon d'enfants ayant fait l'objet d'une décision d'orientation par une CDES au cours de l'année scolaire 1997-1998 seront interrogées par voie postale en 2001 afin de connaître le devenir des enfants : placement réalisé suite à la décision d'orientation, décisions ultérieures éventuelles, parcours de l'enfant dans les établissements ou services médico-sociaux.

- Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP)

Le bureau assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés, et des décisions des COTOREP. Par ailleurs, au deuxième trimestre 2000, la transmission de tableaux statistiques relatifs à l'ensemble de l'activité des COTOREP devrait être assurée informatiquement. Une exploitation de ces tableaux statistiques sera effectuée en liaison avec les autres directions du Ministère afin d'aider à l'analyse des disparités régionales de la politique du handicap.

### **Démographie, famille**

- Modes d'accueil des enfants

Le bureau Démographie et Famille a assuré, en lien avec la Délégation Interministérielle de la Famille (DIF), l'animation d'un groupe de travail sur les modes d'accueil de la petite enfance. Ce groupe a accueilli à la DREES différents intervenants comme l'INSEE, la CNAF mais aussi l'Éducation Nationale. Les travaux réalisés feront l'objet d'une publication dans un Dossier Solidarité et Santé fin 2000.

Les résultats de ces réflexions ont donné lieu à la parution d'un document de travail rassemblant les différentes contributions écrites et évaluations statistiques des participants.

Ce rapport fait un tour d'horizon des différentes sources disponibles et permet d'apprécier les limites de l'observation existante. Il est désormais envisagé une enquête approfondie qui porterait sur les utilisations alternatives ou combinées des différents modes de gardes par les parents – l'enquête pouvant alors se rapprocher à celle du type emploi du temps (enregistrement à différents moments de la journée de l'activité de l'enfant et du mode de garde).

- Projections démographiques, vieillesse, dépendance

Il s'agit de développer un « outil démographique » en interne à la DREES dans un premier temps, et de développer un modèle plus complet avec l'INSEE et l'INED dans un second temps. Une première version du modèle pourrait être disponible dès que seront diffusés les résultats du dernier recensement sur la répartition par âge de la population française.

- **Régimes spéciaux de la fonction publique.**

Chacun de ces régimes envoie au ministère un extrait du fichier des allocataires donnant les effectifs selon les prestations et les montants versés. D'autres informations relatives aux bénéficiaires et à leur famille y figurent également comme le nombre et l'âge des enfants, le lieu de résidence. Les fichiers traités par le service informatique sont ensuite adressés à la CNAF.

Avant de reconduire l'opération, on réfléchira aux modifications pouvant être apportées à la procédure, en ce qui concerne d'une part la rapidité de la transmission des données par réseau, et l'exploitation des données dans l'hypothèse où d'autres variables puissent être transmises.

#### 2.2.4. Les comptes de la santé et de la protection sociale

L'année 1999 a été consacrée au basculement des comptes de la santé et de la protection sociale dans les concepts et les méthodes de la « base 95 » des Comptes nationaux. Grâce à cet effort, on dispose actuellement d'une série 1995-1998 des comptes de la protection sociale et d'une série 1990-1998 des comptes de la santé.

En dehors des travaux habituels d'actualisation et de révision des comptes disponibles, l'année 2000 sera d'abord consacrée à la **rétopolation** des deux séries de comptes. Les comptes de la protection sociale des années 1992-94 devraient être réalisés rapidement (d'ici *mars 2000*), et la rétopolation aux années antérieures (1981-1991) engagée à *partir d'octobre 2000*.

En ce qui concerne les comptes de la santé, la rétopropulsion devrait couvrir dans un premier temps, la période 1980-90.

Des travaux de fond seront, par ailleurs, poursuivis pour l'amélioration à long terme de la comptabilité sociale. Ils devraient concerner :

- L'amélioration de la mesure des **dépenses d'aide sociale** des collectivités locales et des régimes de protection sociale.
- En collaboration avec le CREDES, la **ventilation par pathologie des dépenses de santé**. (Cf. supra).
- A la suite de la mission confiée à Mme Wagner, administratrice de l'INSEE, visant à réformer le mode de calcul des **indices de prix** de la santé, une expérience de calcul des indices de prix à partir des données relatives à l'activité des hôpitaux (PMSI) sera engagée.
- Enfin, la préparation des travaux permettant de **confronter les comptes de la protection sociale avec ceux de la Sécurité sociale** sera engagée en 2000, avec l'objectif de proposer au *1<sup>er</sup> trimestre 2001*, des tableaux explicitant les sources d'écart entre les deux systèmes comptables.

#### 2.2.5. Répertoires

Une réflexion est engagée sous la présidence de l'INSEE en vue d'évaluer la faisabilité d'une transformation de FINESS en un répertoire associé au dispositif SIRENE.

### 3. Opérations répétitives

## PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ASSURANCE MALADIE

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b>1. ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ</b>						
SAE 2000	Enquête Établissements de santé publics et privés statistique	Établissements de santé publics et privés	Exhaustif	Annuelle	- Équipement plateaux techniques - Activité, quel que soit le type d'activité - Personnel par établissement et par discipline	Prévu : juin n + 1
Rapports annuels de secteurs de psychiatrie 2000	Enquête statistique	Secteur de psychiatrie infanto juvéniles et adultes	Exhaustif	Bi-annuelle	- Activité - Personnel - patients	juin n + 1
Constitution-exploitation d'une base nationale et de bases régionales de RSA	Exploitation de fichiers	Établissements publics de santé	Exhaustif Agrégé	Annuelle	- clientèle des hôpitaux - pathologies traitées - durées de séjour - modes d'entrée/sortie	Non planifié
Enquête trimestrielle de conjoncture sur l'activité hospitalière	Enquête statistique	Établissements de santé publics et privés	Échantillons : - 187 hôpitaux publics - 112 établissements privés participant au service public hospitalier - 220 établissements privés non PSPH	Trimestrielle	- Activité : nombre d'entrées et de journées réalisées, et de séances	Mars, Juin, Septembre et Décembre.

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b><u>2. PERSONNELS ET PROFESSIONS</u></b>						
Statistique annuelle d'emploi	Synthèse des statistiques d'emploi avec validation au niveau régional	Professionnels médicaux, auxiliaires et paramédicaux	Professions de santé	Annuelle	Emploi par secteur d'activité et par département	Effectifs de médecins, au 1.1 de l'année n disponibles en mai de l'année n. Autres professions au 1.1 de l'année n-2 disponibles
Écoles de formation de santé et d'action sociale	Enquête de gestion et statistique menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale	Environ un millier d'écoles	Exhaustif	Annuelle	- Effectifs des élèves - Nombre de diplômés	Résultats de l'année scolaire n, n + 1 disponibles à la fin du 2ème trimestre de l'année n + 1

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b>3. ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION</b>						
Enquête un jour donné sur la fréquentation hospitalière des patients infectés par le VIH	Coupe transversale un jour donné	Patients porteurs du virus VIH présent à l'hôpital un jour donné	Exhaustif	Annuelle	- Type d'hospitalisation - Consultation - Stade de l'infection	3 mois après l'enquête
Enquête un jour donné sur les patients VIH connus des équipes médicales hospitalières intervenant en milieu pénitentiaire	Coupe transversale un jour donné	Détenus séropositifs VIH connus des équipes médicales	Exhaustif	Annuelle	- Hospitalisation ou non - Stade de l'infection	3 mois après l'enquête
Enquête une semaine donnée sur la fréquentation hospitalière des patients atteints d'hépatite chronique C	Coupe transversale une semaine donnée	Patients atteints d'hépatite chronique C présents à l'hôpital une semaine donnée	Exhaustif	Annuelle	Type de prise en charge. Stade de l'infection Nature du traitement	3 mois après l'enquête
Services départementaux de Protection Maternelle et Infantile	Exploitation d'informations transmises via les conseils généraux	Département	Exhaustif	Annuelle	- Personnel - Activité - Établissements d'accueil	1er trimestre de l'année n + 2

Santé de la mère et de l'enfant	Exploitation des certificats de santé	Récapitulatifs départementaux	Exhaustif	Annuelle	Principaux indicateurs : .suivi de la grossesse .conditions d'accouchement .santé de l'enfant à la naissance, 9 et 24 mois	1er semestre de l'année n + 2
Statistique annuelle des déclarations d'interruption volontaire de grossesse	Exploitations de bulletins remplis conformément à la loi	180 000 bulletins	Exhaustif	Annuelle	- Caractéristiques socio-démographiques - Grossesses antérieures - Conditions médicales de l'IVG	Année n + 1
Enquête sur les toxicomanes pris en charge par les établissements sanitaires et sociaux	Enquête statistique	Établissements et toxicomanes pris en charge en novembre	Exhaustif léger	Annuelle	Anonymes : - Nature et motif du recours aux soins - Socio-démographie des patients - Substances utilisées - Nature de la prise en charge - Pathologies infectieuses	Octobre de l'année n + 1
Enquête en milieu scolaire	Examens de santé réalisés par la médecine scolaire	Enfants scolarisés en grande section de maternelle (30 000)	Sondage stratifié par département	Rythme triennal	Poids et taille, vision, audition, dentition, pathologie chroniques, vaccination, langage.	Fin de l'année civile
Programme de médicalisation des systèmes d'information	Fichier de nature administrative	Séjour à l'hôpital	Exhaustif sauf établissements publics de moins de 100 lits MCO	Annuelle	Sexe, âge, diagnostic, donnée de séjour, modes d'entrée et de sortie, type d'établissement	Montée en charge progressive

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b>4. ASSURANCE MALADIE ET DÉPENSES DE SANTÉ</b>						
Centralisation des documents comptables hospitaliers	Exploitation des comptes administratifs et des budgets hospitaliers.	Établissements de santé publics et PSPH	Échantillon	Annuelle	Détail des comptes de recettes et de dépenses	Décembre 1999
Statistique annuelle sur les 1300 groupements mutualistes ayant plus de 3500 personnes protégées	Collecte et exploitation d'états statistiques annuels obligatoires	Organismes : mutuelles, unions	Répertoire : exhaustif sur 1300 organismes versant environ 97% de l'ensemble des prestations	Annuelle	-Caractéristiques de l'organisme : nature, effectifs salariés, liens avec d'autres organismes... -Prestations versées -Comptes globaux (bilan) -Compte de résultats par activité (notamment œuvres sociales)	année n + 1 pour l'exercice de l'année n

## PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SOLIDARITE

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b><u>1. ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET INFORMATIONS SOCIALES LOCALES</u></b>						
ES	Enquête statistique	Établissements et services pour : .enfants handicapés .adultes handicapés .enfants en difficulté .adultes et famille en difficulté	Exhaustif (10 000 établissements et services)	Triennale (refonte et évolution du rythme)	- Caractéristiques et activité de l'établissement - Personnel - Clientèle	Résultats à la fin de l'année n + 1
EHPA	Enquête statistique	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	Exhaustif (8 000 établissements)	Triennale (refonte et évolution du rythme)	- Caractéristiques et activité de l'établissement - Personnel	Résultats à la fin de l'année n + 1
Aide Sociale Remontées départementales	Exploitation de formulaires normalisés transmis par les départements (Conseils Généraux) et de questionnaires remplis par les DDASS (État)	Bénéficiaires	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Annuelle	Bénéficiaires par forme d'aide	Résultats de l'année n en Juin année n + 2
		Dépenses et bénéficiaires	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Annuelle	Dépenses brutes et nettes pour les départements par forme d'aide et bénéficiaires par forme d'aide	Résultats de l'année n en décembre année n + 2



INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
Prophylaxie sanitaire	Enquête Statistique	Récapitulatifs départementaux	Exhaustif	Annuelle	- Activité des dispensaires	1er semestre n + 2
Personnel technique des départements	Enquête auprès des départements	Les départements	Exhaustif	Annuelle	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession, personnel du département et personnel conventionné	Résultats au 1.1 de l'année n disponibles au dernier trimestre de l'année n + 1
Personnels techniques des DDASS	Enquête auprès des DDASS	DDASS	Exhaustif	Annuelle	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession.	Résultats au 1.1 de l'année n disponibles au dernier trimestre de l'année n + 1
S.S.A.D.	Exploitation de documents administratifs	Services de soins à domicile	Sondage au 1/5 pour l'échantillon national Exhaustif sur 19 régions	(refonte et évolution du rythme)	Caractéristiques des services : - personnels - activité Caractéristiques de la clientèle	Année n + 9 mois

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b>2. <u>LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</u></b>						
Base de données sur les minima sociaux	Tableaux de synthèse des gestionnaires de minima sociaux (CNAF, UNEDIC...)	Bénéficiaires	Exhaustif	Semestrielle	Caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, situation familiale, diplôme, départements de résidence, ancienneté dans le dispositif...)	Semestrielle

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVEE(S)	CHAMP	PERIODICITE	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b>3. POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DEPENDANCE</b>						
Echantillon inter-régimes de retraités	Exploitation statistique et consolidation des fichiers de caisses de retraite. Enrichissement du fichier à partir des fichiers de paye pour les anciens salariés et du fichier UNEDIC.	Individus (25000 en 1993) environ 60 000 en 1997	Généralités 1906, 1912, 1918, 1922, 1926, 1930, 1932, 1934, 1936, 1938, 1940, 1942 ; la quasi totalité des caisses	1988 - 1993 – 1997 prévu en 2001	- Montant des retraites par individu - Durée des cotisations - Age à la liquidation - Données socio- démographiques - Dernière catégorie socio- professionnelle - Dernier salaire d'activité ou indemnité chômage	En continu
Suivi du stock des bénéficiaires du minimum vieillesse	Exploitation statistique des fichiers d'allocataires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse des caisses de retraite concernées	Allocataires	Exhaustif pour 12 caisses d'assurance vieillesse représentant 90% du total	Annuelle	- Sexe - Age - Etat matrimonial - Nationalité - Département de résidence	Résultats au 31.12 de l'année n disponibles au quatrième trimestre de l'année n + 1
Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale (CDES)	Enquête statistique	CDES	Exhaustif (100 CDES)	Annuelle	-Caractéristiques et activité de la CDES -Analyse des demandes et des décisions	Lancement en octobre de l'année n sur l'année scolaire (n-1) - n ; résultats au 1er semestre de n + 1
Suivi des décisions d'AAH	Exploitation statistique de remontées des COTOREP	COTOREP	France entière	Trimestrielle depuis 1995	- nombre de demandes d'AAH - décision par type d'accord	En continu
Suivi de la prestation spécifique dépendance (PSD)	Exploitation statistique de remontées d'informations des conseils généraux et des caisses de retraite	Département	France entière	Trimestrielle	- Décisions d'attribution de la prestation - Nombre de bénéficiaires - Caractéristiques socio- démographiques des bénéficiaires - Montant moyen de la prestation	Résultat du trimestre n disponibles à la fin du trimestre n+1

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
<b>4. DEMOGRAPHIE ET FAMILLE</b>						
Enquête annuelle sur les prestations familiales des régimes spéciaux	Exploitation statistique des fichiers des organismes interrogés	Familles et enfants bénéficiaires	Exhaustif pour la comptabilité publique, EDF, SNCF, les PTT, la MSA	Annuelle	Pour chaque catégorie de prestation : - Montants versés - caractéristiques des familles d'allocataires - caractéristiques des enfants bénéficiaires	Résultats de l'année n, disponible à la fin de l'année n+1

## LES RÉPERTOIRES

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
ADELI	Enregistrement des professionnels de santé sur les listes départementales d'inscription des professions réglementées tenues par les DRASS	Praticiens du secteur	L'ensemble des professions médicales et d'auxiliaires médicaux réglementés	Mise à jour en temps réel	Caractéristiques de la formation, de la qualification et de l'exercice des professionnels	Fourniture de liste, étiquettes ... par un site national de services
FINESS	Fichier National des établissements et équipements sanitaires et sociaux alimentés par les DDASS et les DRASS	Établissements et services autorisés et installés	L'ensemble des établissements et services du secteur sanitaire et social	En temps réel	N° FINESS, raison sociale et adresse, statut, catégorie, mode de tarification, capacité en lits par discipline d'équipement, type d'activité et catégorie de clientèle (pour le secteur social), mode de fixation des tarifs, équipements lourds et activités de soins	
SYSGEO	Fichier des découpages géographiques et indicateurs socio-démographiques	Unités territoriales de la France	Exhaustif	Annuelle	Codes et populations	En continu

## LES COMPTES

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
Comptes de la Santé	Synthèse de données statistiques et comptables	Agents du secteur sanitaire	Exhaustif	Annuelle	Consommation de soins et de biens médicaux Consommation médicale totale Dépense courante de santé	Mars/Avril année n + 1
Comptes de la Protection Sociale	Synthèse de données statistiques et comptables	Caisses et régimes de protection sociale	Exhaustif	Annuelle	Cotisations Prestations Autres Recettes et Dépenses des Caisses	Juin/Juillet année n + 1

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

Néant.

#### 6. Liste des publications

**Etudes et résultats**, 40 à 50 numéros par an, abonnement possible,  
**Mémento - "les régions françaises"**, (STATISS), annuel, pas d'abonnement,  
**Informations statistiques et financières sur la mutualité**, pas de périodicité stricte, id,  
 Abonnement et/ou diffusion gratuits, sur demande écrite, auprès de la DREES.

**Revue française des Affaires sociales**, 4 numéros par an, et un numéro hors série,  
**Dossiers Solidarité-Santé**, 4 numéros par an,  
**Les Cahiers de Recherches de la MiRe**, 4 numéros par an,  
 Abonnement et vente à la Documentation française.

**Annuaire des statistiques sanitaires et sociales**, une édition par an,  
**Comptes nationaux de la Santé**, rapport, une édition par an,  
**Les comptes de la Protection sociale**, une édition par an,  
**Données sur la situation sanitaire et sociale en France**, une édition par an,  
**Chiffres repères**, pas de périodicité stricte,  
**Chiffres et Indicateurs départementaux (CID)**, pas de périodicité stricte,  
 Pas d'abonnement, en vente au numéro à la Documentation française.

**Documents de travail**, collection Etudes et statistiques et collection MiRe 30 à 50 numéros par an,  
 pas de périodicité stricte,  
 Diffusé à titre gracieux et seulement, au numéro par la DREES.

##### 6.1. Les périodiques

###### **Etudes et Résultats**

3 à 4 numéros par mois

###### **Diffusion gratuite**

*Etudes et résultats* présente rapidement et de façon synthétique pour un large public, les résultats des enquêtes réalisées et suivies par la DREES.

Parmi les sujets traités par ce titre de quatre ou huit pages : système de santé et de protection sociale, état de santé, professions médicales et sociales, hôpitaux, personnes âgées, personnes handicapées, dépendance, établissements d'hébergement,...

###### **La Revue française des Affaires sociales**

*Périodicité : trimestrielle*

*Diffusion : Documentation française*

La *Revue française des Affaires sociales* rassemble des articles de fond sur les grandes questions sociales : le travail, la santé, la protection sociale, la famille, l'immigration, l'exclusion.

Ces thèmes sont traités de façon très approfondie par des experts appartenant au monde universitaire ou à l'administration.

**Dossiers Solidarité et Santé***Périodicité : trimestrielle**Diffusion : Documentation française*

Les *Dossiers Solidarité et Santé* réunissent des articles centrés sur les grands thèmes de la santé et de l'action sociale. La revue est axée en majorité sur la présentation et l'analyse des résultats des enquêtes suivies par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES). Chaque numéro est composé d'un dossier privilégiant un sujet d'actualité.

**Les cahiers de Recherches de la MiRe***Périodicité : trimestrielle**Diffusion : Documentation française*

Les *Cahiers de recherches de la MiRe* proposent une information sur les activités de recherche en sciences sociales. A ce titre, la revue publie régulièrement les appels d'offres de recherches ainsi qu'un large éventail d'articles de chercheurs exposant les résultats de leurs travaux dans les domaines de la protection sociale, la santé, la société, le travail.

**Documents de travail (documents statistiques)***Non périodique*

Cette publication ronéotypée et de *diffusion très restreinte* présente l'ensemble détaillé des résultats d'enquêtes statistiques.

*Elle s'adresse essentiellement aux organismes ayant participé aux enquêtes ou aux spécialistes d'un domaine précis et permet d'avoir l'ensemble des données disponibles sur une enquête spécifique.*

**6.2. Les ouvrages****Annuaire des statistiques sanitaires et sociales***Périodicité : annuelle**Diffusion : Documentation française*

Depuis 1963, l'*Annuaire des statistiques sanitaires et sociales* présente l'ensemble des données chiffrées sur la santé, l'action et la protection sociales. Il est, depuis 1998, complètement renouvelé tant dans sa présentation que dans son contenu.

Organisé autour de grands thèmes, il adopte, pour le domaine social, une approche par catégories de population. Une première partie fournit toutes les données de cadrage permettant de mesurer l'étendue du champ sanitaire et social et son environnement. Chaque partie se déroule selon un scénario identique : analyses synthétiques des thèmes abordés, indicateurs essentiels, sources statistiques, notes techniques et définitions.

**Données sur la situation sanitaire et sociale de la France***Périodicité : annuelle**Diffusion : Documentation française*

Les *Données sur la situation sanitaire et sociale en France* reprennent l'Annexe A du projet de loi de financement de la Sécurité sociale présenté, chaque automne, au Parlement. Conçu comme un outil d'aide à la décision, il propose une approche fine de la situation sanitaire et sociale de la population française.

**Comptes nationaux de la Santé***Périodicité : annuelle**Diffusion : Documentation française*

Véritable tableau de bord des dépenses sanitaires et ouvrage de référence indispensable, les *Comptes nationaux de la Santé* permettent chaque année l'analyse des grandes tendances du secteur.

**Compte de la protection sociale***Périodicité : annuelle***Diffusion : Documentation française**

Publication annuelle qui décrit, sur plusieurs années, les flux des dépenses et recettes des régimes de protection sociale, le *Compte de la protection sociale* fournit également la description détaillée des prestations de protection sociale et de l'organisation de leur financement.



## Chiffres et indicateurs départementaux

*Périodicité : 2 ans*

*Diffusion : Documentation française*

Les *Chiffres et indicateurs départementaux* rassemblent, sous forme de fiches classées par grands thèmes, les données statistiques essentielles pour l'ensemble des départements français dans le domaine sanitaire et social.

Cet ouvrage autorise une approche réellement comparative : chaque région, chaque département peut être replacé par rapport aux autres dans l'ensemble des domaines.

### 6.3. Internet

Les publications sont accessibles sur le site **Internet** du Ministère : <http://www.sante.gouv.fr>.

#### Etudes et Résultats publiés en 2000

n° 46 janvier 2000

L'aide sociale à l'enfance : davantage d'actions éducatives et de placements décidés par le juge  
Marie Ruault, Daniel Callegher

n° 47 janvier 2000

La consommation de médicaments dans les principaux pays industrialisés.  
Sandrine Chambarétaud

n° 48 janvier 2000

L'offre de soins en psychiatrie : des « modèles » différents selon les départements ?  
Anne Guilmin, Bénédicte Boisguérin, Claudine Parayre

n° 49 février 2000

La prestation spécifique dépendance au 30 septembre 1999  
Catherine Borrel

n° 50 février 2000

La conjoncture des hôpitaux publics et privés participant au service public hospitalier au troisième trimestre 1999  
Nelly Gouider

n° 51 février 2000

L'Earned Income Tax Credit aux Etats-Unis. Un crédit d'impôt ciblé sur les foyers de salariés modestes.  
Olivier Bontout

n° 52 février 2000

Les flux de patients entre régions en 1997 d'après le PMSI.  
Marc Joubert avec la collaboration de Dominique Baubeau, Marie-Claude Mouquet et Laurent Tudeau

n° 53 mars 2000

Les disparités spatiales de mortalité par causes de décès : l'exemple des cancers de l'appareil digestif  
Eliane Michel, Gérard Salem, Stéphane Rican, Eric Jouglu

n° 54 mars 2000

330 000 aides-soignants en 1999  
Eve Roumigières

n° 55 mars 2000

Les appels d'urgence au centre 15 en 1997. Quatre millions de demandes médicales, 1,3 million d'informations ou de conseils médicaux, 580 000 patients transportés à l'hôpital.  
Monique Chanteloup, Georges Gadel

n° 56 mars 2000

La prestation spécifique dépendance au 31 décembre 1999.  
Catherine Borrel

n° 57 mars 2000

Les densités régionales de médecins à l'horizon 2020.  
Annick Vilain, Xavier Niel, Sophie Pennec

n° 58 avril 2000

Les établissements pour personnes handicapées entre 1988 et 1998 : réduction globale des disparités régionales  
Christophe Trémoureux, Emmanuel Woitrain

n° 59 avril 2000

Les usagers de drogues illicites pris en charge par le système de soins en novembre 1997.  
Christophe Palle, Sergine Tellier

n° 60 avril 2000

L'activité des établissements de soins en 1998 : croissance modérée.  
Anne Guilmin, Marc Joubert, Edith Thomson

n° 61 avril 2000

L'aide médicale départementale : bilan au 31 décembre 1998  
Marie Ruault

n° 62 avril 2000

Les ressources des allocataires du RMI : le rôle majeur des prestations sociales  
Christel Colin

n° 63 mai 2000

La structure des charges et des recettes des établissements sous dotation globale entre 1995 et 1997.  
Annie Fénina

n° 64 mai 2000

La prestation spécifique dépendance à domicile en pratiques dans six départements.  
Blanche Le Bihan, Claude Martin, François-Xavier Schweyer avec la collaboration de Thomas Frinault, Alain Jourdain et Patricia Loncle

n° 65 mai 2000

Les fonds d'aide aux jeunes : premiers résultats au 4<sup>e</sup> trimestre 1999.  
Murielle Monrose

n° 66 juin 2000

Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples.  
Christine Chambaz

n° 67 juin 2000

*Les allocataires des minima sociaux en 1998-1999*  
Dominique Demailly

n° 68 juin 2000

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 1999  
Marie Ruault

n° 69 juin 2000  
Les IVG en 1998  
Marie Le Corre, Edith Thomson

n° 70 juin 2000  
Les prestations sociales en 1999  
Gérard Abramovici, Gilles De La Gorce

n° 71 juillet 2000  
Les comptes de la santé en 1999  
Yves Geffroy, Fabrice Lenseigne

n° 72 juillet 2000  
Les passages aux urgences de 1990 à 1998 : une demande croissante de soins non programmés.  
Dominique Baubeau, Annie Deville, Marc Joubert, Caroline Fivaz, Isabelle Girard, Sylvie Le Laidier

n° 73 juillet 2000  
La situation périnatale en France en 1998  
Gérard Badeyan, Martine Wcislo, Emmy Bussière, Agnès Lordier, Nicole Matet, Béatrice Blondel, Christiane Du Mazaubrun, Joanna Norton, Gérard Bréart

n° 74 juillet 2000  
La prise en charge de la dépendance des personnes âgées : une comparaison internationale  
Laurence Assous, Pierre Ralle

n° 75 juillet 2000  
La prestation spécifique dépendance au 31 mars 2000  
Catherine Borrel

n° 76 août 2000  
Le Working Family Tax Credit au Royaume-Uni, un crédit d'impôt pour les parents en activité.  
Christine Chambaz, Diane Lequet -Slama

n° 77 août 2000  
Les comptes des cliniques privées de 1992 à 1998  
Marc Beudaert

n° 78 août 2000  
Les attitudes vis-à-vis de l'alcool et du tabac après la loi Evin  
Bruno Maresca, Pierre Le Quéau, Gérard Badeyan, Gilbert Rothbart

n° 79 septembre 2000  
Les travailleurs sociaux en 1998 : environ 800 000 professionnels reconnus  
*Emmanuel Woitrain*

n° 80 septembre 2000  
La conjoncture des hôpitaux publics en 1999  
Nelly Gouider

n° 81 septembre 2000  
Les motifs d'hospitalisation en 1998  
Marie-Claude Mouquet

n° 82 septembre 2000  
Faibles retraites et minimum vieillesse  
Nicole Coëffic

n° 83 septembre 2000  
Les ophtalmologues : densités géographiques et tendances d'évolution à l'horizon 2020  
Xavier Niel, Marc Simon, Annick Vilain avec la participation de Dominique Baubeau

n° 84 octobre 2000  
Les trajectoires d'activité des allocataires du RMI de 1996 à 1998  
*Bertrand Lhommeau, Laurence Rioux*

n° 85 octobre 2000  
Les comptes de la protection sociale en 1999  
*Gérard Abramovici*

## MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA DECENTRALISATION

. Direction générale de l'administration et de la fonction publique

### 1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement : exemple à l'occasion d'un groupe de travail du Conseil d'État sur la responsabilité pénale des décideurs publics, une enquête sur la responsabilité pénale des fonctionnaires a été menée fin 1999 et sera pérennisée.

Les projets statistiques pour 2001 seront liés au programme de travail de l'Observatoire de l'emploi public (créé par décret n°2000-663 le 13 juillet 2000) : ce programme, préparé par le comité technique, sera présenté fin 2001 au Conseil d'orientation de l'Observatoire.

Le bureau assurera également le suivi statistique des dispositifs mis en œuvre par les ministères pour favoriser l'égalité professionnelle hommes/femmes dans le cadre des plans pluriannuels qui seront élaborés conformément à la circulaire du premier ministre du 6 mars 2000. Il fera évoluer son système statistique afin d'améliorer la connaissance de la situation respective des hommes et des femmes, conformément à la circulaire du 8 mars 2000.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 3. Opérations répétitives

#### a) - ENQUÊTES ANNUELLES AUPRÈS DES DIRECTIONS DE PERSONNEL

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État.

- la formation professionnelle des agents de l'État :

Les résultats de cette enquête permettent un suivi de l'accord cadre de février 1996 sur la formation des agents de l'État.

- les recrutements de la fonction publique de l'État

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours en 1999, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés

Le recensement des handicapés est rendu obligatoire par la loi de 1987.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

Cette enquête devrait être renouvelée dès 2000 pour tenir compte des préconisations du rapport de Mme BLUM sur les statistiques sexuées.

- les positions statutaires

- la responsabilité pénale des fonctionnaires

b) - EXPLOITATION DE FICHIERS ET DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- exploitation des "verts" budgétaires (annuelle)

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales (annuelle sur la période des 3 années précédentes)

- exploitation du fichier de paie des agents de l'État

Le bureau des statistiques exploite un fichier extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État.

Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. Fin 2001 sera disponible le fichier provisoire des agents de l'État au 31 décembre 2000.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

non concerné.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

**5.1. Aspects « régionaux et locaux »** : Rien à signaler.

**5.2. Aspect « environnement »** : Rien à signaler.

**5.3. Aspects « européens »** : Rien à signaler.

#### **6. Liste des publications** (relatives aux programmes statistiques 1999 et 2000)

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'Etat (publié en septembre 2000).

Des séries longues sur l'emploi public de 1980 à 1998 ont été diffusées en septembre 2000

Un dépliant « CHIFFRES CLES » (traduit en anglais, allemand, espagnol, et chinois) présentant l'essentiel des informations en quelques tableaux et graphiques a été diffusé fin 1999.

Le répertoire des établissements publics nationaux (incluant les effectifs des agents) a été actualisé et diffusé en septembre 1999.

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages « POINT STAT ».

## 7. Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable		Observations
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel (test)	DGAFP		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)	DGAFP	en cours	Une exploitation statistique du panel a été réalisée. Les travaux ne seront pas poursuivis.
enquête sur la formation professionnelle	DGAFP	en cours	
enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'Etat	DGAFP	permanent	
enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	en cours	
enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	DGAFP	en cours	
enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale	DGAFP	en cours	
enquête sur les positions statutaires	DGAFP	en cours	
enquête sur la mobilité des agents	DGAFP	abandonné	
enquête sur le temps de travail	DGAFP	abandonné	
exploitation de fichiers administratifs	DGAFP	permanent	

## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

### 1. Exposé de synthèse

La sous direction « Statistiques » de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) gère les statistiques nécessaires au financement de la protection sociale agricole : il procède aux études et chiffrages en matière de mesures relatives aux populations des salariés et des non-salariés du régime agricole d'une part, et d'autre part à leurs prestations et cotisations. Pour cela, il crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La sous-direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations du département (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité ;
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État) ;
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et qualité.

## **2. Travaux nouveaux**

### **Enquêtes ou fichiers nouveaux**

Depuis plusieurs années, des actions ont été menées par le service « maladie » afin de détenir une information statistique détaillée et fiable. Ces travaux se poursuivront mais un effort particulier sera engagé afin de développer le rôle d'analyse des résultats et d'expertise pour mettre à disposition des différents acteurs (les caisses de MSA et ARCMSA notamment) des outils leur permettant de dégager les facteurs explicatifs de la consommation médicale.

De nouvelles techniques seront utilisées pour améliorer la qualité et l'ergonomie des données nécessaires aux suivis des objectifs d'assurance maladie et la rapidité de leur mise à disposition.

Concernant le codage des actes, les tableaux de bord destinés aux services médicaux annoncés en 1999 et 2000 seront améliorés.

La MSA participera de manière plus systématique aux différentes enquêtes du CREDES.

## **3. Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique (se reporter aux tableaux pages suivantes).

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2001
<b>MALADIE</b>	- <b>SIPREM</b> -système d'information des prestations maladie	Paiement des prestations maladie par les CMSA et les autres assureurs	Exhaustif	Mensuelle	Organisme assureur, branche, risque Informations sur : - les prestations par types d'actes et spécialité de praticien - le dénombrement des malades et leur consommation par grands agrégats - données relatives au dispositif 'médecins référents' aux filières de soins (réseau gériatrique et prophylaxie et soins dentaires chez l'enfant etc.) - les accidents du travail et les soins et rentes en découlant <b>- les prestations résultant d'hospitalisation en établissements privés</b> - le codage des actes de biologie, de pharmacie et à terme des autres catégories d'actes ayant un codage	Tableaux de bord mensuel Tableaux de suivi des Objectifs quantifiés nationaux par profession de santé , de l'ONDAM et des dépenses déléguées Statistiques mensuelles Annuaire statistique : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses Études Transmission d'informations concernant les prestations d'hospitalisation privée dans le cadre du SNIR Établissements privés Transmission aux caisses et organismes d'informations nécessaires à la gestion du risque,aux travaux des URCAM et des ARH - Poursuite de l'Enquête « Santé et milieu rural » avec une maîtrise d'ouvrage de la CCMSA (Département - statistiques, Délégation à l'Assurance maladie) et une maîtrise d'œuvre de l'URCAM de Franche-Comté en collaboration avec les URCAM d'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon et les Associations régionales des MSA des trois régions. - Participation aux enquêtes Santé et protection sociale et aux enquêtes ponctuelles du CREDES ( exemple : enquête sur les prestations servies lors d'hospitalisation à domicile ).	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche (introduction des données relatifs à la couverture maladie universelle) adaptation du système pour intégrer les données relatives aux filières de soins.  Poursuite de la mise en en place du SNIIRAM



Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s)variable (s)	Publications Diffusion	Évolution2001
<b>MALADIE</b> (suite)	- <b>ETAPRO</b> : Dénombrement de la population protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Exhaustif	Annuelle	Organisme assureur Branche Ouvrant droit Ayant droit	- Transmission d'informations nécessaires aux URCAM .  Compensation démographique Annuaire statistiques : Résultats nationaux Résultats départementaux	
	- <b>PROTEG</b> : Dénombrement de la population protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Echantillon au 1/15 <sup>e</sup>	Annuelle	Idem + détail des ayants droit	idem	

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2001
<b>VIEILLESSE</b>	- <b>SIVA</b> : Système d'information des prestations vieillesse agricole des <b>Salariés</b> des <b>Non Salariés</b>	Paiement des prestations vieillesse par les MSA	Exhaustif	Trimes- trielle	Bénéficiaire Gestion des droits Base de paiement Montants	États trimestriels États annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèse Études Observatoire de la vieillesse : ODRA Tableaux de suivi des retraites (DREES) Échantillon interrégimes de retraités (DREES) Compensation démographique Justificatifs statistiques des paiements de prestations non contributives (FSV)	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche  Ce système sera refondu en 2000

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
<b>FAMILLE</b>	- <b>SISPREFAL</b> Système statistique d'information des prestations familiales et de logement	Droits aux prestations familiales et de logement au dernier semestre accordés par les MSA	Exhaustif	Semestriel	Allocataire Logement Prestations Bénéficiaires Ressources	États semestriels États annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèse Études Observatoire du RMI Observatoire des familles agricoles	
	- <b>SIMPREFAL</b> Système d'information de montant des prestations familiales et de logement	Journal des paiement des prestations familiales et de logement au cours du dernier semestre des MSA	Exhaustif	Semestriel	idem		

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

Néant.

#### 6. Liste des publications

- **Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA**

Éditions StatOES récentes et/ou ponctuelles

- **Économie de la santé**

Les malades du régime agricole pris en charge au titre d'une affection de longue durée et leurs prestations de médecine ambulatoire en 1992 (octobre 1994, 25 pages, gratuit)

760 000 malades (19 % des malades du régime agricole) ont été pris en charge au titre d'une ALD en 1992. Le malade type est âgé de plus de 70 ans, de sexe féminin et/ou salarié. Le taux moyen remboursé par malade est de 9 500 F.

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit).

Le régime agricole a remboursé un peu moins de 4 000 F par malade en 1992 au titre de la médecine ambulatoire. L'offre de soins est un facteur explicatif essentiel du niveau de remboursement.

Une approche statistique du nomadisme médical au régime agricole (avril 1993, 27 pages, gratuit)

Le nomadisme médical est peu répandu dans la population agricole : 77 % des malades ont consulté un seul praticien entre mai et octobre 1992 (échantillon de 7 caisses).

L'hospitalisation privée en 1995 : profil des malades du régime agricole et leur consommation médicale (juin 1996, 4 pages, gratuit)

312 000 malades : âge, sexe, spécialité médicale, actes. 5,8 milliards de Francs, remboursement moyen, disparités départementales.

Honoraires et séances de cardiologues en 1996 (mars 1997, 16 pages, gratuit)

Honoraires et séances de cardiologues en 1996 (mars 1997, 4 pages, gratuit)

La population des malades et leurs remboursements en 1996 (mai 1997, 4 pages, gratuit)

Objectifs Quantifiés Nationaux 1996 (juin 1997, 4 pages, gratuit)

La dépense de médecine libérale et ses facteurs explicatifs - Analyse des disparités départementales (juin 1997, 34 pages, gratuit)

Les prestations pharmaceutiques versées par le régime agricole en 1997 (mars 1998, 4 pages, gratuit)

Objectifs Quantifiés Nationaux des médecins - Objectifs 1997 (mai 1998, 4 pages, gratuit)

Assurance maladie - Repères 1997 (août 1998, 32 pages, gratuit)

Les prestations maladie en 1997 (juillet 1998, 4 pages, gratuit)

Médecins référents. Bilan du 1<sup>er</sup> semestre 1998 (novembre 1998, 4 pages, gratuit)

Les objectifs quantifiés des médecins au régime agricole à fin juillet 1999 (septembre 1999, 4 pages, gratuit)

Tableau de bord de l'assurance maladie (mensuel, 22 pages, gratuit)

Infirmiers – Bilan annuel 1998 (décembre 1999, 4 pages, gratuit)

- **Retraités agricoles**

Les retraites agricoles : les protégés en maladie et les cotisants au régime (décembre 1996, 17 pages, gratuit)

La mesure de revalorisation des retraites proportionnelles des non-salariés agricoles - Bilan 1995 (février 1997, 4 pages, gratuit)

Les polypensionnés du régime agricole en 1995 (mars 1997, 24 pages, gratuit)

Les prestations vieillesse des salariés en 1996 (février 1998, 4 pages, gratuit)  
Les prestations vieillesse des non-salariés en 1997 (septembre 1998, 4 pages, gratuit)

- **Familles agricoles**

Dix ans d'évolution des prestations familiales (décembre 1996, 60 pages, gratuit)  
Dix ans d'évolution des aides au logement (août 1997, 50 pages, gratuit)  
L'AGED : une prestation sur la sellette (décembre 1997, 4 pages, gratuit)  
Étude RMI premier semestre 1997 (février 1998, 46 pages, gratuit)  
Allocation parentale d'éducation (avril 1998, 11 pages, gratuit)

- **Annuaire statistiques**

Résultats provisoires 1997 (juin 1998, 44 pages, gratuit)  
Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)  
Accidents du travail 1997 (janvier 1999, 160 pages, 50 F)  
Résultats nationaux 1997 (février 1999, 214 pages, 140 F)  
Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 48 pages, gratuit)  
Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)  
Résultats nationaux 1998 (mars 2000, 214 pages, 140 F)  
Accidents du travail 1998 (mars 2000, 160 pages, 50 F)

<b><i>STATISTIQUES REGIONALES ET LOCALES</i></b>
--

**MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Service des statistiques, des études et des techniques locales de la DGCL

**INSEE**

Réseau de l'action régionale du DAR

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGCP

**Programmes ou extraits des programmes présentés à d'autres formations du CNIS****Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

*Programmes ou extraits des programmes  
statistiques 2001 présentés à d'autres formations du CNIS*

***Formation AGRICULTURE***

Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES  
Mutualité sociale agricole (MSA)

***Formation COMMERCE, SERVICES***

INSEE - Département des activités tertiaires  
Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS  
Premier Ministre - SJTIC  
Centre national de la cinématographie

***Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE***

INSEE

- Recensement rénové de la population
- Division Recensements de la population
- Mission Répertoires et mouvement de la population
- Division Enquêtes et études démographiques
- Division Prix à la consommation
- Division Logement
- Division Conditions de vie des ménages

Institut national d'études démographiques (INED)

Ministère de la culture et de la communication - DEP

Ministère de l'intérieur - Direction centrale de la police judiciaire

Ministère de la justice

Ministère de la jeunesse et des sports

Centre national de la cinématographie

**Formation ÉDUCATION, FORMATION**

Ministère de l'éducation nationale - SDES  
 Ministère de l'emploi et de la solidarité - DARES  
 Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

**Formation EMPLOI, REVENUS**

INSEE  
 Département Emploi et revenus d'activité  
 Section Synthèse et conjoncture de l'emploi  
 Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus  
 Division Emploi  
 Division Revenus et patrimoine des ménages  
 Ministère de l'emploi et de la solidarité - DARES  
 Ministère de l'éducation nationale, - SDES  
 Agence nationale pour l'emploi (ANPE)  
 Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

**Formation ENVIRONNEMENT**

Institut français de l'environnement (IFEN)  
 Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)  
 Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES  
 Ministère de l'équipement, des transports et du logement  
 Sous-direction de l'observation statistique de la construction  
 Sous-direction de l'observation statistique des transports  
 Ministère de l'intérieur - DGCL  
 Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie  
 Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGCP

**Formation INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE**

INSEE  
 Département de l'industrie et de l'agriculture  
 Département Système statistique d'entreprises  
 Secrétariat d'État à l'industrie - SESSI  
 Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES  
 Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS  
 Ministère de l'éducation nationale  
 Bureau des études statistiques sur la recherche  
 Premier Ministre - SJTIC  
 Banque de France - Direction des entreprises

**Formation MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS**

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie  
 5<sup>e</sup> Sous-direction Comptabilité et dépenses de l'État de la DGCP  
 Banque de France  
 Direction de la balance des paiements  
 Direction de la conjoncture

**Formation SANTÉ, PROTECTION SOCIALE**

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)  
 Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)  
 Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)  
 Ministère de l'emploi et de la solidarité - DREES  
 Mutualité sociale agricole  
 Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

**Formation SYSTÈME PRODUCTIF**

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - DGDDI  
INSEE- Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

**Formation TRANSPORTS, TOURISME****TRANSPORTS**

Ministère de l'équipement, des transports et du logement  
Sous-direction de l'observation statistique des transports

**TOURISME**

INSEE - Département des activités tertiaires  
Ministère de l'équipement, des transports et du logement  
Bureau de la statistique touristique

**Formation URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT**

INSEE

Division Logement  
Département de l'industrie et de l'agriculture  
Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS  
Ministère de l'équipement, des transports et du logement  
Sous-direction de l'observation statistique de la construction  
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)  
. Service des statistiques, des études et des techniques locales

**1. Exposé de synthèse**

Il convient tout d'abord de signaler que le Service des statistiques et des études de la DGCL ne réalise pas, et ne compte pas réaliser en 2001 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le Comité du label du CNIS. Sa source principale d'information provient de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités techniques paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le Service des statistiques et des études demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...).

Les travaux nouveaux ne porteront donc pas sur l'acquisition de nouvelles informations, mais sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, ou sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : résorption des retards provoqués par le changement de la nomenclature des comptes des communes (et bientôt celle des départements et des régions), pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés au désendettement des collectivités locales, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements et aux régions.



Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'**intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, ainsi que sous forme cartographique. Un accent particulier sera mis sur les communautés d'agglomération récemment créées ou en voie de création ainsi que sur les EPCI ayant opté pour le régime de la TPU.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet** qui a remplacé en 1999 l'ancien serveur télématique (Colog). Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du Service des statistiques et des études tiendra naturellement compte des recommandations qui seront faites par le **groupe de travail du CNIS** sur les finances publiques locales, groupe auquel ce Service apporte depuis le début un concours actif.

## 2. Travaux nouveaux ou rénovés

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'Intérieur sera enrichie par les productions statistiques du SETL sur les régions, les départements et les groupements de communes, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- Les travaux d'amélioration du système statistique sur la fonction publique territoriale ont conduit à la parution d'un rapport statistique. Celui-ci sera mis à jour en 2001.
- En collaboration avec le Centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP. Leur synthèse sera publiée en 2001.
- Le Service est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- Le Service réalisera des dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création.

## 3. Travaux reconduits

Le reconduction de ces travaux annuels s'accompagnera du souci de réduction des délais de production.

### • Bulletin d'informations statistiques :

Quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires).

### • Actualisation de l'ouvrage :

"Les collectivités locales en chiffres".

### à l'échelon de la commune :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1999) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1999) ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2001 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

### à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication d'un guide sur les finances départementales (exercice 1999) ;

- exploitation des budgets primitifs 2001 des départements et diffusion d'une note de résultats.

#### **à l'échelon de la région :**

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 1999) ;  
- exploitation des budgets primitifs 2001 des régions et diffusion d'une note de résultats.

#### **dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :**

- le Service assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1996 ;  
- exploitation d'un fichier financier sur les groupements à fiscalité propre et publication sur les comptes de ces groupements(exercice 1999).

#### **dans le domaine de la fiscalité directe locale :**

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux et les produits votés. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2001).

Le Service participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

- **Aspects « environnement »**

L'application des normes nationales et européennes relatives à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2001.

- **Aspects européens**

Comme les normes sur l'environnement, les politiques régionales européennes auront un impact sur les finances des collectivités locales.

### **6. Liste des publication (en 2000)**

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

avril 2000 Intercommunalité : le succès de la loi du 12 juillet 1999

juillet 2000 La TH, les BP des régions et départements, les comptes des EPCI

octobre 2000 La fiscalité directe locale en 2000

décembre 2000 thème à déterminer

Les collectivités locales en chiffres en 2000

Les budgets primitifs des communes en 2000

Les budgets primitifs des départements en 2000

Les budgets primitifs des régions en 2000

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1998)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1998)

Les finances des départements (exercice 1998)

Les finances des régions (exercice 1998)  
 Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 1999)  
 Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2000)  
 Les finances des collectivités locales en 2000 (publication de l'OFL)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. tableau.*

### **INSEE**

- Département de l'action régionale  
 . Réseau de l'action régionale

Rappel : le réseau de l'action régionale de l'INSEE, composé du département de l'action régionale à la Direction générale et des moyens que les Directions Régionales consacrent à cette mission, a deux types d'actions en matière statistique : produire des systèmes nationaux d'observation des réalités régionales et locales, en complément de ceux créés par les opérations à vocation d'abord nationale ; répondre à des besoins d'information statistique particuliers à une région et à une zone, en mettant en œuvre autant que possible des outils communs ou des méthodes harmonisées.

Ce réseau a par ailleurs des missions d'études régionales et locales et de diffusion qui ne sont pas décrites dans ce texte.

Les travaux statistiques du réseau d'action régionale de l'INSEE en 2001 s'inscrivent dans quatre orientations :

#### **a) Améliorer l'accessibilité des données potentiellement disponibles, notamment dans le cadre de diagnostic de zones supra ou infra-communales.**

Dans ce cadre, il s'agit essentiellement des points suivants :

- Alimentation du système d'études et de diffusion de données locales (SEDDL) par les résultats de l'exploitation complémentaire du recensement de la population de 99, et par la reprise dans ce cadre d'un ensemble de données disponibles à des niveaux supra-communales (zones d'emploi, départements ou régions).
- Développement des produits de type fiche-profil directement reliés à SEDDL. La mise en place d'un pôle de compétence à la Direction Régionale de Champagne-Ardenne, pour appuyer l'équipe centrale en charge de la gestion de SEDDL doit permettre de progresser dans cette voie.
- Reprise des travaux de type tableau de bord infracommunal, en profitant de la disponibilité des données du recensement de population de 1999, et de la montée en charge des travaux d'exploitation infra-communale des différentes sources administratives, notamment les données de l'ANPE.
- Dans la suite des travaux du groupe de travail du CNIS sur le sujet, amélioration de l'offre dans le domaine des finances publiques locales, en lien avec les producteurs de l'information.

#### **b) Poursuivre l'amélioration du système d'informations régionales et locales fondé principalement sur des sources administratives.**

En 2001, les travaux relevant de cet axe fort du moyen terme 1999-2003 concerneront essentiellement les points suivants :

- Poursuite des travaux du projet CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), qui vise à produire chaque année une description fine du système productif, essentiellement via un référentiel d'établissements et un socle annuel d'emploi, enrichi dans un deuxième temps de données économiques de niveau entreprise. Cet outil, dont la construction est menée dans le cadre du programme OREADE et en étroite

coopération avec le projet de rénovation des DADS, doit permettre à terme d'alimenter de façon fiable des travaux de description de l'appareil productif à des niveaux géographiques fins.

- Développement sur l'ensemble de la France des travaux expérimentaux menés en 2000 en Bretagne sur le fichier « Impôts sur le revenu », en vue de disposer de données sur les revenus (niveau, dispersion, type, etc..) à des niveaux géographiques fins et bien évidemment compatibles avec le respect strict du secret statistique, fiscal et la protection des données individuelles.

**c) Produire de façon régulière des indicateurs statistiques synthétiques**

- Produire les agrégats de comptabilité régionale concernant le PIB, les valeurs ajoutées sectorielles, les comptes des ménages et les comptes des administrations publiques locales. L'objectif est de disposer de ces indicateurs relatifs à une année dans un délai de 24 mois après la fin de l'année. Pour certains d'entre eux (PIB et VA sectorielles), une méthode d'élaboration d'un point provisoire précoce sera étudiée en 2001.
- Au niveau des zones d'emploi, et en profitant de la disponibilité des données du recensement de 1999, et des réflexions en cours en 2000 sur le système d'estimations régionales et départementales d'emploi, une réflexion sur des améliorations méthodologiques à apporter au calcul des taux de chômage, et plus généralement au suivi du marché du travail sera conduite. Les travaux d'expertise conduits conjointement par l'ANPE, la DARES et l'INSEE pour l'utilisation régionale et locale du fichier historique des demandeurs d'emploi pourraient ouvrir des possibilités intéressantes.

**d) Mieux capitaliser les expériences conduites dans les différents points du réseau, dans le cadre de la réponse à des demandes locales.**

Pour répondre à des sollicitations locales, les Directions Régionales conduisent chaque année des travaux statistiques sur tout ou partie du territoire de leur région. Certains de ces travaux renvoient à des problématiques spécifiquement locales. D'autres, qui ont émergé à une date et un endroit donnés, peuvent conduire à la mise en place d'une offre plus générale et cohérente sur le territoire. L'objectif sera en 2001 d'améliorer notre capacité collective à capitaliser les investissements faits en un point et à rendre « portables », à un coût raisonnable, les travaux réalisés dans une région.

Pour 2001, et sans prétendre à l'exhaustivité, certains travaux envisagés sont probablement susceptibles d'être conduits dans une optique de généralisation possible dans les années suivantes. Citons des travaux de mise en place d'indicateurs réguliers sur le travail féminin, le développement de l'information localisée sur l'artisanat, le commerce ou les services, la production de données localisées sur les NTIC, l'essai d'exploitation locale de données issues de documents administratifs dans le domaine de la formation professionnelle.

*Pour le suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-200.*

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

- Direction générale de la comptabilité publique

. 6<sup>ème</sup> Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger

Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales

Bureau 6B Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

### 1. Exposé de synthèse

La Direction Générale de la Comptabilité Publique assure la gestion financière et comptable des collectivités territoriales (communes, départements, régions), des établissements publics locaux (parmi lesquels les établissements publics de coopération intercommunale), des offices d'HLM (OPHLM et OPAC), des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux, soit plus de 100 000 organismes.

La Direction Générale de la Comptabilité Publique ne réalise pas à proprement parler d'enquêtes auprès des collectivités locales. Sa source d'information provient de l'exploitation informatique de documents administratifs produits par les collectivités locales, plus particulièrement les comptes de gestion.

Les principaux travaux réalisés en 1999 et 2000 sont présentés ci-après.

**En 1999, la Direction Générale de la Comptabilité Publique a enrichi son offre de publications et créé une collection "Secteur Public Local".**

***Les informations financières et comptables nationales du secteur public local ont été regroupées au sein d'une collection unique "Secteur public local", éditée par la Documentation Française. Cette nouvelle collection réunit les publications conjoncturelles et définitives sur les comptes des communes, des départements, des régions, des établissements publics locaux, tout comme ceux des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux.***

S'agissant des publications conjoncturelles, consciente de l'attente très forte, la Direction Générale de la Comptabilité Publique a réalisé, à partir de 1999, **deux notes de conjoncture supplémentaires** valorisant les informations comptables disponibles à fin mai 1999 : l'une pour les départements et l'autre pour les régions. Des informations conjoncturelles sont donc disponibles pour chacun des trois niveaux de collectivités territoriales (commune, département et région) aux trois dates de centralisation infra-annuelles.

Au total, ce sont 9 analyses conjoncturelles et 6 publications sur les comptes définitifs qui seront offertes chaque année au lecteur soucieux des finances du secteur public local.

Pour répondre aux besoins croissants d'informations récentes, la Direction Générale de la Comptabilité Publique **a également avancé très sensiblement (de près de 9 mois), la parution du volume de synthèse nationale des comptes des communes.** Les données de synthèse des comptes des communes de l'exercice 1998 ont ainsi pu paraître début janvier 2000, soit peu après celles des départements et des régions.

**En 2000, la Direction Générale de la Comptabilité Publique disposera d'une nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux et diffusera plus largement par Internet des données individuelles.**

Le bureau 6C exploite les comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes des collectivités locales par l'intermédiaire d'une application qui n'autorisait pas, jusqu'à présent, une remontée des comptes aussi fine que souhaitée. La rénovation de cette application a été engagée.

Fin 2000, grâce à la nouvelle application informatique CCE (Centralisation des Comptes des EPL), le bureau 6C sera en mesure de fournir des **données comptables fines pour les établissements publics locaux**, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale, et les budgets annexes des collectivités locales. Les résultats détaillés seront disponibles à partir de l'exercice comptable 1999.

L'immatriculation des budgets principaux des établissements publics locaux est réalisée. Les travaux de mise en concordance automatique actuellement réalisés par l'INSEE pour les budgets annexes des collectivités locales permettront *in fine* de disposer également d'un identifiant stable pour ces établissements. La stabilisation de l'immatriculation permettra d'ailleurs de rapprocher les budgets principaux des budgets annexes pour pouvoir effectuer des travaux de consolidation des comptes.

Pour une meilleure diffusion de l'information, la Direction Générale de la Comptabilité Publique **diffusera par Internet des données individuelles** agrégées sur les collectivités territoriales.

D'ores et déjà, les données synthétiques sur les finances des communes, des départements, des régions et des établissements publics locaux sont mises en ligne sur le réseau Internet et actualisées à échéances infra-annuelles.

Courant 2000, et avec l'accord de l'Association des Maires de France, la Direction Générale de la Comptabilité Publique mettra en ligne sur Internet des **données financières individuelles et consolidées des communes de plus de 10 000 habitants**. De même, dès accord de l'Association des Départements de France et de l'Association des Régions de France, les données individualisées sur les finances des départements et des régions seront également diffusées par Internet.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Le programme statistique 1999-2003 entend mieux valoriser et diffuser la production statistique du secteur public local. Il s'agit d'améliorer encore la fiabilité et l'exhaustivité de certaines données (établissements publics locaux et budgets annexes en particulier), de rendre ces informations plus rapidement et plus facilement accessibles, par des moyens télématiques en particulier, et d'en assurer la plus large disponibilité, tant au niveau national qu'au niveau régional et local. Il s'agit également d'élaborer des informations nouvelles, qui correspondent aux besoins de connaissances fréquemment exprimés, en particulier l'intercommunalité, le regroupement des comptes des budgets principaux avec ceux des budgets annexes.

### 2.1. Contribuer aux études locales en matière de finances publiques locales

La Direction Générale de la Comptabilité Publique entend mieux développer l'exploitation de données régionalisées, élaborées et commentées par les services déconcentrés. L'observation des comptes des collectivités relevant d'un espace régional plus homogène permet en effet de constituer des éléments de comparaison moins dispersés et qui suscitent un grand intérêt en terme de conseil financier, de communication et d'études. L'élaboration de données régionalisées en matière de finances publiques locales autorise également des travaux articulés communs aux différents observateurs régionaux.

Des protocoles d'accord prévoient d'ailleurs la définition d'une véritable politique de coopération interdirectionnelle et la mise en commun de certains moyens des deux réseaux.

Les partenariats pour la réalisation d'études de référence sur le secteur public local sont encouragés, notamment par le biais des départements des études économiques et financières et les missions d'expertise économique et financière au sein des Trésoreries Générales de Région. D'ores et déjà des travaux conjoints sont réalisés et seront appelés à se développer : l'intercommunalité, la mise en œuvre de tableaux de bord de suivi de la situation économique locale, la participation à des publications réalisées avec d'autres partenaires et les échanges de données.

## 2.2. Enrichir la gamme des publications financières

La mise en place d'une gamme de publications facilite la diffusion de données de référence sur les comptes du service public local auprès des élus et de leurs partenaires institutionnels. Elle doit répondre à trois besoins d'informations : des éléments de conjoncture, des données définitives, à caractère général et individuelles, et des études thématiques, portant sur des séries longues, des catégories définies de collectivités et d'établissements publics locaux.

La réalisation d'études thématiques sera favorisée par la collaboration et la mise en commun des compétences des services déconcentrés de l'État, des représentants des collectivités territoriales.

Plusieurs projets sont à l'étude. Un ouvrage de synthèse réalisé à partir d'une agrégation nationale des comptes régionalisés des établissements publics de coopération intercommunale, réalisé en collaboration avec les départements des études économiques et financières des trésoreries générales de région, pourrait être proposé en 2001, suivi d'un ouvrage de synthèse sur les comptes des collectivités territoriales en 2002 et d'une note de conjoncture sur les établissements à fiscalité propre : communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, en 2003.

En fonction de l'avancement des travaux de consolidation des comptes, les notes de conjoncture des différentes collectivités territoriales pourront progressivement intégrer quelques éléments de consolidation de budgets principaux et annexes.

Dans le cadre du développement de l'activité de valorisation de l'information, les comptables du réseau Trésor public seront également de plus en plus mobilisés pour contribuer à des études thématiques sur le monde local.

Il est également prévu de mettre en place des fiches financières individuelles pour les établissements publics locaux, sur le modèle de ce qui est fait d'ores et déjà pour les communes. Elles concerneront, avant tout, les nouvelles structures de coopération intercommunale telles que définies par le législateur en 1999 dans le cadre de la loi " relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ".

## 2.3. Définir une approche consolidée des entités locales

La logique de l'exécution des comptes conduit à gérer séparément les opérations de chacun des budgets d'une collectivité ou d'un établissement. En revanche, dans un but d'analyse comptable et de mesure statistique, il est très souhaitable que les résultats et les principales grandeurs des budgets annexes soient retraités avec les éléments du budget principal.

Actuellement, seuls les comptes des communes de plus de 10 000 habitants font l'objet de ce retraitement extra-comptable pour appréhender la sommation du budget principal et des budgets annexes rattachés. Ce traitement n'est pas automatisé : l'intervention du comptable est indispensable pour identifier les opérations réciproques entre le budget principal et les budgets annexes.

Il est envisagé de définir une méthode **de consolidation des comptes et d'analyse des risques**, qui tienne compte de la nature publique des services gérés et des règles budgétaires s'imposant aux collectivités locales, pour l'étendre aux collectivités territoriales et établissements publics locaux, qui, eux aussi, sont conduits à créer des budgets annexes pour individualiser des composantes du service qu'ils gèrent.

## 3. Opérations répétitives

- Eléments de conjoncture communale : observation de l'exécution budgétaire et comptable des principaux postes (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1 000 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants. L'observation est réalisée 3 fois par an : au 31 mai, au 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 31 janvier N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux " Notes de conjoncture communale ", fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale " Finances Locales, premiers résultats ", disponible en mai N+1.

- Eléments de conjoncture départementale : observation de l'exécution budgétaire et comptable des principaux postes (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), des finances

départementales. L'observation est réalisée 3 fois par an : au 31 mai, au 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 15 février N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux " Notes de conjoncture départementale ", fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale " Finances Locales, premiers résultats ", disponible en mai N+1.

- Eléments de conjoncture régionale : observation de l'exécution budgétaire et comptable des principaux postes (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), des finances régionales. L'observation est réalisée 3 fois par an : au 31 mai, au 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 15 février N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux " Notes de conjoncture régionale ", fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale " Finances Locales, premiers résultats ", disponible en mai N+1.

- Finances locales, premiers résultats : brochure synthétique, publiée en mai N+1, sur l'exécution des comptes de l'année N des communes (sur la base d'un échantillon de 1 000 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants), des départements et des régions. Ces données présentent un caractère semi-définitifs.

- Les comptes des communes : 2 volumes sur les comptes définitifs :

tome 1, synthèse nationale, parution fin N+1

tome 2, données individuelles consolidées des communes de plus de 10 000 habitants, parution en juin N+2.

- Les comptes des départements : résultats définitifs, parution fin N+1.

- Les comptes des régions : résultats définitifs, parution fin N+1.

- Les comptes des établissements publics locaux : résultats définitifs, parution en mai N+2.

- Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux : résultats définitifs

- Les comptes des établissements publics de santé : résultats définitifs

- Les interventions économiques : publication d'une synthèse annuelle dans les " Notes Bleues "

- La situation de trésorerie : publication d'une synthèse annuelle dans les " Notes Bleues "

- Les délais de paiement : publication d'une synthèse annuelle dans les " Notes Bleues "

Les éléments de synthèse et courant 2000 les données individuelles des communes de plus de 10 000 habitants sont consultables sur le serveur Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, à l'adresse Internet suivante :

[http://www.finances.gouv.fr/pole\\_ecofin/finances\\_locales/comptes/](http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/finances_locales/comptes/).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales.



## 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la 6<sup>ème</sup> Sous-Direction se rapporte à la dimension régionale et locale (cf. points 1 à 4).

- **Aspects « environnement »**

Les données produites par la Direction Générale de la Comptabilité Publique en matière d'environnement seront sensiblement enrichies à partir de 2000 grâce à la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes des collectivités locales (cf. point 1).

- **Aspects européens**

Les travaux statistiques de la Direction Générale de la Comptabilité Publique sont réalisés dans le cadre des activités comptables du réseau du Trésor Public. Les spécificités institutionnelles et comptables du secteur public local français impliquent des retraitements pour que les informations acquièrent une valeur comparative pertinente dans le cadre européen. Cette approche est faite en terme de comptabilité nationale mais n'est pas menée en terme de comptabilité patrimoniale pour le secteur public local proprement dit.

## 6. Liste des publications

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Observations et publication
<b>Conjoncture communale</b>	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 31-01 N+1)	Échantillon de 1 000 communes représentant 50 % des comptes communaux dont toutes les villes de plus de 50 000 habitants.
<b>Conjoncture départementale</b>	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 15-02 N+1)	Intégralité des départements
<b>Conjoncture régionale</b>	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 15-02 N+1)	Intégralité des régions
<b>Finances locales, premiers résultats</b>	brochure annuelle + Internet	Synthèse des comptes à partir d'un échantillon communal et sur la base des comptes individuels des départements et régions
<b>Les comptes des communes</b>	2 brochures annuelles + Internet (partie synthèse et données individuelles des communes de plus de 10 000 habitants)	résultats définitifs
<b>Les comptes des départements</b>	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	résultats définitifs
<b>Les comptes des régions</b>	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	résultats définitifs
<b>Les comptes des établissements publics locaux</b>	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	résultats définitifs
<b>Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des établissements publics de santé</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les interventions économiques</b>	“ Note Bleue ” annuelle + Internet	résultats définitifs
<b>La situation de trésorerie</b>	“ Note Bleue ” annuelle + Internet	résultats définitifs
<b>Les délais de paiement</b>	“ Note Bleue ” annuelle + Internet	résultats définitifs

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. tableau.*

### *Programmes ou extraits des programmes statistiques 2000 présentés à d'autres formations du CNIS*

#### AGRICULTURE

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

#### 1. Exposé de synthèse

L'année 1999 avait permis de réaliser plusieurs enquêtes thématiques originales dont certaines ont souffert des événements climatiques de l'automne et de l'hiver derniers. L'enquête sur la propriété forestière privée a légèrement dérapé l'automne dernier et dans quelques cas n'a pu être terminée avant les tempêtes du 26 et 27 décembre. Certains questionnaires n'ont donc pu être renseignés. L'enquête auprès des communes sur l'alimentation en eau et l'assainissement a été perturbée par les inondations dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude. A partir de janvier, il devenait difficile de solliciter certaines mairies mobilisées par les dégâts des tempêtes et certains questionnaires n'ont également pas pu être renseignés. Dans le cas de l'enquête auprès des communes sur l'alimentation en eau et l'assainissement, on doit constater que des informations à caractère public et qui devraient donc être facilement obtenues n'ont pas pu l'être. Des disparités géographiques fortes ont été constatées pour l'obtention des informations.

Les travaux de modélisation de la production fourragère menés avec l'INRA et Météo-France ont été concluants. A partir des données de l'enquête prairies de 1998, de données sur les caractéristiques des sols et des données météorologiques, le modèle estime la production fourragère au niveau des régions fourragères. Depuis le printemps 2000, le SCEES publie régulièrement les indicateurs de production.

Après une concertation avec les professionnels et les services vétérinaires, le SCEES a aménagé en janvier 2000 son dispositif de suivi mensuel des abattages de grands animaux (bovins, porcins, équidés, ovins,.). La déclaration administrative était antérieurement adressée par les abattoirs aux services vétérinaires, qui retransmettaient au SCEES l'agrégation départementale. Elle est désormais directement transmise au SCEES. Ce dispositif a permis d'améliorer les délais de publication puisque ceux-ci sont désormais disponibles le 25 du mois M+1. L'information gardera son caractère administratif et sera retransmise aux services vétérinaires.

La réalisation du recensement agricole 2000 est commencée auprès des exploitants agricoles pour se terminer fin janvier 2001. Dans les communes viticoles, la collecte de l'information ne commencera qu'en novembre et sera donc prolongée jusqu'en février 2001.

Le SCEES étudie la possibilité d'apparier les données du **recensement agricole** avec les données des bénéficiaires réels agricoles. Ceci pourrait se faire en 2002 mais nécessite que le SCEES ait accès aux identifiants des données transmises par la Direction générale des impôts.

Les travaux de rapprochement des données d'emploi entre le SCEES et la MSA sont engagés et seront utilisés pour la mise en place des observatoires départementaux de l'emploi en agriculture.

Le programme courant est légèrement allégé pendant le recensement, cela concerne essentiellement les enquêtes sur le cheptel au premier novembre et l'enquête de bouclage sur la production des terres labourables en novembre et décembre 2000. L'échantillon de l'enquête sur les consommations d'énergie en 2000 dans les IAA sera également allégé.

Le **RICA** est lancé pour l'exercice 2000 auprès d'un échantillon de 7800 exploitations agricoles (...). La répartition tient compte de la diminution du nombre de comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité qui disparaît. Par ailleurs, la refonte de la chaîne informatique s'engage avec l'INSEE.

Dans le domaine des **industries agricoles et alimentaires**, le SCEES participe avec le service statistique chargé de l'industrie et l'INSEE à la réalisation à l'automne 2000 de l'enquête sur l'internationalisation des échanges intra-groupe. Les déficiences du dispositif de l'indice de la production industrielle dans certaines branches de l'agro-alimentaire amènent le SCEES à reprendre dès janvier 2000 le suivi de la production dans la charcuterie. D'autres branches sont également défaillantes mais la reprise est actuellement limitée par les moyens humains disponibles.

En matière de diffusion, l'effort porte en 2000 sur les méthodes ou les produits de diffusion qui seront utilisés pour les résultats du recensement agricole, mais aussi sur la stabilisation des méthodes de production de produits de diffusion plus permanents. Les cédéroms récemment produits sur la statistique agricole annuelle, sur les enquêtes structures et sur l'enquête annuelle d'entreprise 1998 sont réussis mais restent des prototypes, les méthodes de production ne sont pas stabilisées et les coûts s'en ressentent.

La base de données **Datagreste** est désormais accessible tant pour les données agrégées que pour les données individuelles. Le site Internet des données statistiques Agreste a été entièrement refondu et offre dès à présent l'accès aux données essentielles. La coordination avec les publications sur papier est à l'étude, notamment pour les publications conjoncturelles.

Le plan de diffusion des résultats du recensement agricole est défini. Un document figure en **annexe 2**. Le recensement agricole se prolongera en 2001 et 2002 par un recensement de l'horticulture à caractère plus technique et par l'extension du recensement agricole en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna. Il est également envisagé de réaliser un recensement de l'ostréiculture et de la conchyliculture en 2002 avec le bureau central des statistiques (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) et les directions régionales et interrégionales des affaires maritimes.

La préparation du programme courant qui suivra le recensement s'engage, avec la rénovation de la base de sondage permanente qui servira au tirage des échantillons à partir de l'été 2001.

Une réflexion s'engage sur l'intérêt de mettre en place un **recensement rénové de l'agriculture** qui pourrait se substituer aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles de la période 2003-2007 et au recensement de 2010. Cela consisterait à échelonner le recensement sur l'ensemble de la période en procédant par communes entières et nécessite une réflexion méthodologique et organisationnelle approfondie en 2000 dans la perspective d'un démarrage en 2002.

L'année 2001 s'annonce également lourde avec des enquêtes thématiques programmées : l'enquête sur les pratiques culturelles, l'enquête sur les bâtiments d'élevage.

Dans le domaine des IAA, il est prévu de renouveler en 2001 l'enquête sur l'innovation technologique en collaboration avec le service statistique chargé de l'industrie, de réaliser le complément structurel de l'enquête annuelle d'entreprise auprès des petites coopératives (le dernier remonte à 1996) et l'enquête triennale sur les matières premières utilisées dans l'alimentation animale.

Une fois disponibles les résultats du recensement agricole, il conviendra de recalculer les séries de la statistique agricole annuelle et certaines données structurelles des comptes de l'agriculture. Le rebasement des comptes en base 1995 est effectif, les méthodes et les sources sont stabilisées, on envisagera à partir de 2001 avec l'INSEE une extension aux comptes de patrimoine.

Depuis une trentaine d'années, les statisticiens ont appliqué aux données sur les exploitations agricoles les **règles de diffusion** applicables aux ménages. Ils constatent que depuis, l'agriculture est rentrée dans le champ de l'économie marchande; tout en restant majoritairement à caractère individuel ou familial, les exploitations agricoles sont assimilables à de petites entreprises.

Un dossier a été présenté au comité du secret du CNIS pour proposer que désormais on applique aux données économiques les règles de diffusion des entreprises, les données portant sur les personnes resteraient traitées comme antérieurement. Ce changement se traduirait par un léger assouplissement des règles d'accès en direction des chercheurs ou des administrations pour les données économiques. Le comité du secret a donné un avis favorable en mars ainsi que la formation agriculture (**Annexe 3**).

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées et de périodicité supérieure à l'année

L'enquête sur les **pratiques culturelles** avait été réalisée en 1994. Cette enquête permettait de décrire les pratiques pour la plupart des grandes cultures : précédent cultural, façons culturales, doses d'engrais, recours à l'irrigation. Elle apportait des informations techniques et permettait d'évaluer la prise en compte à la parcelle des contraintes environnementales. Il est prévu de la renouveler à l'automne 2001. Il est envisagé de poser des questions supplémentaires sur l'utilisation d'eau d'irrigation et de renforcer la représentativité qui pourrait devenir départementale pour contribuer à une base d'évaluation des programmes d'action départementale de lutte contre les pollutions d'origine agricole. Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de cette enquête.

### 2.2 Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2001

Le renouvellement de l'échantillon de l'enquête sur l'utilisation du territoire Teruti est programmé pour l'année 2002 ou 2003, les travaux préparatoires commenceront en 2001. L'échantillon actuel est constitué de photographies aériennes, il a été constitué en 1991. L'objectif est de profiter du renouvellement pour coordonner l'échantillon national avec l'échantillon communautaire qui doit se mettre en place à la même date et de passer à des supports photos issus de données satellitaires afin de disposer du géoréférencement des points à observer.

## 3. Opérations répétitives

*[Se reporter à la liste détaillée des opérations qui figurent dans le programme présenté à la formation Agriculture].*

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

La diffusion du recensement agricole commencera en 2001, avec vraisemblablement de premiers résultats nationaux en juin 2001, puis des résultats plus complets et des tableaux standards dans le courant de l'automne 2001 et de l'hiver 2001-2002. Les données individuelles ainsi que des données agrégées aux différents niveaux géographiques (canton, département essentiellement) seront stockées dans la base de données Datagreste et seront consultables.

## 6. Liste des publications

À noter :

### **Agreste Primeur**

n° 56 : Inventaire communal 1998 - Plus d'une commune sur deux sans commerce de proximité

### **Agreste chiffres et données IAA**

n° 93 : Enquête annuelle d'entreprise - Résultats sectoriels et régionaux 1998

### **Agreste chiffres et données agriculture**

n° 114 : Utilisation du territoire en 1998 - Nouvelle série 1991 à 1998

n° 116 : RICA Europe - Tableaux standards 1994

n° 117 : Statistique agricole annuelle - Résultats 1998

n° 118 : Statistiques forestières 1997

n° 119 : Bilans d'approvisionnement agro-alimentaires 1993 à 1998

### **Agreste numérique - cédéroms**

Industries agricoles et alimentaires - Résultats sectoriels et régionaux 1998

## **Annexe 2 - Diffusion du recensement agricole 2000**

**Résultats provisoires**

Les premiers départements devraient avoir terminé la collecte au début de l'année 2001. Sitôt qu'un département est terminé (à quelques "queues d'enquêtes" près), des résultats provisoires sont édités. Ils permettent de diffuser les premiers résultats sous la forme d'une publication de 4 pages, harmonisée au niveau national. Celle-ci comporte des cartes, graphiques, tableaux et commentaires.

**Résultats définitifs**

Le rassemblement des données au niveau national devrait être effectif pour fin avril et les premiers résultats nationaux diffusés dès le mois de juin, sous forme de plusieurs quatre pages. A partir de ce moment, commencera la diffusion générale des résultats qui s'échelonnent sur le deuxième semestre 2001 et l'année 2002.

Le recensement agricole donnera lieu à des études et articles aussi bien au niveau national qu'au niveau régional et départemental.

Pour les résultats chiffrés, plusieurs produits standard seront disponibles :

- la *fiche comparative*, donnant les résultats des recensements 1979, 1988 et 2000, sur une cinquantaine de variables. Elle sera le vecteur privilégié de la diffusion des résultats par commune,
- *l'essentiel*, 25 tableaux reprenant les principaux résultats, qui seront disponibles pour chaque région, département et canton,
- *l'inventaire*, dépouillement exhaustif de toutes les questions contenues dans le questionnaire, disponible également pour chaque région, département et canton.

L'essentiel et l'inventaire donneront des résultats sur l'ensemble des exploitations, mais également sur le champ des exploitations professionnelles.

Ces résultats chiffrés seront disponibles sur différents supports :

- sur papier : l'essentiel fera l'objet de publications, avec des fascicules nationaux et un fascicule par département contenant des données cantonales.
- sur cédérom : tous les produits standards feront l'objet de cédéroms. Tous les cédéroms permettront, en plus de la consultation classique, la récupération des données sous forme de fichiers ; certains donneront la possibilité de faire de la cartographie. Il y aura des cédéroms nationaux et régionaux.
- dans la base de données agrégées Datagreste, on retrouvera les données de la fiche comparative et de l'inventaire (il est possible d'être connecté à cette base de façon permanente avec facturation).
- sur l'Internet, quelques données de cadrage seront disponibles aux niveaux départemental et communal.

Enfin, grâce à la base de données individuelles Datagreste, la création de tableaux à la demande sera possible par l'intermédiaire des statisticiens.

## Mutualité sociale agricole (MSA)

**3 - Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

*[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Agriculture].*

#### 4. Liste des publications

À noter :

##### **Économie agricole : non- salariés**

Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages, gratuit).

##### **Annuaire statistiques**

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

## COMMERCE, SERVICES

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département des activités tertiaires

Les expériences d'extension régionale conduites en 1998 et 1999 dans le cadre de l'EAE services font l'objet d'études encore en cours.

De nouvelles extensions pourront être envisagées à la demande de régions. Comme indiqué précédemment, un éclatement de la variable investissements entre les principaux établissements concernés sera étudiée pour mise en oeuvre à partir de l'année 2002.

### **Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS)
- . Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Pour se mettre en mesure de répondre à ces besoins, deux conventions d'études sont envisagées, elles visent à l'établissement de « tableaux de bord » annuels.

### **Premier Ministre**

- Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTIC)
- . Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

Il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des Enquêtes presse et câble et, concernant l'emploi, des exploitations de la source UNEDIC sont disponibles au niveau régional et départemental.

## Centre national de la cinématographie (CNC)

La Mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune. Le Centre publie chaque année une analyse sur la géographie du cinéma présentant les entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles et aux collectivités territoriales car elles permettent la mesure des évolutions de la consommation locale en matière cinématographique.

## DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

### INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département de la démographie  
 Recensement rénové de la population

### 1. Exposé de synthèse

La date de la première collecte du Recensement Rénové de la Population ayant été reportée en septembre 2002, l'année 2001 sera principalement consacrée aux avancées sur la mise en œuvre tant interne qu'externe (organisation de la collecte, pré recensement, tests de questionnaires, etc.) et à la suite de la concertation en vue de la mise en place de cette opération.

Suite à l'avis donné lors de l'Assemblée plénière du CNIS de décembre 1999, la concertation sur le programme « Recensement Rénové de la Population » a permis, dans un premier temps, de proposer des modifications au questionnaire dans le cadre du groupe de travail mis en place dans le cadre de l'avis spécifique. Le bureau du CNIS étudiera par la suite la mise en place d'un groupe de travail concernant l'utilisation et la diffusion des données du Recensement Rénové de la Population.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département de la démographie  
 Division Recensements de la population

### 1. Exposé de synthèse

Résultats du recensement général de la population de 1999.

La place du recensement de la population dans le système statistique est essentielle. En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable.

Le premier objectif du recensement est d'établir la population des différentes circonscriptions administratives. L'administration, tant nationale que locale, a besoin de chiffres incontestables et homogènes sur l'ensemble du territoire pour l'application des lois et règlements. Plus de 200 textes se réfèrent à ces chiffres de population.

Le deuxième objectif du recensement est de fournir des statistiques de base de la population et des logements. Les besoins croissants d'information liés à l'accroissement des compétences des instances régionales et locales ne peuvent être satisfaits que par le recensement, principale source fournissant des informations à un niveau géographique fin. Les politiques d'aménagement du territoire et de réduction des disparités régionales s'appuient

sur des critères démographiques. De même au niveau des communes, les décisions concernant la création de crèches, d'écoles, d'autres équipements sociaux, culturels, sportifs, de réseau de transport urbain... font appel aux chiffres du recensement.

Enfin, le dernier objectif du recensement est de servir de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

La méthode de collecte des informations est la même qu'en 1990 : dépôt des formulaires vierges par un agent recenseur et retrait après leur remplissage par les habitants en métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon, entretien avec un enquêteur pour les DOM. Par ailleurs, des efforts importants ont été faits pour améliorer l'exhaustivité et la qualité du recensement : utilisation d'un fichier des rôles de la taxe d'habitation pour améliorer l'exhaustivité dans les grandes villes, introduction d'un traitement visant à mieux recenser les étudiants, formation améliorée et renforcée pour les personnels contribuant à la collecte de l'information.

Le contenu des bulletins a donné lieu à une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique. Les questionnaires pour 1999 satisfont trois conditions : questionnaire adapté à la situation actuelle, assurance de comparabilité d'un recensement à l'autre, conformité aux recommandations internationales et en particulier européennes.

Le recensement de 1999 comporte comme en 1990 des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail. Les questions nouvelles portent sur le niveau d'études, l'inscription dans un établissement d'enseignement et lieu d'études, le mode de transport pour aller au travail et enfin l'année d'arrivée en France métropolitaine pour les personnes nées hors de métropole (ou dans le DOM pour les personnes nées hors du DOM pour le recensement dans les DOM).

Concernant les logements, le recensement apporte comme en 1990 des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage. Quatre questions ont été ajoutées : surface du logement, année d'emménagement, évacuation des eaux usées, disponibilité d'un parking.

Les résultats du dénombrement ont été officialisés fin 1999 et publiés en 2000. Les résultats de l'exploitation légère sont disponibles en 2000. Les résultats de l'exploitation lourde seront disponibles en 2001.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Pas d'enquête nouvelle en 2001.

## **3. Opérations répétitives**

Recensements complémentaires : octobre 2000.



#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

Les résultats du RP99 seront disponibles à partir de 2000.

- a) **Le dénombrement** (rappel)

Il s'agit de la première exploitation effectuée après la collecte. Elle permet d'obtenir les comptages de population et de logements pour tous les échelons géographiques (du district de recensement aux différentes circonscriptions administratives). La combinaison de ces résultats à ceux de l'état civil permet d'obtenir les évolutions de population (mouvement naturel et migratoire). Ces comptages sont obtenus à partir des bordereaux récapitulatifs établis lors de la collecte.

Les résultats définitifs du dénombrement ont été disponibles en fin d'année 1999.

- b) **Les exploitations statistiques**

Viennent ensuite les exploitations statistiques. A partir des imprimés (essentiellement le bulletin individuel, la feuille de logement et le dossier d'immeuble collectif) remplis par la population ou l'agent recenseur, l'INSEE procède en deux étapes :

- b1) L'exploitation légère*

Cette exploitation concerne les principales caractéristiques de la population et des logements :

- Immeubles : toutes les questions de la page 4 du dossier d'immeuble collectif.
- Logements : toutes les questions de la page 4 de la feuille de logement ainsi que celle sur la catégorie de logement (page 1).
- Individus : les questions démographiques (sexe, âge, nationalité, résidence antérieure...) et les caractéristiques socio-économiques les plus faciles à exploiter (diplôme, actifs/chômeurs, inactifs...).

L'exploitation légère est exhaustive, c'est-à-dire qu'elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement.

Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles à partir du 3ème trimestre 2000.

- b2) L'exploitation lourde*

Cette exploitation permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles.

Ces variables sont plus complexes à obtenir, c'est pourquoi l'exploitation lourde procède par sondage. L'échantillon est d'un logement sur quatre.

Pour permettre la validation des traitements statistiques (imputation des valeurs manquantes, redressement, recodification) et de diffuser des premiers résultats sur la CS et l'activité économique plus rapidement, une exploitation au 1/20ème (par sélection d'un cinquième de l'exploitation au quart) est prévue pour la métropole.

L'exploitation lourde au 1/20ème sera disponible au 1<sup>er</sup> trimestre 2001. Les résultats de l'exploitation au ¼ seront diffusés à partir du 2ème trimestre 2001.

## 6. Liste des publications

En 1999 - Résultats du dénombrement RP99

- *INSEE Première* n<sup>os</sup> 663 - 664 - 665 - 691
- Fascicules provisoires (par département)
- Fascicules "Populations légales" (bleu) par département

En 2000 - Résultats du dénombrement

- *INSEE Première* sur les unités urbaines
- Fascicules "Evolutions démographiques" (orange) par département
- Résultat de l'exploitation légère
- Fascicules jaunes
- *INSEE Première*

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département de la démographie  
 Mission Répertoires et mouvement de la population

### 1. Exposé de synthèse

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entrepris en 1998 s'achève en 2000, avec la mise en production d'une application destinée à améliorer la qualité, par des relations accrues avec les mairies.

Dès 2000, elle permettra à la fois l'alimentation régulière du RNIAM et une exploitation plus rapide des statistiques de l'état civil. En 2001, l'échantillon démographique permanent sera enrichi des informations du recensement de 1999.

### 2. Travaux nouveaux pour 2001

- Changement de NIR pour les rapatriés

Une opération importante visant à permettre aux personnes nées en Algérie de faire modifier leur NIR sera menée fin 2000 début 2001.

- Enrichissement de l'échantillon démographique permanent (EDP)

L'EDP sera enrichi des informations collectées au recensement de 1999. Il permettra un suivi sur cinq recensements (1968 à 1999) et fournira une base d'information très riche pour des études de trajectoires individuelles.

### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département de la démographie  
 Division Enquêtes et études démographiques

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, renouvelées ou de périodicité supérieure à l'année

#### *Enquête « Handicaps, Incapacités, Dépendance »*

Second volet de l'enquête en ménages : deuxième entretien auprès des personnes interrogées à l'automne 1999 (échantillon sélectionné à partir de l'enquête Vie quotidienne et santé de mars 1999), consacré aux changements survenus au cours des années 2000 et 2001. Ce volet constituera la quatrième et dernière vague de l'enquête HID.

#### *Enquête « Biographies et entourage »*

Un premier volet de l'enquête sera réalisé en 2000 en Ile-de-France par l'Institut national d'études démographiques, INED) auprès d'un sous-échantillon de l'enquête Étude de l'histoire familiale (EHF). L'enquête permettra - entre autres - de contrôler la validité des informations collectées dans l'enquête EHF. Un second volet pourrait avoir lieu en 2001 auprès d'un échantillon hors Ile-de-France.

### 2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés prévus pour 2001

#### *Enrichissement de l'Échantillon démographique permanent*

Comme après tous les recensements depuis 1968, L'échantillon démographique permanent sera enrichi des données du recensement de 1999.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

L'enquête « Étude de l'histoire familiale » pourra donner lieu à des exploitations régionales. L'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » inclut, pour les huit extensions départementales (et régionale) de l'enquête de filtrage « Vie quotidienne et santé », la production de résultats à l'échelle départementale. Une collaboration avec l'Unité de méthodologie statistique permettra d'évaluer la qualité des méthodes d'« estimation sur petits domaines » pour une enquête. Des résultats infra-nationaux, pour certaines régions ou groupes de régions, pourraient être produits.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
 Division Prix à la consommation

*Comparaison spatiale de niveau de prix* : l'enquête de comparaison spatiale envisagée en 2001 a été repoussée en 2003 compte tenu des contraintes budgétaires de l'INSEE sur les moyens manuels et les crédits d'enquête.

L'Inspection Générale de l'INSEE réalise actuellement un audit sur cette opération de façon à mieux situer sa place dans le système d'observation sur les prix à la consommation. Selon les conclusions de cet audit, des études méthodologiques préparatoires à la future enquête pourraient être engagées en 2001.

*Parités de pouvoir d'achat (PPA)* : les enquêtes européennes effectuées pour l'analyse des parités de pouvoir d'achat entre pays et financées par Eurostat s'appuient sur des relevés de prix effectués dans la capitale et son agglomération. Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité de la DR d'Ile-de-France, dans le cadre d'un pôle de compétence.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
 Division Logement

Voir **Urbanisme, équipement, logement**

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
 Division Conditions de vie des ménages

## 2. Travaux nouveaux pour 2000

### • Enquête Budget de Famille

En 2001, la division achèvera la collecte de l'enquête Budget de Famille. Cette enquête est réalisée à périodicité quinquennale depuis 1979. Elle vise à reconstituer toute la comptabilité du ménage et constitue ainsi une base de données très complète sur les dépenses et les ressources. Elle permet de réaliser des études sur les facteurs explicatifs de la consommation, sur les inégalités ou encore sur le niveau de vie des différentes catégories de ménage.

L'enquête se déroulera sur 8 vagues, de mai 2000 à avril 2001, auprès de 22 250 ménages (y compris les DOM) ; chaque ménage sera interrogé 3 fois par des enquêteurs munis d'ordinateurs portables (CAPI) et chaque membre du ménage de plus de 14 ans devra remplir un carnet journalier pendant 14 jours.

### • Parties variables des enquêtes permanentes sur les conditions de vie

Trois enquêtes « plates-formes PCV » sont prévues pour 2001 :

. En janvier, le thème de la « **vie de quartier** » sera tout d'abord exploré (la collecte, initialement prévue pour janvier, se déroulera d'avril à juin 2001). Cette enquête se propose d'explorer plusieurs thèmes autour des conditions de vie dans les quartiers, des relations des habitants aux institutions et acteurs locaux et de la qualité du lien social. A côté des investigations qualitatives menées dans les quartiers en difficulté, et dans le prolongement du volet « quartier » de l'enquête Conditions de vie 1994-1995, cette enquête statistique permettra de comparer les différents types de quartiers entre eux, et au sein des quartiers, les positions des différentes catégories de population. Un doublement de l'échantillon de l'enquête, le portant à 16 000 ménages à interroger, permettra de sur-représenter les divers quartiers urbains, l'accent étant particulièrement mis sur les « quartiers pauvres » et les « quartiers aisés », dans un souci d'étude des inégalités. Au sein du ménage, l'objectif est de porter une attention particulière sur les jeunes et leur insertion sociale. Ainsi un « adulte » et un jeune âgé de 15 à 24 ans seront interrogés, lorsque cela est possible, de manière à obtenir un échantillon de la population jeune de taille significative permettant des études fines. Cette enquête bénéficie de nombreux partenariats, parmi lesquels la Délégation Interministérielle à la Ville, le Programme Urbanisme Construction et Architecture, la DREES, la CNAF.

#### 4. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Budget de Famille 2000-2001 fait l'objet, comme en 1995, d'une extension d'échantillon dans les départements des DOM. L'enquête « vie de quartier » bénéficie d'une extension nationale aux quartiers urbains permettant une bonne représentation des « quartiers riches » et « quartiers pauvres ». En outre, des extensions locales sont prévues dans divers quartiers particuliers (les « 4000 » de La Courneuve, une ville nouvelle de la région parisienne, le "Mirail" à Toulouse...).

### Institut national d'études démographiques (INED)

#### Le programme d'enquêtes de l'INED pour les années 2000-2001

##### 1.- L'enquête Biographies et entourage

La problématique de cette enquête est développée dans *Population* n°4 (1997) et dans la présentation au CNIS de 1997. Elle prolonge celle des enquêtes *3B* (Biographie familiale, professionnelle et migratoire, 1981), *Peuplement et Dépeuplement de Paris* (1986), *Proches et Parents* (1991), mais aussi celle de l'enquête de l'INSEE réalisée avec le concours de l'INED *Contacts entre les personnes* (1983).

Ce projet est enfin en cours de réalisation : suite aux soutiens apportés à l'enquête, en particulier celui du CNIS, un « club de partenaires » intéressés par ce projet et participant à son financement s'est constitué autour de l'équipe de recherche INED pour compléter le financement de base apporté par l'Action Concertée Incitative Ville (Ministère de la Recherche). Il comprend la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), la DPM et la DREES (Ministère de l'emploi et de la solidarité), la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), la Direction Régionale de l'équipement d'Ile de France (DREIF), la DATAR, l'INSEE, l'IAURIF et l'ODEP (Observatoire du Développement Economique de Paris).

Au printemps 2000, le réseau d'enquêteurs de l'INED entreprendra la collecte auprès d'un échantillon de 3 000 personnes en Ile de France.

Grâce au soutien de la CNAV et de la DATAR, un échantillon de taille comparable devrait être collecté en 2001 dans les régions qui ont connu les échanges migratoires les plus intenses avec l'Ile de France, en particulier la Bretagne et Rhône-Alpes.

### Ministère de la culture et de la communication

- Direction de l'administration générale  
 . Département des études et de la prospective (DEP)

#### 1. Synthèse

Le programme 2001 s'inscrit dans les orientations du programme 1999-2003, avec notamment la poursuite et le développement des travaux sur l'emploi, les formations et les publics de la Culture.

En ce qui concerne le développement de l'information régionale, les conclusions d'un groupe de travail (auquel ont participé des directeurs régionaux des affaires culturelles et des représentants des services centraux), vont conduire à la mise en place d'un programme spécifique qui prévoit notamment pour 2001, la réalisation d'une étude de définition et d'organisation du système d'information des Directions régionales des affaires culturelles.

Par ailleurs, commencera en 2001, la réalisation d'un répertoire des unités d'activités culturelles, répertoire associé de SIRENE.

## 2. Travaux nouveaux

- Exploitation de l'enquête réalisée au deuxième semestre 2000 sur l'offre de formation par les écoles municipales et associatives de musique, danse et art dramatique.
- Prolongement de l'enquête sur la valorisation du patrimoine réalisée en 2000 auprès de monuments dont la fréquentation est supérieure à 20 000 entrées par an : extension de l'enquête à des monuments de plus petite taille et réflexion sur les structures de valorisation intéressant plusieurs monuments simultanément.
- Réalisation de l'enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales en 2001/2002. Cette enquête va faire l'objet d'une réflexion méthodologique et d'un examen des collaborations possibles avec d'autres administrations.
- Réalisation d'une enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale qui interviennent dans le domaine culturel. Cette enquête permettra de compléter la connaissance du financement public de la culture par les collectivités locales, obtenue par des enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités locales.

### **Ministère de l'intérieur**

- Direction centrale de la police judiciaire

*Dans le cadre de l'harmonisation des « tableaux économiques régionaux », la Direction régionale INSEE Poitou-Charentes, en charge de ce dossier, a sollicité le Service central d'étude de la délinquance pour l'obtention des statistiques criminelles des régions administratives et des départements français.*

*Fournie pour la première fois en septembre 1998 par le Service central d'étude de la délinquance sous la forme de tableaux chiffrés définis en concertation avec la Direction régionale précitée, cette contribution est désormais reconduite annuellement.*

### **Ministère de la justice**

- Direction de l'administration générale et de l'équipement

. Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

Les statistiques de la production statistique courante sont agrégées par juridiction, cour d'appel et France entière :

Ponctuellement, dans le cadre de certaines études (ex. : étude sur la conduite en état alcoolique) des données peuvent être fournies au niveau départemental ou régional.

*[Se reporter à liste détaillée des travaux de la Sous-direction présentée dans le programme de la formation Démographie, conditions de vie].*

### **Ministère de la jeunesse et des sports**

- Direction du personnel et de l'administration

. Mission Bases de données et informations statistiques

## 1. Exposé de synthèse

La Mission bases de données et informations statistiques (MBDIS) est de création récente. Son existence officielle date d'octobre 1999. Elle dispose de moyens encore limités, 7 personnes à ce jour.

Un programme statistique 2000 a été préparé à l'issue d'une large consultation des unités du ministère et des services déconcentrés, qui a permis d'établir un « état des lieux statistique », ainsi qu'un recensement des besoins. Mais il n'a pas été possible de rencontrer les partenaires du ministère et toutes institutions ou personnalités compétentes, qui auraient pu apporter des points de vue complémentaires de ceux de l'administration.

Compte tenu de la date à laquelle le programme statistique a été finalisé – mi-décembre 1999 -, celui-ci n'a pu évidemment être soumis pour avis au Conseil National de l'Information Statistique.

Le programme statistique 2000 a été approuvé le 10/02/00 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le budget correspondant a été dégagé par redéploiement des crédits, les opérations statistiques proposées n'ayant pas été inscrites en mesures nouvelles. Il représente donc un gros effort pour le ministère au niveau financier, mais aussi au niveau de son organisation interne.

Le programme 2001 ne pourra pas encore être élaboré dans des « conditions normales ». Le temps manque pour organiser toutes les consultations nécessaires avant sa présentation au CNIS. Et par ailleurs il est trop tôt pour tirer les leçons de la mise en œuvre du programme 2000. Certaines opérations retenues pour 2000, qu'il est prévu de poursuivre en 2001, n'ont pas encore été soumises au CNIS pour recevoir un avis d'opportunité !

Le programme 2001 a été construit comme un prolongement du programme statistique 2000. Celui-ci peut se résumer ainsi :

- Renovation des opérations statistiques internes du MJS (les licences sportives, les diplômes délivrés par le MJS, la fréquentation des centres de vacances et de loisirs)
- Lancement de deux dispositifs d'enquêtes statistiques annuelles sur les pratiques sportives et sur les loisirs des enfants et des jeunes
- Lancement de l'étude d'un compte économique du sport
- Etudes préliminaires de différentes opérations importantes susceptibles d'être lancées ultérieurement (dépenses des collectivités territoriales en faveur de la jeunesse et du sport, dispositif de suivi des associations d'éducation populaire, dispositif de suivi des acteurs économiques du sport).

*L'esprit de ce programme est de jeter les bases d'un système statistique complet dont la construction s'étalera sur plusieurs années.*

Dans le domaine des pratiques sportives comme dans celui des loisirs des enfants et des jeunes, l'originalité du programme est de mettre sur pied un « dispositif », c'est-à-dire des enquêtes annuelles qui, selon les années, porteront sur des données de cadrage ou des thèmes ou des publics ciblés.

*La proposition de programme 2001 est fondée sur la poursuite de cette démarche.*

Le programme se compose, en ce qui concerne seulement les programmes donnant lieu à des coûts externes :

- De la poursuite de la mise en place des dispositifs statistiques lancés en 2000, celui sur les pratiques sportives et celui sur les loisirs des enfants et des jeunes
- De la poursuite de l'étude du compte économique du sport
- Du lancement d'opérations statistiques nouvelles, résultant des études préliminaires du programme 2000
- De nouvelles études préliminaires
- Et des travaux courants d'études ou de recherches d'informations pour les directions et le cabinet du MJS.

Le programme décrit ne pourra pas être détaillé comme cela est souhaité, il s'agit plutôt de pistes de travail, que les réflexions et l'évaluation du programme en cours viendront préciser.

Il se sera évidemment pas question de situer ce programme par rapport au programme 1999-2003, puisque celui-ci n'a jamais été élaboré.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### ***B – Enquêtes et travaux à l'étude***

Il s'agit d'orientations de travail. Les besoins existent, mais les opérations statistiques posent des problèmes de faisabilité et de financement tels que leur réalisation est aléatoire.

#### **2. Enquêtes sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur du sport et de la jeunesse**

La réalisation d'une enquête auprès des collectivités territoriales sur leurs dépenses en faveur du sport et de la jeunesse est jugée importante. Une telle enquête est complexe à monter et lourde à réaliser. La possibilité d'une association avec le Ministère de la Culture qui réalise tous les 4 ans une telle enquête sur les dépenses culturelles et dispose donc d'une longue expérience en la matière, doit être étudiée avec beaucoup d'attention.

Il est vraisemblable que l'année 2001 sera consacrée à une étude de faisabilité, l'enquête étant lancée en 2002.

#### **3. Répertoire des équipements sportifs**

Le besoin est pressant. L'information attendue concerne autant l'état du parc (qui commande les nécessités de renouvellement et donc des besoins financiers des collectivités territoriales) que son adéquation aux besoins des sportifs et sociaux.

Le dossier est complexe et pose des problèmes méthodologiques (nomenclature des équipements) et d'organisation (faire travailler dans une zone géographique donnée plusieurs partenaires qui contribuent chacun à la mise à jour du répertoire, pouvoir additionner les répertoires locaux pour fournir une information nationale).

Il existe dans la plupart des régions des répertoires, mais ceux-ci ne sont pas constitués selon des méthodes fiables et comparables d'une région à l'autre. Des expériences importantes ont été menées avec l'INSEE (Alsace, PACA).

Des investigations doivent être menées en 2000 et pourraient déboucher sur une collecte en 2001.

#### **4. Dispositif de suivi des associations sportives et d'éducation populaire**

L'objectif de ce projet est de connaître la réalité du tissu associatif dans son articulation nationale-régionale-locale, son importance et de mesurer les flux de financement du MJS. Le champ est limité aux associations subventionnées par le MJS (au niveau local ou national) et aux associations avec lesquelles le MJS est en contact (par exemple associations gérant les centres de vacances).

Le projet initial est de mettre en place au sein du MJS et des services déconcentrés, d'abord un dispositif de repérage des associations (en les « sirenisant »), puis dans un deuxième temps, une collecte d'informations permettant de connaître les liens entre elles et quelques variables caractérisant leur activité.

La première étape suppose une réflexion sur l'organisation des services déconcentrés et leurs systèmes internes d'information.



On espère achever les études de faisabilité en 2000 et lancer le projet en 2001.

### **5. Emploi dans le sport et l'animation**

Le MJS a mis en place il y a près de 10 ans des « observatoires régionaux des professions de l'animation ». Ces structures ont eu des existences et des activités variables selon les régions. Leurs travaux, en raison de leur hétérogénéité, n'ont jamais pu contribuer à fournir une observation nationale de l'emploi.

Le MJS veut relancer ces structures, d'abord en étendant leur champ à l'emploi dans le sport., puis en créant, avec les autres ministères intéressés, un « observatoire national des professions de l'animation et des métiers du sport ».

Le projet est de mener en 2000 des travaux méthodologiques de façon à fournir aux structures régionales existantes des outils communs (nomenclature, recensement et exploitation d'enquêtes existantes).

Ces études devraient déboucher sur des propositions d'enquêtes.

### **3. Opérations répétitives**

- *Enquête sur les licences sportives*

Enquête annuelle sur le nombre de licences auprès des fédérations sportives unisports, multisports et affinitaires. Cette enquête fournit le nombre de licences par les fédérations, selon la nature de licences, par département et au niveau national, selon la tranche d'âge des licenciés. Elle ne permet pas de connaître le nombre de licenciés en raison de doubles comptes.

- *Statistique de fréquentation des centres de vacances*

Exploitation de documents administratifs envoyés aux Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation de séjours de vacances (plus de 5 nuits passées en dehors du domicile familial et plus de 12 enfants). Cette collecte statistique est en cours de réorganisation.

- *Statistique sur les diplômes délivrés par le MJS et sur le profil socio-démographique des candidats*

Enquête auprès des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports sur les diplômes « Jeunesse et Sports » délivrés. Enquête sur le profil socio-démographique des candidats.

Ces enquêtes étaient menées chaque année. Elles sont en cours de rénovation.

- *Enquête sur les emplois jeunes*

Décompte mensuel et par région des emplois jeunes « jeunesse et sports »

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

Certaines enquêtes comportent des aspects régionaux et locaux :

- . Enquête sur les licences sportives (données départementales par fédération sportive)
- . Enquête sur la fréquentation des centres de vacances (données par département)
- . Enquête sur les emplois jeunes

Il en est de même pour certaines opérations à l'étude, telles que l'enquête sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur de la jeunesse et du sport, le recensement des équipements sportifs, le dispositif de suivi des associations.

Enfin les travaux sur l'emploi comporte un aspect régional très important.

### **6. Liste des publications**

La mise en place d'un dispositif de publications est à l'étude. il comportera :

- *Un « 4 pages », type INSEE Première*

Une version interne est testée actuellement, fournissant les premiers résultats d'une enquête (source interne ou externe au MJS) et des informations sur les programmes en cours. Elle devrait être rendue publique en 2001.

- *Des annuaires type TEF*

Il est prévu un « tableaux statistiques du sport » (titre à trouver), vraisemblablement coédité avec l'INSEP et un « Memo Jeunesse » coédité avec l'INJEP (qui sera la poursuite du Memo Jeunesse réalisé par l'INJEP en 1998).

- *La publication des résultats des grandes enquêtes*

La Mission statistique va s'efforcer de publier systématiquement les résultats des grandes enquêtes (licences sportives, centres de vacances, enquête sur les pratiques sportives, statistiques des diplômés, etc.) et d'organiser la mise à disposition des résultats sur support informatique.

Cet effort en faveur des publications a pour objectif de faire connaître les travaux du MJS, ainsi que la Mission statistique, mais aussi de faire prendre conscience aux unités du MJS de l'importance des délais et de la qualité de leurs travaux.

## Centre national de la cinématographie (CNC)

La Mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune. Le Centre publie chaque année une analyse sur la géographie du cinéma présentant les entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles et aux collectivités territoriales car elles permettent la mesure des évolutions de la consommation locale en matière cinématographique.

### *Pour information*

*Enquête ayant reçu un avis d'opportunité à la Formation Démographie, conditions de vie  
le 17 mai*

## Enquête « Vous et votre quartier »

Les enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie sont réalisées régulièrement trois fois par an. Elles comportent une partie fixe dite " indicateurs sociaux " et une partie variable. L'enquête " Vous et votre quartier " constituera la partie variable de janvier 2001.

### **1. Service producteur**

Les enquêtes PCV relèvent de la compétence de la division Conditions de vie des ménages de l'INSEE.

### **2. Intitulé de l'enquête**

La partie variable de l'enquête de janvier 2001 sera intitulée " Vous et votre quartier ".

### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

Le but de l'enquête est d'obtenir et d'actualiser des informations sur les conditions de vie dans les quartiers, et notamment les quartiers en difficulté en difficulté. Afin d'assurer des analyses mettant en valeur la spécificité de ces quartiers défavorisés, on les comparera avec d'autres types de quartier, moyen, moyen-aisé et aisé. L'enquête s'appuie logiquement sur le thème de la première partie, dite fixe, apportant des informations sur la sécurité, l'équipement du quartier et sur la qualité de l'environnement.

On possède assez peu d'information sur les jeunes en fonction de leur lieu de vie alors que leurs relations au quartier dans lequel ils vivent est très certainement différente de celles de leurs parents. Ainsi, un accent particulier sera mis sur l'interrogation des jeunes de 15 à 25 ans.

### **4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels**

Cette opération est une initiative de la division Conditions de vie des ménages et de la Division des Études territoriales de l'INSEE. Un comité de pilotage est constitué avec des représentants du ministère de l'Emploi et de la solidarité (DARES et DREES), du ministère de l'Équipement (DGHUC et PUCA), du ministère de l'Intérieur (Centre d'Études et de Prévision, et l'Institut des Hautes Études sur la Sécurité Intérieure), de la Direction interministérielle à la Ville, de la CNAF et de l'UNFOHLM (Union nationale des fédérations d'habitations à loyer modéré). L'enquête sera exploitée par les deux divisions de l'INSEE, par les membres du comité de pilotage, et plus largement par les chercheurs travaillant sur les thèmes abordés.

## 5. Principaux thèmes

### L'existence et l'usage des services publics

Ce qui caractérise un quartier en difficulté est surtout une concentration dans un lieu déterminé d'une population cumulant divers éléments précarisants : chômage, bas niveaux de diplôme, patrimoine et revenus faibles. Mais à cela s'ajoute souvent une localisation géographique " défavorisée " : un quartier mal équipé, loin de tout, et aux habitats dégradés. Ainsi cette accumulation de facteurs sociaux pénalisants trouve des lieux " logiques " de concentration des personnes socialement fragilisées. Des questions sur l'emploi la précarité et le chômage préciseront les facteurs sociaux; la mise à jour d'un " effet d'évitement " lié aux choix de l'école, de crèche, etc. par certaines catégories de la population semble pouvoir apporter des informations utiles dans la reproduction des inégalités et sur l'usage ou non des services proposés dans les quartiers.

La connaissance et l'usage des différences d'équipements privé et public des quartiers (action sociale, aide à la recherche d'emploi, services de santé, équipements sportifs et culturels...) pourrait être mesurée conjointement au travers de l'enquête, par la connaissance qu'en ont les enquêtés, et au moyen d'un appariement au niveau îlot avec des fichiers d'établissements (Sirène à l'INSEE, mais peut-être aussi Finess à la DRESS, par exemple).

### Le lien social et la démocratie locale

Les liens existants entre l'interviewé et les parents, amis, voisins constituent un filet de sécurité en cas de coup dur. Les relations de sociabilité témoignent ainsi d'une certaine qualité d'intégration ou au contraire de fragilité sociale. Dans la description de la sociabilité des individus, la distinction entre une sociabilité de voisinage, confinée au quartier et des relations dans des réseaux sociaux géographiquement plus étendus devra être prise en compte. D'autre part, par la situation vis à vis de l'emploi constitue toujours un axe explicatif majeur. La mise à jour d'une **sociabilité** de groupe ou au contraire l'isolement relationnel, le sentiment de solitude et d'ennui des individus en regard de leur usage du temps peuvent témoigner du degré d'insertion ou de fragilité sociale.

La participation associative, la connaissance et la participation aux structures de concertation locale, complétera sur le plan institutionnel cette approche du " lien social ". Parallèlement, les attentes des habitants vis à vis de leur quartier seront interrogées.

### Quartiers lieux de vie, quartiers dortoirs

Mieux connaître l'usage du quartier et les liens que les habitants entretiennent avec celui-ci ou avec d'autres quartiers est susceptible d'apporter un éclairage sur la qualité de vie des habitants. En ce sens, les appréciations qualitatives de ceux-ci sur leur lieu de vie, pollution, sécurité, environnement apportera un jugement subjectif sur la localité.

Dans quelle mesure vit-on dans le quartier ou en dehors de celui-ci, est-ce un lieu de travail, de service, de commerce, de loisir, un " quartier-dortoir " ?...Déterminer le lieu des principales activités quotidiennes, comme des activités culturelles et de loisir, permettra d'approcher ces questions.

### L'effet quartier

La convergence des difficultés économiques et sociales dans un espace urbain rejeté en marge des villes possède-t-elle une dynamique propre : un effet quartier ? De fait, la faiblesse des équipements public et privé peut entretenir notamment " *un déficit de formation lié au quartier* " (M. Marpsat). Cependant, le " délit de sale adresse " pour l'accès à l'emploi recouvre aussi celui du faciès ou du patronyme (M. Marpsat), qu'il faudra tenter de distinguer en repérant les populations immigrées et les jeunes de la " deuxième génération ".

### Les quartiers : délimitation et définition

L'unité retenue dans le questionnaire est le quartier défini de façon subjective par les enquêtés eux-mêmes. Le quartier peut-être aussi reconstruit de manière précise, à partir de l'îlot, selon différentes définitions administrative ou encore selon des typologies mises en place par des statisticiens et des chercheurs (N. Tabard).

## 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

La dernière enquête portant sur un sujet similaire date de 1994-1995 et s'intitulait " Études sur les conditions de vie ". Elle comportait un volet spécifique " quartiers ", ayant fait l'objet d'une extension dans une dizaine de

quartiers en difficulté. L'intervalle séparant ces deux enquêtes (six ans) paraît suffisamment important pour renouveler l'interrogation avec pertinence. L'intérêt social de l'enquête est évidente en regard de l'actualité des quartiers et l'accent particulier mis sur les jeunes, notamment au niveau de l'échantillonnage, devrait nous apporter des informations fines et neuves sur leurs difficultés.

Cependant, dans des domaines comme la sociabilité de groupe, l'usage des équipements et services locaux, la participation sociale locale... où les données sont rares, cette enquête avec les différentes extensions prévues, nationale (doublement de l'échantillon) et régionales (à l'initiative des Directions régionales de l'INSEE), constituera une source exceptionnelle d'information.

### **7. Champ de l'enquête**

Le champ est celui des ménages ordinaires. L'échantillon habituel des enquêtes PCV de 8 000 ménages, dont environ 6 000 répondants, est insuffisant pour obtenir une bonne représentativité des quartiers en difficulté et analyser les "effets quartiers". C'est pourquoi le partenariat mis en place permet de compléter la collecte sur ces quartiers urbains, en doublant l'échantillon dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, et en sur-représentant les quartiers "pauvres" et les quartiers "aisés".

De plus, à l'initiative de certaines Directions régionales de l'INSEE, en partenariat avec des acteurs institutionnels locaux, des extensions locales de l'enquête seront mises en place afin d'obtenir des informations sur des quartiers spécifiques.

### **8. Période de collecte**

Janvier et février 2001.

### **9. Impact sur l'unité enquêtée et temps de collecte**

Le mode de collecte utilisé est un questionnaire administré par l'enquêteur en face à face sous CAPI. Le ménage sera prévenu du contenu de l'enquête par une lettre-avis. La durée de l'interview de l'enquête "Vous et votre quartier" ne devra pas excéder 20 minutes en moyenne, soit un questionnement total, y compris partie fixe, de 50 minutes.

### **10. Groupe de pilotage**

Le groupe est composé du Ministère de l'Emploi et de la solidarité (DARES et DREES), du Ministère de l'Équipement (DGUIHC et PUCA), du Ministère de l'Intérieur (CEP et IHESI), de la Direction interministérielle à la Ville, de la CNAF et de l'UNFOHLM (Union nationale des fédérations d'habitations à loyer modéré), de la division d'Études territoriales et de la division Conditions de vie des ménages. L'enquête sera exploitée par ces deux divisions de l'INSEE, par les membres du comité de pilotage, et plus largement par les chercheurs travaillant sur les thèmes abordés.

### **11. Diffusion des résultats**

Les premiers résultats devraient faire l'objet d'un INSEE Première à l'automne 2001. Les études plus complètes s'échelonneront de fin de l'année 2001 à l'année 2002 sous forme d'articles dans diverses publications.

## **ÉDUCATION, FORMATION**

### **Ministère de l'éducation nationale**

- Direction de la programmation et du développement  
 . Sous-direction des études statistiques (SDES)

### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

#### *Education*

- Le compte satellite de l'éducation intégrera progressivement dans sa présentation les normes de la base comptable de 1995. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraîtra dans l'édition de février 2001 de *Géographie de l'École*.

- Des indicateurs sur les lycées et sur les universités sont mis à disposition régulièrement.
- Suite à une réflexion méthodologique, des indicateurs de réussite aux diplômes par établissement sont calculés (DEUG, licence et maîtrise).
- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour l'animation de la réflexion au niveau régional dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

## 6. Liste des publications

À noter :

Ont été publiés au titre de l'année **1999**, les documents suivants :

- Géographie de l'école, les années 1990 – novembre.

Les travaux parus ou à paraître au titre de **2000** sont les suivants :

- [pour mémoire : Géographie de l'école, 8<sup>ème</sup> édition – février 2001]
- l'Atlas régional de l'enseignement supérieur – 4<sup>ème</sup> trimestre.

### Ministère de l'emploi et de la solidarité

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

## 4. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données,
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional,
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents.

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

### Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

- Département Production et usage de la formation continue

## 2. Aspects régionaux

Compte tenu des difficultés méthodologiques rencontrées dans la mise au point et le chiffrage d'indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions, les procédures ne devraient pas être stabilisées avant le début de 2001. La production et la diffusion des résultats interviendraient cette même année.

## 5. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Deux opérations sont abandonnées : suivi des engagements de développement de la formation et enquête complémentaire sur la FPC auprès d'un échantillon d'établissements.

En revanche, il faut remarquer que le complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue n'avait pas été prévu au programme à moyen terme.

## EMPLOI, REVENUS

### INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Emploi et revenus d'activité

### 1. Exposé de synthèse

#### 1) *Evolution des sources*

La refonte du système d'observation de l'emploi et des salaires entamée depuis plusieurs années prévoit une structure cible dont les principaux piliers sont les suivants :

- a) Au niveau ménage, une source "généraliste", l'enquête emploi. Plus traditionnellement orientée vers la mesure annuelle du chômage, elle est aussi une source structurelle générale sur l'emploi et les revenus d'activité, et deviendra également, avec son passage en continu, une source d'information à vocation conjoncturelle.
- b) Au niveau entreprise, un dispositif combinant sources administratives et enquêtes, à savoir :
  - Trois sources administratives à vocations conjoncturelle et/ou structurelle: les DMMO, EPURE (bulletins récapitulatifs de cotisations des URSSAF), et les DADS.
  - Deux enquêtes articulées entre elles et avec les DADS, visant à compléter ces DADS à la fois pour la connaissance du coût complet du travail, et pour l'analyse explicative du salaire : il s'agit des enquêtes Coût et structure des salaires, qui, après refonte, auront lieu en alternance chaque année impaire (sur données de l'année paire précédente). Elles partageront un tronc commun qui permettra un calage régulier des indices de coût de la main d'oeuvre. Ces enquêtes viendront aussi compléter le dispositif ACEMO géré par la DARES, à vocation plus conjoncturelle.

L'année 2001 devrait être marquée par la réalisation de plusieurs étapes importantes pour la marche vers cette structure cible :

- Passage à l'EEC en vraie grandeur au 1er juillet. Une enquête annuelle traditionnelle (quoi qu'allégée) sera néanmoins, très probablement, maintenue en mars 2002, afin d'assurer un point de recouvrement entre les deux dispositifs.
- Réalisation de la première enquête coût du nouveau dispositif coût-structure, courant 2001 (sur les données de l'année 2000).
- Fin de la montée en régime de la source EPURE, suite à l'extension des moyens du pôle de compétence national (direction régionale de Nantes), et aux travaux d'expertise des procédures de redressement qui sont actuellement en cours.

Simultanément, on continuera à travailler sur la refonte de la chaîne de traitement des DADS, qui devra être opérationnelle début 2003, pour l'exploitation des déclarations de la validité 2002 : cette refonte vise notamment à renforcer les garanties d'exhaustivité de la source, et à améliorer la qualité de l'information sur la localisation des emplois. La chaîne de traitement des DMMO, en revanche, aura été stabilisée dès 2000 (refonte en cours d'achèvement).

#### 2) *Implications pour la production courante*

L'appropriation de ce nouveau système d'information se poursuivra. Elle affectera :

- Les méthodes de suivi conjoncturel du chômage, dans lesquelles l'enquête Emploi en continu jouera évidemment un rôle central.
- Les méthodes de suivi de l'emploi : l'expertise d'EPURE et la mise à disposition des résultats du RP 1999 permettront notamment de dresser un bilan des méthodes d'évaluation de l'emploi annuel utilisées au cours de la décennie écoulée et d'en tirer les conclusions pour l'éventuel renouvellement de ces méthodes. Ceci sera articulé avec les conclusions de l'audit du projet ESTEL, projet actuellement suspendu.

- Les productions sur les salaires et le coût de la main-d'oeuvre : outre le recours plus systématique aux DADS (grâce à leur exploitation avancée), la source EPURE devrait être plus fortement mobilisée pour le suivi des salaires et notamment des masses salariales (qui doivent être fournies trimestriellement à Eurostat).

On s'efforcera, simultanément, de systématiser les comparaisons entre résultats des diverses sources, et les comparaisons avec les instruments utilisés par d'autres pays. Ceci se fera dans le cadre de demandes européennes, ou à travers la poursuite des collaborations bilatérales avec l'Allemagne, le Royaume Uni (et éventuellement l'Italie).

### 3) *Thèmes et chantiers spécifiques*

Des missions ou projets sont en cours ou s'apprêtent à démarrer concernant le suivi de l'emploi agricole (non couvert par EPURE), le suivi de l'emploi et des revenus des non salariés. On examinera les conclusions courant 2001. S'agissant du suivi de l'emploi ou des salaires dans la fonction publique, l'année 2001 sera celle de la première édition de l'enquête Collectivités territoriales rénovée. Se poursuivront parallèlement les réflexions sur les autres sources relatives aux agents de l'État (et notamment leur articulation avec les DADS), dans le cadre d'un audit visant à leur réorganisation future.

L'année 2001 sera aussi la dernière année d'une enquête complémentaire à l'emploi annuelle (le dispositif des futures enquêtes complémentaires à l'enquête continue n'est pas encore arrêté). Le thème retenu pour cette enquête sera celui de la durée du travail, comme pour l'ECEE de 1995. On recherchera l'équilibre entre l'objectif de comparabilité avec cette enquête de 1995 et la nécessité de s'adapter aux conditions créées par le processus de réduction du temps de travail, étant entendu que seule l'enquête continue permettra, à terme, un suivi correct de la durée *annuelle* du travail. Ce même thème de la durée du travail a été retenu pour les travaux à venir du groupe de Paris. Il a également des conséquences pour le suivi des salaires et coûts horaires de la main d'oeuvre.

Le passage à l'enquête emploi en continu aura aussi des conséquences pour les bilans formation-emploi. La réflexion sur l'avenir de ces bilans s'étalera sur 2000-2001.

Un dernier travail à caractère très transversal sera la mise en oeuvre de la nouvelle PCS, étalée sur 2000-2001, qui concernera en premier lieu la nouvelle enquête emploi.

## Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

#### • Aspects régionaux et locaux

La mise à disposition, à la mi 2001, des résultats du RP99 au lieu de travail conduira la section à les confronter, par département et par secteur, avec les estimations annuelles d'emploi, ce qui permettra de mesurer la fiabilité de la méthode actuelle et de statuer notamment sur la place des résultats issus du projet ESTEL redéfini en fonction de l'audit en cours de ce projet. Enfin, des travaux de rétopolation des séries départementales et sectorielles, sur la période 1990-1999, seront menés en collaboration avec les directions régionales de l'INSEE.

Après avoir expertisé, dans le cadre de l'harmonisation européenne, la méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux, la section sera en mesure d'améliorer la fiabilité de ces estimations, contribuant ainsi à une plus grande satisfaction des utilisateurs locaux.

### 6. Liste des publications

#### *INSEE Première*

- Recul du chômage dans toutes les régions entre 1997 et 1998 - n° 656, juin 1999
- 1997-1998 : l'emploi a progressé dans toutes les régions - n° 733, août 2000
- L'évolution du chômage régional en 1998-1999, à paraître à l'hiver 2000 (sous réserve)

**INSEE Résultats**

- L'emploi départemental et sectoriel en 1997 - Emploi-Revenus, n° 156/157, juillet 1999
- L'emploi départemental et sectoriel en 1998 - Emploi-Revenus n° 167-168, juillet 2000

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

La construction d'un **indicateur mensuel d'évolution de l'emploi à partir des DMMO** (exploitation rapide), menée en collaboration par l'INSEE et la DARES, a abouti à la publication, en octobre 1999, d'un indicateur mensuel national d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus, pour l'industrie et l'ensemble des activités (hors intérim). Des indices mensuels similaires sont en cours d'élaboration au niveau régional et leur publication par les services déconcentrés du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité devrait démarrer à l'automne 2000.

De nouveaux progrès méthodologiques ont été réalisés, notamment en matière d'économétrie, ce qui a permis la publication de **séries trimestrielles d'emploi salarié** au niveau NES36, à partir de juin 2000 : les besoins d'EUROSTAT et ceux de nombreux professionnels sont ainsi mieux pris en compte.



- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Emploi et revenus d'activité  
 Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins.

**DADS** : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise) ont été redéfinis en 1999 et étendus à toutes les directions régionales en 2000. Ces travaux seront poursuivis en 2001.

**EPURE-URSSAF** : En 2001, ce même problème du regroupement dans EPURE sera analysé, dans la continuité des premiers travaux menés dans le cadre de la refonte des DADS, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'information au niveau géographique fin à partir des années 2002 et suivantes.

**Collectivités locales** : L'enquête renouvelée qui sera lancée début 2002 comportera un volet supplémentaire permettant de mieux localiser les emplois (ventilation de ceux-ci par établissement ou commune).

**SIASP** : En mars 1999, les directions régionales de Bretagne et de Languedoc-Roussillon ont remis leur rapport de mission concernant la possibilité d'introduire des SIRET d'affectation (du lieu de travail) des agents de l'Etat dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Les résultats étant plutôt encourageants, une méthode commune a été définie et, fin juin 2000, une instruction a été diffusée aux directions régionales pour étendre l'opération durant les années 2000 et 2001 à l'ensemble des directions régionales de façon à disposer de données finement localisées sur l'emploi des fonctionnaires d'Etat.

## 6. Liste des publications

**Collectivités territoriales** : INSEE Résultats sur les effectifs des collectivités en 1995-96-97, Emploi-Revenus n° 161-162 et n° 163-164 mai 2000.

INSEE Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.96, n° 637, mars 1999 ; au 31/12/1997 et 31/12/1998 : à paraître en décembre 2000.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Emploi et revenus d'activité  
 Division Emploi

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Refonte de l'enquête Emploi métropolitaine

En 2001, le travail nouveau majeur sera le lancement de **la nouvelle enquête Emploi**. A partir du 1<sup>er</sup> juillet le questionnaire définitif sera introduit. et l'échantillon sera élargi pour atteindre sa taille de régime permanent. L'année 2001 marquera donc l'aboutissement d'un travail conduit depuis 1995 et accompagné par un groupe de travail spécifique du CNIS.

La caractéristique principale et innovante de cette enquête sera d'être **réalisée en continu**, avec un mode de collecte mixte (face à face et téléphone). Mais cette refonte est également l'occasion d'une redéfinition complète des processus d'organisation de la collecte et du rôle des différents intervenants en directions régionales, du traitement statistique et de la diffusion des données, ainsi, bien entendu, que de son contenu.

Celui-ci réalisera des avancées significatives sur la durée et le volume de travail, la multi-activité, les trajectoires de court terme et les transitions entre états sur le marché du travail, l'approfondissement des catégories d'activité du BIT, les revenus de transfert, la formation et l'éducation... Il doit néanmoins assurer un compromis entre les contraintes européennes, la nécessité d'une certaine continuité avec la série actuelle et celle de ne pas excéder une taille raisonnable de questionnaire.

Par ailleurs, se poursuivra jusqu'à la fin juin 2001, **le dispositif "léger" d'enquête Emploi en continu**, qui constitue le prototype de la future enquête. Ce dispositif, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998, avait deux objectifs : *statistique* (commencer le plus tôt possible à obtenir des données infra-annuelles, dans le but, notamment, de s'en servir pour assurer le plus tôt possible la désaisonnalisation des séries futures) et *organisationnel* (tester les modifications d'organisation du travail impliquées par le caractère continu de l'enquête et le respect des délais conjoncturels).

A partir de la 2<sup>e</sup> phase de ce dispositif (mi-1999, mi-2001), un certain nombre de modifications ont été apportées par rapport à la première année de fonctionnement, ce qui le rend très proche de l'opération en vraie grandeur, vers laquelle il basculera naturellement sans à-coup important au 1<sup>er</sup> juillet 2001. Ainsi, depuis la mi-1999, des parties définitives du questionnaire sont mises en œuvre, le schéma de rotation des échantillons - adopté par le Comité directeur début 1999, soit 6 interrogations trimestrielles consécutives pour un même logement - est appliqué. La taille de l'échantillon reste réduite de moitié par rapport au régime définitif.

Outre la mise en œuvre du dispositif léger, des travaux méthodologiques se poursuivront : analyse statistique des premières données collectées par le dispositif en continu (construction d'estimateurs, analyse des mouvements conjoncturels, première confrontation avec les données sur l'emploi et le chômage collectées par ailleurs...).

S'agissant des **DOM**, une opération de refonte a débuté de manière séparée et retardée dans le temps, à la fois pour pouvoir prendre en compte les besoins spécifiques des acteurs locaux et tenir compte des contraintes d'organisation spécifiques à ces départements. Une évaluation des enquêtes déjà réalisées dans les DOM vient d'être effectuée. Cette refonte débouchera sur une nouvelle enquête à l'horizon 2001 (éventuellement 2002).

## 2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2001

Après quatre ans de fonctionnement de la mission sur les **estimations d'emploi localisées** (ESTEL), et la production de données relatives à un champ limité à celui des DADS et des URSSAF et reposant sur le concept de poste de travail ("ESTEL-1"), un examen et un bilan approfondis des différents travaux menés jusqu'à présent a débuté fin 1999. Ceci doit permettre de parvenir à une véritable expression des besoins et de décider, compte tenu, notamment, des différentes difficultés rencontrées dans les sources amont, de lancer un projet qui devrait déboucher sur un système opérationnel d'estimations d'emploi localisées. Ce projet devrait permettre la prise en compte de concepts plus pertinents (dénombrement des personnes ou des équivalents temps-plein) et la couverture de l'ensemble de l'économie, en utilisant d'autres sources, en complément des DADS et des URSSAF. Le système construit devra aussi reposer sur la confrontation entre les différentes données disponibles, à fins de validation et condition préliminaire à la substitution au dispositif actuel d'estimations régionales et départementales d'emploi.

## **3. Opérations répétitives**

### **Enquête emploi dans les DOM**

L'enquête de 2000 sera une enquête légère, dans le cadre du dispositif actuel d'enquêtes triennales lourdes (1995, 1998) entrecoupées d'enquêtes légères. L'enquête 2001 devrait être la première d'une nouvelle série d'enquêtes annuelles reconduites à l'identique chaque année.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

En ce qui concerne la refonte de l'enquête emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

Après expertise des travaux menés jusqu'à présent en matière de constitution d'un système d'estimations d'emploi localisées (ESTEL, cf. supra) et analyse des difficultés rencontrées, notamment dans les sources amont, un véritable projet pourrait être lancé, avec l'objectif de mettre en oeuvre un tel système dans un horizon proche.

Enfin, des réflexions méthodologiques devront s'engager pour définir à terme la place des différentes sources en matière d'estimations régionales et locales d'emploi et de chômage, notamment l'articulation entre l'enquête emploi, le recensement (y compris le recensement "en continu") et les sources administratives (demandeurs d'emploi, DADS, URSSAF...).

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
 Division Revenus et patrimoine des ménages

La disponibilité des fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation et le projet d'exploitation exhaustive locale des données fiscales (collaboration entre le département de l'Action régionale et le pôle "Revenus fiscaux" de la DR de Rennes de l'INSEE) permettront d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. La division Revenus pourra notamment approfondir l'analyse de la répartition spatiale des inégalités, qui a déjà fait l'objet de publications (Synthèses "revenus-patrimoine", édition 1997, 1998, et 1999).

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

#### 4. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

#### **Ministère de l'éducation nationale**

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)

- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour l'animation de la réflexion au niveau régional dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

#### **Agence nationale pour l'emploi (ANPE)**

##### 1. Poursuite d'études

##### 1.4. Avec le CEE (Centre d'études de l'emploi), l'Agence travaille sur :

- les offres d'emploi publiées qui paraissent une piste intéressante de lecture des transformations du marché du travail.

#### **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)**

- Observatoire des entrées dans la vie active

##### 1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi), amorcée avec l'enquête 'Génération 92' réalisée en 97-98, représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. En effet, cette méthode rend possible des exploitations nouvelles correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de

formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 99, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête « génération 92 ». Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type « génération »**.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes « génération » intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- ◆ une enquête génération pleine (30 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels.
  - une deuxième interrogation à 5/6 ans plus centrée sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- ◆ une enquête « mini-génération » reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : génération 98 (interrogation extensive, en 2 phases) ; mini-génération 2001, génération 2004, mini-génération 2007, ...

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

Perspectives pour 2001

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la « génération pleine », à partir de mars 2001.

## ENVIRONNEMENT

### Institut français de l'environnement (IFEN)

#### 1. Exposé de synthèse

En 2001, l'objectif de consolidation des missions pérennes de l'établissement du programme à moyen terme se traduira encore par l'attribution de ressources budgétaires nouvelles : certaines thématiques sont encore insuffisamment couvertes (air, sol, risques) ; l'organisation des fonctions transversales doit être renforcée et les postes mis à disposition par d'autres services stabilisés tandis que le volume d'informations à collecter, actualiser et traiter s'accroît chaque année avec la montée en charge des différents programmes.

Les faits marquants porteront sur :

- la préparation de la prochaine édition du rapport sur l'environnement en France. L'IFEN contribuera également à l'évaluation des impacts écologiques et économiques des tempêtes et de la marée noire de décembre 1999 ;
- la mise au point d'une première série d'indicateurs de développement durable, venant compléter l'actualisation des approches sectorielles (agriculture, industrie, consommation, emploi, ...)
- le lancement d'un nouveau cycle de travaux pour la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, suite à la création en 2000 de la nouvelle direction des études économiques et de l'évaluation environnementale ;

- le développement des approches territoriales : mise à jour de la base de données géographiques sur la couverture des terres (CORINE land cover) ; le lancement d'un programme sur l'aménagement du territoire, notamment l'environnement urbain, en liaison avec la DATAR ; l'étude de l'intercommunalité dans la gestion de l'eau et des déchets ;
- l'approfondissement des méthodes d'observation de la qualité des milieux : analyses de représentativité des réseaux de mesure ; typologies de zones d'observation dans les principaux domaines (eau, air, nature, littoral, zones humides) ; mise en œuvre du nouveau système d'observation des sols constitué avec l'INRA en 2000 sous forme d'un GIS.

De nouveaux objectifs seront définis pour le programme de statistiques régionales et locales avec :

- la mise en œuvre des recommandations du rapport remis en mars 2000 par la MISE et l'inspection générale de l'INSEE sur le réseau des statisticiens en DIREN ;
- la préparation des prochaines vagues d'enquêtes auprès des communes en partenariat avec le SCEES, sur la base de l'expérience acquise lors des deux premières (« déchets » en 1998, « eau » en 1999-2000) ;
- les collectivités territoriales pour mieux adapter l'offre d'informations à leurs besoins et organiser l'échange d'expériences dans l'observation et l'analyse des données environnementales.

L'IFEN continuera de s'engager dans l'harmonisation des systèmes d'information au niveau européen : avec EUROSTAT en vue de mettre au point des comptes de l'environnement et des cadres cohérents pour les statistiques de déchets – un nouveau règlement européen pourrait être adopté en 2001 - et d'émissions de polluants ; avec l'Agence Européenne pour l'Environnement et l'ensemble des membres du réseau français de centres de références, dans la mise en œuvre de la nouvelle organisation des centres thématiques et de l'échange de données en cours de définition en 2000.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

1. Aucune enquête nouvelle n'est prévue en 2001 ; l'enquête annuelle sur les dépenses des régions et départements en matière d'environnement sera reconduite.
2. Travaux nouveaux ou rénovés
  - Indicateurs : les travaux méthodologiques menés en 1999 et 2000 permettront la publication en 2001 d'une première série d'indicateurs de développement durable au niveau national. Des études seront lancées avec des régions pilotes et en collaboration avec la DATAR pour mettre au point des indicateurs territoriaux.

### Comptes

La création en 2000 de la nouvelle direction des études économiques et de l'évaluation environnementale conduira à renforcer les travaux présentés à cette commission sous forme d'une part de comptes récurrents (dépenses de protection, éco-activités), d'autre part de dossiers thématiques : sont envisagés la poursuite des travaux sur l'effet de serre et les comptes d'émission par secteur d'activité, la mise en place d'un volet économique au sein du Réseau National des Données sur l'Eau, comportant des comptes de dépense par grand bassin versant, dans la perspective de la directive cadre européenne en préparation. Les conséquences de la marée noire et des tempêtes de décembre 1999 seront analysées à l'occasion de comptes de la forêt et de comptes de réparation des dommages. Un dossier sur la gestion des déchets sera soumis à la réunion de janvier 2001.

### Système d'information sur les déchets

Dans l'hypothèse d'une adoption en 2001 d'un règlement européen sur les statistiques de déchets, auquel l'IFEN a été fortement associé, une collaboration étroite sera engagée avec le Ministère et l'ADEME pour organiser les collectes ou traitements de données complémentaires rendues nécessaires. L'IFEN devrait être également sollicité pour participer à la révision conjointe du catalogue et de la nomenclature européenne sur lesquels s'appuierait ce règlement.

Après l'analyse et la première publication en 2000 des résultats de l'enquête de 1998 auprès des communes sur la gestion des déchets ménagers et assimilés, il conviendra de préparer la seconde édition à programmer en 2003, compte tenu du plan de charge du SCEES.

- Observation des milieux naturels

2001 devrait être la première année de montée en charge du nouveau système d'information sur les sols, après la création en 2000 d'un GIS associant autour de l'INRA et de l'IFEN, principaux opérateurs, les ministères de l'agriculture, de l'environnement et l'ADEME. Un produit de démonstration sera réalisé, intégrant sur un même territoire des données d'inventaire pédologique et de surveillance de la qualité des sols à partir d'un nouveau réseau maillé d'observations.

Un groupe de travail interministériel (ministères de l'équipement, de l'agriculture, de la défense, de l'environnement, Datar) étudiera la faisabilité d'un observatoire de l'environnement du littoral et de la montagne.

Dans le cadre du Schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux, des travaux seront menés pour établir un rapport sur l'état du patrimoine naturel, des synthèses cartographiques et des indicateurs de suivi des politiques.

Pour suivre les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau, un tableau de bord national d'indicateurs, à mise à jour annuelle, sera publié. Il sera l'occasion d'une réflexion méthodologique sur de nouveaux indicateurs d'assainissement.

L'IFEN participera, avec la DNP et le Museum National d'Histoire Naturelle, à la mise en œuvre des conclusions du groupe de travail du conseil scientifique constitué en 2000 sur les perspectives des systèmes d'observation de la nature et de la biodiversité au regard des différents besoins, en particulier pour l'aménagement du territoire.

Dans le domaine de la pollution atmosphérique, l'objectif d'une meilleure connaissance de l'exposition des populations conduira à étudier une stratification des stations du réseau national ATMO (pollution de fond, effets de pics, disparités régionales).

L'Observatoire National des Zones Humides, après la publication en 2000 d'un premier « atlas », entreprendra la réalisation d'un inventaire permanent des zones humides et d'une typologie fondée sur les pressions qui s'y exercent.

### **3. Opérations répétitives**

- Collecte, validation des données et méta-données de référence sur les différents thèmes de l'environnement : chiffres-clés, « 4 pages », site WEB, questionnaires internationaux.
- Animation des observatoires confiés à l'IFEN : sur l'emploi et les métiers (ORME), les pratiques et représentations sociales (OPRESE), sur les zones humides (ONZH).
- Actualisation des comptes de la dépense de protection pour la Commission des comptes et de l'économie.
- Participation au pilotage des systèmes d'information du Ministère.
- Structuration de bases de données intégrées par grands thèmes (émissions de polluants, qualité des eaux, prélèvements par bassins versant, sols, littoral, espaces naturels, qualité de l'air, ...).

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les fonctions et les modalités d'extension du réseau des statisticiens régionaux en DIREN seront réexaminées avec l'administration centrale et les directeurs régionaux sur la base des recommandations du rapport d'inspection (MISE et INSEE) remis en mars 2000, qui préconise le renforcement de l'appui technique de l'IFEN aux travaux statistiques des DIREN. D'une façon plus générale la collaboration entre Diren et Ifen sera précisée et renforcée.

Le programme EIDER reste le socle de l'information standardisée commune aux niveaux régionaux et départementaux. Il continuera à s'enrichir et sera notamment étendu aux départements d'outre-mer.

### **5.2. Aspects "environnement"**

En 2001, seront publiés les résultats détaillés et les analyses de l'enquête sur la gestion de l'eau et de l'assainissement par les collectivités locales, réalisée en coopération avec le réseau de la statistique agricole et l'appui des Agences de l'eau et de la Direction de l'eau.

Après les deux enquêtes menées auprès des collectivités locales (« déchets » fin 1998 avec l'ADEME ; « eau » en 1999-2000 avec les Agences de l'eau), il conviendra de préparer avec le SCEES les conditions du prochain cycle d'enquêtes à engager dès 2002. On étudiera en particulier la faisabilité d'un repérage préalable des structures intercommunales compétentes.

L'IFEN recherchera les moyens de mieux organiser ses réponses aux demandes croissantes d'information et d'échanges d'expériences formulées par les collectivités locales, en particulier pour caractériser la dimension environnementale de territoires infra-régionaux. Il s'associera notamment aux initiatives prises par les Directions régionales de l'INSEE suite au rapport Bellier-Honoré.

### OUVRAGES HORS COLLECTION

- **Rapports à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement :**
  - Données économiques de l'environnement *Juin 1999*
  - Contribution à l'étude des gaz à effet de serre *Janvier 2000*
  - Dossier thématique EAU *Janvier 2000*
- **Les chiffres-clés** *Juin 1999*
- **Synthèse en anglais du rapport « L'environnement en France** *Septembre 1999*
- **Actes du colloque de FONTEVRAUD (Mai 98) 5<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Londres (group on environmental accounting)** *Septembre 1999*
- **Dossier « les espaces boisés en France » - bilan Environnemental** *Dcembre 1999*
- **Extraits de la base de données géographiques CORINE land cover sur cédérom** *Juin 1999*

**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)**  
Service des observatoires et des réseaux de mesure

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Il n'est pas prévu de réaliser d'enquête nouvelle en 2001.

Dans le cadre des activités de l'observatoire des coûts, des travaux seront réalisés pour la détermination d'un indice d'évolution des coûts des déchets municipaux.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**



Depuis 1997, l'ADEME a développé progressivement dans ses délégations régionales (DR) un système d'information des déchets permettant à la délégation d'avoir les résultats des enquêtes nationales ou de stocker ses propres informations.

Les bases régionales ont toutes la même structure mais sont indépendantes. Une étude est en cours en 2000 pour étudier la faisabilité d'une base centrale accessible par les DR via un intranet afin d'économiser du temps et de l'argent en modifications multiples et faciliter les transferts siège/région. Si la conclusion de l'étude est favorable, le développement du système débutera en 2001.

## 6. Liste des publications

- Inventaire des installations collectives de traitement, de tri, de transit et de stockage de déchets ménagers et assimilés - ITOMA 98. Synthèse et rapport détaillé d'enquête.
- [www/ademe.fr](http://www.ademe.fr) pour consulter les résultats publics issus du traitement des données de la BDQA (rubrique « BULD'AIR »).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

L'enquête ITOM passe d'une fréquence annuelle à une fréquence bisannuelle à partir de 2001 (enquêtes en 2001, 2003 et 2005 sur les années civiles 2000, 2002, 2004).

L'enquête sur les déchetteries réalisée en 97 ne pourra pas être réactualisée en 2001 au niveau national. La mise à jour du parc est cependant annuelle dans certaines régions.

Les autres travaux prévus sont conformes aux prévisions de 1998.

## Ministère de l'agriculture et de la pêche SCEES

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

La diffusion du recensement agricole commencera en 2001, avec vraisemblablement de premiers résultats nationaux en juin 2001, puis des résultats plus complets et des tableaux standards dans le courant de l'automne 2001 et de l'hiver 2001-2002. Les données individuelles ainsi que des données agrégées aux différents niveaux géographiques (canton, département essentiellement) seront stockées dans la base de données Datagreste et seront consultables.

- **Aspects environnementaux**

L'enquête sur l'alimentation en eau et l'assainissement était inscrite au programme de l'IFEN. Sa réalisation fin 1999 par le SCEES auprès des communes a été perturbée par les inondations dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude. A partir de janvier, il devenait difficile de solliciter certaines mairies mobilisées par les dégâts des tempêtes et certains questionnaires n'ont finalement pas pu être renseignés. Indépendamment de ces événements conjoncturels, les enquêteurs n'ont pas toujours réussi à obtenir auprès des mairies certaines des informations à caractère public et qui auraient du être facilement obtenues. Cela concerne essentiellement le sud-est de la France. Cela aura des incidences sur l'exploitation des résultats mais aussi sur le contenu et les conditions de réalisation de futures enquêtes si la situation ne s'améliore pas.

Le recensement agricole 2000 permettra dès l'automne 2001 de disposer de nombreuses informations aux différents niveaux géographiques.

Une enquête sur les pratiques culturales sera réalisée à l'automne 2001. Elle portera sur les cultures de terres arables et permettra de disposer par région de programme et par département de ratios techniques tels que les doses moyennes d'engrais, les précédents culturaux, les éventuels couverts intermédiaires, les dates d'implantation et de récolte de la culture, les apports d'eau d'irrigation.

Une enquête sur les bâtiments d'élevage sera réalisée à l'automne 2001. Elle permettra sept ans après celle réalisée en 1994 de faire le point sur les caractéristiques et l'utilisation des bâtiments d'élevage qui pour les plus grands devaient être mis aux normes au cours de la période considérée.

## **Ministère de l'équipement, des transports et du logement**

DAEI - SES - Sous-direction de l'observation statistique de la construction

L'enquête sur les investissements des collectivités locales devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées.

## **Ministère de l'équipement, des transports et du logement**

DAEI - SES - Sous-direction de l'observation statistique des transports

### **A. Aspects « régionaux et locaux »**

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2001 seront disponibles, outre les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport 1997 (premier exercice de l'enquête de la 4<sup>ème</sup> génération, qui intègre des questions sur les établissements de plus de 10 salariés), ceux de l'enquête relative à l'année 1998, où tous les établissements des entreprises interrogées ont été suivis. Ceci devrait rendre possible une meilleure utilisation régionale des résultats de l'enquête.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales) devraient donner leur plein effet en 2000-2001.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (« SITRANET »), effective depuis fin 1999, devrait logiquement conduire à une utilisation plus intense et plus pointue des informations de la banque, relatives aux transports de marchandises.

### **5.2. Aspects « environnement »**

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de "veille technologique" assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

En outre, les travaux menés dans le cadre du “ compte de l’urbain ” du compte satellite des transports aboutiront en 2000 et une ventilation des déplacements selon les modes, les agents et les zones concernées (catégories d’aires urbaines ou zone rurale) pourra être exploitée en 2000-2001 dans une optique “ environnement ”.

### **Ministère de l’intérieur**

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)
- . Service des statistiques, des études et des techniques locales

L’application des normes nationales et européennes relatives à l’environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l’objet d’études spécifiques en 2001.

### **Ministère de l’économie, des finances et de l’industrie**

- Direction générale de la comptabilité publique
- . 6<sup>ème</sup> Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l’étranger
  - Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales
  - Bureau 6B Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

Les données produites par la Direction Générale de la Comptabilité Publique en matière d’environnement seront sensiblement enrichies à partir de 2000 grâce à la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes des collectivités locales.

## **INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE**

### **INSEE**

- Direction des statistiques d’entreprises
- . Département de l’industrie et de l’agriculture

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l’INSEE d’une base de données à des fins d’études locales.

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département Système statistique d'entreprises

BRIDGE constitue la plus importante contribution du Département aux statistiques régionales et locales. On étudiera, dans le cadre du projet CLAP, la contribution possible de la source SUSE, en particulier pour ce qui concerne les PME.

Par ailleurs, le projet de mise en place d'une plate-forme générale de traitement d'enquêtes concerne directement la réalisation d'enquêtes régionales.

Les réflexions sur les statistiques fondées sur une information de niveau établissement, engagées en 2000 pour trois objectifs distincts (enquête Coût de la main d'œuvre 2001, enquêtes Acemo, EAE commerce et services) devraient permettre de disposer en 2001 d'une méthodologie commune, à la fois pour la mise en place du plan de sondage, le traitement des non-réponses et le calcul de variance.

### **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale des stratégies industrielles  
 . Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)  
 Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **• Aspects régionaux et locaux**

Les travaux d'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE, maintes fois reportés, devraient enfin être disponibles en 2001. Le SESSI suit également l'avancement des travaux menés dans le cadre du groupe "données par établissement" formé par l'ensemble des services participant au projet "4<sup>ème</sup> génération de l'EAE".

L'allègement de l'enquête sur les consommations d'énergie ne devrait pas dégrader les résultats régionaux, au moins pour les principaux agrégats. En effet, le maintien de la fiabilité de ceux-ci a constitué l'un des besoins fortement exprimés par le comité de pilotage constitué pour la rénovation de l'enquête.

La même attitude devrait être adoptée lors de la rénovation de l'enquête sur les investissements anti-pollution.

## **6. Liste des publications**

### **En 1999**

"Chiffres clés analyse"

-L'industrie dans les régions

### **Cédérom**

-"SESSI régions" présentant des informations régionales et locales sur l'industrie. Il s'agit d'un cédérom de seconde génération qui permet à l'utilisateur de créer tableaux, cartes et graphiques et d'éditer des listes d'établissements.

**La diffusion sur les Intranets ministériels**

Dans l'espace régional d'Alizé, l'Intranet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : l'industrie dans les régions

**En 2000****Collection "en bref"**

L'industrie dans les régions en quelques chiffres

*Cédérom*

- SESSI régions

**Ministère de l'agriculture et de la pêche**

- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)
- . Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

**5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

À compter de 2001, l'allègement important de l'échantillon d'établissements interrogés dans l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie, trois années sur quatre, limitera la significativité régionale des résultats aux principaux agrégats tirés de l'enquête.

En sens inverse, l'exploitation régulière par le SCEES des fichiers BIC et des données sur l'emploi dans les établissements issues des DADS (Déclarations annuelles de données sociales) permettra aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

**6. Liste des publications**

*À noter*

**6.2 EAE 1998**

Résultats détaillés :

- IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste données chiffrées IAA" n° 93 décembre 1999
- IAA Résultats sectoriels et régionaux : cédérom janvier 2000

**Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Pour se mettre en mesure de répondre à ces besoins, deux conventions d'études sont envisagées, elles visent à l'établissement de « tableaux de bord » annuels.

**Ministère de l'éducation nationale**

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques
- Bureau des études statistiques sur la recherche

*Recherche et Développement*

- Dans le cadre de groupes de travail, poursuite des réflexions sur les indicateurs régionaux de la R&D, notamment dans le domaine des emplois.

**Premier Ministre**

- Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTIC)
- . Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

Il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des Enquêtes presse et câble et, concernant l'emploi, des exploitations de la source UNEDIC sont disponibles au niveau régional et départemental.

**Banque de France**

- Secrétariat général
- . Direction des entreprises

**Statistiques concernant le système productif**

Le renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en l'an 2000 donnera lieu, en l'an 2001, à la poursuite des travaux réalisés à partir des nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans aux niveaux national, régional ou départemental. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le DAF — Dossier d'analyse financière — se poursuivra. Les succursales de la Banque de France fourniront ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens, le seront en association avec la direction des Entreprises.

## MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

### **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)

. 5<sup>e</sup> Sous-direction - Comptabilités et dépenses de l'État

Bureau 5A

### **1. Exposé de synthèse sur les orientations de 2001**

La comptabilité nationale de la DGCP élabore pour le compte de l'INSEE le compte des administrations publiques, opérations financières comprises. En mars 2000, ont été publiées, pour les années 1996 à 1999, les principales séries notifiées à la commission européenne. En mai 2000, les séries détaillées seront publiées dans le rapport sur les comptes de la Nation. Le tableau de passage du solde budgétaire au besoin de financement de l'État est intégré dans le Compte Général de l'Administration des Finances.

Depuis 1999, la DGCP élabore en données comptables, en liaison avec la direction de la Prévision, le compte provisoire de l'État et compte étendre progressivement cette participation aux ODAC et aux principales collectivités locales.

A compter de juin 2000, la DGCP fournira chaque trimestre à la division des comptes trimestriels de l'INSEE, le montant des impôts en comptabilité nationale. Elle participera, en collaboration avec la Banque de France, à la mise en place d'un TOF trimestriel sur l'État. Ces opérations devraient passer en régime de croisière en 2001, avec une montée en charge de la couverture des opérations trimestrielles. Pour mieux remplir ses missions de comptabilité nationale, la cellule actuellement insérée dans le bureau 5A devient un bureau et est renforcée par un pôle chargé de la mise en forme de données trimestrielles aux normes de la comptabilité nationale.

A l'automne 2000, la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux nécessitera des travaux d'ajustement aux besoins des comptes nationaux.

En ce qui concerne les comptes annuels « traditionnels » (le compte semi-définitif qui sort début décembre n+1 et le compte définitif à la fin de l'été n+2), l'objectif reste, conformément au programme à moyen terme, l'amélioration de la qualité et des délais : en 2000, la DGCP fournira le compte définitif non financier à l'INSEE et financier à la Banque de France fin juillet. Pour le semi-définitif, compte tenu des difficultés rencontrées dans la collecte et la mise en forme des établissements publics locaux et des organismes de sécurité sociale, un raccourcissement des délais n'est pas à envisager à brève échéance.

### **2. Travaux nouveaux pour 2001**

#### **2.1. Amélioration de la couverture comptable du compte provisoire**

Courant 2000, des tests auront lieu concernant la centralisation informatique de données annuelles précoces sur les établissements publics nationaux et de données infra-annuelles sur les grosses collectivités locales (départements, régions et communes de plus de 10000 habitants). L'objectif est de fournir dès le provisoire 2001, des données comptables déjà retraitées aux normes de la comptabilité nationale.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

L'amélioration de la qualité du compte régionalisé des APUL est à l'ordre du jour sans avancée particulière prévue. La régionalisation des comptes de l'État est repoussée en attendant la mise en place du projet Accord qui intégrera le lieu d'exécution de la dépense.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. Beaucoup de chantiers nouveaux (dont la mise en place d'indicateurs trimestriels de suivi des comptes des APU) ont été ouverts en 2000

### **Banque de France**

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la balance des paiements

#### **Statistiques concernant les relations avec l'extérieur**

La direction de la Balance des paiements poursuivra sa politique de rétrocession des informations au profit des déclarants, banques et entreprises, et tiendra compte des propositions qui pourraient lui être faites dans ce sens, dans la limite cependant des possibilités offertes par son système d'information ainsi que par les textes réglementaires.

### **Banque de France**

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la conjoncture

#### **Statistiques financières territoriales**

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédits et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste, du Trésor public et de la Caisse des dépôts et consignations.

Travaux en cours de rénovation depuis le second semestre 1997 :

- centralisations des dépôts et crédits
- centralisations du nombre de comptes
- centralisations des portefeuilles de valeurs mobilières
- centralisations des crédits nouveaux à l'habitat

L'objet de la rénovation en cours consiste principalement à améliorer la collecte, à accélérer les délais de sortie des statistiques et à affiner leur qualité.



## SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

### Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

- Direction de la recherche, des prévisions et des statistiques

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2001

c) L'infra-communal

L'obtention de données infra-communales est un axe fort des caisses. Un outil permettant d'iloter n'importe quel fichier contenant une adresse est en cours de diffusion dans les caisses et 40 de celles-ci ont l'intention d'utiliser dès 2000 cet outil, appelé «pilote».

En 2001 sont prévues l'implantation de cet outil dans d'autres caisses et son utilisation en liaison avec le recensement de la population

## 5. Aspects particuliers du programme

### • Aspects régionaux et locaux

Le développement des études locales, suscité dans le cadre du programme Perspicaf, comporte deux aspects :

- le développement d'études proprement dites, en partenariat avec des partenaires extérieurs (équipement, action sociale, INSEE) ;
- le développement d'outils (base de données Epicaf et ilotage).

Pour promouvoir le développement d'études, la CNAF vise la poursuite du mouvement enclenché, en le complétant par une meilleure communication au sein du réseau des CAF (outils de communication, notes méthodologiques, formation).

En terme de base de données communales, la CNAF dispose de données organisées autour de thèmes concernant les prestations légales : logement, minima sociaux, prestations sociales. En 2000 il est prévu d'enrichir ces données avec des informations sur l'action sociale (bénéficiaires de prestation « extralégales », équipements sur la petite enfance et sur les centres de loisir.

La CNAF appuie le développement de l'ilotage des fichiers, afin de permettre la création de données par les caisses à un niveau infra-communal.

### Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

- A noter :

#### - Les enquêtes sur les prescriptions hospitalières

Engagées en 1999, les études sur les prescriptions hospitalières, copilotées par la CNAMTS et la DH, ont permis de dresser des tableaux de bord sur les prescriptions des médecins salariés de chaque établissement sanitaire sous dotation globale en 1998 et au cours du premier semestre 1999. Les prescriptions de médicaments exécutées en officine de ville sont décrites, dans chaque région et pour chaque catégorie d'établissements, par classe thérapeutique à l'aide du codage des médicaments. Ces données sont restituées aux URCAM et aux ARH pour diffusion aux établissements. Poursuivie en 2000, cette opération permettra une analyse fine des prescriptions dont la progression est particulièrement rapide.

Dans le même temps, les études engagées par les URCAM et les ARH sur le terrain, avec le concours des établissements, devraient de mieux comprendre le lien entre le développement de ces prescriptions et l'évolution de l'offre de soins hospitalière, de la demande de soins ambulatoires et des pratiques médicales hospitalières.

A l'occasion de ces études, une réflexion sur la constitution de systèmes d'informations hospitaliers permettant de suivre, à l'intérieur de l'établissement, les circonstances des prescriptions sera menée dans le courant de l'année 2000.

**- L'animation des activités du réseau des statisticiens**

Il s'agit avant tout de favoriser la constitution, au sein du réseau, d'équipes pluri-disciplinaires (statisticiens, gestionnaires du risque, médecins-conseils) capables de concevoir et de réaliser, avec le concours technique de la CNAMTS, des études jugées prioritaires. La bonne maîtrise de l'information est devenu un enjeu majeur. Cette exigence a été renforcée pour l'Assurance maladie pour les actions de l'axe régulation du projet de branche, la mise en place d'indicateurs dans les contrats pluriannuels de gestion, les rapports périodiques d'équilibre instaurés par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000.

Mais cela ne consiste pas seulement à produire des données et à les mettre à disposition à l'état brut. Certes, il faut bien évidemment continuer à les produire de façon correcte et fiable et la mise en place de nouveaux outils (ERASME, RNIAM, ...) bien maîtrisés par les statisticiens du réseau reste une condition première. Cependant, la maîtrise de l'information passe, de plus en plus, par la mise en forme des données de façon claire et lisible pour un large public et par des études de qualité afin de guider les choix et d'en éclairer leur mise en application. Or ces dernières fonctions ne peuvent être mises en œuvre dans l'Assurance maladie sans un réaménagement du réseau des statisticiens visant son renforcement et une meilleure lisibilité de ses travaux, organisé autour du regroupement des moyens des organismes locaux auxquels seraient confiés des projets précis. Ces projets s'inséreraient étroitement dans le cadre de missions confiées à des organismes – pivots qui seraient, selon le type de mission, de niveau soit national, soit régional, soit local. La définition de missions bien cadrées devant être assurées à des niveaux de responsabilité clairement visibles est une condition première pour permettre la réussite des actions envisagées en la matière.

Ces missions devraient s'organiser autour des axes suivants (entre parenthèses est indiqué le niveau pivot proposé) :

- analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins (URCAM) ;
- repérage des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi des actions et évaluation (URCAM) ;
- repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR (CPAM) ;
- suivi de la qualité du système d'informations (CPAM) ;
- diffusion d'outils et méthodes (y compris exploitation du codage et du PMSI), analyse critique et validation des études, recours aux données extérieures explicatives (CNAMTS avec un fort relais URCAM) ;
- mesure des transferts ville / hôpital et hôpital / ville (CRAM et URCAM) ;
- enquêtes nationales (CNAMTS).

Les moyens à mettre en œuvre pour assurer ces objectifs doivent répondre aux conditions suivantes :

- il faut une bonne articulation avec le projet de branche : si les moyens statistiques relèvent du management, ils satisfont à la fois des objectifs de régulation et de services, mais sont directement dépendants de l'objectif de production ;
- il faut assurer la mobilisation permanente dans le temps des équipes concernées, ce qui nécessite un engagement durable de la part des organismes impliqués, en particulier pour ce qui est des organismes – pivots ;
- il faut assurer et développer la collaboration entre services administratifs et médicaux, ce qui nécessite des liaisons fortes et coordonnées à cet égard au niveau national entre les différentes directions concernées (DSE, DGR et ENSM) ;
- les équipes en question doivent être d'une taille critique suffisante en termes d'effectifs et de compétences afin d'assurer l'efficacité de leurs activités.

C'est pourquoi le schéma d'organisation suivant semble pouvoir être retenu :

Au niveau national :

- un comité technique qui aurait pour missions de définir les principaux axes de travail et d'études à mener par les échelons nationaux, régionaux et locaux, et de proposer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ; il jouerait ainsi le rôle d'une instance de réflexion et de propositions dans le domaine statistique ;
- une instance de concertation et de coordination inter – directions (D.S.E., D.G.R., E.N.S.M.) qui aurait pour mission d'assurer le suivi des travaux.

Au niveau régional et infra – régional :

- des pôles d'organismes – pivots associant plusieurs régions. La mutualisation de moyens de plusieurs URCAM semble en effet nécessaire pour les "petites" URCAM.

Ils auront en charge notamment les axes "analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins" et "repérages des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi et évaluation". Ils ont une fonction essentielle d'interface national  $\leftrightarrow$  local en matière d'outils et méthodes, d'évaluation, d'analyse critique et de validation des études.

Ils seraient composés, pour leur noyau dur, au minimum de deux statisticiens d'URCAM et de deux statisticiens ou responsables GDR de CPAM, ainsi que d'un statisticien CRAM pour le suivi des transferts ville / hôpital. Un médecin conseil (du niveau régional) participerait à leurs travaux, ainsi que des représentants des autres régimes.

Ces équipes devraient pouvoir faire appel, en tant que de besoin, à un ou deux informaticien(s) en CTI.

- des pôles locaux de caisses primaires – pivots (une par grande région ou regroupement de petites régions) composés de trois ou quatre statisticiens ou responsables GDR et d'un représentant URCAM. Ils ont en charge notamment les axes " repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR" et " suivi de la qualité du système d'informations".

Des équipes régionales expérimentales seront mises en place à la fin du premier semestre 2000. Un premier bilan effectué au cours du quatrième trimestre 2000 permettra de définir et de déployer les structures organisationnelles définitives fin 2000 ou début 2001.

Le pôle « assistance au réseau » de la direction des statistiques et des études de la CNAMTS verra donc s'élargir ses activités au cours des années 2000 et 2001, puisqu'il est appelé à jouer, non plus seulement un rôle d'assistance (en terme d'outils et de méthodes statistiques), mais aussi un rôle véritable de coordination des activités d'études du réseau, avec le concours technique de la direction de la gestion du risque et de l'échelon national du service médical.

Dans un premier temps (mi-2000), la création d'un domaine statistique sur le réseau intranet de la CNAMTS permettra une communication plus large et plus rapide entre les équipes statistiques du réseau.

**Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)**

- Direction de l'actuariat statistique

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### • Aspects régionaux et locaux

#### - Perspectives pour 2001

Le groupe "régionalisation des statistiques" qui a tenu 6 réunions en 1997 a arrêté 5 axes de développement (voir exposé de synthèse dans la note CNAV du 26 février 1998 sur les projets de programmes statistiques à moyen terme 1999-2003).

La réalisation d'un abrégé statistique régional sur la retraite constitue une première étape dans la création de banques de données régionales sur la retraite. Les premiers abrégés régionaux sont parus en 1999. Ils seront affinés et généralisés en 2000.

La réflexion sur la constitution de banques de données régionales devra se poursuivre en 2001.

La connaissance sur les retraités à des niveaux géographiques plus fins que les départements est à l'étude dans les régions.

## 6. Liste des publications réalisées au cours de l'année 2000

- Pyramide des âges - Résultats régionaux au 31/12/1999
- Retraités au 31/12/1999 par département de résidence
- La résidence des bénéficiaires de la majoration L814-1 au 31/12/1999
- La résidence des allocataires veuvage au 31/12/1999
- Attributions effectuées au cours de l'année 1999 et les décès enregistrés pour les départements d'Outre-Mer

## Ministère de l'emploi et de la solidarité

- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

## 2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

### B – Observation de la sante

#### 2. Les professions de santé

- L'étude de la **répartition géographique de l'implantation des professionnels de santé** sera poursuivie en deux temps. D'une part, quelques spécialités (filiale orthopédie rééducation, radiologie, par exemple) seront observées avec une attention particulière. La mise en cohérence des sources et le rapprochement de l'offre avec les données sur la demande permettront une analyse plus complète de la démographie et de l'activité de ces spécialités. D'autre part, on entamera la réflexion sur des indicateurs synthétiques d'offre de soins au niveau de la zone d'emploi, en collaboration avec le bureau des établissements de santé et Gérard Salem pour la publication du tome 3 de *l'Atlas de la santé*. (3<sup>ème</sup> trimestre 2001).

#### 3. L'état de santé de la population

- **Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux**

Pour atteindre l'objectif d'une collecte courant 2002 et compte tenu des délais de préparation informatique, le maximum a été fait en 2000 concernant les études préalables à la définition du questionnaire et du protocole d'enquête.

Les thèmes suivants ont en particulier été considérés :

- possibilité d'inclure sur un sous-échantillon d'individus un examen de santé permettant de compléter par des données cliniques les données déclaratives et les données issues de l'interprétation des feuilles de soin,

- coopération avec les régions qui souhaitent organiser une extension régionale (ORS PACA, etc.),
- meilleure identification du contenu des consultations (actes de prévention, soins...),
- meilleur suivi des filières de soins,
- de manière plus générale, études des déterminants de la consommation, des rapports avec le système de soins et des pratiques liées à la santé (automédication, hygiène de vie, pratiques préventive, information...),
- expérimentation de l'appariement avec les fichiers de l'assurance maladie.

- **Enquête de prévalence des problèmes d'alcool parmi les personnes ayant recours au système de soins**

Cette enquête a pour objectif d'obtenir une meilleure connaissance des niveaux d'alcoolisation excessive, fortement sous-estimés, en distinguant abus et dépendance, en vue d'en tirer les conséquences en terme d'activité du système de soins, d'approfondir le lien entre pathologies induisant un recours et alcoolisme et d'apporter des éléments complémentaires à l'étude des coûts induits par l'alcoolisme.

Cette enquête fait l'objet d'un travail commun entre les DRASS et les ORS. Par réalisation de sous-échantillons régionaux de taille suffisante, cette enquête peut également donner lieu à des travaux de projections à un niveau infra régional de résultats nationaux (lien entre alcool et pathologies) par mobilisation d'autres sources (PMSI).

*résultats en 2001.*

- **Morbidité hospitalière**

L'année 2001 verra la poursuite du programme d'exploitation des données du PMSI selon les axes suivants :

- Ostéoporose, fracture du col du fémur et HID
- Analyse et exploitation PMSI SSR
- Tableaux départementaux de morbidité
- Pathologies liées à la précarité
- Prothèses, greffes, etc.
- Typologies d'établissement, valeur du point ISA et autres indicateurs de résultat.
- Variabilité des coûts ICR

## **C – Observation de la solidarité**

### *1. Etablissements sociaux, aide sociale et personnels*

- **Enquête auprès des services d'aide aux personnes à domicile (SAPAD) – Structures**

Cette enquête permettra de disposer des informations de base sur l'activité et les effectifs pour chaque structure du champ de l'enquête et de données plus détaillées sur le personnel au niveau régional (résultats détaillés à partir de la fin du deuxième trimestre 2000).

- **Professions sociales – Synthèse**

Il s'agit de rassembler les informations provenant de différentes sources (Ministère, INSEE : Collectivités territoriales,...) pour présenter un panorama d'ensemble des différentes professions sociales avec un aspect rétrospectif. Ce travail entrepris en 1999 se poursuivra en 2000-2001. La première phase de cette synthèse mettra en cohérence et analysera les sources actuellement mobilisées (enquêtes du Ministère, Enquête Collectivités territoriales de l'INSEE,...). La deuxième phase explorera de nouvelles sources (enquête Emploi, DADS, Recensement,...) qui apporteront un éclairage complémentaire sur ces professions.

- **Dispositif relatif à l'aide sociale des départements "Remontées départementales"**

Ce dispositif comprend la transmission annuelle par le département à l'État de statistiques en matière d'aide sociale et de santé et la remontée annuelle d'informations collectées auprès des DDASS sur l'aide sociale relevant de la compétence de l'État : bénéficiaires, personnel et dépenses. Une opération complémentaire sur l'aide sociale à l'enfance sera lancée.

L'expertise de la méthode de traitement des informations relatives aux dépenses d'aide sociale, d'une part et, des contacts avec la DGCL pour rechercher une mise à disposition plus précoce d'informations contenues dans les comptes administratifs des départements, d'autre part devraient permettre d'améliorer les échéances de mise à disposition des informations sur les dépenses.

- **Projet " Enquête Action sociale"**

Un groupe de travail composé des principaux acteurs (caisses, UNCCAS) et de l'INSEE recensera les sources existantes en identifiant les concepts et en comptabilisant les flux financiers et les bénéficiaires. Il aura le souci de repérer les doubles comptes.

Ceci permettra d'élaborer une matrice qui répondra aux questions : qui intervient ? Pour combien? Combien de bénéficiaires? Selon une nomenclature de l'action sociale qu'il faudra créer.

*Ces travaux se dérouleront au cours des trois premiers trimestres de 2000.*

D'autre part, une enquête auprès des communes et des CCAS aura lieu. Cette première enquête sur le champ de l'action sociale sera réalisée en 2001 en collaboration avec l'UNCCAS.

## **2. Lutte contre les exclusions**

### **• Enquête sur le volet insertion du RMI**

Le montage d'une opération statistique portant sur le contrat d'insertion auprès des bénéficiaires du RMI (signataires ou non signataires d'un contrat) est en préparation. Cette opération s'appuyera sur l'étude auprès de six départements (représentant 60 000 allocataires environ) qu'a réalisée une équipe du MATISSE dans le cadre d'un appel d'offre du Commissariat Général au Plan. La DREES lancera une enquête auprès des allocataires, afin de mieux situer leurs attentes et de connaître leurs opinions sur le contrat d'insertion.

### **• Base de données sur les minima sociaux (BDMS)**

La description de la base est disponible. La faisabilité de sa mise à disposition auprès des différents utilisateurs potentiels (statisticiens régionaux, organismes fournisseurs de données, etc.) est en cours d'examen.

## **3. Vieillesse, handicap, dépendance**

### **• Remontées trimestrielles sur la prestation spécifique dépendance**

Cette opération sera poursuivie. Le questionnaire sera amendé en fonction des résultats du bilan qualité dressé en octobre 1999 et une rationalisation du système de remontées d'informations sera recherchée. En plus des données sur le nombre de PSD attribuées, le stock des bénéficiaires et leurs caractéristiques, le montant moyen à domicile, seront ajoutées des questions sur le montant moyen en établissement, et les renouvellements.

Le questionnaire trimestriel comprend également des données sur l'aide ménagère des départements, ainsi que des informations fournies par les caisses de retraite sur l'aide ménagère. En 2000 un effort particulier sera fait pour récupérer et exploiter ces informations, afin d'avoir une vision globale des prestations en faveur des personnes âgées au moins une fois par an.

Les données des remontées trimestrielles seront confrontées aux informations annuelles sur l'aide sociale départementale et l'aide ménagère des caisses de retraite.

### **• Enquête nouvelle sur la Prestation Spécifique Dépendance et l'aide ménagère**

Une enquête auprès des Conseils Généraux, des Caisses Régionales d'Assurance Maladie et des caisses locales de la Mutualité Sociale Agricole a été effectuée au *premier trimestre 2000*. Elle consiste en une remontée d'informations sur les personnes qui font une demande de PSD à domicile, d'aide ménagère des départements, ou d'aide ménagère des deux caisses de retraite concernées. Elle devrait permettre de connaître le profil des demandeurs, le contenu du plan d'aide, les décisions qui sont prises, les basculements d'un dispositif à l'autre en cas de rejet. Les premiers résultats seront disponibles à la fin 2000.

Les personnes dont la demande de PSD ou d'aide ménagère aurait été rejetée ou qui auraient abandonné leur démarche avant la décision feront l'objet d'une analyse spécifique via une convention d'études avec des chercheurs, afin de savoir comment leur besoin d'aide est satisfait (recours à l'entourage, au gré à gré financé par les ressources propres de la personne, etc.).

- **Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale**

Cette enquête menée en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs.. Des exploitations complémentaires des données recueillies auprès des CDES informatisées porteront notamment sur les durées d'attribution des allocations, ou les taux d'incapacité. Les données médicales fournies pour l'instant par quelques départements seront expertisées.

Le bureau participe par ailleurs à la refonte de l'application locale en cours, l'introduction de nouvelles données au niveau local permettant ensuite de nouvelles exploitations au niveau national (par exemple sur l'orientation : décision, placement effectif).

Une collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale a été engagée sur le décompte des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire et spécialisé et l'analyse de leurs caractéristiques.

#### **4. Démographie, famille**

- **Modes d'accueil des enfants**

Le bureau Démographie et Famille a assuré , en lien avec la Délégation Interministérielle de la Famille (DIF), l'animation d'un groupe de travail sur les modes d'accueil de la petite enfance. Ce groupe a accueilli à la DREES différents intervenants comme l'INSEE, la CNAF mais aussi l'Éducation Nationale. Les travaux réalisés feront l'objet d'une publication dans un Dossier Solidarité et Santé fin 2000.

Les résultats de ces réflexions ont donné lieu à la parution d'un document de travail rassemblant les différentes contributions écrites et évaluations statistiques des participants.

Ce rapport fait un tour d'horizon des différentes sources disponibles et permet d'apprécier les limites de l'observation existante. Il est désormais envisagé une enquête approfondie qui porterait sur les utilisations alternatives ou combinées des différents modes de gardes par les parents – l'enquête pouvant alors se rapprocher à celle du type emploi du temps (enregistrement à différents moments de la journée de l'activité de l'enfant et du mode de garde).

### **D – les comptes de la santé et de la protection sociale**

L'année 1999 a été consacrée au basculement des comptes de la santé et de la protection sociale dans les concepts et les méthodes de la « base 95 » des Comptes nationaux. Grâce à cet effort, on dispose actuellement d'une série 1995-1998 des comptes de la protection sociale et d'une série 1990-1998 des comptes de la santé.

En de hors des travaux habituels d'actualisation et de révision des comptes disponible, l'année 2000 sera d'abord consacrée à la **réropolation** des deux séries de comptes. Les comptes de la protection sociale des années 1992-94 devraient être réalisés rapidement (d'ici *mars 2000*), et la réropolation aux années antérieures (1981-1991) engagée à *partir d'octobre 2000*.

En ce qui concerne les comptes de la santé, la réropolation devrait couvrir dans un premier temps, la période 1980-90.

Des travaux de fond seront, par ailleurs, poursuivis pour l'amélioration à long terme de la comptabilité sociale. Ils devraient concerner :

- L'amélioration de la mesure des **dépenses d'aide sociale** des collectivités locales et des régimes de protection sociale.



### 3. Opérations répétitives

[Se reporter à la liste détaillée des opérations qui figurent dans le programme présenté à la formation Santé, protection sociale].

### 6. Liste des publications

**Mémento - "les régions françaises", (STATISS), annuel, pas d'abonnement,**

#### 2. Les ouvrages

##### **Chiffres et indicateurs départementaux**

*Périodicité : 2 ans*

*Diffusion : Documentation française*

Les *Chiffres et indicateurs départementaux* rassemblent, sous forme de fiches classées par grands thèmes, les données statistiques essentielles pour l'ensemble des départements français dans le domaine sanitaire et social.

Cet ouvrage autorise une approche réellement comparative : chaque région, chaque département peut être replacé par rapport aux autres dans l'ensemble des domaines.

#### **I. Internet**

Les publications sont accessibles sur le site **Internet** du Ministère : <http://www.sante.gouv.fr/>

#### **Études et Résultats publiés en 2000**

n° 52 février 2000

Les flux de patients entre régions en 1997 d'après le PMSI.

Marc Joubert avec la collaboration de Dominique Baubeau, Marie-Claude Mouquet et Laurent Tudeau

n° 53 mars 2000

Les disparités spatiales de mortalité par causes de décès : l'exemple des cancers de l'appareil digestif

Eliane Michel, Gérard Salem, Stéphane Rican, Eric Jouglu

n° 57 mars 2000

Les densités régionales de médecins à l'horizon 2020.

Annick Vilain, Xavier Niel, Sophie Pennec

n° 58 avril 2000

Les établissements pour personnes handicapées entre 1988 et 1998 : réduction globale des disparités régionales

Christophe Trémoureux, Emmanuel Woitrain

n° 61 avril 2000

L'aide médicale départementale : bilan au 31 décembre 1998

Marie Ruault

n° 64 mai 2000

La prestation spécifique dépendance à domicile en pratiques dans six départements.

Blanche Le Bihan, Claude Martin, François-Xavier Schweyer avec la collaboration de Thomas Frinault, Alain

Jourdain et Patricia Loncle

n° 68 juin 2000

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 1999

Marie Ruault

## Mutualité sociale agricole (MSA)

### 3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

*[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Santé, protection sociale].*

### 4. Liste des publications

À noter :

#### **Économie de la santé**

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit).

*Le régime agricole a remboursé un peu moins de 4 000 F par malade en 1992 au titre de la médecine ambulatoire. L'offre de soins est un facteur explicatif essentiel du niveau de remboursement.*

#### **Annuaire statistiques**

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

## Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

#### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

La géographie de la santé est un des axes de travail du CREDES. Les travaux réalisés sur ce thème s'appuient sur des données disponibles provenant de différentes institutions et ne donnent pas lieu à recueil d'information ou enquête spécifique.

## SYSTÈME PRODUCTIF

### **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
- . Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
- Bureau des statistiques et études économiques

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Une publication régionale annuelle est également réalisée depuis 1999. Enfin, en 2001, est prévu un accès aux données régionales sur Internet.

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

## **2. Le système OREADE (Outils et Répertoires pour l'Étude, l'Analyse et la Démographie des Entreprises)**

### **- Le système OREADE**

Le système OREADE assure, en quelque sorte, la cohésion, l'infrastructure et les communications entre les différents outils et répertoires qui le composent. Dans cette optique, deux opérations ont été engagées en 1999 et devraient être terminées d'ici la fin de l'année 2000 : la définition d'une architecture de communication entre les différents éléments qui composent OREADE et la réalisation d'un système de documentation (décliné selon trois optiques, gestionnaire, utilisateur statisticien, utilisateur administratif).

Sur ces bases solides, les travaux relatifs à OREADE vont évoluer vers la coordination des développements des principaux outils dont la rénovation ou la création est prévue pour les quelques années à venir. Il s'agit, en particulier de la refonte de SIRENE (SIRENE 3), de la rénovation de l'exploitation des DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales), de la création de l'outil CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) et de la révision consécutive de BRIDGE (Base Relationnelle Inter-régionale de Données sur les Grands Etablissements), de la refonte des outils et bases de sondage (OCEAN et OCEAN-DARES) et de la réorganisation de la diffusion grand public relative au répertoire SIRENE et de son extension éventuelle à OREADE.

### **- Le répertoire SIRENE**

La rénovation du répertoire SIRENE est au coeur de la rénovation du système de répertoires. Elle devra répondre aux besoins des différents utilisateurs du répertoire : administratifs, statistiques et diffuseurs.

## TRANSPORTS, TOURISME

### TRANSPORTS

#### **Ministère de l'équipement, des transports et du logement**

- Direction des affaires économiques et internationales

. Service économique et statistique (SES)

Sous-direction de l'observation statistique des transports

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2001 seront disponibles, outre les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise Transport 1997 (premier exercice de l'enquête de la 4<sup>ème</sup> génération, qui intègre des questions sur les établissements de plus de 10 salariés), ceux de l'enquête relative à l'année 1998, où tous les établissements des entreprises interrogées ont été suivis. Ceci devrait rendre possible une meilleure utilisation régionale des résultats de l'enquête.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales) devraient donner leur plein effet en 2000-2001.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère ("SITRANET"), effective depuis fin 1999, devrait logiquement conduire à une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque, relatives aux transports de marchandises.

#### *Pour information*

*Enquête présentée pour information à la Formation Transports, tourisme le 21 avril*

#### **Enquête sur les pratiques et opinions des citoyens, des élus et des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement en matière de déplacements urbains de province**

#### **1. Service producteur**

Enquête réalisée en partenariat avec l'union des transports publics (UTP), le groupement des autorités responsables du transport (GART), l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) (ou seulement certains d'entre eux, à définir). La réalisation est confiée à un bureau d'études spécialisé dans les enquêtes d'opinion. Le maître d'ouvrage n'est pas encore désigné (l'un des partenaires).

#### **2. Intitulé de l'enquête**

Les déplacements urbains en province : pratiques et opinions des citoyens, des élus et des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement.

#### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

Saisir les évolutions des pratiques et opinions sur le thème de la mobilité urbaine auprès des citoyens et des élus. Cette enquête a déjà été réalisée quatre fois. Il est prévu de la réaliser à nouveau en 2001 ou 2002 en ajoutant le même questionnaire auprès des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement.

#### **4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

Demandeurs : UTP, GART, ADEME. Le CERTU utilise également les résultats dans ses communications (colloques, formations, publications).

#### **5. Les thèmes abordés**

Opinions sur la circulation, le stationnement, les transports publics, les solutions pour améliorer la situation en matière de circulation...

#### **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet**

A notre connaissance, c'est la seule enquête menée sur ce thème.

#### **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Personnes de plus de 15 ans, agglomérations de plus de 30 000 habitants hors Ile-de-France.

Maires des communes.

Techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement.

#### **8. Période et périodicité de collecte ; service réalisant la collecte**

2001 ou 2002, non encore défini.

#### **9. Impact sur l'unité enquêtée et temps de réponse maximum au questionnaire**

On peut évaluer le temps de réponse à ce questionnaire à moins de 20 minutes.

#### **10. Groupe de pilotage**

Composé des partenaires.

#### **11. Diffusion des résultats**

Publication CERTU ou en partenariat avec les commanditaires.

Pas de restrictions de diffusion.

Pas de retour aux enquêtés.

## **TOURISME**

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises

. Département des activités tertiaires

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **Travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

- Enquêtes de fréquentation

La rénovation des enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie a pris effet en janvier 1999 ; cette rénovation devait être transposée aux enquêtes de fréquentation de l'hôtellerie de plein air à partir de la saison 2001. Malheureusement il est déjà certain que cette rénovation n'aura pas lieu avant 2002 en raison de difficultés de réalisation de la partie informatique du projet. Les enquêtes de l'hôtellerie de plein air ne seront donc pas modifiées dans l'attente.

- Exploitation des relevés journaliers de fréquentation

Les nouveaux questionnaires mensuels collectent l'information des taux d'occupation des hôtels à partir d'une grille journalière, dont l'exploitation peut fournir une information très précieuse sur les périodes de fréquentation (typologie des jours de semaine, effets des ponts, impact d'événements marquants). Cette dimension nouvelle pourra faire l'objet d'études à l'intérieur d'une région ou entre régions de manière à affiner l'analyse habituellement faite des statistiques de fréquentation hôtelière.

Un fichier des capacités d'accueil des hébergements collectifs de niveau communal pourra être constitué à partir de divers fichiers du système statistique public. Il couvrirait outre les hôtels et les campings, les résidences de tourisme, les villages de vacances, et les maisons familiales de vacances. Ce fichier ferait partie des bases de données communales de l'INSEE.

- Estimation des emplois liés à la fréquentation touristique

Après la mise au point d'une méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié au tourisme, et sa mise en oeuvre dans de nombreuses régions de France, des adaptations sont à opérer sur la base des résultats constatés dans plusieurs régions.

Cherchant le moyen d'évaluer aussi l'emploi non salarié qui compte pour beaucoup dans certaines professions liées au tourisme, et constatant la concentration de cet emploi non salarié sur des petites entreprises, l'idée est venue de transposer la méthode précédente en partant de SIRENE de sorte que l'on puisse là encore qualifier le lien avec le tourisme par une coïncidence de saisonnalité avec la fréquentation touristique. La méthode devrait pouvoir être mise au point pour l'année 2001.

Dans le cas particulier de l'Ile de France, un groupe de travail spécifique du CRIES s'est constitué.

- Enquête vacances de septembre 1999

Outre les résultats de cette enquête qui auront été publiés en 2000, une exploitation comparative ou parallèle de cette enquête avec les statistiques produites par l'enquête de suivi des déplacements touristiques (direction du tourisme) pourra donner à lieu à des résultats jusqu'en 2001.

### 3. Opérations répétitives

- Gestion du fichier des hébergements

Ce fichier fait l'objet d'une mise à jour continue tout au long de l'année, à partir du répertoire SIRENE, dont il constitue un répertoire satellite, des arrêtés d'homologation pris par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage pour ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier en début d'année, mais aussi à tout moment de l'année. L'enregistrement des mouvements autorise enfin la production de statistiques de la démographie hôtelière.

- Enquêtes de fréquentation

La réalisation de ces enquêtes se poursuivra en 2001 sur le schéma initié en 1999, c'est à dire avec deux types de questionnaires, dont un plus léger que l'autre pour minimiser la charge d'enquête et sans compromettre la précision aux niveaux national et régional. Depuis juin 1999, ces enquêtes donnent lieu à des résultats provisoires au 15 du mois suivant le mois d'observation, tandis que les résultats définitifs et détaillés sortent à la fin du même mois.

### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

Les enquêtes et les études sur l'emploi qui font l'objet de cet avant-projet de programme ont une dimension régionale majeure. La seule exception est celle de l'EAE services qui, en raison de la forte proportion de petites entreprises dans les secteurs de services, ne peut se permettre un plan de sondage à base régionale. Une expérience d'extensions régionales toutefois a été faite lors de l'enquête portant sur l'année d'exercice 1998. Elle concernait les régions de Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. Les résultats devraient en être tirés en 2000 par chacune des régions concernées.

L'observation économique et statistique du tourisme est généralement prise en charge dans chaque région par une structure à la quelle participe la direction régionale de l'INSEE. Dans le cas de l'Ile de France, par exemple, le CRIES a constitué un groupe de travail spécifique.

### 6. Publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :

Diffusion des résultats des enquêtes de fréquentation :

- Notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle ;
- Bilans de la saison touristique ;
- Les TER de chaque région comporte un chapitre "Tourisme".

Publications sur l'emploi salarié :

Languedoc-Roussillon	Repères n° 24/25 - septembre 1997
Languedoc-Roussillon	Repères n° 11 & n°12 - mai 1999
Centre	INSEE Centre Info n° 57 - juillet 1997
Bretagne	Octant n°73 - mars 1998
Corse	Economie Corse n°83 - décembre 1997.
Basse-Normandie	Cent pour Cent B-N n°48 - novembre 1998
Poitou-Charentes	Les cahiers de décimal n°25 juillet 1998
Bourgogne	Bourgogne dimensions n°56 septembre 1998
Nord-Pas-de-Calais	Profils n°11 & n°12 - octobre & novembre 1998
Lorraine	Economie Lorraine n°188 -juillet-août 1999
Aquitaine	Le Quatre Pages A. n°78 - septembre 1999
Champagne-Ardenne	INSEE FLASH n°9 - décembre 1999

Autres publications :

Languedoc-Roussillon Repères n° 15 & n° 16 - juin 1999 et n°24 Août 1999

## Ministère de l'équipement, des transports et du logement

- Direction du tourisme

. Sous-direction de la stratégie et des moyens

Bureau de la statistique touristique

### 3. Opérations répétitives

#### - Suivi des Déplacements Touristiques des Français

La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Ce panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.

Cet outil est également utilisé par l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) pour la connaissance des filières et le développement des espaces touristiques, et par les régions pour l'analyse de leurs clientèles.

Pour répondre à ce besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel a été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale.

D'autre part, le SDT s'est enrichi à partir également du mois d'avril 1999 d'un volet « dépenses » auquel s'est associée la Banque de France. Le projet avait reçu un avis d'opportunité du CNIS. Le volet sera maintenu en 2001.

Enfin, la mise en place d'une interrogation spécifique des déplacements à plus de 100 km par le Service économique et statistique du Ministère de l'équipement, des transports et du logement devrait être réalisée en complément du SDT.

#### - Enquêtes répétitives

- Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les directions régionales dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

### 5- Aspects particuliers du programme 2001

- Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris en 1998 pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité. Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan État-Région 2000-2006 sera consacré à l'observation économique du tourisme.

## URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

### INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Division Logement

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.3. Indices de prix des logements

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat permet depuis juillet 2000 la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et pour Paris. Un indice France entière sera mis à l'étude en 2001.

### 2.4. Enquête Logement

L'exploitation de l'édition 1996/97 de l'enquête nationale Logement, jointe à celle de la série régulière depuis 1984 permet la réalisation de nombreuses études.

Depuis fin 1999, la prochaine enquête, prévue pour la fin de 2001, est entrée en phase de préparation. Le premier test aura lieu en novembre 2000, le questionnaire étant peu changé par rapport à l'édition 1996 qui a donné satisfaction. Quelques modifications sont cependant testées : double interrogation, de la personne de référence et du conjoint sur la mobilité, meilleure appréhension des revenus, des aides au logement, définition plus précise du statut de propriétaire en cas de donation du logement principal, précisions sur la qualité du logement. Elles ont été discutées avec les partenaires de l'enquête.



## 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 1996/97 avait fait l'objet de trois extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui ont permis des analyses fines sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane. Pour 2001, les régions Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Bretagne envisagent une extension régionale.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (29 000 ménages répondants) permet d'apprécier des spécificités régionales.

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département de l'industrie et de l'agriculture

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

Indice du coût de la construction : les recommandations de moyen terme du CNIS mettant l'accent sur les études et réflexions portant sur la méthodologie, l'INSEE a participé activement à un groupe de travail européen dont l'objet était la comparaison des mérites respectifs de diverses méthodes pour produire des indices de prix de production de la construction. Les méthodes employées pour l'ICC apparaissent comme les mieux appropriées. Des réflexions concernant la réfection du BGETN (base de calcul de l'indice) sont parallèlement en cours en liaison avec les services du Ministère de l'équipement, du logement et des transports.

## 3. Opérations répétitives

II - L'indice du coût de la construction

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

## 6. Publications en 1999-2000

À noter :

L'indice du coût de la construction est publié dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

## **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Pour se mettre en mesure de répondre à ces besoins, deux conventions d'études sont envisagées, elles visent à l'établissement de « tableaux de bord » annuels.

## **Ministère de l'équipement, des transports et du logement**

- Service économique et statistique
- . Sous-direction de l'observation statistique de la construction

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes**

Aucune enquête nouvelle n'est prévue pour 2001. La première enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction est réalisée en 2000, alors que l'on met en œuvre l'allègement de la charge statistique pour les petites entreprises dans l'enquête annuelle. La prochaine enquête associée devrait être lancée en 2002 sur le thème de la régionalisation.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Suivi de la construction neuve de logements et de locaux**

Après son déploiement en métropole en 1999, ainsi qu'à la Réunion, le logiciel SITADEL a été mis en place aux Antilles et en Guyane au début de l'année 2000. Les problèmes techniques n'ont pas encore tous été résolus, mais en fin 2000, les défauts de jeunesse devraient être dépassés. La mise au point du modèle permettant d'estimer des statistiques d'ouvertures de chantier ou de fin de chantier en dates réelles à partir des autorisations de construire a progressé. Il devrait être disponible en 2001. La base de données SITADEL sera mise en œuvre pour le répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové. Dans ce cadre, il sera opportun d'étudier la mise en place d'un suivi régional des permis de démolir.

Dans un souci d'allègement des formalités administratives qui incombent au citoyen, une refonte des imprimés de permis de construire est à l'étude. Ces nouveaux formulaires devraient être opérationnels dès le début de l'année 2001. Cela nécessitera une révision de la procédure SITADEL et de ses interfaces avec les dispositifs d'instruction des demandes d'autorisations de construire.

### **3.2. L'observation des marchés de l'immobilier et du parc**

- Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

Aucune modification majeure des procédures de collecte, d'exploitation et de diffusion des résultats n'est envisagée. Des réflexions sont en cours sur l'opportunité de régionaliser les seuils de l'enquête (actuellement limitée aux programmes de plus de 4 logements).

- L'enquête sur le parc locatif social

La rénovation importante de la collecte de l'enquête sur le parc locatif social devrait apporter pleinement ses fruits, après une période de rodage.

Afin notamment d'alléger la charge d'enquête pour les organismes, l'effort de coordination entre les différentes opérations de remontées d'information réalisées par le ministère doit aboutir en 2001. Des réunions de coordination ont été organisées en 2000, afin de rationaliser l'ensemble. Il est recherché une harmonisation des

univers enquêtés, et une complémentarité sur les sujets abordés. L'enquête « réhabilitation » de la DGUHC a notamment été lancée en articulation avec l'enquête décrivant le parc.

Le projet de loi « solidarité et renouvellement urbain » actuellement en discussion au parlement fixe un quota de logements sociaux pour certaines communes. Il conduit à préciser une définition étendue des logements sociaux. En introduisant une obligation de réponse aux enquêtes visant à mesurer l'importance de ce parc, elle devrait conduire à une révision du statut de l'enquête réalisée par le SES.

- Suivi des aides au logement

Les évolutions des différentes aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique permettant leur suivi. Les réflexions se sont poursuivies en 2000 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir de GALION, nouvel outil de gestion des aides qui sera implanté dans les directions départementales de l'équipement. Ceci devrait être opérationnel en 2001.

- Traitement du fichier des abonnés EDF

Le dispositif mis en place fin 1997 sera maintenu sans aucun changement.

### **3.4. Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)**

Cette enquête, par correspondance auprès des collectivités locales, a subi de profonds aménagements en 1998 et 1999 à l'origine d'un retard de publication. Elle s'inscrit dans les réflexions du CNIS sur la connaissance statistique des collectivités locales. Elle vise à produire, à partir des comptes primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction. En 2000 un objectif d'amélioration des délais de réponse a été avancé, tout en recherchant des gains en qualité.

### **3.5. Les synthèses et la diffusion des données élaborées**

- Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées

Ce réseau est organisé autour de la base de données communales GEOKIT, base de diffusion des données statistiques qu'utilise le ministère, au niveau national et dans les services déconcentrés. Elle est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (INSEE, DGI, SCEES, EDF, ANAH, ANPE, CAF). L'objectif de cette base est de mettre à disposition des chargés d'études de l'administration centrale et des services déconcentrés du ministère les données sur l'aménagement, l'habitat et l'environnement économique, nécessaires à la conduite de leurs travaux.

Une nouvelle version de l'outil (GEOKIT2) a été diffusée en 2000. GEOKIT2 permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal. Le fonctionnement de la base en réseau local permettra une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La base a été enrichie en 1999 avec des variables du fichier FILOCOM de la DGI. Fin 2000, c'est une partie des données du recensement de la population de 1999 qui lui seront intégrées. D'autres projets sont à l'étude en particulier avec l'IFEN, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base EIDER) et de données communales donnant des statistiques d'occupation des terres (selon Corine land cover). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

- Les analyses à partir des fichiers fiscaux

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des impôts, le Service économique et statistique dispose de données fiscales et foncières issues des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (fichier FILOCOM). Les exploitations réalisées sur le fichier de 1995 et celles, plus riches, sur le fichier de 1997, ont notamment permis de définir un tronc commun de variables au niveau communal et, à partir de là, de réaliser des analyses croisant les données sur les logements avec celles qui concernent leurs habitants. Elles apportent des compléments d'informations de premier plan sur les revenus des occupants et les caractéristiques des propriétaires. Elles permettent en outre de réaliser des estimations de populations, de connaître l'âge du parc de logements, la copropriété, la durée d'occupation et d'améliorer la connaissance de la vacance des logements. Utilisées en liaison avec d'autres sources, socio-démographiques en particulier, ces variables enrichissent l'analyse des situations locales de l'habitat.

Après une première phase d'évaluation de la qualité des variables du fichier FILOCOM et de leur degré de cohérence avec d'autres données (recensement de la population, enquête sur le parc locatif social), le SES s'attachera à mieux définir les conditions de mobilisation et l'apport des données fiscales pour les études locales

sur l'habitat. Cela s'est traduit par la publication d'un guide d'utilisation de FILOCOM. Il permet de connaître les concepts et la méthodologie du contenu de ce fichier. Il est également prévu la « confidentialisation » du fichier directement utilisable sous GEOKIT. Depuis cette année, une partie importante du travail porte sur la comparaison entre le fichier FILOCOM de 1999 et les données du dernier recensement de la population, dont les dates de référence sont proches.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

- **Aspects régionaux et locaux**

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour SITADEL, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et COLLOC. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux et en 2001, on préparera une enquête associée sur le thème de la régionalisation. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception. Plusieurs actions menées en 2000 ou en 2001 devraient permettre d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local : enrichissement de la base de données GEOKIT par les données du recensement de la population de 1999 et diffusion au niveau communal des informations relatives au prêt à taux zéro ; réduction des délais de production des statistiques en dates réelles sur la construction neuve. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur l'adaptation des données statistiques à une utilisation faisant référence à diverses formes de géocodage, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

## **6. Liste des publications relatives aux programmes 1999 et 2000**

À noter

*Résultats de la construction ( SITADEL)*

« Résultats départementaux de la construction » (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant

*Le site internet*

Depuis 1999, une partie de ces résultats est présentée dans les pages " économie et statistiques " du site Internet du ministère. L'évolution importante de ce site, entreprise en 2000, aboutira au début de 2001 avec la généralisation de l'accès en ligne aux fac-similés des publications traditionnelles et à la mise en ligne des principaux résultats qui deviendront ainsi facilement accessibles et téléchargeables dans un format permettant une utilisation aisée.

## Ministère de l'équipement, des transports et du logement

### - Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

#### 1. Travaux nouveaux

- Bénéficiaires du statut du bailleur social

La loi de finances pour 1999 a institué le statut du bailleur social qui permet à un bailleur privé donnant en location à un locataire dont les ressources sont inférieures à un certain plafond, et sous réserve que le loyer soit également inférieur à un plafond dépendant de la localisation du logement, de bénéficier de dispositions fiscales avantageuses. Le bénéficiaire de ce dispositif remplit un additif à sa déclaration fiscale comprenant des informations sur la localisation du logement, le loyer perçu, et le coût du logement pour les logements neufs. La DGUHC recevra copie de cet additif et en fera une exploitation statistique comportant un dénombrement exhaustif des bénéficiaires et une exploitation par sondage des données portant sur le loyer et le coût des logements.

#### 2. Opérations répétitives

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'État dans le département :

- ⇒ pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- ⇒ pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

- **Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)**

En application de la loi, l'enquête est réalisée tous les ans au premier semestre depuis 1997. Le parc de logements de chaque organisme concerné fait l'objet d'une ventilation par département et par zone géographique de plafonds de ressources pour l'accès à un logement HLM, en distinguant les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones de revitalisation rurale (ZRR). L'enquête repose sur la connaissance des revenus imposables des locataires du parc locatif et sur des informations dont les bailleurs sociaux sont détenteurs (barèmes de calcul du SLS et liquidation du SLS).

Par l'intermédiaire d'un formulaire d'enquête, les bailleurs sociaux communiquent au représentant de l'État dans le département du lieu de situation des logements les données nécessaires à l'élaboration du rapport annuel départemental soumis pour avis au conseil départemental de l'habitat (CDH). Ces données sont agrégées au niveau de chaque département pour être communiquées à la DGUHC afin de réaliser le rapport national (bisannuel) sur l'application du SLS. Le premier rapport national a été remis sur le bureau des Assemblées en décembre 1997. Le second l'a été à la fin de l'année 1999.

- **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'État par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'État. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

- **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'État réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et

d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2001.

*Pour information*  
*Enquête ayant reçu un avis d'opportunité à la Formation Urbanisme, équipement, logement*  
*le 19 mai*

**Enquête Logement** (prévue en décembre 2001)

### **1. Service producteur**

Division Logement (F330), INSEE

### **2. Intitulé de l'enquête**

Enquête Logement 2001/2002

### **3. Objectifs de l'enquête**

- connaître le parc de logement en France : nombre de résidences principales, secondaires et occasionnelles, vacantes ; âge, taille, confort, environnement des résidences principales,
- décrire les conditions de logement des ménages: confort, peuplement, dépenses de logement, appréciations sur les conditions de logement, projets résidentiels, mobilité récente, patrimoine logement possédé.

### **4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

L'enquête Logement est réalisée par l'INSEE à intervalles réguliers depuis 1955 (dernières enquêtes : 1988, 1992, 1996). Cette enquête, considérée comme la référence par l'ensemble des acteurs du logement, fait l'objet d'un large partenariat. Le ministère de l'Équipement (DGUHC et DAEI), l'ANAH, le CEREN, entre autres, sont demandeurs et participent au financement. Du côté de l'INSEE, les données récoltées sont utilisées largement au sein de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, mais aussi par la comptabilité nationale, pour l'établissement des comptes de patrimoine et du compte du logement.

L'exploitation des enquêtes concerne, outre ces organismes, d'autres acteurs : Union des HLM, Réseau socio-économique de l'Habitat, universités et laboratoires associés, INED.

### **5. Principaux thèmes abordés**

La description du parc des résidences principales métropolitaines occupe une large partie du questionnaire : composition et taille des logements, confort, mode de chauffage, situation du logement dans l'environnement. La description des conditions de logement des ménages au sens large comprend le statut d'occupation du logement, les dépenses de logement selon les différents postes, les appréciations des ménages sur leur logement et leur quartier, les projets résidentiels, la mobilité récente de la personne de référence du ménage et de son conjoint éventuel, et le patrimoine logement possédé par le ménage. Des questions sur les travaux effectués dans le logement l'année précédant l'enquête viennent compléter ce tableau.

Toutes ces données peuvent être analysées à partir du tronc commun des enquêtes ménages, auquel est adjoint un module « hébergement », visant à mieux décrire la situation des individus ne faisant pas partie de la famille principale du ménage, et résidant dans le logement. Ce module est unique en son genre dans les enquêtes répétées de l'INSEE.

### **6. Place dans le dispositif statistique sur le logement**

L'enquête constitue la seule source intercensitaire centrée sur les conditions de logement (confort et conditions économiques d'occupation). A ce titre, elle est exploitée intensivement par le Ministère de l'Équipement et à l'INSEE. C'est également une source importante pour la connaissance du parc de logements dans ses différentes composantes, à cause de l'importance de l'échantillon. De ce point de vue, elle fournit des estimations des effectifs du parc de logement qui sont utilisées chaque année par les Comptes du logement. A l'INSEE, ces estimations sont moins utilisées car toutes les autres enquêtes auprès des ménages se valent sur l'enquête Emploi.

### **7. Caractéristiques techniques**

- unité statistique sondée : le logement.
- unité statistique interrogée : le ménage, l'individu, la personne de référence ou son conjoint, selon les modules,
- champ de l'enquête : tous les logements de métropole. Les occupants des résidences principales sont interrogés,
- tirage de 40 000 logements dans l'échantillon-maître et la BSLN de l'INSEE. En 1996 : 34 600 résidences principales, 29000 répondants,
- plan de sondage à une phase. Les résidences principales sont surreprésentées, ainsi que les logements neufs,
- période et mode de collecte: de décembre 2001 à février 2002. Collecte assistée par ordinateur (CAPI), réalisée par les enquêteurs de l'INSEE.

### 8. Temps moyen de réponse à l'enquête

Une heure en 1996. Ce temps constitue pour la division logement la borne à ne pas dépasser.

### 9. Groupe de suivi

Il sera constitué en janvier 2001, à l'issue du premier test terrain. Il comprendra, outre des représentants des unités concernées à la Direction Générale de l'INSEE, un représentant de chacun des organismes financeurs de l'enquête. Préalablement à la constitution de ce groupe, de nombreuses réunions de concertation sur le questionnaire ont eu lieu avec les organismes compétents et/ou intéressés.

### 10. Diffusion des résultats

Elle s'effectue sous deux formes :

- mise à disposition des partenaires de bases anonymisées, dès la fin des premiers redressements (6 mois après la fin de la collecte). Une fois l'ensemble des redressements effectués (9 mois après la collecte), les bases anonymisées sont mises à disposition de l'ensemble des utilisateurs,
- publication de résultats, commençant 6 mois après la fin de la collecte. Ces publications comprennent des articles pour INSEE Première (5 pour l'enquête de 1996), pour Economie et Statistiques, ou pour des ouvrages ou revues traitant du logement (Données sociales, Données Urbaines, France, portrait social, compte du logement, ANIL Habitat actualité, ..), et un numéro d'INSEE Résultats. L'enquête de 1996 a donné lieu à la diffusion d'un INSEE Résultats sous support cédérom, parallèlement à la diffusion papier. Ce produit a été bien accueilli par les utilisateurs.

## RÉCAPITULATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU MOYEN TERME 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Budgets des collectivités locales	<b>DGCL</b>	En cours	
Comptes des collectivités locales	"	En cours	
Fiscalité locale	"	En cours	
Finances des groupements	"	En cours	
Exploitation des rapports aux CTP	"	Synthèse en 2001	
Cartographie des groupements	"	En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création	"	En cours	
Site Internet	"	En cours	
- Délimitation des aires d'influence des pôles de services intermédiaires et des pôles de proximité suite à l'IC 98 (rétopolation 1980-1988) - Délimitations suite au RGP 99; mise en relation avec les anciens découpages, notamment au niveau infracommunal	<b>INSEE Réseau d'action régionale</b>	Fait en 98-99  IRIS 2000 : en cours Aires urbaines, bassins d'emploi : en début 2001	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte de nouvelles données « bilocalisées »</li> <li>- Publication d'un guide des zonages sur CD-ROM ;</li> <li>- Méthodes pour l'interprétation et la représentation des statistiques spatiales</li> </ul>		<p>A l'étude</p> <p>Reporté à 2001</p> <p>Fait en 2000</p>	Adoption et diffusion
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'agrégats économiques régionaux cohérents avec les données de la comptabilité nationale en nouvelle base 24 mois après la fin de l'année de référence ; estimations provisoires l'année n+1 (à l'étude)</li> </ul> <p>Extension du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projections de population et de population active disponible par région à partir du RGP 99</li> <li>- Indicateurs infra-annuels d'activité de certains secteurs au niveau régional à partir de la source fiscale TVA ;</li> </ul> <p><i>- Tendances Régionales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La France et ses Régions</i>; édition annuelle des tableaux sur support électronique</li> <li>- Indicateurs sur les échanges interrégionaux</li> </ul>	"	<p>En cours en 2000 : VAB et PIB des années 94-96 ; en 2001 : id. pour 97-98, 99, RDB et comptes des APUL.</p> <p>cf. ci-dessous OMPHALE ; 1<sup>o</sup> semestre 2001</p> <p>A l'étude</p> <p>A l'étude</p>	<p>Publication annuelle</p> <p>Publication en 2001</p>



<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs sur structure et évolution du système productif au niveau zone d'emploi</li> <li>- Indicateurs de revenus disponibles des ménages au niveau zones d'emploi</li> <li>- Indicateurs sur le fonctionnement du marché du travail</li> <li>- Indicateurs démographiques élaborés</li> <li>- Base de données sur les zones d'emploi</li> </ul>	<b>INSEE Réseau d'action régionale</b>	<p>Expérimental en 2000</p> <p>Actualisation fin en 2001 des indicateurs intercensitaires</p> <p>2001</p>	<p>A partir de CLAP</p> <p>Niveau et composition</p> <p>Espérance de vie, fécondité.. Publication sur support électronique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données de cadrage sur quartiers de la politique de la ville issues du RGP 99</li> <li>- Production annuelle de données issues de l'IRPP dans découpage de quartiers IRIS 2000 pour grandes agglomérations</li> <li>- Idem pour les sources ANPE, fichiers CAF, SIRENE+DADS</li> </ul>	"	<p>fait en 2000</p> <p>Tests en 2000 sur une région (Bretagne)</p> <p>Productions annuelles</p>	<p>Mise au point et début de réalisation</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux sur les méthodes d'estimation (populations handicapées, emploi...)</li> </ul>	"		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- SEDDL : intégration ICO 98, RGA 2000, RGP 99 jusqu'au niveau infra-communal</li> <li>- Projet SAPHIR</li> <li>- Création de CLAP</li> <li>- Inventaire permanent des principaux équipements et services collectifs au niveau communal</li> </ul>	"	<p>ICO98 : fait en 99</p> <p>En 2000, intégration du RP99, 1°expl.stat.2001</p> <p>intégration de l'exploitation complémentaire</p> <p>Actualisation avec le RP99 : 2001</p> <p>Projet en cours</p> <p>Démarrage du projet et 2000</p>	<p>Base locale rétrospective des RP</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outil de zonage MIRABEL</li> <li>- Outil de projection démographique OMPHALE</li> </ul>		<p>Toiletage en cours</p> <p>Rénovation ;</p> <p>échéance: fin 2000</p>	

- Extensions d'enquêtes : prolongements quartiers d'EPCV sur les situations défavorisées ; enquêtes sur déplacements urbains enquêtes de fréquentation touristique A l'étude, extensions : SINE 98, VQS-HID 99, EPCV, EAE - Mise au point des « cahiers des charges » et des procé-dures de réalisation pour ex-ploitations détaillées à façon de sources administratives	“  avec le CERTU  avec services producteurs	Collecte début 2001	Participation à la réalisation Participation à la réalisation  A préciser
<b>Finances des administra-tions publiques</b>	<b>Direction générale de la Comptabilité publique</b>		
Compte des administrations publiques locales : - communes - départements - régions - établissements publics locaux - santé - social et médico-social	Bureaux 6C, 6B	Permanent	Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle
Eléments de conjoncture com- munes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Eléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Collecte annuelle sur les interventions économiques	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte sur la trésorerie des collectivités locales	"	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte annuelle sur les délais de paiement	"	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Données régionalisées en matière de finances publiques locales	"	En cours	Réplication des bases de données au plan régional
Contribution aux études locales	"	En cours	En coopération
Enrichir la gamme des publications	"	En cours	A poursuivre
Définir une approche consolidée	"	A venir	Mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	"	A venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
<b>Agriculture</b>			
Base de données commu-nales Zonages	<b>INSEE, Division Agriculture</b>		Mise à jour de la base si le besoin est confirmé

Diffusion de l'inventaire communal Diffusion du recensement de l'agriculture	<b>SCEES</b>	Premiers résultats disponibles en 2001	Publication des résultats au niveau local Données individuelles et données agrégées dans la base de données Datagreste. Diffusion : Internet ; cédéroms ; publications papier
<b>Commerce, services</b>			
Informations localisées : services, commerce de détail	<b>INSEE, Département des Activités tertiaires</b>		Sources administratives, extensions ponctuelles EAE Services
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	<b>Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services</b>		A développer pour les besoins de la DEcas
Evaluation du marché régional et local de la publicité	<b>Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias (SJTIC)</b>		Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ».
Enquêtes presse et câble	"		Résultats au niveau régional et départemental
Géographie du cinéma	<b>Centre national de la cinématographie</b>		Annuel Entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants
<b>Démographie, conditions de vie</b>			
Recensement en Continu de la Population	<b>INSEE, Mission Avenir des statistiques de population</b>		A partir de septembre 2001
Inventaire communal permanent des équipements et services	<b>INSEE, Département de la démographie - SCEES (?)</b>		A partir de 2001 Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux
Inventaire permanent des équipements et services urbains	INSEE, Département de la démographie		A partir de septembre 2002 Nouveau dispositif à mettre en place en complément du précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements
Recensement rénové de la population	"	Première collecte en septembre 2002	

Gestion intégrée REPLIC-Base-îlots	<b>INSEE, Pôle Infrastructures géographiques</b>		1999-2000 Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries. L'intégration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	"		1998-2000 Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.
Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	<b>INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies</b>		2000-2001 Un répertoire d'immeubles localisé sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.
Mise à jour du RIL	<b>INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies</b>		A partir de 2001 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population	<b>INSEE, Division Recensements de la population</b>	Résultats disponibles à partir de 2000	Mars 1999 Métropole, DOM, St Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	"	octobre 2000	Annuel
Bulletins de l'état civil	<b>INSEE, Mission Répertoires et mouvement de la population</b>		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges pour les naissances mairies-INSEE Amélioration de la qualité des données (avec mairies)
Enquête sur la collecte de l'état civil	<b>INSEE, Division Enquêtes et études démographiques</b>	En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)

Echantillon démographique permanent	"	En cours	- Alimentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999) ; - Etudes (en cours)
Enquête Etude de l'histoire familiale associée au RP	INSEE/INED	En cours  reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (éventuel) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2001, éventuel)
Enquêtes post-censitaires	INSEE/INED	2000 et 2001	Enquête « biographies et entourage »
Enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (métropole et DOM)	<b>INSEE, Division des prix à la consommation</b>	Repoussée en 2003	Prévue en 2000 INSEE + une part de financement externe
Enquête de comparaison de niveaux de prix dans les capitales européennes	"	En cours	Financement Eurostat Opération annuelle déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Ile-de-France
Voir <i>Urbanisme, équipement, logement</i>	<b>INSEE, Division Logement</b>		
A partir de l'enquête Logement : extensions régionales d'échantillon et études	"		
Extensions d'échantillonnage pour la plupart des enquêtes réalisées par la Division	<b>INSEE, Division Conditions de vie des ménages</b>		Proposition, pour la prise en compte de la dimension régionale
Enquêtes PCV (enquêtes permanentes sur les conditions de vie) : - janvier 2001 : partie variable « Vous et votre quartier »	INSEE, Division Conditions de vie des ménages		Exploitations régionales des indicateurs sociaux envisageables à partir des parties fixes des enquêtes
Enquête Budget de famille 2000	"		Extension d'échantillon dans les DOM

Enquête Biographies et entourage	<b>INED</b>	En cours de réalisation	En 2000, interrogation d'un échantillon de 3 000 personnes en Ile de France En 2001, interrogation d'un échantillon de même taille dans les régions qui ont connu les échanges migratoires les plus intenses avec l'Ile de France (en particulier Bretagne, Rhône Alpes)
Fréquentation du patrimoine	<b>DEP (culture)</b>		Enquête expérimentale régionale prévue en 1998, en vue d'une enquête nationale (2000/2001).
Dépenses publiques pour la culture	"	En cours	Prochaine enquête en 2001/2002
Enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine culturel	"	En 2000	
Enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales	"	2001/2002	Réflexion méthodologique et examen des collaborations possibles
Exploitation détaillée du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	"		Mise en oeuvre quand les fichiers du recensement seront disponibles
Géographie de la culture	DEP + équipes de recherche	En cours	Appel d'offre 1999.
Enquête sur les pratiques sportives	<b>Ministère de la jeunesse et des sports</b>	En 2000	
Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur du sport et de la jeunesse	"	En 2001 : étude de faisabilité probable	Envisagée en 2002
Répertoire des équipements sportifs	"	Investigations menées en 2000	Envisagé en 2001
Suivi des associations sportives et d'éducation populaire	"	En 2000 : fin des études de faisabilité probable	Envisagé en 2001
Emploi dans le sport et l'animation	"	En 2000 : travaux méthodologiques	Les études devraient déboucher sur des propositions d'enquêtes
Enquête sur les licences sportives	"	Opération répétitive	Données départementales par fédération sportive
Fréquentation des centres de vacances	"	Opération répétitive	Données par département
Enquête sur les emplois jeunes	Ministère de la jeunesse et des sports	Opération répétitive	Décompte mensuel et par région des emplois jeunes « jeunesse et sports »
Comptes économiques de la jeunesse et des sports	"		A moyen terme

Mise en place de systèmes d'informations locaux	<b>Ministère de la justice S/S SED</b>		Réforme en cours : un des objectifs est de permettre à chaque juridiction de disposer d'un suivi statistique de son activité civile, pénale ou éducative.
- Elaboration et diffusion de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France par les services de police et de gendarmerie".	<b>Ministère de l'Intérieur Direction centrale de la Police judiciaire</b>	Réalisation édition 1999 en cours	Opération permanente depuis 1972
<b><i>Education, formation</i></b>			
Enseignements scolaires	<b>SDES</b>		Elaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision
Enseignements supérieurs	"		Elaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment cycle) jusqu'au niveau établissement
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi	SDES		Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation-emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie
SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi)	"	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Economie de l'éducation	"		Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du «1,5% » formation continue	<b>CEREQ</b>	Abandonné	.Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF .Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises

Indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions	"	2001	
<b>Emploi, revenus</b>			
Estimations départementales d'emploi	<b>INSEE - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi</b>	En cours Prévu en 2001  En cours	Poursuite de la série Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP99 au lieu de travail Transition à préparer avec les données ESTEL; confrontation des concepts (appariement DADS-RP).
Indicateurs conjoncturels sur l'emploi	"	En cours Publication en NES 36 des estimations trimestrielles d'emploi salarié  En cours  En cours  Achevé : première publication en octobre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage; enrichissement des méthodes;  Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...). Nouveaux indicateurs : durée du travail, flux de main-d'oeuvre emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet)
DADS	<b>INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)</b>	En cours	Amélioration de la localisation géographique des établissements dans fichiers mis à disposition des régions, recherchée courant 1999. Prise en compte de ce besoin lors de la refonte de l'exploitation des DADS
EPURE (exploitation des bordereaux) URSSAF	"	En cours	Noyau dur. Activité permanente. Travaux d'analyse pour améliorer la qualité des résultats : expertise des redressements automatiques, des résultats sectoriels et régionaux
Système d'information des agents du secteur public (SIASP) : - traitement de fichiers de paie de la CP - enquête complémentaire biennale	"	Doit démarrer en 2000	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit de l'ensemble du système est prévue afin de proposer un schéma d'organisation du traitement des données plus efficace et plus industriel



Rénovation de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et autres organismes locaux à financement public	INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)	En cours Première phase fin 2000 ; deuxième phase fin 2001	Rénovation de l'enquête actuelle. - poste de travail déployé dans les DR et nouvelle chaîne informatique -nouveau questionnaire permettant une localisation fine des emplois Pôle de compétence à Rennes depuis septembre 1999
Enquêtes Emploi dans les DOM	<b>INSEE, Division Emploi</b>	En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000, lourde en 2001; le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré. En cas de retard, l'enquête de 2001 sera légère.
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)	INSEE, Division Emploi	En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL sera menée en 1999-2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local	<b>INSEE, Division Revenus et Patrimoine des Ménages</b>	En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'action régionale et de la DR de Bretagne.
Etudes : analyse approfondie des inégalités et de la pauvreté dans leur dimension spatiale	"		
Insertion professionnelle	<b>SDES</b>		Indicateurs à partir des enquêtes d'insertion et travaux d'estimation
Dispositif SAREF (système d'analyse de la relation formation/emploi)	"	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Études à partir des données de l'enquête Trajectoire des demandeurs d'emploi de la DARES	<b>ANPE avec CEE</b>	En cours	Études pour essayer de caractériser les marchés locaux du travail
Fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE	<b>Centre d'études de l'emploi</b>		Projet d'étude des situations de chômage par zone d'emploi.
Indicateurs régionaux sur la formation professionnelle	<b>CEREQ</b>	A partir de mars 2001	Prévue à chaque interrogation à trois ans de la génération pleine

<b>Environnement</b>			
<b>Rapport sur l'environnement</b>	<b>IFEN</b>		Les opérations nouvelles sont notées X
périodicité, alternance des thèmes à stabiliser (1994, 1996, 1998...) Performances environnementales (1996, 1998...)		En cours  En cours	Edition en 1999 d'une version en anglais du rapport 1998. Actualisation en 2000 de la série publiée en 1996. Document publié à l'occasion de la présidence française.
<b>Indicateurs</b>			
Agriculture et environnement (1997), Tourisme et environnement en projet Autres thèmes à définir  Développement durable		En cours  En cours  En cours	X Publication d'une brochure "Tourisme" en 2000. Agriculture, industrie : publications prévues. X Rapport d'étape en 1999, publication en 2000.
<b>Société et environnement</b>			
* Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) * Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE) * Environnement urbain, aménagement du territoire		En cours  En cours  En cours	X  X
<b>Comptes de l'environnement</b>			
Dépenses de protection Ecoindustries  Emissions de polluants par secteur Patrimoine et ressources naturelles Evaluation des dommages		en cours  en cours " "	Contributions aux rapports de la nouvelle commission des comptes et de l'économie. X Travaux à réaliser en lien avec la X Direction des études économiques et de X l'évaluation environnementale.
<b>Système d'information sur les déchets</b>			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des installations de traitement : - enquête auprès des communes sur les déchets ménagers (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN)		en cours  reporté	Première publication prévue en fin 2000.  X

Poursuite du programme EIDER dans le cadre des conclusions de l'audit mené en 1997	<b>IFEN</b>	Permanent	Diffusion d'un cédérom
Développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN	"	En cours	Huit postes existant début 2000. Audit de la MISE et de l'inspection générale de l'INSEE en 2000.
Mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : . enquêtes périodiques auprès des communes (volet eau à programmer après le volet déchets de 1998) . exploitation des données administratives et statistiques locales	"	En cours  En cours  En cours	opération nouvelle  opération nouvelle  opération nouvelle
Animation, échanges avec les collectivités territoriales	"		opération nouvelle
Coûts de gestion des déchets dans les collectivités	<b>ADEME</b>	Au programme de l'observatoire créé en 1999	Travaux programmés pour déterminer un indice d'évolution des coûts des déchets municipaux
Enquête sur les structures intercommunales	"		Opération ponctuelle Mise à jour permanente
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	<b>SCEES et IFEN</b>	En cours	
Recensement agricole	<b>SCEES</b>	Résultats à compter de l'automne 2001	
Enquête sur les pratiques culturelles	"	Automne 2001	
Recettes et dépenses des administrations publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA bis adoptée en 1998	<b>DGCP Bureau 5A</b>	Reporté en 2000	La qualité de l'information remontée sur 1999 n'est pas suffisante. Il faut attendre la fourniture des comptes 1999 et la mise en place de la COFOG.
Données sur l'environnement à partir de la nouvelle application de centralisation des comptes des EPL et des budgets annexes des collectivités locales	<b>DGCP Bureaux 6B, 6C</b>	A partir de 2000	
« Compte de l'urbain » du compte satellite des transports	<b>SES</b>		Ventilation des déplacements urbains selon les zones concernées (catégories d'aires urbaines) ou zone rurale exploitable en 2000-2001 dans une optique « environnement »

Enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales	<b>SES</b>		Indications sur les investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées
<b>Industrie, IAA, énergie</b>			
Projet TVA	<b>INSEE Division Indicateurs conjoncturels d'activité</b>	Fin prévue en 2000	La phase 1 sera opérationnelle à la fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2000, le changement de système coïncide avec un changement de base.
Données sur les éta-blissements	<b>INSEE, Département Système statistique d'entreprises</b>	En cours	Réflexion sur le modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Base de données structurelles d'entreprises	"	En cours	Projet devant aboutir en 2001.
Estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir des données établissement collectées dans l'EAE	<b>SESSI</b>	Devraient être disponibles en 2001	
Enquête EAE4G Industrie hors IAA : -régionalisation	"	Reporté en 2000, 2001	Opérationnel début 2001
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	<b>SCEES-INSEE</b>	Exploitation des BIC en cours	Accès aux données BIC obtenu, fichiers transmis par l'INSEE Relèvement permanent du seuil EAE à 20 salariés depuis l'exercice 1998 (10 salariés pour la coopération agricole)
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	<b>SCEES</b>	En cours	Intérêt particulier au niveau régional et infra Convention SCEES-INSEE-DGI signée
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	<b>Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services</b>		A développer pour les besoins de la DEcas
Atlas régional de la recherche	<b>Bureau des études statistiques sur la recherche</b>	Début prévu en 2001	
Indicateurs régionaux de la R&D	"	En cours	A mettre en place ; en complément des indicateurs existants, notamment dans le domaine des emplois

Enquêtes Presse	<b>Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias - SJTIC</b>		Résultats au niveau régional et départemental
Nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans et fichier bancaire des entreprises	<b>Banque de France Direction des entreprises</b>	Poursuite des travaux	Données aux niveaux régional, départemental
<b><i>Monnaie, finance, balance des paiements</i></b>			
Comptes des APUL Raccourcissement des délais	<b>Direction générale de la Comptabilité publique Bureau 5A</b>	En cours	Achevé sur le champ hors EPL
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APUL	"	En cours	APUL : financements croisés entre régions
Dépenses de l'État Examen de la possibilité d'utiliser les ressources de NDL	"	Abandonné	La localisation des dépenses de l'État est prévue dans le cadre du projet Accord
Comptes des hôpitaux Exploitation en comptabilité nationale des fichiers SAS du bureau D2 de la CP, avec la dimension régionale	"	En cours	Application nationale terminée. Pas encore de régionalisation.
Statistiques financières territoriales : statistiques sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, institutions financières spécialisées et le cas échéant; de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations	<b>Banque de France Direction de la conjoncture</b>		Statistiques mensuelles, trimestrielles disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France
<b><i>Santé, protection sociale</i></b>			
Développement de l'ilôtage des fichiers	<b>CNAF</b>	En cours	Outil « pilote »
Création de bases de données communales	"	En cours	
Réseau des chargés d'études Développement des études locales	"	En cours	
Alimentation de la base de données régionales en santé publique	<b>CNAMTS</b>		Intégration des informations inter-régimes issues du FIIP

Données régionales . abrégé statistique retraite . banque de données	<b>CNAV DAS</b>	En cours	10 abrégés en 2000, Mise en place à partir de 2001
Base de données sociales localisées (BDSL)	<b>DREES</b>	En cours	Mise en service à partir de 1999. Sera progressivement complétée et affinée par des outils graphiques et cartographiques, puis enrichie par les autres bases de données locales (BRSP, SYSGEO...)
Base régionale de santé publique (BRSP)	"	En cours	Extension progressive du champ de la base Ouverture aux utilisateurs extérieurs
<b><i>Système productif</i></b>			
Diffusion des statistiques du commerce extérieur par les DR	<b>DGDDI</b>	En cours	Généralisation des tableaux de bord Accès aux données régionales sur Internet en 2001
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	<b>INSEE, Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements</b>	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	2000-2003
<b><i>Tourisme</i></b>			
Etudes de mesure d'impact du tourisme sur l'économie régionale	<b>INSEE Département des activités tertiaires</b>	En cours	Seront complétées en matière d'emploi et poursuivies sur la valeur ajoutée
Enquêtes de fréquentation hôtelière	"	Rénovation depuis 1999	Nombreuses extensions dans le cadre de partenariats DR INSEE-acteurs du tourisme en région
Extension EAE Services aux activités d'hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de camping et autres	INSEE Département des activités tertiaires	1999	Extensions régionales
Elargissement du panel SDT (Suivi des déplacements touristiques des Français) : - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	<b>Direction du tourisme</b> avec la Banque de France et le SES	Fait  Fait  à l'étude	A partir d'avril 1999
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques . national . régional	DT INSEE	En cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée.

Evaluation du poids économique du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	DT  INSEE	  En cours	Permanent
<b>Transports</b>			
EAE 4 <sup>e</sup> génération complétée par un volet « établissement » pour établissements de 10 salariés et plus	SES	En 1999, le volet aura concerné tous les établissements des entreprises interrogées	A compter de l'enquête sur exercice 1997
Action auprès des Observatoires régionaux des transports visant à une meilleure utilisation des sources statistiques existantes d'origine administrative	"		Action en cours pour les données sur l'emploi
Base de données SITRA-M	SES	Depuis fin 1999	Généralisation de l'ouverture en région de la consultation des données agrégées de la base via l'Intranet du Ministère, en 2000
Transports routiers de voyageurs : Transports publics . urbains de province   - non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants . RATP	SES  CERTU  CERTU  RATP		Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	Travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
<b>Urbanisme, équipement, logement</b>			
Indices de prix des logements : indices « Notaires INSEE » pour la province, pour Paris et la France entière	INSEE, Division Logement	Travaux en cours	En liaison avec le Conseil supérieur du notariat

Enquête Logement : - A partir de l'enquête 1996/1997 : . extensions d'échantillon régionales et études . enquête avec questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane - Nouvelle enquête	"	En 2001, nouvelles extensions régionales  Prévue en 2001 /2002	
Indice coût de la construction - réflexions sur la méthodologie et conséquences	<b>INSEE, Division Comptes et études de l'industrie</b>	En cours	En liaison avec le ministère chargé du logement
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	<b>Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services</b>		A développer pour les besoins de la DECAS
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	<b>SES en collaboration avec la DGI</b>	Reporté	Opération nouvelle
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Investissements en BTP des collectivités locales	"		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats du recensement de la population de 1999 et le fichier FILOCOM (données fiscales sur l'IRPP, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)
Enquêtes associées à l'EAE	SES		Un des thèmes retenus : affiner la connaissance des activités et de l'appareil productif des entreprises de construction au niveau régional
Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité	<b>DGUHC</b>		Annuelle - Ventilation par département et zone géographique
Prêt à 0%	"		Bilan annuel complété par des statistiques locales par communes
Enquêtes sur la mobilité résidentielle	"	Enquête nationale éventuellement en 2001	Ponctuelles



<b>TRANSPORTS</b>
-------------------

## **MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

## **MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

Direction des affaires économiques et internationales,

Service économique et statistique (SES)

et autres services, organismes et entreprises concernés

### **1. Présentation générale**

En dehors de la réalisation des opérations courantes, avec pour certaines des améliorations et ajustements ponctuels, le programme statistique de l'année 2001, comme ceux des années 1999 et 2000, sera marqué par la réalisation d'enquêtes exceptionnelles importantes inscrites au programme à moyen terme 1999-2003.

Parallèlement, la mise en place d'opérations nouvelles, mais destinées à être régulières, se poursuit à un rythme qui dépend à la fois de la disponibilité effective de moyens supplémentaires et de l'importance des difficultés techniques rencontrées dans la phase de préparation de ces opérations. Certaines de ces opérations étaient déjà inscrites au précédent programme à moyen terme, sans avoir pu alors trouver un début de réalisation.

Mais figurent également au programme 2001 des opérations nouvelles ou renouvelées qui n'étaient pas explicitement prévues au programme à moyen terme 1999-2003. Ces opérations correspondent à des sujets dont l'importance est telle qu'une information plus riche et plus organisée les concernant devient indispensable (questions tournant autour de la sécurité ou de la connaissance locale des déplacements de voyageurs, en particulier).

#### Adaptation des opérations courantes : meilleure adéquation aux besoins des utilisateurs, allègement de la charge statistique.

S'agissant des opérations courantes, les améliorations et ajustements ponctuels en cours de réalisation ou prévus ont d'abord pour objectif une meilleure adéquation des informations fournies aux besoins des utilisateurs, au premier rang desquels les professionnels. C'est le cas de la généralisation des volets spécifiques dans l'enquête annuelle d'entreprise, pour laquelle cet objectif doit être concilié avec celui d'alléger la charge statistique pesant sur les entreprises. Cette volonté d'allègement s'est traduite en 2000, sur l'enquête relative à 1999, par l'application de la stratégie " petites entreprises " : sauf exception, les petites entreprises de moins de six salariés n'ont pas reçu de questionnaire, les données les concernant étant reprises des documents comptables annexés aux déclarations fiscales au titre des bénéfices industriels et commerciaux.

Pour l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM), les travaux méthodologiques réalisés en 1999-2000, et les expérimentations d'échanges de données sur support informatique, procèdent également de la volonté d'alléger la charge statistique tout en maintenant ou améliorant la qualité des informations.

#### Enquêtes pluriannuelles réalisées en 2001, travaux dont la mise en place se poursuit en 2001, en application du programme à moyen terme : une réponse aux besoins exprimés de longue date par les utilisateurs, souvent en matière de transport de marchandises.

Deux grandes opérations pluriannuelles seront réalisées en 2001, conformément au programme à moyen terme.

La première est l'enquête nationale auprès des chargeurs et des opérateurs de la chaîne de transport sur les déterminants logistiques et les caractéristiques physiques et organisationnelles des envois nationaux et internationaux de marchandises, qui actualisera l'enquête du même type réalisée en 1998 et qui complètera, dans une optique plurimodale, les informations habituelles sur les transports de marchandises disponibles mode par mode. Elle pourrait être lancée au deuxième semestre de 2001.

La deuxième est l'enquête relative à l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL), réalisée en principe désormais tous les cinq ans, sur les années en " 0 " et " 5 ", pour compléter à un rythme régulier les données issues de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM), qui ne concerne que les véhicules de plus de 3 tonnes de charge utile.

Ces deux opérations complèteront la description des transports de marchandises, pour lesquels on disposera en outre en 2000-2001 des résultats de l'enquête réalisée en 1999 sur les flux de marchandises franchissant les barrières montagneuses par voie terrestre.

De même, un certain nombre d'opérations nouvelles à vocation permanente, non encore stabilisées à ce jour, se poursuivront en 2000-2001, voire au delà pour certaines, jusqu'à réalisation complète : il s'agit en particulier de la mise en place d'un dispositif de suivi des déplacements de personnes à longue distance (pour lequel une première étape a été franchie en 2000) et d'une enquête sur les prix des services de transports de marchandises et des services auxiliaires, dont la partie relative aux transports de marchandises par voies navigables devrait être lancée au quatrième trimestre 2000.

Enquêtes et opérations nouvelles lancées ou réexaminées pour 2001 : conséquence de la nécessité de produire des informations plus complètes, mieux adaptées à des besoins qui deviennent plus aigus, en matière de sécurité et de connaissance locale des déplacements de voyageurs, en particulier.

Les exigences de sécurité supposent de rassembler et d'analyser les informations relatives aux accidents passés. S'agissant des accidents de la route, une enquête est programmée pour 2001, par la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR), sur la mobilité, les risques, les attitudes et les comportements de conduite routière, dont les résultats devraient permettre d'améliorer la prévention des accidents grâce à une meilleure connaissance des faits accidentels.

Mais, outre la sécurité, la meilleure connaissance locale des déplacements des personnes, et de leur motivation, conduit à valider des méthodes-cadres pour les enquêtes locales les concernant qui, pour cette raison, font l'objet d'une présentation au titre du programme 2001, tout comme le " baromètre " de satisfaction des usagers de la route.

En matière de déplacement urbain, enfin, sont programmées pour 2001, une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants sur le stationnement urbain et, sur les déplacements urbains en province, une enquête sur les pratiques et opinions des citoyens, des élus et des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement.

Dans un autre domaine, une enquête sur l'état du parc en 2000 et l'utilisation en 1999 des bateaux de plaisance et véhicules nautiques à moteur, prévue dans l'avant programme, est en cours de réalisation ; elle permettra aux administrations et aux professionnels de disposer d'informations qui font défaut actuellement.

Figure également au programme 2001 une enquête sur l'innovation dans les transports, thème d'un intérêt évident et pour lequel une demande européenne a conduit à prévoir de rééditer en 2001 ou en 2002 une enquête du même type que celle déjà réalisée en 1996.

A signaler enfin que le SES envisage de réaliser dès 2001 l'enquête sur l'état du parc de voitures particulières qui avait été évoquée lors de la réunion du 21 avril : en effet, la suppression de la vignette automobile fait disparaître les statistiques de ventes correspondantes, ce qui rend d'autant plus problématique les estimations annuelles du parc en service...

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### 2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées, enquêtes de périodicité supérieure à l'année

- Enquête sur l'innovation dans les transports
  - Enquête nationale auprès des chargeurs et des opérateurs de la chaîne de transport sur les déterminants logistiques et les caractéristiques physiques et organisationnelles des envois nationaux et internationaux de marchandises (enquête " chargeurs " 2001) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES)
  - Enquête sur l'état du parc en 2000 et l'utilisation en 1999 des bateaux de plaisance et véhicules nautiques à moteur
  - Enquête sur l'utilisation en 2000 des véhicules utilitaires légers (VUL 2000) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES)
  - Enquêtes déplacements " origine - destination ", par interview des conducteurs, au bord de la route
  - Enquêtes " baromètre de satisfaction des usagers de la route "
  - Enquête sur la mobilité, le risque, les attitudes et les comportements de conduite routière
  - Enquête sur le stationnement public
  - Enquête sur les pratiques et opinions des citoyens, des élus et des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement en matière de déplacements urbains de province.
- Chacune de ces opérations fait l'objet en annexe d'une fiche de présentation pour demande d'avis d'opportunité ou pour information à la formation.

### 2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2001

- Enquête annuelle d'entreprise
  - ◇ Mise en œuvre de la stratégie " petites entreprises "

La mise en œuvre de l'enquête annuelle d'entreprise de 4<sup>ème</sup> génération est effective dans les transports depuis 1998, sur les résultats 1997.

Dans le cadre de cette 4<sup>ème</sup> génération, il est prévu, pour les petites entreprises, d'alterner enquête proprement dite et utilisation des données fiscales. Sa mise en place effective se fait en 2000, à l'occasion de l'enquête portant sur 1999, pour les petites entreprises, jusqu'à 6 salariés, interrogées dans l'enquête relative à 1997, à l'exception de celles des secteurs où un nouveau volet sectoriel spécifique a été testé lors de la dernière enquête.
  - ◇ Poursuite de la mise en place des volets spécifiques à certaines activités de transport.

Outre un ensemble de questions communes à toutes les enquêtes annuelles d'entreprise (tronc commun) et des parties spécifiques aux transports, des cadres sectoriels ont été mis en place dès 1998, dans certains secteurs : transports routiers de marchandises et organisateurs de transport de fret, transports routiers de voyageurs. En 1999, auront été testés des volets relatifs aux transports maritimes, à la manutention portuaire et aux téléphériques et remontées mécaniques.

Pour les autres secteurs, l'étude de la mise en place de ces cadres sectoriels se poursuivra en 2000-2001, en liaison avec les administrations de tutelle et les professionnels du secteur, pour utilisation en 2001 ou 2002.
- Banque de données sur les transports (SITRA)

La banque de données SITRAM, volet " Marchandises " du système d'information sur les transports, était antérieurement uniquement interrogeable par l'équipe spécialisée qui réalise et gère la banque, au SES. Fin 1999, un outil d'interrogation à distance de SITRAM par des techniques internet (" SITRANET "), a été mis à disposition des utilisateurs du ministère (administrations centrales et directions régionales de l'équipement), via l'intranet du ministère. Une extension à des utilisateurs extérieurs au ministère sera mise à l'étude à l'occasion de la redéfinition du site " économie et statistiques " du site internet du ministère.

Par ailleurs, le volet " séries longues " de la banque est en cours de constitution. Ce volet consistera en un ensemble de résultats agrégés (séries chronologiques), en reprenant les principales séries disponibles : séries du mémento de statistique des transports, séries des rapports de la Commission des comptes des transports de la nation et séries de cadrage sur les autres pays de l'Union européenne. Outre les séries annuelles, le volet doit inclure également les séries conjoncturelles relatives aux transports et des données régionales. A terme, ces séries seront consultables sur Internet.

Les investigations relatives aux volets " voyageurs " et " entreprise " seront menées en 2000-2001, en fonction des moyens disponibles.
- Suivi permanent des déplacements à longue distance

Pour suivre à un rythme infra-annuel la mobilité des voyageurs à longue distance, pendant les périodes séparant deux enquêtes " transport " lourdes, telle celle menée sous l'égide de l'INSEE en 1993-1994, le SES a mené à bien en 1999 des travaux approfondis à partir des résultats du panel " Suivi des déplacements touristiques " (SDT) de la direction du tourisme et de premiers résultats, sur 1997 et 1998, sont effectivement

disponibles sur les déplacements à longue distance de plus d'une journée des Français ; il reste à compléter ces données, en particulier sur les déplacements d'une journée, ce qui est en cours d'expertise actuellement. Ceci se fait en parallèle avec le suivi des travaux européens visant à l'organisation d'une collecte harmonisée au niveau européen sur les déplacements à longue distance (" Mobilité 2000 ").

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Travaux intermodaux**

3.1.1. Enquête annuelle d'entreprise (enquête d'intérêt général, obligatoire).

Réalisée par le SES auprès d'environ 15 000 entreprises des différents secteurs des transports (mais seulement 10 000 en 2000 sur l'exercice 1999, du fait de la stratégie " petites entreprises " appliquée à la plupart des entreprises de moins de six salariés concernées par l'enquête).

Il reste à poursuivre la mise en place de parties spécifiques pour certaines activités de transport ou d'auxiliaire.

3.1.2. Système d'information sur les Transports

Volet Marchandises (SITRA-M)

La banque de données actuelle sur les flux de marchandises (SITRA-M) est alimentée à partir des fichiers du SES, de la SNCF, de Voies navigables de France (VNF) et des Douanes.

Fin 1999, un outil d'interrogation à distance de SITRAM par des techniques internet (" SITRANET "), a été mis à disposition des utilisateurs du ministère (administrations centrales et directions régionales de l'équipement), via l'intranet du ministère. Une extension à des utilisateurs extérieurs au ministère sera mise à l'étude à l'occasion de la redéfinition du site " économie et statistiques " du site internet du ministère. Le volet " séries longues " est en cours de constitution (cf partie 2.2 ci-dessus).

Autres volets

Des travaux visant à l'élargissement de la banque de données se poursuivront sur toute la période 2000-2002 (volets " voyageurs " et " entreprises ").

3.1.3. Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres, à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

#### **3.2. Transports aériens**

Les travaux actuels sont les suivants :

3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

3.2.2. Exploitation mensuelle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

3.2.3. Résultats mensuels provisoires des principales compagnies françaises et des principaux aéroports.

Exploitation réalisée par la DGAC sur les trafics (passagers, fret et poste).

Le système de collecte et de diffusion de ces informations doit être réétudié (collecte des données par échanges de données informatisés, organisation des données collectées sous forme de base de données).

#### **3.3. Transports maritimes**

3.3.1. Suivi des affrètements de navires étrangers

Réalisée par la direction du transport maritime, des ports et du littoral (DTMPL) : trafics réalisés par les navires étrangers affrétés par des opérateurs français.

3.3.2. Suivi des affrètements de navires français

Réalisée par la DTMPL : ensemble des relations au départ de la France et entre pays tiers.

3.3.3. Base de données portuaires

Gérée par la DTMPL, elle concerne l'activité des ports maritimes de commerce métropolitains et d'outre-mer, navires, escales, marchandises et passagers transportés. C'est à partir des données de cette base que la France

satisfait aux obligations résultant de la nouvelle directive 95/64/CE du Conseil de l'Union européenne du 8 décembre 1995 relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer. Cette base a fait l'objet en 1999 d'une rénovation technique.

#### 3.3.4. Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

#### 3.3.5. Emploi maritime au commerce

Enquête réalisée par la DAMGM auprès des principales entreprises françaises de transport maritime. Répartition des effectifs de marins français et étrangers par secteur d'activité, registre d'immatriculation, nationalité, nature du contrat et qualification. Cette opération va faire l'objet, en 2000-2001, d'un réexamen.

#### 3.3.6. Enquête sur les activités de l'armement français

Exploitation par la DTMPL d'une enquête réalisée par le CCAF auprès de l'armement français ; elle permet d'estimer des tonnes-mille pour le pavillon français et les navires affrétés.

#### 3.3.7. Statistiques de la flotte de commerce française

Consistance de la flotte de commerce sous pavillon français, par type de navire et armateur, statistiques élaborées par la DTMPL.

### **3.4. Transports fluviaux**

#### 3.4.1. Statistiques du trafic de la navigation intérieure

Exploitation annuelle réalisée par les Voies navigables de France (VNF) à partir des déclarations de chargement : trafics des bateaux selon les sections de voies navigables et les ports. L'ensemble du système de collecte a été réorganisé en 1999.

#### 3.4.2. Situation de la flotte de bateaux de navigation intérieure en exploitation

Dépouillement annuel par VNF des permis d'exploitation : ventilation des bateaux par catégorie, âge, tonnage, puissance.

#### 3.4.3. Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse nationale de retraite de la batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

### **3.5. Transports ferroviaires et remontées mécaniques**

#### **3.5.1. Statistiques concernant la SNCF**

Effectifs, réseaux, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers)...

#### **3.5.2. Fichier informatique des remontées mécaniques**

Exploitation annuelle réalisée par la direction des transports terrestres (DTT) - STRM.

Fichier technique : classification des appareils selon leurs caractéristiques techniques.

Fichier trafic : trafic passagers ; jour de fonctionnement ; tarif saison hiver et saison été (collecte pour environ 2 800 appareils sur 4 000).

Fichier accident : mise en place prévue en 2001 (cf 2.1 ci-dessus).

### **3.6. Transports routiers**

#### **3.6.1. Transports routiers de marchandises**

##### **3.6.1.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises**

(enquête d'intérêt général, obligatoire)

Enquête hebdomadaire par sondage et par voie postale réalisée par le SES auprès des propriétaires de camions de 3 tonnes et plus de charge utile et de tracteurs routiers (80 000 questionnaires environ par an), pour mesurer le trafic et les transports tant pour compte d'autrui que pour compte propre effectués par les véhicules à moteur immatriculés en France (de moins de 15 ans d'âge jusqu'en 2000, de moins de 20 ans d'âge à partir de 2001). En 2001, la limite inférieure de taille des camions devrait être portée à 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), borne exclue, en cohérence avec le seuil de véhicules à prendre en considération en matière d'accès à la profession de transport routier, au niveau européen.

##### **3.6.1.2. Enquête conjoncturelle permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers**

(enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête auprès de 3000 chauffeurs routiers des entreprises du transport routier de marchandises, pilotée par le SES, réalisée actuellement sur le terrain par un bureau d'études privé.

Une expérimentation basée sur le traitement statistique de disques de chronotachygraphes a été réalisée fin 1999 et un système de collecte utilisant les informations que contiennent les disques lancé en vraie grandeur en 2000.

L'ensemble du dispositif sera réexaminé courant 2001.

##### **3.6.1.3. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises**

(enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée. En 2000, une question a été ajoutée pour se conformer à une demande de la Commission européenne, qui souhaite en effet disposer d'enquêtes de conjoncture coordonnées couvrant l'ensemble des activités de services.

##### **3.6.1.4. Enquête de conjoncture auprès de la messagerie**

Enquête trimestrielle réalisée par le SES, auprès de 30 entreprises, têtes de réseaux : évolution passée de l'activité, en volume (nombre d'envois et tonnage) et en valeur.

##### **3.6.1.5. Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport**

Dépouillement réalisé par la direction des transports terrestres (DTT-R1) : nombre de candidats présentés et reçus.

##### **3.6.1.6. Etat statistique sur l'utilisation des titres administratifs de transport**

Exploitation réalisée par la DTT-R1 des états trimestriels des autorisations délivrées et restituées.

##### **3.6.1.7. Exploitation des comptes-rendus accompagnant les autorisations multilatérales**

Réalisée par la DTT-R1 pour la CEMT : tonnes, tonnes-kilomètres, relations.

##### **3.6.1.8. Aides de l'Etat aux regroupements d'entreprises de transport routier de marchandises**

Bilan réalisé par la DTT-R2.

3.6.1.9. Dépouillement statistique des procès-verbaux dressés à l'encontre des transporteurs routiers non résidents

Réalisé par la DTT-R3.

a) Dépouillement statistique des réunions des commissions des sanctions administratives et des sanctions prises par les Préfets à l'encontre des transporteurs routiers

Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.11. Enquête sur les résultats des contrôles du transport routier sur route et en entreprise

Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.12. Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM auprès des établissements de transport routier de marchandises

Enquête d'opinion trimestrielle sur la conjoncture dans les transports : opinion des transporteurs sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie (3 000 établissements interrogés).

3.6.1.13. Enquête de conjoncture de la Banque de France

Enquête d'opinion bimestrielle des transporteurs routiers de marchandises et des entreprises de déménagement recueillies par téléphone (500 tous les 2 mois) sur l'activité, les prix, les effectifs, la trésorerie.

**3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.**

3.6.2.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (enquête d'intérêt général, obligatoire)

Enquête hebdomadaire par sondage réalisée par voie postale par le SES auprès de propriétaires d'autobus et d'autocars, hors RATP et autobus de province (véhicules de transport en commun de plus de 9 places assises ; 12 000 questionnaires par an) : parc en service, voyageurs transportés par nature du service.

3.6.2.2. Transports publics urbains de province

Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des transports publics (UTP) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART).

3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province

Réalisée par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux.

Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).

3.6.2.4. Recensement départemental des exploitants de transports routiers de voyageurs

Enquête réalisée par le CERTU auprès des exploitants inscrits au registre des transports du département, qu'il s'agisse ou non d'entreprises de transport.

Un examen critique de cette opération est en cours (il n'y aura pas, en 2000, d'envois de questionnaires relatifs à 1999).

3.6.2.5. Statistiques annuelles concernant la RATP

Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.

### 3.6.2.6. Panel de conducteurs

Panel SECODIP de 4 500 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

### 3.6.2.7. Panel parc-auto

Panel SOFRES de 10 000 ménages financé par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), l'ADEME et la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

### 3.6.2.8. Enquêtes sur les pratiques de déplacements en milieu urbain

Réalisées par les autorités organisatrices de transports urbains, avec le concours du CERTU, auprès des ménages : caractéristiques des ménages et de leurs déplacements, mode de transport utilisé, motifs des déplacements, ... Une méthodologie d'enquête allégée a été mise au point par le CERTU, destinée à être utilisée par les villes moyennes.

### 3.6.3. Parc : Fichier central des automobiles (FCA)

Le Fichier central automobile (FCA) comprend les véhicules utilitaires et les voitures particulières. Il est géré par l'Association auxiliaire de l'automobile sous la responsabilité du SES, à partir des contenus des cartes grises communiqués par le ministère de l'intérieur. Le FCA sert à des fins statistiques (connaissance du parc et des immatriculations, données conjoncturelles sur le marché de l'automobile, base de sondage) et à des fins administratives (établissement du parc d'intérêt national, du parc de réquisition militaire). Le fonctionnement du FCA fait l'objet d'une réflexion de fond qui pourra déboucher sur des propositions visant à améliorer son contenu.

### 3.6.4. Infrastructure et circulation routières

#### 3.6.4.1. Identification du réseau national

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

#### 3.6.4.2. Chemins départementaux

Exploitation par les DDE des documents départementaux : longueurs et largeurs des réseaux.

#### 3.6.4.3. Recensement permanent de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes non concédées

Réalisé par les DDE et les CETE, avec le concours de la direction de la sécurité et de la circulation routières : détermination du trafic par des compteurs automatiques permanents ou temporaires. Le SETRA/CSTR est chargé des publications.

#### 3.6.4.4. Indice national de circulation

Réalisé par le SETRA/CSTR à partir de données de comptages sur un échantillon de sites et de périodes.

#### 3.6.4.5. Recensement permanent de la circulation sur les autoroutes concédées

Réalisé par les sociétés d'autoroutes, aux péages sur les autoroutes fermées, et à partir des compteurs automatiques sur les autoroutes ouvertes : trafics par sections et tronçons.

#### 3.6.4.6. Sondage annuel permanent sur la circulation en milieu urbain

Supprimé temporairement. Les comptages sont encore faits dans certaines DDE.

#### 3.6.4.7. Suivi permanent de la structure de la circulation sur le réseau routier national

Réalisé par le SETRA/CSTR et les CETE à partir de comptages automatiques et permanents : structure de la circulation et volumes de trafic.

Une refonte complète des bases de données circulation est en cours, à partir d'une utilisation permanente du système de recueil automatique de données SIREDO. Elle a pour objet de créer aux niveaux national et régional des bases de données journalières détaillées et de fournir des indicateurs de trafic agrégés et ceci dans les plus brefs délais après la fin de l'année calendaire.

Il est envisagé de mettre à disposition à terme des serveurs de données.



3.6.4.8. Baromètre de satisfaction des usagers de la route  
Enquête sur site réalisée sur 3 ans en 3 vagues annuelles.

### **3.6.5. Sécurité routière**

3.6.5.1. Exploitation nationale du fichier des accidents corporels de la circulation routière, réalisée à partir des bulletins d'analyse d'accidents corporels (BAAC)

Réalisée par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) à partir des procès-verbaux du BAAC (gendarmerie nationale et police nationale) : tous accidents corporels.

3.6.5.2. Sondages sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et du casque

Réalisés par l'ONISR à partir d'enquêtes par sondages, quadrimestrielles (au moyen de radars ou de cinémomètres) sur un panel de points représentatifs ; intégration des résultats dans les bilans de circulation routière. L'utilisation du système informatisé de recueil des données (SIREDO), à l'étude, devrait être opérationnelle en 1998.

3.6.5.3. Sondages représentatifs dans les procès-verbaux d'accidents corporels de la circulation routière

Réalisés par l'INRETS avec le concours de l'ONISR à partir des BAAC.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

S'agissant de la charge statistique pesant sur les entreprises, les principaux allègements, en 2001, viendront des enquêtes rénovées dans les années récentes.

Dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise de quatrième génération (dont la mise en place a été réalisée en 1998 sur l'exercice 1997), la stratégie " petites entreprises " a été appliquée pour l'enquête réalisée en 2000 sur l'exercice 1999 : des données d'origine fiscale seront ainsi utilisées, en alternance avec les données collectées dans l'EAE, pour l'essentiel des petites entreprises de moins de 6 salariés du champ de l'enquête.

Dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) du SES, le nombre annuel de questionnaires avait déjà sensiblement diminué lors de la rénovation de l'enquête, en 1996. Or, du fait des efforts déployés en 1999 en direction des entreprises non répondantes, le taux de réponse à l'enquête a très sensiblement augmenté, ce qui a conduit à diminuer les taux de sondage dès 2000. Parallèlement, l'informatisation de la collecte devrait s'étendre en 2001, certaines grandes entreprises ne remplissant plus de questionnaires " papier ", mais envoyant les informations équivalentes sur support informatique (disquettes).

Par ailleurs, les travaux menés en 1999 avec l'association EDITRANSPORT et certains des plus grands transporteurs français devraient permettre de réaliser en 2000-2001 une expérimentation d'échanges de données informatisés (EDI) au sens propre du terme.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects " régionaux et locaux "**

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2001 seront disponibles, outre les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport 1997 (premier exercice de l'enquête de la 4<sup>ème</sup> génération, qui intègre des questions sur les établissements de plus de 10 salariés), ceux de l'enquête relative à l'année 1998, où tous les établissements des entreprises interrogées ont été suivis. Ceci devrait rendre possible une meilleure utilisation régionale des résultats de l'enquête.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales) devraient donner leur plein effet en 2000-2001.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (" SITRANET "), effective depuis fin 1999, devrait logiquement conduire à une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque, relatives aux transports de marchandises.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de " veille technologique " assuré

par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

En outre, les travaux menés dans le cadre du "compte de l'urbain" du compte satellite des transports aboutiront en 2000 et une ventilation des déplacements selon les modes, les agents et les zones concernées (catégories d'aires urbaines ou zone rurale) pourra être exploitée en 2000-2001 dans une optique "environnement".

### 5.3. Aspects "européens"

L'amélioration du système statistique européen est un des enjeux importants du moyen terme, en relation avec le fonctionnement du marché unique ou la définition des réseaux transeuropéens de transport.

Des avancées auront été réalisées en 2000, du fait de l'entrée en application complète des textes récemment adoptés mais aussi parce que les moyens nécessaires au rassemblement et à la diffusion effectives des données sont désormais consacrés par Eurostat aux statistiques de transport.

Ainsi a été diffusée par Eurostat début 2000 une publication, "Panorama des transports", Aperçu statistique du transport par route, chemin de fer et voies navigables intérieures dans l'Union européenne, Données 1970-1996", qui rassemble les principaux résultats disponibles en matière d'infrastructure, d'entreprises de transport, de matériels de transport, de trafic, de transports de marchandises et de voyageurs, de sécurité, de consommation d'énergie... Des versions mises à jour et complétées de ce document de synthèse seront régulièrement réalisées par Eurostat. Parallèlement, les données détaillées disponibles seront diffusées par Eurostat sur son site internet, et par CD-ROM. L'étendue de ces données détaillées devrait s'accroître à partir de 2000.

Pour les transports maritimes de marchandises et de voyageurs qui ont fait l'objet d'une directive adoptée en décembre 1995, la période de transition de trois ans s'est terminée au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

De même, pour l'activité des entreprises de transport, le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises adopté en 1996 est d'application complète en ce qui concerne les entreprises dont l'activité principale est le transport, mais ce n'est que pour la fourniture de quelques données, très loin donc de la richesse des informations disponibles par exemple dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise française. Un éventuel projet de complément au texte, pour les transports, ne sera pas mis en chantier dans un avenir proche.

Pour la route, le nouveau règlement, adopté en 1998 avec entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 1999, prévoyait une période de transition dont la durée n'était pas précisée. Certaines améliorations apportées par le texte sont restées jusqu'à présent théoriques, en particulier la description des transports de zone à zone, au niveau détaillé de la nomenclature des régions européennes qui correspond, pour la France, aux départements. Des progrès pourraient être effectifs en 2000-2001, sinon pour tous les Etats membres, du moins pour une partie d'entre eux, avec lesquels la France a mis en place des échanges d'informations bilatéraux. Ces contacts bilatéraux auront déjà permis de figurer, dans les publications du SES relatives aux transports routiers de marchandises en 1999 (SES - Infos rapides, SES - Données détaillées) un minimum de résultats concernant des pavillons autres que le pavillon français.

Pour le rail, un nouveau règlement est en cours de discussion, les données n'étant plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation en marche dans ce domaine. Outre les marchandises, le nouveau texte concerne également les voyageurs, y compris en transport urbain en site propre.

Pour les transports aériens, de marchandises comme de voyageurs, le règlement préparé en 1995 est toujours bloqué au Conseil. Actuellement, une base de données détaillées fonctionne, alimentée par les Etats membres sur une base volontaire (mais moins complète que ce que prévoit le règlement et avec des délais de mise à disposition importants).

Pour le transport intermodal de marchandises, qui ne fait l'objet d'aucun texte juridique spécifique et n'est abordé que très marginalement dans les textes relatifs aux différents modes de transport, les travaux méthodologiques visant à rendre moins coûteuse la collecte des informations et des expériences ponctuelles de collecte ont eu lieu dans le cadre du 4<sup>ème</sup> programme cadre de recherche et de développement, qui vont déboucher sur une collecte en vraie grandeur, en France, en 2001 (cf 2.1 ci-dessus).

En matière de nomenclature, les travaux de révision de la Nomenclature uniforme de marchandises pour les statistiques de transport / révisée (NST/R) vont reprendre en 2000 sur la base de propositions françaises. Ce sera l'occasion de mettre la NST/R en conformité avec le règlement de 1993 relatif à la classification statistique des produits associée aux activités (CPA) de la Communauté économique européenne.

On rappellera enfin que les risques de suppression qui pesaient sur les quelques données "transport" encore disponibles en ce qui concerne les transports du commerce international intra-communautaire dans le cadre du dispositif INTRASTAT sont provisoirement écartés. Des risques identiques pèsent d'ailleurs, mais à échéance plus lointaine, sur les données "transport" du document administratif unique (DAU) douanier qui ne concerne plus aujourd'hui que le commerce international extra-communautaire. La suppression des données "transports" du DAU serait d'autant plus dommageable que, pour le transport du commerce extra-communautaire, le recours à des directives ou des règlements "Transport" n'est pas envisageable pour pallier les pertes d'informations.

Pour les transports de voyageurs, les travaux méthodologiques et les enquêtes pilotes menées sur la mobilité des voyageurs dans l'Union européenne, et en particulier en France, dans le cadre de projets pour partie financés par le 4<sup>ème</sup> programme cadre pour la recherche et le développement (4<sup>ème</sup> PCRD) de l'Union européenne pourraient aboutir, en 2001, à l'occasion d'un nouveau projet "mobilité 2000" financé par le 5<sup>ème</sup> PCRD, à l'organisation d'une collecte, harmonisée au niveau de l'Union européenne, d'informations relatives aux déplacements à longue distance (cf 2.2 ci-dessus).

## 6. Liste des publications

Les publications relatives aux enquêtes statistiques, d'intérêt général, obligatoires ou non, des programmes d'enquêtes 1999-2000 sont les suivantes :

- Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE)

Les résultats de l'EAE transport 1997, réalisée en 1998, ont fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de "SES - Infos rapides, transport" (n°81, octobre 1999).

Les résultats détaillés de cette EAE transport 1997, première enquête de nouvelle génération, feront l'objet d'une brochure spécifique, en cours de réalisation. Les résultats seront repris dans le CD-ROM qui sera réalisé fin 2000 avec les résultats détaillés de l'enquête relative à 1998.

Le plan de diffusion des résultats de l'EAE transport 1998 est le suivant :

- une présentation générale dans un numéro spécifique de "SES - Infos rapides, transports" en novembre 2000 ;

- une publication "Données détaillées du SES - Transport" :

- Les entreprises de transport
  - Enquête annuelle d'entreprise
  - Année 1998
  - (à paraître fin 2000)

allégée par rapport aux brochures publiées antérieurement, car accompagnée d'un CD-ROM qui fournira les données les plus détaillées ;

- une publication complémentaire sur les performances des entreprises du transport routier de marchandises, analysant les marges et ratios de productivité (moyenne et dispersion) (à paraître début 2001).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)

Des résultats mensuels de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) sont intégrés dans les numéros de la série "SES - infos rapides, transport" consacrés à la conjoncture des transports et dans le Bulletin statistique du SES - Transport (publication trimestrielle et mise à jour mensuelle dans la partie "économie et statistiques" du site internet du ministère).

Les résultats de l'enquête TRM font également l'objet de numéros spécifiques de "SES - Infos rapides, transport" :

- trimestriellement pour les transports et les trafics,

- dernier numéro paru : Les transports routiers de marchandises au deuxième trimestre 2000 (n°106, septembre 2000) ;

- annuellement désormais pour les prix du transport,

Les prix du transport routier de marchandises au premier semestre 2000 (à paraître).

Publication annuelle détaillée la plus récente disponible :

l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 1999 (Données détaillées du SES, transport - septembre 2000 en cours de tirage).

Les résultats de l'enquête relative à 1999 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de "SES - Infos rapides, transport" (n°100, juillet 2000).

- Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers

Les résultats trimestriels ou semestriels de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers sont un élément essentiel des publications de l'Observatoire social des transports.

Dernier numéro paru de la publication trimestrielle (résultats relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 1999) :

Observatoire social des transports

La conjoncture sociale du transport routier de marchandises

N°20 - juillet 2000

Les résultats sont également repris dans les publications annuelles de l'observatoire social des transports, soit, en 1999 (sur l'année 1998) :

Bilan social annuel du transport routier de marchandises

Décembre 1999

Une publication du même type est parue relative aux transports routiers de voyageurs :

Bilan social annuel du transport routier de voyageurs

Mars 1999

- Enquête trimestrielle de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises

Les résultats de l'enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises sont publiés trimestriellement dans la série "SES - infos rapides, transport".

Les résultats de l'enquête du 2<sup>ème</sup> trimestre 2000 ont ainsi été publiés dans le numéro 102, juillet 2000 :

L'opinion des transporteurs routiers de marchandises

Situation au deuxième trimestre 2000

Perspectives pour le troisième trimestre 2000

- Enquête trimestrielle "messengerie"

Les résultats de l'enquête relative à la messengerie font l'objet, tous les trimestres, d'un numéro de "SES - Infos rapides, transport". Dernier numéro paru :

Résultats de l'enquête messengerie au deuxième trimestre 2000 (n°104, septembre 2000).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (TRV)

Publication annuelle détaillée la plus récente disponible :

Les transports par autobus et autocars en 1997 et 1998

(Données détaillées du SES, transport - 1999)

Les résultats de l'enquête relative à 1999 ont fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de "SES Infos rapides, transport" (n°99, juillet 2000)

- Panel "Suivi des déplacements touristiques" (SDT) de la direction du tourisme, utilisé par le service économique et statistique pour le suivi des déplacements à longue distance

Un numéro spécifique de "SES Infos rapides, transport" a été réalisé, présentant une première exploitation, dans une optique "transport", des résultats du panel "Suivi des déplacements touristiques" sous le titre : "Les voyages des Français en 1998" (n°93, avril 2000).

Depuis 1999, une partie de ces résultats est présentée dans les pages "économie et statistiques" du site Internet du ministère. L'évolution importante de ce site, entreprise en 2000, aboutira au début de 2001 avec la généralisation de l'accès en ligne aux fac-similés des publications traditionnelles et à la mise en ligne des principaux résultats, qui deviendront ainsi facilement accessibles et téléchargeables dans un format permettant une utilisation aisée.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

En octobre 2000, il apparaît que le programme de travaux nouveaux pour 1999-2003, tel qu'élaboré en mai 1998, est bien engagé, même si certaines opérations, de longue haleine, ont pris quelque retard.

S'agissant des enquêtes statistiques nouvelles et renouvelées prévues, le bilan est le suivant :

- l'enquête 1999 sur le transit routier de marchandises à travers la France a été réalisée comme prévu ; des premiers résultats ont été disponibles en mai 2000 ;
- l'enquête sur l'utilisation en 2000 des véhicules utilitaires légers (VUL) est bien programmée pour 2001, et les travaux de préparation ont démarré ;
- l'enquête " chargeurs " sur les chaînes de transport de marchandises est programmée pour 2001 (cf ci-dessus, 2.1) ;
- l'enquête sur les prix des services de transport de marchandises devrait connaître un début de réalisation fin 2000, sur le secteur des transports fluviaux de marchandises.

Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus ont également avancé :

- l'indice de production des services de transport (IPST) est en phase de rodage, avant diffusion ;
- les travaux d'amélioration du Fichier central automobile (FCA) ont fait l'objet d'études techniques préalables ; certains sont en cours de réalisation ;
- le suivi permanent des déplacements à longue distance des ménages a fait l'objet, en 1999, de travaux approfondis à partir des résultats du panel " Suivi des déplacements touristiques " (SDT) de la direction du tourisme et de premiers résultats, sur 1997 et 1998, sont effectivement disponibles sur les déplacements à longue distance de plus d'une journée des Français ; il reste à compléter ces données, en particulier sur les déplacements d'une journée, ce qui est en cours d'expertise actuellement ;
- la banque de données sur les transports (SITRA) va s'enrichir en 2000 d'un volet " séries longues ", en complément du volet " marchandises " (SITRAM) ; les études préparatoires au volet " entreprises " sont subordonnés à l'avancement de la banque de données structurelles sur les entreprises (BDSE) de l'INSEE ; celles relatives au volet " voyageurs " auront effectivement repris en 2000.

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
<b>TRANSPORTS</b>			
<b>Enquêtes générales, aspects multimodaux</b>			
Enquête annuelle d'entreprise ♦ stratégie petites entreprises ♦ volets spécifiques	SES	en cours en cours	permanent 1999 (enquête réalisée en 2000) 1999-2000
Indice de production de services de transport	SES	en cours	2000
Indices de prix des transports	SES	en cours	premiers travaux en 2000
Enquête " chargeurs " sur les chaînes de transport de marchandises	SES		sera réalisée en 2001
Transport intermodal - plates-formes intermodales	SES		
Suivi permanent de la mobilité des voyageurs à longue distance	SES en liaison avec la Direction du Tourisme	en cours	première réalisation début 2000
Statistique des accidents de transports de matières dangereuses (terrestres) Exploitation de comptes rendus	DTT		Permanent
<b>Banques de données</b>			
<b>Transports SITRA</b>			
♦ volet marchandises (SITRAM) ♦ volet séries longues ♦ volet voyageurs ♦ volet entreprises	SES	en cours	Permanent, élargissement prévu 1999-2000
<b>Transports routiers de marchandises</b>			
Enquête permanente sur l'utilisation de transports routiers de marchandises (TRM)	SES		Permanent
Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (complément périodique à l'enquête TRM pour véhicules utilitaires légers)	SES	en préparation	sur 2000 (à réaliser en 2001)
Enquête 1999 sur le transit routier de marchandises à travers la France	SES et partenaires	réalisée	1999
Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers	SES - DTT	en cours	Permanent - test d'une collecte alternative (chronotachygraphe) en 1999 - 2000

Indices de prix du transport routier de marchandises	SES		renové en 1998 (support enquête TRM) susceptible d'être remplacé par un dispositif spécifique (cf ci-dessus)
Dépouillements statistiques de documents administratifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Examens d'aptitude à l'exercice des professions de transport</li> <li>◆ Titres administratifs de transport, comptes rendus d'utilisation des autorisations multilatérales, aides de l'Etat aux regroupements</li> <li>◆ Procès verbaux de sanctions, contrôles</li> </ul>	DTT		Permanent
Enquêtes de Conjoncture <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Enquête d'opinion trimestrielle auprès de 1 300 entreprises</li> <li>◆ Enquête de conjoncture auprès de la messagerie (enquête trimestrielle auprès des têtes de réseaux)</li> <li>◆ Enquête de conjoncture de la Banque de France (bimestrielle)</li> <li>◆ Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM (3 000 établissements)</li> </ul>	SES  SES  Banque de France AFT		Permanent  Permanent  Permanent  Permanent
<b>Transports routiers de voyageurs</b>			
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules de transports en commun (TRV)	SES		Permanent
Transports publics <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ urbains de province</li> <li> </li> <li>◆ non urbains de province</li> <li>- auprès des départements</li> <li>- recensement des exploitants</li> <li>◆ RATP</li> </ul>	CERTU  CERTU  RATP		Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Comportements et opinions en déplacement	CERTU		

Panels d'automobilistes ◆ Panel conducteurs ◆ Panel Parc auto équipement	Secodip Sofrès		Permanent Permanent
Fichier central des automobiles Gestion du fichier des véhicules utilitaires et des voitures particulières	SES		Permanent Exploitation réalisée par l'Association Auxiliaire de l'Automobile
Réseau routier, circulation ◆ Autoroutes ◆ Circulation réseau routier national	Sociétés d'autoroutes DDE, SETRA		Permanent Permanent
Sécurité routière ◆ Exploitation du fichier des accidents corporels complété par sondage des procès verbaux (Inrets) ◆ Sondage sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et le casque	ONISR		Permanent
<b>Transports aériens, maritimes, fluviaux, ferroviaires</b>			
Transports aériens ◆ Compagnies ◆ Formulaires d'aéroports			Rénovation technique prévue
Transports maritimes ◆ Enquête annuelle sur les résultats financiers de l'armement ◆ Affrètements (navires français, navires étrangers) ◆ Base de données portuaires (activité des ports, transports de marchandises et de voyageurs) ◆ Personnel marine marchande, Emploi maritime au commerce ◆ Enquête sur les activités de l'armement français ◆ Flotte de commerce française	CCAF DTMPL DTMPL DAMGM DTMPL ; CCAF DTMPL		Permanent intégrée dans l'EAE-4G, avec volet spécifique au transport maritime  Rénovation technique réalisée en 1999
Transports fluviaux ◆ Trafic, transports ◆ Situation de la flotte ◆ Personnel marinier	VNF		Permanent - rénovation en 2000
Transports ferroviaires Effectifs, réseaux, trafic (fret, passagers)	SNCF		Permanent
Remontées mécaniques Fichier informatique des équipements	DTT		Permanent



## TOURISME

### **INSEE**

Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département des activités tertiaires

### **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

Direction du tourisme

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **INSEE**

Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département des activités tertiaires

#### **1. Présentation générale**

Enquêtes de fréquentation et estimation de l'emploi constituent le deux axes majeurs de travail de l'INSEE en matière de tourisme.

La statistique apportée par le système d'enquêtes sur la fréquentation hôtelière continue de progresser tant en contenu qu'en délai de mise à disposition.

En matière d'emploi régional lié à la fréquentation touristique, les outils d'estimation s'améliorent du côté des salariés et se complètent du côté des non salariés. Seule ombre persistante au tableau : le cas particulier de l'Ile de France dont le profil touristique interdit le recours à des méthodes basées sur la saisonnalité de la fréquentation touristique.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2001**

##### **2.1. Travaux statistiques nouveaux ou renouvelés**

###### **Enquêtes de fréquentation**

La rénovation des enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie a pris effet en janvier 1999 ; cette rénovation devait être transposée aux enquêtes de fréquentation de l'hôtellerie de plein air à partir de la saison 2001. Malheureusement il est déjà certain que cette rénovation n'aura pas lieu avant 2002 en raison de difficultés de réalisation de la partie informatique du projet. Les enquêtes de l'hôtellerie de plein air ne seront donc pas modifiées dans l'attente.

###### **Exploitation des relevés journaliers de fréquentation.**

Les nouveaux questionnaires mensuels collectent l'information des taux d'occupation des hôtels à partir d'une grille journalière, dont l'exploitation peut fournir une information très précieuse sur les périodes de fréquentation (typologie des jours de semaine, effets des ponts, impact d'évènements marquants). Cette dimension nouvelle pourra faire l'objet d'études à l'intérieur d'une région ou entre régions de manière à affiner l'analyse habituellement faite des statistiques de fréquentation hôtelière.

Un fichier des capacités d'accueil des hébergements collectifs de niveau communal pourra être constitué à partir de divers fichiers du système statistique public. il couvrirait outre les hôtels et les campings, les résidences de

tourisme, les villages de vacances, et les maisons familiales de vacances. Ce fichier ferait partie des bases de données communales de l'INSEE.

### **Estimation des emplois liés à la fréquentation touristique**

Après la mise au point d'une méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié au tourisme, et sa mise en oeuvre dans de nombreuses régions de France, des adaptations sont à opérer sur la base des résultats constatés dans plusieurs régions.

Cherchant le moyen d'évaluer aussi l'emploi non salarié qui compte pour beaucoup dans certaines professions liées au tourisme, et constatant la concentration de cet emploi non salarié sur des petites entreprises, l'idée est venue de transposer la méthode précédente en partant de SIRENE de sorte que l'on puisse là encore qualifier le lien avec le tourisme par une coïncidence de saisonnalité avec la fréquentation touristique. La méthode devrait pouvoir être mise au point pour l'année 2001.

Dans le cas particulier de l'Ile de France, un groupe de travail spécifique du CRIES s'est constitué.

### **Enquête vacances de septembre 1999**

Outre les résultats de cette enquête qui auront été publiés en 2000, une exploitation comparative ou parallèle de cette enquête avec les statistiques produites par l'enquête de suivi des déplacements touristiques (direction du tourisme) pourra donner à lieu à des résultats jusqu'en 2001.

## **3. Opérations répétitives**

### **Gestion du fichier des hébergements**

Ce fichier fait l'objet d'une mise à jour continue tout au long de l'année, à partir du répertoire SIRENE, dont il constitue un répertoire satellite, des arrêtés d'homologation pris par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage pour ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier en début d'année, mais aussi à tout moment de l'année. L'enregistrement des mouvements autorise enfin la production de statistiques de la démographie hôtelière.

### **Enquêtes de fréquentation**

La réalisation de ces enquêtes se poursuivra en 2001 sur le schéma initié en 1999, c'est à dire avec deux types de questionnaires, dont un plus léger que l'autre pour minimiser la charge d'enquête et sans compromettre la précision aux niveaux national et régional. Depuis juin 1999, ces enquêtes donnent lieu à des résultats provisoires au 15 du mois suivant le mois d'observation, tandis que les résultats définitifs et détaillés sortent à la fin du même mois.

### **Enquête annuelle d'entreprises dans les services**

Conformément à la stratégie d'alternance qui régit désormais l'EAE services sur un rythme bisannuel, l'année 2001 sera celle des services aux particuliers, dont les secteurs de l'hôtellerie café restauration font partie. Plus précisément le champ de l'enquête correspond à la section "hôtels et restaurants" de la NAF, sauf 55.2F qui sont les hébergements collectifs non touristiques.

La base de sondage de l'enquête intègrera donc un échantillon des plus petites unités de ces secteurs (moins de 30 salariés et moins de 30 millions de chiffre d'affaires), alors qu'elles en sont exclues en 2000.

## **4. Allègement de la charge statistique**

La rénovation des enquêtes de fréquentation avait parmi ses objectifs, celui de réduire la charge d'enquête aux obligations de résultats de niveaux européen, national et régional. C'est la justification d'un échantillon d'environ 8000 hôtels répartis sur tout le territoire national. Mais cet échantillon est augmenté dans le cadre de conventions régionales d'extension qui visent à utiliser l'enquête pour la production d'informations plus fines en termes géographiques et, dans certains cas aussi, pour une connaissance plus précise du pays de résidence des touristes.

Cette demande d'extensions aura pu être renforcée de manière exceptionnelle à partir de l'année 2000 pour observer les effets sur la fréquentation touristique de la marée noire qui a frappé la côte ouest et des deux tornades qui ont traversé le territoire national en décembre 1999. Il n'est pas sûr que le dispositif puisse être levé avant 2001.

Les premiers résultats du projet d'allègement de la collecte par utilisation des données collectées par les groupes hôteliers confirment déjà la possibilité de collecter les taux d'occupation des hôtels par ce canal, mais non les pays de résidence des touristes. Ce résultat intermédiaire qui n'est pas négligeable laisse espérer des avancées pour le proche avenir, et, par conséquent, l'étude en sera poursuivie en 2001.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Les enquêtes et les études sur l'emploi qui font l'objet de cet avant-projet de programme ont une dimension régionale majeure. La seule exception est celle de l'EAE services qui, en raison de la forte proportion de petites entreprises dans les secteurs de services, ne peut se permettre un plan de sondage à base régionale. Une expérience d'extensions régionales toutefois a été faite lors de l'enquête portant sur l'année d'exercice 1998. Elle concernait les régions de Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. Les résultats devraient en être tirés en 2000 par chacune des régions concernées.

L'observation économique et statistique du tourisme est généralement prise en charge dans chaque région par une structure à la quelle participe la direction régionale de l'INSEE. Dans le cas de l'Ile de France, par exemple, le CRIES a constitué un groupe de travail spécifique.

### 5.2. Aspects européens

L'INSEE intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre des programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et PECO

## 6. Publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :

Diffusion des résultats des enquêtes de fréquentation :

- Notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle ;
- Bilans de la saison touristique ;
- Les TER de chaque région comporte un chapitre "Tourisme".

Publications sur l'emploi salarié :

Languedoc-Roussillon	Repères n° 24/25 - septembre 1997
Languedoc-Roussillon	Repères n° 11 & n°12 - mai 1999
Centre	Insee Centre Info n° 57 - juillet 1997
Bretagne	Octant n°73 - mars 1998
Corse	Economie Corse n°83 - décembre 1997.
Basse-Normandie	Cent pour Cent B-N n°48 - novembre 1998
Poitou-Charentes	Les cahiers de décimal n°25 juillet 1998
Bourgogne	Bourgogne dimensions n°56 septembre 1998
Nord-Pas-de-Calais	Profils n°11 & n°12 - octobre & novembre 1998
Lorraine	Economie Lorraine n°188 -juillet-août 1999
Aquitaine	Le Quatre Pages A. n°78 - septembre 1999
Champagne-Ardenne	INSEE FLASH n°9 - décembre 1999

Autres publications :

Languedoc-Roussillon	Repères n° 15 & n° 16 - juin 1999 et n°24 Août 1999
----------------------	---

## **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME**

Direction du tourisme

### **1. Présentation générale**

Le programme statistique 2001 de la Direction du Tourisme s'inscrit dans les orientations qui ont été définies dans le programme pour le moyen terme 1999-2003.

Il sera marqué par deux points essentiels:

- Le renforcement de l'action interministérielle et le développement d'outils communs, imposés par la faiblesse des moyens d'une part et d'autre part, par le nouveau contexte européen de monnaie unique et ses conséquences sur les systèmes d'observation des différentes administrations (Direction du Tourisme, INSEE, Banque de France, MELT).

Le champ de ces travaux concernera le suivi des flux touristiques physiques et monétaires: L'enquête aux frontières et les dépenses des étrangers en France, le Suivi des Déplacements Touristiques des Français, enrichi d'un volet dépenses et d'une interrogation spécifique concernant les déplacements à plus de 100 km pour les besoins du Service Economique et Statistique du MELT.

- Le développement du partenariat Etat-Région notamment à travers les contrats de plan 2000-2006. L'objectif de cette contractualisation est de bâtir un système cohérent d'observation de l'activité touristique, basée sur des méthodologies communes et offrant aux décideurs nationaux et régionaux les éclairages nécessaires à la définition des politiques touristiques.

### **2. Travaux nouveaux pour 2001**

#### **2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées pour 2001**

##### **Enquête aux frontières**

La Direction du Tourisme poursuivra en 2001 la nouvelle enquête aux frontières lancée en 2000. La méthodologie de cette enquête s'inscrit dans la continuité et la cohérence de celle qui a été développée pour les enquêtes précédentes et notamment la dernière en 1996, avec cependant un net renforcement du taux de sondage qui est augmenté 2 à 3 fois selon les modes de transport.

Celle-ci s'inscrira dans les réflexions qui doivent être menées sur la mesure des flux touristiques internationaux dans le nouveau contexte européen. La mise en circulation de la monnaie fiduciaire en euro va en effet bouleverser les conditions de recensement des flux de voyage en balance des paiements. Or ces données du poste « voyages » de la Balance des Paiements élaboré par la Banque de France sont essentielles - à celle-ci bien sûr - mais également à la Direction du Tourisme pour l'estimation des flux de touristes en France entre deux enquêtes et à l'INSEE pour la construction des comptes nationaux annuels et trimestriels.

Les outils permettant de pallier cette perte d'information seront mis en place.

Contrairement à l'enquête aux frontières réalisée tous les 2 à 4 ans (selon les disponibilités budgétaires), le futur dispositif deviendra permanent. Il impliquera un suivi en continu et une collecte dans des délais très courts des données de comptages aux frontières. Ce suivi en continu concernera d'autres informations et en tous cas le questionnement sur les moyens de paiements utilisés par les touristes non-résidents, questionnement introduit dans le questionnaire 2000-2001 et dont le suivi doit permettre d'établir la balance des paiements du tourisme après la mise en circulation effective de la monnaie Euro en 2002.

### 3. Opérations répétitives

#### - Suivi des Déplacements Touristiques des Français

La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Ce panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.

Cet outil est également utilisé par l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) pour la connaissance des filières et le développement des espaces touristiques, et par les régions pour l'analyse de leurs clientèles.

Pour répondre à ce besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel a été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale.

D'autre part, le SDT s'est enrichi à partir également du mois d'avril 1999 d'un volet « dépenses » auquel s'est associée la Banque de France. Le projet avait reçu un avis d'opportunité du CNIS. Le volet sera maintenu en 2001.

Enfin, la mise en place d'une interrogation spécifique des déplacements à plus de 100km par le Service Economique et Statistique du MELT devrait être réalisée en complément du SDT.

#### - Elaboration du Compte du Tourisme

Les travaux d'enrichissement du Compte du Tourisme seront poursuivis en fonction des moyens disponibles qui conditionnent la précision et la périodicité des enquêtes: intégration des données issues du volet dépense rajouté à partir d'avril 1999, prise en compte des résultats de la nouvelle enquête aux frontières, prise en compte approfondie des normes internationales, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'offre. Il s'agira de développer la connaissance des entreprises dont l'activité est liée à la fréquentation touristique et en particulier de la part de leur production et de leur valeur ajoutée imputable au tourisme.

Si possible il conviendra d'étudier la possibilité d'intégrer les D.O.M. dans les comptes.

Enfin l'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

#### - Mise à jour des fichiers administratifs :

- L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.
- Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.
- Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.
- Agences de voyages.

#### - Enquêtes répétitives

- Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions Régionales dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La Direction du Tourisme ne réalise pas d'enquête régulière auprès des entreprises. Cependant, dans le cadre de la convention qui la lie à l'INSEE pour l'observation des hébergements, elle veille avec celui-ci à optimiser les techniques d'interrogation permettant d'alléger la charge statistique des entreprises tout en tenant compte des

besoins des différents partenaires et des contraintes européennes. D'autre part, les efforts importants de coordination sont menés avec les différents acteurs du secteur afin d'éviter les interrogations parallèles en faisant des outils nationaux une base référentielle.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris en 1998 pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan Etat-Région 2000-2006 sera consacré à l'observation économique du tourisme.

### **5.2. Aspects « environnement »**

Néant.

### **5.3. Aspects « européens »**

En 2000 la fourniture des données demandées par la Directive sur les statistiques du tourisme a fait l'objet d'une exploitation complémentaire du SDT demandée à la SOFRES. S'il donne satisfaction ce travail sera reconduit en 2001.

La DT continuera de participer activement aux travaux menés dans le cadre des instances internationales : EUROSTAT, OCDE, OMT, notamment pour ce qui concerne l'harmonisation internationale des statistiques du tourisme.

Enfin, la Direction du Tourisme contribuera dans la mesure des moyens disponibles au programme européen MEDTOUR destiné à aider les pays méditerranéens à construire leur système d'observation économique du tourisme en cohérence et complémentarité de ceux des pays européens autour notamment de la Directive européenne.

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

<b>Thèmes et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observations</b>
Elargissement du panel SDT - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	<b>DT avec la Banque de France et le SES</b>	fait fait à l'étude	A partir d'avril 99
Suivi des flux des visiteurs internationaux - enquête aux frontières - mesure des flux en continu	<b>DT</b>	en préparation à l'étude	date prévue 2000
Analyse de l'offre - fréquentation de l'hôtellerie classée et des campings - extension aux autres hébergements collectifs marchands - étude du secteur non marchand à partir de la demande et du prochain recensement de la population	<b>DT/INSEE</b>		permanent
Connaissance des entreprises - exploitation de l'EAE - exploitation des fichiers BIC, BNC, TVA	<b>DT/INSEE</b>		
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques . national . régional	<b>DT INSEE</b>	en cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée
Evaluation des investissements touristiques publics	<b>DT</b>	en cours	
Evaluation du poids économiques du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	<b>DT INSEE</b>	en cours	permanent
Exclusion - Droit aux vacances	<b>DT</b>		
Réhabilitation de l'immobilier de loisir	<b>DT</b>		





***URBANISME, EQUIPEMENT,  
LOGEMENT***

**INSEE**

- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
  - . Division logement
- Département de la conjoncture
  - . Division des enquêtes de conjoncture
- Département de l'industrie et de l'agriculture

**SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT**

Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service (DECAS)

- Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

- Sous-direction de l'observation statistique de la construction

Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003****INSEE**

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

- . Division logement

**1. Exposé de synthèse**

Outre la poursuite de l'observation conjoncturelle des Loyers à travers l'enquête trimestrielle Loyers et charges et l'analyse de la situation en matière de logement des ménages à partir des enquêtes nationales sur le Logement, la division Logement poursuivra ses travaux de construction d'indices de prix des logements.

**2. Travaux nouveaux pour 2001****2.1. Enquête Loyers et charges**

Le passage en saisie portable s'étant révélé plus ardu que prévu a dû être arrêté en 2000. Le projet pourrait reprendre en 2002.

Il permettra de supprimer l'étape de saisie des données et donc d'améliorer la qualité de l'information recueillie. En effet, la possibilité de vérifier dès la collecte la vraisemblance des données relativement à celles du trimestre précédent (l'échantillon est un panel glissant) diminuera le nombre d'incohérences à vérifier et à corriger.

A l'occasion de cette modernisation d'une enquête très ancienne, une fiche de présentation pour avis d'opportunité avait été remplie dès 1998.

**2.2. Rénovation de l'indice des loyers**

Une réflexion va être entreprise à partir de fin 2000 pour appliquer des méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers. La qualité en sera améliorée, ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel des prix à la consommation. Cette refonte de l'indice devrait précéder le passage en saisie portable.

### **2.3. Indices de prix des logements**

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat permet depuis juillet 2000 la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et pour Paris. Un indice France entière sera mis à l'étude en 2001.

### **2.4. Enquête Logement**

L'exploitation de l'édition 1996/97 de l'enquête nationale Logement, jointe à celle de la série régulière depuis 1984 permet la réalisation de nombreuses études.

Depuis fin 1999, la prochaine enquête, prévue pour la fin de 2001, est entrée en phase de préparation. Le premier test aura lieu en novembre 2000, le questionnaire étant peu changé par rapport à l'édition 1996 qui a donné satisfaction. Quelques modifications sont cependant testées : double interrogation, de la personne de référence et du conjoint sur la mobilité, meilleure appréhension des revenus, des aides au logement, définition plus précise du statut de propriétaire en cas de donation du logement principal, précisions sur la qualité du logement. Elles ont été discutées avec les partenaires de l'enquête.

## **3. Opérations répétitives**

### *Séries physiques du parc de logement*

La mise à jour des séries annuelles sur le parc de logement et ses mouvements pour le Compte du logement intègre les enseignements de l'enquête Logement 1996/97 et ceux du RP 1999. En 2001 on entreprendra une nouvelle projection du nombre des ménages, post censitaire. Ceci devrait donner lieu à de nouvelles réflexions sur la demande potentielle de logements.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La division Logement ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 1996/97 avait fait l'objet de trois extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui ont permis des analyses fines sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane. Pour 2001, les régions Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Bretagne envisagent une extension régionale.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (29 000 ménages répondants) permet d'apprécier des spécificités régionales.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages avaient été introduites dans le questionnaire de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espaces vert, de manque de clarté. Ces investigations sont poursuivies dans le cadre de la préparation de l'enquête Logement 2001.

### **5.3. Dimension Européenne**

Les publications liées à l'exploitation de l'enquête Logement pourraient faire place à des éléments de comparaison avec les conditions de logement dans les autres pays de la communauté européenne.

## **6. Liste des publications 1999-2000**

- Clanché François et David le Blanc, "Le logement des ménages pauvres en 1996", *Données Sociales*, mars 1999.
- Laferrère Anne, "L'occupation des logements depuis 1945", *Données Sociales*, mars 1999.
- Detour Corinne, "Les loyers augmentent plus en 1998 qu'en 1997", *Insee Première*, 641, avril 1999.
- Dubujet François, "Les déménagements forment la jeunesse", *Insee Première*, 647, mai 1999.
- Flipo Anne, Laferrère Anne et David le Blanc, "De l'histoire individuelle à la structure des ménages", *Insee Première*, 649, mai 1999.
- Dubujet François, "Les propriétaires occupants", dossier 2 du *Rapport à la Commission des Comptes du Logement, Insee Synthèse*, n°31, 1999.
- Clanché François et Anne Laferrère, "Les propriétaires bailleurs personnes physiques", dossier 3 du *Rapport à la Commission des Comptes du Logement, Insee Synthèse*, n°31, 1999.
- Thave Suzanne, "Les étrangers et leurs logements", *Insee Première*, 689, décembre 1999.
- Lhommeau Bertrand, "Les conditions de logement des allocataires du RMI", *Insee Première*, 685, décembre 1999.
- Le Blanc David, Laferrère Anne et Rémy Pigois, "Les effets de l'existence du parc HLM sur le profil de consommation des ménages", *Economie et Statistique*, 8/328, 1999.
- Detour Corinne, "Les loyers augmentent moins vite que les prix en 1999", *Insee Première*, 705, avril 2000.
- Dubujet François et David le Blanc, "Accession à la propriété: le régime de croisière?", *Insee Première*, 718, juin 2000.
- Omalek Laure, Neiss Martine et David le Blanc, "Confort de l'habitat et cycle de vie", *Insee Première*, 727, juillet 2000.
- Dubujet François, "Le parc de logement au recensement de 1999", dossier 1 du *Rapport à la Commission des Comptes du Logement, DAEI, DGUHC, Ministère de l'Équipement, des transports et du Logement*, 2000.
- Thave Suzanne, "Le logement des immigrés en 1996", *Insee Première*, 730, août 2000.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le passage sous saisie portable de l'enquête sur les loyers demande une adaptation plus substantielle que prévue du logiciel CAPI. C'est en effet à l'INSEE la première enquête trimestrielle, en panel, téléphonique, avec données détaillées en francs (la quittance) à devoir être "capisée". Le rappel des données antérieures et leur modification éventuelle pour le trimestre en cours est en particulier délicat. Ceci explique le retard pris par cette opération: le passage devait initialement avoir lieu en 1999 et est donc reporté.

Département de la conjoncture  
 . Division des enquêtes de conjoncture

### 1. Exposé de synthèse

Le principal chantier de la Division pour les années à venir concerne la mensualisation et l'extension de l'enquête Services, suite à la demande de la Commission européenne. Celle-ci souhaite que les enquêtes Services des États membres soient de plus en plus harmonisées tant par la périodicité que par les secteurs couverts. La Commission a établi pour ce faire une série de demandes lors d'une réunion tenue à Bruxelles les 25 et 26 novembre 1999. La BCE, présente à cette réunion, a fortement appuyé ces demandes.

- D'une part, la Commission désire que l'enquête Services devienne mensuelle dans tous les États membres. Or l'enquête correspondante de l'INSEE est à ce jour trimestrielle, de sorte que nous devons la mensualiser.

- D'autre part, la Commission souhaite que l'enquête Services couvre un champ plus large de secteurs. L'objectif de la Commission et de la BCE à cet égard est de pouvoir suivre la conjoncture des services au sein de la zone euro au mois le mois au niveau sectoriel. Ce souci nécessite que tous les États membres de la zone euro transmettent chaque mois à la Commission des résultats d'enquête relatifs aux secteurs pour lesquels la Commission et la BCE souhaitent calculer et suivre des indicateurs conjoncturels agrégés au niveau de la zone euro. L'enquête Services de l'INSEE est l'une de celles qui couvrent le champ le plus large. Toutefois, certains

secteurs demandés par la Commission n'y sont pas du tout représentés, ce qui pose un problème technique notable à la Commission<sup>4</sup>. C'est le cas notamment des transports, des assurances et des services financiers. Disposant pour les transports d'une enquête annuelle d'entreprise, il nous est *a priori* plus facile techniquement de commencer par l'extension à ce secteur. Surtout, il existe déjà à l'heure actuelle trois enquêtes dans le transport routier de marchandises, dont une menée par le SES (les deux autres sont réalisées par la Banque de France et un organisme professionnel). La solution qui semblerait *a priori* préférable du point de vue de l'INSEE serait d'aider le SES à mensualiser son enquête, de sorte à ne pas ajouter une enquête supplémentaire dans ce secteur. Toutefois, nos discussions avec le SES sur ce point n'ont pas encore abouti. À court terme, nous serons sans doute amenés à d'abord intégrer les résultats trimestriels de l'enquête Transports routiers du SES dans ceux de notre enquête Services. Dans le courant de l'année 2000, nous envisageons de mener en collaboration avec le SES des études statistiques préalables à toute décision méthodologique ultérieure. Pour ce qui est du secteur des assurances, une enquête annuelle vient d'être lancée, sur laquelle nous pourrions nous appuyer dans quelques années. Toutefois, la Commission nous demande d'aller vite et nous serons sans doute amenés à réfléchir à l'extension aux services d'assurances dès 2001, ce qui nous demandera un investissement méthodologique notable. Les autres secteurs de services demandés par la Commission nous demanderont un investissement encore plus lourd ou posent des problèmes délicats compte tenu du système français (il nous est par exemple difficile d'imaginer étendre notre enquête aux services d'éducation, qui sont essentiellement publics en France et peu soumis à la conjoncture).

Au total, si la mensualisation de l'enquête Services est à prévoir dans les mois qui viennent, l'extension à d'autres secteurs représente un travail de plus longue haleine, soit en raison de la lourdeur des investissements techniques à effectuer, soit parce que nous devons mener avec d'autres instituts des discussions et des études statistiques en amont. En tout état de cause, il nous paraît important d'effectuer la mensualisation dans de bonnes conditions techniques avant d'envisager l'extension de l'enquête, ceci ne nous empêchant pas de mener en parallèle des premières discussions avec nos partenaires potentiels secteur par secteur.

En parallèle à ce grand chantier, nous nous apprêtons, dans la logique de la mensualisation de l'enquête Commerce de détail, à mensualiser les questions relatives aux effectifs passé et futurs, suite à une demande de la Commission européenne. Nous menons en outre une réflexion préparatoire sur l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. Cette réflexion débutera par une étude de faisabilité, qui s'appuiera sur les résultats d'une enquête préalable auprès des entreprises de ces secteurs.

Enfin, nous continuons à améliorer la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en conduisant des études micro-économiques et en intensifiant notre effort de suivi des entreprises enquêtées.

---

<sup>4</sup>Pour un secteur donné, la Commission pense calculer un indicateur synthétique au niveau de la zone euro sur l'ensemble des États membres lui fournissant des résultats. Or, il serait particulièrement gênant d'exclure l'un des plus grands États membres des indicateurs relatifs à l'ensemble de la zone euro dans un secteur donné.

## 2. Travaux nouveaux pour 2001

### 2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2001.

### 2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés pour 2001

Une information auprès de la formation Commerces, services du CNIS est prévue le 9 mai 2000 pour présenter les modalités de mensualisation de l'enquête Services et évoquer brièvement les pistes d'extension possibles à l'horizon 2001. Un questionnaire mensuel allégé a été conçu, tandis que le questionnaire trimestriel a été « toiletté » à l'occasion du passage en périodicité mensuelle dans le but de mieux répondre aux préoccupations des utilisateurs de l'enquête. Certaines questions ont été ajoutées à cette occasion (notamment concernant la situation sur les marchés du travail), tandis que des questions posées jusqu'à présent et qui ne faisaient pas l'objet d'une publication compte tenu du faible nombre de réponses ont été supprimées. Au total, les modifications du questionnaire trimestriel ne se solderont pas par un alourdissement de l'enquête.

Par ailleurs, dans la logique de la mensualisation de l'enquête sur le commerce de détail, la question sur les effectifs passés et prévus sera mensualisée cette année, suite à une demande pressante de la Commission européenne. Cette opération sera évoquée lors de la réunion du 9 mai prochain.

Enfin, nous menons une réflexion relative à l'extension possible de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie, ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, d'une part il est gênant que la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figure pas dans le champ de l'enquête. En outre, il paraît hautement souhaitable que nos enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. Toutefois, l'inclusion de ces secteurs nécessite la réalisation en amont d'une étude de faisabilité. Celle-ci s'appuiera sur les résultats d'une enquête préalable auprès d'un petit échantillon d'entreprises de ces secteurs. La décision relative à l'extension pourrait avoir lieu vers juin 2000. L'extension proprement dite, si elle est décidée, se situerait dans le courant du deuxième semestre 2000. Ce dossier fera également l'objet d'un point d'information à la formation Commerce, services du CNIS le 9 mai prochain.

## 3. Opérations répétitives

En 2001, la Division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ	obligatoire	communautaire
<b>mensuelle sur l'activité dans l'industrie</b>	<b>4000 entreprises</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
<b>trimestrielle sur l'activité dans l'industrie</b>	<b>4000 entreprises</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
<b>semestrielle sur la concurrence étrangère</b>	<b>4000 entreprises</b>	<b>non</b>	<b>non</b>
<b>quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie</b>	<b>4000 entreprises</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
<b>semestrielle sur la situation de trésorerie</b>	<b>4000 entreprises</b>	<b>non</b>	<b>non</b>
mensuelle et trimestrielle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
trimestrielle dans la construction immobilière	1000 entreprises	non	non
mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises	non	oui
bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non

trimestrielle (puis mensuelle) dans les services	5500 entreprises	non	non
<b>semestrielle auprès des grandes entreprises</b>	<b>1500 entreprises</b>	<b>non</b>	<b>non</b>

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, nous gardons toujours à l'esprit le souci d'alourdir le moins possible la charge des entreprises. Ainsi, le toilettage du questionnaire trimestriel de l'enquête Services a permis d'ajouter un certain nombre de questions jugées très importantes par les utilisateurs de l'enquête sans alourdir le questionnaire. En effet, la suppression de certaines questions insuffisamment utilisées nous a permis de ne pas augmenter le nombre global de questions posées. En outre, la mensualisation de l'enquête Services, préparée à la demande de la Commission européenne, a été envisagée sous la forme la plus légère possible, le questionnaire mensuel qui est prévu étant très court.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2001

- **Aspects européens**

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Les données sont transmises à la Commission (DGII) dès que l'enquête est effectuée. C'est dans ce contexte que des modifications notables sont envisagées dans l'enquête Services, puisque la Commission en a demandé à la fois la mensualisation et une extension à un grand nombre de secteurs. La demande de la Commission sera satisfaite d'abord par la mensualisation de l'enquête Services (les premiers tests étant prévus dès le printemps 2000), puis par son extension progressive à des secteurs non couverts par l'enquête actuelle. L'extension s'effectuera selon un rythme pluri-annuel, en commençant vraisemblablement par les transports et les services d'assurance. Toutefois, nous attendons d'avoir mené à bien la mensualisation de l'enquête et d'en maîtriser totalement les conséquences avant de passer à la phase d'extension.

#### 6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne. Par ailleurs, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*. Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des *INSEE Méthodes*, d'autres volumes de la même collection étant en préparation (enquête Commerce de détail en premier lieu).

#### 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NES est achevée. Nos outils de prévision ont été réestimés à l'identique dans cette nouvelle nomenclature et en base 95 et sont maintenant achevés ou en cours de perfectionnement.

(cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003*).

Département de l'industrie et de l'agriculture

#### 1. Exposé de synthèse

La disponibilité d'un nouveau système intermédiaire d'entreprises devrait permettre, à partir de 2000, au sein de la division des comptes et études de l'industrie, un développement de la statistique sectorielle propre à la construction.

L'indice du coût de la construction fait à présent l'objet d'une publication directe par l'INSEE au moyen de la publication 'Informations rapides', (Série des Principaux Indicateurs) à des dates fixées et annoncées trois mois à l'avance.

La rénovation de la chaîne informatique de l'ICC opérée à l'occasion du passage à l'an 2000 a permis de consolider sur le plan technique le processus de calcul de l'indice. La progression de sa qualité reposerait à présent sur une éventuelle révision du BGETN, dont l'impact est à l'étude en liaison avec les services du Ministère de l'équipement, du logement et des transports.

Avec la mise en production de la base 95 de l'indice de la production industrielle, l'indicateur de production du bâtiment et des travaux publics (volume d'heures travaillées) a sensiblement évolué de façon à prendre en compte le volume d'interim.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Un nouveau système intermédiaire d'entreprise (SIE), outil privilégié du passage des données de la statistique d'entreprise aux travaux de synthèse de la comptabilité nationale, a été mis en oeuvre en 1999. Grâce à la décentralisation des modes de gestion et d'exploitation, la capacité contributive du SIE à l'analyse sectorielle détaillée est renforcée (cohérence au plan temporel, cohérence avec le cadre central des comptes nationaux). En 2001 sera élaboré le SIE relatif à 1999 (SIE définitif), éventuellement celui relatif à 2000 (SIE semi-définitif).

Indice du coût de la construction : les recommandations de moyen terme du CNIS mettant l'accent sur les études et réflexions portant sur la méthodologie, l'INSEE a participé activement à un groupe de travail européen dont l'objet était la comparaison des mérites respectifs de diverses méthodes pour produire des indices de prix de production de la construction. Les méthodes employées pour l'ICC apparaissent comme les mieux appropriées. Des réflexions concernant la réfection du BGETN (base de calcul de l'indice) sont parallèlement en cours en liaison avec les services du MELT.

Une étude pilote, financée par Eurostat, permettant de mettre en place une collecte et un traitement des entrées de commandes dans le secteur du bâtiment et des travaux publics débutera courant 2000. L'objectif est de mettre en place début 2002 l'indicateur d'entrées de commandes prévu par le règlement des statistiques conjoncturelles.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Comptes nationaux**

Les premiers résultats de comptabilité nationale en nouvelle base de comptes (base 95) ont été diffusés en avril 1999. Ils portent sur la période de base (1990-1994), sur la première campagne courante en nouvelle base (1995-1998) et sur une période (1975-1990) couverte par des séries rétopolées.

A partir de septembre 2000, démarrera la troisième campagne courante (définitif 1998, semi-définitif 1999). Rappelons que ces campagnes sont réduites à l'ouverture de trois comptes portant sur une même année (contre quatre en base 1980) ; et que le mode d'élaboration du compte provisoire a été simplifié. Le second semestre de l'année 2001 sera consacré à la quatrième campagne courante dans la base 95.

### **3.2. L'indice du coût de la construction**

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant.

## **5. Aspects particuliers du programme 2001**

Néant.

## 6. Publications en 1999-2000

- Diagnostics général ou sectoriels sur le bâtiment (Insee-première) et les matériaux de construction (diagnostics industriels).
- L'indice du coût de la construction est publié au moyen dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.
- Méthodologie : Une note de base des comptes de la construction sera publiée en 2000.

## 7. Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

(Se reporter au tableau).

### SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service (DECAS)

. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

#### 1. Exposé de synthèse

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne la construction, son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales, c'est à dire sur les « très petites entreprises » du bâtiment (moins de 20 salariés).

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites unités.

Les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont très exactement, sans aucune omission, celles de la section «Construction» de la NAF 1993 (division 45 de la NAF). Mais selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 2 à 80%).

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le «droit de suite», qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester sans limitation de durée, même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire informatique des métiers (RIM) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2 000). Les exploitations sont assurées à partir de la base « Fichier réduit



d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DEcas ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés les fichiers BIC, et pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous-direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous direction, qui permet une utilisation plus intensive des différentes exploitations de sources administratives et enquêtes existantes, les travaux, menés en collaboration avec la DAEI, s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur les bassins d'emploi.

## **3. Opérations répétitives**

- Répertoire informatique des métiers
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DEcas
- Exploitation des fichiers BIC, SUSE
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Cette rubrique ne concerne pas la sous direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

## 5. Aspects particuliers du programme 2001

### 5.1. Aspects «régionaux et locaux»

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Pour se mettre en mesure de répondre à ces besoins, deux conventions d'études sont envisagées, elles visent à l'établissement de « tableaux de bord » annuels.

### 5.2. Aspects «européens»

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagés.

## 6. Liste des publications (1999-2000)

- Chiffres clés de l'artisanat (annuel)
- Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier (annuel)
- Publications sur l'artisanat (4 pages) selon différents thèmes

## 7. Suivi des travaux prévus au programme a moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux, des professions libérales, du commerce et des services, de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

L'exploitation du répertoire informatique des métiers sera rénovée et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec EUROSTAT.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

## **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

. Sous-direction de l'observation statistique de la construction

Plusieurs directions du ministère se partagent les travaux de production statistique, en particulier la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) et la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC). L'essentiel des travaux dans le domaine de l'urbanisme, de l'équipement et du logement est toutefois réalisé par le Service économique et statistique (SES) de la DAEI, et plus particulièrement la sous-direction de l'observation statistique de la construction.

Les opérations de collecte d'informations statistiques conduites par le SES combinent à la fois des enquêtes par sondage sur l'activité des entreprises du secteur, l'élaboration d'indices de prix, ainsi que l'exploitation statistique de sources de nature administrative.

Les travaux de synthèse, outre ceux qui se situent directement en aval des opérations précédentes, concernent notamment l'élaboration du compte satellite du logement, les réseaux d'informations économiques et sociales localisées et les analyses à partir des fichiers fiscaux.

## **1. Exposé de synthèse**

Pour l'année 2001, les priorités de la sous-direction seront données à la poursuite de la consolidation des opérations statistiques qui ont fait l'objet de rénovations importantes au cours des années précédentes. Il s'agit notamment du suivi de la construction neuve, de la description du parc locatif social et de l'enquête annuelle d'entreprise. Certaines rénovations seront poursuivies, c'est le cas notamment des indices de prix des travaux d'entretien et d'amélioration de logements (IPEA) et du suivi des investissements en ouvrages de construction des collectivités locales. Selon les moyens disponibles, la rénovation de l'indice du coût de la construction (ICC) sera engagée. Par ailleurs, la loi portant sur la solidarité et le renouvellement urbain et ses textes d'application sont susceptibles d'entraîner des modifications sensibles dans le dispositif de suivi du parc locatif social.

Le nouveau dispositif de suivi de la construction neuve de logements et de locaux devrait entrer en régime de croisière. Le modèle permettant de fournir des statistiques en dates réelles devrait être finalisé. Avant la fin de l'année 2001, un indice de prix synthétique pour l'entretien-amélioration de logements qui couvrira l'ensemble des familles de travaux devrait aboutir, pour publication en 2002. Les réflexions seront menées pour préparer une deuxième enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise sur le thème de la régionalisation.

L'utilisation des sources administratives, déjà très présente avec le suivi de la construction neuve, aura connu un développement important en 2000, en contrepartie de l'allègement de la charge statistique pour les petites entreprises, dans le cadre de l'enquête annuelle. Les réflexions seront poursuivies pour permettre le suivi des transactions de logements à des niveaux géographiques fins. La mobilisation des données issues des caisses d'allocations familiales ainsi que des données fiscales et foncières sera poursuivie. Elles constituent des sources d'information très riches pour le suivi et l'évaluation des politiques locales de l'habitat.

La nouvelle base de données GEOKIT utilisée par les réseaux d'informations économiques et sociales localisées intégrera ces sources. Elle sera également enrichie par les informations provenant du recensement de la population de 1999.

## **2. Travaux nouveaux pour 2001**

### **2.1. Enquêtes**

Aucune enquête nouvelle n'est prévue pour 2001. La première enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction est réalisée en 2000, alors que l'on met en œuvre l'allègement de la charge statistique pour les petites entreprises dans l'enquête annuelle. La prochaine enquête associée devrait être lancée en 2002 sur le thème de la régionalisation.

### **2.2. Autres travaux statistiques**

Selon les moyens disponibles, la mise en œuvre des propositions de moyen terme du rapport d'audit d'octobre 1995 relatif à l'indice du coût de la construction pourrait être engagée en collaboration avec l'INSEE. Il conviendra de réaliser un bilan des méthodes de collecte des informations et de chiffrage des composantes de la construction, tenant compte en particulier du vieillissement de la base de calcul de l'indice (le BGE date en effet de 1987). Les réflexions devront également porter sur les méthodes d'indicateurs de prix et sur l'insertion dans le dispositif général des indicateurs de court terme sur la construction. Une étude des expériences menées par d'autres pays européens pourrait s'avérer très utile dans ce contexte.

L'objectif d'étendre la description du parc locatif social à l'ensemble des logements sociaux (logements foyers, résidences sociales...) devra être analysé en s'appuyant pour cela sur les expériences déjà menées dans certaines régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes) et sur les sources existantes, notamment au ministère de l'emploi et de la

solidarité. Il faudra également tirer tout le profit des travaux menés dans le cadre du compte satellite du logement.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1. Suivi de la construction neuve de logements et de locaux

Après son déploiement en métropole en 1999, ainsi qu'à la Réunion, le logiciel SITADEL a été mis en place aux Antilles et en Guyane au début de l'année 2000. Les problèmes techniques n'ont pas encore tous été résolus, mais en fin 2000, les défauts de jeunesse devraient être dépassés. La mise au point du modèle permettant d'estimer des statistiques d'ouvertures de chantier ou de fin de chantier en dates réelles à partir des autorisations de construire a progressé. Il devrait être disponible en 2001. La base de données SITADEL sera mise en œuvre pour le répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové. Dans ce cadre, il sera opportun d'étudier la mise en place d'un suivi régional des permis de démolir.

Dans un souci d'allégement des formalités administratives qui incombent au citoyen, une refonte des imprimés de permis de construire est à l'étude. Ces nouveaux formulaires devraient être opérationnels dès le début de l'année 2001. Cela nécessitera une révision de la procédure SITADEL et de ses interfaces avec les dispositifs d'instruction des demandes d'autorisations de construire.

#### 3.2. L'observation des marchés de l'immobilier et du parc

- **Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)**

Aucune modification majeure des procédures de collecte, d'exploitation et de diffusion des résultats n'est envisagée. Des réflexions sont en cours sur l'opportunité de régionaliser les seuils de l'enquête (actuellement limitée aux programmes de plus de 4 logements).

- **Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)**

L'enquête 1999-2000 (portant sur les actes 1998) s'est déroulée de manière identique aux précédentes. Certaines craintes exprimées sur la non disponibilité d'extraits suite à l'informatisation des services fiscaux (lieux de collecte de l'information) ont été levées. Des demandes ont été formulées auprès de la Direction générale des impôts, afin de préserver cette source d'information d'origine administrative. Pour suivre les transactions de logements à des niveaux géographiques plus fins, une étude sur la possibilité d'utiliser les bases informatiques notariales a été menée. Cependant, en l'état actuel des choses, la couverture territoriale de ces bases ne permet pas d'envisager leur utilisation systématique. Les travaux devront être poursuivis en explorant les possibilités que pourrait offrir l'informatisation des services fiscaux.

- **L'enquête sur le parc locatif social**

La rénovation importante de la collecte de l'enquête sur le parc locatif social devrait apporter pleinement ses fruits, après une période de rodage.

Afin notamment d'alléger la charge d'enquête pour les organismes, l'effort de coordination entre les différentes opérations de remontées d'informations réalisées par le ministère doit aboutir en 2001. Des réunions de coordination ont été organisées en 2000, afin de rationaliser l'ensemble. Il est recherché une harmonisation des univers enquêtés, et une complémentarité sur les sujets abordés. L'enquête « réhabilitation » de la DGUHC a notamment été lancée en articulation avec l'enquête décrivant le parc.

Le projet de loi « solidarité et renouvellement urbain » actuellement en discussion au parlement fixe un quota de logements sociaux pour certaines communes. Il conduit à préciser une définition étendue des logements sociaux. En introduisant une obligation de réponse aux enquêtes visant à mesurer l'importance de ce parc, elle devrait conduire à une révision du statut de l'enquête réalisée par le SES.

- **Suivi des aides au logement**

Les évolutions des différentes aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique permettant leur suivi. Les réflexions se sont poursuivies en 2000 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir de GALION, nouvel outil de gestion des aides qui sera implanté dans les directions départementales de l'équipement. Ceci devrait être opérationnel en 2001.

- **Traitement du fichier des abonnés EDF**

Le dispositif mis en place fin 1997 sera maintenu sans aucun changement.

#### 3.3. Les statistiques sur les entreprises de construction

- **L'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction**

L'enquête réalisée en 2001 sur l'exercice 2000 sera la quatrième réalisée en quatrième génération. Il est probable qu'une partie des entreprises, notamment parmi les plus grandes, répondront en euros et non plus en francs à l'enquête sur l'exercice 2000, selon le principe « ni interdiction, ni obligation ». Ce basculement aura des conséquences importantes pour la saisie et le stockage des données, les contrôles effectués (conversion des seuils et strates), la restitution des informations auprès des entreprises. Les réflexions se sont poursuivies en 2000 sur une nouvelle organisation et une diversification du mode de diffusion des résultats de l'enquête. Une base de diffusion est mise en place avant la fin de l'année. La première enquête associée sur le thème de l'entretien-amélioration de bâtiments, lancée et réalisée en 2000, apportera ses premiers résultats au début 2001.

- **Indices de prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)**

Un processus régulier de publication trimestrielle des indices a été mis en place à la fin de 1997. Il s'est étendu progressivement à sept familles de travaux. Les indices de prix des autres familles seront diffusés lorsque les séries couvriront au moins deux années. Le renouvellement des échantillons d'entreprises par tirage aléatoire à partir d'OCEAN, a débuté en 1999. Il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2001. Une mission d'expertise a été réalisée au premier semestre 2000 sur cette phase de rénovation et sur les conditions de construction d'un indice synthétique. L'enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise lancée en 2000 sur le thème de l'entretien-amélioration de bâtiments apportera les pondérations nécessaires à l'élaboration d'un tel indice. Elle fournira également les premières informations permettant d'étudier l'extension des IPEA aux locaux non résidentiels, comme le prévoit le programme à moyen terme.

- **Enquête sur le coût de la construction neuve et sur le prix de revient des logements neufs**

L'enquête sur laquelle est fondé le calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) sera poursuivie en 2001 sans grand changement. La diffusion des résultats de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs, associée à celle destinée au calcul de l'ICC, a été reprise et les données relatives aux années 1989 à 1994 et concernant l'évolution de la charge foncière ont été publiées début 1998. Une étude a été réalisée en 1999 sur l'ensemble de la charge de construction neuve. Ses résultats seront diffusés en 2000. Une autre étude portant sur les caractéristiques des logements neufs pourrait être lancée. Elle devrait aboutir en fin d'année 2001.

### **3.4. Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)**

Cette enquête, par correspondance auprès des collectivités locales, a subi de profonds aménagements en 1998 et 1999 à l'origine d'un retard de publication. Elle s'inscrit dans les réflexions du CNIS sur la connaissance statistique des collectivités locales. Elle vise à produire, à partir des comptes primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction. En 2000 un objectif d'amélioration des délais de réponse a été avancé, tout en recherchant des gains en qualité.

### **3.5. Les synthèses et la diffusion des données élaborées**

- **Le compte satellite du logement**

Les comptes du logement présentés à la commission sont maintenant établis selon les concepts et les principes de la base 1995. Les séries couvrent les années 1984 à 1998. Pour les loyers et l'investissement en logement, les évaluations sont cohérentes avec celles du cadre central de comptabilité nationale. Par ailleurs, des tableaux synthétiques sur la dépense nationale de logement sont intégrés, sur la base des principes définis dans les systèmes révisés de comptabilité nationale. Un document décrivant la méthodologie de cette base 1995 a été réalisé en 2000. Pour l'avenir, il est envisagé de développer les données non monétaires du compte, par exemple sur les caractéristiques du parc et les consommations d'énergie, en relation avec les préoccupations d'une meilleure connaissance des émissions de polluants atmosphériques. Enfin, la possibilité de réaliser un compte provisoire sera étudiée. Un tel compte pourrait être présenté au cours d'une réunion spécifique de la commission.

- **Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées**

Ce réseau est organisé autour de la base de données communales GEOKIT, base de diffusion des données statistiques qu'utilise le ministère, au niveau national et dans les services déconcentrés. Elle est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (INSEE, DGI, SCEES, EDF, ANAH, ANPE, CAF). L'objectif est de mettre à disposition des chargés d'études de l'administration centrale et des services déconcentrés du ministère les données sur l'aménagement, l'habitat et l'environnement économique, nécessaires à la conduite de leurs travaux.

Une nouvelle version de l'outil (GEOKIT2) a été diffusée en 2000. GEOKIT2 permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal. Le fonctionnement de la base en réseau local permettra une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La base a été enrichie en 1999 avec des variables du fichier FILOCOM de la DGI. Fin 2000, c'est une partie des données du recensement de la population de 1999 qui lui seront intégrées. D'autres projets sont à l'étude en particulier avec l'IFEN, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base EIDER) et de données communales donnant des statistiques d'occupation des terres (selon Corine land cover). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

- **Les analyses à partir des fichiers fiscaux**

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des impôts, le Service économique et statistique dispose de données fiscales et foncières issues des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (fichier FILOCOM). Les exploitations réalisées sur le fichier de 1995 et celles, plus riches, sur le fichier de 1997, ont notamment permis de définir un tronc commun de variables au niveau communal et, à partir de là, de réaliser des analyses croisant les données sur les logements avec celles qui concernent leurs habitants. Elles apportent des compléments d'informations de premier plan sur les revenus des occupants et les caractéristiques des propriétaires. Elles permettent en outre de réaliser des estimations de populations, de connaître l'âge du parc de logements, la copropriété, la durée d'occupation et d'améliorer la connaissance de la vacance des logements. Utilisées en liaison avec d'autres sources, socio-démographiques en particulier, ces variables enrichissent l'analyse des situations locales de l'habitat.

Après une première phase d'évaluation de la qualité des variables du fichier FILOCOM et de leur degré de cohérence avec d'autres données (recensement de la population, enquête sur le parc locatif social), le SES s'attachera à mieux définir les conditions de mobilisation et l'apport des données fiscales pour les études locales sur l'habitat. Cela s'est traduit par la publication d'un guide d'utilisation de FILOCOM. Il permet de connaître les concepts et la méthodologie du contenu de ce fichier. Il est également prévu la « confidentialisation » du fichier directement utilisable sous GEOKIT. Depuis cette année, une partie importante du travail porte sur la comparaison entre le fichier FILOCOM de 1999 et les données du dernier recensement de la population, dont les dates de référence sont proches.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

On rappelle tout d'abord que, dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise de quatrième génération, la partie comptable du questionnaire a été alignée sur la déclaration fiscale des entreprises. De plus, la partie sectorielle du questionnaire, qui permet d'appréhender la nature de l'ouvrage, la catégorie du maître d'ouvrage et la localisation des chantiers, a été profondément simplifiée. En plus de ces actions, un allègement important de la charge d'enquête est mis en œuvre en 2000. Ainsi, l'enquête portant sur l'exercice 1999 a été remplacée par l'utilisation des données comptables annexées aux déclarations fiscales pour toutes les entreprises de moins de 10 salariés. Ce sont près de 8 000 entreprises qui bénéficient de cet allègement et ainsi ne sont pas interrogées. Cette stratégie dite « petites entreprises » pourrait être mise en œuvre deux années sur trois dans le secteur de la construction. Cependant, les fortes évolutions conjoncturelles touchant actuellement ce secteur conduisent à proposer de ne pas reproduire en 2001 sur l'exercice 2000 la non interrogation des petites entreprises. La perte d'information sur les chantiers serait en effet très dommageable au suivi de l'activité.

Par ailleurs, avec le renouvellement des échantillons pour le calcul des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements, chaque entreprise ne sera interrogée que trois années de suite.

Dans le cadre de l'enquête rénovée sur le parc locatif social, la charge d'enquête sur les organismes se trouve allégée grâce au développement de la collecte informatisée. Dès 1999, une partie importante des données ont été transmises aux DRE sous cette forme et ce mouvement est appelé à s'amplifier à l'avenir. Il convient par ailleurs de rappeler l'objectif d'aboutir à une meilleure coordination du dispositif d'observation du parc locatif social, dont une des finalités essentielles s'inscrit pleinement dans la perspective de l'allègement de la charge d'enquête pesant sur les organismes.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2001**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour SITADEL, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et COLLOC. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux et en 2001, on préparera une enquête associée sur le thème de

la régionalisation. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception. Plusieurs actions menées en 2000 ou en 2001 devraient permettre d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local : enrichissement de la base de données GEOKIT par les données du recensement de la population de 1999 et diffusion au niveau communal des informations relatives au prêt à taux zéro ; réduction des délais de production des statistiques en dates réelles sur la construction neuve. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur l'adaptation des données statistiques à une utilisation faisant référence à diverses formes de géocodage, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

## **5.2. Aspects environnement**

L'enquête sur les investissements des collectivités locales devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées.

De plus, une des extensions importantes du compte satellite du logement, actuellement à l'étude, concerne une description fine de la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

## **5.3. Aspects européens**

Les statistiques de la construction sont fortement contraintes par deux règlements européens. Le premier concerne les statistiques structurelles d'entreprises, dont le règlement prévoit la fourniture de résultats provisoires à t+10 mois et de résultats définitifs à t+18 mois. Pour la première fois des résultats provisoires ont été communiqués sur l'année 1998 à partir de l'enquête annuelle d'entreprise. Pour l'exercice 1999, les délais seront respectés mais il convient toutefois de signaler que ces résultats provisoires seront incomplets, compte tenu de la stratégie « petites entreprises », les données issues de la source fiscale n'étant pas disponibles à t+10.

Le second règlement porte sur les indicateurs conjoncturels. Les demandes actuelles de la Commission européenne devraient pouvoir être satisfaites sans trop de difficultés. Le SES est concerné par plusieurs variables, en particulier les permis de construire en nombre de logements et en surface. Les décompositions demandées ne posent pas de problème particulier. Le règlement prévoit également la fourniture de l'index BT01. Sa décomposition entre coûts salariaux et coûts des matériaux ne fait encore pas l'objet d'une transmission à EUROSTAT. S'agissant des entrées de commandes, autre variable non encore disponible, l'enquête mensuelle de la FFB l'intègre maintenant à titre expérimental. C'était déjà le cas de l'enquête réalisée par la FNTP. Une étude sera réalisée en 2000 à partir des six premiers mois de collecte par la FFB pour valider la construction d'un indicateur.

## **6. Liste des publications relatives aux programmes 1999 et 2000**

### **• Enquête annuelle d'entreprise**

- « Les entreprises du secteur de la construction en 1996 » - Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)
- « EAE - Construction 1997 : Principaux résultats » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°104, décembre 1999

### **• Prix et charge foncière**

- « Les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements au troisième trimestre 1999 » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 103, décembre 1999
- « Les prix des terrains à bâtir en 1995 et au premier semestre 1996 » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, n°35, janvier 1998
- « La charge foncière entre 1989 et 1994 » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 38, février 1998

### **• Commercialisation des logements neufs (ECLN)**

- « Résultats de la commercialisation des logements neufs » (trimestriel) - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés deux mois après la fin du trimestre

### **• Résultats de la construction ( SITADEL)**

- « Résultats de la construction » (mensuel) - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés à la fin du mois suivant

- « Statistiques de la construction neuve De SICLONE à SITADEL : principales modifications dans la présentation des statistiques »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), mars 1998, n°43bis
- « Résultats départementaux de la construction » (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant
- « Statistiques de la construction » (trimestriel) - Bulletin statistique du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)
- « Statistiques de la construction en 1998 » (annuel) - Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI). Cette publication est complétée d'un cédérom.

- **Le parc locatif social (PLS)**

- « Le parc locatif social au 1<sup>er</sup> janvier 1998 » - SES Infos rapides du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°77, mars 1999.

- **Les ventes de logements neufs et anciens (EXISTAN)**

- « Les ventes de logements neufs et anciens en 1997 » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°91, juillet 1999.
- « Les ventes de logements neufs et anciens en 1997 »- Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), octobre 1999

- **Le compte satellite du logement**

- « Comptes du logement - édition 1999 », collection « synthèses » du système statistique public n°31, octobre 1999

- **Le site internet**

Depuis 1999, une partie de ces résultats est présentée dans les pages " économie et statistiques " du site Internet du ministère. L'évolution importante de ce site, entreprise en 2000, aboutira au début de 2001 avec la généralisation de l'accès en ligne aux fac-similés des publications traditionnelles et à la mise en ligne des principaux résultats qui deviendront ainsi facilement accessibles et téléchargeables dans un format permettant une utilisation aisée.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Parmi les travaux prévus au programme à moyen terme, nombre d'entre eux auront été réalisés ou engagés d'ici la fin de 2001. Le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, aura été réalisé. Il en est de même de la mise en place d'une première enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise et du développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la population, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales...). La publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'essentiel des familles de travaux et la réalisation d'un indice synthétique devraient aboutir d'ici la fin 2001.

D'autres travaux auront été engagés mais ne seront sans doute pas achevés en 2001. Il en est ainsi des actions visant à mieux coordonner le dispositif d'observation du parc locatif social et à rationaliser et simplifier le suivi des aides. On peut mentionner également la rénovation de l'indice du coût de la construction, opération notée comme indispensable mais pour laquelle on n'a pas pu jusqu'à présent dégager les moyens nécessaires.

Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas encore programmées. Il s'agit notamment de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins.

*(Se reporter au tableau enfin de document)*



## 2. Travaux nouveaux pour 2001

- **Bénéficiaires du statut du bailleur social**

La loi de finances pour 1999 a institué le statut du bailleur social qui permet à un bailleur privé donnant en location à un locataire dont les ressources sont inférieures à un certain plafond, et sous réserve que le loyer soit également inférieur à un plafond dépendant de la localisation du logement, de bénéficier de dispositions fiscales avantageuses. Le bénéficiaire de ce dispositif remplit un additif à sa déclaration fiscale comprenant des informations sur la localisation du logement, le loyer perçu, et le coût du logement pour les logements neufs. La DGUHC recevra copie de cet additif et en fera une exploitation statistique comportant un dénombrement exhaustif des bénéficiaires et une exploitation par sondage des données portant sur le loyer et le coût des logements.

- **Atlas de l'urbanisme**

la DGUHC a constitué à usage interne des bases de données sur les communes dotées d'un POS, sur les SDAU et leur périmètres, les ZAC. Sur la base de ces travaux, elle a confié au CERTU la tâche de constituer un « ATLAS de l'urbanisme », qui reprendra et enrichira ces données, les mettra en forme pour une diffusion via Internet et éventuellement sur un support papier. Cette base de données devra permettre de suivre la mise en œuvre de la loi « solidarité et renouvellement urbain » : élaboration de schémas de cohérence territoriale, de plans locaux d'urbanisme, mise en cohérence des différents documents d'urbanisme (PLU, plans de déplacement urbain, plans locaux d'habitat, etc...) avec les schémas de cohérence territoriale.

## 3. Opérations répétitives

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

- **Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)**

En application de la loi, l'enquête est réalisée tous les ans au premier semestre depuis 1997. Le parc de logements de chaque organisme concerné fait l'objet d'une ventilation par département et par zone géographique de plafonds de ressources pour l'accès à un logement HLM, en distinguant les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones de revitalisation rurale (ZRR). L'enquête repose sur la connaissance des revenus imposables des locataires du parc locatif et sur des informations dont les bailleurs sociaux sont détenteurs (barèmes de calcul du SLS et liquidation du SLS).

Par l'intermédiaire d'un formulaire d'enquête, les bailleurs sociaux communiquent au représentant de l'Etat dans le département du lieu de situation des logements les données nécessaires à l'élaboration du rapport annuel départemental soumis pour avis au conseil départemental de l'habitat (CDH). Ces données sont agrégées au niveau de chaque département pour être communiquées à la DGUHC afin de réaliser le rapport national (bisannuel) sur l'application du SLS. Le premier rapport national a été remis sur le bureau des Assemblées en décembre 1997. Le second l'a été à la fin de l'année 1999.

- **Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modérés et son évolution**

L'enquête, triennale ne sera pas réalisée en 2001.

- **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

- **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2001.

#### • BOLERO

L'application BOLERO, mise en place en 1998, est une base de données qui comprend, outre les données comptables des organismes constructeurs de logements sociaux bénéficiant d'une aide de l'Etat, des informations non financières provenant de plusieurs sources, en particulier de l'enquête sur le parc locatif social, de la CNAF (caractéristiques des bénéficiaires d'aides personnelles), de la MILOS, des enquêtes nouvelles sur l'application du supplément de loyer de solidarité et sur l'occupation du parc.

La publication annuelle réalisée par la DGUHC, qui agrège les données comptables au niveau national, est ainsi enrichie de nouvelles informations. Elle est diffusée aux organismes constructeurs interrogés.

Le produit compte une version transmise aux services déconcentrés de l'Etat.

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi des opérations	Observations
Enquête loyers et charges rénovée	INSEE-div. logement		Prévue en 1999 Devrait être reprise en 2001
Rénovation du calcul de l'indice des loyers	INSEE-div. logement		Reflexion à partir de fin 2000
Indice de prix des logements	INSEE avec notaires		
Rénovation des méthodes d'établissements des séries physiques du parc de logement	INSEE-div. logement		Permanent à partir de 1998
Rétropolation en nouvelle nomenclature	INSEE-div. enquêtes de conjoncture	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	INSEE-div. enquêtes de conjoncture	En cours pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	INSEE-div. enquêtes de conjoncture	En cours dans industrie et BTP. Débutera fin 2000 dans les services	Comparaison avec l'EAE Services : la mensualisation de l'enquête étant prioritaire dans ce secteur, il faut prévoir un délai de réalisation
Comptes de la construction	INSEE-div. CEI	En cours	Réduction à trois comptes annuels Réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement
Indice du coût de la construction Réflexion sur la méthodologie	INSEE-div. CEI	En cours	En liaison avec le ministère chargé du logement
Extension de l'enquête sur le parc locatif social	SES	En cours	Opération nouvelle, liée à la rénovation de l'enquête sur le parc social
Enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise	SES	En 2000, pour l'entretien-amélioration	Opérations nouvelles, pour améliorer la connaissance de l'entretien-amélioration de bâtiments
Indices de prix d'entretien-	SES	Reportée	Opération nouvelle, dont la méthodologie

amélioration de certains types de bâtiments non-résidentiels			pourrait s'inspirer de ce qui est fait pour l'entretien-amélioration de logement
Rénovation de l'enquête pour le calcul de l'indice du coût de la construction	SES	Reportée	Opération nouvelle

Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	SES, en collaboration avec la DGI	Reportée	Opération nouvelle
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Développement de l'utilisation des fichiers CAF	SES	En cours	Opération prioritaire visant à utiliser plus pleinement les données issues des fichiers CAF
Rationalisation et simplification du suivi des aides à la pierre	SES	En cours	Module d'exploitation statistique en aval du futur système GALION de gestion des aides de la DGUHC
Enquête ECLN	SES		Opération permanente
Enquête EXISTAN	SES		Opération permanente
Enquête sur le parc locatif social	SES	En cours	Opération permanente, recherche d'une meilleure articulation avec les autres opérations du ministère
Enquête sur le prix de revient des logements neufs	SES	En cours	Opération permanente, avec mise en place d'un dispositif régulier de publication annuelle
Indices de prix de l'entretien-amélioration des logements	SES	Rénovation en cours	Opération permanente, rénovation des échantillons, construction d'un indice synthétique
Enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction	SES		Opération permanente, avec mise en place de la stratégie « petites entreprises » (utilisation de la source fiscale certaines années en remplacement de l'enquête)
Investissements en BTP des collectivités locales	SES		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Compte satellite du logement	SES, DGUHC		Opération permanente
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats du recensement de la population de 1999 et le fichier FILOCOM (données fiscales sur l'IRPP, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>ACCORD</b>	Application coordonnée de comptabilisation, d'ordonnancement et de règlement de la dépense de l'Etat
<b>ACEMO</b>	Enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre
<b>ADELI</b>	Répertoire des professions réglementées
<b>ADEME</b>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
<b>ALE</b>	Agence locale pour l'emploi
<b>ANPE</b>	Agence nationale pour l'emploi
<b>ASSEDIC</b>	Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
<b>BCE</b>	Banque centrale européenne
<b>BIC</b>	Bénéfices industriels et commerciaux
<b>BIT</b>	Bureau international du travail
<b>BRC</b>	Bordereau récapitulatif de cotisations
<b>BTP</b>	Bâtiment et travaux publics
<b>CECA</b>	Communauté européenne du charbon et de l'acier
<b>CEE</b>	Centre d'études de l'emploi
<b>CEIES</b>	Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social
<b>CEREQ</b>	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
<b>CLAP</b>	Projet "Connaissance locale de l'appareil productif"
<b>CNAF</b>	Caisse nationale des allocations familiales
<b>CNAM-TS</b>	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
<b>CNAV</b>	Caisse nationale d'assurance vieillesse
<b>CNC</b>	Centre national de la cinématographie
<b>CNIL</b>	Commission nationale informatique et libertés
<b>CNIS</b>	Conseil national de l'information statistique
<b>CREDES</b>	Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé
<b>CRIES</b>	Comité régional pour l'information économique et sociale
<b>DADS</b>	Déclaration annuelle de données sociales
<b>DAG</b>	Direction de l'administration générale (jeunesse et sports)
<b>DARES</b>	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Travail)
<b>DATAR</b>	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
<b>DAU</b>	Direction de l'architecture et de l'urbanisme (Equipement, logement)
<b>DAU</b>	Document Administratif Unique
<b>DECAS</b>	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (Économie, Finances et Industrie)
<b>DEP</b>	Département des études et de la prospective (Culture)
<b>D4E</b>	Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale
<b>DGAFF</b>	Direction générale de l'administration et de la fonction publique (Fonction publique)
<b>DGCP</b>	Direction générale de la comptabilité publique (Économie et finances)
<b>DGCL</b>	Direction générale des collectivités locales (Intérieur)
<b>DGDDI</b>	Direction générale des douanes et droits indirects (Economie et Finances)
<b>DGER</b>	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (Agriculture)
<b>DGI</b>	Direction générale des impôts
<b>DGUHC</b>	Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
<b>DIREN</b>	Direction régionale de l'environnement (Environnement)
<b>DIV</b>	Délégation interministérielle à la ville
<b>DMMO</b>	Déclaration sur les mouvements de main-d'oeuvre
<b>DOETH</b>	Déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
<b>DOM</b>	Département d'Outre-Mer

DPD	Direction de la programmation et du développement (Éducation Nationale)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Santé et Solidarité)
<b>EAE</b>	Enquête annuelle d'entreprise
EDI	Echanges de données informatisés
EIDER	Ensemble intégré des descripteurs de l'environnement régional (base de données)
EMMO	Enquête sur les mouvements de main d'œuvre
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
EPEI	Enquête sur les petites entreprises industrielles
EPURE	Projet de rénovation du traitement des fichiers URSSAF
ERASME	Système d'information de la CNAM-TS
ESE	Enquête structure des emplois
ESTEL	Projet Estimations localisées d'emploi
EUROPROMS	Banque de données sur les produits et les marchés en Europe (données de production et statistiques du commerce extérieur)
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
<b>FBCF</b>	Formation brute de capital fixe
FINESS	Fichier national des établissements et équipements sanitaires et sociaux
FQP	Enquête Formation, Qualification Professionnelle
<b>IAA</b>	Industries agricoles et alimentaires
ICC	Indice du coût de la construction
IDEP	Intra data entry package
IECE	Indice européen du coût de l'emploi
IFEN	Institut français de l'environnement
INED	Institut national d'études démographiques
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INTRASTAT membres	Règlement communautaire relatif aux statistiques des échanges de biens entre Etats
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>NIR</b>	Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
<b>OCRE</b>	Offre cohérente en région
OLAP	Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne
OMI	Office des migrations internationales
ONT	Observatoire national du tourisme
ONILAIT	Office national interprofessionnel du lait
OPCVM	Organismes de placement collectif en valeurs mobilières
OREADE	Outils et Répertoires pour l'Étude, l'Analyse et la Démographie des Entreprises
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations

<b>PAC</b>	Politique agricole commune
<b>PCS</b>	Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles
<b>PMSI</b>	Programme de médicalisation des systèmes d'information
<b>PRODCOM</b>	Programme communautaire d'enquêtes de branches dans l'industrie et dans les IAA
<b>RICA</b>	Réseau d'information comptable agricole
<b>RIL</b>	Répertoire d'immeubles localisés
<b>RG</b>	Recensement général de l'agriculture
<b>RMI</b>	Revenu minimum d'insertion
<b>RNIPP</b>	Répertoire national d'identification des personnes physiques
<b>RP</b>	Recensement de la population
<b>RTT</b>	Réduction du temps de travail
<b>SAE</b>	Statistique annuelle des établissements
<b>SCEES</b>	Service central des enquêtes et études statistiques (Agriculture)
<b>SDESE</b>	Sous-direction des enquêtes statistiques et des études (Education nationale)
<b>SDT</b>	Suivi des déplacements touristiques
<b>SEC</b>	Système européen de comptes nationaux
<b>SES</b>	Service économique et statistique (Equipe, logement, transports, tourisme)
<b>SESAME-VITALE</b>	Système électronique de saisie de l'assurance maladie
<b>SESI</b>	Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (Af. sociales)
<b>SESOF</b>	Services d'études et de statistiques des opérations financières (Banque de France)
<b>SESSI</b>	Service des statistiques industrielles (Industrie)
<b>SIMPAT</b>	Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail
<b>SIRENE</b>	Système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements
<b>SIRET</b>	Numéro SIRENE à 14 chiffres, niveau établissement
<b>SIREN</b>	Numéro SIRENE à 9 chiffres, niveau entreprise
<b>SIRENE</b>	Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
<b>SITRA</b>	Système d'Information sur les TRansports
<b>SJTI</b>	Service juridique et technique de l'information et de la communication (Premier Ministre)
<b>SLIM</b>	Programme européen "Simplification de la législation sur le marché intérieur"
<b>SNIR-AM</b>	Système national inter-régimes de l'assurance maladie
<b>SUMER</b>	Surveillance médicale des risques professionnels
<b>SUSE</b>	Système unifié des statistiques d'entreprise
<b>TDS</b>	Transfert de données sociales
<b>TGAP</b>	Taxe générale sur les activités polluantes
<b>TOF</b>	Tableau d'opérations financières
<b>TRM</b>	Transport routier de marchandises
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNEDIC</b>	Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
<b>URSSAF familiales</b>	Unions pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et d'allocations